This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 211 419 960

Digitized by Google

Digitized by Google

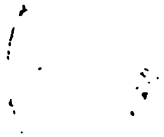

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

ANNÉE 1925

NOTE TO THE READER

The paper in this volume is brittle or the inner margins are extremely narrow.

We have bound or rebound the volume utilizing the best means possible.

PLEASE HANDLE WITH CARE

GENERAL BOOKBINDING CO., CHESTERLAND, OHIO

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

ANNÉE 1925

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1925

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

82, RUE BONAPARTE, 82

—

M D CCCC XXV

Digitized by Google

Digitized by Google

064
A168c

JAN 14 1924

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1925

BULLETIN DE JANVIER-FÉVRIER

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXV

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

SÉANCES DE JANVIER 1, 9, 14, 17

APPENDICE :

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le second semestre de 1924; lu dans la séance du 16 janvier 1925 10

LIVRES OFFERTS 8, 14, 15

SÉANCES DE FÉVRIER 22, 35, 42, 60

COMMUNICATIONS :

Les fouilles de Byblos en 1924, par M. Pierre Montet 25

Les reliefs solutréens du Fourneau du Diable, commune de Bourdeilles (Dordogne), par le Dr Capitan et D. Peyrony ... 43

Fouilles de la Commission des Monuments historiques, par M. Nicolas Jorga, correspondant de l'Académie 52

La monnaie impériale romaine au IVe siècle. — Les systèmes monétaires de Dioclétien et de Constantin le Grand, par M. le prince Soutzo 61

LIVRES OFFERTS 34, 40, 59

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VIe, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL BOOKBINDING CO.
80 53
192ST
QUALITY CONTROL MARK
005 S ADH 2073

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES

PENDANT L'ANNÉE 1925

SÉANCE DU 9 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE FRANÇOIS DELABORDE, PRÉSIDENT SORTANT, PUIS DE M. CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENT POUR 1925.

A propos du procès-verbal, M. J.-B. Chabot donne lecture de la note suivante :

« J'ai fait remarquer, à la dernière séance, l'analogie frappante qui existe entre les caractères de la coupe magique déchiffrée par M. Allotte de La Fuÿe et l'écriture cursive palmyrénienne. Je dois ajouter que cette ressemblance avait déjà été signalée par M. J. Montgomery qui a publié sept coupes également couvertes de textes syriaques écrits avec ce même alphabet (*Aramaic Incantations from Nippur*, Philaldelphie, 1913). Il n'a, lui non plus, reconnu aucun caractère manichéen soit dans les textes, soit dans l'écriture. »

M. François Delaborde, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Mes bien chers Confrères,

Il est assurément difficile que les allocutions échangées à pareille date entre le président sortant et son successeur présentent quelque originalité. Mais, pour être, par leur répétition forcée, devenues presque de style, les expressions par lesquelles tous deux vous disent leur gratitude accrue, pour l'un de la conscience de son insuffisance, pour l'autre des regrets qu'il

Digitized by Google

éprouve de ne pas s'être montré plus digne du pesant honneur dont vous l'avez chargé, n'en sont pas moins sincères, et je compte sur votre bienveillance, dont je me suis senti plus que jamais entouré durant cette année, pour me pardonner de vous les faire entendre une fois de plus.

Je vous le disais en prenant possession de ce fauteuil : personne ne l'a jamais abordé avec plus d'appréhension que moi, et toute mon ambition se bornait à ménager, dans la suite des présidences de notre Académie, une transition qui ne rendît pas trop sensible l'intervalle qui séparerait celles des deux hommes considérables entre lesquelles s'intercalait la mienne. Y suis-je parvenu ? Je ne sais ; mais votre indulgente amitié et le cordial appui, la vigilante expérience de notre secrétaire perpétuel, m'en ont au moins donné l'illusion. En tout cas, mon cœur a bien été à l'unisson des vôtres d'abord dans nos communes douleurs quand nous avons perdu deux des nôtres, et quels nôtres ! Ernest Babelon et Alfred Morel-Fatio. Ayant la charge de me faire l'interprète de vos sentiments, j'ai compris mieux que je n'avais pu le faire encore combien étaient réels et étroits les liens de confraternité qui nous unissent. Je ne l'ai pas moins senti dans nos joies lorsque j'ai eu, par exemple, à accueillir en votre nom vos nouveaux élus, et lorsque, en dehors de toute circonstance officielle, il s'est agi de fêter nos anciens : Gustave Schlumberger à qui l'échéance de ses quatre-vingts ans nous a donné un prétexte aussitôt saisi de lui manifester la respectueuse affection dont nous entourons l'un de nos doyens, et Henri Cordier, dont la Société de Géographie qu'il préside nous avait conviés à célébrer les soixante-quinze ans par un hommage auquel nous avons été heureux de nous associer.

Et voici que je rentre dans vos rangs avec des sentiments encore augmentés de respect pour les contributions que vous apportez au patrimoine scientifique de notre pays, pour l'abnégation avec laquelle vous prenez sur le temps de vos travaux personnels pour collaborer aux œuvres collectives de notre Académie ou — sacrifice plus méritoire encore — pour rendre possibles, diriger, récompenser ceux des savants moins avancés que vous dans la carrière, toutes choses que la place où vous m'aviez mis m'ont fait voir de plus près. Vous m'avez donné,

Digitized by Google

mes très chers confrères, les moyens de vous connaître encore mieux ; ne vous étonnez donc pas si c'est d'une voix un peu émue que je vous assure que mon affection pour vous et ma fierté de vous appartenir s'en sont, elles aussi, beaucoup accrues.

Conformément au vote émis dans l'avant-dernière séance, j'invite M. Ch.-V. Langlois à prendre le fauteuil de la présidence, et M. l'abbé Chabot à venir s'asseoir au bureau en qualité de vice-président. »

M. Charles-Victor Langlois, en prenant possession du fauteuil de la présidence, s'exprime ainsi :

« Chers Confrères,

Les allocutions de vos présidents annuels, à leur entrée en charge, se ressemblent toujours un peu. Plus d'une fois depuis huit ans, dans les circonstances comme celle-ci, j'ai entendu prévoir tout bas, en souriant, ce qui allait être dit, par des voisins qui naguère, en prenant possession de ce fauteuil, en avaient dit eux-mêmes autant. Mais c'est si naturel ! C'est même inévitable. Car ces allocutions sont nécessairement en trois points.

On a d'abord, comme voici que je le fais très cordialement, à remercier ses confrères de l'honneur qu'ils vous ont conféré. Un honneur agréable entre tous, puisqu'il est obtenu sans brigue. Un honneur particulièrement honorable en soi et aux yeux du public, puisqu'il est décerné à l'unanimité. Que n'en est-il toujours ainsi des réussites de la vie !

Et comment, après cela, ne pas remercier aussi son prédécesseur, à côté de qui on a siégé pendant un an, en l'observant, en s'instruisant par son exemple et en faisant plus amplement connaissance avec lui si l'on n'avait eu ensemble, jusque-là, que des relations moins prochaines ? M. François Delaborde, cher confrère, laissez-moi vous dire combien j'ai été heureux de cette intimité nouvelle avec vous, que les fonctions de vice-président m'ont valua en 1924. Vous resterez toujours, pour moi, le président par excellence.

En troisième lieu, il est d'usage de dire que l'on craint de ne pas s'acquitter de ses devoirs présidentiels aussi bien que ses anciens. Messieurs, cela n'est pas du tout une manière courtoise

Digitized by Google

de parler. Ceux d'entre vous qui ont été présidents savent qu'on le dit très sincèrement. Je le dis, pour ma part, du fond du cœur. Présider et représenter une Compagnie comme celle-ci, avec la fermeté et dignité qui conviennent, est une charge dont je sens vivement la difficulté. On essaie de se rassurer en pensant que votre président est encadré, conseillé et, au besoin, soufflé par le gardien perpétuel des traditions qui siège à sa droite. De plus, c'est ici un sénat dont les travaux et les délibérations sont toujours calmes, empreints de la sérénité scientifique ; l'état même de délabrement où se trouve depuis longtemps la petite sonnette présidentielle que voici montre qu'on n'en a pas souvent besoin.

Il n'en a pas toujours été ainsi, d'ailleurs. Je lisais dernièrement dans un fragment conservé des Mémoires perdus d'un ancien et illustre membre de cette Académie, M. Boissonade, sous la date du 21 septembre 1839, un paragraphe qui serait bien fait pour effrayer, si l'on ne savait pas que, depuis, les mœurs académiques ont infiniment changé pour le mieux : « Aujourd'hui, à l'Institut », dit le mémorialiste, « il s'est élevé une discussion assez aigre. J'y ai pris part avec peu d'aménité aussi. Raoul Rochette a un ton rogue, impérieux, qui déplaît à tout le monde. Après la séance, Letronne s'en expliquait avec beaucoup de netteté. Il souffre comme président et comme académicien. Le vice-président, Rochette, l'éclipse complètement. C'est Rochette qui parle, qui crie, qui décide, en un mot qui préside. Le génie étonné de Letronne se tait devant le sien. » « Heureusement », continue M. Boissonade, « nous sommes encore loin de ce que me racontait le bon Dacier [mort en 1833], qu'après une séance, dans une discussion qui s'éleva autour du poêle [le petit poêle de fonte qui, avec ses tuyaux en zigzag, était le centre et le principal ornement des anciens locaux académiques], l'abbé Le Blond donna à Villoison un coup de parapluie, puis un coup de pied.... » Arrêtons-nous ici. Ces choses sont d'un autre âge. Mais n'est-il pas agréable de constater que, pour une fois et précisément sur un point qui nous intéresse beaucoup, les hommes d'aujourd'hui sont plus sages, plus policés, plus rassis et plus vraiment humains que ceux d'autrefois?

J'ajoute en terminant que les usages académiques ont atteint

Digitized by Google

maintenant, à mon avis, un tel degré de perfection qu'il s'ensuit, pour vos présidents, un très léger inconvénient. C'est un désir assez naturel de leur part, semble-t-il, de marquer la trace de leur passage par des initiatives qui fassent dater plus tard de leur consulat quelques améliorations ou retouches aux règlements. Mais quoi ! si tout est bien déjà ? Or je crois que l'état de choses actuel, lentement et prudemment élaboré au cours des temps, est très bien équilibré ; c'est la stabilité, et non pas la réforme, qu'il en faut souhaiter : encore un trait de notre institution qui est très exceptionnel dans les choses de ce monde. Le rôle essentiel de qui vous préside est donc de transmettre à son successeur, l'an révolu, le flambeau qu'il a reçu de son prédécesseur, tel quel, sans modification de nature ni d'éclat. C'est, Messieurs, tout ce que je me propose, avec votre bienveillant concours. »

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Paul Casanova et Étienne Michon posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Morel-Fatio.

M. Anesaki, bibliothécaire de l'Université de Tokyo, remercie l'Académie de sa large et prompte participation à la reconstitution de la bibliothèque détruite en 1923.

Le Président rappelle à la Compagnie la perte qu'elle a faite de M. Louis Carton, son correspondant à Tunis, décédé a Paris le 24 décembre dernier, et prononce une allocution :

« M. le Dr Carton, notre correspondant, dont la mort aurait été annoncée ici dès le mois de décembre dernier si la notification en avait été faite dès lors au Bureau, était bien connu de ceux de nos confrères qui sont plus anciens que moi, car il avait souvent fait ou envoyé jadis des communications à l'Académie. Né en 1861, médecin major de l'armée, il avait pris sa retraite en Tunisie, sa résidence depuis 1886. Et, par la suite, il ne cessa pas de consacrer une grande part de son activité à l'archéologie. Il a dirigé de grandes fouilles dans son pays d'adoption (du Nord à l'Extrême Sud), déblayé notamment un théâtre romain à Dougga, fait d'autres trouvailles importantes — préhistoriques,

Digitized by Google

puniques, néo-puniques et romaines — à *Bulla regia*, à Metameur, à Sidi Mohamed El Azgreg, dans la région de Souk-el-Arba, à El Kemssa, à Hadrumète, à Carthage, etc. La plupart des découvertes de M. Carton ont été publiées dans nos *Comptes rendus* et dans nos *Mémoires des Savants étrangers*. Il fut nommé correspondant de l'Académie en 1910, et, depuis, il n'a pas cessé de travailler sur le même terrain et dans le même esprit. L'ardeur de ses convictions l'a entraîné parfois, paraît-il, à des polémiques et à des revendications assez vives, chose bien naturelle de la part d'un ancien militaire et d'un archéologue militant. L'Académie rend ici, une dernière fois, hommage à l'ensemble de son œuvre. »

M. Ferdinand Lot, au nom de la commission du prix Gobert, donne lecture du rapport suivant :

« Deux ouvrages sont présentés au concours de 1925.

1° Marc Bloch. *Les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre* (Strasbourg, 1924) ;

2° V.-L. Bourrilly et Raoul Busquet. *La Provence au moyen âge. Histoire politique. — L'Église. — Les Institutions* (1112-1481).

A ces ouvrages il convient d'ajouter ceux qui ont obtenu en 1924 :

le premier prix,

Ch. Hirschauer. *Les États d'Artois, de leurs origines à l'occupation française* (1340-1640) ;

et le second prix,

Auguste Brun. *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi.* »

Le Secrétaire Perpétuel donne lecture de l'état des concours de l'année 1925 :

Prix ordinaire (Étudier un groupe de Chartes de coutumes) : aucun concurrent.

Antiquités de la France : 14 concurrents.

Prix Prost (Metz et environs) : 5 concurrents.

Prix de La Grange (Anciens poètes de la France) : aucun concurrent.

Digitized by Google

Prix Allier de Hauteroche (Numismatique ancienne) : aucun concurrent.

Prix Bordin (Orient) : 6 concurrents.

Prix Bordin extraordinaire (Antiquité classique) : 1 concurrent.

Prix Saintour (Antiquité classique) : 1 concurrent.

Prix Ambatielos (Histoire ou archéologie grecque) : 1 concurrent.

Prix Émile Le Senne (Paris ou Département de la Seine) : 1 concurrent.

Prix Loubat (Amérique) : 1 concurrent.

Prix Julien (Chine) : 1 concurrent.

Prix Giles (Extrême-Orient) : 1 concurrent.

Prix Chavée (Linguistique romane) : 3 concurrents.

Prix Reynaud : aucun concurrent.

Prix de Joest : 1 concurrent.

Médaille Georges Perrot : aucun concurrent.

Il est procédé à la nomination de dix-huit commissions de prix pour l'année 1925.

Sont élus :

Prix ordinaire (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Prou et Fournier.

Antiquités de la France (8 membres) : MM. S. Reinach, Omont, Durrieu, Jullian, Prou, Fournier, Blanchet et Bémont.

Prix Allier de Hauteroche (4 membres) : MM. Schlumberger, Th. Reinach, Prou et Blanchet.

Prix Stanislas Julien (4 membres) : MM. Senart, Cordier, Scheil et Thureau-Dangin.

Prix Giles (4 membres) : MM. Senart, Cordier, Scheil et Pelliot.

Prix Auguste Prost (4 membres) : MM. Omont, Berger, Scheil et Fournier.

Prix Bordin (4 membres) : MM. Senart, Scheil, Huart et Dussaud.

Prix Bordin extraordinaire (4 membres) : MM. Croiset, Chatelain, Haussoullier et Fougères.

Prix Saintour (4 membres) : MM. Croiset, Chatelain, Haussoullier et Glotz.

Digitized by Google

Prix de La Grange (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Jeanroy et F. Lot.

Prix Em. Le Senne (4 membres) : MM. Durrieu, Cordier, Jullian et Alex. de Ladorde.

Prix H. Chavée (6 membres) : MM. Foucart, Havet, S. Reinach, Chatelain, Thomas et Jeanroy.

Prix Ambatielos (4 membres) : MM. Pottier, Croiset, Haussoullier et Fougères.

Prix du duc de Loubat (4 membres) : MM. Senart, S. Reinach, Cordier et Meillet.

Prix Jean Reynaud (6 membres) : MM. Senart, Schlumberger, Croiset, Thomas, Prou et F. Delaborde.

Prix de Joest (4 membres) : MM. Senart, S. Reinach, Croiset, et Puech.

Médaille Paul Blanchet (4 membres) : MM. S. Reinach, Monceaux, Blanchet et Gsell.

Médaille Georges Perrot (4 membres) : MM. Homolle, Pottier, Haussoullier et Fougères.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire Perpétuel offre, au nom de M. Toutain, le fascicule 35-36 de la revue *Pro Alesia* (février-août 1923) ;

au nom de M. James Fuller Blumhardt, deux catalogues des manuscrits de l'Office de l'Inde : *Catalogue of the Oriya manuscripts in the Library of India Office*

et *Catalogue of the Bengali and Assamese manuscripts in the Library of India Office* ;

au nom de M. Robert Sewell, un volume intitulé : *The Sidzantar and the Indian Calendar* (Calcutta, 1924, in-4°)

au nom de M. Albert Gruhn, une brochure intitulée : *Der Schlüssel zur Mythologie.* Erstes Heft. *Das Paradies.* Erster Teil (Schöneiche bei Berlin, 1924).

Il dépose ensuite un volume des *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie : Musée de Cherchel* (*supplément*), par M. Marcel Durry.

M. Henri Goelzer offre le second fascicule du *Bulletin Du Cange. Archivum latinitatis medii aevi*, MDCCCCXXIV-2.

Digitized by Google

M. Antoine THOMAS, au nom de M. Robert Leroux, professeur au lycée Fustel de Coulanges, à Strasbourg, et fils de M. Alfred Leroux, qui fut correspondant de l'Académie, une notice de MM. Frank Delage et Auguste Petit, intitulée : *Alfred Leroux. La vie, les idées, les œuvres* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. LXXI, 1924).

M. Alexandre DE LABORDE a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le fac-similé d'un exemplaire unique du *Discours des Misères de ce temps* de Pierre de Ronsard, publié en 1562 et imprimé en caractères gothiques par François Trumeau de Troyes.

M. Alfred Pereire vient de faire reproduire en fac-similé cette rarissime édition en l'accompagnant d'une notice sur les libraires qui usèrent encore des caractères gothiques au milieu du XVI^e siècle. »

SÉANCE DU 16 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Louis HAVET fait savoir qu'il désire être remplacé à la commission du prix Volney, de l'Institut.

La désignation de son successeur sera faite dans la prochaine séance.

M. Joseph LOTH fait une seconde lecture de son mémoire sur les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques.

MM. Camille JULLIAN, Gustave GLOTZ et Antoine THOMAS présentent des observations.

M. Seymour de Ricci fait une communication sur un manuscrit carolingien des Évangiles conservé dans la bibliothèque de sir George Holford.

Ce manuscrit, enrichi de quatre belles miniatures et d'autant de grandes initiales enluminées, est écrit en lettres d'or sur parchemin blanc.

Digitized by Google

On en ignorait la provenance et il avait été attribué, soit à l'école de Reims (Waagen, Benson), soit à celle de la vallée du Rhin (Cockerell).

M. de Ricci, à l'aide du catalogue de la vente du libraire Savoie (Paris, 28 mai 1828, n. 1) et du catalogue de la collection J. L. Bourdillon, de Genève (Paris, novembre 1830, n. 4), montre que ce manuscrit se trouvait à Paris sous le règne de Charles X. On savait à cette époque qu'il provenait de l'abbaye de Saint-Rémi de Reims, dont les armoiries figurent, en effet, au dos de la reliure.

L'Évangéliaire de Sir George Holford est donc, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'un atelier champenois, de même que l'Évangéliaire de Hautvilliers (aujourd'hui à la Bibliothèque d'Épernay) avec lequel il présente de frappantes analogies.

M. Théodore Reinach donne lecture de la première partie d'une étude sur l'épigramme attribuée à Simonide, qui aurait été gravée sur la base commune des trépieds d'or offerts à Delphes par les tyrans de Syracuse, Gélon et ses frères, et dont les socles ont été retrouvés par M. Homolle.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE SECOND SEMESTRE DE 1924 ; LU DANS LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1925.

Je viens, comme je le dois, vous rendre compte de l'état de nos publications académiques au début de l'année 1925.

1° *Mémoires de l'Académie.* Le mémoire de notre confrère M. Monceaux sur *Faustus de Milèv*, dont la publication a été si longtemps retardée, a été enfin distribué, sous forme de tirage à part, il y a quelques semaines. Je vais envoyer à l'impression un travail que M. J. Loth vous a lu dans les dernières séances de l'an passé sur *Les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques.*

Digitized by Google

2° *Mémoires des Savants étrangers.* Nous avons reçu le 5 décembre dernier, six mois après que le bon à tirer avait été donné, les bonnes feuilles du mémoire de M. Lauer sur *La réforme carolingienne de l'écriture latine.* Le tirage à part vous sera distribué sous peu. Il sera suivi d'un autre petit mémoire de M. Rouland-Mareschal sur *Le* limes *de la Tingitane au sud de Sala.* Les bonnes feuilles nous sont parvenues le 31 décembre, et la brochure sera à notre disposition, je suppose, d'ici à quelques semaines.

Viendra ensuite un travail de M. Rostovtsev sur un *Vase d'argent du Trésor de Boscoreale* ; le manuscrit qui est depuis six mois entre mes mains vient d'être envoyé à l'impression.

3° *Histoire littéraire de la France.* La Commission ayant décidé de publier le tome XXXVI en deux fascicules, le premier, qui forme un demi-volume, a paru au commencement de novembre 1924. La suite est en partie mise en pages ; nous avons en outre en placards trois grands articles, et une douzaine de « Notices succinctes ».

4° *Chartes et diplômes.* Pour les diplômes carolingiens, la table du *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, roi d'Aquitaine*, par M. Levillain, a été envoyée à l'Imprimerie à la fin de novembre 1924. M. Brunel a continué la collation des *Actes de Charles le Chauve.*

5° *Documents financiers.* D'autre part, M. Robert Fawtier, bibliothécaire à Manchester, a remis le manuscrit d'un volume qui, sous le titre de *Comptes du Trésor*, formera le tome II des *Documents financiers* des *Historiens de la France.* L'impression en est commencée.

6° *Pouillés.* Le manuscrit du tome VII de la collection comprenant les *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, par M. Et. Clouzot, a été envoyé à l'Imprimerie au mois de juillet dernier. Nous en attendons la composition. Pour ce qui regarde les *Pouillés de la province de Bourges*, par M. de Font-Réaulx, une nouvelle

Digitized by Google

épreuve des feuilles 14 à 19 a été demandée à l'Imprimerie le 27 novembre 1924.

7° *Obituaires*. Le tirage des feuilles 12 à 22, dont la mise en pages remonte à plus d'un an, n'a toujours pas été exécuté. Nous les attendons, comme aussi, du reste, la suite de la composition.

8° *Corpus inscriptionum Semiticarum*.

a) Section himyarite. Le quatrième tome sera inauguré par un premier fascicule, qui est en bonne voie d'exécution. Trente-deux placards sont déjà composés, sans que la provision des manuscrits soit épuisée.

Ce nouveau tome comprendra d'abord toutes les inscriptions himyarites où les mentions de divinités font défaut.

b) Section araméenne.

Les feuilles 1-30 (inclus) du tome III (inscriptions de Palmyre) ont été remises ce mois-ci à l'Imprimerie pour une dernière révision. Les éléments nécessaires pour l'établissement des dernières planches ont été réunis. Si l'Imprimerie nationale n'apporte pas trop de lenteur dans son travail on peut espérer que la 1re partie du volume paraîtra au cours du premier semestre de 1925.

9° *Monuments Piot*. Le fascicule Ier du tome XXVII (1924) vous sera distribué ce mois-ci ; il comprendra 100 pages et huit planches, dont trois en couleur.

10° *Inscriptions grecques de Délos*. La plus grande partie de l'année 1924 a été remplie par la gravure et la fonte des nouveaux caractères gras, choisis par la Commission, et aussi par de laborieuses négociations avec le nouvel éditeur, M. E. Champion. Le traité conclu avec M. E. Champion n'a été approuvé par le Ministère qu'à la fin de septembre, et l'impression a repris dès la rentrée des vacances, au mois de novembre. Actuellement la Commission est en possession d'un nouveau spécimen tiré avec les caractères neufs, et rien ne s'oppose plus au progrès normal de l'impression. L'imprimeur a entre les mains la copie du premier fascicule tout entier.

Digitized by Google

11° *Comptes rendus.* Le texte du dernier fascicule est entièrement composé ; la table alphabétique est à l'impression. Le tout verra le jour sans doute en février.

12° *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes.* Le supplément du tome IV avec les tables analytiques est commencé. Deux feuilles sont en bon à tirer, l'index des noms propres est imprimé jusqu'à la lettre A. Mais là encore nous n'avons pas affaire à un imprimeur bien diligent.

13° *Inventaire des mosaïques.* Il ne reste plus à publier, pour achever le travail, que les planches relatives à l'Algérie. Le difficile est de réunir tous les documents nécessaires. Nous avons commencé à nous en occuper.

14° *Publications de l'Union académique internationale.* Je vous rappellerai que l'Académie a accordé aux publications de l'Union académique, pour les travaux, du moins, auxquels elle s'intéresse particulièrement, deux subventions prélevées sur les fondations Thorlet et Dourlans. Les collaborateurs en ont tiré le meilleur parti.

Tout d'abord le *Corpus vasorum* marche à grands pas. Du recueil des vases du Louvre les deux premières livraisons ayant paru, la troisième est achevée et la quatrième sur le chantier. On a commencé la composition du texte et la confection des illustrations.

Mme Flot a fait paraître le recueil du *Musée de Compiègne*, qui est en distribution depuis le 20 du mois dernier et imprime le recueil des vases de la *Bibliothèque nationale*. Sur le *Musée céramique de Sèvres*, Mme Massoul a assez avancé le travail pour en faire espérer l'apparition en 1925.

Nous venons aussi de voir aboutir la publication du 2e numéro du *Bulletin du Cange*, qui, rédigé sous le contrôle d'un comité de rédaction internationale, paraît à Paris et a pour éditeur responsable notre confrère M. Goelzer. Cette 2e livraison est entièrement tirée.

Le présent rapport et celui qui l'a précédé vous donnent le bilan de notre activité au cours de l'année 1924. On peut

Digitized by Google

dire qu'elle est fort honorable pour l'Académie. Elle le serait plus encore si nous n'avions pas à lutter à la fois avec les imprimeurs dont la lenteur est incorrigible et ne le cède, pour l'ordinaire, devant aucune réclamation — je tiens à faire exception pour l'imprimeur de nos Comptes rendus, auquel je suis heureux d'adresser ici mes remerciements pour sa régularité — et à l'insuffisance des crédits d'État mis à notre disposition. Malheureusement, il ne faut pas nous le dissimuler, il est à craindre que le mal ne diminue pas de si tôt.

LIVRES OFFERTS

M. S. Reinach a la parole pour un hommage.

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, sous le titre de *Monuments nouveaux de l'art antique*, le tome Ier du recueil des *Courriers de l'art antique* que je publie, depuis 1886, à la *Gazette des Beaux-Arts*. L'illustration a été en partie renouvelée et le texte amendé ; il y a un copieux index. »

SÉANCE DU 23 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Maurice Holleaux pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Morel-Fatio.

L'Académie procède à l'élection d'un délégué à la Commission du prix Volney (de l'Institut), en remplacement de M. Havet, démissionnaire.

M. A. Meillet est élu par 25 voix contre 1 à M. Havet sur 26 votants.

M. René Dussaud, au nom de la Commission de Syrie, propose

Digitized by Google

de désigner M. Albert Finet, comme membre temporaire de l'École archéologique française de Jérusalem.

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT fait savoir que M. Clovis Brunel, auxiliaire de l'Académie, ayant donné sa démission, la Commission des travaux littéraires, à l'unanimité, propose de nommer, pour le remplacer, M. Tessier, archiviste aux Archives nationales.

La proposition est adoptée.

M. Théodore REINACH achève sa communication sur l'épigramme de Simonide qui aurait été gravée sur la base des trépieds d'or offerts à Delphes par Gélon et ses frères.

Mlle Marthe Oulié, missionnaire de la fondation Piot, présente son rapport sur les fouilles qu'elle a faites l'été dernier à Mallia (Crète) en compagnie de Mlle H. de Saussure.

Les fouilles ont été effectuées sur le site de la vieille ville minoenne de Mallia.

Elles ont mis au jour des logements urbains, plusieurs fois remaniés, de plan rectangulaire et à foyer d'angle. Dans l'habitation la plus riche, on a trouvé un revêtement original d'orthostates de dimensions considérables, toute une vaisselle de pierre, quantité de vases de terre cuite présentant des formes nouvelles (notamment une minuscule amphore), et des pierres gravées, dont une de style naturaliste et une autre à écriture symbolique.

MM. Edmond POTTIER, Gustave GLOTZ et Gustave FOUGÈRES présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau, au nom de la Société de géographie de l'Égypte, des reproductions de la carte d'Égypte de d'Anville, et de celle du capitaine Nouet, attaché à l'état-major de l'armée d'Orient en 1798 ;

et au nom de l'auteur M. C. Schoch, les ouvrages suivants :

The « Arcus visionis » in the Babylonian observations, with Tables

Digitized by Google

of the Babylonian Calendar (Oxford, 1924) et *Ammizadaga* (Berlin, 1925).

M. Omont dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, le R. P. Dom A. Wilmart, une notice intitulée : *Restes d'un très ancien manuscrit de la bibliothèque de Saint-Bertin* (Saint-Omer, 1924, in-8°, 12 pages, et 2 planches ; extr. de la 268e livraison du *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*).

« C'est un fragment en onciale de vie siècle, conservé dans la reliure du ms. 27 (anc. 32) de la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin et qui contient quelques lignes du commentaire de saint Augustin sur le Psaume CII. Dans un autre manuscrit de Saint-Bertin, aujourd'hui n° 150 de la bibliothèque de Saint-Omer, D. Wilmart a reconnu huit fragments, également en onciale, du même commentaire, sur le Psaume CIII. Il faut remarquer encore dans ces quelques pages une note préliminaire, où D. Wilmart donne l'énumération de trente-deux manuscrits, ou fragments de manuscrits en onciale, conservés dans différentes bibliothèques françaises et étrangères et qui viennent s'ajouter à la liste publiée en 1909 dans les *Vorlesungen* de Traube-Lehmann. »

M. Bernard Haussoullier a la parole pour un hommage.

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de l'auteur M. Paul Graindor, professeur à l'Université de Gand, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, un ouvrage intitulé : *Album d'inscriptions attiques d'époque impériale*, avec notes, corrections et inédits. Le premier volume renferme les textes, le second les planches. M. Graindor s'est consacré à l'étude d'Athènes à l'époque impériale, et sa compétence pour tout ce qui touche à cette période (inscriptions, sculptures, chronologie) est universellement reconnue. Sur ma demande, il a joint à cet envoi les plus importants des mémoires qu'il a publiés en ces dernières années sur les mêmes sujets. Le plus précieux, paru en 1922, est intitulé : *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire*. J'ajouterai que bon nombre de ces mémoires ou articles ont été insérés dans des revues françaises, notamment dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, dont M. Graindor est resté l'un des plus fidèles collaborateurs. »

M. Camille Jullian offre le fascicule CIV de ses *Notes gallo-romaines* (dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et*

Digitized by Google

des Universités du Midi, 4e série, XLVIe année. *Revue des Études anciennes*, t. XXVI, n° 4).

M. Antoine Meillet fait hommage du *Traité de Grammaire comparée des langues classiques* qu'il vient de publier en collaboration avec M. Vendryes, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

SÉANCE DU 30 JANVIER

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Le Ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à proposer deux candidats pour la chaire de Littérature latine du moyen âge au Collège de France. Il fait savoir en outre que l'Assemblée des professeurs de cet établissement présente en première ligne, M. Edmond Faral, par 29 voix contre un bulletin marqué d'une croix, et en seconde ligne, M. Albert Pauphilet, par 30 voix.

La désignation sera faite dans la prochaine séance.

M. Léon Rey, missionnaire de la fondation Piot, adresse à M. le Secrétaire perpétuel un rapport sur ses fouilles à Apollonie d'Épire. — Il sera donné ultérieurement lecture de ce document.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle a éprouvée depuis la dernière séance dans la personne de M. Havet, décédé le 26 courant, et prononce une allocution :

« Depuis sa dernière séance, l'Académie a perdu un de ses membres les plus anciens, qui lui appartenait depuis trente ans passés, M. Louis Havet. Sur sa demande formelle, il n'a été envoyé de lettres ou d'avis mortuaires ni à ses confrères ni à ses collègues ; il n'en a été adressé à personne, sous quelque forme que ce soit : il avait désiré dès longtemps que ses obsèques eussent lieu en toute simplicité, sans cérémonie aucune, dans la plus stricte intimité de famille. C'est donc aujourd'hui seule-

Digitized by Google

ment que j'ai, comme on le fait d'ordinaire plus tôt et ailleurs, à rendre publiquement hommage à sa mémoire et à exprimer, en votre nom, notre douleur.

Messieurs, j'ai eu l'honneur de siéger ici pendant sept ans à côté de M. Louis Havet ; j'ai appris ainsi à le connaître. Il est un des hommes pour qui j'aurai eu dans ma vie le plus d'estime intellectuelle et d'affectueux respect. C'est vous dire que, ayant à porter la parole en cette circonstance, qui, pour moi, est personnellement cruelle, je le fais avec émotion. Je me conformerai d'ailleurs, en le faisant, aux vœux suprêmes du défunt, qui commandent la sobriété.

Je ne résumerai donc pas la biographie de Louis Havet ; je ne donnerai ni la liste des charges et des honneurs dont il a été revêtu, ni celle de ses principaux ouvrages, qu'aussi bien vous connaissez tous. J'essaierai seulement d'esquisser, à grands traits rapides, ce talent et ce caractère d'exceptionnelle noblesse.

Louis Havet a été un des philologues les plus éminents de notre temps, dans le domaine des langues classiques, et particulièrement du latin, avec des clartés de linguistique générale. Mais son originalité essentielle, c'est, il me semble, qu'il a apporté dans ces études les dons d'une vocation profonde de mathématicien. Il avait, dès sa jeunesse, fort aimé les mathématiques ; il m'a dit une fois qu'il les avait toujours regrettées. Son frère Julien, dont le souvenir s'associe au sien dans l'esprit de quiconque les a connus tous deux — son frère Julien, qui aurait été aussi membre de cette Académie s'il était mort un peu moins prématurément — avait et avouait de même son goût primitif pour les dissections et les constructions abstraites, et pour la résolution des « problèmes ». Le grand *Manuel de Critique verbale*, publié en 1911, que Louis Havet considérait, je crois, comme son œuvre maîtresse, est pénétré d'esprit géométrique. C'est, en somme, la réduction de l'art de la réparation des textes en discipline scientifique, par la détermination minutieuse du mécanisme de la production des fautes, surtout des fautes « indirectes », c'est-à-dire compliquées, à paliers et engrenages successifs. Merveilleux travail d'horlogerie, où l'auteur s'est proposé de reconnaître, de démonter, de trier et d'ordonner les causes,

Digitized by Google

les éléments et les modes de l'immense polymorphisme, comme il dit, des fautes indirectes. L'effet d'ensemble est, pour le profane, d'un traité de Mécanique rationnelle.

Louis Havet, avant d'instituer, dans son *Manuel* de 1911, la théorie générale de la production des erreurs qui rendent compte de la dégénérescence des textes, s'était occupé, dans le même esprit, d'autres problèmes, toujours choisis parmi les plus difficiles, les plus abstrus, les plus techniques, les plus ingrats en apparence, tels que ceux où s'exerce d'habitude l'activité des géomètres. Ses théories sur la Métrique, par exemple, le firent connaître d'abord, et il n'a cessé de les enseigner à la Sorbonne jusqu'à la fin. Il croyait, non seulement à la nécessité et à la beauté intrinsèque de ces études, mais à leur fécondité. Car ce théoricien par excellence ne dédaignait pas les applications. Il en a fait d'admirables, auxquelles son nom sera toujours attaché. Je ne sais pas, à la vérité, si la rare qualité de ses remarques critiques était toujours, comme il le pensait sans doute, la résultante normale de ses ratiocinations méthodologiques, ou si elle n'était pas due, parfois, à ces illuminations spontanées qui se produisent dans les têtes bien organisées. Il avait souvent, même dans la conversation la plus unie, de ces éclairs qui sont l'indice de la magnifique faculté d'intuition.

Je n'en dirai pas davantage, Messieurs, sur l'activité scientifique de notre confrère ; après tout, il ne m'appartient pas d'en parler. J'ajouterai seulement que jamais savant n'a été plus consciencieusement attaché à sa tâche. Il a travaillé, peiné, creusé son sillon, avec une bonne foi et un courage extraordinaires, jusqu'au jour où il est tombé. Alors qu'il était en butte à toutes les disgrâces, presque aveugle, atteint d'une maladie dont le nom seul effraie et dont, averti par une fièvre continue, il n'ignorait pas le terme prochain, sans parler des tristesses poignantes et irrémédiables de son foyer, il se faisait lire, il étudiait, il raisonnait, il dictait : il y a une notule de lui dans le dernier numéro de notre *Bulletin* Du Cange, qui vient de paraître. Il est mort, en vérité, debout, parce que, quoi qu'il arrive, l'homme de devoir doit mourir ainsi, et parce qu'il était un homme de devoir. Je suis conduit par là à parler de sa physionomie morale.

Que dire de sa droiture ? Il était la rectitude même. A ce

Digitized by Google

point que, lorsqu'on ne le connaissait que de loin, on pouvait se figurer qu'il était, ou craindre qu'il fût, un peu tout d'une pièce ; que sais-je ? intransigeant ; quoi encore ? fanatique. Il y a des hommes de science qui sont ainsi, allant droit devant eux, sans tenir compte de choses et de ménagements auxquels on attache généralement, dans le monde, un grand prix. Cette impression du public est encore renforcée, quelquefois, par la nécessité où ces idéalistes sont, ou croient être, de défendre leur vie intérieure par une attitude assez distante. Or le fait est, Messieurs, que Louis Havet a toujours aimé et aimait encore, au déclin de son âge, la vérité et la justice avec l'ardeur qu'on a quand on est jeune. Voilà tout. La vie lui avait sans doute ôté des illusions, mais elle n'avait pas entamé, ni même terni, la sûreté et la fraîcheur initiales de son sens naturel du bien et du mal, non plus que son intrépidité, dans les rencontres, à soutenir l'un et à combattre l'autre. Et cela seul le singularisait.

Comme d'autres hommes de science que j'ai connus, il avait, d'ailleurs, une sensibilité exquise. Celle des lettrés se dépense, parfois, en littérature ; celle des savants proprement dits est, souvent, comme sublimée d'une manière extraordinaire. Je sais de Louis Havet des traits d'une délicatesse et d'une bonté hors de la commune mesure. Il avait été un fils admirable. Il fut l'ami le plus fidèle : les sentiments qu'il avait pour la mémoire d'Ernest Renan et de Gaston Paris, dont il avait toujours les portraits sur son bureau, étaient touchants. Il n'avait pas d'enfants, lui qui avait dit un jour que, plutôt que de n'en avoir pas, il aurait mieux aimé une douzaine, voire deux douzaines de filles. Mais il était étonnant avec les enfants des autres. Et pas seulement avec les enfants, mais avec tout ce qui est grâce et faiblesse, ou faiblesse tout court. Peu d'entre vous, peut-être, savent que, pendant la première partie de la guerre, il avait obtenu de l'autorité militaire que chaque jour, deux simples soldats convalescents des ambulances fussent autorisés à accepter chez lui une invitation à sa table ; pendant et après le repas, il causait avec eux, d'homme à homme ; il a prodigué ainsi à de très nombreux frères obscurs, anciens et futurs combattants pour le droit, le réconfort de sa cordialité. Il hospitalisait en même temps, suivant la saison, dans son modeste appartement du quai

Digitized by Google

d'Orléans ou dans son ermitage des coteaux de la Loire, près de Tours, des exilés du fait de l'invasion ; et, après la paix, il n'a pas discontinué cette charité agissante, qui transformait en vérité sa demeure en ce que les bonnes gens appellent une « maison du bon Dieu ». Je n'ai jamais connu personne qui, sans en parler jamais, pratiquât à ce degré la fraternité humaine.

J'ajoute, et je finirai par là, que cette haute vertu était tout à fait exempte de la sévérité protectrice ou glacée qui, sans empêcher de la respecter, la fait parfois redouter, la vertu. Il avait toujours été sociable, aimant à recevoir et à mettre en contact, à son foyer, tant qu'il en eut un, les maîtres et les étudiants, français et étrangers. Il était naturellement gai. Il avait de l'humour tranquille. Même il avait jadis aimé les jeux de mots déconcertants, plaisir acrobatique des intellects agiles qui sont professionnellement rompus à saisir des rapports imprévus : encore une idiosyncrasie de mathématicien. J'exprimerai toute ma pensée en disant que cet homme éminent, ce grand savant, ce stoïcien énergique couronnait tout cela par ceci de délicieux qu'il avait gardé, sous les cheveux blancs, quelque chose de la pureté de l'enfance et de la spontanéité de l'adolescence. Il avait des candeurs et des joies simples : il est un de nos rares contemporains qui se soient plu à pratiquer toute leur vie le vieil art charmant de composer lui-même, à la campagne, des bouquets avec les fleurs des champs et des jardins. Et il était encore, d'autre part, à soixante-quinze ans passés, accueillant et ouvert, comme quelqu'un qui a devant lui le vaste monde à explorer, aux manifestations les plus variées et les plus neuves de l'intelligence : j'ai eu l'occasion, en ces dernières années, de lui faire connaître des œuvres d'écrivains étrangers, d'une haute originalité, qui me paraissaient de nature à le distraire, et j'ai été, non pas surpris, mais émerveillé, de voir comment son esprit lucide réagissait à des formes d'art et de pensée inconnues de lui jusque-là.

Messieurs, la seule grande figure de nos annales que l'on puisse comparer à celle de Louis Havet, c'est celle d'Émile Littré. L'inconnu qui aura un jour l'honneur d'être le successeur de notre cher et vénéré confrère Havet, je prends la liberté de lui recommander la lecture de la très belle notice que Barthé-

Digitized by Google

lemy Hauréau a consacrée, en 1885, à notre confrère Littré. Et je ne saurais mieux faire moi-même que de terminer cette esquisse à peu près par les mots dont Hauréau s'est servi à la fin de son portrait de cérémonie : « Il nous a quittés, cet homme excellent, ce saint homme, après nous avoir donné, avec l'exemple du travail, du courage et de la simplicité durant tout le cours de sa vie, un inoubliable sujet d'édification. »

M. René Dussaud donne lecture du rapport suivant :

« La Commission de Syrie et Palestine propose à l'Académie d'attribuer une somme de 10.000 francs à M. Virolleaud, en tant que directeur de la Mission archéologique de Syrie. Cette somme doit être par moitié affectée aux fouilles de Souweida et à celles de Qanawat dans le Djébel ed-Druz, qui seront conduites par M. Dunand, attaché au Service des Antiquités de Syrie. »

La proposition est adoptée.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Le Président de la Société centrale des architectes demande à l'Académie de lui faire connaître celui des membres des Écoles françaises d'Athènes, de Rome ou d'Extrême-Orient, qui recevra en 1925 la grande médaille d'argent de la Société. — Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Le Secrétaire général du Congrès International de géographie du Caire prie l'Académie de se faire représenter à cette manifestation scientifique qui aura lieu du 1er au 9 avril prochain.

La Compagnie, sur la proposition de M. le Président, délègue à cet effet MM. Pelliot, Dussaud et Bénédite.

A propos de la correspondance, M. Edmond Pottier donne lecture d'une note de M. Charles Picard, directeur de l'École d'Athènes, ainsi conçue :

« Parmi les objets découverts à Mallia en 1924 [1] par MM. Char-

1. Par MM. J. Charbonneaux et F. Chapouthier, membres de l'École française d'Athènes.

Digitized by Google

bonneaux et Chapouthier, il faut signaler particulièrement trois armes d'apparat, d'une forme et d'un style intéressants. Elles n'appartiennent point à la même époque, bien qu'elles aient été trouvées dans la même salle du Palais que nous explorons depuis 1921.

L'une d'elles, découverte, sur le sol récent, dans un vase sans décor du type des « vases au lys » (M. M. III) de Cnossos, a été présentée déjà à l'Académie [1]; mais nous n'avions pu encore en montrer des photographies, le nettoyage étant inachevé.

C'est une hachette à un seul tranchant, ne rappelant donc qu'indirectement la *labrys* célèbre. Ce n'en est pas moins un objet unique. Le talon est sculpté en forme de *protomé* de lionne (voir à la page suivante), les deux pattes roidement étendues, selon l'attitude dite du « galop volant », ce qui confirmerait la date indiquée déjà par le vase recéleur. L'arme fut taillée dans un schiste brun foncé, et elle est ornée d'un fin décor ciselé, fait de spirales et de chevrons, rappelant notamment [2] celui d'une peinture du Palais de Tirynthe.

Vers l'ouest, le sol de la salle où fut faite la découverte — sol établi sur un remplissage de briques cassées et de pierrailles — s'était effondré, en sorte que, en fouillant au-dessous du niveau le plus récent, on a découvert encore une épée et un poignard de bronze, datant de la fin du Minoen ancien.

Le poignard n'avait plus sa poignée, dont il ne subsistait, collé sur la soie, qu'un fragment de feuille d'or, orné, à la manière des bracelets de Mochlos, de chevrons et de lignes parallèles, au repoussé. L'épée, longue de $0^m 98$ (lame 0,785 + poignée 0,12 + pommeau 0,075), à large lame, est d'un type nouveau, avec sa poignée recouverte d'une feuille d'or décorée comme celle du poignard, et fixée au moyen de clous de bronze à tête d'or; le pommeau, ovale, est taillé dans un cristal de roche merveilleusement transparent. »

L'ordre du jour appelle la présentation de deux candidats à la chaire de littérature latine du moyen âge au Collège de France.

Personne ne demandant la parole, il est procédé au vote.

1. Dans une communication de septembre 1924, d'après un croquis.
2. Cf. aussi un décor d'Orchomène en Béotie.

Digitized by Google

M. Edmond Faral est présenté en première ligne par 34 voix contre 1 à M. Pauphilet et 1 bulletin nul.

M. Albert Pauphilet est présenté en seconde ligne par 36 voix et 1 bulletin nul.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Morel-Fatio.

Le Président lit l'article 17 du règlement relatif à l'élection des membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats qui

Digitized by Google

sont, par ordre alphabétique, MM. Casanova, Enlart, Holleaux et Michon.

Au premier tour, il y 35 votants ; majorité absolue, 18 voix, M. Casanova obtient 7 voix ; M. Enlart, 11 voix ; M. Holleaux, 8 voix ; M. Michon, 9 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, même nombre de votants, même majorité. M. Casanova obtient 9 voix ; M. Enlart, 8 voix ; M. Holleaux, 15 voix ; M. Michon, 3 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, même nombre de votants, même majorité. M. Casanova obtient 12 voix ; M. Enlart, 15 voix ; M. Holleaux, 8 voix. — Pas de majorité.

Au quatrième tour, même nombre de votants, même majorité. M. Casanova obtient 9 voix ; M. Enlart, 23 voix ; M. Holleaux, 1 voix. — Il y a 1 bulletin marqué d'une croix.

M. Camille Enlart, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Pierre Montet rend compte de sa quatrième campagne de fouilles à Byblos [1].

M. René Dussaud présente une observation.

M. Antoine Thomas fait une communication sur un manuscrit inutilisé du *Liber de Monstris*.

COMMUNICATION

LES FOUILLES DE BYBLOS EN 1924,
PAR M. PIERRE MONTET

La quatrième campagne de fouilles a duré du 25 août à la fin de décembre. A la subvention de l'Académie s'ajoutait cette année la somme remise par le Louvre en échange de quelques-uns des objets découverts en 1923. Le Haut-Commissariat a, comme toujours, aidé notre mission. Un détachement de tirailleurs sénégalais a travaillé à Gebeil d'un bout à l'autre de la campagne. Le réparateur du musée

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

de Beyrouth, M. Martinet, nous a assisté pendant plusieurs semaires et a réparé sur place un grand nombre d'objets. Enfin, M. Dunand, ancien pensionnaire de l'École archéologique de Jérusalem, qui me secondait depuis le début, s'est chargé après mon départ de Syrie, le 24 novembre, de terminer l'exploration du tombeau IX. Nous avons ainsi pu attaquer sur plusieurs points le plateau sur lequel est bâtie l'ancienne Gebal.

I. — *Nécropole royale.*

Quatre grands tombeaux ont été découverts et explorés. Les tombeaux VI, VII, VIII ne sont séparés que par une étroite banquette de rocher. Le tombeau IX se trouve à égale distance de ce groupe de tombeaux et du tombeau d'Ahiram (n° V).

Tous ont été violés et probablement à la même époque que le tombeau d'Ahiram. Un tonnelet, un fragment de vase décoré de lignes noires, un bec de vase en forme de tête d'oiseau, trouvés dans les puits VI et VII, se distinguent nettement des objets qu'ont fournis les tombes elles-mêmes, tandis qu'ils peuvent être mis à côté des fragments attribuables au VII^e^ siècle recueillis dans le puits V. Ces fragments n'ont pu être introduits dans les puits que lorsqu'on les a rebouchés, une fois les chambres pillées. Comme nous n'avons trouvé ni dans les puits, ni dans les chambres aucun fragment de date plus récente, il y a tout lieu de croire que les tombes royales ont été dévastées au VII^e^ siècle.

La disposition des tombeaux a beaucoup facilité le pillage. Le sous-sol du plateau est formé par un banc de rochers, épais de 6 à 8 mètres, qui repose sur une couche d'argile. Seul de tous les tombeaux connus, le tombeau IV est taillé en plein rocher. Les tombeaux I, II et III atteignent la couche d'argile. Les nouveaux puits, plus larges et plus profonds que les anciens (le puits VII a 5 m. de large sur 5 de long)

Digitized by Google

traversent le rocher de part en part. La chambre est taillée dans l'argile ; c'est la face inférieure du banc rocheux qui en forme la voûte. Le sol est durci par un lit de cailloux et l'on a bâti sur les quatre côtés un mur de pierres sèches pour retenir la boue, mais cette protection était très imparfaite. Aussi avons-nous trouvé toutes ces chambres remplies jusqu'en haut de boue et d'éclats de rochers. Les voleurs n'ont pas eu besoin de découvrir l'entrée de tous les puits et de les vider ; ils n'ont vidé que V, VI et VII et ont cheminé par-dessous le roc, à la recherche des autres chambres. Cette circonstance explique que M. Dunand a pu trouver à l'entrée de la chambre IX des fragments de deux vases d'albâtre qui se raccordaient avec des fragments du tombeau VIII.

Ces carriers, qui pour s'éviter la peine de creuser dans le rocher, ont taillé dans la boue le tombeau de leur roi, étaient assurément de médiocres ouvriers. Ils n'ont pas su dresser convenablement les parois du puits. Seule la paroi de la porte a été taillée jusqu'au bout. Dans les puits VI et VIII, une large banquette adhère encore à la paroi opposée à la porte et diminue presque de moitié la surface du puits. Les chambres ne forment pas un carré ou un rectangle parfait et ne sont presque jamais dans l'axe du puits. Les tombeaux I à IV, si on les compare aux hypogées égyptiens, apparaissent déjà comme des ouvrages barbares, mais ils sont bien plus soignés que les nouveaux et ce défaut devra être retenu quand il s'agira de les dater.

Seul le tombeau VII possédait un sarcophage de pierre : une simple cuve rectangulaire posée sur des dalles ; un couvercle taillé en voûte, muni à chaque extrémité de deux tenons cylindriques. Le couvercle ne s'emboîte pas dans la cuve et tient par son propre poids. Un sarcophage du même type et très soigné, occupait le fond de la chambre V, derrière le sarcophage orné de bas-reliefs et d'inscriptions du roi Ahiram, mais le sarcophage du tombeau VII, avec ses

Digitized by Google

dimensions inégales et ses parois à peine dressées, paraît être l'ouvrage de tailleurs de pierre aussi inexpérimentés que les carriers qui ont creusé les puits.

A l'intérieur, nous avons trouvé les ossements du roi mélangés à un grand nombre de plaquettes d'os ou de faïence, quelques-unes ayant conservé un vernis bleu ou blanc. D'après leur forme tantôt rectangulaire et tantôt arrondie, et leur nombre, M. Dunand a pensé avec beaucoup de vraisemblance qu'elles représentaient un disque ailé ornant le dessus d'un cercueil de bois renfermé dans la cuve. En outre, nous avons recueilli des perles d'améthyste, des perles, des anneaux, des coulants, une plaquette en or et un minuscule faucon en améthyste, tournant la tête de côté, qui est une petite œuvre d'art. Très probablement ce faucon faisait partie d'un bijou exécuté en Égypte et envoyé à Byblos par le Pharaon, mais nous savons aussi que les orfèvres et les lapidaires giblites imitaient avec adresse les productions égyptiennes.

Hors du sarcophage il n'y avait que des tessons de poterie, une anse de jarre en terre noire lustrée figurant un cordon et plusieurs fragments en mauvais état d'un vase *ḥs* à pied, en pâte tendre recouverte d'un vernis blanc. Des vases de même forme et de la même matière ont été trouvés et toujours en mauvais état dans les tombeaux II, III et V. Sur un des nouveaux fragments on distingue un rang de palmes et dans le haut d'une colonne d'hiéroglyphes la lettre *ś* et le déterminatif des noms propres suivis de signes peu lisibles.

Les tombeaux VI, VIII et IX ont fourni des jarres et des assiettes en poterie, plusieurs vases d'albâtre : l'un d'eux est de forme globulaire, les autres plus allongés, caractérisés par le coussinet de la base et un large col très évasé orné à l'extérieur de sillons parallèles ; puis des fragments de plusieurs vases en pâte couleur d'outremer. Un petit vase et une statuette de singe en la même matière proviennent

Digitized by Google

du temple, mais cette céramique n'était pas représentée dans les tombeaux I-IV. Le tombeau VI contenait une théière dont il ne reste que le pied, le tombeau VIII une coupe munie de deux longues anses droites. Deux fragments du tombeau IX sont bien plus intéressants puisque chacun d'eux porte un cartouche entourant des hiéroglyphes parfaitement lisibles :

Ḥəṯi ʿ n Kpni Ỉb
« Le prince de Gebal, Abi »

Ỉb-šmu uḥm ʿnḫ
« Abi-Chemou, renouvelé de vie ».

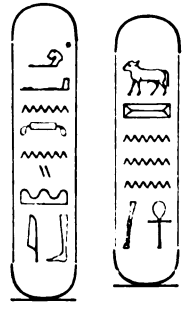

Ce dernier personnage porte le même nom que celui de ses ancêtres qui a été enterré dans le tombeau I [1]. Abi est également un nom connu, mentionné dans les lettres de Tell el Amarna [2] et fort répandu en Égypte à toutes les époques.

D'où vient que ces deux noms différents se lisent sur des fragments de vases trouvés dans le même tombeau. Voici, en commençant par la moins vraisemblable, les hypothèses qui peuvent être envisagées :

1° Il y aurait eu deux rois enterrés dans la même tombe. C'est peu probable ;

2° Un seul des deux fragments serait à sa place ; l'autre aurait été apporté du tombeau voisin. Nous avons déjà dit que des fragments d'albâtre ont été transportés d'un tombeau dans l'autre ;

3° Le roi enterré dans le tombeau IX aurait eu deux

1. Ed. *Syria*, IV, 340.
2. Ed. Knudtzon, 138, 8 ; 57 ; 107 (Communication de M. Dussaud).

Digitized by Google

noms : Abi-chemou et Abi. M. Dussaud considère Abi-chemou comme l'abrégé d'une petite phrase telle que « beau est le nom de mon père », dont le verbe est tombé. Abi serait le diminutif d'un diminutif. En Égypte, sous l'ancien Empire, et même plus tard, nombreux ont été ceux qui portaient deux noms : Kagemni, surnommé Memi, Ameni-Amenemhat ;

4° Les cartouches conservés sur les deux fragments ont peut-être fait partie d'une phrase dont les autres mots sont perdus. Il est possible de supposer qu'un des deux personnages était fils de l'autre. C'est ainsi que sur la harpè du tombeau II, nous lisons que Yp-chemou-abi était fils d'Abi-chemou et sur le sarcophage du tombeau V qu'Ahiram a eu pour fils Ito-Ba'al. Mais cette hypothèse est présentement invérifiable.

Comment déterminer, puisque nous n'avons aucun nom de Pharaon, l'âge de cette nécropole ? Nous disposons d'un excellent point de repère avec le nom de Gebal qui s'écrit au tombeau IX suivant l'orthographe nouvelle *Kapni* dont l'apparition est bien datée du milieu de la XII^e^ dynastie. Les tombeaux I à IV étant contemporains du dernier tiers de cette dynastie, il faut bien conclure que les tombeaux VI-IX sont postérieurs, mais probablement d'assez peu de temps. Ils peuvent avoir été construits sous la XIII^e^ ou la XIV^e^ dynastie, dynasties peu glorieuses pendant lesquelles l'Égypte se montra incapable d'envoyer des expéditions au loin. Ainsi s'expliqueraient l'absence presque complète d'objets égyptiens dans les tombeaux et la laideur des tombeaux et du sarcophage. La civilisation à Byblos était un cadeau de l'Égypte et lorsque celle-ci renonçait aux expéditions lointaines, les Giblites retournaient à la barbarie. On observera que les rois de Byblos restent fidèles à certaines traditions de l'âge précédent. Ils continuent à employer la langue égyptienne et l'écriture hiéroglyphique, à porter le titre de prince et à entourer leur nom du cartouche.

Digitized by Google

II. — *Nécropole archaïque.*

Entre les tombeaux II, III, IV et le mur des Croisés une assez longue bande de terrain restait à explorer. Quelques gros blocs, à plusieurs mètres du tombeau IV, semblaient annoncer un nouvel édifice. En réalité, ils se rattachaient au puissant dallage des puits III et IV. Au delà, nous n'avons trouvé qu'un énorme talus en pierres irrégulières par lequel les anciens avaient prolongé la surface du plateau pour construire, dominant la mer, un édifice dont j'ai retrouvé en partie le dallage et un large escalier de trois marches qu'enjambe actuellement le mur des Croisés. Si l'on trouve jamais un second escalier, il sera tentant d'identifier notre édifice avec le temple au bétyle figuré sur la monnaie de Macrin, temple qu'on abordait de deux côtés par un escalier, mais les recherches sont gênées par le mur des Croisés, les maisons et les arbres. Cependant, j'ai pu constater que l'édifice occupait une assez grande surface et que la colonnade corinthienne découverte et relevée en 1922 le réunissait au temple de la Ba'alat Gebal situé plus en arrière.

Le soubassement dont je viens de parler a écrasé sous son poids des petites tombes creusées dans le rocher à une faible profondeur. Une seule, au pied du tombeau III, est à peu près intacte. C'est une cavité informe dont l'entrée est bouchée par deux dalles. Nous en avons retiré une grande urne funéraire en terre cuite pourvue de trois anses triangulaires près du col et de trois anses surbaissées près du fond plat. Elle a été modelée à la main et non au tour et la terre en est grossière, mêlée de grains de sable. Deux urnes plus petites ont été plus maltraitées. Huit cruches à une ou deux anses et une assiette sont en bon état. Une de ces cruches est décorée de hachures vers le bas du col. Toutes ces poteries sont faites à la main avec une terre rouge grossière, et très gauches de forme.

Digitized by Google

Une tombe de Byblos avait déjà fourni des poteries semblables. En 1922, lorsque M. Virolleaud a nettoyé le couloir souterrain qui part de l'hypogée I, il a rencontré une cavité qui semblait prendre jour sur le couloir et en a retiré des poteries faites à la main et décorées de hachures. En réalité, ceux qui ont creusé le couloir, au temps du roi Yp-chemou-abi, ont éventré sans le vouloir une tombe plus ancienne. J'en ai découvert, à l'opposé, la véritable entrée, qui est aussi fermée par deux dalles.

Cette nécropole est évidemment antérieure au Moyen Empire égyptien, mais je la crois antérieure à l'Ancien Empire lui-même, car les Pharaons de cette époque qui ont fait déposer dans le temple tant d'offrandes ont certainement envoyé aussi aux rois du pays des cadeaux funéraires et les trouvailles faites dans le temple montrent qu'à Byblos le tour à potier était connu dès la V^e^ dynastie.

III. — *Tombeaux de particuliers.*

Pendant l'été de 1914, l'orphelinat arménien qui est installé au bord de la mer, contre le flanc sud du plateau de Gebal, a fait exécuter des agrandissements au cours desquels fut découverte une tombe dont le mobilier a été mis en lieu sûr par le soldat Collin, chargé par le général Weygand de garder les antiquités de Gebeil. La pièce la plus intéressante est un vase qui a la silhouette générale des vases *ḥs* de l'Égypte, mais qui est taillé dans le corps d'un poisson. Une coupe est pourvue en guise d'oreilles de deux têtes de vache et une assiette d'une tête d'oiseau. Signalons encore un broc en terre jaunâtre dont la panse est décorée de deux calices de lotus et un broc en terre noire lustrée divisé en segments alternativement lisses et gravés de petits traits.

M'étant convaincu que cette tombe n'était pas isolée, je fis entreprendre des travaux qui amenèrent rapidement la

Digitized by Google

découverte d'une autre tombe. Son mobilier consiste principalement en jarres, brocs et assiettes parmi lesquelles se trouvent des formes inédites. Je signalerai seulement un rhyton en terre vernissée rouge clair, dont le double bec cylindrique orné de traits noirs et de deux yeux sculptés, reproduit une tête de porc. En outre, la tombe a fourni des haches votives, des pointes de lance et des lames de poignard en bronze. Ce mobilier est trop modeste pour avoir été celui d'un roi. Faute de document écrit, il est difficile d'assigner à cette nouvelle nécropole une date précise. Je la crois à peu près contemporaine des tombes royales découvertes cette année ou à peine plus récente.

IV. — *Temple de la Ba'alat Gebal.*

En fouillant aux alentours du tombeau IX, nous avons fini par nous rapprocher du temple de la Ba'alat Gebal découvert en 1921 et 1922. Parmi les objets recueillis dans ces parages je citerai un scarabée de cristal, de minuscules assiettes de poterie et une situle de bronze décorée de personnages malheureusement peu distincts. Un collectionneur du pays, M. v. Heidenstam, dont la collection est destinée au musée de Beyrouth, a pu se procurer une demi-douzaine de scarabées du type hyksos qui m'avaient été dérobés en 1922 et une portion d'un disque d'offrandes en albâtre où on lit à l'intérieur d'un cartouche le nom de Pépi, accompagné de l'épithète « fils d'Hathor, dame de Denderah » qui est propre à Pépi Ier.

Tels sont les résultats d'une campagne qui s'est poursuivie avec acharnement pendant quatre mois. Si j'ai pensé à plusieurs reprises que le site était épuisé, la trouvaille de deux noms royaux dans le tombeau IX m'a rendu plus optimiste. Même si les tombes royales qui restent à découvrir ont toutes été violées, on peut encore y trouver des documents de valeur.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. Édouard Naville, son étude intitulée : *L'Age du cuivre en Égypte* (extrait de la *Revue archéologique*, 1924).

M. Gustave Schlumberger fait hommage d'une brochure intitulée : *Quatre-vingtième anniversaire de M. Gustave Schlumberger, Souvenir de la cérémonie du 30 novembre 1924.*

M. Henry Omont offre son étude sur les *Manuscrits illustrés de l'Apocalypse, aux IX^e et X siècles* (extrait du *Bulletin* de 1922 de la Société française de reproductions de mss. à peintures).

Il dépose ensuite sur le bureau, au nom de l'auteur, M.E.A. Lowe, un volume intitulé : *Codices Lugdunenses antiquissimi, Le* Scriptorium *de Lyon, la plus ancienne école calligraphique de France*, Lyon, 1924, in-4°, 52 pages, avec 37 et 2 planches en phototypie).

« Déjà célèbre au temps de Pline le Jeune comme centre intellectuel, illustrée dès les premiers siècles de l'introduction du christianisme en Gaule par Eucher, Syagrius, Sidoine Apollinaire, la ville de Lyon possède encore plusieurs manuscrits en onciale et semi-onciale, du v^e au viii^e siècle, restes vénérables de son antique bibliothèque capitulaire. Ces manuscrits viennent de faire l'objet d'une étude particulièrement pénétrante de la part d'un savant américain, professeur à l'Université d'Oxford, M.E.A. Lowe, dont le nom est déjà connu par diverses publications paléographiques. Après les travaux de Léopold Delisle, Traube, MM. Chatelain, les D^rs Tafel et Zimmermann, ce n'est pas un des moindres mérites de la récente publication de M. Lowe de présenter des remarques paléographiques nouvelles, qui lui ont permis d'attribuer une origine lyonnaise à toute une suite de manuscrits en onciale, aujourd'hui conservés encore à Lyon ou dispersés dans différentes villes. Une dissertation préliminaire contient l'exposé de la doctrine paléographique de M. Lowe ; elle précède la description minutieuse d'une trentaine de manuscrits et les planches de l'album contiennent des spécimens judicieusement choisis d'écritures du v^e au ix^e siècle. La publication fait également honneur à l'imprimerie Protat et à la libéralité des Amis de la bibliothèque de Lyon. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 13 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Franz Cumont adresse à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante :

« Dans une notice communiquée en 1922 à l'Académie des Inscriptions [1], j'ai essayé de réunir les renseignements que Pascal Fourcade, le plus ancien explorateur de la Paphlagonie et du Pont, nous avait transmis sur les antiquités de ces pays. Une biographie plus complète de ce premier et unique consul de France à Sinope vient d'être publiée par M. Henri Dehérain [2], qui a été assez heureux pour retrouver, parmi d'autres documents inédits, le mémoire que le voyageur consacra aux bains de *Kavsa*, les anciens Thermes des Phazimonites. Il en vit, en septembre 1806, un grand nombre de débris de marbre réemployés dans les constructions turques et aussi beaucoup d'inscriptions [3], mais son mémoire ne donne malheureusement d'indication plus précise que sur deux de ces textes :

« L'inscription grecque la plus intéressante parle d'un certain Lélius Lépidus, astynome, qui rétablit à ses frais un aqueduc et le pavement des thermes. » La pierre est perdue, mais je conjecture qu'au lieu de Λαίλιος, il faut lire Λ(ούκιος) Αἴλιος. La famille de cet astynome aurait reçu le droit de cité d'un membre de la *gens Aelia*. Un Σ]ε̣ίλιος Σεξτ]ε̣ίλιος Λέπιδος est nommé à Kavsa dans une dédicace à Esculape et aux Nymphes [4], mais il ne peut guère être le même personnage que notre Lépidus.

Fourcade donne la copie partielle d'une autre inscription qu'il trouva « servant de base au morceau de bois qui soutenait le toit de paille d'une chaumière ». Elle était gravée « sur une

1. *Comptes rendus*, 1922, p. 308 ss.

2. H. Dehérain, *Les premiers consuls de France sur la côte septentrionale de l'Anatolie*, dans *Revue de l'histoire des colonies françaises*, t. XVII, 1924, p. 301-380.

3. Dehérain, p. 335.

4. Anderson, Cumont, Grégoire, *Rec. des inscr. du Pont*, n° 24.

Digitized by Google

longue pièce de marbre grisâtre, veiné de blanc. Le haut portait des guirlandes et une figure de femme, la tête abîmée..., la draperie mieux conservée et d'assez bon goût. »

NIMPHIS SALVTIFERIS
.....
VE.. VS ACKLEPIADES
ΔΔ.....S

Fourcade a cru que ΔΔ remplaçait le D. D. latin et signifiait *dedicaverunt*. Mais que vient faire alors le sigma final? Il est plus probable que le texte était bilingue et qu'il reprenait : Νύμφαις ὑγιειναῖς ou ὑγιάταις.

Nous savions déjà qu'un culte était rendu aux Nymphes, près des sources bienfaisantes de Kavsa [1], mais l'épithète latine que portent ici les déesses est un synonyme très rarement employé dans les inscriptions de *salutaris* [2]. Le nom du consécrateur peut être *Ve*[*di*]*us* ou *Ve*[*lei*]*us*. Le personnage est inconnu. »

M. Pierre Paris rend compte de la cérémonie organisée à Madrid, en l'honneur de feu notre confrère Alfred Morel Fatio et où il représentait la Compagnie.

M. Virolleaud fait connaître que l'État de Damas a mis à la disposition du Service des Antiquités, une somme de cent mille francs qui doit servir à consolider les ruines de Palmyre.

M. Gabriel, désigné antérieurement par l'Académie, peut dès maintenant se mettre à l'œuvre.

M. Virolleaud transmet, d'autre part, un rapport de M. Maurice Dunand sur les recherches qu'il a effectuées à Bostan-ech-Cheikh, sur l'emplacement du temple d'Echmoun. — Renvoi à M. Dussaud.

M. Henri Goelzer fait une communication sur un passage d'Apulée peu intelligible et dont il propose une restitution.

1. *Inscr. du Pont*, nos 24-26.

2. Dédicace, *Herculi salutifero*, CILIII, 1572 = Dessau, *Inscr. sel.* 3437. — *Salutifer* appliqué à Esculape ou plutôt à son serpent : Ovide, *Met.*, XV, 744. Cf. Stace, *Silves*, III, 4, 25.

Digitized by Google

« Dans Apulée, *Met.* VIII, 1, 3, la vulgate porte :

Erat in proxima ciuitate iuuenis, natalibus praenobilis, loco clarus et pecuniae simul satis locuples, sed luxuriae popinalis, etc.

Mais ce texte a été arrangé, à la Renaissance; car on lit dans le ms. F (*cod. Mediceus*, Bibl. Laurent., 68,2) :

Erat in proxima ciuitate iuuenis natalibus praenobilis, quo clarus eo pecuniae fuit satis locuples, sed luxuriae popinalis, etc.

Tous les critiques, même le plus récent, M. D. S. Robertson (*The manuscripts of the Metamorphoses of Apuleius*, Classical Review, 1924), qui a attaché son nom à une révision attentive et fructueuse des mss. d'Apulée, s'accordent à reconnaître que cette lecture est certaine, mais, en même temps, à dire qu'elle est inexplicable : aussi le dernier éditeur R(udolph) Helm a-t-il marqué ce texte de la *crux philologorum*. Ce n'est pas que l'on n'ait essayé d'en restituer la teneur primitive. Depuis Beroald, qui prétendait que dans les mss. on lisait *equo* (et non *quo*), et qui l'interprétait sans doute comme le synonyme de la formule *equo* (*publico*) *honoratus* ou *exornatus* (Inscr.) « chevalier à brevet », les divers éditeurs ont proposé diverses corrections : ainsi, à la place de *quo* (attesté par *f* et par φ [*Laurentianus* 29,2], qui en est la copie directe), Hildebrand a conjecturé *eloquio*, van der Vliet *qui eo*, et Helm *atque* [1] ou *formaque*; au lieu de *eo* (garanti par l'accord de tous les mss.), on lit *et* dans la vulgate, et Helm conjecture *co*<*pia*> mais sans l'admettre dans son texte; au lieu de *fuit* (également attesté), van der Vliet a conjecturé *fuerat*, Colvius (Leyde, 1588, Plantin) *simul*, et Leo *auitae*; Helm propose de supprimer purement et simplement *fuit*, le prenant pour une addition à *erat*, ou pour une faute issue de la répétition maladroite de *satis*; enfin Hildebrand, sans raison sérieuse, substitue *luxurie popinali* à *luxuriae popinalis* [2].

1. Renvoyant à *Met.* VII, 6 : clarus atque conspicuus...

2. Hildebrand prétend qu'on ne trouve jamais le génitif de qualité construit indépendamment d'un substantif, mais il oublie que ce génitif peut être attribut et se rattacher au verbe « être » exprimé ou sous-entendu.

Digitized by Google

Si nous négligeons la correction malencontreuse de Hildebrand, il résulte des autres conjectures, proposées par les divers critiques ou éditeurs, que tous ont été arrêtés par deux difficultés : il leur a d'abord paru choquant que *erat* fût suivi de *fuit*, sans prendre garde que ce tour est constant chez les écrivains qui se rattachent à l'école dont Apulée est, après Tacite, un des plus éminents représentants et qui, au lieu de la symétrie, recherche la variété comme un effet de style ; de plus, on sait assez que, contrairement à ce qui a lieu en français, le latin préfère à l'imparfait d'état le parfait-aoriste dans les descriptions et dans les portraits. L'autre difficulté, la plus grave évidemment, se trouve dans la corrélation inexplicable *quo*... *eo* : assurément Apulée n'a pas voulu dire que la richesse de Thrasylle était en raison directe de son illustration ; mais il a entendu probablement signifier que comme ce personnage était de haute naissance, il était par cela même assez riche : car c'est une idée familière au peuple de tous les temps que la noblesse ne va pas sans richesse. Je crois donc que *quo* doit être maintenu dans le texte, avec le sens de *unde*, « et par là, et par suite », qu'il a couramment dans l'ancien latin, et qu'il n'a jamais perdu complètement[1] ; d'ailleurs on sait que le style d'Apulée est, pour le vocabulaire, une sorte de mosaïque ou de marqueterie, dans laquelle l'ancien latin a sa place, à côté des expressions ou constructions poétiques, des mots de l'usage courant et des néologismes. Quant à *eo*, je crois qu'il faut le remplacer par *et*, comme l'avaient déjà vu, mais sans donner d'explication, les humanistes de la Renaissance. La confusion de *eo* et de *et* est possible, car dans la minuscule lombarde (ou bénéventaine), le mot *et* se présente souvent de telle manière que le *t* (ꝛ) peut être aisément confondu avec un *o* : or le ms. F, qui est notre unique autorité pour les œuvres d'Apulée et qui est du XI^e^ siècle, apparaît comme étant la copie d'un ms. de même écriture, bien que remontant à un exemplaire du IV^e^ siècle. Mais même si cet argument d'ordre paléographique nous faisait défaut, nous pourrions expliquer, par une raison psychologique, l'origine de l'er-

1. Entre autres exemples, voy. Tac., *Ann.* 3, 57,1 : « Praeceperant animis orationem patres : *quo* quaesitior adulatio fuit, les sénateurs avaient prévu sa requête ; aussi l'adulation n'en fut que plus raffinée. »

Digitized by Google

reur du copiste : dans son *Manuel de Critique verbale*, monument d'érudition et de science, mon maître, M. Louis Havet, notre regretté confrère, a montré que c'était, dans la méthode, un des éléments dont il fallait tenir le plus grand compte pour la restauration des textes. La corrélation *quo... eo...* étant des plus fréquentes dans la latinité de tous les temps (*quo doctior eo modestior fuit*, etc.), on peut aisément concevoir qu'un copiste ait cru la trouver là où elle n'était pas de mise.

Je lis donc :

Erat in proxima ciuitate iuuenis natalibus praenobilis, quo clarus et pecuniae fuit satis locuples, sed luxuriae popinalis, etc. « Il y avait dans la ville voisine un jeune homme très noble de naissance; aussi (*litt.* grâce à quoi) il fut illustre et assez bien muni d'argent, mais c'était un pilier de cabaret qui passait ses nuits et la moitié de ses jours à s'escrimer avec des *brocs* et des filles. »

M. Théodore Reinach présente une observation.

M. René Dussaud explique un nouveau texte phénicien archaïque gravé sur le buste d'une statue égyptienne, qu'on avait suspecté jusqu'ici ou tenu pour carien. Sauf à la fin de la première ligne, les restitutions n'offrent aucune incertitude :

1. *Statue qu'a faite Eliba'al, roi de Gebal, en consé*[*cration*
2. *à Ba*]*'alat-Gebal pour lui-même. Qu'elle prolon*[*ge les jours*
3. *d'E*]*liba'al et ses années* (*de règne*) *sur* [*Gebal.*

Comme l'attestent les inscriptions hiéroglyphiques publiées dès 1895 par M. Wiedemann [1], la statue figure Osorkon I. La dédicace signale donc qu'une statue de ce pharaon a été érigée par le roi de Byblos, Eliba'al, pour qu'elle lui serve d'intercesseur auprès de la grande déesse locale. C'est la statue vivante et parlante qui devait prononcer la seconde phrase, véritable formule liturgique qui se retrouve quelques siècles plus tard sur la stèle de Byblos [2].

M. Dussaud insiste sur le triple intérêt épigraphique, historique et archéologique de ce monument qui vient d'entrer dans les collections du Louvre. On doit observer que la lecture de

1. Wiedemann, *Recueil de travaux*, XVII (1895), p. 14.
2. *Corpus Inscript. semit.*, I, 1.

Digitized by Google

cette inscription phénicienne, comme d'ailleurs du texte d'Abiba'al signalé l'an dernier [1], n'a été possible que grâce à la découverte, par M. Montet, du sarcophage d'Ahiram et de son inscription. Rien n'atteste mieux les progrès apportés dans ces études par les fouilles de Byblos dont l'Académie des Inscriptions a pris l'initiative et assumé la charge.

Il devient urgent de procéder à l'expropriation des terrains qui recouvrent le grand temple et qui doivent livrer non seulement des dépôts rituels, mais aussi toute une collection d'effigies pharaoniques.

M. Georges Bénédite présente une observation.

Le Président propose à l'Académie de s'associer au vœu formulé par M. Dussaud.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom du professeur Edward Chiera, de l'Université de Pennsylvanie, un volume dont il est l'auteur intitulé : *Sumerian religious texts*, qui forme le tome I des *Babylonian Publications* du *Crozer theological seminary* (Philadelphie, 1924).

M. Homolle offre au nom de M. de La Roncière, conservateur des Imprimés de la Bibliothèque nationale, la *Carte de Christophe Colomb* (Paris, Champion, 1924).

« Il existait depuis longtemps à la section de géographie une mappemonde manuscrite classée comme document portugais du XVI^e^ siècle. Sous ce déguisement, M. de La Roncière a cru reconnaître la carte originale dressée et utilisée par Christophe Colomb.

La figuration du Cap de Bonne Espérance, l'absence des Antilles resserrent la date entre 1488 et 1493. L'emploi de la langue italienne et une vignette fort exacte du port de Gênes, prouvent que l'auteur était italien et génois.

La personnalité de Colomb se révèle : 1° par une vignette de

1. *Comptes rendus Acad.*, 1924, p. 33-34 ; cf. *Syria*, 1924, p. 145.

Digitized by Google

Santa Fé, quartier général des Majestés catholiques devant Grenade où il leur présenta ses projets de voyage, avec une carte peinte de sa main ; 2° par le système de projection et la nomenclature géographique, qui sont conformes à ses habitudes ; 3° par une phrase textuelle de Colomb qu'authentique encore un solécisme dont il est l'auteur.

Ces faits établis, la carte résoudrait définitivement deux questions capitales : l'objectif de Colomb et la direction suivie par lui. Les Sept îles, dont le nom fut heureusement ravivé sur le document original, à l'ouest du continent africain, démontrent que la terre cherchée était l'Antilia et non les Indes. »

M. Paul Monceaux présente à l'Académie, de la part de M. le chanoine Bayard, professeur à l'Université catholique de Lille, le premier volume d'une édition de la *Correspondance* de saint Cyprien (Paris, 1925. Société *Les Belles-Lettres*).

« M. Bayard, auteur d'une thèse estimée sur *Le Latin de saint Cyprien* (Paris, 1902), était particulièrement qualifié pour publier dans la Collection « Guillaume Budé » la correspondance du grand évêque de Carthage. Conformément au plan adopté pour la Collection, l'ouvrage comprend une Introduction, le texte critique et la traduction. L'*Introduction* renferme une biographie sommaire de Cyprien, une rapide histoire du texte, manuscrits et éditions, une vue d'ensemble sur la formation et le contenu du recueil de lettres, enfin un tableau chronologique des ouvrages. L'établissement du texte n'allait pas sans difficultés, en raison des erreurs commises antérieurement dans le classement des manuscrits ; tout en suivant d'ordinaire l'édition Hartel, le nouvel éditeur a pu améliorer sur bien des points le texte usuel. Dans la traduction, il s'est attaché, et il a généralement réussi, à être exact sans être lourd, ce qui est rare aujourd'hui. Le présent volume contient 39 lettres, environ un tiers de la correspondance. Quand la publication sera terminée, les initiés disposeront d'un précieux instrument de travail. Quant aux profanes, ils pourront se donner le plaisir de découvrir à leur tour, et sans fatigue, la correspondance de saint Cyprien. »

M. Henri Cordier a la parole pour un hommage :

« Au nom de l'auteur, notre dévoué bibliothécaire, M. Henri Dehérain, j'ai l'honneur de vous remettre un nouveau travail de lui sur les *Premiers Consuls de France sur la côte septentrionale de l'Anatolie créés en 1802*. On sait que M. Dehérain s'est fait une spécialité de l'histoire de nos agents dans le Proche-Orient, Ruffin,

Digitized by Google

l'excellent premier drogman de notre ambassade à Constantinople, en tête ; grâce à l'examen des archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, des papiers de Ruffin conservés à l'ambassade de France en Turquie, M. Dehérain fait revivre de fidèles agents que, faute de documents, on a une tendance à ne pas rendre justice à leur zèle, à leur activité, à leur intelligence. Aujourd'hui il traite de Louis Allier, plus tard Allier de Hauteroche, nommé vice-consul à Héraclée ; de Pascal Thomas Fourcade, nommé consul général à Sinope, et de Pierre Dupré, vice-consul à Trébizonde. Nous devons féliciter M. Dehérain du nouveau chapitre qu'il nous apporte pour l'histoire de nos relations avec l'Asie mineure. »

SÉANCE DU 20 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Camille Enlart en remplacement de M. Morel-Fatio.

Lecture est donnée du décret. Le Secrétaire perpétuel introduit ensuite M. Enlart et le présente à l'Académie.

Le Président adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

A propos de la correspondance, M. Salomon Reinach communique, au nom de MM. Capitan et Peyrony, une notice accompagnée de photographies, annonçant la découverte de reliefs sur deux blocs calcaires du *Fourneau du Diable*, commune de Bourdeilles (Dordogne) [1].

M. N. Jorga présente, comme président de la Commission des Monuments historiques de Roumanie, un compte rendu des travaux exécutés par cette Commission, au cours de l'année passée [2].

MM. François Delaborde, René Cagnat et Salomon Reinach présentent des observations.

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

M. Léon Rey, chef de la Mission archéologique française en Albanie, donne lecture de son rapport sur les fouilles exécutées à Apollonie durant l'été 1924. Cette première campagne a eu pour résultat la mise au jour de deux maisons importantes alignées sur une des grandes voies de la ville. Elles sont toutes deux de type hellénistique. Mais l'une d'entre elles semble bien représenter un remaniement d'un édifice antérieur, remontant au IV^e^ siècle, et peut-être au V^e^ siècle.

MM. Salomon et Théodore Reinach, Edmond Pottier, René Cagnat et Gustave Fougères présentent des observations.

COMMUNICATIONS

LES RELIEFS SOLUTRÉENS DU FOURNEAU DU DIABLE, COMMUNE DE BOURDEILLES (DORDOGNE), PAR LE D^r^ L. CAPITAN ET D. PEYRONY.

En dehors des petites statuettes en calcaire découvertes par de Ferry à Solutré, mais qui pourraient être aussi bien magdaléniennes que solutréennes, puisque les deux niveaux existent dans le gisement et qu'à ce moment-là on ne les avait pas distingués, on ne connaissait pas encore d'œuvres d'art pouvant être attribuées d'une manière certaine au Solutréen. Jusqu'ici on tenait l'homme de cette époque pour un habile artisan, taillant admirablement le silex, mais pour un mauvais artiste.

Cependant il nous avait paru toujours surprenant que le Solutréen, intercalé entre deux périodes artistiques (l'Aurignacien et le Magdalénien), n'ait pas subi l'influence soit de l'une, soit de l'autre, peut-être des deux. Nos premières recherches dans un gisement à peu près vierge viennent de confirmer notre hypothèse. Il s'agit de la découverte au Fourneau du Diable, commune de Bourdeilles (Dordogne), de reliefs gisant au sein de la couche archéologique.

Digitized by Google

C'est le résultat très résumé de nos travaux et de nos observations que nous avons l'honneur de présenter.

Topographie des lieux. — En sortant du bourg de Bourdeilles, par le pont sur la Dronne, et prenant ensuite la route de Brantôme, à environ 200 mètres, et sur une longueur de 1.500, on s'engage entre : à gauche, une chaîne de rochers coupée par plusieurs petites gorges et, à droite, une ligne d'éboulis dont parfois les pieds baignent dans le lit de la rivière.

La falaise est percée de nombreux trous donnant accès dans des excavations naturelles, quelques-unes occupées à l'époque paléolithique, mais toutes sûrement aux temps historiques ainsi qu'en témoignent les nombreux aménagements au pic qui ont régularisé les parois.

Elle forme également plusieurs abris sous roche dans lesquels ont été découverts des foyers plus ou moins puissants des hommes primitifs.

Presque à l'extrémité Est, un profond vallon remontant vers le hameau des Moneries, la partage en deux tronçons inégaux. C'est dans le plus petit, appelé *Forge* ou *Fourneau du Diable*, que se trouve le gisement qui recélait les sculptures.

A cet endroit, les rochers forment un arc dont l'intérieur s'ouvre à l'Est et au Sud. Sur la pente assez raide de 40 mètres de haut, s'échelonnent de nombreux éboulis de toutes les dimensions, provenant vraisemblablement de l'effondrement de la voûte d'un très vaste abri.

Gisements. — Deux terrasses naturelles s'étagent sur le flanc de la colline : l'une à mi-pente, l'autre, en haut, près de la falaise.

La première est occupée par un dépôt d'âge aurignacien directement surmonté d'un horizon solutréen. Le tout est recouvert de gros blocs calcaires, dont deux d'une dizaine de mètres de long chacun, inclinés l'un vers l'autre, se calent mutuellement et forment une sorte de grande cabane

Digitized by Google

où il a été possible de faire quelques recherches fructueuses. Les investigations ont porté également sur un espace libre situé en aval. Quant aux parties placées directement sous les masses, il a fallu les abandonner.

Les fouilles, commencées en 1919 sur la seconde terrasse et continuées depuis chaque année par notre regretté ami et collaborateur Belvès, n'ont révélé jusqu'à ce jour qu'un gisement purement solutréen.

Les travaux ont montré que les couches archéologiques venaient butter à l'Est contre une ligne d'éboulis, intentionnellement rangés, semble-t-il, et, au Sud, contre un mur cyclopéen sans mortier. Une entrée de 4 m 20 de large avait été laissée à l'angle Sud-Est.

Le déblaiement n'est pas suffisamment avancé pour dire s'il existe une clôture semblable à l'Ouest, mais cela est possible. Donc, il y aurait eu à cet endroit une petite enceinte limitée au Nord par la falaise et sur les trois autres côtés par une muraille en gros appareils irréguliers.

Le dépôt humain a été rencontré partout, mais avec des variations d'épaisseur, allant de 1 m 45 à 1 m 70. Il a été possible d'y faire trois coupures appartenant toutes au Solutréen supérieur, mais se distinguant par leur coloration.

Celle de base, jaunâtre, contenait de longues pointes de lance en forme de « feuilles de laurier » (il y en a une de 22 cm. de longueur) et des pointes à cran à peine indiqué.

La seconde, rougeâtre, avec « feuilles de laurier » de taille moyenne, étroites, minces et fines et pointes à cran mieux caractérisé.

Enfin, une troisième, brune, avec pointes de lance plus allongées dites « feuilles de saule » et des pointes à cran à barbelure récurrente.

L'ensemble des trois niveaux a donné une industrie osseuse assez variée qui sera décrite en fin de fouilles dans le mémoire général.

La faune est caractérisée par la prédominance du renne ; puis viennent les équidés et les bovidés.

Digitized by Google

Industriellement, ce gisement appartient à l'époque solutréenne. Cependant, au cours des travaux exécutés par l'un de nous (P.) en collaboration avec feu Belvès, il a été trouvé dans le niveau supérieur un beau burin de côté dit « bec de perroquet » et plus tard, la tête d'un second. On sait que ces outils bien caractérisés ne se rencontrent ordinairement que dans le Magdalénien. Ils apparaissent sporadiquement dans l'Aurignacien, mais pas très nets.

Découverte des reliefs. — En septembre dernier, au cours d'un voyage d'inspection, l'un de nous (Peyrony), après avoir parcouru les gisements dans tous les sens et constaté que rien n'avait été bougé depuis son dernier passage, se mit à examiner attentivement de grosses pierres calcaires mises de côté lors des dernières fouilles.

Ce travail ne lui avait donné aucun résultat et il allait se retirer, lorsque son regard se porta sur un gros éboulis émergeant en partie de la couche archéologique. Il était tout recouvert d'une épaisse gangue calcaire, sauf sur une surface très limitée lavée par les eaux pluviales. Il remarqua sur cette partie un profond sillon se perdant sous le dépôt terreux.

A l'aide d'une pointe en bois, il dégagea ce trait, le suivant dans tous ses changements de direction. A la fin, il était revenu au point de départ, mais il avait mis à jour les contours d'un superbe bovidé.

Il arrêta là son travail, masqua le bloc et attendit des instructions pour son extraction.

Le dégagement opéré le 10 décembre dernier, amena la découverte d'un second bovidé, également sculpté, mais beaucoup plus petit.

Situation des blocs sculptés. — Le plus volumineux, le premier découvert, a la forme d'une pyramide triangulaire irrégulière. Il était placé en face et à $4^{m}50$ en arrière de l'entrée de la « Cella » et à 2 mètres du mur Est. Il avait un volume d'environ un demi-mètre cube. Il reposait sur $0^{m}30$

Digitized by Google

de couche archéologique (phase ancienne du solutréen supérieur) inclinée à 45° sur une des faces, suivant la direction Nord-Sud, la base vers le midi. La pression des matériaux qui le recouvraient avait fait casser son angle extérieur de base.

Les deux côtés ornés étaient tournés l'un vers l'Est, l'autre vers l'Ouest, ce dernier beaucoup plus redressé.

Il était calé en dessous par trois moellons superposés, (deux servant à asseoir le troisième), qui le maintenaient dans sa position oblique par rapport au sol de l'habitat; l'une de ces pierres présente une cuvette à surface usée indiquant un usage quelconque. A l'Est, il s'appuyait à une masse rocheuse recouvrant entièrement les deux strates archéologiques inférieures.

La pierre sculptée paraissait donc avoir été placée là, soit en même temps, soit postérieurement à cette dernière. Elle ne pouvait être que l'œuvre des derniers occupants (solutréen final). Il se peut que pour asseoir ce gros moellon, on ait creusé un peu le sol, mais il ne fait de doute pour personne que sa situation dans la couche le fait contemporain de la dernière phase d'occupation. Ceci a été constaté, en même temps que nous, par MM. le marquis de Fayolles, conservateur du Musée du Périgord, Féaux, conservateur adjoint et L. Didon, archéologue.

Le second bloc gisait en pleine couche, à 0 m 80 à gauche. Il était sur le même niveau de base que le précédent, mais à la différence de ce dernier, il était entièrement recouvert par la couche supérieure. Il appartenait donc à la phase la plus ancienne ou à la moyenne, c'est-à-dire à un horizon moins évolué que l'autre.

Description des dessins. — Les reliefs de ce dernier bloc consistent en deux têtes jumelles grossières disposées en sens inverse avec encolures distinctes juxtaposées. Elles ont été réalisées par l'utilisation d'accidents naturels de la roche combinés avec de larges sillons superficiels creusés

Digitized by Google

artificiellement et parfois un puissant travail de champlevé. C'est tout à fait le mode d'opérer des Aurignaciens.

La tête de gauche présente deux aspects différents suivant qu'on lui attribue l'un des deux museaux existant. Celui de l'un, allongé comme le groin d'un sanglier, arrive jusqu'au bord de la pierre ; celui de l'autre, plus court et plus épais, a la narine, la bouche et le menton indiqués par des incisures régulières. L'œil, le front, le haut de la tête, une partie du maxillaire inférieur et le poitrail (ces deux derniers fortement en saillie) leur sont communs.

Le haut de cette tête formé par le bord supérieur du bloc se raccorde à un léger relief artificiel de celle de droite qui paraît correspondre à une corne.

Comme dans la première, le front et le museau coïncident avec le contour de la pierre, un trou naturel placé au bon endroit marque l'œil, tandis qu'une sorte de barbiche, le maxillaire inférieur et le poitrail sont mis en évidence par une large rainure artificielle qui les limite. Une raie semblable sépare les deux encolures.

Les caractères archaïques de ces dessins ne rendent pas leur détermination facile. Celui de droite, armé d'une corne recourbée et d'une barbe, paraît se rapporter à un caprin. Il est plus difficile de définir l'autre : on pourrait voir un sanglier sous le premier aspect ? et un ours sous le deuxième ?

Cette œuvre grossière ne peut soutenir le parallèle qu'avec quelques-unes que nous avons découvertes dans l'Aurignacien moyen de La Ferrassie : même conception, même composition, même exécution, mêmes caractères primitifs. Placées les unes à côté des autres, il serait difficile, sinon impossible, à une personne, même prévenue, de les distinguer.

L'autre bloc, plus volumineux, a été réduit de moitié, sans nuire à la décoration, pour pouvoir être transporté au Musée préhistorique des Eyries où il est installé.

Nous y avons relevé onze sujets plus ou moins entiers et

Digitized by Google

plus ou moins poussés : dix sculptures et une gravure (neuf sur la face gauche, deux, sur la droite).

Sur la première ressortent au milieu des autres deux bovidés (Bos primigenius) fortement en relief. Ils sont représentés de profil et en perspective, marchant de front, le plus rapproché masquant les jambes de l'autre. Ils sont de même taille et traités avec le même soin (v. figure).

Ici l'artiste n'a pas utilisé les saillies naturelles de la pierre, il a entièrement exécuté son œuvre dans la roche dure comme les sculpteurs modernes.

La bête la plus rapprochée de nous est une vache en marche : tête petite, fine et allongée, encolure grêle, poitrail très accusé ; le ventre rebondi et tombant dénote bien une femelle près de mettre bas ; la ligne du dos régulière et souple accuse nettement l'épaule et la croupe ; les quatre jambes sont soigneusement traitées : deux sont fortement en saillie par rapport aux autres placées en arrière ; leurs attaches au corps ont été reproduites avec une habileté et une adresse qu'envieraient nombre de nos contemporains ; malheureusement les sabots ont un peu souffert des intempéries. Un sillon naturel qui aurait pu nuire à la beauté de l'œuvre, a été utilisé d'une façon si heureuse, qu'il donne l'illusion de la queue fouettant le dos.

Le second animal, avec sa grosse tête relevée, sa forte encolure, sa puissante musculature, son ventre moins tombant, paraît être un taureau ; la corne, légèrement sculptée est recourbée en avant ; l'entre-jambes est indiqué par un trait profond.

Les deux sont traités avec cette justesse de proportions et cette vérité de mouvement et d'expression qu'on retrouve seulement dans les œuvres magdaléniennes. Rien ne leur est comparable que la frise du Cap-Blanc (magdalénienne). Même technique, même exécution, même rendu. Elles sont peut-être supérieures à cette dernière par la pureté des formes, la variété des détails (sillons du poitrail, proémi-

Digitized by Google

nence du garrot, insertion des membres, etc.) et l'allure des animaux. Ce sont des œuvres de grand art.

Les autres sujets ne paraissent pas de la même main. Un troisième bœuf est redressé devant les deux premiers : tête allongée, cornes accouplées recourbées en avant, dos cambré peu modelé, jambes et ventre détériorés par les gelées.

Le museau de ce dernier animal arrive à l'aine d'un qua-

Digitized by Google

trième tourné la tête à gauche et en bas le bord anguleux du bloc forme le front, tandis que le museau, le maxillaire inférieur et le poitrail sont rehaussés par un travail de champlevé ; un large sillon cerne le dos, la croupe, les jambes et le ventre et les met légèrement en relief ; la corne est nettement indiquée.

En bas, près de la cassure, une ébauche paraît se rapporter à un animal du même genre.

En arrière des deux jolis bovidés, existe un autre relief dont une partie détruite se prolongeait sur le fragment de pierre détaché, tandis qu'une tête de cheval, assez soignée, occupe l'angle droit inférieur de ce dernier.

Une gravure un peu fruste pour être déterminable se remarque sur l'espace régularisé en arrière de la ligne dorsale du quatrième bœuf, et le museau d'une autre bête inachevée est à quelques centimètres de son arrière-train.

De nombreux creux et saillies naturels couvrent la face droite. Ils ont été habilement utilisés pour figurer deux autres animaux. L'un, dont le museau touche presque la cuisse du deuxième bovidé, relève la tête en arrière ; le poitrail est bien dessiné, le ventre limité par une simple rainure horizontale, la cuisse, par le bord modelé d'un trou naturel ; les autres parties ne sont pas indiquées.

Un peu au-dessus, un autre dessin grossier a été obtenu par le même procédé.

Les deux paraissent représenter des cervidés. Ils sont traités avec moins de vérité et de goût que ceux de l'autre face. Partout les formes naturelles ont été utilisées en les améliorant, ce qui leur donne des caractères archaïques que les autres ne présentent pas.

Conclusions. — La différence est grande entre les décorations des deux blocs. Alors que celles du grand sont exactement semblables à celles du vieux Magdalénien, celles du plus petit s'apparentent surtout à l'Aurignacien. Elles ont été conçues et exécutées avec la même idée et la

Digitized by Google

même technique que celles découvertes par nous dans les couches aurignaciennes de notre gisement de la Ferrassie [1] où manquent totalement Solutréen et Magdalénien (utilisation et aménagement des irrégularités de la pierre).

Ce procédé très employé à l'Aurignacien paraît en effet être un stade de l'évolution de l'Art quaternaire près de ses origines, comme l'enseigne depuis longtemps l'un de nous (C.)

L'ensemble des sculptures de nos deux pierres constitue un très bel exemple du passage de cette méthode primitive à la vraie sculpture et démontre nettement, pour la première fois, que ce passage s'est fait précisément vers la fin du Solutréen pour continuer d'ailleurs durant le Magdalénien et y prendre son plein épanouissement.

FOUILLES DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE ROUMANIE, PAR M. NICOLAS JORGA, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Dans le désir de rendre plus étroites les relations scientifiques entre mon pays et la France, je me permettrai de présenter chaque an, comme président de la Commission des monuments historiques de Roumanie, une brève notice des travaux qu'elle aura exécutés.

Cette année, après les fouilles si fructueuses, d'Arges, dont les résultats sont présentés dans le volumineux ouvrage de collaboration dont nous avons fait, il y a quelque temps, hommage à l'Académie, M. Virgile Drăghiceanu, l'heureux initiateur de ces travaux, a fait des recherches semblables à Câmpulung.

C'est la plus ancienne ville de la « Terre roumaine »

1. Dr Capitan et D. Peyrony, *Les origines de l'art à l'Aurignacien moyen. La Ferrassie* (*Revue anthropologique*, mars-avril, 1921).

Digitized by Google

qu'on appelle vulgairement la Valachie par contraste avec l'autre « terre roumaine » plus récente, dans la vallée de la Moldova, donc la Moldavie. Un « longchamp » roumain comme celui-ci comprenait tout un groupe de villages s'étendant le long d'une rivière, dans ce cas la « rivière de la princesse » (Râul Doamnei) avec son affluent, « la rivière de la ville » (Râul Târgului). Il avait à sa tête un « juge » rural (*jude*) ou bien un représentant du prince- *domn*, le *Vornic* (du slave : *dvor*). Mais, alors que les « longschamps » de la Bucovine, le « champ de Dragos », en Moldavie montagneuse, le champ de la Vrancea et celui du Vieux Chiojd, ce dernier en Valachie, ont eu une vie exclusivement nationale ou au moins indigène, comme le « longchamp » bucovinien des Russes, ici il y a eu une infiltration allemande, saxonne, de Transylvanie, dès le XIII^e^ siècle, mais après l'invasion tatare, au moment où partout la Hongrie cherchait à regagner ses positions défensives. Il faut distinguer cependant : ce ne fut pas une pénétration officielle, avec un officier royal, mais une poussée de la population colonisée dans le sud transylvain, autour de l'ancienne Brasov roumano-slave, devenue la « ville de la couronne », Kronstadt. Aussi lit-on sur une inscription transportée dans l'église catholique actuelle, de fondation plus récente, le nom d'un « Laurencius comes de longo campo », de la Langenaue saxonne, mort en 1300, dont la dignité n'était pas seulement celle d'un « juge » de cité, mais d'un chef de vallée.

On a trouvé sur les murs de l'église princière d'Arges la mention, qui semble être concluante, de la mort du prince Basarab en 1352 à Câmpulung. A cette date le prince s'y était déjà installé, le lendemain de cette victoire de 1330 contre les Hongrois du roi Charles-Robert dont la protection avait dû recouvrir ce point le plus avancé de la colonisation d'outre-monts. Il y eut donc aussitôt une église princière : je ne pourrais pas croire cependant que Basarab y

Digitized by Google

eût trouvé sa sépulture, car il y avait une capitale à Arges, indubitable berceau de la dynastie et de l'État. Mais c'est dans l'église de Câmpulung que fut enterré en 1365 le fils de Basarab, Nicolas Alexandre, dont on a l'inscription funéraire, profondément incisée dans une pierre de bonne qualité. Je n'admettrais pas qu'on fût revenu ensuite à Arges pour les tombeaux princiers.

M. Drăghiceanu, dans l'ouvrage cité, est d'une autre opinion. Il attendait donc des résultats aussi importants que ceux d'Arges même des fouilles pratiquées l'été passé dans cette Câmpulung qu'il considère à tort comme premier chef-lieu du pays.

Il a trouvé de fait une série de tombeaux, mais, l'ancienne église s'étant effondrée au XVII^e^ siècle sous le règne du prince Mathieu, qui la reconstruisit, sur les mêmes fondements, mais pas dans le même style, lui-même complètement transformé au commencement du XIX^e^ siècle, il n'y avait plus rien dans ces tombes violées. On n'a tiré des décombres qu'une bague sans grand intérêt et une pierre sépulcrale du commencement du XVII^e^ siècle.

Câmpulung a cependant autre chose que cette église deux fois refaite. Son haut clocher de forteresse, à la façon des « Schlosskirchen » de Transylvanie, a résisté au temps. Avec ses assises superposées et ses arcades lombardes, il est un monument des plus remarquables de l'ancien art roumain. J'ai remarqué, lors d'une dernière visite, des boutons d'émail de couleur foncée qui ajoutent un léger détail de polychromie à sa masse imposante. J'ai pu voir au cours de cette même année cette église de cloître à Cotmeana, qui est de la fin du XIV^e^ siècle, à laquelle on a ajouté au XVIII^e^ toute une lourde partie antérieure, assez bien rattachée du reste à l'ancien édicule, qui a été refait lui-même à la fin du XVII^e^, comme le montre le caractère de l'inscription, dû probablement au savant boïar le Stolnic Constantin Cantacuzène. Des petits disques d'émail vert y apparaissent aussi,

Digitized by Google

d'une fabrication assez rude, de sorte que cet ornement, si caractéristique pour l'architecture moldave du XV^e^ siècle, n'était pas étranger aux bâtisseurs des églises valaques un siècle auparavant. M. Millet le signale, du reste, dans des constructions religieuses serbes, de la même époque ; M. Soulier dans des constructions de l'Italie méridionale, de la Lombardie, de la Toscane [1].

A côté de l'église princière d'Arges il y a cette résidence princière à deux étages, ornée de sculptures comme celle, très remarquable, de l'aigle qu'on y a trouvée, et de plaques de céramique appliquée sur les murs extérieurs. Câmpulung devait offrir aussi un abri aux princes itinérants, gardiens des frontières et distributeurs de la justice. Dans l'édifice voisin, qui est un hôpital, on a découvert des voûtes gothiques et des détails de sculpture qui engagent à des recherches attentives, capables de révéler une bâtisse au moins aussi importante que le palais de Basarab à Arges.

Le troisième successeur de Nicolas Alexandre a été Mircea l'Ancien (*cel Bătrân*). Il est le fondateur de cette Cotmeana et du grand couvent de Cozia, dont il sera question bientôt et où il est représenté deux fois, dans la grande église et dans celle du cimetière des moines, avec son fils Michel. A côté de ces deux représentations de l'organisateur de la principauté on en a trouvé une troisième dans un skite de montagne, à Brazi, dont M. Drăghiceanu donne une description détaillée dans le « Bulletin » de notre Commission.

L'édicule qui, dans sa forme actuelle, conserve beaucoup des premières lignes, avec ses murs où la brique alterne avec la pierre grise encastrée dans le ciment, montre, dans des fresques refaites, comme fondateur Mircea. Mais cette fois il n'a pas à côté de lui son fils revêtu en même costume occidental — bien que passé dans l'usage

1. *Des influences orientales sur la peinture toscane*, Paris, 1924.

Digitized by Google

général du monde balcanique — que dans les fresques de Cozia. Il y a aussi une princesse, ce qui prouve que le jeune prince Michel, portant le nom de Michel Paléologue, était bien un fils légitime. Elle s'appelle Mara, et ce nom est sans doute serbe, comme celui de Mara Brancovitsch, femme du sultan Mourad II, au siècle suivant.

Le nom de Vladislav ou Vlaïco (« Layko » pour les Hongrois) de l'oncle de Mircea renvoie, lui aussi, à une origine serbe, de Bosnie, où des Voévodes le portent aussi. Il y aurait donc, avec le mariage de Mircea, lui-même, ainsi que le montre son nom [1], fils d'une Serbo-Grecque de l'Adriatique, de Kanina, d'Avlona (Vallona), Kallinikia, dans cette série de rapports dynastiques avec les Serbes, un autre anneau, avant ceux du XVI^e siècle, bien connus, du Valaque Neagol, Basarab, marié avec Militza Brancovitsch et celui du Moldave Pierre Barech, avec la parente de cette dernière, Hélène. Et, comme ces mariages ont essentiellement contribué au progrès des arts en pays roumains, on pourrait attribuer à ces liens de famille du XIV^e siècle, aussi bien qu'à l'impulsion souvent soulignée du moine serbe Nicodème, l'œuvre de construction par laquelle commence l'architecture valaque.

Observons en passant que, si Nicolas Alexandre, appelé ordinairement de son second nom, rappelle par ce détail le tzar bulgare contemporain de Trnovo, l'habitude de porter deux noms, qui se rencontre chez les princes valaques de l'époque, est aussi celle des Serbes de l'Adriatique : Étienne Voïslav par exemple trouve son correspondant dans Jean ou Ivanco-Tihomir d'Arges, dans Basarab, qui dut avoir aussi un nom chrétien, dans Nicolas-Alexandre.

Dans l'ouvrage sur « l'Ancien Art roumain » que j'ai publié en collaboration avec M. G. Bals, je voyais dans la forme actuelle de Cozia un monument de la fin du XVII^e siècle,

1. Cf. celui de Mrkcha, dérivé de Marc.

Digitized by Google

ainsi que l'affirme expressément l'inscription rédigée par ordre du prince Constantin Brâncoveanu (1688-1714). L'ayant visitée de nouveau lors du voyage en Roumanie des professeurs Gentil et Bourcart, j'ai été frappé par l'encadrement de la plupart des fenêtres, qui porte avec des lignes serpentines et florales d'un tracé rude et archaïque l'aigle serbe telle qu'elle apparaît dans les constructions rasciennes du siècle précédent déjà. On peut suivre sous un vulgaire enduit qui commençait à se détacher des arcades du même travail, de légers pilastres très fins encastrés dans le mélange de briques et de ciment qui caractérise l'édifice ancien d'Arges. Mon opinion, que j'ai exprimée, du reste, dans ma *Roumanie pittoresque*, était déjà fixée : Cozia n'a de Brâncoveanu que le péristyle ouvert. Pour tout le reste on a conservé l'édifice dû à Mircea, qui y est enterré.

Je continuais cependant à croire que la peinture est due au riche et généreux restaurateur. Une nouvelle visite dans la compagnie des membres du Congrès de byzantinologie à Bucarest, dont des maîtres de la science française, ébranla cette opinion. M. Millet, qui, avec M. Drăghiceanu, y passa une dizaine de jours, fixa bientôt d'une façon définitive que le pronaos a la peinture du XIV^e^ siècle.

La preuve irréfutable réside dans le caractère qu'ont les lettres dans les inscriptions, droites, mais assez peu hautes, dans les formules qui sortent de la bouche des saints, dans la coutume d'écrire les mots à la file sans séparation. M. Millet, qui prépare une étude sur ce sujet, pourra présenter les considérations iconographiques ; nous nous bornons à ajouter que dans le tracé de ces figures, il y a çà et là quelque chose de cet essor vers la vie, le mouvement, la diversité, l'expression qu'on peut constater à la Kahrié de Constantinople, dans l'église de Misthra, dans celle de Saint-Luc en Phocide aussi bien qu'à Arges et qui montre combien peu a un caractère de pays et de race la renaissance de la peinture au XVI^e^ siècle qui a porté d'admirables

Digitized by Google

fruits en Italie, alors que l'Orient a été empêché de les produire par la grande tragédie de l'invasion ottomane. Le peintre qui a dessiné la silhouette de Saint-David de Thessalonique devait être un Slave.

M. Drăghiceanu est arrivé, du reste, à trouver sur le mur latéral de gauche une inscription du commencement du XVI^e^ siècle qui montre qu'une partie de la peinture, de celle qui occupe les murs de la nef, est due à des artistes de cette époque. Les grandes scènes en forme de tableaux appartiennent à ce travail. Il y a une influence de Venise. Et, comme en face on a cette admirable petite église, de forme moldave élancée, dont les fresques présentent le nom de leurs auteurs, il faut admettre que ceux-ci, encore des Slaves, venaient du côté de l'Adriatique, qui a envoyé aussi le premier imprimeur roumain, ayant travaillé à Cétinyé. Telles des scènes comme l'épreuve du Christ par Judas témoignent d'une toute autre conception que celles de la vieille Byzance ou de l'Athos monacal. Il y a aussi de larges scènes comme celle de l'Assomption, extrêmement riche et d'une touchante sentimentalité, celle, tragique, de la Descente de croix, celle, frappante, de la Résurrection, et des rudes portraits de vérité, comme celui du Spatar Stroé.

J'ajoute que près des Ploiesti je suis arrivé moi-même à dégager dans un petit skite, à Ploiestiori, toute une très remarquable peinture en brun, en jaune clair, sans mélange de blanc, qui doit appartenir au commencement du XVII^e^ siècle et que dans le monastère de Cosula, district de Botosani, datant des premières années du XVI^e^, au cours de quelques réparations récentes, ont surgi les anciennes fresques, qui sont sur fond d'or.

Je n'oublierai pas les nombreuses stations préhistoriques explorées par mon collègue M. Pârvân, qui leur assigne un caractère celto-thrace, et les travaux commencés sur l'emplacement de l'ancienne capitale dace de Sarmisagéthousa,

Digitized by Google

où dès les premiers coups de pioche on a trouvé une place avec les édifices environnants. J'espère que, l'année prochaine, l'archéologue roumain, dont l'activité est si connue, pourra lui-même envoyer un rapport détaillé de ce qu'il aura trouvé dans la saison qui s'ouvrira bientôt.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. Philippe Fabia, le tome II de ses *Recherches sur les Mosaïques romaines de Lyon* ;

et au nom du Recteur de l'Université de Naples, la *Storia della Università di Napoli*, publiée à l'occasion du 7e centenaire.

M. E. Pottier fait hommage à l'Académie d'un livre de Mme C. Ransom Williams qui publie dans un beau catalogue, très soigneusement imprimé et illustré, les Bijoux d'or et d'argent égyptien, appartenant aux collections de la Société historique de New York (*Gold and Silver Jewelry and related objects*, New York, 1924).

« Ce n'est pas seulement un classement et une description des objets. L'ouvrage contient une partie originale et nouvelle : c'est une série d'analyses techniques, faites à l'aide d'un microscope puissant et de grossissements photographiques, qui permettent d'étudier de près le métier de l'orfèvre ancien et ses procédés. L'auteur espère que ces documents serviront aux joailliers modernes pour retrouver quelques-uns des secrets de cette industrie si célèbre et si féconde en chefs-d'œuvre.

Une autre nouveauté est d'avoir dressé une liste chronologique des plus beaux bijoux d'Égypte, époque par époque, ce qui a exigé de patientes recherches et une observation minutieuse des tombes où les bijoux ont été recueillis pour en fixer la date. L'introduction très développée forme un véritable traité relatif au métier d'orfèvre dans l'ancienne Égypte avec la mention de tous les manuscrits qni s'y rapportent.

Ce bref exposé suffira sans doute à signaler la valeur et le haut intérêt du livre de Mme Ransom Williams. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 27 FÉVRIER

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. François Thureau-Dangin fait savoir que la commission du prix Stanislas Julien a attribué le prix au *Manuel du Code chinois*, par le P. Guy Boulais.

M. Paul Pelliot annonce que la commission du prix Giles a décidé de décerner le prix à M. F. Savina, pour son *Dictionnaire étymologique français-nung-chinois* (Hong-Kong, 1924, in-8°).

M. Gustave Fougères informe la Compagnie que la commission de la Médaille Georges Perrot a attribué cette récompense à M. Daux, membre de 4e année de l'École d'Athènes, pour ses mémoires, sur le théâtre de Thasos et sur la Tholos archaïque de Delphes.

Acte est donné de ces trois communications.

M. Gustave Fougères donne lecture du rapport suivant :

La Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome propose de désigner M. de La Coste-Messelière, membre de l'École d'Athènes, pour recevoir en 1925 la grande médaille d'argent de la Société Centrale des Architectes.

Il en est ainsi décidé.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Louis Havet, le Président conformément à l'article 14 du règlement, demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 21 oui contre 7 non, sur 28 votants, la Compagnie se prononce pour l'affirmative.

Elle décide ensuite à mains levées que la présentation des titres aura lieu le 8 mai et l'élection dans la séance suivante, le 15 mai.

Digitized by Google

Le prince Michel Soutzo fait une communication sur la monnaie romaine au IVe siècle de notre ère [1].

M. Théodore Reinach présente une observation.

M. Léon Mirot entretient l'Académie de Bonacorso Pitti, chroniqueur florentin. Ce personnage, né en 1355, fut tour à tour joueur, marchand, diplomate, homme politique et mémorialiste. Voyageur infatigable, on le retrouve à Zagreb, à Bude, à Bruxelles, à La Haye, à Londres et surtout en France, où il arriva en 1380. Familier de la cour, écuyer d'écurie du duc d'Orléans, fournisseur du duc de Bourgogne, il accompagna Charles VI en Flandre en 1382 et 1383, à l'Écluse en 1386, à Avignon et en Languedoc en 1389. Il fut l'un des agents les plus actifs de la conclusion d'une ligue entre la France et Florence, ligue conclue en 1396 mais qui n'eut aucun résultat. Ambassadeur en Allemagne, auprès de l'empereur Robert de Bavière, puis auprès de Boucicaut à Gênes, du roi Louis II d'Anjou à Marseille et à Tarascon, prince des arts, gonfalonnier de la justice, podestat de Pise, il dut mourir vers 1430. Il a laissé des mémoires, écrits d'après ses souvenirs et ses carnets de route. Le manuscrit autographe en est conservé à la Bibliothèque centrale de Florence. Rédigés de 1412 à 1419, et depuis lors continués par l'auteur, ces mémoires sont au point de vue des événements historiques et au point de vue de l'histoire des mœurs des documents de premier ordre.

M. François Delaborde présente une observation.

COMMUNICATION

LA MONNAIE IMPÉRIALE ROMAINE AU IVe SIÈCLE. — LES SYSTÈMES MONÉTAIRES DE DIOCLÉTIEN ET DE CONSTANTIN LE GRAND, PAR M. LE PRINCE MICHEL SOUTZO.

Jules César et Auguste n'introduisirent pas de grands changements dans la monnaie romaine. Ils conservèrent à

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

l'as le poids de la semi-once et au denier d'argent celui d'un 84e de la livre, mais ils frappèrent pour la première fois dans l'atelier de Rome la monnaie d'or.

L'*aureus* de César pesait, au dire de Pline, un 40e de la livre et comme il valait 25 deniers d'argent, le denier de César et d'Auguste valait précisément un *millième* de la livre d'or.

L'importance de cette valeur remarquable a complètement échappé à Mommsen, mais elle mérite la plus sérieuse attention, car nous retrouverons sans cesse le *miliarense* dans la numismatique romaine de tous les temps.

L'aureus de César valait en même temps 25 deniers de 40 as, c'est-à-dire 1.000 as, valeur également très remarquable.

La réforme monétaire de Néron consista essentiellement dans l'adoption de l'étalon monétaire d'argent aux lieu et place de l'étalon bronze. Il frappa à Rome des espèces monétaires grecques déjà familières aux Romains, qui s'en étaient antérieurement servi depuis longtemps à Pergame [1]. Le denier ou drachme attique de Néron, nous l'avons démontré depuis peu, pèse exactement autant que la drachme des cistophores et le mode de division de ce denier reproduit en grande partie le mode de division des monnaies de Pergame.

Le denier de Néron pesait 3 scrupules, l'as de Néron, 9 scrupules ; il est facile de constater que si cet empereur avait frappé des *miliarense* d'argent, ces miliarense auraient pesé exactement 81 grains, au juste 4 1/2 sesterces.

La permanence d'emploi du *miliarense* par les Romains pendant toute la durée de l'empire, est un fait qui a échappé jusqu'ici à l'attention de la généralité des numismates. Elle est cependant certaine.

1. Cf. *Bull. de la Soc. numism. Roum.*, XVII, nº 41-42, Bucarest, 1922 : Souzto, *Le denier de Néron, la drachme cistophore et le talent euboïque*.

Digitized by Google

Mommsen avait observé depuis longtemps que dans les dépôts l'on trouvait toujours mêlés ensemble un grand nombre de deniers antérieurs à Néron avec des deniers postérieurs à ce prince. Il en avait conclu que ces deux espèces de monnaies différentes circulaient ensemble, mais il ne s'est pas occupé des rapports qui pouvaient exister entre elles. Or, quoique le poids normal théorique des deniers antérieurs à Néron soit de 82 1/2 grains, en fait le poids réel de ces monnaies excède très rarement celui de 80 grains, inférieur même au poids normal d'un *miliarense* néronien.

Ainsi la disparition du *miliarense* lors de la réforme de Néron n'est qu'apparente et ce sont les deniers antérieurs à ce prince, restés en usage, monnaies qui avaient été des *miliarense* sous les premiers Césars, qui restèrent des *miliarense* effectifs valant 4 1/2 sesterces pendant toute la durée du Haut-Empire.

L'*aureus* de Néron, 45e de la livre, valait comme celui des empereurs précédents, 25 deniers de 40 as, c'est-à-dire 1.000 as.

Le denier impérial romain conserva sa valeur presque entière tout au moins jusqu'à la fin du règne des Antonins, malgré l'altération de plus en plus grande du métal qui servait à le former, altération qui s'accentua beaucoup sous le règne de Septime Sévère. Les deniers de ce dernier empereur sont d'un très mauvais métal. Mais ce fut probablement sous Caracalla que la diminution de fait de la valeur du denier devint une diminution de valeur légale, et cette réduction légale ne fut certainement pas la dernière.

Cette diminution de la valeur effective de l'unité monétaire d'argent des Romains eut des conséquences analogues à celles qui résultèrent de la réduction du poids de l'as de la République. Nous avons vu que cet as à l'origine libral, ne pesait plus que le 24e de la livre à la fin de la République et nous verrons tout à l'heure que le denier impérial de César, qui était un miliarense, ne valait plus que le 50.000e de la livre d'or à la fin du IIIe siècle.

Digitized by Google

L'histoire de la monnaie romaine au IIIe siècle et de la dépréciation du denier ne nous est que très imparfaitement connue. Nous savons que ces monnaies devinrent de plus en plus mauvaises, au moment surtout, où les invasions barbares et les expéditions malheureuses épuisèrent les ressources financières de l'empire. Les règnes glorieux d'Aurélien, de Probus, de Claude le Gothique, rétablirent la puissance romaine, mais la situation économique resta précaire et confuse jusque vers la fin du IIIe siècle. C'est alors que monta sur le trône de l'empire un homme de génie, Dioclétien. Ses talents militaires l'avaient porté, des rangs inférieurs de l'armée jusqu'à la suprême puissance. Empereur consciencieux, travailleur infatigable, il réorganisa l'empire, réforma les finances en créant de nouvelles sources de revenus et en surveillant leur emploi. C'est lui qui rétablit la *valuta* en frappant des monnaies de bon aloi d'or et d'argent. Ce fut aussi probablement lui qui introduisit le premier à Rome la monnaie conventionnelle légale sous la forme des pièces de billon saucées.

Le Cabinet des Médailles de Paris possède une très belle collection de monnaies romaines du IVe siècle ; parmi elles, les plus intéressantes sont les pièces de billon saucées de conservation remarquable dont la plupart sont de provenance égyptienne. Grâce à l'inépuisable obligeance de M. Dieudonné et de ses collaborateurs, nous avons pu étudier de près toutes ces monnaies et en peser un grand nombre.

Cette étude a été féconde ; elle nous a permis de constater :

1° Que la plupart des monnaies saucées avaient des similaires en métal jaune, de même module, de même métal et de type identique ;

2° qu'il n'existe pas, sauf quelques médaillons, des pièces de laiton ou de bronze, différentes par le poids, le module et le métal des pièces saucées ou portant des traces blanches.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. Ch.-V. LANGLOIS, Directeur des Archives Nationales. | M. H. STEIN, Conservateur des Archives modernes aux Archives Nationales.

1 vol. in-8° de XIX-1000 pages, broché, 25 fr. Relié toile non rogné... 35 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA

PAR HENRI STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages), *épuisé*.

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Chaque volume, broché, 7 fr. 50 Relié toile..... 12 fr. 50

PREMIÈRE PARTIE : **Les origines aux guerres d'Italie** (1494), par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
IV. LES VALOIS, 1328-1461.
V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. POLAIN.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle** (1494-1610), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
II. FRANÇOIS I^er et HENRI II (1515-1559).
III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).
IV. HENRI IV (1589-1610).

TROISIÈME PARTIE : **Le XVII^e siècle** (1610-1715), par E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ, docteur ès lettres.

I. GÉOGRAPHIE et HISTOIRES GÉNÉRALES.
II. MÉMOIRES et LETTRES, br. 10 fr. — rel. toile 17 fr. 50.
III. LES BIOGRAPHIES. 15 fr. — 25 fr. rel. toile.
IV. JOURNAUX ET PAMPHLETS, br. 15 fr. — rel. toile 25 fr.

IV. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRI STEIN.

1 vol. in-8°, broché, 25 fr. Relié toile ..... 35 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON, avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br..... 10 fr.
Rel. t..... 15 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les deux mois avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 20 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète, 20 fr. 1901 et années suivantes, 25 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Dernières Nouveautés :

Encyclopédie de l'Islam — Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans.
29e livraison ; Kaitbey-Kaplan, gr. 8°..... 25 fr. »
Livraison « A » : Sa-Sahl b. Harum gr. 8°..... 25 fr. »
Cette importante publication mènera de front les dernières lettres prêtes et la suite de l'alphabet, afin de donner plus rapidement satisfaction à ses souscripteurs.
Livr. 1-23..... 15 fr. »
Livr. 24 et suivantes..... 25 fr. »

Poëte (Marcel). **Une vie de cité.** Paris, de sa naissance à nos jours. — Album : Six cents illustrations d'après les documents accompagnés de légendes et d'un exposé historique, 1 vol. gr. 8°, papier couché.. 75 fr. »
Ce beau volume forme le tome III de l'ouvrage du même auteur dont le tome Ier : Paris, sa jeunesse, des origines aux temps modernes (XVe siècle) a paru au début de 1924 1 vol. 8° avec plan..... 35 fr. »
et dont le tome II et dernier paraîtra en 1926.
Pour les acheteurs des deux volumes de texte, prix de l'Album. 65 fr. »

Poëte (M.). **Au Jardin des Tuileries.** L'art du jardin. La promenade publique. Un vol. petit 8° (11 pl. hors texte)..... 20 fr. »
Cent exemplaires numérotés sur papier de Madagascar..... 50 fr. »

Chalandon (F.). **Histoire de la première Croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon.** Un vol. 8°..... 25 fr. »

Jéquier (G.). **Manuel d'archéologie égyptienne.** *Les éléments de l'architecture.* Un vol. 8° (250 fig.)..... 30 fr. »

François Villon. **Œuvres**, édition critique avec commentaires, notices, glossaire et index détaillés, par Louis Thuasne. — 3 beaux volumes 8° carré..... 50 fr. »
Petite édition avec Notices, Glossaire, Index. Un volume petit 8°. 10 fr. »

Enlart (C.), membre de l'Institut. **Manuel d'archéologie française depuis les temps Mérovingiens jusqu'à la Renaissance.** — I. Architecture religieuse, 2e édition revue et augmentée. Première partie : Période mérovingienne, carolingienne et romane. Un volume 8° (nombr. fig.). Deuxième partie : Période française dite gothique. Style flamboyant. Renaissance. Accessoires de l'architecture religieuse. Un volume 8° (nombr. fig.).
II. Architecture civile et militaire. Un volume, *épuisé.* — III. Le Costume. Un volume 8° (nombr. fig.), broché..... 30 fr. »
Relié toile..... 40 fr. »
Troisième partie : Table alphabétique et analytique des matières par Rémy Delauney. Un volume 8°, broché..... 15 fr. »
Relié toile..... 25 fr. »

Marion (Marcel), professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut. **Manuel des Institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Un volume 8° carré (IX-564 p. à 2 col.), broché : 40 fr. — Cartonné toile..... 50 fr. »

Longnon (Aug.), membre de l'Institut. **La formation de l'unité française** publié avec un index alphabétique. Un volume 8°..... 20 fr. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — *Le Gérant* : A. Picard

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1925

BULLETIN DE MARS-MAI

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXV

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

SÉANCES DE FÉVRIER.

LIVRES OFFERTS 68

SÉANCES DE MARS 69, 83, 86, 101,

COMMUNICATION :

« Quidam libellus hebraïce scriptus », par M. Ch.-V. Langlois, membre de l'Académie 74

APPENDICES :

Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem, par M. E. Pottier ; lu dans la séance du 6 mars 1925 79

Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1923-1924, par M. Bernard Haussoullier, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 20 mars 1925 91

LIVRES OFFERTS 82, 85, 101, 104

SÉANCES D'AVRIL 105, 115, 118, 130

APPENDICE :

Rapport sur les travaux de l'École de Rome en 1923-1924, par M. Émile Chatelain, membre de l'Académie; lu dans la séance du 3 avril 1925. 106

COMMUNICATIONS :

Rapport sur les fouilles de Fourvière en 1924, par MM. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et Germain de Montauzan 119

Note sur le n° 729 des *Papiri della Società italiana*, par M. Maurice Besnier, correspondant de l'Académie 124

Le sceau de la Compagnie des Routiers catalans, à Gallipoli, en 1305, par M. Gustave Schlumberger, membre de l'Académie 131

LIVRES OFFERTS 114, 117, 128, 137

SÉANCES DE MAI 138

APPENDICE :

Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1925, par M. Charles Bémont, membre de l'Académie, lu dans la séance du 1er mai 1925 139

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VIe, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Ces deux faits nous permettent de fixer avec certitude le rôle numismatique de ces monnaies; ce sont sans aucun doute possible des monnaies divisionnaires, qui à cette époque, n'existant pas en bronze, ne pouvaient être représentées que par nos pièces saucées.

Le caractère conventionnel de ces monnaies est du reste indiscutable; il ressort avec évidence des dispositions législatives destinées à réglementer leur usage et à punir leur altération ou destruction.

Les monnaies d'argent du IVe siècle appartiennent à deux espèces très distinctes : les unes sont des *drachmes* de bon argent de poids attico-néronien, les autres, plus pesantes, sont des *miliarense*. Et cela pendant toute la durée de la période.

L'aureus de Dioclétien et de ses successeurs, jusqu'à la réforme monétaire de Constantin le Grand, pèse environ le 50e de la livre d'or; celui de Constantin et de ses successeurs un 72e de la livre d'or. Chacun d'eux se rapporte à un système monétaire différent.

Système monétaire de Dioclétien.

L'édit du maximum, qui fixe à 50.000 deniers le prix de la livre d'or, suffirait presque à lui seul pour nous permettre de rétablir le système monétaire de Dioclétien. La pesée des *aureus* de cet empereur nous avait déjà appris que c'est très à tort que Mommsen attribua à l'aureus de cet empereur un poids de 60e de la livre. Il eût été du reste difficile à comprendre comment une livre de 50.000 deniers pouvait se diviser en 60, tandis qu'il est tout naturel, au contraire, de diviser en 50 pièces d'or une livre de 50.000 deniers.

La pièce d'or de Dioclétien vaut 20 miliarense et chacun de ces miliarense a une valeur de 50 deniers. Dans son édit réglant la cote de l'impôt foncier en Syrie, impôt qui était exigible en or, Dioclétien l'évalua en sesterces et cette unité

Digitized by Google

représente certainement dans ce texte des quarts de deniers d'argent et de poids attico-néronien.

L'aureus de Dioclétien valait 100 sesterces et par suite 25 deniers d'argent de poids attico-néronien.

Nous avons vu tout à l'heure que cet aureus valait en même temps 20 miliarense de 50 deniers. Il s'ensuit que la drachme d'argent de poids attico-néronien valait 40 deniers.

Cela nous permet de fixer exactement le poids du miliarense d'argent de Dioclétien : ce miliarense de 50 deniers pèse 90 grains d'argent, c'est-à-dire précisément une drachme euboïque d'argent [1].

Parmi les monnaies saucées de Dioclétien, les plus importantes, d'un diamètre environ 28-30 mm. et d'un poids de 10-12 gr. nous représentent avec certitude la *pecunia majorina* des textes, qui porte aussi le nom de *decanummion* ou de *centionalis*. Cette monnaie valait sans doute dix deniers, d'où son nom de decanummion, et sa valeur était en même temps celle d'une 100e de l'aureus, ce qui explique son nom de centionalis.

Mommsen fixe avec assez de raison le poids normal de cette monnaie à environ 10 gr. Le miliarense valait cinq de ces monnaies, et la drachme d'argent quatre. Cette pecunia majorina de Dioclétien valait donc un quart de denier, c'est-à-dire un sesterce. Elles nous représentent ainsi une *monnaie conventionnelle* de laiton saucé valant juste un sesterce d'argent.

D'après leur module les monnaies saucées comprennent ncore : le *pentanummion* ou le demi de pecunia majorina ; quart (2 1/2 deniers), le double denier et le denier, c'est-à-dire en tout cinq espèces.

1. Cf. la note la p. 60.

Digitized by Google

Système monétaire de Constantin le Grand.

Lorsque Constantin le Grand changea le système monétaire, de l'Empire, il continua à frapper des monnaies conventionnelles de billon saucé et il ne fit pas non plus usage de vraies monnaies de bronze. Ces monnaies conventionnelles portent dans les textes les mêmes noms que celles de Dioclétien, leur nature était donc la même.

Les plus importantes, les *decanommia* ou *centionales* sont des pièces de dix deniers, valant le 100e du solidus d'or. Les modules suivants représentent des *penta nummia*, puis des quarts de centionalis, enfin des doubles deniers et des deniers.

Les monnaies d'argent de Constantin le Grand sont aussi des drachmes d'argent de poids attico-néronien et des *miliarense*, un peu plus légers que ceux de Dioclétien.

Le choix d'un solidus d'or, 72e de la livre aux lieu et place de l'aureus, 50e de la livre, pourrait paraître au premier abord assez difficile à comprendre, parce que la valeur du *solidus* en *miliarense* est loin d'être simple. Le *solidus* valait exactement 13 8/9 *miliarense*.

Grâce à un texte que nous a conservé l'Anonymus d'Alexandrie on peut assez aisément se rendre compte des raisons qui décidèrent Constantin le Grand à choisir le solidus de 72e de la livre comme type monétaire [1].

L'Anonyme nous apprend que le solidus d'or se divisait en 1152 parties. Ces parties sont évidemment des grains d'argent, car si l'on divise 1152 par 72, nombre des grains d'argent contenus dans la drachme attico-néronienne — monnaie d'usage sous Constantin le Grand — on trouve le nombre 16 indiquant avec certitude la valeur simple et entière du *solidus* en ce genre de monnaie.

Il est très probable, pour ne pas dire certain, que c'est

1. Hultsch, *Metr. Script.*, t. I, p. 302-8.

Digitized by Google

le renchérissement de l'argent relativement à l'or qui faussa à un certain moment les valeurs simples en argent de l'aureus de Dioclétien, et décida Constantin à changer le système au moment précis où le rapport de valeur entre l'or et l'argent devint 1 : 12. Il avait été sous Dioclétien de 1 : 13.

Le *solidus* de Constantin le Grand valait 1000 deniers et son *miliarense* d'argent 72 deniers.

Le système monétaire de cet empereur dura jusqu'à la fin de l'Empire et à Constantinople on en prolongea l'usage jusqu'à la réforme monétaire d'Anastase, qui abandonna le billon saucé et reprit la frappe des monnaies de bronze.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente au nom de M. Gustave Schlumberger, les *Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire* (17 octobre 1924).

Il dépose ensuite le fascicule 4 du tome XXII de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale* publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (fondation de Clerq).

M. Charles Diehl fait hommage, de la part de MM. Grégoire et Graindor, du premier volume de la nouvelle revue byzantine qui a pris le titre de *Byzantion*. Il réunit en un seul tome les deux fascicules de 1924 de manière à en faire un véritable volume de « Mélanges » en l'honneur du professeur Kondakov, qui fêtait en 1924 son quatre-vingtième anniversaire, et qui vient de mourir au moment même où paraissait le volume.

M. E. Pottier fait hommage à l'Académie du 3e fascicule du Musée de Louvre, dans la collection du *Corpus vasorum antiquorum*. Il rappelle que l'ensemble comprend actuellement cinq livraisons, dont trois pour le Louvre, une pour le musée de Compiègne, une autre pour le musée de Copenhague.

Digitized by Google

SÉANCE DU 6 MARS

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. le PRÉSIDENT annonce à l'Académie, le décès de M. Kondakov, son correspondant à Prague, et prononce une allocution :

« MESSIEURS,

L'Académie vient de perdre un de ses correspondants les plus éminents, M. le professeur Nikodime Pavlovitch Kondakov. Il était né en 1844 dans le gouvernement de Koursk (Russie). C'est en 1866 que ses premiers travaux furent imprimés, à Moscou, dans le Recueil de la Société de l'Art russe ancien. En 1870, il était nommé professeur de théorie et d'histoire de l'art à l'Université d'Odessa. Il avait conçu dès lors un vaste plan d'exploration méthodique des monuments et des reliques de l'ancien art russe, qu'il consacra depuis une grande partie de son activité à réaliser. Il voyagea beaucoup à cet effet, pendant vingt ans, tant dans son pays qu'en Europe, dont il étudia tous les Musées. Appelé, lorsque sa réputation fut assise, à l'Université de Saint-Pétersbourg, il fut élu en 1898 membre ordinaire de l'Académie impériale des sciences (section de langue et de littérature russes). En 1901, il fut placé à la tête d'un Comité alors créé pour la protection de l'iconographie russe.

Après la Révolution de 1917, il retourna dans le midi de la Russie, à Odessa, d'où il était parti jadis. En 1920, lors de l'évacuation de cette ville par nos troupes et sa reddition aux bolchevicks, il s'exila. Depuis lors, il a enseigné dans les pays de langue slave : Bulgarie, jusqu'en 1922 ; Tchéco-Slovaquie depuis lors jusqu'au mois dernier. Il est mort à Prague le 17 février 1925, au moment où allait paraître le premier numéro de la nouvelle revue *Byzantion ;* il y avait écrit lui-même un très remarquable article, et les collaborateurs de ce fascicule — l'élite des byzantinologues du monde entier, qui le considéraient comme un maître — en avaient voulu faire une sorte de Recueil à lui dédié.

Digitized by Google

Il est honorable pour notre Compagnie d'avoir, en 1923, juste à temps, inscrit à perpétuité dans ses annales le nom de Nikodime Pavlovitch. »

M. René Dussaud donne lecture du rapport suivant :

La Commission de Syrie et Palestine demande à l'Académie de voter à M. Gabriel la somme de 2.000 francs pour lui permettre, à la suite de sa mission à Palmyre, de dresser le plan des monuments qui seront exhumés à Souwéida au cours des fouilles dont l'Académie a chargé M. Dunand sous la direction de M. Virolleaud.

Il en est ainsi décidé.

M. Adrien Blanchet annonce que la Commission du prix de Numismatique Allier de Hauteroche a attribué ce prix à M. George Francis Hill, conservateur du département des Médailles du British Museum, pour son travail sur le graveur Becker et pour l'ensemble de ses travaux sur la numismatique grecque de l'Orient.

Acte est donné de cette communication.

M. Edmond Pottier, au nom de M. Cumont, donne lecture de la note suivante :

Le colonel Andréa, commandant des confins de l'Euphrate, qui a mis la meilleure volonté à faire continuer en 1924 les recherches archéologiques à Sâlihîyeh (Doura), nous adresse un rapport du lieutenant Delaplanche sur les fouilles qui ont été exécutées. Une équipe de dix légionnaires syriens, commandés par le sergent Dachtus du 3e régiment mixte, a travaillé sans interruption du 12 mai au 1er novembre. Le rapport, qui est accompagné d'un plan, donne un inventaire détaillé des objets mis au jour : un grand nombre de vases, des menus objets de bronze et des monnaies, quelques sculptures parmi lesquelles on remarque « un guerrier en cotte de mailles » probablement un de ces soldats *cataphracti* qui servaient surtout dans les armées d'Orient.

M. Ch.-V. Langlois communique des remarques au sujet d'un *libellus* anonyme, écrit en hébreu, peut-être perdu sous cette

Digitized by Google

forme, que le franciscain Nicolas de Lyre a analysé et réfuté en 1334 [1].

MM. Théodore et Salomon Reinach présentent des observations.

COMMUNICATION

« QUIDAM LIBELLUS HEBRAÏCE SCRIPTUS », PAR M. CH.-V. LANGLOIS, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Les membres de votre Commission de l'*Histoire littéraire de la France* ont été rarement amenés, depuis cent ans, à vous parler de leurs travaux dans vos séances hebdomadaires : ils en publient les résultats, et l'Académie en est informée en même temps que le public. D'autre part, ils rencontrent quelquefois, au cours de leurs recherches préparatoires, des questions qu'ils ne suffisent pas à résoudre. Mais ils hésitent à vous en entretenir, parce qu'il est naturellement d'usage d'apporter à vos séances plutôt des découvertes et des conclusions que des points d'interrogation.

Je prends cependant la liberté de vous soumettre, et, par vous, au monde extérieur, un de ces points d'interrogation qui se posent de temps en temps sur notre chemin. C'est à propos de l'article Nicolas de Lyre, actuellement en cours d'impression, qui doit paraître dans le second et dernier fascicule de notre t. XXXVI.

L'immense réputation de ce franciscain de la première moitié du XIV^e^ siècle est due, comme chacun sait, à ce qu'il a révélé à l'Occident chrétien les ressources qu'offrent, pour l'intelligence de la lettre des textes bibliques, les commentaires des rabbins, et particulièrement ceux, déjà anciens de trois siècles au temps de frère Nicolas, du célèbre

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Rabbi Salomon Içaki, de Troyes en Champagne, surnommé Raschi. Frère Nicolas, qui était normand, et point du tout d'origine israélite, quoique on en ait dit jadis, mais jamais de son temps, savait l'hébreu, qu'il avait appris sans doute dans le milieu, fort instruit à cet égard, des Franciscains anglais de la fin du XIII^e^ siècle, dont Roger Bacon fut le publiciste et Guillaume de La Mare le représentant le plus notable. Il savait cette langue d'une manière dont a médit Salomon Hallevi — Salomon Hallevi, ce talmudiste du XV^e^ siècle qui, converti, sous le nom de Paul de Sainte-Marie et le bonnet de docteur en théologie catholique, s'éleva rapidement aux dignités d'évêque de Burgos et d'archichancelier de Castille ; — il la savait toutefois d'une manière que la plupart des hébraïsants de nos jours, qui ont conféré son œuvre avec celles de Raschi et des tossafistes, continuateurs de Raschi, s'accordent à juger très honorable. Il avait, d'ailleurs, avec de vastes lectures dans une littérature jusque-là ignorée et même réprouvée *a priori* des chrétiens, ce que nous appelons maintenant un tempérament d'érudit, des appétits de travail extraordinaires et un bon équilibre mental. La collection de ses écrits est très considérable ; la *Postilla litteralis*, dont on a plus de mille manuscrits et de cent éditions, en est la pièce maîtresse.

Cela posé, j'ajouterai seulement, pour introduire la question que nous ne sommes pas en état de résoudre, ceci : frère Nicolas, travailleur infatigable, après avoir terminé sa *Postilla litteralis* (en 1331), composa aussitôt plusieurs petits traités, dont deux sont à retenir pour notre objet.

Dès 1309, il avait publié une *Questio de Quolibet* sur les preuves de l'identification de Jésus avec le Messie annoncé dans la Bible hébraïque : *Utrum ex Scripturis receptis a Judaeis possit efficaciter probari Salvatorem nostrum fuisse Deum et hominem*. Après 1331, il reprit cet essai de sa jeunesse, pour en donner une nouvelle édition, remaniée. Or une circonstance de hasard contribua sans doute à le per-

Digitized by Google

suader d'agir ainsi : le fait qu'un ouvrage lui tomba alors entre les mains, dont il n'avait pas eu connaissance jusque-là, où la question était débattue, avec des conclusions très différentes des siennes : « Postea venit ad manus meas quidam libellus hebraïce scriptus ubi predicta ratio aliter solvitur. » Il indique alors le point de vue de l'auteur de ce *libellus*, dont il ne dit pas d'ailleurs si c'était ou non un ouvrage récent, sur ce problème : « Est-ce qu'on peut argumenter de ce que, en hébreu, *Elohim* est un mot au pluriel pour rendre compte en quelque manière du dogme chrétien de la Trinité ? » Le faire, déclarait le Juif, auteur du *libellus*, c'est s'appuyer sur un roseau brisé, et il développait cette proposition. Frère Nicolas raisonne là-dessus, et ajoute enfin : « Quedam alia inducit auctor predicti libelli ad suum propositum, que omitto ad presens, quia intendo libellum illum improbare per omnia decurrendo, quia ibi multa contra fidem christianam tanguntur. »

Cette promesse, frère Nicolas l'a tenue en effet dans un autre opuscule, qui est daté du 23 juin 1334, sous ce titre : *Responsio ad quendam Judaeum ex verbis Evangelii secundum Matthaeum contra Christum nequiter arguentem.* Ce second opuscule s'annonce expressément pour ce qu'il est : une réfutation en règle du *libellus* dont il s'agit : « Postquam autem, auxiliante Domino, ex amore sapientie scripseram super utrumque Testamentum, secundum gratiam a Domino mihi datam, quidam tractatus a Judæo quodam confectus venit ad manum meam, in quo ex verbis evangelicis autorem Evangelii dominum nostrum Jesum Christum nititur impugnare. » — Pourquoi frère Nicolas a-t-il cru devoir s'escrimer contre cette attaque du Juif ? Il en donne une raison singulière : « Licet autem ejus impugnatio apud intelligentes nullius aut modici sit momenti, quia tamen per eam possent turbari simplices... » C'est-à-dire : « Les gens intelligents n'en seront émus que fort peu, ou pas du tout ; cependant, comme des simples pourraient

Digitized by Google

en être troublés... » On ne voit pas bien comment de « simples » chrétiens auraient pu en être troublés, puisque le *libellus* du Juif anonyme était en hébreu, à moins qu'il ne s'agisse de convertis, mais alors ces chrétiens-là n'étaient pas si simples. — Passons.

La réfutation de frère Nicolas comporte d'une manière si ample l'énoncé des arguments présentés par l'adversaire que sa *Responsio* équivaut presque à une traduction en latin du *Libellus*. On voit ainsi que l'ouvrage était divisé en douze chapitres, où autant de textes tirés de l'Évangile de Matthieu étaient allégués, combattus et plus ou moins tournés en dérision. En une sorte de post-scriptum, l'auteur se prévalait de la même manière de trois affirmations courantes parmi les chrétiens, sans autre indication de source que celle-ci : *ex verbis Christianorum* (« d'après ce que disent les Chrétiens »).

Personne, à la connaissance de M. H. Labrosse, qui s'est occupé récemment de Nicolas de Lyre, n'a identifié le *libellus* ainsi décrit par Nicolas avec un des nombreux traités de controverse en hébreu, de ce genre, qui sont parvenus jusqu'à nous. Mais il paraît, à première vue, peu probable qu'il ne soit pas possible de le faire. L'histoire littéraire des écrits en hébreu du moyen âge a été, de nos jours, admirablement déterminée par des spécialistes comme Steinschneider, Grætz, Neubauer et tant d'autres. J'ai donc pensé, d'abord, que cette difficulté serait aisément levée, sinon par nos propres recherches dans les travaux des bibliographes de la littérature israélite du moyen âge, du moins en recourant à des personnes directement versées dans la connaissance des écrits rabbiniques du XIV^e^ siècle. Mais, à ma grande surprise, quoique les opuscules de polémique de frère Nicolas soient imprimés dans la plupart des éditions de ses œuvres complètes, à la suite de la *Postilla litteralis*, les hébraïsants à qui je me suis adressé, par l'intermédiaire de notre savant auxiliaire, M. Mayer Lambert,

Digitized by Google

m'ont déclaré qu'ils entendaient parler pour la première fois de ce *libellus* et qu'ils ne le connaissaient pas en hébreu. Je l'ai donc relu, en latin, avec plus d'attention.

Ce n'était pas un chef-d'œuvre, comme vous pensez bien. Les controverses connues, du moyen âge, entre Juifs et Chrétiens sont très nombreuses, ce qui prouve, soit dit en passant, que le précepte énoncé, au XII^e^ siècle, par Pierre de Blois, dans une lettre célèbre à l'évêque de Worcester, n'a jamais été bien observé : « Noli cum Judaeo disputare » (parce que c'est dangereux, parce que c'est inutile). Mais ces écrits ne nous apprennent rien ; les positions, irréductibles de part et d'autre, sont trop connues. Ils diffèrent surtout entre eux par le ton, qui est plus ou moins violent et injurieux, hardi ou précautionné. L'auteur de notre *Libellus* était, semble-t-il, sans grands ménagements, ce qui tend à indiquer, soit dit encore en passant, qu'il n'était pas du temps de saint Louis, où tant de liberté aurait pu coûter cher, s'il s'était rencontré pour la dénoncer un Donin de La Rochelle ou un frère Thibaud de Sézanne, c'est-à-dire un de ces Juifs convertis (*quondam Judæi*) qui s'appliquèrent alors avec tant d'ardeur à faire brûler les exemplaires du Talmud par le bras séculier. Selon toute apparence, le *libellus* doit être de ce XIV^e^ siècle où, de tous côtés, on a dit impunément tant de choses d'une hardiesse étonnante. Frère Nicolas de Lyre, dans sa réfutation, se montre, du reste, de son côté, bien étranger à l'état d'esprit de faiseurs de zèle tels que Donin et consorts. Il discute posément, sur le pied d'égalité, sans insultes ni menaces. C'était un bon esprit, et il avait trop fréquenté, toute sa vie, les livres de Raschi et de ses continuateurs, les tossafistes de Champagne, pour s'emporter comme un ignorant.

Le premier argument du Juif est banal comme tous les autres, assez curieux toutefois. Il l'avait emprunté peut-être à cet autre « libellus » intitulé *De Jesu Nazareni generatione*, que Nicolas de Lyre cite incidemment dans la seconde

Digitized by Google

édition de sa *Quæstio de Quolibet* précitée, où il est dit : « Hoc etiam patet per libros apud Judæos authenticos. Scribitur enim in quodam libello qui apud eos intitulatur *De Jesu Nazareni generatione* quod, etc. » Quoi qu'il en soit, le *libellus* anonyme, que frère Nicolas prend corps à corps dans son second opuscule, débutait par des remarques à propos de la généalogie de Christ telle qu'elle est dans l'Évangile de Matthieu (I, 1 et suivants) : l'auteur observait d'abord que les seules femmes, nommées dans cette généalogie comme aïeules du Christ (par Joseph), c'est-à-dire Thamar, Raab, Ruth et Bethsabée, ont toutes été des *mulieres reprobatae*, plus ou moins suspectes d'idolâtrie ou de taches diverses. Frère Nicolas conteste longuement le fait pour chacune d'elles, sans toutefois vouloir les blanchir à fond, dit-il. (« Non tamen intendo eas excusare totaliter a peccato, sed a tanto ») ; il conteste surtout, en général, les conséquences qu'on voudrait tirer de ces faits, supposé qu'ils fussent vrais, à savoir que Jésus de Nazareth n'est pas le Messie des prophètes, *propter peccata mulierum in Genealogia*. D'ailleurs, dit-il reconventionnellement, du Messie, descendant de David, que les Juifs attendent encore, on en pourrait dire tout autant et davantage, car David n'a pas donné précisément, n'est-ce pas, l'exemple de toutes les vertus.

Les Chrétiens, disait encore le Juif, sont des mangeurs de cochon, et leur religion est fausse, puisqu'ils n'observent pas leur propre loi, celle de Jésus : parmi eux, en effet, les séculiers comme les religieux ne craignent pas de ravir le bien d'autrui par toutes sortes de fraudes et de procès. — La prohibition du cochon, réplique Nicolas, a été abolie par un amendement de la Loi nouvelle à l'ancienne. Et vous qui prétendez que la conduite des fidèles d'une religion est le criterium de sa vérité, n'oubliez pas que, en ce cas, la Loi donnée sur le Sinaï aurait été singulièrement viciée par le fait que, un peu plus tard, pas beaucoup, les Hébreux ont adoré un veau en métal fondu (*vitulum conflatilem*), *Exode*, XXXII.

Digitized by Google

Je ne m'étends pas davantage sur toute cette argumentation *pro* et *contra*, qui, portant naturellement sur les textes, comme ceux d'*Exode* XXI, *Exode* XXIV, *Ezéchiel* XLIX, que chrétiens et juifs se jetaient à la face depuis des siècles, est, pour ainsi dire, classique. C'est assez de remarquer en passant que frère Nicolas, orientaliste exercé, allègue couramment, à l'appui de ses thèses, les rabbins du Talmud (quoiqu'ils eussent été anathématisés et condamnés au feu moins d'un siècle auparavant), Rabbi Moyses (c'est-à-dire Maïmonide en son « Guide des égarés »), et les deux « Livres » par excellence : non seulement la *Micra* mosaïque selon ce qu'il appelle l'*hebraïca veritas* par opposition à la Vulgate, mais le *Coran* de Mahomet [1].

Mais tout cela étant imprimé — quoique, de nos jours, fort peu lu — et n'important guère, après tout, que l'original hébreu d'un opuscule de polémique sans grande valeur, dont Nicolas de Lyre a donné un compte rendu aussi certainement exact qu'il est détaillé, soit ou non retrouvé, je n'aurais pas pris la peine de rédiger cette communication si, dans le *post-scriptum* du *libellus* anonyme, il n'y avait eu, d'après frère Nicolas, un passage devant lequel on ne saurait, semble-t-il, ne pas tomber en arrêt.

Parmi les « Argumenta Judaei ex verbis Christianorum », frère Nicolas signale celui-ci, qui est le troisième et dernier : « Tercio dicit Judaeus ». In libro Simonis Cephe. dicit Jesu : *Ecce Satan studet ad interficiendum me de manu Domini, « et non dabit me* [*Dominus*] *in manu Satan.* »

Qu'est-ce à dire? ajoutait le juif en son hébreu. « N'êtes-

1. Le ms. lat. 14503 de la Bibliothèque nationale, autrefois à Saint-Victor de Paris, qui contient un des deux opuscules de Nicolas de Lyre contre notre *libellus hebraïce scriptus*, offre aussi une traduction latine du Coran, une *Epistola Sarraceni ad suam sectam Christianum invitantis, cum rescripto Christiani*, la *Littera christianorum degentium sub imperatore de Cathay missa ad papam*, etc.

Digitized by Google

vous pas confondus, vous Chrétiens, d'oser prétendre que celui qui a parlé ainsi est Dieu? » — Réponse de Nicolas : « L'auteur du *libellus* se sert ici d'un faux (*accipit falsum*), car dans les Épîtres de saint Pierre (= Simon Cephas) ou ailleurs, on ne trouve point cette parole attribuée à Jésus de Nazareth. Du reste, si elle était authentique, il n'y aurait pas lieu d'en être autrement ému, car il était à la fois Dieu et homme *in una persona*. Il est bien connu du reste, par des textes non contestés, qu'il fut tenté par le diable sur la montagne et qu'il a invoqué son Père. Néanmoins, cette citation du juif, frère Nicolas répète en terminant que c'est un faux, ce qui lui fournit son mot de la fin, le seul passage de sa réplique où perce, en vérité, quelque irritation : « Patet igitur Judæi falsitas per hoc quod objectiones suas in aperto mendacio terminavit. » Il faut dire que l'adversaire s'était aussi laissé aller, à la fin de son opuscule, à des paroles discourtoises sur le point de savoir si le Christ avait été *mittens* ou *missus* : « Si dicatis quod est missus hoc est apertum mendacium ; si autem dicatis quod est mittens, vos facitis eum mendacem. » On finissait toujours, dans ces passes d'armes, par se traiter de menteur des deux côtés. *Mentiris impudentissime*, c'était autrefois le dernier mot de bien des disputes, et pas seulement entre théologiens.

En lisant ce passage final, j'ai cru derechef qu'il suffirait de consulter la littérature scientifique de notre temps pour identifier le *Liber Simonis Cephae*, dont frère Nicolas, malgré toute son érudition, n'avait jamais entendu parler. Or Adolf Harnack, dans sa *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, n° 21, là où il traite des apocryphes de saint Pierre, conservés ou perdus, n'en sait pas davantage. Les savants rabbins que j'ai consultés déclarent, de leur côté, n'être pas en mesure de repérer, dans la littérature hébraïque, ancienne ou médiévale, un *Liber Simonis Cephae* quoique Simon Kefa (saint Pierre) ait eu en hébreu,

Digitized by Google

surtout dans les juiveries d'Italie, une fort singulière légende, très bien étudiée de nos jours dans des livres que j'ai lus sur les obligeantes indications de M. le rabbin Maurice Liber. — Quant à la parole de Jésus qui était citée dans notre *libellus* du XIV^e^ siècle, d'après ce mystérieux *Liber Cephae*, elle n'est ni dans les *Agrapha* de Resch ni parmi les *Unwritten sayings of Christ* (1903) de Griffinhoofe.

Voilà pourquoi j'ai cru devoir attirer l'attention des hommes compétents sur un petit problème qui n'est pas de mon ressort et que j'ai rencontré par hasard sur mon chemin.

Je ne puis croire encore que tout cela ne soit pas depuis longtemps *publici juris*, et je voudrais bien, en ce cas, être renseigné là-dessus avant que le moment soit venu de donner le bon à tirer de notre article du t. XXXVI de l'*Histoire littéraire* sur la vie et les œuvres de Nicolas de Lyre, frère mineur.

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ARCHÉOLOGIQUE DE JÉRUSALEM, PAR M. E. POTTIER ; LU DANS LA SÉANCE DU 6 MARS 1925 [1].

Au nom de la Commission de Syrie et Palestine, je résume pour l'Académie le rapport annuel envoyé par le Père Dhorme, directeur de l'École archéologique de Jérusalem, sur les travaux de cet établissement pendant l'année scolaire 1923-24.

L'Académie avait désigné en 1923 M. Dunand pour aller suivre les cours de l'École et y recevoir la formation nécessaire à son éducation scientifique. Il est donc intéressant qu'elle sache en quoi consistait le programme d'études

1. Voir les précédents rapports dans les *Comptes Rendus*, 1922, p. 359 ; 1923, p. 255.

Digitized by Google

tracé par le directeur et quel ensemble de recherches s'offrait à l'activité de notre jeune missionnaire.

Dans les cours prôprement dits, qui comprennent des leçons régulières sur les langues orientales et sur l'histoire, l'enseignement porta plus spécialement : 1° sur la géographie physique de la Palestine (géologie, hydrologie, climat, etc.) comme introduction nécessaire à la géographie historique ; 2° sur la topographie de Jérusalem avec l'histoire monumentale de la ville.

Les excursions et voyages sont ainsi réglés : tous les mardis on visite un site ou un édifice de Jérusalem étudié dans les leçons du cours ; un jour par mois a lieu une excursion à cheval dans les environs. Des courses plus longues permettent de pousser jusqu'aux emplacements célèbres comme Jéricho, Hébron, Gaza, Ascalon et la côte jusqu'à Saint-Jean-d'Acre. On assiste aussi à des fouilles, comme celles de Tantourah (Dor) par l'École anglaise, celles d'Éleuthéropolis par deux membres de l'École française. Le Père Savignac explora la Haute Galilée en compagnie de deux élèves pour en photographier les ruines. Certains professeurs ont visité les fouilles de M. Montet à Byblos. D'autres voyages ont eu pour but le Liban, la Transjordanie, l'île de Chypre. L'entraînement physique est donc un des éléments essentiels de l'éducation donnée à nos jeunes gens qui doivent s'habituer à endurcir leur corps et à payer de leur personne.

Le Père Dhorme énumère ensuite les articles et mémoires, au nombre de seize, qui ont paru dans la *Revue Biblique*, dans le *Journal of the Palestine Oriental Society*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, et qui constituent la part non moins importante des travaux de cabinet et de bibliothèque.

Il signale que le nombre des étudiants a été de vingt, comprenant quatre Français, quatre Anglais, deux Américains et d'autres de pays divers. La qualité des visiteurs

Digitized by Google

étrangers reçus par lui montre que l'École, sous sa haute direction, conserve et élève le prestige dont elle jouissait sous son prédécesseur. Le général Weygand, Haut Commissaire de France en Syrie, a tenu à se faire conduire dans la ville et dans les environs par les professeurs de l'École. Le Haut Commissaire anglais, Sir Herbert Samuel, a fait une conférence sur Byron dans la grande salle de la maison française et il a fêté lui-même à l'École britannique les vingt-cinq ans de Palestine du Père Dhorme. M. Garstang, Directeur de l'École anglaise, M. Maugras, Consul général de France, ont, à cette occasion, témoigné leurs sympathies et leur reconnaissance pour les travaux de l'École française.

Tel est le milieu où a vécu notre missionnaire, recevant l'enseignement de maîtres réputés, encouragé par leur bienveillance, mis en contact avec les méthodes de la science pure comme avec les réalités plus âpres de l'archéologie militante. Le Directeur s'exprime très favorablement sur son compte. M. Dunand fut assidu aux cours et excursions. Il suivit de près, en y participant, les fouilles de M. Weill au mont Ophel et visita celles de M. Macalister. Il prit part aux voyages ayant pour objectif la vallée du Jourdain, Hébron, Bersabée, Gaza, Saron, Césarée, Dor. Dans toutes ces circonstances il montra de très bonnes dispositions pour l'archéologie orientale, tout en poursuivant ses études plus particulières dans le domaine égyptien et copte. Quand il quitta l'École, appelé en Syrie pour pratiquer des fouilles à Palmyre avec M. Harald Ingold, on peut dire que son initiation avait été complète et qu'il était bien préparé pour les travaux pratiques d'exploration dont l'Académie connaît déjà les heureux résultats [1].

1. *Comptes Rendus*, 1924, p. 229.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de M. Meyer Abraham, son *Catalogue des manuscrits et des incunables de l'École rabbinique de France* (Paris, 1924, in-8°) et son édition du *Commentaire sur le Lévitique de R. Joseph Bekhor-Schorr, exégète français du moyen âge, publié pour la première fois d'après le Manuscrit latin de Munich.* Fascicule I, introduction (Versailles, 1924). — Fascicule II, Texte (Budapest, 1924), et de la part de M. Samuel Nierenstein, d'un ouvrage dont il est l'auteur intitulé : *The problem of the existence of God in Maïmonide, Alanus and Averroes. A study of the religious philosophy of the twelfth Century* (Philadelphie, 1924, in-8°).

M. C. JULLIAN fait hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Louis Colas, professeur au lycée de Bayonne, d'un volume intitulé : *La tombe basque. Recueil d'inscriptions funéraires et domestiques du pays basque français*, 1906-1924.

M. Cl. HUART a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de la Compagnie le treizième volume des *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, par le lieutenant-colonel H. de Castries ; il contient des documents provenant des Archives et Bibliothèques de France, et constitue le tome II de cette série. On y trouve une réimpression de l'histoire de Mouley Réchid et de Mouley Ismaïl (1659-1682), par G. Mouette, reproduction de l'édition de 1683, et cent quarante-sept documents, lettres de Louis XIV, de Seignelay, de Saint-Amans, et en plus deux lettres de Mouley Ismaïl au roi en texte arabe et traduction (1684), et l'exéquatur du consul Périllié, également en texte arabe et traduction ; celles-ci sont dues à Dipy et à Pétis de la Croix.

Je n'ai pas à souligner l'importance de cette publication, qui constitue petit à petit les archives diplomatiques du Maroc et l'histoire de ce pays avec les États européens. »

M. HOMOLLE offre de la part de M. le Dr Paul Richer, *Le nu dans l'Art* (in-8°, v-356 p., 540 fig. Paris, Plon, 1925).

« Le sous-titre de l'ouvrage, *Les Arts de l'Orient : Égypte, Chaldée, Assyrie*, en indiquent clairement la matière et l'esprit. Il fait suite aux trois autres volumes intitulés *Nouvelle Anatomie artistique du corps humain* et continue la publication d'un enseignement donné durant vingt années à l'École des Beaux-Arts. Après avoir décrit et démontré par l'image la structure et les formes de l'homme et de la

Digitized by Google

femme, analysé et reconstitué les attitudes et les mouvements, qui sont le rythme de la vie, objet propre des arts plastiques, notre confrère de l'Académie des Beaux-Arts, s'est proposé en une revue générale et précise des œuvres de l'antiquité classique, de compléter et éclairer la théorie par l'application.

Il se défend de toute prétention à l'*Histoire de l'Art ;* quelle meilleure leçon d'histoire au contraire, pour qui sait regarder, voir et réfléchir, que le défilé de ces milliers de figures, classées géographiquement et chronologiquement et reproduites dans des illustrations excellentes, qui gardent la saveur des originaux !

De toutes ces images, comme d'une esthétique expérimentale plus saisissante que toute théorie philosophique, ressort un autre enseignement plus haut encore. L'auteur a raison de dire à la fin de son livre : « La simple copie du modèle vivant n'a jamais été le but suprême de l'art... L'interprétation y a toujours eu une part considérable. L'art vit et se nourrit d'idéal ».

SÉANCE DU 13 MARS

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Théophile Homolle donne lecture d'une lettre de M. K. Courounio[illegible]s, directeur du Musée national d'Athènes, en date du 18 février 1925, ainsi conçue :

« Dans les fouilles que j'ai exécutées à Eleusis l'automne dernier, j'ai eu l'heureuse chance de découvrir une statuette qui, selon toute vraisemblance, est d'un grand intérêt.

Elle est en marbre de Paros et mesure 0m 70 de hauteur. Elle représente une jeune fille vêtue d'un long chiton dorique et couronnée d'un large bandeau. Elle s'élance d'une course rapide vers la gauche, et retourne la tête vers la droite. La conservation en est relativement excellente.

Elle a été trouvée à peu de distance de la porte Sud du sanctuaire et en dehors de celui-ci, elle semble y avoir été jetée.

Elle provient très probablement d'un fronton où était représenté l'enlèvement de Coré, et l'on croirait volontiers qu'elle est Coré elle-même, si la tradition ne nous apprenait qu'elle était d'habitude enlevée dans les bras de Pluton.

Digitized by Google

J'espère que vous prendrez connaissance avec plaisir de cette découverte, et que vous voudrez bien en faire part à vos confrères et leur communiquer la photographie ci-jointe, qui sera publiée très prochainement dans le Δελτίον ἀρχαιολογίκον.

M. Courouniotis, ajoute M. Homolle, donne en post-scriptum un renseignement que vous n'accueillerez pas moins favorablement : le Corpus des Mosaïques et celui des vases progressent, d'un pas peut-être un peu lent, mais d'une marche constante. »

M. Adrien Blanchet, au nom de la Commission de la Fondation Pellechet, propose à l'Académie d'attribuer, pour des réparations nécessaires aux églises dont les noms suivent :

1° à l'église de Bailleau-sous-Gallardon (Eure-et-Loir), une somme de 12.000 francs, qui ne sera ordonnancée qu'après la réception de renseignements complémentaires ;

2° à l'église de Compeix (Creuse), une somme de 8.000 frs ;

3° à l'église de Nailly (Yonne), une somme de 10.000 frs ;

4° à l'église de La Queue-en-Brie (Seine-et-Oise), une somme de 3.500 frs.

Il en est ainsi décidé.

M. Joseph Loth fait une lecture sur les rapprochements qui lui paraissent s'imposer entre le dieu gaulois *Rudiobos*, le dieu irlandais *Rúad rofessa*, le dieu védique *Rudra*, *Dagde Ollathir* : *Toutatis*.

Dans une inscription latine du IIe siècle après J.-C., des habitants de *Cassiciate* (région actuelle du Loiret), offrent, entre autres objets, un cheval de bronze au dieu *Rudiobos* (deo *Rudiobo*) qui ne fait qu'un avec le *Mars Rudianus* des autres inscriptions. Le don d'un cheval de bronze s'explique facilement, *Cassiciate* signifiant clairement d'après les langues brittoniques : *l'endroit aux juments*, *aux chevaux*, peut-être *haras*.

Rudiobos est composé de *rudio-*, rouge, et de *-bo-*, qui frappe : le rouge ou fort frappeur : *rüd-* et *roud-* (indo-eur. *roudho-*) existent en celtique avec le sens de rouge. Or, un des noms du dieu suprême de l'Irlande est *Rúad rofessa*, le rouge à la grande science.

Le dieu védique *Rudra* (rouge ou fort) a des traits caractéris-

Digitized by Google

tiques communs avec le *Rüad rofessa*, le dieu suprême de l'Irlande.

Ce dieu suprême, *Dagde* = *dago- deiuo-s* (bon dieu) a pour surnom habituel *oll-athir*, vieux-celtique **ollo-(p)atir*, grand-père ou père par excellence.

C'est en somme le sens de *Toutatis*, nom du dieu suprême de la Gaule, le Dis Pater de César. *Toutatis* remonte à *Touto-* ou même *Touta-tatis*, père du peuple : *toutā*, a donné l'irlandais *tüath*, peuple, gens ; gallois, bretons, *tud ; tati-s* présente le gallois et breton *tad*, père ; gallois *taid* = **tatio-s*, grand-père.

Comme le *Dis pater* de César, *Dagde* est essentiellement un *dieu de la terre* ; il règne sur le pays des morts, qui est aussi, chez les Celtes, le pays de l'éternelle jeunesse.

MM. Salomon Reinach, René Cagnat, Camille Jullian, Paul Monceaux et Ant. Meillet présentent des observations.

M. Gustave Fougères est élu à l'unanimité moins 1 voix, membre de la 4e section de la Commission technique de la Caisse des recherches scientifiques.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de M. Barillet, maire de Vendôme, un volume intitulé : *Ronsard, les fêtes du IVe Centenaire en Vendômois* (Vendôme, 1924, in-8) ;

au nom de la Société royale de Géographie de l'Égypte, un volume intitulé : *Anciens Canaux et anciens sites et ports de Suez*, par M. Cl. Bourdon (Le Caire, 1924, in-4°) ;

au nom du Comité National italien pour le dictionnaire du latin médiéval, une brochure intitulée : *Relazione dei lavori compiuti nell' anno 1924* (extr. d. *Atti del R. Istituto Veneto di Scienze*, Anno accademico 1924-1925, tomo LXXXIV, p. 2°).

M. Camille Jullian offre le n° CV de ses *Notes Gallo-romaines*, qui forme le fascicule 1 du tome XXVII de la *Revue des Études Anciennes* dans le *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Nord*.

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 MARS

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

A propos de la correspondance, M. Paul Pelliot, s'appuyant sur une lettre de notre confrère russe, le professeur Stcherbatsky, attire l'attention de l'Académie sur les trouvailles faites récemment par le colonel Kozlov dans d'anciennes tombes de l'Asie Orientale. La date de ces tombes n'est pas encore bien élucidée, mais M. Pelliot pense que la majorité d'entre elles doivent se placer entre le v^e^ et le x^e^ siècle de notre ère.

De nombreux bronzes se rattachent aux bronzes sibériens, et servent ainsi d'intermédiaires entre ceux-ci et les bronzes de style « scythe » ou « sarmate » qu'on a recueillis en ces dernières années dans la Chine du Nord. D'autres objets seraient d'influence méditerranéenne, et le manichéisme même serait représenté. Enfin l'influence chinoise est attestée par des soieries, des tapis et une sorte de tapisserie, le tout admirablement conservé. Un compte rendu préliminaire est sous presse. Le Comité scientifique Mongol fondé à Ourga par les Mongols eux-mêmes, projette de son côté de dresser un inventaire des anciens tombeaux de Mongolie et de faire porter particulièrement son enquête sur l'emplacement vraisemblable du tombeau de Gengis-Khan.

M. le Président rappelle à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Henri Cordier, décédé le 16 mars, et prononce une allocution :

« Messieurs,

Les obsèques de notre confrère M. Henri Cordier ont eu lieu hier. Il y a huit jours, l'éventualité de la mort prochaine paraissait aussi improbable pour lui que pour aucun de nous. Il a été enlevé de la manière la plus inattendue et la plus brusque, qui est aussi la meilleure.

Il laisse ici un grand vide, car il était, quant aux devoirs académiques, l'exactitude même. Il était l'académicien modèle. Nous étions tellement habitués à le voir à sa place, depuis le com-

Digitized by Google

mencement jusqu'à la fin de nos séances hebdomadaires, toujours sérieux, éveillé, attentif! Et ce n'est pas seulement à nos séances publiques et à celles de nos commissions qu'il était assidu; on peut dire que, à partir de son élection en 1908, il a passé une grande partie de sa vie à l'Institut. Bibliographe de profession, il était de ces érudits qui, quelle que soit la richesse de leurs collections personnelles, ne sauraient s'en contenter, et qui sont obligés de tenir, pour ainsi dire, leurs assises dans les grands dépôts publics. Or, entre tous ces dépôts, il avait jeté son dévolu sur notre Bibliothèque du Palais Mazarin. Il n'y venait pas seulement, comme la plupart d'entre nous, une fois par semaine, et en passant. Sans doute on était sûr de le voir, tous les vendredis, presque à n'importe quelle heure qu'on arrivât, déjà installé dans son embrasure favorite de nos salles réservées, au fond, à gauche, et en train de travailler. Mais il en était de même presque tous les jours ouvrables. Pour ma part, je suis rarement venu, été comme hiver, à la Bibliothèque de l'Institut, sans l'y trouver entouré des livres de référence qu'il y avait fait placer sous sa main. Cela — d'avoir tant respiré l'air de la maison — lui avait valu des relations exceptionnellement étendues dans le monde académique en général, et une finesse de tact extraordinaire dans l'appréciation des petites affaires intérieures de notre Compagnie; je n'ai jamais vu, par exemple, son pronostic en défaut quant au résultat d'une élection.

M. Henri Cordier avait une place à part parmi les savants qui s'occupent de l'Extrême-Orient, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il était, depuis longtemps, le patriarche de ces études dans notre pays : feu Édouard Chavannes lui-même n'a-t-il pas un peu débuté sous ses auspices, et avec son aide, comme la plupart de ceux qui continuent maintenant la tradition de la sinologie française ? — Ensuite, je crois, à cause de sa formation initiale : il avait été destiné dans sa jeunesse à une profession active, non à la science; dans la carrière scientifique, il fut un *self-made man*, à l'anglaise; ce qui, chez nous, est un phénomène fort rare, et d'autant plus remarquable. De là, si je ne me trompe, ce trait qui lui est propre, d'avoir embrassé l'encyclopédie d'un domaine immense, sans se spécialiser à fond; et cette curiosité variée qui le fit se tenir au courant de tout ce qui

Digitized by Google

s'est imprimé jadis ou s'imprimait de nos jours tant sur l'histoire que sur la géographie, tant sur le passé que sur le présent des pays dont il avait pris le goût en y vivant jusqu'à sa vingt-septième année. Lorsqu'il revint de Chine en Europe, il y a près d'un demi-siècle, il s'était déjà procuré, sur place, une fort belle bibliothèque chinoise (c'est-à-dire de livres sur la Chine) ; elle fut engloutie, paraît-il, dans un naufrage sur les hauts fonds du cap Gardafui ; il l'a magnifiquement remplacée depuis, non seulement en s'en formant, peu à peu, une autre, très considérable aussi, mais en élevant ces trois vastes monuments bibliographiques : *Bibliotheca sinica*, *Bibliotheca indo-sinica*, *Bibliotheca japonica*, qui sont, pour ainsi dire, les catalogues de bibliothèques idéales et complètes.

Messieurs, c'est à son successeur parmi nous qu'il appartiendra de caractériser et de situer comme il faut les services que M. Henri Cordier a rendus aux études relatives à l'Asie Orientale, et aussi — car il avait quantité de cordes à son arc — à celles qui ont pour objet l'Amérique précolombienne. Les médiévistes proprement dits (ceux du moyen âge de chez nous), dont je suis, n'ont pu apprécier directement son mérite que par ses travaux pour le commentaire des écrits des anciens voyageurs d'Occident en Asie ; Marco Polo, Odoric de Pordenone, Jordan Catala, etc. ; et par les divertissements qu'il s'est quelquefois permis dans le domaine des antiquités de Paris et de l'Ile-de-France. Mais il ne serait pas à propos d'insister aujourd'hui, au détriment du reste, sur les côtés de son œuvre qui — les commentaires de Marco Polo et d'Odoric exceptés — sont accessoires ou de surérogation. Je ne parlerai donc aucunement de ses ouvrages, qui sont innombrables, et dont aussi bien il s'était donné la peine de dresser l'an dernier, de ses propres mains, la nomenclature, dans un petit volume très soigné dont il vous fit alors hommage. Je me bornerai à indiquer brièvement les charges que sa remarquable activité mérita à notre confrère.

Né à la Nouvelle-Orléans, puis établi à Shang-haï, revenu en France vers 1876 avec une mission, qu'il croyait temporaire, du Gouvernement chinois, il fut distingué par M. Charles Schefer, à cette époque directeur de l'École des langues orientales vivantes, qui fit créer pour lui, en 1881, un cours d'histoire, de

Digitized by Google

géographie et de législation de l'Extrême-Orient. Cet enseignement, il l'a donné jusqu'à son dernier jour.

En 1890, il fonda, avec Gustave Schlegel, professeur de chinois à l'Université de Leyde, la revue *T'oung Pao*, « Archives pour servir à l'étude de l'histoire, des langues, de la géographie et de l'ethnographie de l'Asie Orientale ». Il est resté trente-cinq ans à la tête de cette publication, avec des coadjuteurs successifs, parmi lesquels nos confrères Chavannes et Pelliot. La direction d'une grande revue spéciale comme celle-là est un admirable poste d'écoute, où l'on dispose, en outre, de moyens d'impulsion. Y être resté trente-cinq ans, c'est avoir été en mesure d'exercer une action de premier ordre.

D'autre part, M. Henri Cordier était président perpétuel de la Section de Géographie du Comité des travaux historiques au Ministère de l'Instruction publique, après en avoir été longtemps secrétaire. Il présidait, depuis quelques années, la puissante « Société de Géographie » du boulevard Saint-Germain. Il était enfin membre actif de la Commission officielle du Vieux Paris et de beaucoup d'autres Sociétés savantes tant en France qu'en Angleterre. Dans tous ces milieux, il était assidu, représentatif, de bon et utile conseil.

Notre confrère avait beaucoup voyagé jadis en Asie, en Europe, dans les deux Amériques ; il avait fait en 1905 le périple de l'Afrique comme invité de l'Association britannique pour l'avancement des sciences à sa session du Cap. Mais, en ces dernières années, il ne circulait plus guère qu'entre Passy et le quai Conti, même pendant les mois d'été où les Parisiens se dispersent. Ainsi il a aimé successivement les grandes expéditions lointaines, puis Paris. Or ce qu'il préférait assurément dans Paris, c'était l'Institut ; et dans l'Institut notre Compagnie. Il lui était profondément attaché. L'Académie, où il n'avait que des amis, gardera toujours la mémoire de cet homme laborieux et bienveillant, qui lui fut si fidèle. »

M. Gustave Glotz fait savoir que la Commission du prix Saintour a attribué le prix à M. A. Piganiol, professeur à l'Université de Strasbourg, pour ses *Recherches sur les Jeux Romains*.

Digitized by Google

M. Alfred Jeanroy informe l'Académie que le montant du prix Honoré Chavée est partagé ainsi : 1.200 francs à M. Pierre Fouché, maître de conférences à l'Université de Grenoble, pour ses deux ouvrages intitulés : *Phonétique historique du Roussillonnais*, et *Morphologie historique du Roussillonnais* ;

et 600 francs à M. Joseph Desormaux, professeur au Lycée d'Annecy, pour son ouvrage intitulé : *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie, langue et littérature.*

Acte est donné de ces deux communications.

M. René Dussaud lit un rapport de M. Maurice Dunand sur les sondages archéologiques qu'il a effectués au temple d'Eshmoun, près de Sidon, pour le compte du Service des Antiquités de Syrie. Le plan des murs de soutènement a été précisé, des marbres sculptés ont été découverts et aussi une belle mosaïque à décor géométrique.

M. de Mély communique à l'Académie la biographie d'un grand orfèvre parisien Guillaume Boucher, que Rubruquis, envoyé par saint Louis en ambassade vers le Grand Khan des Mongols, rencontra à Caracorum, capitale de Mangon, au sud du lac Baïkal, en 1252.

Il avait été fait prisonnier en 1241, lors de la prise de Belgrade par les Mongols, et emmené avec sa femme dans le centre de l'Asie. Il avait été pris en amitié par le Khan.

Il appartenait à une famille d'orfèvres parisiens, établis sur le Grand Pont à Paris, dont il était bourgeois ; son père s'appelait Laurent et il avait un frère, resté à Paris, nommé Roger.

Il continuait d'exercer son art en Extrême-Orient où il avait cinquante ouvriers sous ses ordres. Rubruquis décrit plusieurs très belles pièces d'orfèvrerie qu'il avait exécutées pour le Khan et pour l'évêque de Belgrade qui était prisonnier avec lui.

Il mourut en 1254, laissant un fils. Comme au moyen âge les orfèvres étaient de véritables sculpteurs, on peut ainsi s'expliquer les influences françaises qu'on retrouve dans certains monuments asiatiques de cette époque.

M. Paul Pelliot formule plusieurs réserves au sujet de cette communication.

Digitized by Google

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES DURANT L'ANNÉE 1923-1924 PAR M. BERNARD HAUSSOULLIER MEMBRE DE L'ACADÉMIE ; LU DANS LA SÉANCE DU 20 MARS 1925.

Le compte rendu des travaux de l'École d'Athènes devient d'année en année plus long, parce que le nombre des collaborateurs de l'École va toujours croissant. Les membres titulaires, dont nous avons à juger les mémoires, sont — dans l'œuvre commune des voyages, des fouilles et de la rédaction du *Bulletin de correspondance hellénique* — assistés d'un plus grand nombre d'auxiliaires français et étrangers, dont l'activité et souvent l'expérience leur sont infiniment précieuses. C'est ainsi qu'en l'année 1923-1924, l'École française d'Athènes n'a pas été seulement représentée par les six pensionnaires dont je rappellerai d'abord les noms : MM. G. DAUX, membre de 4e année ; P. FROTIER DE LA COSTE-MESSELIÈRE et I. CHARBONNEAUX, de 3e année ; F. CHAPOUTHIER et H. SEYRIG, de 2e, Y. BÉQUIGNON, de 1re. Il faut leur joindre deux anciens membres français, fixés à Athènes même et rattachés à l'École avec des titres différents, M. R. Demangel, secrétaire général de l'École et M. A. Laumonier, professeur à l'Institut des études françaises, qui restent associés tous deux aux fouilles et publications.

Le contingent étranger est plus nombreux. Il a compté en 1923-1924 un Belge, deux Hollandais, deux Danois, un Polonais, un Russe, archéologues ou architectes, qui ont pris le plus souvent part aux travaux communs et surtout collaboré aux fouilles.

Les fouilles tiennent en effet une place de plus en plus grande dans la vie de l'École, et tous les mémoires que nous avons examinés se rattachent soit à des fouilles fran-

Digitized by Google

çaises récentes, soit à l'étude de monuments découverts dans des fouilles antérieures. L'Académie, qui a posé en principe que le sujet du mémoire est en relation directe avec le séjour de l'auteur en Grèce, félicitera le Directeur de l'orientation qu'il a su donner aux travaux de ses pensionnaires. Elle le félicitera aussi d'avoir contribué à faire écarter un projet de loi grecque qui limitait à trois chantiers au maximum le droit de fouille pour les écoles étrangères.

L'architecture est donc en honneur à l'École d'Athènes et c'est « une étude uniquement architecturale » que nous présente M. Charbonneaux sous le titre : *La Tholos du sanctuaire d'Athéna Pronaia à Delphes*. La Rotonde de Delphes est un des monuments les plus remarquables que les fouilles aient mis au jour, mais aussi l'un de ceux dont l'interprétation est le plus difficile : en dehors du nom de l'architecte qui est cité par Vitruve (VII Préf. 12) nous ne savons de la date et de la destination que ce que nous en apprennent les ruines. M. Charbonneaux écarte délibérément ces problèmes pour se consacrer à la description minutieuse des ruines. S'aidant des relevés exécutés en 1912 par le Danois Gottlob et de la collaboration de deux autres architectes, M. Replat — le conseil de tous les Athéniens — et le Danois Andersen, il a examiné, mesuré, décrit tous les éléments subsistants, dont beaucoup sont encore en place, depuis les fondations et les degrés jusqu'aux tuiles faîtières. M. Homolle retrouve dans ce minutieux travail toutes les qualités de conscience, de méthode et d'ingéniosité que M. Fougères avait notées l'an dernier dans un premier mémoire sur le théâtre de Philippes.

De nombreuses photographies et quelques croquis, qui sont assez sommaires et parfois insuffisamment cotés, sont joints à cet inventaire détaillé. Il manque une coupe qui eût permis au lecteur de juger des proportions de l'ordre dorique extérieur, de la disposition de la péristasis, et des relations

Digitized by Google

de hauteur entre le mur de la cella et la colonnade corinthienne de l'intérieur d'une part, entre le mur de la cella et le portique extérieur de l'autre.

On notera certaines observations délicates et neuves, notamment dans l'étude des colonnes doriques : le lit inférieur du premier tambour a été taillé obliquement pour compenser l'inclinaison du dallage vers le dehors — inclinaison qui facilitait l'écoulement des eaux. Un raffinement plus ingénieux a été découvert dans la symétrie des colonnes, et il eût gagné à être mis en valeur par un graphique.

Aussi bien M. Charbonneaux reste jusqu'au bout fidèle à son programme. Il a laissé à son rapporteur, M. Homolle, le soin de tirer de cette étude approfondie les conclusions et suggestions qu'elle comporte. Conclusions surtout négatives puisqu'il appert que la Tholos n'est ni une fontaine sacrée, ni un héröon, ni un prytanée ; suggestions éminemment utiles (notamment sur les éléments de décoration les plus caractéristiques, sur le chapiteau corinthien, sur les parties hautes de l'édifice) dont M. Charbonneaux tirera profit quand il complétera son mémoire, puisque M. Homolle a bien voulu lui donner communication de son rapport.

Telle qu'elle est, l'étude de M. Charbonneaux est une importante contribution à la publication des Fouilles de Delphes, et à ce titre encore elle est la bienvenue.

C'est à l'architecture civile qu'est consacré le double mémoire de M. Seyrig, intitulé : *Deux questions relatives aux remparts de Thasos et de Samothrace.*

On voit l'importance qu'a prise en ces dernières années le chantier de Thasos. Avec son acropole, son théâtre, son agora et les nombreux monuments qu'on y a reconnus, avec ses remparts enfin, Thasos est devenu un remarquable centre d'instruction, où les pensionnaires nouveaux font facilement leur apprentissage. M. Seyrig étudie une nouvelle porte de la ville découverte en 1923 et qui a reçu —

Digitized by Google

nous verrons plus loin pourquoi — le nom de Porte de Sémélé. Ouverte au N.-O. et faisant communiquer les quartiers bas de la ville avec la petite plage qui séparait les deux ports, la porte nouvelle peut être datée. Le secteur du rempart dont elle fait partie et qui est conservé sur une hauteur de 1 m 20 à 1 m 50 porte de nombreuses marques de tâcherons, écrites en alphabet parien. Thasos était une colonie de Paros et ce rempart, épais de 2 m 50, est celui que les Thasiens ont construit et réparé dans le premier tiers du v^e^ siècle.

La porte n'était flanquée d'aucun ouvrage. C'est une simple ouverture qu'encadrent, du côté de la campagne, deux parastades monolithes, du côté de la ville, deux orthostates également monolithes ; la largeur varie, 2 m 16 du côté de la campagne, 2 m 90 du côté de la ville. La parastade N. de l'entrée la plus étroite était décorée d'un relief archaïque fort mutilé par un martelage intentionnel, et aussi d'une inscription de quatre lignes presque illisible aujourd'hui.

C'est à l'étude du bas-relief qu'est en somme consacré le mémoire de M. Seyrig, et les photographies suffisent à nous dire la difficulté de l'interprétation. Peut-être eût-il convenu d'y joindre un essai de copie de l'inscription ; l'auteur ne nous apprend même pas en quel endroit précis il en a reconnu les traces. On distingue une suite de quatre personnages, dont le premier, Hermès, reconnaissable à son bonnet et à sa barbe en pointe, a la tête tournée vers une femme. Viendrait Dionysos également suivi d'une femme. La scène représentée serait l'ascension, le retour à la lumière de Sémélé, ramenée des enfers par son fils Dionysos sous la conduite d'Hermès Psychopompe. Les photographies nous laissent dans le royaume des ombres et il est possible que M. Seyrig les ait bien interprétées. M. Fougères qui a examiné le mémoire reconnaît d'ailleurs qu'il est malaisé de substituer d autres noms à ceux qui ont été proposés.

Digitized by Google

Le nouveau relief prend discrètement place dans l'intéressante et assez nombreuse série des reliefs archaïques thasiens, et M. Seyrig a raison de le classer parmi les moins anciens, parmi ceux qui trahissent l'influence de l'atticisme. Il se distingue notamment par l'emploi de la silhouette incisée, technique que le sculpteur Thasien a pu emprunter aux Attiques. En somme l'école de Thasos, après avoir subi l'influence de l'Ionie à la fin du VI^e^ siècle, s'est, au début du V^e^, laissé, dominer par l'atticisme. M. Seyrig date le relief nouveau des environs de 494 ; il serait donc antérieur de peu d'années aux sculptures plus avancées qui, du Prytanée de Thasos, ont passé au Musée du Louvre en 1865 par les soins de notre ancien confrère Miller.

Le second chapitre du mémoire de M. Seyrig répond à la question suivante : *A quelle époque Samothrace a-t-elle été fortifiée* ? Depuis Conze, c'est-à-dire depuis 1860, les remparts de Samothrace sont classés parmi les constructions dites cyclopéennes, et attribuées à une très haute antiquité. L'examen minutieux de l'appareil a démontré à M. Seyrig que ce prétendu caractère primitif n'était qu'une apparence, contredite par maints détails qui révèlent une technique et une date beaucoup plus récentes. Concentrant ses observations sur le dispositif d'un saillant qui avait été pris pour « la grande porte », il y reconnaît un bastion et retrouve la porte dans la courtine voisine.

Posé sur un promontoire rocheux, au-dessus d'une fourche de ravins d'où l'ennemi aurait pu menacer les flancs adjacents, l'ouvrage forme une sorte de barrage destiné à parer aux effets destructifs des lithoboles. Les remparts ne sont donc pas antérieurs à l'époque hellénistique. L'accroissement des richesses du temple des Cabires, la protection des terres cultivables qui en dépendaient et qui étaient affermées à des clérouques pris parmi les citoyens, telles sont les raisons historiques qui décidèrent les Samothraces à entreprendre cette énorme construction, qui était peut-être achevée au commencement du III^e^ siècle.

Digitized by Google

M. Fougères, tout en acceptant les dates proposées et en rendant justice à l'argumentation de l'auteur, n'hésiterait pas à modifier sa conclusion. Se fondant sur les études récentes de la fortification antique, du fort Euryèlos à Syracuse, des tours avancées de Sélinonte et — à l'époque hellénistique — du système si complet d'Héraclée du Latmos, M. Fougères reconnaît dans l'ouvrage avancé de Samothrace une tour à catapultes et à lithoboles protégeant en outre une poterne de sortie.

Le double mémoire de M. Seyrig dénote de très sérieuses qualités d'observation qui promettent un archéologue réfléchi et laborieux. Si nous ajoutons que M. Seyrig a passé une partie de l'été en Syrie, où il a été adjoint à son Ancien M. Perdrizet et doit prendre part aux fouilles d'Antioche, nous ne pourrons que le féliciter d'une année si bien remplie.

C'est également à Samothrace que se rapportent les deux mémoires, d'un caractère très différent, que M. Chapouthier a réunis sous le titre commun de : *Quaestiones Samothraciae. Contribution à l'histoire du culte des Cabires à l'époque hellénistique.* I. *Éléments d'une physionomie antique de Samothrace.* II. *La geste de Dardanos au théâtre de Samothrace.*

Le premier est, à vrai dire, « une étude toute psychologique ». L'auteur s'est attaché à reconstituer le monde de sentiments et d'idées qu'éveillait dans l'imagination antique l'île où sont nés les Cabires, où se célébraient les mystères des Grands Dieux. Il réunit donc les sources antiques de tout ordre qui peuvent le renseigner sur la situation de Samothrace, son isolement dans la mer de Thrace, son altitude, la difficulté d'accès qui tient autant à l'escarpement des côtes qu'au régime des vents, et il conclut qu'un tel pays était bien choisi pour y placer des dieux qui commandent aux vents et à la tempête. Quand on étudie le culte des Cabires à l'époque hellénistique, on trouve une singulière concordance entre ces dieux et l'île qu'ils habi-

Digitized by Google

taient. M. Pottier, qui a examiné ce mémoire, reconnaît l'originalité de la question posée, mais ce n'est en somme qu'une courte introduction à l'étude du culte des Cabires.

Le second mémoire est consacré aux représentations théâtrales qui se donnaient dans l'île de Samothrace. L'étude est bien conduite. M. Chapouthier réunit d'abord les textes épigraphiques qui sont ses sources principales. Tous ceux qu'il a choisis se rapportent-ils également à ce qu'il appelle la vie théâtrale de Samothrace ? Il est permis d'en douter, mais il n'y a pas d'hésitation pour les deux grands décrets du IIe siècle rendus en l'honneur de deux poètes qui ont célébré le héros Dardanos, originaire de Samothrace. Dardanos était le frère d'Iasion qui avait fondé dans l'île le culte des Cabires, et d'Harmonia qui avait épousé Cadmos. Les deux inscriptions, dont M. Chapouthier s'efforce d'améliorer le texte, sont bien mises en valeur à la lumière d'un passage de Diodore (v, 48), dont il recherche les sources.

Ces représentations théâtrales avaient lieu dans le sanctuaire des Grands Dieux, et des fouilles auxquelles avait collaboré M. Chapouthier en 1923 ont permis de retrouver l'emplacement du théâtre. Ces fouilles, faites à frais communs par le gouvernement tchéco-slovaque et l'École française, étaient dirigées par un ancien membre, M. A. Salač. Du théâtre presque entièrement ruiné, il ne reste que la *cavea* et il est difficile d'en fixer la date.

Sur les grandes fêtes dont faisaient partie ces représentations, nous sommes très mal renseignés et la discussion d'un texte embarrassant d'Éphore, par laquelle M. Chapouthier clôt son mémoire, ne peut être considérée comme définitive.

M. Pottier loue la méthode et l'intérêt de cette bonne étude qui mériterait d'être publiée : il y faudrait peut-être compléter la bibliographie du sujet et faire quelques retouches de style.

M. Frotier de La Coste-Messelière représente, avec

Digitized by Google

M. Chapouthier, l'épigraphie. Son mémoire a pour titre *Inscriptions de Delphes* et renferme trente et un textes inédits répartis en deux chapitres : I. *Décrets pour des Pellanéens* ; II. *Inscriptions du Portique Ouest*.

Pellana est une cité de l'Achaïe, dont les relations avec Delphes étaient fort anciennes. Les douze décrets qu'a copiés M. de La Coste sont gravés sur les tranches latérales de deux dalles en calcaire dont la face supérieure portait, à en juger par les traces de scellements, des statues de personnages et d'animaux. Le monument, dont M. F. Courby s'est réservé la description, remonte vraisemblablement au VI^e^ siècle et la seule présence des douze décrets en l'honneur de Pellanéens permet d'affirmer qu'il était une offrande de Pellana.

Des douze décrets le plus ancien n'est pas antérieur à la fin du IV^e^ siècle, le plus récent se place vers 260. Simples décrets honorifiques, mais qui fournissent une utile contribution à la chronologie, encore si incertaine par endroits, des archontes delphiens. C'est en effet une étude de chronologie que nous a donnée M. de La Coste, et une excellente étude. Il va de soi qu'elle se prête mal à une analyse, mais il faut en louer sans réserve la prudence, la loyauté, la méthode en un mot. Pellana, dont Aristote avait décrit la constitution, est une des cités auxquelles les fouilles de Delphes ont rendu un peu de vie. Le monument, découvert en 1894, et ces douze décrets s'ajoutent à un intéressant traité entre Delphes et Pellana publié en 1917 ; il y a là tous les éléments d'un fascicule nouveau de la publication des Fouilles de Delphes, que nous donneront sans doute MM. de La Coste et Courby.

La plupart des textes étudiés dans le ch. II du mémoire proviennent du Portique Ouest. On appelle ainsi le portique qui s'élève à l'Ouest du péribole, au niveau de l'opisthodome, sorte de vestibule monumental du sanctuaire, en communication directe avec la place de l'opisthodome et

Digitized by Google

avec le théâtre. Il n'est guère antérieur au milieu du IIIe siècle, et, à en juger par le grand nombre de dédicaces et de signatures d'artistes qu'on y a retrouvées, il devait être — ainsi que la terrasse qui le longe au Sud — peuplé de statues et de monuments votifs. Les dix-neuf inscriptions que donne M. de La Coste (signatures d'artistes, dédicaces, décrets de proxénie, actes d'affranchissement) se répartissent sur plusieurs siècles, du IIIe av. J.-C. jusqu'à la période impériale. Nous y gagnons trois noms nouveaux de sculpteurs, un archonte nouveau et, là encore, des documents dont le texte établi avec le plus grand soin permettra d'autres progrès dans la fixation de la chronologie delphienne. Il est à souhaiter que tout ce deuxième chapitre paraisse au plus tôt dans le *Bulletin de correspondance hellénique*.

A Delphes même, où travaillait en même temps que lui un membre hollandais de l'École française, M. C. van Essen, M. de La Coste a rendu d'autres services ; il a revisé sur place tout un fascicule manuscrit dû à M. Courby, et collationné nombre de textes épigraphiques pour un autre Ancien, M. E. Bourguet. L'Académie est trop soucieuse des progrès de la publication commune pour ne pas se réjouir de l'aide ainsi donnée aux Anciens qui y collaborent.

Il me reste à nommer le seul pensionnaire de 1re année, M. Béquignon. N'étant pas tenu de présenter un mémoire, il a employé son année à compléter son initiation dans les Musées et sur les champs de fouilles. Il a ainsi assisté MM. Daux et Seyrig à Thasos, M. Laumonier à Téos. Le chantier de Téos, en Asie mineure, est le seul que l'École ait ouvert cette année en Turquie. Elle garde toujours son représentant à Constantinople où M. Daux a remplacé cette année M. Demangel. Les fouilles du temple de Dionysos à Téos s'annoncent comme fructueuses et le Directeur de l'École a envoyé à l'Académie, sur la dernière campagne, un rapport particulier qui vous sera prochainement communiqué.

Digitized by Google

En terminant je rappellerai d'un mot les fouilles de Mallia en Crète, qui ont fait l'objet d'un double rapport présenté à l'Académie, l'un par le Directeur de l'École sur le Palais de Mallia, l'autre par Mᵉˡˡᵉ Marthe Oulié sur les maisons voisines du Palais[1]. Vous aviez accordé une subvention à Mᵉˡˡᵉ Oulié et le succès de ses recherches a été le bienvenu.

En résumé l'École française d'Athènes a fait preuve, durant l'année 1923-1924, d'une très grande activité, très féconde non seulement parce que les résultats ont répondu aux efforts de tous, mais parce que le travail y a été remarquablement organisé en vue de la tâche commune de recherche et de publication. L'honneur en revient surtout au Directeur, de qui les circonstances ont exigé plus de vaillance encore que de coutume.

Peut-être ce Rapport laissera-t-il aussi une autre impression favorable. Nous avons dit, en commençant, l'importance toujours croissante de la section étrangère. L'École offre l'hospitalité la plus simple et la plus recherchée, d'abord aux chargés de mission Français, anciens Athéniens ou pensionnaires de la Villa Médicis ou membres de l'Institut du Caire[2]; mais elle accueille en plus grand nombre des étrangers, dont plusieurs déjà ont eu pour maîtres dans leurs Universités d'anciens membres. Tous ces hôtes étrangers, dont le séjour en Grèce est plus ou moins long, ne sont pas les collaborateurs directs de l'École, et ne prennent point la même part à ses travaux ; mais, sans compter que

1. Séances du 26 septembre 1924 et du 23 janvier 1925.

2. M. J. Chamonard, ancien membre de l'École, est revenu en juillet 1924 à Délos où il a repris l'étude des maisons d'habitation. Un sculpteur, M. Delamarre, pensionnaire de la Villa Médicis est venu à Athènes en février 1924. M. H. Henne, membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, a été reçu à l'École au mois de juin. M. Henne a été le premier titulaire de la bourse de voyage Jules Delamarre, fondée par Madame Delamarre en souvenir de son fils et attribuée par elle à l'École des hautes études (iᵉ section).

Digitized by Google

l'École jouit d'un droit de regard sur leurs recherches et leurs fouilles particulières, tous sont heureux de relever de l'École française, tous contribuent au rayonnement de son bon renom.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. Ferd. Brunot, une étude dont il est l'auteur intitulée : *La Limite des Langues en Belgique sous le Premier Empire d'après les documents officiels*, lecture faite à l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique, à la séance de novembre 1924.

SÉANCE DU 27 MARS

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Camille Jullian rend compte, d'après un journal de Trèves, des fouilles récemment exécutées dans le quartier sacré de la ville gallo-romaine, par le directeur du Musée provincial.

M. Charles Diehl annonce à l'Académie, de la part de M. Protitch, directeur du Musée national de Sofia, une importante découverte récemment faite en Bulgarie. C'est un trésor, trouvé à Valtchi-Triu, et composé d'objets, tout en or, dont le poids total dépasse 12 kilos. Il y a là des vases de différentes formes, des couvercles à incrustations d'argent, d'une technique fort habile, où l'on constate une influence certainement orientale. Il est difficile d'en fixer exactement la date, et ces pièces sont probablement d'époques assez différentes, mais plusieurs d'entre elles montrent l'influence évidente de l'art persan. M. Diehl signale à ce propos plusieurs publications récentes qui attestent l'activité scientifique des savants bulgares, en particulier la belle publication, en bulgare et en français, des fresques de l'église de Boiana (XIII^e^ siècle).

Digitized by Google

M. Charles Bémont fait connaître ainsi qu'il suit les résultats du concours des Antiquités nationales en 1925 :

La Commission a décerné la première médaille (1.500 fr.), à Mme V. Cotte pour ses *Documents sur la préhistoire de la Provence ;*

la deuxième médaille (1.000 fr.), à MM. Maurice Jusselin et Brandon, pour leur publication intitulée : *Les églises Saint-André et Saint-Nicolas de Chartres. Études et projets de restauration ;*

la troisième médaille (500 fr.), à M. Louis Borne, pour son livre : *Les Sires de Montferrand, Thoraise, Torpes, Corcondray aux XIIIe, XIVe et XVe siècles.*

Elle a attribué une première mention à M. G. Jeanton pour son étude sur *Les cheminées sarrasines ;*

une deuxième mention à M. Oursel pour son ouvrage intitulé : *Le rôle et la place de Cluny dans la renaissance de la sculpture en France à l'époque romane ;*

une troisième mention à M. l'abbé Dumont pour ses deux livres : *Le chapitre collégial de N.-D. de Moulins* (1378-1410), et *La réforme du prieuré d'Yseure-lès-Moulins ;*

une quatrième mention à M. Georges Paul pour son ouvrage sur *L'abbaye bénédictine de La Chaise-Dieu ; recherches historiques et héraldiques ;*

et une cinquième mention à M. Georges Sangnier pour son livre intitulé : *Blangermont ; essai d'histoire générale, économique et sociale d'un village de l'ancien comté de Saint-Pol.*

M. Ant. Meillet fait savoir que la Commission du prix Loubat a attribué le prix à M. le Dr Rivet pour les travaux et mémoires relatifs aux langues américaines publiés par lui dans les trois dernières années.

M. Gustave Fougères annonce que la Commission du prix Bordin extraordinaire a décerné le prix à M. Albertini pour ses ouvrages intitulés : *Les divisions administratives de l'Espagne romaine* et *La composition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque.*

Acte est donné de ces trois communications.

Digitized by Google

Le R. P. Scheil lit le rapport suivant :

« La Commission de l'École française d'Extrême-Orient propose à l'Académie de présenter à M. le Gouverneur Général de l'Indo-Chine, M. E. Auboin, professeur au lycée d'Hanoï, pour être nommé membre temporaire de cette École. »

Il en est ainsi décidé.

M. Charles Bémont fait une communication sur les reliques de Thomas Becket et leur destruction en 1538.

En 1888, des fouilles exécutées dans la crypte de la cathédrale de Cantorbéry mirent au jour une tombe anonyme enfermant un squelette d'homme ; la tête, séparée du tronc, avait dû être fendue par un violent coup de hache ou d'épée. On crut alors se trouver en présence des ossements de Thomas Becket, qui fut massacré le 29 décembre 1170. M. Bémont, en s'appuyant sur le témoignage formel des témoins oculaires, montre qu'il n'en est rien. Le squelette reste anonyme comme la tombe. En outre, il paraît certain que les ossements de Becket ont été détruits par autorité de justice en 1538. En ordonnant cette profanation, le roi d'Angleterre Henri VIII voulait à la fois flétrir la mémoire du prélat qui, au temps de Henri II, n'avait pas craint de faire appel au pape des décisions prises par le roi et les grands de son royaume et, en outre, rendre à tout jamais impossible le culte des reliques, qu'il considérait comme un acte d'idolâtrie.

M. Camille Enlart présente et commente les photographies et un estampage, des monuments découverts en Chypre par M. Luigi Baldassare et par M. Z. Pierides.

L'un est la date funéraire gravée de Jeannette Carmoun, avec épitaphe française de 1340. Le costume combine le surcot occidental avec un corsage à la mode d'Orient.

L'autre est un blason porté par des génies et accompagné d'une inscription latine, donnant le nom de Pierre Podocathari. Ce personnage est connu dans l'histoire, et M. Enlart établit que la sculpture ne peut dater que de 1464 à 1468. Elle appartient déjà au style italien de la Renaissance.

M. A. Meillet rappelle que, depuis une trentaine d'années, on

Digitized by Google

travaille à remplacer l'étude de la vie des mots, considérés en eux-mêmes, par l'étude des conditions extérieures qui déterminent le changement de forme et le sens des mots. Au premier rang de ces conditions, il faut mettre les interférences de langues ou d'idées nouvelles. Le mot grec ἄγγελος ne signifiait que « messager » ; les traducteurs de la Bible s'en sont servis pour traduire hébreu *ml'k* qui désigne un « envoyé du Seigneur » ; dès lors ἄγγελος a eu deux valeurs, et c'est seulement en tant que ἄγγελος a la forme du vieux mot grec et le sens du mot hébreu qu'il a été emprunté par le latin et qu'il a passé aux langues romanes. Le mot *ange* résulte ainsi de l'interférence d'un mot grec et d'un mot hébreu. Les faits de ce genre sont nombreux et jouent un grand rôle dans l'histoire du vocabulaire. Il en est indiqué d'autres exemples plus complexes.

MM. Maurice Croiset, Antoine Thomas et Ch.-V. Langlois présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de M. Pierre Paris, son *Rapport sur le fonctionnement de l'École des Hautes Études hispaniques pendant l'année 1923-1924.*

M. Ch. Huart a la parole pour un hommage :

« M. G. Wiet, correspondant de l'Institut, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon, vient de faire paraître le 2e fascicule, terminant le vol. IV, de son édition du texte arabe des *Khiṭaṭ* de Maqrizi (t. XLIX des Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire). C'est cette nouvelle publication dont j'ai l'honneur de déposer un exemplaire sur le bureau de l'Académie. Ce fascicule comprend les chapitres où l'auteur traite de la durée du monde, de l'histoire ancienne antérieure à celle des Coptes, de leurs fêtes, de leur agriculture, et enfin de l'ère des Arabes et de celle des Perses. Un appendice renferme une notice de M. Paul Pelliot sur la chronologie des Chinois et des Ouïgours. Sept index accompagnent le texte, publié avec le soin et l'érudition que M. Wiet apporte à ses travaux. On nous annonce que les deux

Digitized by Google

volumes suivants sont en bonne voie, de sorte que nous aurons bientôt un texte établi critiquement d'un ouvrage dont l'importance est de premier ordre pour la connaissance de l'Égypte au moyen âge. »

SÉANCE DU 3 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Casanova pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Louis Havet.

M. J.-B. CHABOT, dans une lettre adressée à M. le Secrétaire perpétuel, fait connaître l'état des fouilles qu'il dirige en ce moment dans le sanctuaire de Tanit à Carthage.

MM. Ph. Fabia et Germain de Montauzan envoient à l'Académie un compte rendu des fouilles de Fourvière en 1924. — Il sera donné lecture ultérieurement de ce document.

M. Camille JULLIAN annonce que la Commission du prix Émile Le Senne a décerné le prix à M. Jacques Meurgey, pour son *Histoire* manuscrite *de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie.*

M. Paul FOURNIER fait savoir que la Commission du prix Auguste Prost a attribué le prix à M. Léon Zeliqzon, pour son *Dictionnaire des patois romans de la Moselle.*

Acte est donné de ces deux communications.

M. Jeanroy entretient l'Académie des « coblas » en provençal échangées en 1285, au début de la campagne contre l'Aragon, entre divers représentants des deux partis. Elles se divisent en deux groupes. Celles qui sont attribuées respectivement à Pierre III, à Peire Salvatge et à Bernart d'Auriac, « maiestre de Bezers », ne présentent que peu de difficultés. Leur texte, con-

Digitized by Google

servé dans deux manuscrits, dont l'un remarquablement correct (*C*), est satisfaisant ; leur attribution ne donne lieu à aucune objection, leur datation est aisée (mars-avril 1285).

Il n'en est pas de même des « coblas » données par le ms. *I* à la suite des précédentes. Tout d'abord plusieurs attributions sont manifestement erronées : la première (*Mas qui a flors se vol mesclar*) est bien du comte de Foix ; il en est de même de la troisième (*Salvatz tuit ausem cantar*), qui, attribuée au roi d'Aragon, en forme la suite toute naturelle : les sentiments exprimés dans ces deux couplets concordent en effet avec ceux que devait éprouver alors Roger-Bernard III. Les deux dernières (*Frances c'al mon* et *Les tartaion*), quoique attribuées aussi à ce prince, doivent être considérées comme anonymes : elles émanent d'un partisan fougueux de l'Église, probablement italien, peut-être émissaire de la papauté. Ces deux « coblas », dont on n'avait jusqu'à présent qu'une édition très fautive (dans Milá y Fontanals, *De los Trovadores en España*, 2e éd., p. 419, n. 17), abondent en italianismes, en incorrections de tout genre, et se laissent difficilement ramener à la mesure des autres, sur lesquelles elles sont pourtant calquées. Celle qui est intercalée entre I et III (*Nostre reis que de pretz*), quoique attribuée aussi au comte de Foix, fait partie de la pièce de Bernart d'Auriac.

MM. Antoine Thomas et Ch.-V. Langlois présentent des observations.

APPENDICE

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE ROME EN 1923-1924, PAR M. ÉMILE CHATELAIN ; LU DANS LA SÉANCE DU 3 AVRIL 1925.

En 1923-1924 notre École de Rome, au complet, comptait six membres, dont un de troisième année M. Durry (École Normale), trois de deuxième, MM. Leschi (École Normale), Robert Brun (École des Chartes), Fernand Benoît (École des Hautes Études) et deux membres de première

Digitized by Google

année, MM. Félix Grat, archiviste paléographe (École des Hautes Études) et Madaule, agrégé d'histoire (Université de Toulouse).

M. Durry, qui avait remis son mémoire l'année précédente, a demandé et obtenu une troisième année pour se consacrer à une thèse principale sur *la Garnison de Rome dans l'antiquité*, dans laquelle il étudiera le costume et les insignes des prétoriens d'après les monuments, l'emplacement des différents camps et des nécropoles correspondantes, les cohortes urbaines et les cohortes prétoriennes. En outre M. Durry a rédigé un *Supplément au catalogue du Musée de Cherchel*, et, en vue d'une édition du Panégyrique de Trajan pour la collection Budé, il a collationné deux mss. de la Vaticane (lat. 1775 et 1776). Historien, archéologue, philologue, M. Durry donne pour l'avenir les meilleures espérances.

M. Leschi a envoyé un mémoire intitulé : « Contributions à l'étude du culte de Liber pater ». On y trouve l'esquisse de deux chapitres du livre projeté par l'auteur : Origine du culte de Liber et nature du dieu ; le culte de Liber en Afrique.

M. Leschi montre bien que Liber pater est une vieille divinité italique, divinité de la fécondité comme Saturne, mais tandis que ce dernier protégeait surtout les végétaux, Liber est principalement le protecteur des mâles et des femelles, hommes ou animaux. De cette conception primitive lui vient l'épithète de « pater » qu'il gardera même quand il sera devenu, par assimilation avec le Dionysos grec, le dieu protecteur de la vigne. C'est ce Liber italique qui était célébré à Rome le 17 mars lors de la fête des *Liberalia*, jour où les jeunes gens prenaient la robe virile, jour du printemps de l'homme. Cette partie du mémoire, bien construite, est convaincante.

L'intérêt du second chapitre est moindre ; il ne s'agit plus d'une divinité italique, mais d'un Dionysos abâtardi.

Digitized by Google

Les documents dont on dispose sont assez insignifiants ; on devine seulement que le culte de Liber était un culte à mystères, à la mode hellénique. Ce n'est pas la faute de M. Leschi qui fait preuve, là encore, d'une grande conscience scientifique, d'une finesse et d'une mesure dignes d'éloges.

Mais il convient de répéter ici pour l'instruction des futurs membres de l'École de Rome, ce qui a été indiqué plusieurs fois. Les jeunes savants envoyés en Italie doivent s'attacher à des questions qui nécessitent des recherches sur le terrain, dans les musées, dans les archives locales, en un mot qui comportent un effort d'activité personnelle et la poursuite de l'inédit, et non à des études d'érudition qui se peuvent mener à bien sur une chaise de bibliothèque, à Paris ou ailleurs.

Au cours d'un voyage en Algérie et en Tunisie, M. Leschi a trouvé la matière d'une étude destinée aux *Mélanges* de l'École ; il s'agit d'une mosaïque découverte à Tébessa donnant une représentation du mythe de Daphné conforme à la tradition ovidienne et à la tradition des peintres d'Alexandrie, alors qu'un certain nombre de scènes, inscrites dans les médaillons, semblent empruntées aux Fables de Babrius.

Le mémoire envoyé par M. Brun a pour titre : *Les arts à la cour de Clément VII et de Benoît XIII*, 1378-1424 (281 p. in-fol.). L'auteur s'est proposé de faire, pour ces deux antipapes, ce que notre regretté confrère Eugène Müntz avait essayé pour les papes du xv^e^ siècle. Il a puisé aux mêmes sources, aux archives du Vatican. On regrettera qu'il n'ait pas indiqué avec précision les registres et liasses qu'il a dépouillés. L'opinion générale est que le grand schisme arrêta la vie artistique à la cour d'Avignon. M. Brun arrive à une conclusion différente, celle que Müntz a formulée dans son article sur l'antipape Clément VII : « Clément VII et Benoît XIII continuèrent les traditions de luxe

Digitized by Google

inaugurées par les premiers pontifes avignonnais. » Néanmoins leurs ressources étaient fort diminuées. Certes on trouve un nombre considérable d'objets d'art dans les comptes ou les inventaires de Clément VII, mais tous n'ont pas été commandés par ce pape, il avait hérité la plupart de ses prédécesseurs ; beaucoup ne sont mentionnés que pour cause de réparation, d'autres que pour avoir été donnés en gage. Ce que M. Brun a fait, c'est un inventaire des travaux et des richesses d'art à la cour d'Avignon de 1378 à 1424. Pour donner une idée du luxe de cette cour, il rappelle les fêtes auxquelles donnaient lieu les réceptions de souverains et d'ambassadeurs. Il nous fournit ensuite la liste des maîtres d'œuvre, sans rechercher s'ils étaient de simples administrateurs ou des architectes. Les travaux de menuiserie, de ferronnerie, les horloges, les luminaires sont énumérés à côté des machines de guerre. Puis paraissent les peintres. Les artistes italiens ayant quitté Avignon, Clément VII ne semble avoir employé que des artistes français, artistes peu connus, tels que Gilles, Bosson, Guillaume Bonjehan, Jean Petit, Gautier de Rhodes, ce dernier, peintre du Palais et enlumineur ; un peintre verrier Barthélemy de Barra. Clément VII aimait les livres, employait des scribes et des enlumineurs, un missel transcrit par Michel Bouteiller, enluminé par Jean Toulouse, conservé aujourd'hui à Avignon (ms. 136), en est une preuve ; outre des livres liturgiques il fit copier le traité d'Albert le Grand sur les animaux. Ce qu'il y a de plus marquant dans les comptes de la chambre apostolique sous Clément VII, ce sont les mentions continuelles de travaux d'orfèvrerie et de commandes de joyaux qu'on y rencontre : des pièces de vaisselle d'or et d'argent, des « nefs » de table aux formes compliquées et bizarres ; enfin et surtout des roses d'or que le pape remettait chaque année, le dimanche de Lætare, à un grand personnage qu'il voulait honorer.

Digitized by Google

Un des chapitres les plus intéressants est celui des tapisseries, la plupart provenant des ateliers d'Arras et de Paris. Il y avait là un reflet de la littérature de l'époque ; à côté de sujets tirés de l'Écriture Sainte, on y voit l'histoire d'Achille, celle de Lancelot et de la reine, les neuf Preux.

Quoique le pontificat de Benoît XIII ait duré plus longtemps, M. Brun est beaucoup plus bref sur lui, parce que les documents conservés sont moins nombreux et aussi parce que le roi de France s'étant soustrait à l'obédience de Benoît XIII, celui-ci fut obligé d'abandonner Avignon en 1402 et de mener une vie errante, à Savone, à Gênes, à Marseille et jusqu'à Peñiscola, où il mourut en 1423. Une vie aussi ballottée ne permettait pas à un pape dénué de ressources d'encourager beaucoup les arts ; cependant, outre divers travaux de réparations et d'entretien, il commande en 1413 à un peintre de Tortosa, Pedro Sembrich, des cartons de tapisseries qui devaient être tissées à Grenade. Et pour offrir des cadeaux le pape faisait encore exécuter des objets de métal précieux, des roses d'or et des épées d'honneur. Enfin Benoît XIII, esprit cultivé, ne cesse de payer des copistes et des enlumineurs, recherchant, avec des livres de théologie et de morale, les manuscrits de Tite-Live, Valère Maxime, Térence, Cicéron, Ovide, etc. M. Brun a relevé dans un des registres de Benoît XIII, l'inventaire des livres du cardinal Pierre de Corsoni, mort en 1405, qui nous montre la composition d'une bibliothèque d'un homme d'église à cette époque.

Le travail de M. Brun est plutôt un recueil de documents ordonnés qu'un mémoire ; il suppose un labeur long, persévérant, difficile, soigneusement fait. Le temps a manqué à l'auteur pour en tirer tout le parti désirable. On doit souhaiter qu'il livre aux historiens de l'art tous ces textes intéressants. Mais le plan de son livre gagnerait à être modifié ; il vaudrait mieux publier tous ces extraits les uns à la suite des autres, classés dans l'ordre chronologique,

Digitized by Google

au lieu de les enchâsser dans une rédaction, et les faire précéder d'une introduction où on les mettrait en valeur, faisant ressortir ce qu'ils apportent de nouveau à l'histoire de l'art et même à l'histoire économique.

M. Fernand Benoît, membre de seconde année, a passé en réalité trois ans à Rome, grâce à une mission qui lui a permis de s'y établir dès la fin de 1921 ; il a donc pu acquérir une connaissance des archives italiennes qui lui a été précieuse. Le mémoire qu'il nous a adressé est intitulé : Un cardinal italien légat d'Avignon au XVI^e^ siècle : Alexandre Farnèse et les origines de la Réforme dans l'État pontifical d'Avignon (1541-1565) (IX-105 p. in-fol., 1 carte). Ce mémoire a pour appendice la correspondance du Garganello (VII-124 p.). Déjà, en 1923, M. Benoît avait publié, dans les *Mélanges* de l'École, sous le titre de « Farnesiana » divers aperçus sur l'humaniste Alexandre. Ici il étudie le rôle du cardinal à l'époque où il fut en rapport avec la France. Les vingt-cinq ans que dura sa légation furent vingt-cinq ans de lutte entre l'influence française et la cour de Rome ; ils se terminèrent par la démission du cardinal en 1565 à qui succéda un Français, le cardinal de Bourbon.

Alexandre Farnèse, petit-fils du pape Paul III, cardinal à quatorze ans, jouissait de nombreux bénéfices qui lui permettaient de tenir son rang. Il avait vingt et un ans quand il fut nommé légat d'Avignon le 13 mars 1541, mais il ne quitta pas pour cela la vie fastueuse qu'il menait en Italie ; il ne daigna venir à Avignon qu'en 1552 et pour peu de temps. Il remit ses pouvoirs à Jacques Sadolet, évêque de Carpentras, en attendant un vice-légat qu'il nomma bientôt ; ce fut un ancien nonce de Rome, Filibert Fernier, évêque d'Ivrée. Dès novembre 1541, Farnèse lui substitua l'évêque de Bologne, Alexandre Campeggi, dont l'intransigeance accrut les difficultés entre le roi et le pape. En toutes circonstances le doux Sadolet, dont M. Benoît trace

Digitized by Google

un beau portrait, jouait le rôle de conciliateur. M. Benoît approfondit les raisons de cette lutte : différence dans les mœurs françaises et italiennes, dans le gouvernement ; renouvellement de l'excitation vaudoise contre Rome sous la forme de luthéranisme, dont le sac de Cabrières (1543) fut le principal accident, appui de la France au parti rebelle au Saint-Siège, d'où il résulte que le parti rebelle au Pape est le parti royaliste. Les serviteurs du Roi à Avignon sont donc tous des hérétiques, du fait que politiquement ils sont les adversaires du Saint-Siège.

M. Benoît, né lui-même à Avignon, a mené cette étude avec une ardeur communicative. Il a dépouillé les archives farnésiennes, dispersées entre Parme et Naples, sans négliger ce que lui fournissaient la Bibliothèque et les Archives du Vatican, les Archives communales de Ferrare, les Archives d'État de Modène. En somme il a réussi à éclairer une période obscure de l'histoire avec une documentation presque définitive.

La correspondance du Garganello, 1553-1574, fournie par les Archives de Parme et de Naples est inédite, à part quelques extraits publiés par M. Samaran. Né à Bologne vers 1498, Mario Tullio Garganello vint s'établir à Avignon par ordre d'Alexandre Farnèse qui voulait recevoir de lui une lettre par semaine. On trouve dans cette correspondance, qui n'est plus au complet, une vivante chronique d'Avignon au XVI^e^ siècle ; elle éclaire certaines allusions de Brantôme sur l'abbesse de Tarascon qui quitta son couvent parce qu'elle aimait trop la danse, la belle Philopine qui épousa « pour son plaisir » le prince de Salerne, etc., et nous donne quelques détails sur une amie du cardinal Farnèse en Avignon, M^lle^ de Lers, femme du seigneur d'Arpajon, correspondance pleine de verve et fort intéressante par le dialecte de l'auteur, farci d'expressions bolonaises et de provençalismes.

L'activité remarquable de M. Benoît ne s'est pas bornée

Digitized by Google

au mémoire susdit ; dans les archives des Farnèse il a découvert une curieuse correspondance entre le cardinal et Mlle de Gaugnier, dame d'honneur de la reine. Cette sorte de petit roman a fourni pour les *Mélanges* de l'École un article qui paraîtra prochainement. En outre, recherchant les sources de l'Histoire d'Avignon, il a écrit dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* (1924) un aperçu des vicissitudes des archives du Palais des Papes. Il publiera bientôt, sous les auspices du prince de Monaco, un « Recueil des Actes des comtes de Provence de la maison de Barcelone, 1196-1245 ». Enfin il a poursuivi des recherches sur ce qu'il appelle « les Italiens gallicisants », diplomates, poètes, professeurs qui ont vécu en Provence au XVIe siècle et dont le plus célèbre est le cardinal Sadolet, ; il a commencé à faire connaître quelques-uns de ces personnages dans les *Mémoires de l'Institut historique de Provence* (1924). En résumé, peu de membres de l'École auront mieux profité de leur séjour en Italie que M. Benoît, dont l'esprit curieux est ouvert à tout.

Les membres de première année ne sont pas astreints à la rédaction d'un mémoire, mais nous connaissons l'objet de leurs travaux par le rapport du Directeur de l'École.

M. Grat, à peine arrivé à Rome, s'est mis au travail avec ardeur, conscience et régularité. Il s'est offert spontanément à publier un nouveau registre pontifical, celui d'Urbain VI reprenant ainsi la tradition de cette œuvre de longue haleine qui a fait tant d'honneur à notre École. Préparant son mémoire de l'an prochain, il réunit des matériaux pour une étude sur la chancellerie pontificale au XIVe siècle.

M. Madaule s'est annoncé, dès les premiers jours, comme un esprit plein de curiosité et d'ardeur. Une année passée au lycée de Tunis lui avait donné du goût pour l'Afrique romaine ; et dès lors il a conçu le projet d'écrire l'histoire d'un empereur africain, Septime Sévère. Aussitôt arrivé à Rome, il a commencé l'étude des monuments du temps de

Digitized by Google

Sévère et un article prochain des *Mélanges* donnera un aperçu des premiers résultats auxquels il est arrivé.

Par ce bref exposé des travaux de l'École de Rome, on constate que notre éminent confrère, M. Mâle, a obtenu, pour ses débuts, une année très féconde. Nous n'avons pas lieu de craindre, sous son habile direction, que l'Ecole de Rome voie s'amoindrir la réputation que des travaux sérieux lui ont acquise depuis un demi-siècle.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom des auteurs, les volumes suivants :

Narodopisná mapa uher podle úredního lexikonu osad z roku 1773, sestavil Prof. A. Petrov.

O Prosodii Ceske napsal Josef Král, část pruné : Historický Vývoj ceske prosodie. No podnet IIÍ Třídi Ceske Akademie vydal Jan Jacubec.

M. Camille JULLIAN a la parole pour un hommage :

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie un excellent ouvrage de M. Jacques Estève sur l'*Art et la propriété*. C'est une étude exclusivement juridique sur les conditions légales actuellement faites d'une part aux monuments historiques et d'autre part aux constructions prévues pour l'extension urbaine. C'est la première fois qu'est entreprise une étude de ce genre, que M. Jacques Estève a abordée avec une connaissance parfaite de la législation actuelle, et des documents qui l'ont provoquée y compris les fameux rapports créateurs des commissions des monuments historiques. A cet égard, l'ouvrage intéressera particulièrement notre compagnie. Il a 446 p., in-8°, et a paru en 1925 à la librairie du Recueil Sirey.

Digitized by Google

SÉANCE DU 8 AVRIL

Avancée au mercredi à cause du Vendredi Saint.

PRÉSIDENCE DE M. THÉOPHILE HOMOLLE, ANCIEN PRÉSIDENT.

M. DIEHL donne lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir de M. Papadopoulos. Elle est ainsi conçue :

« Depuis quelques jours, dans les journaux de notre ville, il est fort question de certaines découvertes qui ont été faites à Stamboul derrière le local du nouveau palais des Postes. On a émis plusieurs hypothèses à leur sujet. Les milieux du Musée prétendent avec beaucoup de fermeté qu'il s'agit des ruines d'un théâtre antique.

Un examen minutieux m'a permis de constater que les ruines en question appartenaient à un édifice annexe du palais de Nicéphore Botaniate dont je vous ai envoyé une description il y a quelques années.

En effet les ruines en question se trouvent à une distance de cinq mètres à peine du dit palais et il y a des indices qui permettent de constater que le tout ne faisait qu'un seul groupement d'édifices. A mon avis il s'agit d'un bain.

Jusqu'à présent on a mis au jour ce qui suit :

Des substructions formées de voûtes en berceau superposées et croisées, d'après le système habituel des Byzantins, soutiennent quatre grands piliers qui reposent solidement sur des dalles épaisses de 0m 70. Ces piliers devaient supporter une coupole. Ils sont distants les uns des autres de 12 mètres. L'axe est orienté vers l'est ou plutôt vers le nord-est.

Le chrysobulle par lequel l'empereur Isaac Ange concéda aux Génois le palais de Nicéphore Botaniate en l'année 1192 énumère un à un tous les édifices qui constituaient l'ensemble de ce palais. Or, il est question d'un bain (λουτρόν).

L'édifice qui vient d'être découvert se trouve tout près de la citerne du palais, — *incomplètement* étudiée par Strzygowski dans ses *Byz. Wasserbehälter* — et plus bas qu'elle pour faci-

Digitized by Google

liter la canalisation des eaux. Telle est du reste la disposition générale des bains par rapport aux citernes, à ne prendre comme exemple que le bain et la citerne du *Forum bovis*.

De nombreux indices ont prouvé que le grand bain turc d'Ak-Seraï (*Forum bovis*) est construit sur les ruines d'un grand bain byzantin, celui dont parle Codinos (éd. Bonn., 118, 17). Un peu plus haut et à une très petite distance est située la grande citerne dite de Phocas ou de Modeste qui se trouve à proximité de l'église du Myréléon (Boudroum-Djami). Les dispositions sont d'une ressemblance frappante.

Il faut ajouter que, dans les substructions découvertes, on voit des couloirs qui ne peuvent être autre chose que l'hypocauste des bains romains et byzantins. Surtout on doit remarquer une conduite d'eau qui provient de la citerne et aboutit à l'édifice qui vient d'être mis au jour. »

Le PRÉSIDENT rappelle à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Élie Berger, décédé le 3 avril, et dont les obsèques ont eu lieu lundi dernier (voir Appendice).

M. Paul FOURNIER fait savoir que la Commission du Prix Ordinaire a décerné le prix à M. Edmond Perrin, maître de Conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, pour son *Catalogue des Chartes de franchise de la Lorraine antérieures à 1350*.

Acte est donné de cette communication.

M. Maurice CROISET donne lecture du rapport suivant :

« La Commission de l'École française d'Extrême-Orient, d'accord avec M. Finot, propose à l'Académie de demander à M. le Gouverneur général de l'Indochine de proroger d'un an le séjour à l'École de M. Robequain, membre temporaire désigné en 1924. »

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT fait savoir que l'Académie a fait choix pour le concours du prix ordinaire de 1928 (Moyen âge et Renaissance), du sujet suivant :

Édition critique, manuscrite ou imprimée au cours des trois années précédentes, d'un ouvrage latin du moyen âge.

Digitized by Google

M. S. Reinach annonce qu'une des plus belles et des plus grandes statuettes de bronze découvertes en Gaule, celle d'un Hercule jeune assis, qui avait été exhumée à Feurs vers 1820 et n'était connue que par des moulages, a reparu récemment dans la collection d'un savant amateur de New-York, M. James Loeb, qui l'a acquise et la conserve pour l'instant près de Munich.

Apportée à Hambourg avant 1828 par. un Français dont on ignore le nom, cette statuette y fut vue à cette date et admirée par les connaisseurs. Depuis elle avait complètement disparu.

Un témoignage de 1851 nous apprend qu'elle fut déterrée au lieu dit *Le Palais*, tout auprès de Feurs, dans de vastes ruines romaines, malheureusement très confuses, où l'on a signalé des tronçons de colonnes ayant près d'un mètre de diamètre. M. S. Reinach exprime l'espoir que des fouilles méthodiques permettront un jour d'arracher tous ces secrets à cet emplacement, où les fragments de marbres de couleur se comptent par milliers et où l'on n'a creusé jusqu'à présent que quelques tranchées sans rien déblayer complètement jusqu'au sol vierge; les savants du Lyonnais et du Forez auraient là un beau champ d'activité.

MM. Camille Jullian et Edmond Pottier présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, de la part de M. Montet, un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire.*

M. Alfred Jeanroy a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de notre correspondant, M. R. Menendez Pidal, professeur à l'Université de Madrid, un livre dont il est l'auteur, intitulé *Poesia Juglaresca y Juglares; Aspectos de la historia literaria y cultural de España*, Madrid 1924, in-8°.

Dans la première partie, M. Pidal décrit la vie des jongleurs, la façon dont ils exerçaient leur art, les instruments dont ils se servaient. Il étudie ensuite les jongleurs de cour, cultivant exclusive-

Digitized by Google

ment la poésie lyrique et dont la vie nous est bien connue ; à ce que nous savions déjà, M. Pidal a pu ajouter beaucoup par le dépouillement de nombreuses pièces d'archives. Il étudie ensuite les jongleurs de place, dont la vie et le nom même nous sont complètement inconnus, auteurs et récitateurs de vies de saints et de chansons de geste. Presque tous les *Cantares de gesta* se sont perdus, mais beaucoup ont été résumés, à partir du XIII^e^ siècle, dans les Chroniques, et c'est de celles-ci, comme on le sait, que M. Pidal a jadis exhumé la belle « Chanson des Infants de Lara », et plus récemment plusieurs autres des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Résumant et poursuivant ici ses recherches antérieures, il réussit à déterminer, d'après les mêmes sources, les formes que revêtit successivement l'épopée castillane jusqu'au jour où elle se morcela et revécut dans les brefs et dramatiques récits des « romances ». Cet ouvrage, comme tous ceux de M. Pidal, est riche de science et de pensée. »

SÉANCE DU 17 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Camille JULLIAN communique, de la part de M. l'abbé Sautel, une inscription trouvée récemment à Vaison (Drôme). Elle fait connaître dans la capitale des Voconces l'existence d'une corporation d' « Utriculaires ».

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Henri Cordier, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 15 oui contre 4 non, au scrutin, la Compagnie se prononce pour l'affirmative.

En raison de la modification apportée à l'article 20 du règlement, relatif aux membres libres, et des dispositions adoptées le 30 mai dernier pour en permettre l'application, — dispositions dont le Secrétaire perpétuel rappelle les termes, il y a lieu de déterminer si le nouvel élu sera choisi parmi les savants domiciliés à Paris ou en province.

Digitized by Google

Le sort désigne la province.

En conséquence, les candidatures de savants domiciliés à Paris ne seront pas admises.

L'Académie décide ensuite à mains levées que la date de l'élection sera fixée à la rentrée d'octobre.

M. René Cagnat donne lecture du rapport de MM. Philippe Fabia et Germain de Montauzan sur les fouilles qu'ils ont exécutées à Fourvière en 1924, avec une subvention de la fondation Dourlans [1].

M. Maurice Besnier communique une note sur le n° 729 des *Papiri della Società italiana* [2].

COMMUNICATIONS

RAPPORT SUR LES FOUILLES DE FOURVIÈRE EN 1924, PAR MM. PHILIPPE FABIA, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE, ET GERMAIN DE MONTAUZAN.

Grâce à la subvention de cinq mille francs que l'Académie avait bien voulu nous accorder et à une autre somme égale offerte spontanément par le Syndicat d'initiative (Chambre touristique) de Lyon, nous avons pu reprendre au printemps de 1924 notre exploration archéologique de Fourvière, interrompue en juillet 1914. Nous avions choisi comme champ de fouilles un terrain d'environ un demi-hectare (ancien clos Bouchaudy), délimité à l'est par la rue du Juge-de-Paix, au sud par la montée de Loyasse (chemin de ronde des fortifications modernes), à l'ouest par des propriétés privées, au nord par la rue des Quatre-Vents, que bordent de l'autre côté le terrain militaire de la Sarra et le clos du Verbe-

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

Incarné. Comme le sous-sol de ce terrain militaire, de ce clos et de cette rue nous avait fourni, dans nos campagnes de 1911 à 1914, des vestiges nombreux et intéressants de la ville romaine, substructions, marbres, céramique et surtout mosaïques, nous pouvions espérer que notre nouveau champ de fouilles ne serait pas moins fécond. Mais cette espérance raisonnable a été presque entièrement déçue. Les sondages pratiqués dans l'ancien clos Bouchaudy nous ont conduits, pour la plupart, à travers un remblai sans intérêt, au sol vierge. D'où la constatation négative qu'entre les édifices dont les restes ont été reconnus de l'autre côté de la rue et sous la rue elle-même, et l'enceinte de Lugudunum, correspondant à peu près à l'enceinte de Lyon, il n'y avait guère que des espaces non bâtis, sans doute jardins des riches habitations voisines.

Toutefois, dans la portion orientale du clos, à proximité des piles de l'aqueduc, nous avons rencontré et dégagé en partie une salle ou plutôt une cour, pavée de petits galets, avec un massif de maçonnerie reposant sur ce pavé grossier et servant de base à un bloc prismatique régulier, haut de $0^{m}55$, ses faces verticales bien dressées, sa tranche supérieure, un mètre carré environ, percée au centre d'un ancien trou de scellement. Ce bloc fait, non de pierre, mais d'un ciment très dense et très dur, avait été sans doute le piédestal d'une statue. Le sol antique était à deux mètres de profondeur, sous un remblai où abondaient les débris de stuc peint multicolore et les restes de bois carbonisé attestant un incendie, cause probable de la ruine. Nous n'avons pu, les abords immédiats de notre fouille étant couverts de cultures intangibles, dégager ni les substructions de la maison ni même toute la surface de la cour.

En bordure orientale de la rue du Juge-de-Paix, dont nous avions ainsi atteint la bordure occidentale, se dressent et sont encastrées dans un mur de clôture les piles de l'aqueduc du mont Pilat qui faisaient suite au siphon par

Digitized by Google

lequel il franchissait le vallon de Trion. L'immeuble, qui est resté la propriété de M^lle^ Bouchaudy, comporte une cour, derrière ce mur de clôture, assez étroite malheureusement et plantée d'arbres. Il nous a paru utile d'explorer cette cour, vu que son milieu coïncide presque avec le prolongement idéal de l'axe primitif d'une importante voie romaine, la voie d'Aquitaine, l'actuelle rue du Juge-de-Paix, rectiligne ou peu s'en faut depuis la place de Fourvière, depuis le Forum. Mais, justement à l'angle nord de l'immeuble Bouchaudy, la rue moderne dessine le premier coude d'un zigzag qui lui fait reprendre, l'immeuble dépassé, une direction parallèle à sa direction primitive. Partant de la conjecture raisonnable que la voie antique ne comportait pas ce zigzag, nous ouvrîmes dans la partie libre de la cour une tranchée perpendiculaire au prolongement de l'axe primitif. A quatre mètres de profondeur, sous un remblai uniforme de terre végétale, très pauvre en vestiges romains — quelques tessons de poterie sigillée, quelques épingles en os, un denier de Vespasien, — nous tombâmes sur un magnifique dallage de granit, blocs polygonaux, la plupart pentagonaux, presque tous en état parfait de conservation. Toute la largeur de la voie put être dégagée, soit douze mètres. Son bord ouest n'était marqué que par la terminaison du dallage, sans nul autre indice du mur de bordure ou du trottoir que peut-être quelques pierres taillées, assez volumineuses, éparses dans cette région du remblai. Mais, à l'est, les assises inférieures du mur de bordure existent encore, mur construit régulièrement en moyen appareil, hormis qu'une énorme pierre s'y encastre au niveau du dallage, haute de 0 m 70, longue de 1 m 90. Le long de cette bordure orientale nous n'avons pu dégager la voie, à cause des arbres et des bâtiments, que par une tranchée de 3 m 50 vers le nord, par un tunnel d'un mètre vers le sud. De ce côté sud, la voie et le mur offrent une particularité notable, le mur un léger changement de direc-

Digitized by Google

tion vers l'ouest par un angle de 160° environ, la voie, déjà en pente auparavant, une augmentation sensible de cette pente qui passe de 7 °/₀ à 10 °/₀. L'angle du mur coïncide avec une extrémité de l'énorme pierre, ce qui explique peut-être la présence singulière de celle-ci dans une paroi de matériaux beaucoup plus petits.

Au delà du mur oriental de bordure, dont l'épaisseur est de 0 m 60, et dont la face extérieure n'est point parementée, nous avons rencontré le sol naturel. Au delà de la limite occidentale du dallage, nous n'avons pas eu la possibilité de raccorder exactement la fouille avec les fondations des piles de l'aqueduc, distantes de quelques mètres. Mais nous avons pu dégager la base de l'une des piles. Sous la maçonnerie apparente en *opus reticulatum* le bloc de fondation faisait un empattement qui débordait le dé d'environ 0 m 25, et il s'enfonçait jusqu'à 1 m 50. Là il reposait sur une aire de béton dont nous n'avons pu mesurer ni la surface ni l'épaisseur. La maçonnerie apparente de l'aqueduc émergeait à un mètre environ au-dessous du niveau actuel de la cour, par conséquent à trois mètres environ au-dessus du dallage de la voie. De ces constatations faites à droite et à gauche de la voie, il résulte donc que celle-ci était en tranchée, en contre-bas de l'aqueduc à droite et des maisons qui la bordaient sans doute à gauche. Ceci revient à dire que le *clivus* de la voie d'Aquitaine commençait plus tôt que la pente de la rue moderne ; naturellement, puisque la voie dévalait en droite ligne sur Trion, tandis que la rue y arrive par des lacets.

Comme une dalle manquait, à 4 mètres du bord ouest de la voie, nous creusâmes en cet endroit et nous tombâmes, à 0 m 50 au-dessous de son niveau, sur l'extrados d'une voûte bien appareillée en moellons de roche, mais percée, à l'aplomb même de la dalle manquante, d'une ouverture qui, élargie, nous permit d'abord de mesurer l'épaisseur de la voûte, 0 m 60, puis de pénétrer dans le souterrain

Digitized by Google

qu'elle recouvrait. Celui-ci, parallèle à la direction de la voie, mais sensiblement à droite de son axe, profond de 1 m 80 sous clé de voûte, large de 1 m 16, était pavé de dalles encore plus volumineuses que celles de la voie. Les parois, bien parementées, furent jadis couvertes d'un ciment aujourd'hui désagrégé. Le remblai qui avait glissé par la brèche de la voûte était, au voisinage du radier, pareil à cette sorte de boue que présentent les égouts après un long usage. C'était bien l'égout de la voie d'Aquitaine que nous avions ainsi découvert. Mais son dallage si soigné et la hauteur de sa voûte peuvent faire croire que ce souterrain servait également à la distribution de l'eau potable provenant de l'aqueduc tout proche, dont le grand réservoir était près du Forum, à l'origine même de la voie ; il y servait par le moyen de tuyaux en plomb fixés à sa paroi ou mieux à sa voûte. Dans la voûte d'un autre souterrain, celui du clos des Minimes, nous avons constaté jadis l'existence d'une ligne de supports en fer qui semblaient bien avoir joué ce rôle.

La suite logique de notre fouille serait une série de sondages pratiqués sur le prolongement du nouvel axe de la voie jusqu'à la tranchée du chemin de fer de Saint-Just à Vaugneray. On se rappelle que dans cette tranchée MM. Allmer et Dissard découvrirent en 1884 plusieurs tombeaux romains. C'est dire qu'ils fouillèrent au delà de l'enceinte ; nous avons fouillé en deçà. Il faut chercher la porte d'Aquitaine dans l'espace intermédiaire et sur la ligne droite qui part du point de déviation légère. Cette recherche, impossible aujourd'hui, sera praticable le jour où les fortifications modernes, maintenant déclassées, seront démolies. En attendant ce jour peut-être lointain de la démolition, le déclassement nous a permis déjà de faire dans ce terrain quelques trouvailles intéressantes. Quoique le travail de la pioche n'y ait été encore que superficiel, ne s'agissant que d'y aménager des jardins ouvriers, nous avons recueilli dans

Digitized by Google

les jardins, en quantité considérable, des tessons de céramique ornée et des marques de potiers. Plusieurs de ces tessons fourniraient des types nouveaux au répertoire de Joseph Déchelette, par exemple un pêcheur à la ligne et un Hercule étouffant le lion de Némée. Parmi les estampilles il y en a une cinquantaine d'arrétines, dont beaucoup n'avaient pas encore été signalées à Lyon, dont quelques-unes n'avaient pas encore été signalées hors d'Arezzo.

Nous joignons à ce rapport sommaire trois photographies de la voie romaine qui sont dues à l'obligeance et à la compétence de M. le docteur Loison.

NOTE SUR LE N° 729 DES *PAPIRI DELLA SOCIETA ITALIANA*, PAR M. MAURICE BESNIER, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Le n° 729 des *Papiri della Società Italiana* est un contrat de vente en langue latine répété deux fois dans les mêmes termes. A la date du septième jour avant les ides de juin — ou de juillet [1] — de l'année 77 après notre ère, C. Valerius Longus, cavalier de l'*ala Apriana*, reconnaît avoir acheté et reçu de C. Julius Rufus, centurion de la XXII[e] légion, un cheval noir de Cappadoce moyennant le paiement d'une somme de 2.700 drachmes augustes ; le vendeur certifie le bon état de l'animal et garantit l'acquéreur contre toute éviction. Ce texte a été commenté en 1921 par l'éditeur, M. L. Schiaparelli [2], par M. P.-M. Meyer [3] et par M. Fi-

1. On lit à la septième ligne : *VII idus iu...s*, ce qui permet de rétablir soit le mot *iu[nia]s*, soit le mot *iu[lia]s*.

2. *Pubblicazioni della Società italiana per la ricerca dei papiri*, VI, Florence, 1920, n° 729, p. 171-175.

3. *Juristischer Papyrusbericht I*, dans la *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*, XXXIX, 1921, p. 255-256.

Digitized by Google

lippo Vassalli [1], qui tous les trois se sont placés exclusivement au point de vue juridique. Il est intéressant de comparer cet acte aux autres contrats du même genre que nous possédons, de constater que la vente s'est faite non par mancipation mais par tradition, et d'examiner le libellé des formules de garantie. Sur toutes ces questions MM. Schiaparelli, Meyer et Vassalli ont fait la lumière et il n'y a rien à ajouter aux observations qu'ils ont présentées. Mais le papyrus n° 729 mérite encore à d'autres égards d'attirer l'attention et il convient, croyons-nous, d'insister sur quelques détails que les précédents commentateurs ont négligés.

On doit remarquer tout d'abord le prix de vente, exceptionnellement élevé. L'expression *drachmae augustae* est la transcription latine de celle d'ἀργυρίου Σεβαστοῦ νομίσματος δραχμαί — par analogie avec celle d'ἀργυρίου Πτολεμαϊκοῦ νομίσματος δραχμαί — qu'on rencontre assez fréquemment dans les papyrus. La drachme d'argent en Égypte correspondait au quart du denier romain ou du tétradrachme ptolémaïque et valait tantôt 7 oboles, tantôt 7 oboles 1/4 [2]. 2. 700 drachmes représentent donc 10.800 deniers, c'est-à-dire 18.900 ou 19.035 oboles. Les seules indications relatives à la valeur des chevaux dans l'Égypte romaine ou byzantine sont celles que nous donnent deux papyrus d'Oxyrynchus du VI^e^ ou du VII^e^ siècle, dans lesquels plusieurs animaux sont estimés trois *solidi* [3], et un papyrus de la *Società Italiana*, le n° 39, où il est question, à la date du 26 février 148, d'une jument achetée 188 drachmes, c'est-à-dire 752 deniers, 1316 ou 1363 oboles [4]. Il y a un écart considérable entre

1. *Osservazioni sopra il contratto di vendita di un cavallo contenuto in un papiro egizio*, dans le *Bollettino dell' Istituto di diritto romano*, XXXI, 1921, p. 144-149.

2. Th. Mommsen, *Zum ägyptischen Münzwesen*, dans l'*Archiv für Papyrusforschung*, I, 1901, p. 273-284.

3. *Oxyr. Papyri*, n^os^ 153 et 922.

4. *Pubblic. della Società italiana*, I, 1912, n° 39.

Digitized by Google

les deux chiffres de 188 et 2.700 drachmes. Le premier s'applique évidemment à une bête en mauvais état, puisque, à la même époque, les chameaux valaient de 500 à 800 drachmes et les ânes de 56 à 300 drachmes [1]. Inversement le second nous atteste que C. Valerius Longus, bien que simple soldat, avait fait la dépense d'un animal de luxe. Il s'agit en effet d'un cheval noir de Cappadoce, qui est qualifié de bête de trait, *bestia veterinaria* [2] ; on sait que les chevaux cappadociens étaient très recherchés, spécialement comme bêtes de trait, et que les Romains les employaient dans les jeux du cirque [3].

Il faut noter, en second lieu, les noms des deux corps de troupes de l'armée romaine d'Égypte qui sont mentionnés dans le contrat. La XXII[e] légion *Dejotariana* est bien connue ; elle a tenu garnison en Égypte aux deux premiers siècles de l'Empire [4]. L'*ala Apriana* est plusieurs fois citée dans les papyri et les inscriptions et elle figure encore dans la *Notitia dignitatum* [5]. Jusqu'à présent la plus ancienne mention qui la concerne se trouvait dans un diplôme militaire de l'an 83 [6]. Le papyrus n° 729 est daté de 77. Ce n'est plus seulement à partir du règne de Domitien, c'est dès celui de Vespasien que la présence de l'*ala Apriana* sur le sol de l'Égypte est expressément constatée.

Enfin et surtout les noms mêmes des deux contractants imposent des rapprochements et suggèrent des hypothèses

1. L. C. Webst, *The cost of living in Roman Egypt*, dans *The Classical Philology*, 1916, p. 312.

2. Cf. Festus, p. 369 : *veterinariam bestiam iumentum Cato appellauit, a uehendo.*

3. Voir les textes réunis par A. Martin, art. *Equus*, dans le *Dictionnaire des Antiquités*, p. 796, et par les auteurs des *Thesaurus linguae latinae*, s. v. *Cappadox*.

4. J. Lesquier, *L'armée romaine d'Égypte*, dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, XLI, 1918, p. 40-55.

5. *Ibid.*, p. 73.

6. *Corp. inscr. latin.*, III, *Supplem. 1*, 1892, p. 1962, diplôme XV.

Digitized by Google

que nous ne pouvons passer sous silence. Ce n'est pas la première fois que celui de Valerius Longus apparaît dans la prosopographie de l'armée romaine d'Égypte. Un papyrus de l'année 120, contenant le texte d'un prêt, cite deux décurions de l'*ala Apriana*, Volusianus et Travius, et trois de ses cavaliers, dont un Valerius Longus, de la turme de Travius [1]. Le C. Valerius Longus du contrat de vente de 77 ne peut être le Valerius Longus du prêt de 120, mais l'identité des gentilices et des *cognomina* nous invite à reconnaître dans le second le fils du premier. Tous deux servaient comme simples cavaliers dans le même corps. Lesquier, s'appuyant sur le fait qu'un *duplicarius* de l'*ala Augusta* libéré en 103 était un *ex castris* [2], estimait que le système du recrutement local avait dû commencer à fonctionner en Égypte, pour les troupes auxiliaires comme pour les légions, avant le II^e^ siècle [3]. Si notre interprétation est exacte, Valerius Longus le fils était, lui aussi, un *ex castris*. Il en était de même, très vraisemblablement, pour le *Julius Ru*[*fus*], simple soldat de la légion XXII^e^, qui figure dans un papyrus du temps de Trajan [4] et qui a toutes chances d'être le fils du C. Julius Rufus de notre contrat de vente, centurion de cette légion sous Vespasien.

Une dernière question se pose. Le C. Julius Rufus du papyrus n° 729, centurion légionnaire, était certainement citoyen romain. C. Valerius Longus, cavalier de l'*ala Apriana*, l'était-il aussi ? Le fait est possible, probable même à notre avis, mais non pas tout à fait certain. Lesquier observe justement que les *tria nomina* ne doivent pas être considérés comme une preuve formelle de la qualité de citoyen ; souvent les pérégrins prenaient des noms latins en entrant au service ; seule l'indication de la tribu lèverait

1. *Berliner Griech. Urkunden*. n° 69.
2. *Papyri Hamburg.*, n° 31.
3. J. Lesquier, *op. cit.*, p. 218 et 225.
4. C. Wessely, *Schrifttafeln*, n° 8.

Digitized by Google

tous les doutes [1]. Mais à partir du début du IIe siècle on rencontre des citoyens dans les cohortes auxiliaires d'Égypte : un sous Trajan [2], deux en 156 [3], un entre 172 et 192, qui se dit lui-même *c(ivis) r(omanus)* [4] ; rien n'empêcherait qu'il y en eût aussi dans les ailes de cavalerie à la même époque ou un peu plus tôt ; ce serait le cas de C. Valerius Longus dès l'année 77, le premier en date des auxiliaires citoyens que les textes papyrologiques nous aient révélés et le seul cavalier.

Le contrat de vente publié par M. Schiaparelli a donc une certaine importance, non seulement pour les juristes, mais aussi pour les historiens des institutions militaires de l'Égypte romaine. Il n'est pas indifférent d'y relever la plus ancienne mention connue de l'*ala Apriana* et d'en tirer des arguments pour établir l'existence d'*ex castris* parmi les auxiliaires du début du IIe siècle et peut-être même la présence de citoyens romains dans les ailes de cavalerie dès le règne de Vespasien.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre au nom de l'auteur, M. J. Chapron, un ouvrage intitulé : *Dictionnaire des coutumes, croyances et langage du pays de Châteaubriant*. (Châteaubriant, 1924.)

M. Camille Enlart fait hommage du premier fascicule du *Catalogue général du Musée de Sculpture comparée du Trocadéro*, qu'il vient de publier en collaboration avec M. Jules Roussel : *France. Monuments antérieurs à l'Époque Romane. Style Roman.*

M. Édouard Cuq a la parole pour deux hommages :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie au nom de l'auteur une étude d'un de nos correspondants de Lyon, M. Charles Appleton. Elle a

1. J. Lesquier, *op. cit.*, p. 219.
2. *Papyrus Cattaoui*, n° 1.
3. *Berliner Griech. Urkunden*, n° 696.
4. Papyrus inédit de Berlin cité par J. Lesquier, *op. cit.*, p 218-219.

Digitized by Google

pour objet *le procès de Virginie*. C'est le complément de travaux que j'ai déjà présentés à l'Académie : *les Sabines et Lucrèce*.

Contrairement à l'opinion qui avait cours au siècle dernier, ces épisodes ne sont pas des inventions légendaires. M. Appleton démontre que le récit de Tite-Live sur la *Vindicatio in servitutem* de la fille de Verginius, ne renferme aucun caractère de non-historicité. Vraisemblable en toutes ses parties, ce récit est d'accord avec tout ce que l'on sait sur la procédure des actions de la loi. Il n'a soulevé d'objections que chez ceux qui ont vu dans ce procès une *manus injectio* proprement dite, sans remarquer que cette action de la loi ne comporte pas l'attribution de *vindiciæ* ; ou bien encore chez ceux qui, traduisant inexactement un passage de Diodore, ont donné la qualité de patricienne à la fille d'un centurion plébéien. L'histoire de Virginie n'a été ni altérée, ni inventée par les annalistes postérieurs. Malgré ses lacunes et les sottises de son auteur, le résumé de Diodore confirme les grandes lignes de l'épisode qui a été l'une des causes de la révolte de l'armée contre les seconds décemvirs.

J'offre également une seconde étude de M. Charles Appleton intitulée *la monnaie Romaine et les XII Tables*. Elle fait partie d'une série de travaux sur l'histoire de la monnaie romaine considérée dans ses rapports avec le droit romain. L'auteur a recherché si la diminution continue de la valeur de l'unité monétaire, l'as, a exercé une influence sur la rédaction des Douze Tables, telle qu'elle nous a été transmise par les auteurs de la première moitié du VI^e^ siècle de Rome. Il a établi que les chiffres des compositions pour les délits privés et pour le *sacramentum* ne sont pas ceux qui figuraient dans le texte original.

Les amendes et les compositions avaient d'abord été fixées en bétail ; puis des lois votées peu de temps avant les XII Tables permirent de les payer en monnaie : un mouton fut estimé 10 as ; un bœuf, 100 as. Les peines établies par les décemvirs doivent donc être divisibles par 10. Cependant l'auteur d'une injure simple paie 25 as ; de même celui qui a coupé l'arbre d'autrui. D'où vient cette anomalie ? De ce que les anciens interprètes ont substitué aux chiffres inscrits dans la loi des chiffres correspondant à la nouvelle organisation monétaire qui, en 486, réduisit le poids des as libraux aux 2/5 de leur poids primitif. Ils ont multiplié par 2,5 les chiffres fixés par les décemvirs.

Je n'ai pas besoin de souligner l'importance que présentent les conclusions de M. Appleton pour l'histoire de la loi des Douze Tables. Elles sont aussi neuves que celles qu'il a formulées dans une étude antérieure sur l'*unciarium fenus*. »

Digitized by Google

M. le commandant Espérandieu a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un *Lexique hiéroglyphique* dû à la science d'un officier, grand blessé de la guerre, M. le capitaine Roger Lambert, du Service Historique de l'armée.

Les connaissances nécessaires me manquent pour apprécier cet ouvrage qui semble se recommander par la simplicité de sa méthode ; mais je sais trop bien avec quelle ténacité son auteur s'est appliqué à travailler dans le silence pendant longtemps pour ne pas être persuadé de sa valeur.

M. Lambert s'est soigneusement abstenu de toute publication hâtive. Il laisse entendre, évidemment, en faisant paraître son *Lexique*, qu'il se croit désormais assez sûr de lui-même pour aborder d'autres travaux d'égyptologie. Je lui souhaite personnellement une heureuse chance avec d'autant plus de sincérité que je ne suis peut-être pas entièrement étranger, si non par mes conseils, du moins par mes encouragements, à l'orientation nouvelle de sa carrière. »

SÉANCE DU 24 AVRIL

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Holleaux et Étienne Michon posent leur candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Louis Havet.

M. Clément Huart fait savoir que la Commission du prix Bordin a décidé d'attribuer sur les arrérages de la fondation les récompenses suivantes :

1.500 francs à M. de Genouillac, pour son volume sur *Les Fouilles françaises d'El-Akhymer ;*

1.000 francs à M. Louis Mercier, pour son volume sur le cheval arabe intitulé : *La Parure du Cavalier ;*

500 francs à M. Rouanet, pour son ouvrage intitulé : *La Musique arabe.*

Acte est donné de cette communication.

M. Adrien Blanchet donne lecture d'une note de M. Schlum-

Digitized by Google

berger sur le sceau de la Compagnie des routiers catalans à Gallipoli en 1305 [1].

L'ordre du jour appelle la désignation d'un membre de la Commission de la Bibliothèque en remplacement de M. Henri Cordier.

M. François DELABORDE est élu au scrutin par 16 voix contre 13 à M. Alexandre de Laborde et 1 bulletin marqué d'une croix.

Étudiant « les plus anciens témoins du culte de sainte Reine d'Alise », M. G. Verdin fait la critique des textes martyrologiques, puis il signale à l'attention de l'Académie un texte jusqu'ici absolument inconnu de la Passion de sainte Reine par le pseudo-Théophile. Ce texte, tiré d'un manuscrit du VIII[e] siècle (*Fac. de Médecine de Montpellier*, H 55) permet d'assigner une date plus ancienne au plagiat de la passion de Marine. Soulignant l'intérêt d'une hypothèse émise par M. Salomon Reinach faisant de *Regina*, l'épithète de Junon, la genèse du culte de la vierge martyre, M. G. Verdin explique la psychologie du plagiat hagiographique, qu'il convient parfois de distinguer de l'imposture.

MM. Salomon REINACH, Camille JULLIAN, Maurice PROU, SCHLUMBERGER et Ferdinand LOT présentent des observations.

COMMUNICATION

LE SCEAU DE LA COMPAGNIE DES ROUTIERS CATALANS, A GALLIPOLI, EN 1305,

PAR M. GUSTAVE SCHLUMBERGER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Il n'est guère, dans l'histoire du moyen âge, d'aventure plus singulière, plus inconnue aussi du grand public, que l'étonnante odyssée des routiers catalans, connus sous le nom d'*Almugavares*, dans les plus vieilles provinces de l'empire byzantin, en Asie Mineure, en Thrace, en Macé-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

doine, en Grèce propre, odyssée qui se termina par la fondation d'un duché espagnol dans la ville de Minerve et de Phidias.

J'ai écrit, il y a vingt ans, le récit de cette aventure aussi extraordinaire peut-être que celle des Dix Mille. Cette première édition fut épuisée en peu de semaines. Mais

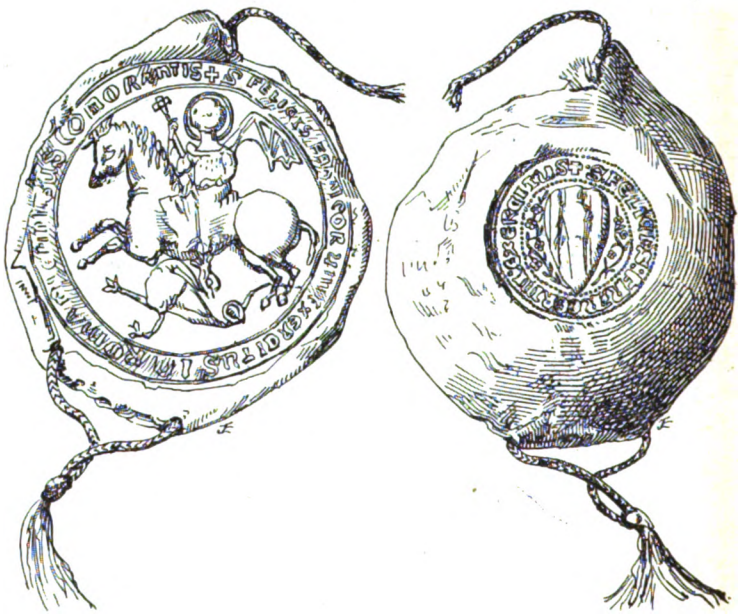

l'histoire des Almugavares n'en est guère plus connue pour cela et, sauf pour quelques érudits et lettrés, elle demeure un des faits les plus ignorés de l'histoire.

Et cependant Victor Hugo avait inscrit, en tête de sa sixième *Orientale*, une devise espagnole, donnée comme « cri de guerre des Almogavares[1] ». Il ne faut d'ailleurs

1. La pièce est d'ailleurs intitulée : *Cri de guerre du Mufti* et ne fait aucune autre allusion aux Catalans.

Digitized by Google

pas être surpris de ce fait, car la poésie est datée d'octobre 1828 et la *Chronique de Ramon Muntaner*, traduite pour la première fois du catalan par Buchon, avait paru, une année auparavant, dans la collection des Chroniques nationales françaises.

J'ai pu enfin, cette année, faire paraître une nouvelle édition de mon livre. Avant d'exposer rapidement le but de cet article, de courtes explications sont encore nécessaires.

On sait que, en l'année 1302, vingt ans après la date des Vêpres Siciliennes, la paix de Calatabellota fut conclue entre les Aragonais et les Angevins. Elle laissait sans emploi, sans solde et sans pain, les célèbres bandes, qui, sous le nom de « Compagnies Catalanes », avaient tant contribué à la victoire de la couronne d'Aragon.

Le roi Frédéric, fort troublé par leur extraordinaire turbulence et leurs réclamations incessantes, réussit à les faire embaucher par l'empereur de Constantinople, Andronic II Paléologue. Ces bandes, qui comptaient non seulement des Catalans, mais aussi des aventuriers de tous les pays voisins des Pyrénées, partirent sous le commandement du fameux Roger de Flor. Arrivées à Constantinople, elles furent envoyées en Asie et y battirent complètement les Turcs. Puis les Catalans hivernèrent à Cyzique et, au printemps de 1303, s'enfoncèrent en Asie Mineure, où ils défirent encore l'armée turque. De là, ils revinrent s'établir à Gallipoli, où, à la suite de dissensions naissantes avec l'empereur grec, ils se constituèrent une station de repos, qui ne tarda pas à devenir un état indépendant et une forteresse, lorsque leur chef, le césar Roger de Flor, eût été assassiné à Andrinople, et lorsque son lieutenant, le mégaduc Bérenger d'Entença, eût été fait prisonnier par la flotte génoise, alliée de Byzance.

Les troupes impériales se mirent en marche pour assiéger les Catalans. C'est alors que ceux-ci complétèrent leur organisation et qu'ils firent fabriquer des bannières et un sceau.

Digitized by Google

Leur historien Muntaner, qui suivait l'expédition dont il était un des chefs, nous a laissé une description du grand sceau de la Compagnie qui, d'après lui, portait cette devise : « Sceau de l'Armée des Francs qui règnent sur le royaume de Macédoine ». Au centre figurait l'effigie du bienheureux saint Georges, le saint guerrier, belliqueux patron des Almugavares comme des soldats byzantins.

J'avais vivement regretté, depuis longtemps, de ne pouvoir décrire et reproduire d'après un original ce monument insigne entre tous. C'est seulement la dernière édition de mon livre sur l'*Expédition des Almugavares ou Routiers catalans en Orient*, paru il y a quelques semaines, qui a amené la découverte de l'unique exemplaire connu de ce précieux monument.

M. le comte Pierre de Viry possède, à Viry en Savoie, entre autres collections, provenant en grande partie du célèbre amateur qu'était M. de Montcarra, président au Parlement de Grenoble, au commencement du XVIII^e^ siècle, une série de matrices de bronze et de sceaux de cire. M. de Viry avait étudié cette collection. Quelle ne fut pas sa surprise, en lisant mon récit des Almugavares, de voir que le sceau, décrit par Muntaner, répondait aussi bien que possible à un sceau de cire qu'il possédait.

Il a bien voulu me confier cet exemplaire unique pour le faire dessiner et vous en entretenir. C'est certainement une des plus précieuses reliques de l'histoire des Francs en Orient, au moyen âge.

C'est un large sceau de cire vierge à travers lequel sont passées ensemble deux cordelettes tressées de soie rouge et jaune alternant; les deux cordelettes sortent à la base du sceau à deux centimètres l'une de l'autre et sont ensuite nouées trois centimètres plus bas.

Sur la cire vierge est appliquée, au droit comme au revers, une couche de cire rouge, qui a reçu l'empreinte des matrices.

Au droit, une longue légende circulaire est conçue en ces termes :

Digitized by Google

✠S FELICIS · ///CORM EXERCITUS IN ROM/RIE F///BVS · COMORANTIS, entre deux lignes concentriques.

Au centre, saint Georges à cheval, tournant le buste qui se présente de face ; il paraît cuirassé et le pan de son manteau flotte derrière lui ; de la main droite, il tient une lance, avec croix au sommet, dont la pointe transperce la gorge du dragon, qui a une forme d'oiseau à long cou, avec deux pattes et une queue nouée sur elle-même. (Diam. 0 m. 065) [1].

Au revers, on lit, entre deux grènetis : ✠S FELICIS : FRANCORM: EXERCITUS· Au milieu du champ, écu en forme de bouclier allongé, chargé de trois pals. A droite et à gauche, une branche chargée de fleurs (Diam. 0 m. 035).

Le grand sceau, celui dont nous parle le chroniqueur Muntaner, est évidemment de travail oriental ; le saint Georges a bien l'aspect qu'on attend pour cette époque ; le cheval trapu, avec des jambes courtes et trop minces, a même une allure encore plus orientale que le saint lui-même. Par contre, le dragon a tout à fait l'apparence d'un de ces animaux fantastiques, qui ornent tant d'œuvres de l'art roman occidental.

Faut-il penser que, comme les bannières dont une était précisément à l'effigie de saint Georges, le grand sceau des Almugavares fut l'œuvre du « Soldat écrivain » dont parle Muntaner ?

Si ce grand sceau est bien oriental, une remarque s'impose à propos de celui, plus petit, dont nous voyons l'empreinte au revers. Ce type présente un aspect très différent ; l'inscription a certainement été gravée par une main plus exercée que celle de l'auteur du grand sceau ; on a l'impression que ce petit cachet est une œuvre occidentale et que nous nous trouvons en présence du premier sceau de la Com-

1. Le sceau a naturellement souffert et la cire est aplatie sur beaucoup de points ; il y a eu de plus un glissement de la matrice sur une partie de la légende. Toutefois la lecture est absolument certaine.

Digitized by Google

pagnie catalane, qui s'en servit à Gallipoli comme de contre sceau. L'empreinte ne porte d'ailleurs pas la mention de *Contra-sigillum*.

On remarquera que, plus tard, les armes d'Aragon ont été blasonnées ainsi : *d'or à quatre pals de gueules*. Le petit sceau des Almugavares ne porte que trois pals visibles. On peut trouver à cette petite anomalie plusieurs explications. D'abord le nombre de pals n'était peut-être pas rigoureusement fixé à la fin du XIII^e^ siècle. Ensuite, le roi Frédéric, en concédant aux bandes catalanes le droit de marcher sous la bannière d'Aragon, y avait peut-être mis la condition que les armes seraient légèrement modifiées.

L'alliance, sur les deux sceaux opposés, du type de saint Georges et des armes d'Aragon, est d'autant plus remarquable que, d'après le chroniqueur Muntaner, quand les Almugavares se lancèrent à l'attaque contre l'armée byzantine, sous Gallipoli, ce fut aux cris de : « En avant, Aragon, Aragon ! Saint Georges, saint Georges ! »

Les légendes des deux empreintes contiennent toutes deux une épithète, *Felicis*, dont on trouverait, croyons-nous, peu d'exemples, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Il faut remonter au VI^e^ siècle pour avoir les mentions bien connues de *Felix Carthago Justiniana*, de *Felix Ravenna*, *Felix Ticinus*, *Felix Roma*, *Felix respublica*.

La formule...*in Romanie finibus com(m)orantis* n'a rien de surprenant. Le sceau n'est plus celui d'une armée en marche, qui change chaque jour de pays ; c'est celui d'une force qui s'est installée à demeure. Et cette précision, absente de la légende du contre-sceau, me confirme dans l'opinion que cette dernière empreinte a été obtenue avec le sceau qui servait aux Catalans depuis leur départ de Sicile. La formule explicite du sceau de 1305 est comparable à celle du sceau que saint Louis fit faire avant son départ pour la croisade de Tunis, en 1270 : *S' Ludovici Dei gra(tia) Francor(um) reg(is) in partibus transmarinis agentis*.

Digitized by Google

Le sceau d'une armée aventureuse est vraiment une chose rarissime, sinon unique. Et l'intérêt s'en accroît encore du fait que Muntaner, l'historien des Almugavares, nous apprend lui-même qu'il a tenu le sceau de la Compagnie et qu'il fit faire des chartes publiques.

On se prend à regretter que l'empreinte si précieuse, appartenant à M. le comte de Viry, ait été depuis longtemps séparée du document qu'elle accompagnait. Quelle merveilleuse pièce justificative à ajouter à la chronique de Muntaner !

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom du duc DE LOUBAT, un opuscule de Fr. José Mª Pou y Marti, intitulé : *El libro perdido de las Platicas y Coloquios de los doce primeros Misioneros de México* (estratto dalla *Miscellanea Fr. Ehrle, III*, Roma, Biblioteca Vaticana, 1924) ;

au nom de M. Ch. Rostovtseff, un volume intitulé : *Scythie et Bosphore, exposé critique, littéraire et archéologique ;*

au nom de M. Walther von Wartburg, deux fascicules de son *Französisches Etymologisches Wörterbuch.* Lieferung I und II (Bonn et Leipzig, in-8°).

M. Théodore REINACH fait hommage d'une étude, dont il est l'auteur, sur *L'empereur Claude et les Juifs d'après un nouveau document* (extrait de la *Revue des Études juives*).

M. Camille ENLART présente la *Table générale de l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* (années 1897 à 1920), dressée par M. Pierre Dufay.

Digitized by Google

SÉANCE DU 1er MAI 1925

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Salomon Reinach annonce que la Commission du prix de Joest a décerné le prix à l'ouvrage de feu Jacques de Morgan : *L'humanité préhistorique*, publié dans la collection *L'évolution de l'Humanité*, à la *Renaissance du Livre*.

Acte est donné de cette communication.

M. Charles Bémont donne lecture du rapport général sur le concours des Antiquités de la France en 1925 [1].

M. Théophile Homolle, au nom de M. Henri Grégoire, auteur du *Recueil des Inscriptions chrétiennes grecques d'Asie Mineure*, publié sous les auspices de l'Académie, présente un mémoire intitulé *Du nouveau sur la hiérarchie de la secte montaniste, d'après une inscription grecque trouvée près de Philadelphie, en Lydie.*

Cette épitaphe, rigoureusement datée par l'ère d'Actium et la 8e indiction, de l'année 514-5, illustrée d'un chrisme et de la croix monogrammatique, commémore un fidèle du nom de Praÿllios, qui est qualifié de ἅγιος et porte le titre de κοινωνός, ὁ κατὰ τόπον.

L'adjectif ἅγιος ne peut s'appliquer qu'à un évêque, ou à un saint reconnu.

La fonction de κοινωνός est propre à la hiérarchie montaniste. Rapprochant l'inscription de Philadelphie de textes contemporains tels qu'un édit de Justinien, IV. 20 (année 530), et d'une lettre de saint Jérôme à Marcella (380-385), M. Grégoire établit que le κοινωνός est un haut dignitaire de la hiérarchie montaniste, qu'il y occupait le second rang, immédiatement au-dessous du patriarche, de l'archevêque et au-dessus de l'évêque.

La présence d'un tel personnage dans une petite localité telle

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

que la bourgade des Μυλουκωμῆται, au cœur même des régions où le montanisme a pris naissance, s'expliquerait par le fait que la secte s'était resserrée dans des villes de second ordre avant même d'avoir été solennellement expulsée des cités (530) par Justinien.

MM. Paul Monceaux et Théodore Reinach présentent des observations.

APPENDICE

RAPPORT SUR LE CONCOURS DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE EN 1925, PAR M. CHARLES BÉMONT, MEMBRE DE L'INSTITUT : LU DANS LA SÉANCE DU 1er MAI 1925.

La Commission chargée d'examiner les ouvrages présentés au Concours des Antiquités de la France, a décidé d'accorder trois médailles et seulement cinq mentions.

La première médaille récompense un travail de haute valeur dû à Mme Cotte. Sous le titre : *Documents sur la préhistoire de la Provence*, elle a composé un gros ouvrage de près de neuf cents pages divisé en quatre fascicules, chacun avec un index alphabétique très complet. Le premier fascicule concerne le quaternaire et la civilisation des grottes habitées ; le deuxième s'occupe de la pierre polie, de la céramique, de la parure des rites funéraires ; le troisième est consacré aux stations néolithiques et protohistoriques ; dans le quatrième enfin sont étudiés les sépultures et les monuments mégalithiques jusqu'au premier âge du fer. C'est un précieux instrument de recherches ; mieux encore, c'est un essai, le plus souvent heureux, pour reconstituer la vie primitive de la Provence d'après la nature des objets révélateurs trouvés dans le sol. Nous y apprenons qu'à l'époque néolithique l'industrie avait déjà pris un développement non soupçonné jusqu'ici, puisqu'on utilisait le chanvre et qu'on savait employer des matières colorantes

Digitized by Google

végétales, telles que la guède et le kermès. Là, Mme Cotte complète et corrige l'œuvre de Déchelette. La Provence, qu'une théorie récente représentait comme à peu près déserte avant l'arrivée des Grecs, était donc au contraire, à cette époque déjà, peuplée et cultivée. Trop modeste dans ses conclusions, Mme Cotte s'excuse presque d'avoir catalogué et décrit tant d'objets, dépouillé tant de livres, la plume à la main. Qu'elle se rassure : des compilations de ce genre sont nécessaires, et elles sont d'un grand enseignement ; plus le nombre en grandira, plus s'étendra le champ de nos connaissances. L'Académie se félicitera d'avoir placé au premier rang un ouvrage qui fait un grand honneur à notre école préhistorique.

La deuxième médaille a été attribuée à une publication de grand luxe à laquelle ont collaboré un artiste distingué, Raoul Brandon, architecte du gouvernement, et l'archiviste d'Eure-et-Loir, Maurice Jusselin, de qui l'Académie a déjà remarqué les travaux. Cet ouvrage, d'un caractère à la fois archéologique et historique, est consacré à deux églises de Chartres : Saint-André et Saint-Nicolas. Celle de Saint-André était située sur l'Eure, au-dessous de la cathédrale ; la nef était en terre ferme, mais le chœur s'élevait sur une arche enjambant la rivière. Au XVIe siècle, on construisit derrière le chœur une chapelle soutenue par une autre arche au-dessus de l'ancien chemin des Harnois qui longeait la rivière. Saint-André était une collégiale ; Saint-Nicolas, toute voisine et toute petite, était une paroisse ; mais les fonts baptismaux ayant été en 1756 transportés à Saint-André, Saint-Nicolas fut démoli pour agrandir la collégiale, promue désormais au rang de paroisse. Cette paroisse fut à son tour supprimée en 1791 ; l'église, convertie en magasin à fourrages, fut en grande partie détruite en 1861 par un incendie qui, dans des conditions aussi dangereuses, ne pouvait guère être évité.

Quand ces édifices étaient encore debout, l'ensemble en

Digitized by Google

devait être fort pittoresque ; d'anciennes estampes reproduites dans le volume le font revivre à nos yeux. Après avoir procédé, de 1902 à 1911, à relever tout ce qui en reste, M. Brandon en a proposé une restauration qui a été très appréciée par les architectes. Il ne nous appartient pas d'en juger ; tout au plus peut-on émettre un doute et se demander si parfois l'imagination de l'artiste ne l'a pas entraîné loin du réel.

Avec M. Jusselin, au contraire, on se sent plus en sécurité ; historien, il ne peut marcher qu'à la lumière des documents écrits et datés. Ils lui ont fourni des matériaux qu'il a su mettre en œuvre avec une remarquable industrie. A l'aide de pièces d'archives, il a décrit la paroisse, où étaient établies des tanneries, des corroiries, où s'était formée une corporation d' « éviers » qui portaient dans la cité épiscopale l'eau potable puisée à une fontaine sous la sacristie de Saint-Nicolas ; il a fixé les dates auxquelles ont été construites les diverses parties de Saint-André, après le grand incendie de 1134 qui avait ravagé la ville. Pour le XV^e^ siècle, il a utilisé le « Livre de bois » où les « gagers » de la collégiale faisaient transcrire les comptes de la fabrique. Dans les minutes de notaires, il a trouvé des contrats passés pour les travaux d'architecture et pour les vitraux. Chemin faisant, il a rencontré des artisans dont il a pu retracer la carrière : par exemple, le maître maçon Jacques Beauniers et le maître verrier Marie Le Vavasseur, qui exécuta en 1582 de remarquables verrières où étaient figurées des scènes de l'Ancien Testament.

Les pièces justificatives qui terminent l'ouvrage sont au nombre de quarante-neuf et presque toutes inédites. Elles ont été publiées par M. Jusselin avec un soin d'autant plus méritoire que certaines (celles notamment qui sont tirées des minutes notariales) sont d'une lecture très difficile. Elles devront être consultées, non seulement pour l'histoire des deux églises, des ouvriers constructeurs et déco-

Digitized by Google

rateurs, mais aussi pour la lexicographie technique. L'importance en est aussi grande que l'intérêt en est divers.

Le sujet traité par M. Louis Borne et auquel a été attribuée la troisième médaille, se présente comme un *Essai de généalogie et d'histoire d'une famille féodale de la Franche-Comté;* mais le contenu de l'ouvrage dépasse de beaucoup ce modeste cadre. Il est divisé en trois parties. Dans la première est dressée la généalogie et retracée l'histoire des seigneurs de Montferrand, localité qui actuellement est une petite commune dans le canton de Boussières, et celle des familles détachées du tronc commun, qui possédèrent Thoraise, Torpes et Corcondray aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. La seconde partie est une étude sur les rapports de ces seigneurs avec leurs sujets, bien au delà de l'époque médiévale. Vient en troisième lieu le recueil des preuves qui occupe la moitié du volume, gros de plus de neuf cents pages..

L'origine de la famille est obscure. Après quelque hésitation et en appendice, M. Borne aboutit à cette conclusion qu'elle est issue de celle des Cicon, honorablement connue au temps des croisades. Les Montferrand en sont une branche cadette qui s'est détachée au début du XIII^e^ siècle. A partir de ce moment, on sort de la période des incertitudes, et M. Borne nous est un guide sûr. Il avait d'ailleurs commencé par des tâtonnements, car, instituteur primaire dans un simple chef-lieu de canton, à Boussières, il était novice dans ce genre d'étude. Il ne tarda pas à se convaincre qu'il fallait remonter directement aux sources. Il apprit donc ce qu'il fallait savoir de latin et d'ancien français, de paléographie, de diplomatique et d'archéologie ; des recherches persévérantes et fructueuses dans les archives départementales du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura, de la Meuse, de la Côte-d'Or, dans celles des châteaux de Torpes, d'Albans, d'Arlay, lui ont procuré une masse imposante de matériaux tout neufs ou mal dégrossis,

Digitized by Google

à l'aide desquels il a pu déterminer la filiation de tous les Montferrand. Travail ingrat et dont la lecture est monotone, assurément, sauf quand les biographies touchent à l'histoire générale, par exemple quand l'auteur raconte les résistances opposées aux tentatives de Philippe le Bel pour établir sa suzeraineté dans la Comté, quand il montre le comte traitant avec Édouard III pour éviter la dévastation du pays, ou bien organisant la défense contre les Grandes Compagnies. Cependant, même dans les parties les plus arides, on trouve d'utiles éléments qui pourraient contribuer à refaire l'*Histoire généalogique* du Père Anselme et l'*Art de vérifier les dates*.

Le tableau des institutions de droit public et privé, qui constitue, on l'a dit plus haut, la seconde partie du volume, est présenté avec un sentiment exact des choses du passé. En ce qui concerne la condition des personnes et des terres, M. Borne a constaté qu'au fond elle a peu changé ; le servage, par exemple, a persisté jusqu'aux temps modernes : si les habitants de Thoraise ont été affranchis de la mainmorte en 1388, ceux de Torpes lui étaient encore assujettis au XVIIe siècle. Quant à l'histoire économique, l'auteur a pris soin de reconstituer les anciens domaines ; il en a suivi les destinées à travers les changements apportés par les mariages, les successions, les aliénations entre vifs, les libéralités religieuses. Il a étudié avec le même zèle l'application des droits de justice, l'assiette des impôts, le fonctionnement des corvées, le régime des eaux, les défrichements. Bref, il a bien fait ressortir les éléments si complexes de la vie rurale.

Le recueil des preuves est considérable. Ici, une critique méticuleuse pourrait facilement signaler des erreurs dans la transcription de certaines pièces, des analyses inexactes ou incomplètes, un luxe parfois superflu d'indications bibliographiques ; mais d'abord ces fautes sont peu nombreuses, la plupart vénielles et faciles à corriger ; enfin, il

Digitized by Google

faut se rappeler les dures conditions imposées à l'auteur par les fonctions absorbantes auxquelles il était astreint. Au lieu de lui chercher chicane, il faut le féliciter d'avoir produit un ouvrage aussi remarquable pour le fond que pour la forme. Quelques subventions, de précieux concours matériels lui ont permis de présenter un livre imprimé sur un beau papier offert par l'usine de Torpes, illustré de photographies qui reproduisent non seulement les ruines des forteresses féodales, mais aussi, par un saisissant contraste, les riches appartements du château de Torpes restauré et embelli au XVIII^e^ siècle. C'est avec joie que la Commission a voulu lui donner une de ses récompenses les plus enviées.

Les cinq mentions ont été attribuées à des ouvrages dont l'intérêt est beaucoup plus limité.

En tête, a été placé M. Gabriel Jeanton pour un opuscule de moins de cent pages sur *les cheminées sarrasines* dans la Bresse. Ces cheminées se rencontrent dans certaines maisons ou fermes à auvent dont le toit est surmonté d'une sorte de clocheton à un, deux ou trois étages ajourés, et surmonté d'une mitre ; c'est le chapeau de la cheminée. A l'intérieur, sous ce clocheton, la plaque du foyer, au lieu d'être scellée dans le mur, est à plat sur le sol, face au toit ; enfin, contre une des parois, se trouve ce qu'on appelle l'archebanc, c'est-à-dire un coffre où l'on enfermait les objets précieux, les papiers de famille, et dont le couvercle servait de banc aux gens de la maison, surtout naturellement aux anciens de la famille. Quant à l'épithète de *sarrasines*, l'opinion de M. Jeanton qui, l'explique par une origine orientale, paraît peu vraisemblable. Du moins son travail a-t-il été conduit avec une méthode toute scientifique ; le catalogue descriptif qu'il a dressé d'une centaine de ces cheminées bressanes, écrit dans une langue claire, précise et agréable, est excellent.

L'archéologie occupe aussi une grande place dans une

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. Ch.-V. LANGLOIS, Directeur des Archives Nationales. | M. H. STEIN, Conservateur des Archives modernes aux Archives Nationales.

1 vol. in-8° de XIX-1000 pages, broché, 30 fr. Relié toile non rogné... 40 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA

PAR HENRI STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages), *épuisé.*

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Chaque volume, broché, 7 fr. 50 Relié toile..... 12 fr. 50

PREMIÈRE PARTIE : **Des origines aux guerres d'Italie** (1494), par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
IV. LES VALOIS, 1328-1461.
V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. POLAIN.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle** (1494-1610), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
II. FRANÇOIS I^er et HENRI II (1515-1559).
III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).
IV. HENRI IV (1589-1610).

TROISIÈME PARTIE : **Le XVII^e siècle** (1610-1715), par E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ docteur ès lettres.

I. GÉOGRAPHIE et HISTOIRE GÉNÉRALES.
II. MÉMOIRES et LETTRES, br. 10 fr. — rel. toile 17 fr. 50.
III. LES BIOGRAPHIES. 15 fr. — 25 fr. rel. toile.
IV. JOURNAUX ET PAMPHLETS, br. 15 fr. — rel. toile 25 fr.

IV.— BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRI STEIN.

1 vol. in-8°, broché, 30 fr. Relié toile..... 40 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON, avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br..... 10 fr.
Rel. t..... 15 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les deux mois avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 20 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète. 20 fr. 1901 et années suivantes. 25 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Dernières Nouveautés :

En souscription. R. de Lastevrie. **L'Architecture religieuse en France à l'époque Gothique,** ouvrage posthume p. p. M. M. Aubert. 2 vol. 8° colombier abondt illustrés..... 140 fr. »

Encyclopédie de l'Islam — Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans.
Livraison B. Sa-Sahl-Samaritaine gr. 8°..... 25 fr. »
Cette importante publication mènera de front les dernières lettres prêtes et la suite de l'alphabet, afin de donner plus rapidement satisfaction à ses souscripteurs.
Livr. 1-23..... 15 fr. »
Livr. 24 et suivantes..... 25 fr. »

Poëte (Marcel). **Une vie de cité.** Paris, de sa naissance à nos jours. — Album : Six cents illustrations d'après les documents accompagnés de légendes et d'un exposé historique, 1 vol. gr. 8°, papier couché.. 75 fr. »
Ce beau volume forme le tome III de l'ouvrage du même auteur dont le tome Ier: Paris, sa jeunesse, des origines aux temps modernes (xve siècle) a paru au début de 1924 1 vol. 8° avec plan..... 35 fr. »
et dont le tome II et dernier paraîtra en 1926.
Pour les acheteurs des deux volumes de texte, prix de l'Album. 65 fr. »

Poëte (M.). **Au Jardin des Tuileries.** L'art du jardin. La promenade publique. Un vol. petit 8° (11 pl. hors texte)..... 20 fr. »
Cent exemplaires numérotés sur papier de Madagascar..... 50 fr. »

Chalandon (F.). **Histoire de la première Croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon.** Un vol. 8°..... 25 fr. »

Jéquier (G.). **Manuel d'archéologie égyptienne.** *Les éléments de l'architecture.* Un vol. 8° (250 fig.)..... 30 fr. »

François Villon. **Œuvres,** édition critique avec commentaires, notices, glossaire et index détaillés, par Louis Thuasne. — 3 beaux volumes 8° carré..... 50 fr. »
Petite édition avec Notices, Glossaire, Index. Un volume petit 8°. 10 fr. »

Enlart (C.), membre de l'Institut. **Manuel d'archéologie française depuis les temps Mérovingiens jusqu'à la Renaissance.** — I. Architecture religieuse, 2e édition revue et augmentée. Première partie : Période mérovingienne, carolingienne et romane. Un volume 8° (nombr. fig.). Deuxième partie : Période française dite gothique. Style flamboyant. Renaissance. Accessoires de l'architecture religieuse. Un volume 8° (nombr. fig.).
III. Le Costume. Un volume 8° (nombr. fig.), broché..... 30 fr. »
Relié toile..... 40 fr. »
Troisième partie : Table alphabétique et analytique des matières par Rémy Delauney. Un volume 8°, broché : 15 fr. — Rel. toile.. 25 fr. »

Marion (Marcel), professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut. **Dictionnaire des Institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Un volume 8° carré (ix-564 p. à 2 col.), broché : 40 fr. — Cartonné toile..... 50 fr. »

Longnon (Aug.), membre de l'Institut. **La formation de l'unité française** publié avec un index alphabétique. Un volume 8°..... 20 fr. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXV *Le Gérant* : A. Picard

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1925

BULLETIN DE JUIN - AOUT

PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.
82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXV

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séances de Mai..... 149, 153, 155, 157

Communication :

Nouvelles inscriptions de Syrie, par M. René Cagnat, membre de l'Académie..... 150

Livres offerts..... 148, 154, 156, 161

Séances de Juin..... 163, 166, 175, 177

Communication :

Le redressement de la colonne nord du Parthénon, par M. Balanos. 167

Livres offerts..... 165, 175, 176, 177

Séances de Juillet..... 178, 181, 205, 214, 218

Communications :

L'archéologie syrienne au printemps de 1925, par M. René Dussaud, membre de l'Académie..... 189

Rapport de M. E. Pottier, membre de l'Académie, sur les travaux de l'Union académique internationale (11 13 mai 1925)..... 207

Appendice :

Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le 1er semestre de 1925 ; lu dans la séance du 10 juillet 1925..... 201

Livres offerts..... 180, 205, 214, 216

Séances d'Aout..... 219, 221

Livres offerts..... 220, 224

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VIe, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

série de brochures adressées à l'Académie par M. Charles Oursel, conservateur de la bibliothèque et des archives municipales de Dijon. C'est d'abord un mémoire de 35 pages sur *Le rôle et la place de Cluny dans la renaissance de la sculpture en France à l'époque romane* où il revendique pour Cluny l'honneur, contesté par M. Arthur Kingsley Porter, d'avoir indiqué la voie à nos artistes romans. Dans une note sur les deux grands tympans de Saint-Bénigne de Dijon, il croit pouvoir expliquer certaines anomalies en admettant que le « Petrus », dont le nom se lit dans une inscription, désigne le sculpteur chargé de restaurer ces œuvres après l'incendie de 1137. Une *Note critique sur la chronologie et la construction de Saint-Philibert de Tournus* tend à prouver que le narthex de cette église se rattache à un ensemble bourguignon. Dans un autre ordre d'idées, M. Oursel a consacré une bonne monographie, avec dix-huit planches, aux *Manuscrits à miniatures de la Bibliothèque de Dijon*. Enfin une étude sur *Un exemplaire du* Speculum majus *de Vincent de Beauvais* contient un renseignement précieux pour l'histoire littéraire : cet exemplaire, conservé aujourd'hui à Dijon (n° 568 des manuscrits), provient de la Bibliothèque de Royaumont ; il est dédié au roi Louis IX, dont on connaît les relations avec cette abbaye, et il est précédé d'une lettre d'envoi qui ne permet pas de reculer au delà de 1245 l'achèvement de la célèbre compilation de Vincent de Beauvais, si souvent utilisée par les chroniqueurs depuis la seconde moitié du XIII^e^ siècle.

Une troisième mention distingue deux thèses qui ont été soutenues par M. l'abbé Philippe Dumont devant la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand ; elles sont intitulées, l'une : *Le chapitre collégial de Notre-Dame de Moulins, 1378-1408 ;* l'autre : *La réforme du prieuré d'Yzeure-lès-Moulins, 1503-1508.* Yzeure, aujourd'hui ville de 6.000 habitants qui est comme un faubourg de Moulins, est beau-

Digitized by Google

coup plus ancienne que l'actuel chef-lieu du département. En dépit de l'orthographe fantaisiste du nom, elle est d'origine incontestablement gauloise. Il n'appartenait sans doute pas à M. Dumont de remonter jusqu'à l'époque celtique ; c'est par là cependant qu'il aurait pu expliquer le fait, surprenant à première vue, qu'Yzeure ait été pendant des siècles, la paroisse dont dépendait Moulins. A Moulins, le culte divin continua d'être célébré dans une simple chapelle, même quand la ville fut devenue la capitale de la province. Cette situation paradoxale en apparence prit fin en 1378 : alors le duc Louis II obtint du pape Clément VII que la chapelle fût transformée en collégiale. L'installation du chapitre, retardée par diverses circonstances, n'eut lieu que huit ans plus tard, le 17 décembre 1386. Enfin, Louis XII compléta son œuvre par plusieurs fondations échelonnées de 1386 à 1408. C'est uniquement l'histoire de ces opérations poursuivies pendant ces trente années qu'a retracée l'abbé Dumont. Le sujet est mince ; l'auteur lui a donné de l'étoffe en ajoutant plusieurs dissertations qui sont sans doute des hors-d'œuvre, mais qui ont été du moins traitées avec une érudition de bon aloi.

Quant à l'église d'Yzeure, elle était sous le patronage d'une abbaye de femmes située non loin de là, à Saint-Menoux, au diocèse d'Autun. Vers la fin du XIII^e^ siècle, l'abbesse y établit une petite communauté de femmes avec une prieure nommée par elle. Dans ce petit monde pauvrement recruté et renté, les mœurs ne tardèrent pas à se relâcher ; survinrent les guerres franco-anglaises et la Praguerie qui ruinèrent le prieuré. La réforme en fut commencée par l'abbesse Marguerite d'Amboise et menée à bien par son frère, le puissant ministre de Louis XII, le cardinal Georges d'Amboise ; des bulles obtenues par lui en 1503 et en 1508 émancipèrent définitivement le prieuré devenu désormais « conventuel et électif » ; avec la prospérité renaissante, tout rentra peu à peu dans l'ordre.

Digitized by Google

L'abbé Dumont a terminé chacun de ses deux ouvrages par un utile recueil de pièces justificatives. Elles paraissent avoir été transcrites exactement, trop même ; car, sous le futile prétexte d' « altérer le moins possible leur physionomie », M. Dumont a pris le parti de reproduire servilement les copies qu'il avait sous les yeux, même quand il en possédait la rédaction primitive. C'est le cas, par exemple, pour la bulle de Clément VII dont l'original scellé est conservé aux archives de l'Allier ; dans l'imprimé, le lecteur est condamné à parcourir cette pièce, longue de plus de deux cents lignes serrées sans y rencontrer plus de quatre points et pas une seule virgule. La Commission a été unanime pour déconseiller cette manière toute mécanique de publier des textes.

En une centaine de pages, M. Georges Paul a résumé ce qu'on savait déjà sur *L'abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu*. Quelques illustrations accompagnent cet exposé sommaire ; on les voudrait plus abondantes, car l'église est riche en œuvres d'art ; elle possède en effet le tombeau du pape Clément VI qui fut moine profès de la Chaise-Dieu avant de ceindre la tiare, les fameuses boiseries sculptées du chœur, une Danse des morts peinte au XV^e^ siècle, de belles tapisseries données au début du XVI^e^ siècle par l'abbé Jacques de Saint-Nectaire. De ce précieux trésor on ne possède aucun spécimen individuel dans l'opuscule de M. Paul ; d'autre part, familier avec les études héraldiques, il a réussi à identifier d'une façon certaine les armoiries de Jean de Champdorat, qui fut évêque du Puy de 1342 à 1356, et qui fit construire la « tour clémentine », donjon de l'abbaye. La quatrième mention montre l'importance que la Commission attribue à cette heureuse découverte.

La cinquième recommande un *Essai d'histoire générale, économique et sociale d'un village*, par M. Georges Sangnier. Ce village est Blangermont, dans le Pas-de-Calais. L'auteur n'est pas un érudit de profession ; c'est un pro-

Digitized by Google

priétaire du pays qui a pris à tâche de recueillir tous les vestiges et les témoignages de son humble passé ; on lui saura un gré particulier d'avoir publié les notes prises par lui dans les archives départementales d'Arras avant leur destruction par les obus allemands. Il convient d'encourager des monographies de cette nature ; bien conduites comme celle de M. Sangnier, elles contribuent à mieux faire connaître le peuple des campagnes, celui qui, sous l'Ancien régime, était le vrai peuple de France, si laborieux et souvent si mal traité.

LIVRES OFFERTS

M. Henri Goelzer présente un nouveau fascicule du *Bulletin Du Cange. Archivum latinitatis medii aevi.* MCMXXIV-3.

M. S. Reinach a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de l'auteur, Sir James George Frazer, le volume intitulé : *Le folklore dans l'Ancien Testament* (Paris, Geuthner 1924). C'est une traduction abrégée, mais où rien d'essentiel ne manque, et dont les précieuses références ont été reproduites, du grand ouvrage en trois volumes publié en anglais par l'auteur. La traduction, due à M. Audra, est très lisible ; le texte original a été abrégé avec discernement, sous le contrôle de Lady Frazer. Une introduction de notre confrère, M. Dussaud, en faisant ressortir l'intérêt de ce travail, y ajoute encore. »

M. Edmond Pottier présente le premier fascicule édité en Angleterre du *Corpus Vasorum Antiquorum*. C'est la célèbre collection du British Museum qui ouvre la série ; les fonds sont déjà réunis pour publier le Musée Ashmolean d'Oxford.

« Ce fascicule nous est offert par Sir F. Kenyon, associé étranger de notre Académie. M. Arthur H. Smith, conservateur du Département des Antiquités grecques et romaines, s'est chargé des descriptions et des planches, au nombre de quarante-quatre. Il avait pris part à toutes les délibérations du Comité de l'Union académique et son aide nous fut très profitable pour l'organisation initiale du *Corpus*. Dans tous les détails il a suivi les principes adoptés, et l'on pourra

Digitized by Google

juger de l'unité obtenue pour l'exécution des fascicules publiés à l'étranger comme en France. Signalons seulement une différence de procédé dans la présentation des vases qui ici ne sont pas silhouettés; le comité avait laissé à cet égard toute latitude aux éditeurs.

La variété et la beauté des antiquités céramiques appartenant au British Museum apparaissent dans ces planches qui ne reproduisent pas moins de 822 vases. C'est une nouvelle preuve que le *Corpus* peut, sous un mince volume, fournir aux travailleurs de très nombreux matériaux. »

M. Émile Senart fait hommage en ces termes d'un volume de M. D. R. Bhandarkar, intitulé *Aśoka* (Calcutta, in-8°, 1925) :

« Le nom de l'auteur suffirait à recommander ce travail à la sympathie de l'Académie. Depuis de longues années nous comptons parmi nos correspondants étrangers Râmkrishna Gopal Bhandarkar, le vénérable savant de Poona. Chargé d'enseigner à Calcutta l'histoire ancienne de l'Inde, son fils a consacré une étude approfondie au nom le plus attirant de cette histoire, à Aśoka. Il a, en plus d'un point, renouvelé ce grand sujet, grâce à sa vaste connaissance de la littérature. Si quelques appréciations nous étonnent un peu, elles s'inspirent d'un enthousiasme infiniment respectable.

L'auteur a habilement utilisé la comparaison de cet Arthaśāstra de Kauṭilya dont la découverte récente a marqué une date dans la philologie indienne. Pour rendre justice à ce livre, il faudrait, soit sur le gouvernement d'Aśoka, soit sur les identifications géographiques, sans parler de l'interprétation des édits, entrer dans un détail qui serait ici hors de mise. Il est, à coup sûr, un témoignage brillant des progrès qu'accomplit l'érudition hindoue dans le maniement des méthodes historiques. »

SÉANCE DU 8 MAI

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. René Cagnat donne lecture d'une note relative à de nouvelles inscriptions latines de Syrie, que M. Virolleaud lui a envoyées récemment de Beyrouth [1].

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Élie Berger, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 16 oui contre 9 non, au scrutin, la Compagnie se prononce pour l'affirmative.

Elle décide ensuite à mains levées que la date de l'élection sera fixée en octobre.

M. Gustave FOUGÈRES, au nom de la Commission de la fondation Piot, propose d'allouer une somme de 6.000 francs à M. Léon Rey, directeur de la Mission archéologique française en Albanie, pour ses fouilles d'Apollonie d'Épire.

Il en est ainsi décidé.

M. OMONT donne lecture d'une notice sur Gui de Châtres, abbé de Saint-Denis de 1326 à 1342, et sur son *Sanctilogium, sive Speculum legendarum*, auquel les bibliographes ecclésiastiques n'avaient jusqu'ici consacré que quelques lignes. Un manuscrit de cette compilation, empruntée principalement à Vincent de Beauvais et Jacques de Voragine, sorte d'Année liturgique à l'usage des moines de Saint-Denis, exécuté sans doute sous les yeux de Gui de Châtres, est aujourd'hui conservé au British Museum (ms. Old Royal 13 D. IX), et au XV^e^ siècle, les chanoines de Saint-Victor de Paris en avaient fait exécuter une copie, formant deux gros volumes, dont le premier est maintenant conservé à la Bibliothèque Mazarine (ms. 1732) et le second à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 14649).

COMMUNICATION

NOUVELLES INSCRIPTIONS DE SYRIE, PAR M. R. CAGNAT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

M. Virolleaud, directeur des Antiquités de la Syrie, m'a envoyé, pour être communiquées à la Compagnie, quelques inscriptions latines de Syrie, dont il a eu récemment connaissance.

Digitized by Google

Je les transcris ci-dessous en y ajoutant les quelques remarques qu'elles comportent :

M. Virolleaud écrit :

I. « Au cours d'une tournée toute récente dans la Syrie du Nord, j'ai copié au village de Tchakali ou Chakulu (route d'Antioche à Alexandrette), à 10 km. au S.-E. de Beïtan, une inscription latine dont il manque toute la partie gauche et qui venait, m'a-t-on dit, d'être découverte. Elle est gravée sur une plaque de calcaire, haute de 1 mètre et d'une épaisseur moyenne de 6 centimètres. Les lettres sont très allongées et mesurent 10 centimètres de hauteur. A la ligne 4, le mot NOSTER est écrit en caractères plus gros. »

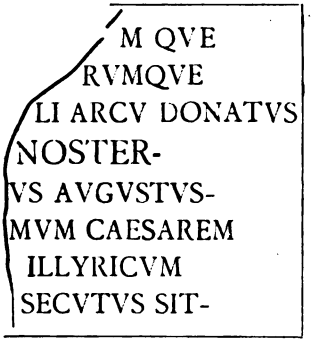

Ce texte devait être intéressant et contenir des renseignements historiques dignes d'attention ; il fait beaucoup espérer ; on croit y deviner la mention d'un arc de triomphe, de victoires de l'empereur en Illyricum ; je ne vois aucun moyen d'arriver à une précision quelconque. Il faudrait que quelque fragment de la partie gauche vînt nous aider.

II. « Inscription relevée par M. Delbes, directeur de la ferme-école de la Bouka. Sur l'extrémité d'une « colonne » sise à Bendé (?), à 15 kilomètres au Nord de Lattaquié. »

Digitized by Google

OMIHCIVSI ONORAIVS
B·P· PR· //R// ETR VIXII

Lire : *Q. Min(i)cius Honoratus b(ene)[f]iciarius pr(aefecti) [p]r[a]et[o]r(io) vixit [annis...*

III. « Dans la maison de Mansour-el-Assafin, à Anz (Djebel-Druze). Cartouche à queues d'aronde, mesurant 0m 87 de longueur ; sert aujourd'hui de pierre d'âtre. »

AEL SATORNI
LOS IMM ///////
LEG III KITEK

Ael(ius) Satornilos (= *Saturninus*) *imm[uñis]... leg(ionis) III K[yr]e[n](aicae).*

A noter seulement la forme du surnom. Σατορνεῖνος est fréquent sur les inscriptions grecques d'Asie Mineure.

IV. — « Autel découvert à Beyrouth, dans le quartier de la grande mosquée (rue du Maréchal-Foch). Largeur : 0m 40 ; hauteur, 0m 45. Lettres de 0m 055 à la première ligne, de 0m 04 aux autres » :

I Ⅎ O Ⅎ M Ⅎ H
M. LVCCIVS·SEN
TIVS · INGENVVS
PRO SE SVIS QVE
V Ⅎ L ᵭ A Ⅎ · S

C'est une nouvelle dédicace à Jupiter Héliopolitain.

V. « Même provenance. L'inscription est encadrée d'un cartouche placé au milieu du côté long d'un sarcophage rectangulaire. Hauteur, 0m 185 ; largeur, 0m 28. Lettres de 0m 33 assez négligées » :

Digitized by Google

T· STATILIVS
L·F·FAB BROMI
ACVS VIXIT
ANN·LXXXVIII

M. Virolleaud a bien voulu nous envoyer de ces deux derniers textes des estampages très nets, qui confirment pleinement ses copies.

SÉANCE DU 15 MAI

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Émile Senart annonce officieusement que la Commission du prix Volney (de l'Institut) a attribué le prix à M. Marcel Cohen pour son ouvrage sur le *Système verbal sémitique et l'expression du temps*, et qu'en outre, sur les arrérages de la fondation, elle a accordé une récompense de cinq cents francs à M. Fu-Liu pour son *Étude expérimentale sur les tons dans la langue chinoise.*

Il est procédé au vote pour l'attribution du prix Gobert.

Le premier prix est décerné à l'unanimité, à MM. Bourrilly et Busquet pour leur ouvrage intitulé : *La Provence au moyen âge* ;

et le second prix, à l'unanimité moins une voix, à M. Marc Bloch, pour son livre sur *Les rois thaumaturges.*

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Louis Havet.

Le Président donne lecture de l'article 17 du règlement relatif à l'élection des membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats qui sont par ordre alphabétique, MM. Casanova, Holleaux et Michon.

Il y a 34 votants ; majorité absolue, 18 voix.

Digitized by Google

Au premier tour, M. Casanova obtient 8 voix ; M. Holleaux, 16 voix ; M. Michon, 10 voix. — Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Casanova obtient 10 voix ; M. Holleaux, 17 voix ; M. Michon, 7 voix. — Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Casanova obtient 11 voix ; M. Holleaux 17 voix ; M. Michon, 6 voix. — Pas de majorité.

Au quatrième tour, M. Casanova obtient 12 voix ; M. Holleaux, 19 voix ; M. Michon, 3 voix.

M. Maurice Holleaux, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Camille ENLART étudie le groupe des manuscrits de la généalogie des comtes de Boulogne qui furent exécutés pour Catherine de Médicis, dernière héritière du comté. Il communique le plus beau de ces manuscrits, œuvre retrouvée du peintre nancéen Didier Richier ; il établit l'origine boulonnaise de l'auteur du texte, le franciscain Jean d'Aucy, et la date des vitraux disparus de Vic-le-Comte, reproduits dans un autre manuscrit.

M. Ch.-V. LANGLOIS présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de M. BLANCHET, trois brochures dont il est l'auteur, intitulées :

L'Hommage du Béarn à l'Angleterre (XIII^e^-XIV^e^ siècles). Extrait du *Moyen âge*, 2^e^ série, t. XXVI ;

Une bague de la collection Côte (extrait du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, séance du 24 mars 1924) ;

Une bague du comte de l'Opsikion (X^e^ siècle). Extrait de *Byzantion* tome I, 1924 ;

et au nom de M. Genaro Estrada, sa *Bibliografia de Amado Nervo* (Mexico, 1925).

Digitized by Google

SÉANCE DU 22 MAI

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Allote de la Fuÿe adresse à M. le Secrétaire perpétuel une note imprimée, relative à la coupe de Hit à inscription en écriture manichéenne, qui a fait l'objet de sa communication du 27 décembre 1924.

A propos de la correspondance, M. Henri GOELZER signale une importante découverte qu'il vient d'apprendre par une lettre de M. Félix Grat, membre de l'École française de Rome.

Ce jeune savant a eu l'occasion d'examiner à la Bibliothèque du Vatican un manuscrit jusqu'ici négligé de Tacite pour les *Histoires* (I-V) et les *Annales* (XI-XVI). Or de cet examen se dégage cette conclusion que dorénavant il faudra mettre le manuscrit en question, le *Vaticanus 1958*, à côté du *Mediceus II*, qui jusqu'ici servait de base unique à l'établissement du texte de Tacite pour cette partie de ses œuvres. Il est même vraisemblable que le *Mediceus II* ne viendra plus qu'au second plan, le *Vaticanus 1958* paraissant d'ores et déjà supérieur à lui, bien que copié sur le même archétype depuis longtemps perdu. Mais pour que cette conclusion soit irréfragable, il faut que M. Grat l'appuie le plus tôt possible sur une description et sur une collation complète du manuscrit qu'il vient de sortir de l'ombre et de l'oubli. Les premiers résultats qu'il a tirés de ses sondages et qui sont vraiment intéressants ne peuvent que l'encourager à persévérer dans ses recherches, de manière à convaincre tout le monde qu'il n'a pas surestimé le *Vaticanus 1958*.

M. Gustave FOUGÈRES fait savoir que la Commission du prix Ambatielos a attribué le prix à Mme Marcelle Flot, pour la publication du fascicule du *Corpus Vasorum Antiquorum* relatif aux collections céramiques du Musée de Compiègne.

Acte est donné de cette communication.

M. Clément HUART lit le rapport suivant :

Digitized by Google

« La Commission des Travaux littéraires propose à l'Académie d'attribuer à MM. Fabia et de Montauzan la somme de *six mille francs*, pour la continuation des fouilles de Fourvière, à Lyon (Rhône). »

Il en est ainsi décidé.

Le Président annonce que l'Académie a décerné le prix Jean Reynaud à l'œuvre de M. Henri Cordier.

M. Antoine Thomas entretient l'Académie de l'expression *guet-apens*, dont l'étymologie ne paraît pas douteuse, mais dont le processus de formation demeure incertain.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie quelques renseignements nouveaux sur les fouilles exécutées par M. Slousch dans les tombes de la vallée du Cédron à Jérusalem. Il est maintenant établi que le monument dit d'Absalom et le monument de Zacharie ne sont pas des sépultures, mais les préfaces monumentales, les « temples funéraires » du « tombeau de Josaphat » et du « tombeau des Apôtres ». La décoration du fronton du tombeau de Josaphat montre un curieux amalgame d'éléments grecs et spécifiquement juifs. Deux inscriptions intéressantes ont été découvertes au cours des fouilles. L'une, très ancienne, serait la pierre tumulaire d'Obadia ben Galal (lévite bien connu par le livre de *Néhémie*), mais la lecture est très douteuse ; l'autre, bilingue, est l'épitaphe de l'ossuaire de Saphira, nom de femme qui se lit dans les *Actes des Apôtres*.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le premier fascicule des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* de 1925 (janvier-février).

Il offre ensuite au nom des auteurs, les volumes suivants :

Gustave Mercier. *La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord* (extrait du *Journal Asiatique*, 1924).

Hilaire de Barenton. *Études orientales*, n° 5. *L'origine des grammaires : leur source dans le sumérien et l'égyptien* (Paris, 1925, in-8°).

Digitized by Google

SÉANCE DU 29 MAI 1925

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Holleaux, comme membre ordinaire en remplacement de M. Louis Havet.

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Holleaux et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

M. Pierre PARIS envoie à M. le Secrétaire perpétuel un compte rendu sommaire des fouilles faites par l'École des Hautes Études Hispaniques, au lieu dit Taratrato, près d'Alcañiz (prov. de Teruel, Espagne).

« Grâce à la généreuse subvention de l'Académie, que je n'avais pas employée en 1924, mon collaborateur Don Vicente Bardaviu et moi avons pu terminer le déblaiement du village ibérique du Taratrato, près d'Alcañiz, Province de Teruel, que nous avions commencé à explorer en novembre dernier. Les fouilles ont duré du 3 avril au 18 mai, et je suis heureux de constater que les résultats en sont intéressants.

Comme je le disais dans ma lettre du mois de novembre, à la fin de la première campagne, le village a été détruit par un violent incendie, et il avait été évacué par les habitants qui avaient eu le temps d'emporter leurs objets les plus précieux. Aussi n'avons-nous retrouvé dans les ruines, comme précédemment, que des ustensiles trop lourds pour être transportés dans une fuite, comme pierres et meules de moulins, mortiers et pilons, auges et cuves diverses, ou réduits en morceaux, comme cruches et grandes jarres, ou sans valeur, comme petits vases divers, communs et grossiers, poids innombrables de tisserands, fusaïoles, boules de pierre ou d'argile, dont quelques-unes décorées dont l'usage reste douteux, polissoirs également en pierre ou argile, quelques-uns très curieux, pierres à aiguiser,

Digitized by Google

etc. Le métal était pour ainsi dire absent : un couteau de fer, des anneaux et une bague à chaton en bronze. La religion ne s'est manifestée que par la présence d'assez nombreux croissants en argile et un petit buste-idole en pierre avec visage « en bec d'oiseau ». Aucune monnaie n'a été recueillie.

Ce qui donne leur principale importance à nos travaux, c'est que l'incendie, malgré sa violence, n'a pas pu détruire le village de fond en comble ; les murs de toutes ou presque toutes les maisons sont conservés à des hauteurs variables, et nous avons pu dresser le plan complet des ruines, composées de deux groupes de constructions bordant une rue centrale, montante, assez large et irrégulière, s'évasant au sommet de la colline en une véritable place. Le plan de la plupart de ces maisons est toujours intéressant dans sa simplicité. Les plus vastes et les moins pauvres sont disposées de façon à peu près identique, et comprennent d'abord une pièce isolée, n'ouvrant que sur la rue (peut-être une boutique), le long de cette pièce un étroit couloir d'entrée, lequel débouche sur une étable. Nous avons retrouvé dans deux maisons deux mangeoires contiguës, en pierre ou en maçonnerie recouverte d'un épais enduit d'argile ; devant l'un de ces groupes était étendu du fumier mal consumé, et dans un angle avait brûlé une botte de paille dont les brins carbonisés étaient très reconnaissables. En arrière de l'étable se trouvait l'habitation de la famille, plus ou moins divisée en compartiments, avec un ou plusieurs foyers. Dans l'une de ces chambres, au coin le plus obscur, on avait enterré un tout jeune enfant, sous deux petites dalles, et à côté de cette sépulture était creusée une étroite cavité circulaire contenant quelques menus os d'animaux ; cette fosse était certainement en relation avec celle qui avait reçu le mort.

Il va sans dire que nous avons pu faire de nombreuses observations sur la construction en pierre, briques et bois de toutes ces maisons dont l'architecture, en son ingénieuse pauvreté, est assez différente de celle des maisons d'habitants analogues fouillées dans le Bas-Aragon, San Antonio de Calaceite, par exemple, et Azaila, grandes et très intéressantes fouilles dont les résultats, en ce qui concerne la dernière, la plus importante, sont encore inédits.

J'attire en particulier l'attention de l'Académie sur la décou-

Digitized by Google

verte, dans la partie haute du village, d'un établissement que je crois unique, du moins en Espagne ; il s'agit d'un moulin public. Nous y avons retrouvé encore en place trois doubles meules à bras, l'une convexe, l'autre concave, s'emboîtant l'une sur l'autre ; le type est connu, mais dans l'établissement du Taratrato ces meules sont haussées sur des cuves peu profondes en maçonnerie enduite d'argile dont elles occupent le milieu, la meule convexe étant engagée et fixée dans cette maçonnerie, afin qu'elle pût rester immobile pendant qu'on faisait tourner la meule concave pour broyer le grain. La farine glissait dans la cuve d'où on pouvait l'extraire par un trou ménagé à cet effet. A côté de ces meules était un moulin plus primitif, mobile, formé d'une longue pierre recourbée, à concavité aplatie, et d'une énorme rape, également en pierre, munie de deux grosses protubérances qui servaient de poignées pour la manier et écraser le grain sur l'autre pierre dormante. Ce type est également connu, et le Taratrato nous en a livré de nombreux spécimens excellents, mais nous n'avons pas eu encore l'occasion de voir un exemplaire si soigné. Dans cette même salle sont encore deux grands récipients maçonnés, de forme cubique, destinés à recevoir les grains ou la farine. Il se pourrait aussi que l'un d'eux fût un pétrin, car il est flanqué d'un récipient, sorte de grande jarre à large embouchure, pris dans la même maçonnerie, et que l'on devait remplir d'eau à portée de la main. Le moulin serait ainsi en même temps une boulangerie, mais il n'y a pas trace de four.

Cet ensemble rare est par malheur exposé à une prompte destruction, car rien ne le préserve plus, ni ne le préservera, des intempéries, et les cuves et récipients divers, déjà assez endommagés, sont très fragiles.

Toutes les observations faites au cours des fouilles concordent à fixer l'abandon et l'incendie du Taratrato à une date assez ancienne. La poterie ibérique appartient, sans aucune exception, à la série géométrique ; les dessins ne consistent qu'en faisceaux de lignes ondulées parallèles et groupements divers de cercles, demi-cercles et quarts de cercles concentriques ; aucune image naturelle ou stylisée de plante ou d'animal, à plus forte raison d'homme. D'autre part nous n'avons pu recueillir que deux tout

Digitized by Google

petits fragments de poterie sigillée romaine, et cela à la surface du sol, avant les fouilles, et cela ne suffit pas à témoigner d'une occupation romaine. Mais en revanche on a recueilli précieusement un fragment de fond de coupe grecque à figures rouges, probablement du IVe siècle, et il en devient à peu près certain que l'existence du village a pris fin au cours de ce siècle.

Avant de quitter Alcañiz nous avons voulu, en vue de fouilles ultérieures, faire quelques sondages sur l'abrupte colline rocheuse appelée Alcañiz el Viejo, où la surface du sol est semée de tessons certainement ibériques et de très rares débris de poterie rouge d'époque romaine (barro saguntino). Cette acropole est du reste d'un type ibérique classique. Or, à notre grande surprise, ce que nous avons trouvé sous terre est un établissement arabe, et jusqu'ici exclusivement arabe; nous n'avons pas trouvé le moindre petit tesson ibérique dans le remblai. Il y a là un petit mystère et un problème dont la solution doit être intéressante, et que nous tâcherons de résoudre lors d'une prochaine campagne. »

M. François Thureau-Dangin lit le rapport suivant :

« La Commission de la fondation de Clercq propose d'accorder une subvention de *six mille francs* pour la publication de l'ouvrage de M. de Morgan : *Numismatique de la Perse antique depuis l'avènement des Arsacides jusqu'à la fin des Sassanides*,

et une subvention de quatre mille francs à la *Revue d'Assyriologie* pour l'année 1925.

Adopté.

M. Paul Fournier communique une notice sur la vie et les écrits d'un personnage inconnu jusqu'à ce jour, Jean de Semur-en-Auxois, professeur de droit canonique aux écoles de l'Université de Paris, conseiller au Parlement, auditeur du Palais apostolique à Avignon, qui mourut à Paris en 1349, à l'époque où y sévissait la peste noire.

M. Maurice Prou profite de l'occasion qui lui est offerte pour signaler une fois de plus à l'Académie combien il est regrettable que la publication des Registres des Papes soit interrompue, et

Digitized by Google

en particulier que les tables des matières des volumes déjà parus ne soient pas livrées à l'impression.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom des auteurs les ouvrages suivants :

Karl Kramář. *El imposible vencido. Eine informationsschrift über eine neue Methode der prähistorischen Ethnologie und der Chronologie des Weltgeschichte.* I Teil (Budajovice, 1925).

Academia de la Historia. *Manuel de Quesada y Loynaz*, par Carlos Manuel de Céspedes y Quesada (la Havane, 1925, in-8°).

M. Gustave GLOTZ fait hommage au nom de M. Meyer Abraham d'un volume dont il est l'auteur, intitulé : *Légendes juives apocryphes sur la Vie de Moïse* (Paris, 1925, in-8°).

M. PROU offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. A. Dieudonné, un *Manuel des poids monétaires* :

« On appelle poids monétaires des poids destinés à la pesée des monnaies ; chacun d'eux représente non pas une unité, un multiple ou un sous-multiple de cette unité, dans un système pondéral, mais le poids même d'une monnaie déterminée. L'Antiquité a connu les poids monétaires, *exagia*. Ces instruments de vérification ont reparu au XIVe siècle sous le nom de déneraux.

« M. Dieudonné nous donne pour la première fois un traité de la matière. Dans la première partie de son livre, M. Dieudonné décrit la forme de ces poids, les types, les légendes, etc.

« La seconde partie qui consiste en la description des poids conservés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, dont la collection s'est enrichie en ces dernières années par le legs de la collection de M. Maxe-Werly et par l'acquisition de la collection de M. Florange, présente trois modes de classement : un premier classement chronologique où les poids sont rangés d'après les monnaies auxquelles ils se rapportent ; un second d'après les ordonnances qui ont donné lieu à la fabrication des poids, un troisième, fondé sur les ateliers de fabrication, et dans lequel entre la description des boîtes de changeurs. Dans ce livre de M. Dieudonné, s'affirme une fois de plus la connaissance approfondie que ce savant a acquise de la numismatique et de l'histoire monétaire du moyen âge. »

Digitized by Google

M. Prou dépose ensuite sur le bureau, une brochure de M. J. Tourneur-Aumont, intitulée, *La Bretagne et la France de l'Ouest d'après Ermold le Noir* (826) :

« Poursuivant ses études sur Ermold le Noir, aux deux mémoires que j'ai présentés à l'Académie le 14 novembre 1924, M. Tourneur-Aumont en a ajouté un troisième dans lequel il examine les passages du poème du moine aquitain concernant les deux expéditions de Louis le Débonnaire en Bretagne. A propos de quoi il a traité des rapports de la Bretagne et de l'Aquitaine au IXe siècle. Il a recueilli dans le poème les éléments d'un tableau de la Bretagne au temps de Louis le Débonnaire, et montre aussi comment l'animadversion d'Ermold pour les Bretons, venait du contraste entre les mœurs encore un peu primitives des Bretons et la civilisation aquitanique. Il a su aussi démêler les causes des expéditions militaires de l'empereur et des princes aquitaniques contre les Bretons qui cherchaient à envahir le Poitou. Il a même repris la question du peuplement de l'Armorique par les Bretons. On remarquera encore les pages sur le rôle du comte Lambert de Nantes dans l'établissement de la puissance de Nomenoé et la formation de l'autonomie bretonne. Sur tous ces points le mémoire de M. Tourneur-Aumont contient bien des vues nouvelles et des considérations qui méritent de retenir l'attention des historiens. »

Enfin M. Prou offre à l'Académie de la part de l'auteur, M. Maurice Roy, un livre intitulé : *Anet. Le château de Diane de Poitiers. Nouveaux documents sur sa construction et sa décoration* :

« Les renseignements fournis par les actes notariés ont permis, depuis environ un demi-siècle, de renouveler l'histoire de l'art français au XVIe siècle. Les premiers, Anatole de Montaiglon et Jules Guiffrey ont fait appel à ces sortes de documents. A leur suite, M. Maurice Roy, depuis de longues années, a entrepris méthodiquement dans les archives notariales la recherche des marchés conclus entre les particuliers et les ouvriers d'art.

« Il en a tiré du nouveau sur des artistes tels que Jean Cousin, qu'il a dédoublé, sur des monuments tels que les tombeaux de Saint-Denis et le château de Fontainebleau. Aujourd'hui il nous apporte quelques dates précises sur la construction du château d'Anet, très importantes puisqu'elles justifient et fortifient l'opinion jusqu'ici fondée sur de simples conjectures, que ce château est la première manifestation du style particulier à Philibert de Lorme. Les historiens plaçaient l'achèvement du château de Diane seulement dans les premières années du règne d'Henri II, il faut le reporter à une

Digitized by Google

date antérieure puisqu'un marché du 13 décembre 1547, découvert par M. Roy, constate que dès cette année le célèbre menuisier Sibec de Carpi avait commencé la pose des boiseries dans les appartements. L'œuvre de maçonnerie était donc terminée et la toiture posée.

« M. Roy établit que le portail fut achevé en 1552. Outre le célèbre menuisier Sibec de Carpi il nous révèle le nom d'autres artistes ayant travaillé à Anet. Et je regrette que notre règlement ne permette pas de vous entretenir plus longuement d'un travail offrant un si grand intérêt pour l'histoire de notre architecture. »

SÉANCE DU 5 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, fait savoir que le Gouvernement du Grand-Liban a inscrit à son budget de l'exercice 1925 un crédit additionnel de 30.000 livres syriennes (600.000 francs) pour le règlement du prix des terrains expropriés à Djebail-Byblos, suivant le vœu exprimé par l'Académie.

M. Paul Pelliot entretient l'Académie de son voyage au Caire, où, délégué avec MM. Bénédite et Dussaud au Congrès international de Géographie, il était chargé en outre de rendre un pieux hommage à la mémoire du baron Gobert, bienfaiteur insigne de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mort au Caire le 2 décembre 1833. Il rappelle brièvement que les deux Compagnies, réalisant un vœu formulé dès 1873 par Hauréau, décidèrent, il y a quelques années, de faire rechercher la tombe abandonnée du baron Gobert, et de donner à ses restes une sépulture convenable. M. Georges Foucart retrouva les restes de la pierre tombale en place dans le cimetière grec, et fit transférer les cendres au cimetière latin, avec les débris de la dalle funéraire. Ceux-ci sont aujourd'hui perdus. Mais un Français du Caire, Gaillardot bey, en possède une photographie, dont M. Pelliot dépose une épreuve sur le bureau. On y lit encore le

Digitized by Google

début de l'inscription en vers français dont le rapport d'Hauréau en 1873 a conservé le texte complet.

Sur la tombe nouvelle, où un monument durable va être édifié, a eu lieu le 19 avril une cérémonie à laquelle assistaient le Ministre de France et une partie de la colonie française. Après avoir, au nom des deux Compagnies, déposé une palme sur le monument tout voisin des morts de la Grande Guerre, M. Pelliot en a mis une autre sur la pierre du baron Gobert et prononcé une courte allocution.

Le PRÉSIDENT remercie M. Pelliot d'avoir si pleinement réalisé les désirs des deux Académies.

M. Franz CUMONT fait une communication sur les fouilles entreprises en Tripolitaine sous l'énergique direction de M. R. Bartoccini avec l'appui généreux du gouverneur de la colonie, le comte Volpi, qui vient d'inviter, au début de mai, une quarantaine d'archéologues à visiter les grands monuments déjà découverts. A Tripoli même l'arc de triomphe de Marc Aurèle a été isolé et reconstitué. A Sabratha on a dégagé un vaste amphithéâtre, un temple de Jupiter, où l'on a trouvé, jetés pêle-mêle dans un souterrain, une quantité de fragments d'inscriptions et de sculptures, en outre le baptistère d'une basilique chrétienne et des thermes. Mais les résultats les plus impressionnants ont été obtenus à Leptis Magna, ville natale de Septime Sévère. Elle fut ornée par cet empereur de monuments fastueux, qui se sont merveilleusement conservés sous une épaisse couche de sable. On a entièrement déblayé des thermes avec leur placage de marbre et une centaine de colonnes de brèche ou de cipolin. Une trentaine de statues, probablement exécutées à Athènes, décoraient ce luxueux édifice. On a commencé de plus l'exploration d'un port, entouré de quais de pierre restés intacts, d'un cirque dont, fait unique, toute la *spina* est conservée ainsi que les *carceres*, et surtout celle d'un somptueux ensemble de constructions que l'on croit avoir été le palais de l'empereur ou un forum monumental, comme celui de Trajan à Rome. Les fouilles se poursuivent dans une grande basilique à deux absides, divisée en trois par deux colonnades de granit rose. Sur l'architrave se lisait une longue dédicace de Septime Sévère.

Digitized by Google

MM. Camille JULLIAN, René CAGNAT et Paul MONCEAUX présentent des observations.

M. J. LOTH fait une lecture sur les relations directes entre l'Irlande et l'Espagne à l'époque énéolithique. Il établit qu'il a existé un commerce actif et direct entre l'Irlande et la péninsule ibérique à l'époque de transition de la pierre au métal. Il en cite comme preuves, entre autres : l'identité d'ornementation des croissants d'or irlandais avec les objets d'or similaires de l'Ibérie ; l'industrie des haches-poignards en cuivre ; l'identité de forme de certains types de vase. Il signale la découverte en 1737, près de Cork, d'une sépulture en jarre, qu'on regardait jusqu'ici comme propre au sud-est de l'Espagne, en Europe occidentale. Il paraît en somme probable qu'il y a eu, au début de l'époque du métal, des établissements ibères en Irlande. Quant à l'ethnographie et à la langue de ces immigrants, elles resteront matière à discussion tant que la question de parenté du basque et de l'ibère n'aura pas été tranchée. Ce qui est certain, c'est que le basque n'est pas une langue du groupe indo-européen.

MM. Salomon REINACH, Gustave GLOTZ et Ch.-V. LANGLOIS présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le R. P. SCHEIL a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, au nom de l'auteur, Stephen Langdon, l'ouvrage intitulé *Excavations at Kish*.

C'est la relation d'une première campagne de fouilles effectuées en 1924 à Ohéïmir par un groupe anglo-américain dont notre auteur faisait partie. (On sait que M. de Genouillac avait préludé en 1913 à cette exploration, — alors française — dynastie éphémère de *Kiš-Ki-pal-hi-ba-Kur*, disent les Sumériens.)

Le nouvel ouvrage traite donc en divers chapitres soigneusement travaillés, de l'Histoire ancienne de Kiš et de ses principaux temples, de la topographie du site, des souvenirs de la ruine laissés par des voyageurs anciens et modernes, de la question des races en Babylonie, de l'architecture sumérienne, de l'art de l'écriture. Des observations anthropologiques par Buxton et enfin 50 planches avec figures, complètent le volume.

Digitized by Google

Il faut le reconnaître, à défaut de découvertes sensationnelles capables d'exciter l'admiration d'une Académie, il y a ici un lot remarquable de nouveautés archéologiques et épigraphiques, qui suffisent amplement à récompenser les efforts consentis, et font bien augurer de l'avenir.

En marge du livre, Langdon nous apprend qu'il est sur la piste du site d'Aŝnunnak (ce site dont H. Pognon a voulu garder le secret jusque dans la tombe). Cette vieille ville se trouverait à *Tell Asmar*, à 23 milles ENE de Bagdâd. — D'autre part, la petite ruine de Deïr, voisine de Sippar (Abou-Habba), serait identique à *Sippar Yaḫruru*. Ces découvertes extra-kisiennes, si elles se confirment, ajouteront au prix du nouveau livre. »

SÉANCE DU 12 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Les Sociétés savantes de Normandie, qui tiennent leur congrès à Alençon, du 25 au 28 juin prochain, demandent à l'Académie de bien vouloir se faire représenter par un délégué à cette réunion scientifique.

La Compagnie accepte l'invitation et charge M. Henry Omont de la représenter.

M. Balanos fait une lecture sur ses travaux pour le redressement de la colonnade de la partie nord du Parthénon [1].

M. Fougères présente une observation.

Le R. P. Delehaye entretient l'Académie d'une vie inédite de saint Jean l'Aumônier. La biographie du patriarche d'Alexandrie a été écrite par Léonce de Néapolis et par Sophrone, un des confidents du saint. La première est fort connue de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Église d'Égypte au VII^e^ siècle. La seconde est perdue, mais a laissé des traces dans

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

la Vie de saint Jean l'Aumônier par Métaphraste. L'auteur de la communication a retrouvé, dans un manuscrit de Venise, un texte nouveau, qui a servi de source à Métaphraste, et représente beaucoup mieux le mémoire de Sophrone.

COMMUNICATION

LE REDRESSEMENT DE LA COLONNADE NORD DU PARTHÉNON, PAR M. BALANOS.

Après la fin des travaux de consolidation de la péristasis ouest du Parthénon, et pendant le relèvement de l'Erechtéion et des Propylées, je me suis mis a étudier la possibilité du relèvement complet de la colonnade Nord du Parthénon, dont un grand nombre de fragments se trouvaient épars autour du Temple.

Comme on le sait, sur les 17 colonnes de ce côté Nord (y compris celles des angles), 8 avaient été renversées par l'explosion de 1687 : en 1840-42, 2 furent relevées complètement, 3 autres à moitié.

Cette première étude m'a persuadé que très peu de pièces nécessaires manquaient pour le relèvement de cette partie de la colonnade, ainsi que je l'ai indiqué dès 1912 au Congrès archéologique de Rome.

Poursuivant toujours mon idée de relèvement possible de cette colonnade, j'ai soumis une proposition en ce sens au Conseil archéologique, en lui faisant connaître que, pour procéder au redressement complet de toute la façade Nord, il manquait en tout 8 tambours, et que 10 autres devaient être complétés ; — que, sur les 8 chapiteaux, il n'en manquait que 2 ; — que, des 9 blocs de l'architrave extérieure, 2 étaient entiers, 3 en deux pièces, 2 en plusieurs morceaux ; — et enfin que des deux derniers, seule la partie du milieu subsistait.

Digitized by Google

Quant à l'architrave, des 18 pièces nécessaires pour la reconstituer sur toute son épaisseur, il n'en manquait que 2, tandis que 8 autres devaient être complétées. — Sur les 19 triglyphes, il en manque 7, tandis que les pièces intérieures (*anathémata*) subsistent presque toutes. — Des 36 pièces des corniches, il n'en subsiste que 21.

En même temps, je proposais de ne pas employer le marbre pour les tambours manquants, mais de constituer le noyau du tambour en pierre dure du Pirée et de le recouvrir extérieurement d'une couche de béton de ciment et de marbre. Les cannelures seraient tracées dans cette couche. J'avais déjà appliqué avec grand succès ce système de remplissage aux colonnes de la Porte de l'Agora romaine. En outre, j'ai proposé de remplacer par des fragments de marbre neuf les parties manquantes des chapiteaux et des blocs d'architrave.

Toutes ces propositions furent acceptées : il a été en plus décidé de refaire le redressement exécuté en 1840-42, et dont toutes les personnes compétentes s'accordaient à reconnaître la défectuosité. Je faisais déjà monter l'échafaudage, quand s'éleva une nouvelle polémique à propos du relèvement de la colonnade du Parthénon. L'exécution des travaux en fut retardée pendant presque une année. Les adversaires du redressement lui objectaient des raisons esthétiques. Ils prétendaient que la colonnade n'ayant plus pour fond le mur de la cella, ne rendrait pas l'aspect primitif du Parthénon.

Une nouvelle réunion du Conseil archéologique, présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, décida presque à l'unanimité le relèvement de cette colonnade. Les travaux furent donc repris en 1923. Les deux colonnes auxquelles on avait déjà travaillé jadis, ainsi que la colonne intermédiaire, furent relevées, et leur entablement remis en place.

Durant l'exécution de ces travaux, les observations suivantes ont été confirmées :

Digitized by Google

1) La hauteur de toutes les colonnes existantes de la colonnade Nord, est de 10 m 433 ; par conséquent la courbe du stylobate est reproduite exactement par l'entablement ;

2) l'inclinaison vers l'intérieur de toutes les colonnes est de 0,007 ou plutôt de 0,00685, comme on a pu le constater à l'aide d'appareils spéciaux du service topographique hellénique ;

3) cette inclinaison de la colonne est déterminée par le lit supérieur du premier tambour. De ce fait, les génératrices perpendiculaires à la direction du stylobate sont inclinées vers l'intérieur, tandis que les génératrices parallèles au stylobate sont horizontales. Ainsi les quatre hauteurs, aux extrémités des diamètres diagonaux du premier tambour, sont différentes. Le stylobate a aussi, dans le sens perpendiculaire, une inclinaison vers l'extérieur ;

4) les faces des tambours intermédiaires sont parallèles entre elles, tout en restant perpendiculaires à l'axe incliné de la colonne ;

5) la taille du lit supérieur du 11me et dernier tambour présente aussi des particularités toutes spéciales. Les génératrices de cette face qui sont perpendiculaires à la direction du stylobate, sont inclinées vers l'extérieur, c'est-à dire qu'elles présentent une inclinaison opposée à celle des tambours inférieurs et qui est de 0,039 par mètre. Les génératrices qui suivent la direction du stylobate sont parallèles ;

6) par la taille de cette face, qui sert de lit de pose aux chapiteaux (dont les deux faces sont parallèles), la courbe de l'architrave est rendue correspondante à celle du stylobate. Cette disposition de la taille donne aussi à la face inférieure des blocs d'architrave une inclinaison vers l'extérieur. Par contre, l'inclinaison de la façade extérieure de l'entablement suit l'inclinaison des colonnes, et elle est de presque 2 centimètres par mètre.

Digitized by Google

J'ai pu profiter de mon séjour actuel à Paris pour consulter à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts les dessins et croquis inédits que Paccard avait exécutés en 1844 en vue de la restauration graphique du Parthénon, qu'il présenta en 1845 comme son envoi de Prix de Rome. J'ai constaté qu'il avait fait les mêmes observations. Il m'est aujourd'hui possible de les confirmer et de les compléter, ainsi que celles qui avaient été indiquées avant lui dans le même sens par Pennethorne, Hoffer et Schauber, en 1838, et qui furent complétées par Penrose en 1851 ;

7) il a été vérifié en plus que les joints des blocs d'architrave, ainsi que ceux des corniches, sont rigoureusement verticaux. Il en résulte nécessairement, comme je l'ai d'ailleurs constaté, que les angles formés par ces joints avec le lit de pose de ces pièces ne sont pas droits, mais au contraire obtus ou aigus. Ces angles se retrouvent exactement les mêmes aux blocs correspondants du stylobate.

Ainsi la forme des blocs d'architrave est un parallélogramme. Cette observation a permis de reconnaître d'une façon certaine si les blocs d'architrave et des corniches devaient être placés à droite ou à gauche du centre de la façade, et même, lorsque l'état de conservation le permettait, de préciser la place que chaque bloc occupait réellement.

Il a été aussi déterminé que l'axe vertical des triglyphes ne forme pas un angle droit avec le lit de pose de ces pièces, mais au contraire un angle aigu ou obtus, suivant le cas.

Malheureusement, les métopes, qui glissaient entre les triglyphes, ne présentent pas d'*anathyrosis*, c'est-à-dire de refend ciselé, qui aurait permis de déterminer exactement la place de chaque métope par la mesure de l'angle formé par son lit de pose et le refend ciselé des côtés.

Une étude détaillée des métopes rendant possible le calcul de l'angle que forme l'axe vertical de la figure repré-

Digitized by Google

sentée sur la métope avec le lit de pose de celle-ci, pourrait probablement fixer la place de la métope.

Par suite de la courbe de l'architrave qui forme une ligne horizontale entre le 9me et le 10me entrecolonnement, les blocs de l'architrave de cette partie seulement sont des pièces rectangulaires.

La forme des blocs placés à droite et à gauche de ceux du milieu est un parallélogramme (comme je l'ai mentionné déjà) : l'angle formé par le lit de pose de ces pièces avec le joint vertical du bloc du milieu est également obtus des deux côtés.

Pour cette raison la face supérieure des chapiteaux de deux colonnes du milieu devait être taillée en partie en dos d'âne pour permettre aux blocs de l'architrave de suivre la forme de la courbe. Or, parmi les chapiteaux trouvés, il en est un dont le travail correspond à cette nécessité : l'abaque a été taillé en partie en dos d'âne à l'endroit où reposent les blocs de l'architrave.

Toutes ces observations faites sur la taille des pierres, surtout de celles qui composent l'entablement, m'ont suggéré l'idée de proposer une nouvelle étude sur les courbes du Parthénon. Cette étude a été faite, d'après mes indications, par un spécialiste en ces matières, M. Lambadarios, directeur du Service topographique hellénique. D'après notre nivellement, qui correspond à quelques millimètres près avec ceux de Paccard et de Penrose, il est certifié : 1° que les deux angles supérieurs du soubassement Est du Parthénon sont au même niveau horizontal, et que les deux angles de la façade Ouest sont en contre-bas des précédents, celui du N.-O. de 0 m 035, et celui du S.-O. de 0 m 056 ;

2° que la flèche de la façade Est est de : 0,067, celle de l'Ouest, 0,059 ; celle du Nord, 0,107 ; celle du Sud, 0,109.

Remarques générales sur le redressement des colonnes. —

Digitized by Google

Les colonnes du Parthénon sont composées de 11 tambours de hauteur différente. Les dimensions du diamètre permettent de fixer exactement à quelle hauteur au-dessus de la base se trouvait chaque tambour. En admettant que l'on classe les tambours en 11 séries (série des 1ers tambours à partir du stylobate, série des 2mes tambours et ainsi de suite jusqu'à la 11me), on peut déterminer d'après le diamètre, la série à laquelle appartient chaque tambour.

Ces indications peuvent d'ailleurs être confirmées par les dimensions des cannelures qui varient selon la hauteur.

Ainsi, il a été déterminé que les 8 tambours qui manquent appartiennent aux séries suivantes :

2 à la 2e série, 2 à la 4e, 1 à la 5e, 1 à la 6e, 1 à la 7e et 1 à la 11e.

Le noyau des nouveaux tambours mis en place a été fait en pierre du Pirée. Pour la partie extérieure, on s'est servi de béton fait de ciment et de petits morceaux de marbre. On a donné à ce revêtement extérieur la forme exacte des cannelures. Ce béton a été teinté d'une couleur jaunâtre qui rappelle la couleur du marbre antique. De cette façon, à une certaine distance, l'œil n'est pas choqué par le contraste des parties neuves avec les pièces antiques, sans que cependant, en regardant de plus près, personne puisse les confondre, grâce à la différence des matériaux. C'est de la même manière qu'ont été complétées les lacunes des autres tambours antiques. La mise en place définitive des tambours ne se faisait qu'après un relèvement provisoire de la colonne sur le chantier, afin de s'assurer de la coïncidence exacte des cannelures des tambours. Car le lit de pose de ces derniers ne forme pas un cercle parfait, mais plutôt une ellipse plus ou moins allongée. Ceci doit provenir de ce que la taille définitive de la colonne était exécutée sur place. Les goujons en bois qui servaient pour la pose de ces tambours ont été remplacés par des goujons en ciment.

Digitized by Google

Détails du redressement de la 11e colonne. — Le numérotage des colonnes commence à partir de l'angle N.-E. — 6 tambours de la 11e colonne se trouvaient en place ; 5 autres, avec le chapiteau, ont été relevés en 1840-42.

Comme les diamètres des tambours alors mis en place ne correspondaient pas, comme de plus la hauteur de la colonne n'était pas exactement de 10 m 433 et que le chapiteau n'avait pas l'inclinaison vers l'extérieur dont les nouvelles observations avaient démontré la nécessité, j'ai dû démolir la partie relevée en 1840-42, et la refaire ainsi qu'il avait été déjà décidé.

Comme aucun des tambours disponibles de la 7e série ne correspondait avec le 6e tambour et comme il manquait un tambour de cette série, j'en ai conclu que celui qui manquait devait appartenir à cette colonne. Il en résultait l'obligation de combler cette lacune par un tambour fait à neuf.

Les quatre autres tambours sont antiques. Les parties manquantes de ceux-ci ainsi que celles des tambours inférieurs, ont été complétées par du béton fait de ciment et de marbre. Les parties cassées de l'abaque du chapiteau mis en place ont été complétées par du nouveau marbre.

Relèvement de la 10e colonne. — Les deux premiers tambours de cette colonne se trouvaient en place ; trois autres ont été remontées lors des travaux de 1840-42. J'ai dû les enlever de leur place, pour les y remettre, après avoir consolidé les parties disloquées, et surtout refaire par de nouvelles pièces de marbre le lit de pose de ces tambours.

Tous les tambours de cette colonne sont anciens, la moitié seulement du 11e a dû être complétée.

Relèvement de la 9e colonne. — Les quatre premiers tambours de cette colonne se trouvaient en place ; tous les autres avaient été remontés lors des travaux de 1840-42 ;

Digitized by Google

les parties manquantes avaient été alors complétées par des briques rouges, qui donnaient un très mauvais aspect à la colonne. J'ai dû abattre tous les tambours de cette colonne, même ceux qui étaient à leur place primitive, parce que le tout premier tambour présentait une fêlure très dangereuse.

Les génératrices parallèles au stylobate du 11e tambour de cette colonne, devaient être horizontales, vu que cette colonne est une du milieu.

N'ayant pas trouvé de tambour répondant à ces conditions, et comme il manquait un tambour de cette série, j'ai dû refaire à neuf le 11e tambour.

J'ai placé sur cette colonne le chapiteau dont la face supérieure de l'abaque présente la forme en dos d'âne mentionnée précédemment.

Relèvement de la 8e colonne. — Seul le 1er tambour existe sur place. L'étude sur le relèvement de cette colonne est prête ; les tambours antiques qui y seront employés sont identifiés et restaurés. Le 2e tambour sera fait à neuf, ainsi que deux tranches du 3e et du 4e. Tous les autres sont antiques. Le relèvement sera exécuté dès la reprise des travaux.

Relèvement de l'entablement. — La remise en place de l'entablement n'a pas présenté les mêmes difficultés que celle des colonnes. Les pièces appartenant à chaque côté du centre de la colonnade sont déterminées par leur forme, ainsi qu'il a déjà été mentionné. De plus, les entailles des agrafes qui reliaient ces pièces facilitent de beaucoup la reconstruction de la suite des blocs de l'architrave. Les blocs cassés en deux ont été remis et ajustés en creusant un canal vers le milieu de la pièce et du côté intérieur pour y placer une couple de poutrelles en fer.

Les architraves cassées en plusieurs morceaux seront consolidées de la même manière. De cette façon, on n'apercevra pas le système de consolidation des pièces.

Digitized by Google

Sur la face inférieure d'un bloc extérieur de l'architrave et du côté où celui-ci s'appuie sur le chapiteau, j'ai observé la trace de la cassure de l'angle de l'abaque de la 12e colonne. Cette trace a été faite par les eaux de pluie. Ceci m'apportait une preuve de plus que cette pièce appartenait bien à l'entrecolonnement de la 11e et de la 12e colonnes et que la cassure de l'angle de l'abaque était donc antérieure à la destruction du Parthénon.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de l'auteur, M. Jean Capart, un ouvrage intitulé : *Thèbes. La gloire d'un grand passé* (Bruxelles, 1925, in-4°).

Il dépose ensuite le 1er fascicule du tome XXII (année 1925) de la *Revue d'Assyriologie* publiée avec le concours de l'Académie (fondation de Clercq).

M. Paul Pelliot fait hommage d'une brochure intitulée : *l'Institut de Sinologie de l'Université nationale de Pékin*, 1925.

SÉANCE DU 19 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Le Président rappelle à l'Académie la perte qu'elle a éprouvée cette semaine dans la personne de M. Théophile Homolle, décédé le 13 juin, et dont les obsèques ont eu lieu mardi dernier[1].

Il communique une lettre de M. Georges Oikonomos, qui adresse à l'Académie les condoléances de la Société archéologique d'Athènes, à l'occasion du décès de notre regretté confrère.

1. Voir à l'Appendice l'allocution prononcée aux obsèques.

Digitized by Google

M. Salomon Reinach appelle l'attention sur un passage des *Mémoires* du général Thiébault. Acquéreur, en 1809, d'un couvent, qui doit être la Chartreuse de Miraflores, le général Darmagnac, gouverneur de Burgos avant Thiébault, convie ce dernier à assister à la prise de possession de ce couvent et de son contenu par une cérémonie consistant à franchir le seuil et à jeter une pierre dans la cour. Bien que cet usage ne soit plus connu en Espagne, M. Reinach montre qu'il en a existé d'analogues dans l'Empire romain et que plusieurs se sont conservés jusqu'au XVIII[e] siècle en divers pays. Si l'acte de jeter une pierre dans le jardin d'autrui est considéré comme inamical, c'est qu'il implique usurpation, méconnaissance du droit de propriété ; complétant une vente, il peut symboliser la prise de possession.

M. S. Reinach montre ensuite qu'un triptyque attribué à Rogier van der Weyden, aujourd'hui à Berlin, a été signalé en 1780 et 1804 dans la Chartreuse de Miraflores ; or, ce tableau fut mis en vente à Londres en 1836 par le général Darmagnac, son possesseur légal. Le même général, peu de temps avant sa mort (1855), vendit au comte Duchâtel un chef-d'œuvre de Memling qu'il avait toujours conservé dans sa chambre à Bordeaux, après l'avoir fait sortir d'Espagne en 1810. Comme Darmagnac n'exerça de commandement qu'à Burgos (1808-1809), il est permis de conclure que l'admirable tableau de Memling, donné au Louvre par la veuve du comte Duchâtel, provient de la Chartreuse de Miraflores et comptait parmi les œuvres d'art dont le jet d'une pierre, après payement de la somme convenue, assura la possession à Darmagnac.

M. Édouard Cuq présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part de MM. Vassel et Icard, le cinquième et dernier article de leurs *Inscriptions votives du Temple de Tanit à Carthage* (extrait de la *Revue Tunisienne*).

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 JUIN

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Parvan, au nom de l'Académie Roumaine, adresse à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un télégramme de condoléances à l'occasion de la mort de M. Homolle.

M. Sibillot soumet à l'Académie une note sur une idole monolithe de l'île de Quelpaert (Japon) et ses rapports avec les menhirs.

M. Ferdinand Lot fait une lecture sur le conteur gallois Bleheri et sa prétendue influence sur la légende de *Tristan et Yseut*.

Un des continuateurs du *Perceval* de Chrétien de Troyes, Wauchier de Denain, écrivant vers 1220, invoque pour un passage de son poème l'autorité d'un certain Bleheri, né en Galles, dont le récit, dit-il, plaisait au comte de Poitiers.

On a vu dans celui-ci Guillaume VIII, père d'Aliénor d'Aquitaine, épouse successivement des rois Louis VII de France et Henri II d'Angleterre. Bleheri serait le Breri auquel renvoie, vers 1170, Thomas, à propos de sa version du poème de *Tristan et Yseut*. On a imaginé que ce Gallois aurait apporté, entre 1126 et 1137, la « matière de Bretagne » à la cour de Poitiers, d'où elle se serait répandue sur le continent. Ces hypothèses sont des plus fragiles. Wauchier peut ne connaître Bleheri que par la *Descriptio Cambriae* de son contemporain Giraud de Barry, et son « comte de Poitiers » est un personnage de roman, le héros du poème de *Joufrois*.

M. Antoine Thomas présente une observation.

Le Président annonce que l'Académie a élu associé étranger, le P. Delehaye, à Bruxelles, en remplacement de M. Herichfeld.

LIVRES OFFERTS.

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom des auteurs, les volumes suivants :

Théodore Reinach. *Un contrat de mariage au temps de Basile le Bulgaroctone*. Extrait des *Mélanges Schlumberger*, 1924.

Digitized by Google

Whitney Warren. *Monténégro. Le crime de la Conférence de la Paix.*

Sir Charles Walston. *J. T. Homolle, excavator of Delos and Delphi.* Extrait du *Times*, 27 juin 1925.

La Chine et le monde, tome I (Paris, 1925).

M. Camille JULLIAN fait hommage, de la part de Mme E. Gautier, d'un volume publié sous ses auspices, intitulé :

Promenades archéologiques à travers les vieilles rues de Marseille (Marseille, in-4°, 1925).

SÉANCE DU 3 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. René Lechat annonce à M. le Secrétaire perpétuel la mort de son oncle, M. Henri Lechat, correspondant de l'Académie, décédé le 2 juillet à Lyon.

Le Ministre de l'Instruction publique fait savoir que M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, parvenu à l'expiration de son mandat, ne peut en principe en envisager le renouvellement. Il invite en conséquence la Compagnie à procéder le plus tôt possible à la présentation de deux candidats pour le poste de directeur.

Renvoi à la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.

Le P. Delehaye, élu vendredi dernier associé étranger, adresse à l'Académie ses remerciements.

M. Alexandre DE LABORDE, au nom de la Commission de la fondation Piot, donne lecture du rapport suivant :

« Le décès de M. Homolle ayant laissé vacante une des deux places de directeur des *Monuments Piot*, la Commission décide à l'unanimité que M. Gustave Fougères sera proposé au vote de l'Académie pour le remplacer. »

Digitized by Google

Il est procédé au scrutin.

M. Fougères est élu à l'unanimité des 28 votants.

M. J.-B. Chabot expose brièvement le résultat des fouilles qu'il a pratiquées au printemps dernier, à Carthage, dans le lieu vulgairement appelé Sanctuaire de Tanit, avec la collaboration du prof. Fr. Kelsey, de l'Université de Michigan, et de l'ingénieur Ed. Stoever. Toute la superficie inexplorée du terrain acquis l'an dernier par le comte de Prorok, a été complètement déblayée. Sur une superficie d'environ cent cinquante mètres carrés on a mis à nu, à trois mètres cinquante de profondeur, l'area du sanctuaire, couverte d'ex-voto encore en place. Ces ex-voto consistent en autels massifs, ornés de symboles sur la face antérieure, en bétyles de forme ovoïde et en stèles pyramidales décorées de figures variées. Quelques autels portent des inscriptions puniques profondément gravées. Il est probable que les autres avaient aussi des dédicaces tracées à la pointe ou peintes sur le stuc dont ils étaient autrefois recouverts. Sous tous ces monuments sont placées des urnes renfermant des ossements calcinés de tout jeunes enfants et parfois des amulettes, des débris de colliers et de bracelets. On a retiré cette année plus de onze cents de ces urnes. On a pu constater que l'endroit fouillé n'était pas, comme on l'avait supposé tout d'abord, une sorte de favissa où quatre étages successifs de stèles auraient été accumulés. L'exploration partiellement poussée jusqu'au rocher naturel n'a révélé à cet endroit que deux couches distinctes; la première renferme des urnes placées irrégulièrement sur le roc, sous un monticule de petites pierres brutes, sans trace de stèles destinées à en marquer la place. Sur cette première couche, assez bien nivelée, s'en étend une seconde d'environ un mètre de haut dans laquelle les autels et les stèles sont plus ou moins enfoncés selon leur poids et leur élévation.

Au nord du champ des stèles et au travers de celles-ci, plusieurs voûtes parallèles destinées à servir de soubassement à un grand édifice, ont été construites à une assez basse époque, probablement au IIIe siècle de notre ère. L'édifice a été ruiné par un incendie, dont les traces sont manifestes.

Tous les objets recueillis au cours des fouilles seront l'objet

Digitized by Google

d'une étude détaillée qu'une publication spéciale fera connaître ultérieurement.

Des sondages ont révélé que la partie explorée se trouvait à la limite orientale de l'esplanade. Il y aurait le plus grand intérêt à rechercher ce qui peut subsister du sanctuaire lui-même. A part les tombeaux, ce lieu est le seul, à Carthage, où des monuments puniques ont été trouvés en place ; il n'en est pas qui soit plus plein de promesses pour l'archéologie carthaginoise.

M. CHABOT termine en priant ses confrères de voter le vœu suivant :

« L'Académie, considérant le grand intérêt que présentent les fouilles du Sanctuaire de Tanit à Carthage, et les résultats déjà obtenus, émet le vœu qu'elles soient poursuivies jusqu'au déblaiement complet du monument. »

MM. Théodore REINACH, Paul MONCEAUX et Gustave SCHLUMBERGER présentent des observations.

Le vœu présenté par M. CHABOT est ensuite adopté à l'unanimité.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

L. A. Waddel. *The Indo-Sumerian seals deciphered, discovering Sumerians of Indus Valley as Phoenicians, Barats, Goths and famous vedic Aryans* (3100-2300 B.C.).

Sir George Frazer. *Il ramo d'oro.* Traduzione dall' inglese di Lauro de Bosis (Rome, 1925, 3 volumes).

M. Gustave GLOTZ fait hommage d'une *Histoire grecque*, publiée par lui avec la collaboration de M. Cohen : Tome I, *Des origines aux guerres médiques*, fascicule 1.

Digitized by Google

SÉANCE DU 10 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

A propos de la correspondance, M. CAGNAT donne lecture de la note suivante :

« Dans une lettre datée du 5 juin 1925, M. Virolleaud nous a fait parvenir la copie, l'estampage ou la photographie de quelques inscriptions latines. En voici le texte :

1) Inscription trouvée à Beyrouth en 1919 et 1920. Elle a déjà été signalée dans le tome II de *Syria* (p. 253). Elle est gravée sur un socle de 1 m 27 de hauteur sur 0 m 84 de largeur. Haut. des lettres : 0 m 08 à la seconde ligne, 0 m 10 à la troisième.

G E N I *o*
POPVLI COLON
S A C R V M

(Estampage.)

2) Même provenance. Bloc de calcaire dur, haut de 0 m 66, large de 0 m 62. Haut. des lettres : 0 m 06 à la première ligne, 0 m 05 aux deux autres.

P R I M O · V I · V I R *o*
*pe*RPETVALI·ACCENSO·VELATO·ROM
PVB·EX· DEC DEC

(Estampage.)

Le début de l'inscription manque; il contenait le nom du personnage honoré. C'était un *sevir augustalis*.

Le texte devait être conçu comme un certain nombre d'autres que nous avons conservés, par exemple :

Dessau, *Insc. sel.*, 5918... M. Fauonius Callistus Augustalis primus, Augustalis perpetus (*sic*).

Ibid. 6914... L. Iulius Puteolanus VI ir Augustalis d. d. primus et perpetuus.

Digitized by Google

Ibid., 6915... VI uir. Aug. in col... VI ui[r Aug.] perpetuo d. d.

et l'on peut interpréter : [*VI uiro*] *primo*, *VI uiro* [*p*]*erpetuali*; c'est-à-dire que cet inconnu avait été sévir, le premier en dignité des membres du collège, *sacerdos primus corporis Augustalium*, comme on lit dans une inscription de *Senia* (Dessau, 7170) ; après quoi il avait été élu sévir honoraire à perpétuité. Seulement le rédacteur du texte s'est servi, au lieu de l'adjectif *perpetuus*, du terme *perpetualis*.

Ensuite le personnage avait été appelé à Rome, pour être inscrit dans le collège des *accensi velati*, qui étaient, on le sait, des *officiales* attachés à certains magistrats [1].

On doit lire à la ligne 3 : *pub*(*lice*) *ex dec*(*reto*) *dec*(*urionum*).

3) Sur le bandeau d'une stèle, moulurée en haut et en bas (haut., 1 m 46).

IMP CAES

(Estampage.)

4) Baalbec. Stèle funéraire.

Rosace dans
une couronne
SENTIA
BELLA
VIX·AN·XIX

(Photographie.)

5) Sur un morceau d'os brisé à gauche long de 0 m 15, provenant de Btatir (Liban).

IVL
COL

(Photographie.)

6) Sur une calcédoine de forme ovale, longue de 1 centimètre, M. Virolleaud a lu :

LYKIINAIIT
ONIISIMVSBII
NIICONVIIIN
IIJINTIBVS

1. Cf. de Ruggiero, *Dizion epigr.*, s. v.

Digitized by Google

c'est-à-dire, ainsi qu'il propose de transcrire, *Lykena et Onesimus bene convenientibus.* »

M. Ch.-V. Langlois communique la note suivante :

« Mme Olga Rojdestvenskaïa, docteur de l'Université de Paris, qui a longtemps enseigné l'histoire du moyen âge à l'Université de Saint-Pétersbourg, de Petrograd et de Leningrad, et qui s'occupe présentement de recherches originales dans les manuscrits occidentaux de la grande Bibliothèque de cette ville, a bien voulu m'adresser, comme à son ancien maître, les prémices des résultats de ses investigations.

La Bibliothèque de Leningrad est maintenant, d'une part, moins riche en manuscrits que sous l'ancien régime, car elle en a perdu beaucoup par suite des restitutions, en cours, à la Pologne, conformément au traité de Riga ; d'autre part, elle s'est au contraire enrichie, sous la rubrique « Concentration des collections privées », de fonds d'autant plus intéressants qu'ils étaient restés jusqu'ici inexplorés.

Mme Rojdestvenskaïa s'est occupée d'abord des livres d'heures d'origine française, car l'histoire de l'art est une des parties de l'histoire générale qui l'intéressent surtout.

Le plus curieux des volumes dont elle m'a envoyé la notice est un livre d'heures de 156 feuillets (155 × 115 mm.), dans une reliure de velours orange à plaques de bronze doré, « avec une agrafe encadrant deux très petites miniatures » [en émail ?] [1].

« C'est un livre d'heures de la sainte Vierge à l'usage des dames, conforme au type courant. Il contient, avec les évangiles, une *missa beate Marie*, les heures, l'office des morts, des antiennes pour un grand nombre de saints, parmi lesquels on remarque surtout saint Pierre de Luxembourg. » Le tout, en latin ; il n'y a dans le volume que quatre rubriques en français, dont celle qui précède ce qui est relatif à saint Pierre de Luxembourg.

Au v° du dernier feuillet, on lit, paraît-il, d'une écriture analogue à celle du texte, mais d'une autre main : « Le IIe jour de

1. Cf. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V* (Paris, 1907), p. 14*, n° 66 : « Un psaultier qui fut a s. Pere de Luxembourg..., a deux fermoirs dorez, esmaillez des armes dudit saint Pere. »

Digitized by Google

fevrier, jour de la feste de la Purification N. D., en l'an que l'on a dit mil CCCC XVIII, environ VI heures avant midi, la terre trembla. »

Cette note est de nature à faire croire que le volume est antérieur à 1418, ce qui étonne un peu, car, à première vue des facsimilés joints à la lettre de Mme Rojdestvenskaïa, on a l'impression d'une date un peu moins ancienne. Mais une chose est certaine, c'est que l'illustration de ce livre d'heures, qui comporte 39 miniatures (dont cinq ont été photographiées à notre intention) sont d'excellente qualité [1].

Ces cinq épreuves ont été communiqués par moi à notre confrère M. Durrieu qui, avec sa grande expérience spéciale [2], vous fera part de ses remarques à ce sujet.

Mme Rojdestvenskaïa m'a fait tenir, en même temps que la notice de ce manuscrit, celles de quatre autres livres d'heures d'origine française.

Un de ces volumes a, d'après l'*ex-libris*, appartenu à Ursule Tedinger, prieure des religieuses dominicaines de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès à Strasbourg en 1637, c'est-à-dire à l'époque où un décret du Sénat strasbourgeois autorisa ces religieuses à rentrer dans leur couvent, après quatre années d'exil [3].

Un autre contient beaucoup d'annotations, qui sont relatives à des événements survenus dans la famille des possesseurs (depuis 1529 jusqu'au XVIIIe siècle). Il n'y a que des noms obscurs, et que la transcription imparfaite qui m'a été communiquée ne me permet pas d'identifier.

Deux autres ont appartenu à des familles de notaires. L'un à « Claudine Bramant, femme de François Muneret de Champlite, notaire » (le nom « Marguerite Goufier » y est plusieurs fois

1. Nous en reproduisons deux : Annonciation et Office des morts (fol. 47 et 96).

2. Voir P. Durrieu, *Notes sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans les bibliothèques d'Allemagne*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, LIII (1892).

3. Cf. M.-Th. de Bussierre, *Histoire des religieuses dominicaines du couvent de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès à Strasbourg*, Paris, 1862, in-12, p. 157 ; — J. Gass, *Strassburger Dominicanerinner, Ein Beitrag zur Geschichte von St. Margaretha*. Strassburg, s. d. (1907), p. 15.

Digitized by Google

Annonciation.

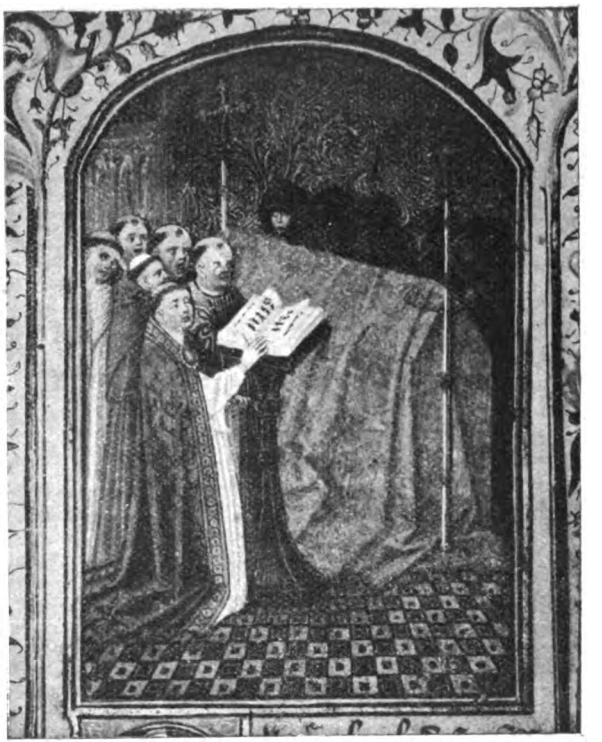

Office des morts.

Digitized by Google

répété). L'autre, un imprimé de Vérard, porte, en guise d'*ex-libris*, la signature de Lecamus, notaire, demeurant rue Saint-Séverin, à Paris, en 1591, qui le donna à sa femme Jehanne Fortin ; il appartenait encore à une demoiselle Lecamus en juillet 1760. — Des recherches, faites ici, ont permis de constater que, en 1591, il y avait à Paris deux notaires au Châtelet qui s'appelaient Lecamus : Nicolas (1553-1609) et Jean (1575-1634) ; la signature du premier est connue (Bibl. nat., fr. 28161).

Il est fort à souhaiter que Mme Rojdestvenskaïa continue à nous faire part de ses trouvailles dans des collections jusqu'à présent inaccessibles et qui le sont encore, pratiquement, pour les érudits d'ici. »

M. Paul Durrieu ajoute que les miniatures qui lui ont été communiquées par M. Langlois dépassent de beaucoup l'ordinaire. Il est très difficile de se prononcer sur la vue de simples photographies ; cependant, tout en faisant les réserves de prudence voulues, M. Durrieu croit que les ouvrages dont il s'agit peuvent être attribués à des artistes du premier quart du xve siècle, originaires de la région qu'il a appelée « Lotharingie », entre Meuse et Rhin, depuis l'Alsace jusqu'à Maaseyck (patrie de Van Eyck), Limbourg et Gueldre. Peut-être le manuscrit qui se prêterait le mieux à la comparaison avec celui de Leningrad serait le livre d'heures de la Bibliothèque de Berlin (jadis Cod. Germ. 4°, 42), qui a été fait pour la duchesse Marie de Gueldre et Juliers. En tout cas, l'auteur ou les auteurs des miniatures de Leningrad semblent avoir été plus ou moins influencés par ces maîtres (qui leur sont d'ailleurs bien supérieurs) : Pol de Limbourg et le brugeois Jacques Coëne [1].

Le Président prononce en ces termes l'éloge funèbre de M. Henri Lechat, correspondant de l'Académie, dont la mort a été annoncé vendredi dernier :

« La nouvelle de la mort de notre correspondant M. Henri Lechat n'est parvenue au Bureau qu'au cours de la dernière séance. C'est donc aujourd'hui seulement qu'il m'est possible d'exprimer nos sentiments en présence de ce nouveau deuil.

1. P. Durrieu, *Le Livre d'Heures du maréchal de Boucicaut du Musée Jacquemart-André* (Paris, 1914).

Digitized by Google

Je n'ai pas connu personnellement M. Lechat, qui fut nommé à la Faculté des lettres de Montpellier l'année même (1889) où je cessai d'en faire partie. Mais je dois à un de ses plus chers amis, notre confrère M. Holleaux, la substance de ce que je vais dire.

L'activité scientifique de M. Lechat commença avec son admission à l'École d'Athènes en 1886 (il avait alors vingt-quatre ans). Il s'essaya d'abord, naturellement, à des travaux de fouilles et d'exploration, notamment au Pirée et à Corfou. Mais, quelle que soit la valeur des résultats qu'il obtint dans cette direction, ceux qui l'ont le mieux connu pensent que ses aptitudes particulières étaient d'un autre ordre : « Il était par vocation critique d'art et historien de l'art. »

Par une chance heureuse, cette vocation trouva tout de suite à se satisfaire. L'arrivée de Lechat en Grèce coïncida avec l'achèvement de l'exploration définitive de l'Acropole par la « Société archéologique d'Athènes », et des travaux qui avaient remis au jour les débris de ce qu'avait été le décor de la Colline sacrée avant le sac et l'incendie des Perses en 480.

Ces trouvailles, qui renouvelaient l'histoire de l'art grec archaïque, ce sont les articles que Lechat leur consacra pendant dix ans à partir de 1888 qui les ont fait connaître le mieux en France et même en Europe. Il a su parler avec la science, l'émotion et la grâce convenables des figures qui avaient orné les frontons des premiers temples, et surtout de ces statues de femmes en marbre polychromé qu'on appelle les *Korai*. « Le petit Musée de l'Acropole a été longtemps comme le centre de sa vie intellectuelle. » Il a ainsi mérité cet honneur insigne que son nom soit durablement attaché à celui des sanctuaires de l'Athènes primitive. — Il étudia de la même manière, dans le même temps et avec le même succès, le sanctuaire d'Asklépios à Épidaure, en collaboration avec l'architecte Defrasse.

Telle fut son œuvre en Grèce. De retour en France, d'abord à Montpellier, puis à Lyon, il prit à tâche, d'une part, de préparer un livre d'ensemble sur *La sculpture attique avant Phidias*, d'autre part de signaler au fur et à mesure et de commenter dans la *Revue des études grecques* les découvertes les plus importantes dans le domaine de l'art antique. Et il faudrait

Digitized by Google

parler encore de son enseignement à Lyon, appuyé sur l'organisation d'un « Musée de moulages », qui est devenu, grâce à lui, un des plus amples et des plus beaux du monde ; le catalogue de ce Musée, répertoire de premier ordre pour les historiens de la plastique antique, est considéré comme un chef-d'œuvre.

La sculpture antique avant Phidias a paru en 1904. C'est une thèse de doctorat, et l'auteur y soutient en effet une thèse, à savoir que l'art des devanciers immédiats de Phidias et de Phidias lui-même procède directement des ébauches des plus anciens « imagiers » athéniens. Ce beau livre a produit en son temps une vive impression dans le monde savant, comme dans celui des artistes et dans celui des simples lettrés.

Pendant la seconde partie de sa carrière, H. Lechat, qui, dans ses travaux, n'avait guère dépassé jusque-là le milieu du v^e^ siècle, a déplacé son point de vue. Il s'est installé au cœur de la grande époque, c'est-à-dire de la seconde moitié du v^e^ siècle : de là, son *Phidias*, paru en 1906 (dont une refonte a été publié en janvier 1925). Il a fait aussi des incursions dans l'histoire de l'art florentin au moyen âge (qu'il associait à l'art grec dans sa piété), et même dans celle de l'art moderne. Il a présenté de plus, dans un ouvrage clair et condensé, ses réflexions sur l'histoire générale de la sculpture grecque, pour le public proprement dit. Enfin il a travaillé presque jusqu'à son dernier jour à un recueil de *Sculptures grecques* qui paraîtra à la fin de cette année.

Il me reste, en terminant, à ajouter quelques mots sur la personnalité hautement sympathique de notre correspondant. Le savant que l'Académie s'était agrégé en 1906, et qu'elle vient de perdre prématurément, n'était pas seulement un pur érudit. Il avait, en même temps que de la sagacité, le goût, la délicatesse et la flamme que tous les historiens de l'art devraient avoir, et qu'ils n'ont pas tous. Il écrivait bien, ce qui n'est pas moins rare. Sa vie morale avait d'ailleurs autant de noblesse que son talent. Il était modeste et désintéressé : il a refusé d'accepter la succession de Perrot et de Collignon à Paris et d'inaugurer à Strasbourg l'enseignement français de l'archéologie. M. Holleaux m'écrit : « Il n'a pas eu un grand nombre d'amis parce qu'il les voulait choisir. Ceux qu'il a eus ont été fiers de son amitié ; et ils l'ont aimé d'une affection où il entrait de l'admiration et du respect. »

Digitized by Google

Après un comité secret, M. le PRÉSIDENT annonce que l'Académie présente pour le poste de directeur de l'École française d'Athènes,

en première ligne, M. Pierre Roussel, et en deuxième ligne M. Charles Dugas.

M. René DUSSAUD donne lecture d'un rapport sur l'archéologie syrienne au printemps de 1925 [1].

L'ordre du jour appelle la désignation d'un délégué de l'Académie au Comité de l'Union Académique Internationale.

M. Edmond POTTIER est élu à l'unanimité.

Il est procédé à la nomination de la Commission des comptes.

M. CROISET fait savoir qu'il désire ne pas être renommé à cause de ses nombreuses occupations.

Sont élus MM. Émile CHATELAIN et Gustave GLOTZ.

Un mois s'étant écoulé depuis la mort de M. Homolle, le PRÉSIDENT demande à l'Académie si elle entend ou non déclarer la vacance de son fauteuil.

Par 21 oui contre 2 non, la Compagnie se prononce pour l'affirmative.

La date de l'élection sera ultérieurement fixée.

COMMUNICATION

L'ARCHÉOLOGIE SYRIENNE AU PRINTEMPS DE 1925

PAR M. RENÉ DUSSAUD, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

L'intérêt que l'Académie des Inscriptions a toujours témoigné à l'archéologie syrienne, les sacrifices qu'elle a consentis pour les recherches en Syrie, le rôle de conseil scientifique qu'elle a assumé en ce pays, m'incitent à lui

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

rendre compte d'un voyage effectué ce printemps et à la mettre au courant des dernières découvertes.

Il importait d'affirmer aux yeux des autorités de tout ordre, comme à ceux de la population libanaise et syrienne, l'importance que les milieux scientifiques en général, et spécialement ceux de Paris, attachent à la conservation des monuments antiques en Syrie, à la mise en valeur de ces monuments, à l'installation de musées locaux, enfin à la conduite régulière des fouilles. Il était utile d'apporter au Service des antiquités comme aux missionnaires archéologues, dont la tâche est fort rude, les encouragements nécessaires. La vie au Djebel Druze ou à Palmyre est d'une austérité et, surtout à Palmyre, d'une rigueur de climat, qui réclament une énergie peu commune.

Ce double résultat a été obtenu en exposant, soit dans des conversations particulières, soit à l'occasion de cérémonies publiques, les desiderata de l'archéologie et en s'attachant à montrer l'intérêt pratique qu'offrent, dans un pays comme la Syrie, les études archéologiques, les fouilles et la conservation des monuments antiques. D'abord, j'ai essayé de dégager les précieux renseignements que l'archéologie fournit sur les relations naturelles d'une contrée à l'autre, sur les cultures le mieux appropriées à chaque région, sur l'aménagement de l'eau, question vitale pour un pays où les pluies sont abondantes, mais réparties sur un espace de temps assez court. L'archéologie montre par quel système ingénieux de citernes particulières, de citernes municipales, de grands réservoirs à ciel ouvert dits birké, de canaux et notamment de canaux souterrains ou foggara, non seulement les villes éloignées des rivières étaient abondamment pourvues d'eau en toute saison, mais encore des oasis artificielles étaient créées sur les routes des caravanes qui traversaient le désert.

Les autorités, tant mandataires que locales, fondent avec raison de grandes espérances sur le développement du tou-

Digitized by Google

risme. « Des routes, des hôtels ! » ne cessent-elles de répéter et la formule répond, en effet, au développement surprenant de l'automobilisme qui rendra bientôt au pays le réseau routier que les Romains y avaient tracé ! Mais ces routes seront parcourues et ces hôtels seront peuplés en fonction de l'attraction des sites archéologiques auxquels ils correspondent. D'où la nécessité d'aménager ces sites pour en faciliter la visite et l'étude. Ici, les intérêts scientifiques se confondent avec les intérêts locaux et cette heureuse circonstance a déjà entraîné d'importants résultats.

M. Virolleaud a récemment informé l'Académie que, s'inspirant du vœu émis par elle dans sa séance du 13 février dernier, l'État du Grand-Liban avait procédé à l'expropriation des terrains de l'ancien sanctuaire de Byblos pour le prix de 600.000 francs. Si réel que soit l'intérêt historique et archéologique des fouilles envisagées, il est certain qu'un tel engagement de dépenses n'aurait pu être consenti si l'espoir d'attirer les visiteurs n'avait pas été mis en balance. Dorénavant, le champ est libre pour procéder au déblaiement complet du sanctuaire giblite dont il ne s'est pas encore rencontré en Syrie de si ancien ni de si important. Il conviendra d'y organiser à bref délai un gardiennage sur le modèle de celui de Ba'albeck.

Il ne suffit pas d'aménager les sites antiques et d'y faire des découvertes, il faut encore abriter dans des musées les objets précieux ou fragiles. Les divers États seront ainsi entraînés à de nouvelles dépenses, mais à des dépenses productives par l'attrait que ces établissements exercent sur l'étranger qu'ils contribuent à retenir dans le pays.

Damas, qui s'est imposé l'effort nécessaire, s'enorgueillit aujourd'hui du plus beau musée de l'Orient sous mandat. Je parle du musée arabe, installé au siège de l'Académie arabe que préside avec autorité le savant écrivain Kurd Ali, non du Palais Azem dont la restauration et l'aménagement font honneur au goût de M. de Lorey, mais qui a

Digitized by Google

une affectation spéciale et n'est pas destiné à recueillir le produit des fouilles pratiquées dans l'État de Syrie. Les antiquités réunies au Palais Azem, l'ont été, par les soins et grâce au zèle de M. de Lorey, avant la constitution du musée arabe.

J'ai eu le plaisir de trouver, comme conservateur de ce musée, mon ancien élève de l'École du Louvre, l'émir Djafar Abd el-Kader et je l'ai félicité pour les dispositions qu'il a adoptées. Trois grandes salles, bien éclairées par en haut, sont déjà installées. L'une couverte par une coupole, sous laquelle se dresse le tombeau de Melik el-Adil, le frère de Saladin, est réservée aux monuments arabes, mais on y voit aussi des bronzes et une belle collection de verres de toutes époques. Deux autres salles sont remplies de pièces antiques, notamment du produit des fouilles de M. Hrozný à Sheikh Sa'd, de la céramique trouvée par M. du Mesnil du Buisson à Mishrifé, de sculptures diverses dont de nombreux monuments palmyréniens. L'émir Djafar revendique pour son musée le produit des fouilles de la mission Pézard à Tell Nebi Mend (Qadesh), notamment la stèle de Séti Ier.

Le local actuel du musée de Beyrouth est absolument défectueux. Il est impossible de présenter convenablement au public des pièces de choix, dont quelques-unes sont uniques, dans des salles aussi exiguës et mal éclairées. M. Virolleaud a depuis longtemps signalé cette situation et les notables de Beyrouth s'en rendent compte puisqu'ils ont ouvert une souscription pour édifier un nouveau musée; ils ont déjà recueilli près de 400.000 francs. M. le Gouverneur du Grand-Liban est également désireux d'aboutir; il m'a annoncé qu'un terrain assez vaste, dont il a fait choix, serait concédé gratuitement pour y construire le nouveau musée. On voudrait en poser la première pierre au printemps prochain et l'on envisage de tenir, à cette occasion, un congrès d'archéologie auquel seront conviés

Digitized by Google

les corps savants des États faisant partie de la Société des Nations. Mis au courant de ce projet, M. Garstang [1], directeur des Antiquités de Palestine, a demandé qu'on lui réservât quelques journées pour Jérusalem et les environs. Ce sera donc un congrès archéologique de Syrie et de Palestine.

Un musée est en formation à Alep; les objets sont actuellement déposés dans le lycée de cette ville. Enfin, il faut mentionner en bonne place le musée de Souweida, la capitale de l'État druze. Ce musée lapidaire est dû à l'initiative du capitaine Carbillet, gouverneur de cet État.

L'organisation du Service des Antiquités demande à être complétée. Actuellement, en dehors du petit personnel très réduit, M. Virolleaud, conseiller pour l'archéologie et chef du Service, est seul considéré comme fonctionnaire avec M. Martinet, conducteur de travaux archéologiques au titre du Grand-Liban, qui consacre très utilement son activité au Musée de Beyrouth quand il n'est pas sur un chantier des fouilles. M. Brossé est en mission.

En Palestine, où le territoire à surveiller est beaucoup moins étendu, le Service des antiquités compte un directeur avec M. Garstang, un conservateur du musée de Jérusalem avec M. Guy et trois inspecteurs.

Pour les divers États de Syrie, on concevrait un directeur ou inspecteur général — car l'importance archéologique du pays comme les éminents services rendus depuis cinq ans par M. Virolleaud devraient décider à lui accorder ce titre, — un conservateur du musée de Beyrouth (poste à créer), un conservateur du musée arabe de Damas (poste existant avec l'émir Djafar), au moins deux inspecteurs (postes à créer, dont l'un est de fait occupé par M. Brossé), un conducteur de travaux pour le Grand-Liban (poste exis-

1. Je profite de l'occasion pour remercier M. le prof. Garstang de m'avoir montré lui-même les sites palestiniens où des fouilles se poursuivent actuellement.

Digitized by Google

tant avec M. Martinet) et un léger accroissement du petit personnel.

En résumé, trois postes sont à créer. Celui de conservateur du musée de Beyrouth — tenu bénévolement jusqu'ici par le comte Tarrazi — est prévu. Le gouvernement du Grand-Liban vient de désigner, après concours, M. Chehab comme boursier auprès de l'École du Louvre pour être affecté ensuite au musée de Beyrouth.

J'arrive aux recherches archéologiques qui ont été poursuivies cette année.

Le temps m'a manqué pour rendre visite à M. le Prof. Hrozný qui fouille Tell Arfad, l'ancienne Arpad, au nord d'Alep. J'ai appris indirectement que le savant professeur de Prague y avait engagé des travaux très importants et qu'il n'était pas mécontent du résultat obtenu. Quelques inscriptions en diverses écritures, notamment en cunéiforme, ont été relevées, malheureusement dans un état fragmentaire.

J'ai consacré quatre jours au Djebel Druze où le capitaine Carbillet poursuit une œuvre admirable dans laquelle il a garde d'oublier l'archéologie. Pour seconder son effort et répondre à son zèle, l'Académie a mis dix mille francs à la disposition de M. Virolleaud qui devait les consacrer à des fouilles systématiques dirigées par M. Dunand. De plus, une somme de deux mille francs a été prévue pour permettre à M. Gabriel d'établir les relevés qu'il jugera utiles. Voici, en bloquant les découvertes que l'on doit au capitaine Carbillet et celles de M. Dunand, les travaux que j'ai visités.

Soueida. — 1°) Découverte d'une petite église à plusieurs mètres au-dessous du sol actuel ; on a dégagé trois arceaux et le chœur bien conservé. Dans le voisinage immédiat, on a reconnu que le soi-disant arc de triomphe n'était qu'un des arceaux de la grande église relevée par M. de Vogüé.

Digitized by Google

2°) Au nord de cette église et derrière la petite église nouvellement découverte, on a mis au jour une maison romaine. Cette fouille, comme la précédente, est arrêtée par la proximité des maisons habitées qui surplombent l'excavation.

3°) Actuellement, on dégage un mur en bon appareil dans le terrain qui a fourni le bas-relief du « Jugement de Pâris ».

QANAWAT. — 1°) On a achevé le déblaiement des chaussées romaines et du théâtre.

2°) On poursuit le dégagement du complexe, connu sous le nom de sérail, qui se compose d'une église édifiée au milieu d'un grand temple d'époque romaine. Le chœur de l'église, bien conservé, a été trouvé orienté à l'est et non au sud comme MM. de Vogüé et Butler l'avaient restitué.

SHOHBA (Philippopolis). — 1°) On a complètement déblayé l'édifice connu sous le nom de grand temple et le théâtre. La disposition du premier est singulière, aussi M. Dunand pense-t-il qu'il s'agit plutôt d'un portique.

2°) On a déblayé plusieurs pièces d'une maison romaine et on y a trouvé trois mosaïques à personnages d'un très bon travail. Je dois y insister ayant à vous rendre compte d'un rapport à ce sujet, rédigé par M. Dunand et transmis à l'Académie par M. Virolleaud.

Tout d'abord fut découvert sur le sol un panneau de 2 mètres sur 1 m 20 constitué par un groupe de trois femmes dont celle du milieu est assise et personnifie l'heureuse maternité comme l'indique l'inscription, ΕΥΤΕΚΝΕΙΑ. Au-dessus de la femme à sa droite on lit : ΦΙΛΟCΟΦΙΑ et au-dessus de celle à sa gauche : ΔΙΚΑΙΟCΥΝΗ. La photographie laisse apercevoir un trait, comme un *iota*, à la fin de ce mot.

« Quelques jours plus tard, écrit M. Dunand, la fouille nous a amenés à une deuxième mosaïque. C'est un panneau rectan-

Digitized by Google

gulaire, mesurant 1 m 20 sur 3 mètres. Neuf personnages y sont alignés. De gauche à droite : 1°) Un jeune homme debout, de face, avec une sorte de baguette dans chaque main. Au-dessus : ΚΩΛ ////// ΡΕΥC. 2°) Personnage masculin, debout, présentant de la main droite le personnage qui suit. 3°) Femme assise sur un siège orné d'une draperie. Tournée à gauche, elle tend la main droite qui est saisie par le personnage suivant. 4°) De ce personnage, il ne reste que la tête et la main qui tient celle de la femme précédente. A gauche de la tête, en trois lignes : ΠΗΛΕΥC. 5°) Personnage armé d'une lance. Au-dessus : ///ΕΥC. 6°) Personnage muni d'une torche enflammée. En haut, à gauche : ΥΜΕΝΕΟC. 7°) Femme tenant une corbeille. 8°) Femme tenant une amphore. 9°) Femme tenant un objet à déterminer (coffret?); le corps est très ruiné. Les numéros 2 et 4 ont la tête entourée d'un nimbe. Le tableau représente évidemment une fête de mariage. »

Comme l'a reconnu M. Virolleaud, il s'agit des noces de Pélée et de Thétis. On peut compléter sur un point la description très précise de M. Dunand. L'inscription de gauche est à décomposer en deux noms. Le premier se restitue, je pense, ΚΩ[ΜΟC] [1] et s'applique au personnage n° 1 qui tient une flûte dans chaque main. Si l'on observe que le second personnage est muni du nimbe et porte une barbe en désordre, il ne sera pas invraisemblable de restituer ΝΗ]ΡΕΥC l'épigraphe qui le désigne. C'est lui qui présente Thétis dont le nom a disparu avec une partie de la tête. On doit reconnaître Ζ]ΕΥC dans le n° 5 puisqu'il porte le sceptre. Des lettres apparaissent au-dessus des femmes, suivantes de Thétis, qui ferment le cortège [2]; nos confrères MM. Th. Reinach et Glotz ont lu ΘΕΡΑΠΑΙΝΑΙ sur une photographie.

1. On voit des traces très nettes du *mu*, comparable au *mu* d'Hymeneos.

2. Ces femmes apportent les éléments du festin. Dans la scène analogue du vase François, l'amphore est portée par Dionysos, ce qui écarte d'y reconnaître la loutrophore.

Digitized by Google

Peu après, la fouille fit apparaître une troisième mosaïque.

« Celle-ci, annonce M. Dunand, forme un grand carré de 8 mètres sur 8 environ, au décor géométrique, sauf la partie centrale qui est occupée par un cercle de 2 m. 50 de diamètre, inscrit dans un carré servant de cadre à une scène de festin, décoration naturelle pour un triclinium. Le tiers environ du médaillon central est détruit, néanmoins il subsiste encore six personnages bien conservés. Le personnage central offre une coupe à son voisin de gauche couché, comme lui, sur un lit orné de coussins. A la gauche du second personnage on en distingue un autre qui se tient debout avec, dirait-on, une corbeille dans les mains. Au-dessous une femme, vêtue d'une écharpe qu'on prendrait presque pour une fourrure, se tient debout près d'une amphore posée sur un trépied. A la droite des deux convives, deux personnages font pendant aux personnages 3 et 4. Les angles du grand carré dans lequel est inscrit le médaillon sont occupés par des figures aux ailes éployées, tenant des deux mains une banderole qui leur barre la poitrine. Cinq panneaux rectangulaires sont disposés autour de la moitié supérieure du motif central. Quelques-uns, recouverts d'une matière vitreuse qui s'est répandue lors d'un incendie, ne sont pas encore décapés. On reconnaît déjà un panier rempli de fruits, deux poules (?), un lapin, un lot de rougets, un gros poisson.

« Toutes ces mosaïques font partie d'un même bâtiment, situé au nord de la chaussée romaine qui traverse Philippopolis de l'est à l'ouest, entre la porte méridionale et le tétrapyle. Ces mosaïques sont les plus belles qui aient encore été trouvées en Syrie. »

L'ensemble est remarquable ; aussi, le capitaine Carbillet envisage-t-il l'achat de cette maison d'époque romaine pour en constituer le musée de Shohba, ce qui permettra de conserver les mosaïques *in situ*.

Depuis l'envoi du rapport de M. Dunand, deux mosaïques géométriques ont été découvertes dans une autre maison

Digitized by Google

de Shohba qui, comme la précédente, conserve intact son atrium. Entre-temps, le jeune et actif archéologue a poussé jusqu'au Safa d'où il a rapporté trois cents inscriptions safaïtiques nouvelles. La moisson de textes grecs dans la montagne druze est plus importante encore puisqu'elle dépasse quatre cents textes ; il s'y ajoute quelques inscriptions nabatéennes dont, si je ne me trompe, une dédicace à l'empereur Philippe.

L'autre chantier de fouilles que j'ai trouvé en activité, ce printemps, est Palmyre.

Dès l'an dernier, l'Académie avait désigné M. Gabriel, professeur à la Faculté des lettres de Caen (nommé récemment à Strasbourg) comme chef de la mission de Palmyre qui devait comporter M. Dunand, alors pensionnaire de l'Académie à l'École française d'archéologie de Jérusalem, et M. Ingholt, savant danois muni d'un crédit de l'Université de Copenhague.

Empêché de se rendre à Palmyre l'année dernière, M. Gabriel y est venu cette année. M. Ingholt y est également retourné pour compléter l'exploration des nécropoles.

L'objectif de M. Gabriel était de dresser un plan de Palmyre. Le soin qu'il y a mis, les sondages qu'il a poussés, lui permettront non seulement de donner le plan demandé, mais encore d'aborder la restitution, sur le papier, des anciens monuments de cette grande cité. L'importance de cette étude promet d'être telle qu'elle réhabilitera les ruines de Palmyre aux yeux de ceux des archéologues qui en ont méconnu l'intérêt.

M. Gabriel présentera aussi au gouvernement de l'État de Syrie un rapport dans lequel il spécifiera les travaux à entreprendre pour l'aménagement et la conservation du site archéologique. Il proposera des mesures radicales, mais efficaces et nécessaires, comme le dégagement complet des ruines du grand temple de Bel, qui nécessitera des

Digitized by Google

travaux importants et des crédits en conséquence. Cet effort est indispensable si l'on veut amener en grand nombre les touristes à Palmyre.

J'ai encore visité les champs de fouilles qui, un peu à l'est de Saïda, ont livré des tombes phéniciennes de l'âge du bronze. M. Virolleaud en a confié l'exploration à M. Guigues, de Beyrouth. Le premier site, Roueisset ou Kafr ed-Djarra, a déjà été signalé par le Dr Contenau qui en a bien défini le caractère. Non loin de là les sites de Lébéa et de Kerayé ont fourni également une abondante céramique. D'une manière générale je classerai les plus anciennes tombes de Lébéa au troisième millénaire avant notre ère tandis que la plupart des tombes de Roueisset s'étagent depuis le début du IIe millénaire jusque vers 1500 ou 1400, et que celles de Kerayé appartiennent aux derniers siècles de l'âge du bronze.

Un peu au nord de Saïda, sur les bords du Nahr el-Aoulé, le Dr Contenau, puis M. Dunand, ont repris les fouilles du temple d'Eshmoun. Je crois que l'énigme posée par les restes encore imposants, que les deux archéologues ont contribué à dégager, se résout aisément si l'on est pénétré de cette idée que les anciens temples phéniciens pouvaient ne se composer que d'une enceinte sacrée et d'un autel. Les additions qu'on y fit à l'époque grecque, signalées par un texte récemment publié par M. Haussoullier [1], expliquent la présence des fragments de colonnes grecques, mais ces additions sont complètement ruinées et il ne reste plus, en somme, que l'esplanade de l'ancien temple.

A Saïda même, M. Ford a bien voulu me montrer les antiquités qu'il réunit depuis près d'un demi-siècle et qui constituent la collection privée la plus importante de Syrie; on y compte notamment vingt-cinq sarcophages anthropoïdes en marbre provenant d'une même tombe découverte par

1. Haussoullier et Ingholt, *Syria*, 1924, p. 320 et suiv.

Digitized by Google

M. Ford dans son jardin, les protomes de taureau d'époque perse qui ont pu couronner les colonnes de l'apadana de Sidon, une grande quantité d'objets divers provenant de l'ancienne cité phénicienne ou de ses environs. L'Université de Chicago a jeté son dévolu sur cette collection, mais il est probable que l'État du Grand-Liban consentira un gros sacrifice afin d'en conserver la moitié au musée de Beyrouth.

Pour la campagne de cet automne, M. Virolleaud attend M. Passemard qui poursuivra des recherches préhistoriques, dont l'intérêt vient d'être souligné par des découvertes toutes récentes à Tabigha, près du lac de Tibériade. Le chef du Service des Antiquités de Syrie désire aussi voir revenir MM. Perdrizet et Seyrig qui, tout en ne perdant pas de vue Séleucie et Antioche, pourraient s'attaquer aux ruines de Hiérapolis.

Si je ne vous ai entretenu que de l'antiquité et si j'ai passé sous silence les monuments médiévaux, dont l'importance sera mise de nouveau en lumière par la prochaine publication de notre confrère M. Enlart, c'est qu'on n'a pas pu entreprendre encore les travaux dont quelques-uns sont cependant urgents. Je signalerai toutefois que l'État des Alaouites a inscrit à son budget le crédit nécessaire à la consolidation de la fameuse cathédrale de Tortose.

La conservation des monuments musulmans a jusqu'ici laissé le plus à désirer. M. Migeon, à son récent passage en Syrie, en a été vivement frappé. L'administration des waqfs qui, seule, a qualité pour donner satifaction aux préoccupations des archéologues, m'a assuré qu'elle était disposée à engager les dépenses nécessaires, mais qu'elle voulait être fixée sur l'ordre dans lequel les travaux devaient être entrepris. Il est entendu que l'administration des waqfs établira les devis de consolidation ou de réparation et qu'on lui indiquera un ordre de préférence qui lui permettra d'y consacrer successivement ses disponibilités.

Digitized by Google

Pour conclure, on voit que, dans toute la Syrie, le travail archéologique, méthodiquement conduit, est en plein rendement. Le programme, qu'on s'était proposé [1], de compléter ou de rénover en dix ou quinze ans nos connaissances dans toutes les branches de l'archéologie phénicienne et syrienne, est en bonne voie d'exécution. Voilà pour le présent. Quant à l'avenir, comme j'ai rencontré partout, dans le pays, la plus intelligente compréhension des questions touchant les antiquités et que les divers États ne marchandent pas leur contribution, mon impression, en ce qui concerne le développement des recherches archéologiques est franchement optimiste et j'espère que les précisions apportées ici feront partager mon sentiment à l'Académie.

APPENDICE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL SUR LA SITUATION DES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1925 ; LU DANS LA SÉANCE DU 10 JUILLET 1925.

Voici le bilan de nos publications académiques au 1er juillet de cette année.

1° *Mémoires de l'Académie.* Le travail de notre confrère J. Loth sur *Les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques*, qui avait été envoyé à l'impression en janvier 1925, a été composé assez rapidement. Le bon à tirer a pu en être donné le mois dernier. Il vous sera distribué bientôt.

2° *Mémoires des Savants étrangers.* Vous avez reçu au début de l'année le tirage à part du mémoire de M. Ph. Lauer sur *La réforme carolingienne de l'écriture latine* et

1. *Journal des Savants*, 1922, p. 180.

Digitized by Google

celui du travail de M. Rouland-Mareschal intitulé *Le limes de Tingitane au sud de Sala Colonia*. Le tome XIII se continue par une notice assez courte, dont M. Rostovtseff vous a donné lecture l'an dernier : *Le gobelet d'argent du trésor de Bosco Reale de la collection de M. le baron E. de Rothschild*. Les planches ont été livrées à l'Imprimerie nationale et le bon à tirer du texte est donné.

3° *Histoire littéraire de la France*. Le second et dernier fascicule du t. XXXVI est ou sera bientôt presque entièrement composé ; la mise en pages a déjà été effectuée ou permise jusqu'au delà de la page 400. Le reste est en placards. Mais l'état de la science évolue si vite sur quelques-uns des sujets très importants qui seront traités dans cette seconde partie du tome XXXVI qu'il paraît prudent de ne procéder que lentement à la mise en pages du dernier tiers du volume.

4° *Documents financiers*. Le manuscrit de M. Robert Fawtier dont je vous ai parlé déjà dans mon rapport de janvier est composé jusqu'au 86e placard. L'auteur corrige les épreuves.

5° *Chartes et diplômes*. Pour le *Recueil des Actes d'Henri II*, dont la table a été établie par notre regretté confrère Élie Berger avec la collaboration de M. Lecestre, l'Imprimerie nationale s'est aperçue récemment qu'il lui était impossible de retrouver les bons à tirer des feuilles 13 à 17 qui étaient rentrées à l'atelier le 25 juillet 1923. Il paraîtrait qu'elles se sont égarées dans le déménagement récent de l'établissement. Il a donc fallu réparer le mal en corrigeant à nouveau les feuilles en question. Il est prouvé par là que si, au lieu d'attendre deux ans pour tirer les feuilles bonnes à imprimer, l'imprimerie faisait régulièrement les choses, de pareils accidents ne se produiraient pas. En mai 1924 nous avons donné le bon à tirer des feuilles 18, 19 et 20 et celui des trois suivantes vient de partir.

La première épreuve de la Table alphabétique du *Recueil*

Digitized by Google

des Actes de Pépin I et de Pépin II roi d'Aquitaine, par M. Levillain, a été corrigée et renvoyée à l'imprimerie le 13 juin.

M. G. Tessier, désigné par l'Académie, en sa séance du 23 janvier dernier, comme auxiliaire à la place de M. Brunel, démissionnaire, a commencé de collationner et de classer les copies des *Actes de Charles le Chauve* pour l'abbaye de Saint-Denis.

M. E. Martin-Chabot, archiviste aux Archives nationales, que nous avons chargé, il y a plusieurs années, de former le *Recueil des Actes des premiers rois Capétiens* de 987 à 1060 a réuni deux cent cinquante-quatre actes d'Hugues Capet, de Robert et d'Henri Ier. Trente-cinq ne sont connus que par des mentions dans des chroniques ou des actes postérieurs. Restent deux cent dix-neuf actes dont le texte nous est parvenu soit sous forme originale soit sous forme de copie. M. Martin-Chabot a établi le texte de trente-sept d'entre eux, collationné les copies de cent six autres, et enfin, pour quarante-deux, transcrit le texte qui lui servira à faire les collations.

6° *Pouillés*. L'Imprimerie n'a commencé qu'en mars l'impression du volume consacré aux *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, dont le manuscrit, rédigé par M. Ét. Clouzot, lui avait été envoyé en juin 1924; nous avons reçu les 56 premiers placards.

Quant aux *Pouillés de la province de Bourges*, le bon à tirer des feuilles 14 à 19 a été donné le 16 janvier dernier.

7° *Obituaires*. Les lenteurs dont notre confrère M. Omont se plaignait, au début de cette année, dans la composition du volume V (*Diocèse de Lyon*) ont fini par s'atténuer, après des réclamations répétées. En mai et juin nous sont arrivées les épreuves des placards 84 à 125.

8° *Corpus inscriptionum semiticarum*.

a) Section himyarite. Le travail a progressé depuis six mois : 14 feuilles sont bonnes à recevoir le bon à tirer :

Digitized by Google

23 placards attendent leur mise en pages et l'héliograveur est prêt à commencer l'exécution des planches.

b) Section araméenne. Les feuilles 1 à 30 du tome III (Inscriptions de Palmyre) sont en pages. On procède à leur dernière révision.

9° *Monuments Piot*. Le premier fascicule du tome XXVII vient de vous être distribué.

La mort de notre confrère Homolle, qui dirigeait la publication, a arrêté le travail de préparation du fascicule suivant ; dès que son successeur aura été désigné par l'Académie, les choses reprendront leur cours régulier.

10° *Inscriptions grecques de Délos*.

Le recueil des *Inscriptions de Délos* est enfin sorti de la longue période des essais et des tâtonnements, qui s'est prolongée jusqu'au début de 1925. L'imprimeur est enfin en possession de tous les caractères neufs et d'une quantité de papier suffisante pour notre premier fascicule. De ce premier fascicule qui comptera de 150 à 160 pages in-4°, quatre feuilles (soit 32 pages) sont en bon à tirer à la date du 15 juin. Comme l'impression ne sera pas suspendue pendant les vacances, nous estimons que nous atteindrons douze feuilles vers la fin de décembre. Il n'en resterait plus que quatre pour achever le fascicule qui pourrait paraître dans le premier trimestre de 1926.

Quant au *Choix d'inscriptions de Délos* il est convenu que la rédaction en est ajournée jusqu'à l'apparition du recueil complet, d'où seraient extraits les textes qui le composeront.

11° *Comptes rendus*. Les choses suivent leur cours régulier ; le fascicule mars-mai est en bon à tirer.

12° *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*. Le fascicule VII du tome IV, contenant un supplément et le début des tables (noms et surnoms) est tiré. Il vous sera distribué au retour des vacances.

13° *Inventaire des mosaïques*. Nous avons réuni les pho-

Digitized by Google

tographies qui doivent composer les planches relatives à l'Algérie. Notre confrère M. Blanchet en surveille la gravure. Là encore nous ne tarderons pas à aboutir.

Dans l'ensemble le semestre a été bien employé, en progrès sensible sur le précédent.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de M. Theod. Derjugen, un opuscule intitulé *Bibel und Greichen* (Leningrad, 1925).

M. Henri GOELZER fait hommage du tome III des *Annales* de Tacite et du tome I des œuvres de Virgile, renfermant les *Bucoliques* qu'il vient d'éditer dans la *Collection des Universités de France* (sous le patronage de l'Association Guillaume Budé).

M. Théodore REINACH présente le livret de *La Naissance de la lyre*, dont il est l'auteur.

M. Gustave FOUGÈRES fait hommage de la part de M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, du dernier fascicule de l'année 1924 du Bulletin de Correspondance hellénique. Ce fascicule est remarquable par la variété et l'intérêt des études qu'il contient. Il se termine par une très minutieuse et instructive chronique des plus récentes recherches et découvertes faites sur le domaine hellénique. A ce propos, M. Fougères exprime le regret profond qu'inspire à tous les archéologues le retour définitif en France d'un Directeur qui a déployé au service de la science et de l'École d'Athènes les qualités éminentes auxquelles l'Académie a plusieurs fois rendu un hommage unanime.

SÉANCE DU 17 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

Le ministre de l'Instruction publique envoie à l'Académie une ampliation du décret qui approuve l'élection du P. Hippolyte Delehaye comme associé étranger, en remplacement de M. Hirschfeld.

Digitized by Google

M. Franz Cumont fait une communication sur une lettre attribuée par les mss. grecs « au sage Bothros » ou « au roi Bothros » et dont le regretté Pierre Boudreaux a publié une double rédaction [1]. Cette pièce étrange énumère les vertus médicinales des diverses parties du corps du vautour, de la tête jusqu'aux pieds. On en trouve des traductions latines au moins dans trois mss. des XII^e^ et XIV^e^ siècles. La plus développée est donnée par un *Montepessulanus*, dont M. L. Girard, bibliothécaire de l'Université de Montpellier, a bien voulu faire une copie soignée, et elle donne pour auteur à cette épître « Alexandre, roi des Romains », mais ce titre est encore plus sujet à caution que le premier.

Or, l'antiquaire Lydus (*De Mens.* IV, 103) cite une phrase de notre texte comme étant extraite d'une lettre « sur les cures opérées à l'aide des oiseaux » qu'aurait écrite Arétas, phylarque des Arabes Scénites, à l'empereur Claude. Ce cheikh de Bédouins serait-il le véritable auteur du morceau pseudépigraphique qui nous est parvenu tronqué et remanié dans nos mss. grecs et latins ?

M. Jérôme Carcopino a déjà fait valoir certaines raisons de croire à l'authenticité du renseignement fourni par Lydus. On peut en trouver d'autres en étudiant la teneur de notre épître. Beaucoup de recettes que contient celle-ci sont déjà mentionnées dans l'*Histoire Naturelle* de Pline. D'autre part, les Arabes, fort experts dans l'interprétation du vol et du cri des oiseaux, adoraient en particulier le vautour comme un dieu. Il semble donc bien que c'est à leur science augurale et médicinale que remontent les prescriptions bizarres de notre lettre. Dès lors, celles-ci prennent une importance insoupçonnée, car elles sont l'expression de croyances archaïques inspirées par la vieille zoolâtrie des Sémites.

M. Edmond Pottier présente le compte rendu des séances du Comité de l'Union Académique Internationale [2].

MM. René Cagnat, Salomon Reinach, Maurice Prou et Paul Monceaux présentent des observations.

1. *Cat. codd. astr. Graec.*, VIII, 3, p. 126.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

COMMUNICATION

RAPPORT DE M. E. POTTIER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE, SUR LES TRAVAUX DE L'UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE (11-13 MAI 1925).

Messieurs,

Vous connaissez les circonstances douloureuses qui m'amènent à me substituer à M. Homolle pour vous présenter un Rapport sur la dernière session de l'Union Académique Internationale. La mort d'un très cher et très ancien ami a été pour moi un coup d'autant plus cruel que cette funeste nouvelle est venue me trouver à Rome, pendant que j'y étais en mission, et que je n'ai pas pu me joindre à vous pour rendre à sa mémoire l'hommage qu'elle méritait. Aussi vous me permettrez, en vous parlant de l'Union Académique, de rappeler d'abord ce qu'a été notre confrère dans le poste éminent où vous l'aviez placé, et comment, par son autorité, son tact et son affabilité, il avait rapidement conquis les suffrages qui le portèrent à la présidence de cette Assemblée. C'est cette année, au mois de mai, qu'il inaugurait cette présidence; il se réjouissait de penser que cet honneur, décerné par les délégués de dix-sept nations, s'adressait autant à notre pays et à notre Compagnie qu'à lui-même. Quoique bien souffrant, il put s'acquitter jusqu'au bout de sa tâche délicate; mais déjà on pouvait suivre sur sa physionomie les progrès du mal qui le minait. Les travaux de l'Union auront donc été l'objet de ses derniers soins et de sa dernière pensée; on peut dire que c'est la conclusion méritée et logique de sa carrière si longue et si remplie.

Vous n'oublierez pas, en effet, que la création de l'Union Académique Internationale, qui fut après la guerre la réorganisation de l'ancienne « Association des Acadé-

Digitized by Google

mies », est due à l'initiative d'Homolle, appuyé et assisté par notre confrère M. Senart qui présida les premières réunions des délégués étrangers, convoqués à la Bibliothèque nationale par l'Administrateur général. Le 15 mai 1919, huit nations votaient le principe de la nouvelle entente ; le 15 octobre, onze nations confirmaient l'accord intervenu et rédigeaient les statuts de l'Association. Actuellement, dix-sept nations envoient chaque année leurs représentants à Bruxelles. La réussite de cette grande entreprise, qui a nécessité tant de pourparlers difficiles et délicats, fut due surtout à notre regretté confrère qui se dépensa sans compter pour aboutir à des solutions heureuses, stimulant les uns et apaisant les autres. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre à Bruxelles s'accordent à reconnaître le rôle capital qu'il y a joué. Les amitiés solides qu'il avait nouées avec plusieurs collègues d'Angleterre, d'Italie, de Hollande, avec MM. Pirenne et Bidez, Sir F. Kenyon, G. de Sanctis, Salverda de Grave, donnaient plus de force à ses avis et leur assurait une valeur incontestée. S'il m'est permis de citer une œuvre à laquelle je me suis trouvé mêlé, je dois dire que sans l'appui, les arguments et les instances personnelles d'Homolle, je n'aurais jamais réussi à faire adopter — ni ici, ni à Bruxelles, — le programme du *Corpus vasorum antiquorum*.

Il sera encore mon guide aujourd'hui. En vous soumettant ce résumé, je suivrai simplement son rapport de l'année dernière (*C. Rendus Acad.*, 1924, p. 269) et je compléterai, chapitre par chapitre, les renseignements qu'il vous avait déjà donnés. Vous retrouverez ainsi quelque chose de sa pensée et de son activité personnelle dans l'énoncé de résultats qui ne sont que la continuation des efforts antérieurs.

*
* *

Digitized by Google

Langue auxiliaire internationale. — Neuf Académies se sont déclarées défavorables et ont proposé d'adopter une langue vivante d'usage courant comme le français, l'anglais, l'allemand, plutôt qu'une langue artificielle. L'Italie proposait le latin. Seule, l'Académie de Tokyo recommandait l'usage de l'espéranto. Aucune conclusion ferme n'a été formulée par l'Union.

Système uniforme de transcription phonétique et de translittération. — Douze savants étrangers se sont réunis à Copenhague au mois d'avril pour préparer une réponse à cette question. Ils se mirent d'accord pour éliminer un certain nombre de signes qui prêtaient aux malentendus, parce qu'ils sont employés dans des sens différents par des linguistes de différentes nations, et pour créer un petit nombre de marques diacritiques nouvelles. On a laissé le choix libre entre deux méthodes de transcription, les uns s'attachant aux signes qui forment un seul corps de lettre (monotypes), les autres préférant placer des signes diacritiques au-dessus ou au-dessous des lettres ordinaires. Un rapport détaillé sera publié le plus tôt possible aux frais du fonds danois Rask-Ørsted, pour hâter la solution d'un problème très important et très difficile.

Forma romani imperii et *Suppléments aux Corpus des Inscriptions grecques et latines.* — Pour la carte de l'Empire romain, un premier fascicule a été présenté par M. Lugli qui a exposé la méthode suivie par l'Italie. M. de Loë, délégué belge, a montré des cartes préparées pour l'époque préhistorique de la Belgique. L'Espagne, la Grèce, la Yougoslavie, ont fourni des renseignements sur leurs travaux préliminaires. La Commission n'a pas encore décidé à quelle échelle serait tracée la carte générale, à cause des différentes échelles adoptées dans les cartes d'état-major des divers pays ; les travaux particuliers serviront à démontrer quelle est la meilleure.

Pour les suppléments aux *Corpus*, le dépouillement des

Digitized by Google

articles de revues et autres publications se continue à Barcelone où l'on réunit la bibliographie complète des inscriptions latines (les inscriptions grecques étant très peu nombreuses en Espagne), pour compléter l'ouvrage ancien de Hübner. L'Université d'Oxford a préparé le premier fascicule des inscriptions latines de la Grande Bretagne (inscriptions de la Bretagne du Sud). En Serbie on a trouvé un grand nombre d'inscriptions grecques et latines ; mais, comme on a l'espoir d'en trouver davantage, peut-être convient-il d'attendre les nouvelles découvertes avant d'entreprendre un supplément.

Catalogue des manuscrits alchimiques. — M. Bidez a lu un rapport très détaillé sur les progrès de cette publication. On doit à Mme Singer le tome III consacré aux manuscrits des Iles Britanniques. Le tome II, réservé aux sources italiennes, a subi un temps d'arrêt, parce qu'on a découvert à la Vaticane un nouveau manuscrit plein d'inédits et de renseignements intéressants, mais contenant des alphabets cryptographiques dont il faut découvrir la clef avant de les publier. En Espagne on compte éditer prochainement les manuscrits alchimiques latins de la Catalogne ; les manuscrits grecs de l'Escurial seront étudiés par un savant italien. En Hollande, un papyrus alchimique de Leyde fera l'objet d'une réédition amendée et le texte d'un autre a été définitivement établi. Aux Indes mêmes et au Japon, l'histoire de l'alchimie a trouvé des collaborateurs qui mettent à profit la découverte d'un manuscrit arabe et celle de vastes et anciens recueils sur l'alchimie chinoise.

Corpus des mosaïques grecques. — Le délégué M. Oikonomos a fait un exposé sur les travaux préparatoires de cette publication. Au moyen d'un échafaudage portatif on a pu photographier les mosaïques sans raccourcis ni allongements, et les résultats parurent si satisfaisants qu'on décida de refaire la plupart des clichés exécutés l'an dernier, pour mettre en harmonie toutes les reproductions. En

Digitized by Google

outre, plusieurs excellentes copies à l'huile ou à l'aquarelle gouachée ont été jugées très fidèles. Le comité grec espère donc pouvoir rassembler dans le cours de cette année toutes les planches composant le fascicule du Péloponnèse.

Dictionnaire du latin médiéval. — Le rapport de M. Homolle n'a laissé dans l'ombre, l'an dernier, aucun des détails concernant l'organisation difficile et délicate de cette grande entreprise, à laquelle notre Académie prend un intérêt tout particulier, et dont notre confrère, M. Goelzer, a assumé la plus lourde charge. Le délégué italien, M. Ussani, y apporte aussi toute la force de son activité et de ses connaissances techniques. Le *Bulletin Du Cange*, dont la création avait été reconnue nécessaire, compte déjà quatre fascicules. M. Goelzer a présenté la liste des textes à dépouiller par le comité français, rédigée alphabétiquement. M. Ussani a expliqué que le comité italien avait essayé de fondre dans une liste unique les cinq listes de textes proposées précédemment. La Commission demande à l'Union d'augmenter la subvention accordée au *Bulletin Du Cange*, afin de publier en supplément, dès cette année, la liste italienne définitive. L'ensemble des listes dressées par tous les comités régionaux formera une bibliographie complète de la latinité du haut moyen âge. M. de Groot, délégué hollandais, avait été chargé de l'*Index siglorum*; il propose des arrangements préalables pour dresser les séries de fiches en double, formant d'un côté un *Index siglorum* (ordre alphabétique) et de l'autre un *Index chronicus* (ordre chronologique). En Angleterre le travail est en bonne voie de progression ; quarante collaborateurs ont dépouillé une partie importante des textes écrits en Grande Bretagne. En Espagne l'activité des rédacteurs catalans se concentre pour le moment sur les chartes. En Yougoslavie, le dépouillement des documents latins de la Croatie est fait jusqu'en 1102. La Norvège se déclare prête à collaborer au *Dictionnaire* pour les textes se rapportant directement aux pays scandinaves.

Digitized by Google

Corpus vasorum antiquorum. — J'ai présenté dans mon rapport une récapitulation générale des travaux actuellement exécutés : quatre fascicules parus antérieurement, quatre fascicules parus pour l'année 1924-1925 ; cinq fascicules complètement préparés en planches et cinq autres fascicules en cours de préparation ; pour les *Classifications,* huit notices parues antérieurement et deux nouvelles cette année. Total de dix-huit fascicules et de dix classifications. Quand nous aurons cet ensemble complet sur notre table, nous disposerons alors d'environ quatorze mille figures de vases, et le classement des séries classiques sera presque achevé. Pour 1925, l'Angleterre compte à son actif le premier fascicule paru du Musée Britannique ; la Belgique, un fascicule à peu près terminé du Musée du Cinquantenaire ; le Danemark, le second fascicule du Musée de Copenhague (planches et texte en cours d'impression) ; l'Espagne, deux fascicules préparés par le Musée de Barcelone et des spécimens de planches envoyés par le Musée de Madrid ; les États-Unis, un fascicule réunissant sous la même couverture les collections J. Hoppin et A. Gallatin (planches et texte en cours d'impression) ; la France, le troisième fascicule paru du Louvre et les planches préparées du quatrième, le fascicule composé par M. Mouret sur sa collection d'Ensérune, et quelques planches des vases de la Bibliothèque nationale dont la publication est amorcée par M^me^ Flot ; la Grèce, la collection des photographies qui formeront environ deux fascicules du Musée d'Athènes ; la Hollande, les planches préparées pour la collection particulière de M. Lunsingh-Scheurleer, à La Haye ; l'Italie, le premier fascicule terminé de la Villa Giulia et un second fascicule dont le texte est imprimé. Les deux classifications nouvelles sont dues, l'une à M. Ducati sur l'ensemble de la céramique italiote, l'autre à M. Blegen sur la poterie prémycénienne du continent grec.

Digitized by Google

*
* *

En terminant je dirai quelques mots sur trois entreprises qui ressortissent plus particulièrement à l'Académie des Sciences morales représentée par notre confrère, M. Imbart de la Tour : 1° la réédition des *Œuvres de Grotius*, dont plusieurs lettres ont été signalées à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de Carpentras ; 2° le *Dictionnaire du droit coutumier d'Indonésie*, pour lequel l'Académie Impériale du Japon a offert sa collaboration ; 3° les *Documents historiques inédits sur le Japon*, qui ont fait l'objet d'informations fournies par M. Imbart de la Tour et par notre confrère, M. Pelliot. Il en résulte que des documents de ce genre existent à Paris, à la Bibliothèque nationale et au Ministère des Affaires Étrangères. L'Union Académique conseille à l'Académie impériale de faire établir une direction centrale en Europe, par exemple à La Haye, pour y concentrer les renseignements venus des diverses nations occidentales ; l'Union pourrait alors indiquer dans chacun de ces pays les personnes capables de mettre l'Office japonais en rapport avec les autorités compétentes, pour exécuter les recherches nécessaires dans tous les dépôts d'archives.

Tel est dans ses grandes lignes le programme des questions qui ont occupé l'Union pendant ses séances du 11 au 13 mai, séances que M. Homolle a toutes présidées avec la vigilance et la maîtrise de soi-même que lui permettait son état de santé. Le vendredi 15 mai, de retour à Paris, il vint encore siéger parmi vous, mais ce fut pour la dernière fois. L'Académie m'a fait le grand honneur de me nommer à sa place comme délégué et je l'en remercie profondément, mais elle ne doit pas compter sur moi pour y jouer le rôle de premier plan qu'il a tenu pendant sept ans. Tout ce que je puis faire, c'est de conserver après lui les traditions

Digitized by Google

d'entente loyale et d'amicale collaboration qu'il avait su introduire dans les relations avec nos collègues étrangers, et qui ont si bien contribué aux résultats encourageants de tant de travaux exécutés en commun.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de M. Adrien BLANCHET, trois opuscules dont il est l'auteur, intitulés :

Une plaque de cuivre gravée en épargne (milieu du XV^e siècle) Extrait des *Procès-verbaux et Mémoires du Congrès International des Bibliothécaires et Bibliophiles*, Paris, 1923 ;

Le Jupiter à la roue trouvé à Champagnat (Creuse). Extrait du *Bulletin archéologique*, 1923 ;

Une Faustine à Rome au milieu du XVI^e siècle. Extrait d'*Aréthuse*, avril 1925, fascicule 2.

SÉANCE DU 24 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

M. Pierre Jouguet, correspondant de l'Académie, présente douze fragments de papyrus provenant d'un manuscrit de l'Odyssée et qui donnent des morceaux étendus des chants IX et X : ι 212-254 ; ι 354-482 ; ι 508-κ 96.

Le document, trouvé dans les cartonnages de momies de Ghorân (Fayoum), date des deux derniers tiers du III^e siècle avant J.-C. Il se rapproche ainsi par l'âge de *P. Hibeh* 23, qui est pourtant sensiblement plus ancien. Les marges portent des indications stichométriques, pas de signes critiques. Le texte offre un assez grand nombre de variantes, souvent écrites dans l'interligne au-dessus d'une leçon biffée ; quelquefois des doubles

Digitized by Google

variantes. Mais à la différence des autres papyrus homériques d'époque ptolémaïque, il contient peu de vers qui ne soient dans la vulgate. En revanche, il ne donne pas tous les vers de la vulgate. Différent de cette vulgate, mais analogue à elle, il semble montrer que pour la constituer, les savants Alexandrins se sont inspirés sans servilité de traditions déjà existantes. Ce sont les conclusions de M. O. Guéraud, professeur au lycée de Valence, et collaborateur de M. Jouguet à l'institut de Papyrologie de l'Université de Paris. L'édition que M. Guéraud a procurée de ce papyrus va paraître dans l'*Égypte ancienne*.

M. Maurice Croiset présente une observation.

M. Thureau-Dangin entretient l'Académie de plusieurs statues récemment découvertes à Tello. Deux de ces statues représentent Goudéa et une troisième son fils Dur-Ningirsou. Elles proviennent d'un même temple, déjà connu par les fouilles de Sarzec et de Cros.

Le P. Scheil ajoute quelques observations.

M. Edmond Pottier fait un rapport sur la mission qui lui a été confiée par le Ministère des Affaires Étrangères pour se rendre en Italie et y conférer avec les conservateurs de Musées au sujet de la publication internationale du *Corpus Vasorum antiquorum*. Il se félicite de l'accueil très cordial qu'il a reçu partout et, en particulier, de l'appui personnel et efficace que lui ont apporté, pour l'introduire auprès de leurs collègues, M. G. de Sanctis, professeur à l'Université de Turin, secrétaire adjoint du Bureau de l'Union académique internationale, et M. G. Giglioli, professeur à l'Université de Pise. Grâce à eux, il a pu avoir des entretiens répétés et utiles avec les conservateurs des Musées de Turin, de Bologne, de Florence et de Rome. Il en résulte qu'avec les subsides fournis par le Gouvernement ou parfois par des municipalités comme celle de Rome, les savants italiens comptent assurer d'abord la publication de tous les vases antiques d'argile contenus dans les collections des quatre villes ci-dessus mentionnées. Déjà, par les soins de M. Giglioli, un fascicule sur le Musée de la Villa Giulia est terminé et prêt à paraître ; le texte du second fascicule est imprimé.

Digitized by Google

Cette enquête qui, grâce à la complaisance des administrateurs, a été poursuivie jusque dans les magasins et les réserves des musées, a montré quelle abondance de documents précieux et encore inédits contenaient les grands établissements d'Italie. Non seulement le passé y a accumulé toutes sortes de richesses, mais les fouilles font sortir du sol, presque chaque jour, de nouveaux vases. Embrassant de très nombreuses collections locales, publiques et privées, il n'est pas douteux que le *Corpus* italien sera le plus considérable de tous dans notre œuvre commune, et qu'il apportera une contribution capitale à la science céramographique. Notons encore qu'au *Corpus Vasorum* sont annexées, sous forme de petites brochures, des *Classifications* destinées à faciliter les groupements de vases dans les musées et à unifier les méthodes de publication. Deux savants italiens, M. Ducati et M. B. Pace nous ont déjà prêté leur concours pour cette besogne complémentaire.

En terminant M. POTTIER insiste sur la forte impression qu'il a rapportée d'une Italie prospère et pleine de confiance dans l'avenir. Les musées se sont sensiblement accrus ; on y dépense beaucoup d'argent pour ouvrir de nouvelles salles, pour bâtir des annexes ; les missions et les fouilles sont dotées de budgets importants. Le Roi, qui s'intéresse personnellement à l'archéologie, encourage ces efforts. Dans tous les domaines on voit s'agiter et vivre un grand peuple, qui travaille beaucoup, dont une natalité féconde accroît sans cesse le nombre et qui ambitionne d'occuper une des premières places de l'Europe. Nous avons les plus fortes raisons, par sentiment comme par intérêt, de lier partie avec lui.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre au nom de M. le Dr J. J. E. Hondius, un volume dont il est l'auteur, intitulé : *Novae Inscriptiones Atticae* (Lugduni Batavorum, MCMXXV, in-8°).

M. OMONT offre un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *Un guide du pèlerin en Terre-Sainte au XIVe siècle*. Extrait des *Mélanges Gustave Schlumberger*, 1924.

Digitized by Google

Il dépose ensuite en hommage sur le bureau de l'Académie, aux noms des éditeur et auteur, les deux ouvrages suivants :

1°. Paul TANNERY. *Mémoires scientifiques*, publiés par J. L. HEIBERG. VII. *Philosophie ancienne, 1880-1904* (Toulouse et Paris, 1925, XXXIII-380 pages et 3 planches).

« La publication des *Mémoires scientifiques*, dont j'ai déjà eu l'honneur de présenter à l'Académie les précédents volumes, au nom de Madame Paul Tannery, se poursuit régulièrement grâce au dévoué concours de notre savant correspondant étranger, M. J. L. Heiberg. Ce tome VII contient vingt-quatre mémoires ou articles, publiés par Paul Tannery de 1880 à 1904 ; le premier et le plus important est le tableau des sciences mathématiques au temps de Platon, l'*Éducation platonicienne*, qui forme à lui seul un tiers du présent volume. Tous ces mémoires doivent être rapprochés de son livre *Pour l'histoire de la science hellène* ; ils montrent par quelles études de détail ce livre a été préparé et ils en constituent le prolongement, en jetant une vive lumière sur le développement et la profondeur de la pensée du regretté savant. »

2°. *La chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*, par M. CHAINE (Paris, Geuthner, 1925, gr. in-8°, XVI-344 pages).

« On ne possédait jusqu'ici aucun travail d'ensemble sur la chronologie des Coptes et des Éthiopiens, et on en était réduit à consulter quelques pages dans différents ouvrages de Joseph Scaliger, de Ludolf et de Dillmann ; grâce à M. l'abbé Chaine les Orientalistes ont maintenant un corps de doctrine complet et un excellent manuel qui sera apprécié également par les historiens et les papyrologues. Les questions, souvent si compliquées, de calendrier et de comput, qui y sont clairement exposées, les concordances des calendriers et des différentes ères et cycles avec l'ère chrétienne seront particulièrement utiles. Les listes, que l'auteur a pris soin de joindre en appendice, de préfets d'Égypte jusqu'à la conquête musulmane, des gouverneurs, pachas, califes, etc., qui leur ont succédé, des négus qui ont régné sur l'Éthiopie, enfin des patriarches mafrianos et catholicos, etc., achèvent de faire de ce manuel de chronologie le vade-mecum de l'historien de l'Égypte et de l'Éthiopie chrétienne. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 31 JUILLET

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

A propos de la correspondance, le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre à l'Académie, de la part de Gaillardot bey du Caire :

1° une série de photographies représentant la pierre tombale (aujourd'hui détruite) du baron Gobert, décédé au Caire en 1833 et inhumé alors dans le cimetière grec, avec une copie de l'inscription en vers français qui y était gravée.

2° Un mémoire manuscrit présenté au concours de la 3e classe de l'Institut en 1806, dont le sujet était : « Examiner quelle fut l'administration de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par Auguste jusqu'à la prise d'Alexandrie par les Arabes. »

Le concours ayant été prorogé à 1807, cette pièce fut rendue à l'auteur, Le Prévost d'Iray [1], alors censeur des études au Lycée Impérial, qui en a donné reçu au Secrétariat.

Elle constitue le premier état du mémoire présenté au concours de l'année suivante par ce savant et auquel le prix fut attribué.

Le travail de Le Prévost d'Iray fut imprimé en 1815 à Paris, sous le titre : *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement des Romains.*

M. Georges BÉNÉDITE donne lecture d'une note de M. Édouard Naville sur l'« or bon » d'Égypte [2].

MM. Adrien BLANCHET, Salomon REINACH et Georges BÉNÉDITE présentent des observations.

M. Stéphane GSELL communique un mémoire sur l'Afrique du Nord et le Sahara au IIIe siècle de notre ère.

1. Le Prévost d'Iray, élu membre ordinaire en 1818, est mort en 1849.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

SÉANCE DU 7 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Stéphane Gsell fait une seconde lecture de son mémoire : *La Tripolitaine et le Sahara au III^e^ siècle de notre ère.*

Ce travail sera inséré dans les *Mémoires* de l'Académie.

M. Paul Monceaux communique à l'Académie deux notes sur l'histoire et les ruines de *Chalcis ad Belum*, ville syrienne, située au sud-ouest d'Alep, qui avait donné son nom à ce « désert de Chalcis », où saint Jérôme, dans sa jeunesse, alla mener la vie d'anachorète.

Dans la première de ces notes, M. Monceaux a résumé, d'après les textes et les inscriptions, l'histoire de la ville. La seconde note, sur les ruines de Chalcis, reproduit en grande partie un rapport de M. Léonce Brossé, architecte-inspecteur du Service des Antiquités de Syrie, rapport adressé avec deux plans à la Direction des Antiquités, et mis obligeamment par le directeur, M. Virolleaud, à la disposition de M. Monceaux. M. Brossé est le premier qui ait exploré sérieusement le site de Chalcis ad Belum, jusqu'ici très mal connu. Il apporte enfin des renseignements précis sur l'emplacement de cette cité et sur l'état des ruines : acropole et ville basse, restes de l'enceinte hellénique et de l'enceinte byzantine, rues, soubassements d'édifices, vaste nécropole contenant des tombes à puits et des caveaux bien conservés.

M. Salomon Reinach présente à l'Académie deux images inédites d'Aphrodite, qu'il qualifie l'une et l'autre de chefs-d'œuvre et qui se rattachent l'une et l'autre à l'école de Praxitèle. La première est un marbre absolument intact, représentant Aphrodite accroupie qui, des deux mains, écarte son opulente chevelure ; elle a été exhumée à Rhodes et photographiée pour M. Edmond de Rothschild, de l'Académie des Beaux-Arts, à son passage dans l'île en juin dernier. La seconde est un grand bronze, haut

Digitized by Google

de 50 centimètres environ, représentant Aphrodite passant un collier à son cou ; connu seulement par une peinture de 1822 au fond d'un portrait et par un moulage, cet admirable original, longtemps conservé en Russie, a passé dans la collection du Dr de Frey à Vienne et a récemment fait le voyage à Paris pour y être nettoyé. Il est probable qu'il a été trouvé, vers la fin du XVIIIe siècle, dans une des villes gréco-romaines de Campanie. Aucune image en bronze d'Aphrodite n'est supérieure à celle-là.

M. Gustave Fougères présente une observation ; il souhaiterait des renseignements précis sur la découverte de Rhodes, n'étant pas persuadé pour sa part que la statue soit antique.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre de la part des auteurs :

Commémoration du centenaire de la naissance du général Ibanez de Ibero, marquis de Mulhacen. — Discours prononcé le 29 mai 1925 à la Sorbonne.

ΙΣΤΟΡΙΑΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΤΕΧΝΗΣ ΜΕΤΑ 738 ΕΙΚΟΝΩΝ ΕΝ ΤΩΙ ΚΕΙΜΕΝΩΙ, ΥΠΟ Π. ΚΑΒΒΑΔΙΑ (Athènes, 1924).

M. Clément Huart fait hommage de deux ouvrages dont il est l'auteur :

La Perse antique et la civilisation Iranienne (dans la *Bibliothèque de synthèse historique*, Paris, 1925),

et *La Vierge de l'église Saint-Augustin de Mayence*. Extrait des *Mélanges Gustave Schlumberger*, 1924.

M. Henry Omont offre un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *Deux incunables imprimés à Tours le 7 mai 1496*. Extrait des *Bok- och Bibliotekshistoriska Studier tillägnade Isak Collijn* (Uppsala, 1925).

Il présente ensuite le *Catalogue des Manuscrits américains de la Bibliothèque nationale*. Extrait de la *Revue des Bibliothèques*, nos 1-6, 1925.

Digitized by Google

SÉANCE DU 14 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Salomon Reinach a la parole à propos du procès-verbal :

« A la suite de ma communication sur l'Aphrodite de Rhodes, le 7 août, des doutes sur l'authenticité de cette belle statue ont été exprimés par MM. Fougères et Gsell. Je me suis adressé à M. Paribeni, surintendant des Musées et des fouilles à Rome, qui me répond, à la date du 11 août : « La statuette d'Aphrodite a été publiée par M. Maiuri, jadis surintendant des monuments de Rhodes, dans le *Bollettino d'Arte* de 1924, p. 385 (fascicule de mars). La découverte est bien documentée.

Je n'ai pas encore de réponse du nouveau surintendant des monuments de Rhodes, auquel je me suis également adressé pour obtenir, sur les circonstances de la découverte, des informations complémentaires. »

M. Théodore Reinach a adressé à M. le Secrétaire perpétuel la note suivante :

« Dans le dernier cahier des *Comptes rendus de l'Académie* (mars-mai 1925), que je viens de recevoir, je lis, p. 124 et suiv., une note de M. Besnier au sujet d'un papyrus latin relatant la vente d'un cheval, dont le prix est de 2.700 drachmes (égyptiennes) d'argent. M. Besnier rappelle fort justement (p. 125) que la drachme d'argent égyptienne correspondait au quart du denier romain. Après quoi le texte imprimé lui fait dire : « 2.700 drachmes représentent donc 10.800 deniers » et un peu plus loin : « une jument achetée 188 drachmes, c'est-à-dire 752 deniers. » Il tombe sous le sens que si la drachme vaut un quart de denier, 2.700 drachmes représentent 675 deniers et non 10.800, et 188 drachmes 47 deniers et non 752. Je crois nécessaire de rectifier ce lapsus, car il pourrait induire en erreur les économistes qui s'occupent de l'histoire des prix dans l'antiquité ; ils tableraient sur des valeurs en deniers (= francs) exactement *seize fois* supérieures à la réalité. »

Digitized by Google

M. Salomon Reinach, à propos de la correspondance, porte ensuite à la connaissance de l'Académie une importante découverte faite par MM. Vidal et Breuil dans une nouvelle galerie de la caverne de Bédeilhac (Ariège). « Cette galerie, longue de 87 mètres environ, n'est accessible que par une chatière qu'ont masquée des éboulis ; elle est ornée de nombreuses peintures de l'âge du renne (*Magdalénien* avancé). Du côté gauche, les figures commencent à 40 mètres de l'entrée et continuent jusqu'au fond. On y distingue notamment : 1° Un très grand bison de 2 mètres, en noir-brun, avec indications de modelé ; 2° Un bison polychrome de 1 m 20 ; 3° les pattes postérieures, mesurant 1 mètre de haut, d'un bison noir-brun, avec modelé ; 4° un très grand bison noir-brun, long de 2 m 40, avec modelé, et nombreux traits rouges sur le flanc ; 5° un avant-train de cheval ; 6° un joli bison d'environ 1 mètre de long en brun modelé. — Du côté droit, à 57 mètres de l'entrée du couloir, un beau cheval polychrome, dans l'attitude de repos, a 2 m 20 de long et 1 m 20 de haut à la croupe. On espère que des dessins d'après ces curieuses peintures pourront bientôt être soumis à l'Académie. »

M. le commandant Espérandieu annonce la découverte toute récente, dans les fouilles qu'il accomplit sur le mont Auxois avec la précieuse collaboration de M. le docteur Epery, d'une sculpture figurant un buste de dieu barbu, sur les épaules duquel sont posées deux colombes.

« Cette sculpture, de pierre tendre dite d'Is-sur-Tille, a 0 m 19 de large et 0 m 09 de haut ; elle est, par conséquent, assez petite, mais néanmoins intéressante pour l'étude des croyances gallo-romaines. C'est la troisième image du même style provenant d'Alesia. Des deux autres la première a été trouvée fortuitement en 1903 et la seconde a été mise au jour par mes soins quatre ans plus tard [1]. Il en existe des moulages au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Comment se nommait ce dieu, nous l'ignorons ; mais sa popularité, sur le mont Auxois, dut être grande puisqu'on y rencontre assez communément des traces de son culte.

1. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule rom.*, III, 2354 et 2355. Cf. *ibid.*, V. 3850.

Digitized by Google

Alesia, où la plupart des conceptions gréco-romaines étaient adorées, et que notre confrère M. Camille Jullian a si justement qualifiée de « carrefour de prières et de dieux », eut au moins trois divinités celtiques, deux hommes et une femme, dont nous connaissons les noms par des inscriptions. Les hommes s'appelaient *Ucuetis* et *Moritasgus ;* la femme était dite *Bergusia*. Le premier de ces hommes et la femme figurent ensemble dans une inscription votive [1] ; on peut donc supposer qu'ils étaient apparentés de quelque manière. *Moritasgus*, auquel se rapportent trois dédicaces, est toujours seul.

Or, on a découvert à Alesia — et j'en ai, pour ma part rencontré quatre — des groupes de pierre qui représentent un dieu et une déesse assis l'un à côté de l'autre, sur un même trône [2]. De plus, nous savons que Moritasgus avait, à l'extrémité orientale du plateau du mont Auxois, un très grand temple, des ruines duquel proviennent beaucoup d'ex-voto de pierre ou de bronze. Il semble donc, puisque les sculptures se rapportent manifestement à des dieux indigènes, qu'on doit considérer les groupes comme des images d'Ucuetis et de Bergusia et faire des bustes des représentations de Moritasgus.

Mais je m'empresse d'ajouter que ces identifications, purement hypothétiques, sont, par cela même, discutables. Il faut reconnaître cependant qu'aux temps romains Moritasgus fut identifié avec Apollon et qu'il se peut qu'on l'ait consulté pour des oracles où des colombes prophétiques seraient intervenues de quelque façon.

La sculpture a été peinte ; il est d'ailleurs visible, par l'imperfection des détails, que le tailleur de pierre a grandement compté sur le décorateur, pour l'achèvement de son œuvre. Elle a été recueillie dans un sous-sol auquel on accédait par un escalier d'une dizaine de marches, qui présentait la particularité, jusqu'ici sans autre exemple sur le mont Auxois, d'un soupirail contribuant à son éclairage.

De ce sous-sol proviennent aussi cinq monnaies, dont la plus récente est de Marc-Aurèle, et divers objets, entiers ou brisés,

1. Léon Berthoud, *Pro Alesia*, 1908, p. 385 et pl. LI, LII et LIII.
2. Espérandieu, *loc. cit.*, III, 2347, 2348, 2353 ; IX, 7114, 7118, 7121, 7127.

Digitized by Google

de verre, de terre, d'os, de fer ou de bronze sur lesquels je n'insiste pas car ils n'ont rien qui les distingue d'autres trouvailles du même genre faites fréquemment sur le Mont Auxois.

Mais tout cela n'est le produit que de dix jours de fouilles. Interrompues par les travaux agricoles des quatre cultivateurs que j'emploie comme ouvriers, les recherches recommenceront dans un très court délai et seront poursuivies jusqu'à l'épuisement des fonds dont je dispose. »

M. Fr. Cumont lit, de la part de M. Joseph Bidez, une communication sur les origines de l'usurpateur Magnence. Un historien allemand, M. Esslin, a récemment soutenu que Magnence était un pur Germain. Une scholie inédite du ms. Vossianus des œuvres de Julien nous apprend au contraire que l'empereur était né d'un père originaire de la province de Bretagne et d'une mère franque. Elle ajoute en outre le détail intéressant que la ville natale de Magnence était Amiens.

M. Perdrizet soumet à la Compagnie les photographies d'un certain nombre de mosaïques, d'époque hellénistique, inédites, qu'il a eu l'occasion d'étudier au cours de sa récente mission de Syrie. Ce sont d'abord différents morceaux qui faisaient partie d'un tableau figurant le Triomphe de Bacchus; puis des fragments où l'on voyait les Saisons; une troisième, plus importante, représentait les Muses; ce qui la caractérise c'est que, à côté de chacune d'elles, l'artiste avait ajouté, en le désignant par son nom, le portrait d'un des auteurs qui avaient illustré le genre spécial auquel elle présidait. Deux de ces portraits montrent les poètes Aleman et Olympos.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune communication n'étant annoncée pour la semaine prochaine, l'Académie décide de ne se réunir que le 28 août.

LIVRES OFFERTS

M. Bénédite a la parole pour un hommage :

Les « Harvard men » en Égypte. — En sa qualité d'ancien étudiant

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. Ch.-V. LANGLOIS, Directeur des Archives Nationales. | M. H. STEIN, Conservateur des Archives modernes aux Archives Nationales.

1 vol. in-8° de XIX-1000 pages, broché, 30 fr. Relié toile non rogné... 40 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA

PAR HENRI STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages), *épuisé.*

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Chaque volume, broché, 7 fr. 50 Relié toile..... 12 fr. 50

PREMIÈRE PARTIE : **Les origines aux guerres d'Italie** (1494), par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
IV. LES VALOIS, 1328-1461.
V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. POLAIN.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle** (1494-1610), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
II. FRANÇOIS I^er et HENRI II (1515-1559).
III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).
IV. HENRI IV (1589-1610).

TROISIÈME PARTIE : **Le XVII^e siècle** (1610-1715), par E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ docteur ès lettres.

I. GÉOGRAPHIE et HISTOIRE GÉNÉRALES.
II. MÉMOIRES et LETTRES, br. 10 fr. — rel. toile 17 fr. 50.
III. LES BIOGRAPHIES. 15 fr. — 25 fr. rel. toile.
IV. JOURNAUX ET PAMPHLETS, br. 15 fr. — rel. toile 25 fr.

IV. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRI STEIN.

1 vol. in-8°, broché, 30 fr. Relié toile..... 40 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON, avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br..... 10 fr.
Rel. t..... 15 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les deux mois avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 20 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète. 20 fr. 1901 et années suivantes. 25 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Dernières Nouveautés :

En souscription. R. de Lasteyrie. **L'Architecture religieuse en France à l'époque Gothique**, ouvrage posthume p. p. M. M. Aubert. 2 vol. 8° colombier abondt illustrés..... 140 fr. »

Encyclopédie de l'Islam — Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans.
Livraison B. Sa-Sahl-Samaritaine, gr. 8°..... 25 fr. »
Cette importante publication mènera de front les dernières lettres prêtes et la suite de l'alphabet, afin de donner plus rapidement satisfaction à ses souscripteurs.
Livr. 1-23..... 15 fr. »
Livr. 24 et suivantes..... 25 fr. »

Poëte (Marcel). **Une vie de cité.** Paris, de sa naissance à nos jours. — Album : Six cents illustrations d'après les documents accompagnés de légendes et d'un exposé historique, 1 vol. gr. 8°, papier couché.. 75 fr. »
Ce beau volume forme le tome III de l'ouvrage du même auteur dont le tome Ier: Paris, sa jeunesse, des origines aux temps modernes (xve siècle) a paru au début de 1924, 1 vol. 8° avec plan..... 35 fr. »
et dont le tome II et dernier paraîtra en 1926.
Pour les acheteurs des deux volumes de texte, prix de l'Album. 65 fr. »

Poëte (M.). **Au Jardin des Tuileries.** L'art du jardin. La promenade publique. Un vol. petit 8° (11 pl. hors texte)..... 20 fr. »
Cent exemplaires numérotés sur papier de Madagascar..... 50 fr. »

Chalandon (F.). **Histoire de la première Croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon.** Un vol. 8°..... 25 fr. »

Jéquier (G.). **Manuel d'archéologie égyptienne.** *Les éléments de l'architecture.* Un vol. 8° (250 fig.)..... 30 fr. »

François Villon. **Œuvres**, édition critique avec commentaires, notices, glossaire et index détaillés, par Louis Thuasne. — 3 beaux volumes 8° carré..... 50 fr. »
Petite édition avec Notices, Glossaire, Index. Un volume petit 8°. 10 fr. »

Enlart (C.), membre de l'Institut. **Manuel d'archéologie française depuis les temps Mérovingiens jusqu'à la Renaissance.** — I. Architecture religieuse, 2e édition revue et augmentée. Première partie : Période mérovingienne, carolingienne et romane. Un volume 8° (nombr. fig.). Deuxième partie : Période française dite gothique. Style flamboyant. Renaissance. Accessoires de l'architecture religieuse. Un volume 8° (nombr. fig.).
III. Le Costume. Un volume 8° (nombr. fig.), broché..... 30 fr. »
Relié toile..... 40 fr. »
Troisième partie : Table alphabétique et analytique des matières par Rémy Delauney. Un volume 8°, broché : 15 fr. — Rel. toile.. 25 fr. »

Marion (Marcel), professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut. **Dictionnaire des Institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Un volume 8° carré (IX-564 p. à 2 col.), broché : 40 fr. — Cartonné toile..... 50 fr. »

Longnon (Aug.), membre de l'Institut. **La formation de l'unité française** publié avec un index alphabétique. Un volume 8°..... 20 fr. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXV Le Gérant : A. PICARD

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1925

BULLETIN DE SEPTEMBRE-~~DÉCEMBRE~~ Novembre

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXV

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

SÉANCE D'AOUT 225

COMMUNICATION :

L. Antistius Rusticus, légat de Cappadoce, par M. René Cagnat, membre de l'Académie 227

LIVRES OFFERTS 237

SÉANCES DE SEPTEMBRE 238, 239, 241, 246

COMMUNICATIONS :

Une nouvelle édition du « Poème de Pentaour », par Ch. Kuentz 242

Une inscription de Dijon, par M. Seymour de Ricci 246

LIVRES OFFERTS 239, 241, 250

SÉANCES D'OCTOBRE 251, 266, 267, 272, 275

COMMUNICATIONS :

Le Mastabat-el-Faraoun et le culte funéraire de Shepseskaf, par M. Gustave Jéquier, correspondant de l'Académie 251

Inscription chrétienne des environs de Berrouaghia (Alger), par M. Eugène Albertini 261

L' « or bon » d'Égypte, par M. Édouard Naville, associé étranger de l'Académie 278

LIVRES OFFERTS 266, 271, 274, 278

SÉANCES DE NOVEMBRE 286, 288, 319

COMMUNICATION :

Remarques sur un lectionnaire de Chartres copié à Tours, par Dom André Wilmart 290

Séance publique annuelle du 20 novembre 300

Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest Babelon, par M. René Cagnat, secrétaire perpétuel 301

LIVRES OFFERTS 287, 298

SÉANCES DE DÉCEMBRE 323, 333

COMMUNICATION :

Nouvelle inscription de Beyrouth, par M. René Cagnat, membre de l'Académie 327

LIVRES OFFERTS 329

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VI^e^, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

de l'Université Harvard, M. James H. Hyde a adressé à l'association des Clubs Harvard un rapport qui met en valeur l'activité archéologique des savants américains en Égypte. Le rôle important qu'ils y ont joué et la place qu'ils ont prise dans les découvertes est peu connue en France. Grâce au rapport rédigé par M. J. Hyde au cours de son dernier voyage dans la basse vallée du Nil et que M. G. Bénédite dépose en son nom sur le bureau de l'Académie, nous avons l'énumération de toutes les campagnes de l'expédition Hearst dirigée depuis 1899 par le professeur Reisner, dont le nom a été prononcé il y a quelques années à propos des trésors trouvés dans les pyramides des rois de Napata, et ce dernier hiver, quand on a annoncé la découverte de la fameuse tombe de Gizeh, attribuée avec une hâte inconsidérée au roi Snefrou. Les fouilles importantes du Musée métropolitain de New York dirigées à Licht par M. Lythgoe et à Deir-el-Bahari par M. H. Winlock, tous deux *Harvard men*, ne sont pas oubliées dans ce rapport d'une grande précision.

SÉANCE DU 28 AOUT

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

M. Adrien Blanchet adresse à M. le Président la communication suivante :

« J'ai entre les mains une lettre intéressante de Prosper Mérimée dont une partie est, je crois, digne d'être communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

On sait que, à la suite du projet du Danois Olaus Kellermann, dirigé par Borghesi, l'Académie s'était décidée, en 1839, à publier un *corpus* des inscriptions latines. En 1843, Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, reprit le projet et nomma une commission dont Egger était le secrétaire. Mérimée avait promis son concours avec beaucoup d'autres. Mais le changement de ministère fut fatal au projet français. Ces faits ont été relatés avec plus de détails par M. René Cagnat, dans son *Cours d'épigraphie* et par M. R. de La Blanchère, dans la *Revue archéologique* de 1886 (t. à p., 1887).

La lettre de Prosper Mérimée, adressée, le 25 juillet 1849, à

Digitized by Google

un correspondant de Bourges, prouve que, même lorsque Mommsen fut chargé du projet du *Corpus* allemand (1847), l'Académie conservait encore l'espoir de mener à bien son propre travail.

Cette lettre indique aussi l'importance du rôle que devait avoir Adrien de Longpérier, et je crois bien que ce rôle n'est pas très connu.

Voici le passage de la lettre de Mérimée, qui concerne le *corpus :*

« Quant aux Inscriptions romaines, elles ne me seront pas destinées. Je me suis déchargé du fardeau sur les épaules de M. de Longpérier, qui avait déjà préparé un recueil semblable et qui est en ce moment à la tête de six à sept mille inscriptions. Veuillez envoyer les vôtres cependant, elles ne seront pas perdues et elles seront en bonnes mains. Si Dieu me prête vie et le Ministère de l'Instruction publique des fonds, je publierai, avec le baron de Guilhermy une collection d'Inscr. du moyen âge, précédée de la manière de s'en servir, c.-à-d. d'un traité d'épigraphie ; mais il nous faut force estampages, et puis que nous apprenions à lire auparavant. »

Si Mérimée a travaillé au *corpus* des inscriptions du moyen âge, il ne vit pas le résultat de l'œuvre entreprise puisqu'il mourut en 1870, alors que le recueil des *Inscriptions de la France du V^e^ au XVIII^e^ siècle* ne commença de paraître qu'en 1873 et fut d'ailleurs interrompu après le deuxième volume. »

M. Maurice Prou ajoute quelques mots au sujet de Mérimée archéologue.

M. René Dussaud donne lecture de la première partie d'une étude qu'il a consacrée à définir la civilisation israélite au temps d'Achab, c'est-à-dire au neuvième siècle avant notre ère. Beaucoup plus développée qu'on ne l'imagine d'ordinaire, elle permet de mieux comprendre la personnalité du roi Achab, qui sut à la fois tenir tête au roi de Damas, étendre son pouvoir en Transjordanie et maintenir une alliance féconde avec les royaumes de Tyr et de Juda. Les relations commerciales avec Tyr amenèrent une richesse inconnue jusque-là dans le pays, mais aussi des perturbations dans la vie locale, dont le prophète Amos se

Digitized by Google

fait l'écho. L'usage de l'écriture en Israël était si développée que, dès 900 avant notre ère, apparaissent quelques différences avec l'écriture phénicienne. L'écriture israélite ancienne, avec toutes ses particularités, se fixe sous le règne d'Achab et varie peu jusqu'à l'exil. Cet exposé sera continué dans la prochaine séance.

MM. Georges Bénédite et Salomon Reinach présentent des observations.

M. René Cagnat met sous les yeux de la Compagnie le texte d'une inscription récemment découverte à Antioche de Pisidie [1].

COMMUNICATION

L. ANTISTIUS RUSTICUS, LÉGAT DE CAPPADOCE, PAR M. RENÉ CAGNAT, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

M. le professeur Robinson vient de publier une longue inscription latine, découverte sur le site de l'ancienne Antioche de Pisidie [2]. Le texte ou plutôt les textes qui la constituent sont disposés en trois colonnes sur une grande plaque de pierre, qui n'est plus à sa place primitive, ayant été encastrée dans le mur d'une boutique moderne. M. Robinson pense qu'il existait jadis au-dessus une autre pierre où se lisait le début des inscriptions; il n'est pas douteux, en tout cas, qu'il manque au moins une ligne en haut de la dalle, telle que nous la possédons aujourd'hui.

L'éditeur a accompagné sa lecture d'un commentaire explicatif assez court, où il n'a cru devoir insister que sur les points qui lui ont paru les plus importants. Il m'a semblé qu'il ne serait pas inutile, en signalant le document à

1. Voir ci-après.

2. *Transactions of the American Philological Association*, LV (1924), p. 5 et suiv.

Digitized by Google

l'Académie, de mettre en lumière un certain nombre des particularités intéressantes qu'il contient.

PREMIÈRE COLONNE

[*L. Antistio L.? fil.*] Gal. Rustico cos leg. Imp. Caes. [*Domi tiani*] *Aug.* pro. pr. prouinciarum Capp. Galat. Ponti. Pisid. Paphl. Arm. min. Lyca. praef. aer. Sat. procos. prouinc. Hisp. et. Baetic. leg. diui Vesp. et. diui. Titi et. Imp. Caesaris [*Domitiani*] Aug. [*Germanici*] leg. VIII Aug. cura tori. uiarum. Aureliae et Corne liae. adlecto. inter. praetorios a diuo Vespasiano et diuo Tito donis. militaribus. donato ab iisdem corona. murali. cor. uallari corona. aurea. uexillis. III. hastis. puris. III. trib. mil. leg. II *A*]ug. X uir. stlitibus. iudicand. *p*]atrono. coloniae. quod. *ind*]ustrie. prospexit. annon

DEUXIÈME COLONNE

L. Antistius Rusticus leg. Imp. Ca[*es*]aris Domitiani. Aug. Germ. pro pr dicit Cum II uir et decurion splendidissim col Ant scripserint mihi propter

Digitized by Google

hiemis asperitatem an nonam frumenti ex arsisse petierintque ut pleps copiam emendi haberet b. f.[1] omnes qui Ant col aut coloni aut incolae sunt profiteantur apud II uiros col Antiochensis intra tri censimum diem quam hoc edictum meum pro positum fuerit quantum quisque et quo loco fru menti habeat et quan tum in semen aut in cibaria annua familiae suae deducat et reliqui omnis frumenti copiam emptoribus col Antiochens faciat. Vendendi autem tempus constituo in k Aug primas. Quod si quis non paruerit sciat me quid quid contra edictum me um retentum fuerit in commissum uindica turum delatoribus prae mi nomine octaua por tione constituta. Cum autem adfirmatur mihi ante

1. M. Robinson fait remarquer que la seconde lettre de la ligne est soit un F soit la ligature E, et le fac-similé qu'il a donné confirme cette assertion. Il propose donc de lire *b(ono) te(mpori)*. Il paraît plus simple d'admettre les signes connus BF, c.-à-d. *b(onum) f(actum)* ou *b(onae) f(ortunae)*, qui figurent au début des édits. L'ordonnance d'Antistius commence en réalité avec cette formule. Ce qui précède n'est qu'un considérant.

Digitized by Google

hanc hibernae asperitatis per
seuerantiam octonis et
nouenis assibus modium fru
menti in colonia fuisse
et iniquissimum sit famem
ciuium suorum praedae cui
quam esse excedere sing
* sing modios pretium
frumenti · ueto

TROISIÈME COLONNE

blanc

Tiberia. platea

Ainsi qu'on le voit la première colonne est entièrement remplie par l'énumération des fonctions confiées à un certain gouverneur du pays. Son nom est inscrit en entier à la première ligne de la colonne suivante où figure le texte d'un édit rendu par lui au cours de son commandement : L. Antistius Rusticus. En tête de la première colonne on ne lit que la mention de sa tribu et son surnom ; prénom, gentilice et filiation occupaient une ligne qui a disparu. Il n'est pas douteux qu'il faille restituer, comme je l'ai fait : *L. Antistio, L.*? *fil*(*io*).

Le personnage appartenait à la famille des Antistii qui, à la date où il vivait, comptait déjà plusieurs consuls et devait plus tard s'unir à la famille impériale [1]. Lui-même, ainsi qu'on peut le constater à première vue, était contemporain des Flaviens et c'est sous le règne de Domitien qu'il était légat de Pisidie. M. Robinson a parfaitement vu qu'on peut, à cet égard, arriver à plus de précision. Il est, en effet, question de lui et de sa femme, nommée Nigrina,

1. Cf. la *Prosopographia imperii romani*, I, p. 84 et suiv. L. Antistius Burrus, consul en 181, épousa la sœur de Commode.

Digitized by Google

dans deux épigrammes de Martial. La première fait partie du livre IV, écrit en 88 de notre ère [1] ; le poète y célèbre l'affection de Nigrina pour son mari : heureuse par ses qualités d'âme, heureuse par son époux, elle se plaît, dit-il, à partager avec lui la fortune qu'elle tient de ses parents et s'associe en tout à son existence ; « Evhadne, ajoute-t-il, a bien pu se jeter dans les flammes qui consumaient le corps de son mari ; Alceste a mérité une renommée non moins éclatante ; toi, tu fais mieux : le gage que donne ta vie te dispense de témoigner ton amour par la mort. »

Donc en 88 Antistius Rusticus vivait encore et sa femme était heureuse par lui.

Il n'en était plus de même en 93-94, date où fut composé le IX^e^ livre de Martial, puisqu'on y lit [2] :

Cappadocum saeuis Antistius occidit oris
Rusticus. O tristi crimine terra nocens!
Rettulit ossa sinu cari Nigrina mariti
Et questa est longas non satis esse uias
Cumque daret sanctam tumulis, quibus inuidet, urnam
Visa sibi est rapto bis uiduata uiro.

En conséquence ce serait avant 93-94 qu'il faudrait placer le gouvernement d'Antistius dans les provinces asiatiques [3].

Le cursus honorum du personnage est rédigé dans l'ordre inverse. Sa carrière commença par la gestion du décem-

1. Martial, IV, 75.
2. Martial, IX, 30.
3. Dans la *Prosopographia*, les auteurs ne parlent de ce personnage que d'après Stace (*loc. cit.*, p. 87), sans marquer, ce que le poète n'indique pas, qu'il appartenait à l'ordre sénatorial. M. Gsell dans son *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 357, avait deviné la vérité quand il écrivait : « Ce personnage, qui mourut en Cappadoce, avant 94, était peut-être légat de la province ; mais on n'en a aucune preuve. » Cette preuve, l'inscription nouvelle d'Antioche vient de la fournir.

Digitized by Google

virat *stlilibus judicandis;* puis il fut nommé tribun militaire de la légion II[e] Auguste, qui, depuis le règne de Claude, tenait garnison en Bretagne [1]. Suivant la règle, il aurait dû être appelé ensuite à la questure ; or non seulement il n'est pas fait mention de cette magistrature dans le texte, ce qu'on pourrait, à première vue, regarder comme imputable à une négligence du graveur, mais Antistius y est dit *allectus inter praetorios* et non *praetor ;* c'est-à-dire qu'il fut dispensé de la préture effective et placé d'emblée, par la volonté impériale, au nombre de ceux qui en avaient été revêtus, ce qui était une façon de le mettre sans retard en position d'être appelé aux hautes fonctions de la carrière sénatoriale. Il fallait que les débuts du personnage eussent été bien brillants ou que son concours parût bien désirable.

Cette *allectio* se place sous le règne simultané de Vespasien et de Titus, divinisés tous deux au moment où l'inscription fut gravée, donc entre 71 et 79, date de la mort de Vespasien.

C'est comme prétorien qu'Antistius devint curateur des voies Aurelia et Cornelia — toujours avant la mort de Vespasien.

Après quoi il fut appelé par les deux empereurs à commander la VIII[e] légion Auguste.

L'inscription spécifie qu'il continua à occuper cette situation durant les quelques années où Titus régna seul, soit entre le 28 juin 79 et le 13 septembre 81, jour où il mourut ; Domitien, arrivé à l'empire, la lui confirma [2]. On peut

1. Voir ce que j'en ai dit dans le Dictionnaire de Saglio, s. v. *Legio* (III, p. 1077), et ce qu'ont écrit à ce sujet Vaglieri, dans le *Diz. epigr.* de M. de Ruggiero, s. v. *Augusta*, I, p. 814 et M. Ritterling dans la nouvelle édition du Pauly-Wissowa, s. v. *Legio* (XII, col. 1459 et suiv.)

2. Les noms de Domitien et son titre de Germanicus ont été martelés à la première colonne de l'inscription, ainsi qu'il est d'usage. On les a respectés à la seconde colonne, sans doute parce qu'ils faisaient partie d'un acte officiel qu'on tenait à ne pas altérer.

Digitized by Google

donc assigner à la légation légionnaire d'Antistius au moins la période 78 à 81.

Durant les années qui suivirent, Antistius devint successivement proconsul de la province sénatoriale prétorienne de Bétique [1], préfet du trésor de Saturne et finalement légat impérial d'un immense territoire formé de la réunion de sept provinces d'Asie Mineure : Cappadoce, Galatie, Pont, Pisidie, Paphlagonie, Arménie Mineure, Lycaonie. On sait combien le sort administratif de ces différentes régions a varié à l'époque impériale, tantôt réunies en groupements variables, tantôt séparées, tantôt soumises au sénat, tantôt attribuées au prince. Nous voyons ici, ce que d'autres inscriptions nous avaient déjà révélé, comment les choses se comportaient sous Domitien [2]; il en était déjà ainsi sous Vespasien et Titus [3]. Malgré l'étendue du territoire ainsi constitué, le gouverneur n'était que de rang prétorien, comme le prouvent les textes cités aux notes 2 et 3 [4].

Antistius n'était donc pas encore consul à ce moment;

1. On remarquera les mots *Hispania* et *Baetica* où *et* est contraire à la réalité des faits. D'ordinaire on dit *Hispania Baetica* ou *Baetica* tout court.

2. *C. I. L.*, III, 312 : *Imp. Caesar Diui Vespasiani [f... Domitianus] Aug. trib. potest. cos VIII desig. VIIII* [an. 82] *per A. Caesennium Gallum leg. pr. pr. uias prouinciarum Galatiae, Cappadociae, Ponti, Pisidiae, Paphlagoniae, Lycaoniae, Armeniae Minoris strauit*; Dessau, 8819ª... Γ. Ἀντίου Αὔλου Ἰουλίου Αὔλου υἱοῦ Κουαδράτου... πρεσβευτοῦ καὶ ἀντιστρατήγου Ἀσίας δὶς πρεσβευτοῦ Σεβαστοῦ ἐπαρχείας Πόντου καὶ Βιθυνίας Καππαδοκίας Γαλατίας Φρυγίας Λυκαονίας Παφλαγονίας Ἀρμενίας μικρᾶς (sous Domitien avant 93, date où il fut consul suffect); cf. *Prosop. imperii rom.*, II, p. 209, n° 338.

3. *Ann. épigr.*, 1904, 99 = Dessau, 8971. *Ti. Iulio Ti. f. Cor. Celso Polemaeano cos. procos. Asiae... pr. leg. Aug. Diuorum Vespasiani et Titi prouinciae Cappadociae et Galatiae Ponti Pisidiae Paphlagoniae Armeniae Minoris strauit.*

4. Voir sur le gouvernement de Cappadoce sous les Flaviens un article de M. Cumont (*Bull. de l'Acad. Royale de Belgique*, 1905, p. 197 et suiv.). Il a indiqué (p. 209) que l'envoi d'un consulaire en Cappadoce à cette époque est une exception unique.

Digitized by Google

il le devint seulement à la fin de sa légation et c'est sans doute à l'occasion de cette suprême distinction que les habitants d'Antioche, qui l'avaient élu comme patron, lui dédièrent un monument honorifique en témoignage de reconnaissance, sur la place de la ville nommée *Platea Tiberia*, dont le nom figure à la troisième colonne de la pierre. Mais si, comme le dit Martial, il mourut *Cappadocum oris*, il ne put prendre possession de la haute magistrature qui venait couronner sa carrière.

Je n'ai point encore parlé des décorations militaires, trois couronnes, trois *vexilla*, trois *hastae*, qui lui furent attribuées par Vespasien et Titus, évidemment à propos d'un des succès militaires qui marquèrent le règne des deux empereurs et qui leur valurent un grand nombre de salutations impériales. Comme il n'a exercé que deux commandements sous leur règne, c'est comme tribun de la légion II^e^ Auguste ou comme légat de la VIII^e^ Auguste qu'il reçut ces distinctions. Il n'est pas difficile de choisir entre les deux. Des décorations au nombre de trois de chaque sorte ne se donnaient qu'à des personnages de rang prétorien, les anciens questeurs devant se contenter de deux et les consulaires ayant droit à quatre. C'est donc comme légat de la légion VIII^e^, après son *allectio inter praetorios*, qu'Antistius Rusticus fut décoré.

Mais nous avons vu qu'il fut appelé à la tête de la légion tout à fait à la fin du règne de Vespasien ; en conséquence, il faut admettre que les circonstances qui lui méritèrent ces décorations appartiennent aux années 77 ou 78. Or cette année 78 fut marquée par un grand succès, la défaite des Bructères révoltés et la prise de Velléda par Rutilius Gallicus [1]. L'événement fut considéré comme si important que Vespasien prit à cette occasion le titre d'*imperator XIX* [2] et Titus celui d'*imperator XIV* [3]. Nous savons,

1. Cf. Weynand dans la *Realencycl.* de Pauly-Wissowa, VI, col. 2671 δ.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, col. 2715.

Digitized by Google

d'autre part, qu'on renforça l'armée de Germanie Inférieure, engagée contre l'ennemi, par des détachements de troupes appartenant aux garnisons de Bretagne et de Germanie Supérieure [1]. La légion VIII[e] Auguste avait son camp à Strasbourg [2], en Germanie Supérieure; il ne serait pas étonnant qu'elle eût envoyé une partie de ses effectifs pour appuyer l'effort décisif de Rutilius Gallicus et que son légat Antistius Rusticus, bien que nouveau venu à sa tête, ait participé aux récompenses octroyées aux légions victorieuses.

La fin de la première colonne de l'inscription nous apprend pourquoi les habitants d'Antioche ont tenu à consacrer à la mémoire d'Antistius Rusticus le monument qu'on vient de retrouver : *quod [ind]ustrie prospexit annon(ae)*. Et c'est pour préciser encore les motifs de leur reconnaissance qu'ils ont fait graver, à côté du *cursus honorum* le texte de l'édit bienfaisant émis en leur faveur.

A la date où il fut rendu, le peuple d'Antioche était aux prises avec une situation très difficile, pour une question vitale. L'hiver avait été particulièrement long et rigoureux et, comme nous dirions aujourd'hui, la soudure était malaisée : le coût du blé avait augmenté; de plus, non contents de majorer les prix, les marchands de grains cachaient une partie de ce qui leur restait en magasin dans l'espoir que cet accaparement leur permettrait d'augmenter leurs bénéfices futurs. Les autorités d'Antioche, impuissantes à remédier à ces manœuvres, s'adressèrent donc au gouverneur de la province et lui demandèrent d'intervenir. Pour leur donner satisfaction celui-ci édicta une série de mesures dont la sagesse et l'énergie sont également remarquables. Il y est ordonné que :

1° Tous les habitants d'Antioche, citoyens ou *incolae*,

1. Domaszewski, *Geschichte der röm. Kaiser*, II, p. 153.
2. Ritterling, dans Pauly-Wissowa, XII, col. 1652 et suiv.

Digitized by Google

devront déclarer devant les duumvirs dans le délai de trente jours la quantité de blé qu'ils possèdent, ainsi que l'endroit où ledit blé est emmagasiné; chacun indiquera la quantité dont il a besoin pour la semence et celle qu'il juge nécessaire pour sa nourriture et celle de sa maison pendant une année.

Ces déductions opérées, il devra mettre le surplus à la disposition des acheteurs.

2° La vente est fixée aux calendes d'août prochaines.

3° Ceux qui n'obéiront pas au règlement seront passibles de la confiscation pour la quantité de blé qu'ils auront dissimulée et les délateurs recevront comme récompense le huitième de ce qui aura été confisqué.

4° Le blé valant, antérieurement à cet hiver si rigoureux, huit ou neuf as le modius, il est interdit de demander plus d'un denier par modius; car « c'est un acte abominable, dit en terminant le gouverneur, de spéculer sur la faim de ses concitoyens. »

M. Robinson a montré tout l'intérêt de ce document pour l'histoire économique et sociale de l'Empire et de la province d'Asie à cette époque. C'est en petit et sur un domaine infiniment plus restreint le pendant de l'édit du maximum de Dioclétien. Je n'ai pas l'intention de revenir ici sur la question et sur les rapprochements que le savant professeur a indiqués dans son commentaire.

Je ferai seulement remarquer après lui que le denier d'argent valant à cette date entre 16 et 18 as, les marchands sont autorisés seulement à doubler le prix ordinaire des grains. Nous sommes habitués actuellement à des majorations moins modérées.

Antistius Rusticus étant mort vers 93, la famine qui donna lieu à son règlement et qui, sans doute, ne fut pas restreinte à Antioche doit se placer vers 92. M. Robinson a rapproché le document qui nous occupe de ce que les auteurs nous racontent d'un édit célèbre de Domitien. Sué-

Digitized by Google

tone [1] signale que l'empereur *ad summam quondam ubertatem uini frumenti uero inopiam, existimans nimio uinearum studio neglegi arua edixit... ut in prouinciis uineta succiderentur relicta ubi plurimum dimidia parte.* Eusèbe[2] place cette ordonnance, qui, d'ailleurs ne fut pas appliquée rigoureusement, en 92. L'édit d'Antistius et celui de Domitien sont donc contemporains; il ne faudrait pas tirer pourtant de cette coïncidence des conclusions trop fermes.

De tout ce qui précède il semble résulter que Antistius Rusticus gouverna la Cappadoce en 90-93. D'autre part, ainsi que l'a noté M. Cumont [3] la province était sous les ordres de Ti. Julius Marius Candidus Celsus vers 86 et sous ceux de de C. Antius Julius A. Quadratus avant 93. Ce dernier dut être le prédécesseur immédiat d'Antistius et le successeur de Marius Candidus.

La troisième colonne de la pierre d'Antioche contenait les noms d'un procurateur impérial, dont le surnom était Rufus. M. Robinson a admis qu'il était présenté au datif, c'est-à-dire que l'inscription était gravée aussi en l'honneur de cet auxiliaire du légat, intéressé, lui aussi, comme agent du fisc à la question de l'annone. Si, au contraire, ce qui me paraît plus vraisemblable, nous sommes en présence d'un ablatif, il faudrait songer à une formule comme *curante... Rufo proc(uratore) Aug(usti)*. Bien entendu le prénom et le gentilice du personnage figuraient sur la partie de la pierre qui a disparu.

En tête de la seconde colonne manquent pareillement quelques mots, par exemple, la date où l'édit fut rendu.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau la notice bibliographique de *Joseph Roman* (1840-1924), correspondant de l'Académie, publiée par la *Société d'études des Hautes-Alpes* (Gap, 1925).

1. *Domit.*, 7.
2. Eusèbe, II. 160 (éd. Schöne).
3. *Loc. cit.*, p. 208.

Digitized by Google

M. Henry Omont fait hommage, de la part de M. Philippe Lauer, d'un opuscule dont il est l'auteur intitulé : Le *Marché de construction du château de Danemark à Dreux et le sens du terme d'architecture militaire « Scutum et Guernellum »* (extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1924).

M. Camille Enlart offre, au nom de M. Puig y Cadafalch, trois études dont il est l'auteur, intitulées :

L'architecture religieuse dans le domaine byzantin en Espagne (extrait de *Byzantion*, I).

L'area géographique de l'architecture lombarde à la fin du XI^e siècle. Estratto degli *Atti del X Congresso internazionale di Storia dell 'Arte*, Roma, 1922.

Les églises de Moldavie. Contribution à l'étude des origines de leurs formes décoratives. Une école parallèle pendant le XI^e siècle dans l'Europe occidentale. Extrait du *Bulletin de la Section historique de l'Académie Roumaine*, tome XI : *Congrès de Byzantinologie de Bucarest*, 1924.

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Salomon Reinach fait une communication sur les relations de Dante avec le philosophe Siger de Brabant. Après avoir cité les vers bien connus du *Paradis* d'où certains commentateurs d'autrefois ont cru pouvoir inférer que Dante avait séjourné à Paris et suivi, rue du Fouarre, les leçons de ce personnage, et rappelé que cette légende a été réduite à néant par le fait que Dante n'avait que douze ans lorsque Siger de Brabant cessa de professer rue du Fouarre et dut s'enfuir en Italie, M. Reinach se demande pourquoi Dante place saint Thomas dans le Paradis entre Albert le Grand et Siger de Brabant, faisant louer par saint Thomas ce dernier philosophe, qui avait été poursuivi par l'Inquisition et combattu à Paris par saint Thomas lui-même? Et comment aussi Dante a-t-il appris toute la théologie et toute la philosophie dont son œuvre porte l'empreinte, alors que son passage à l'Université de Paris n'est qu'une fable?

Digitized by Google

Il croit avoir trouvé la solution de ce double problème : Siger, obligé de renoncer à sa chaire de Paris en 1277 et cherchant un emploi de son savoir en Italie, rencontra Dante, âgé de dix-sept ans, en 1282. Il s'attacha à lui jusqu'en 1284, où, à Orvieto, à la suite d'un coup de poignard donné par un fou, il mourut lentement et douloureusement sous les yeux de son élève. Si saint Thomas prononce, au nom du poète, l'éloge de Siger, c'est que, comme Albert et lui, le maître a représenté l'alliance d'Aristote et du christianisme, alliance dont les vieux partis théologiques, attachés à saint Augustin, qui méprisait Aristote, faisaient un crime à Siger comme à saint Thomas.

M. Ch.-V. Langlois présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel fait hommage, de la part de M. Radet, de la première série de ses *Notes sur l'histoire d'Alexandre*. Extrait de la *Revue des Études anciennes* ;

et au nom de M. Charles Normand, d'un article dont il est l'auteur, intitulé : *Les collaborateurs érudits des architectes* (*La Construction moderne*, n° du 16 août 1925).

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

Le directeur de l'École française d'Extrême-Orient adresse un rapport sur l'activité de cet établissement pendant l'année 1924-1925.

L'Ambassadeur de Pologne annonce de la part de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, la mort de M. Casimir Morawski, président de cette institution.

Des condoléances seront adressées à l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, au nom de la Compagnie.

M. René Dussaud achève sa communication sur Samarie à

Digitized by Google

l'époque d'Achab. Il utilise les renseignements apportés par les fouilles américaines de Samarie, dirigées par M. Reisner assisté de MM. Fisher et Lyon, pour décrire la civilisation israélite à cette date. Il insiste sur la transformation qui s'opère alors dans la vie économique du pays grâce aux débouchés que lui procure son alliance avec Tyr. La richesse, qui se développe trop rapidement en Israël, entraîne des perturbations dont le prophète Amos nous a conservé l'écho.

Dans une dépendance immédiate du palais d'Achab, la mission américaine a mis au jour plus de soixante ostraca sur lesquels sont écrits à l'encre et en caractères hébraïques anciens des comptes de l'intendance royale datés des années du règne. Ces précieux documents ont été déchiffrés par M. Reisner. M. Dussaud les étudie d'abord au point de vue paléographique et partant du fait qu'ils sont datés des environs de 865 avant notre ère, il en déduit : 1°) que la plaquette archaïque de Gézer remonte vers 900 av. J.-C. ; 2°) qu'elle marque déjà une tendance à se différencier de l'écriture phénicienne proprement dite ; 3°) que la stèle de Mésa (842 av. J.-C.) se rattache à cette dernière et non à l'écriture hébraïque ; 4°) que l'ancienne écriture hébraïque, avec les particularités de l'inscription de Siloé (vers 700 av. J.-C.) a été fixée sous le règne d'Achab. Les jalons fournis par les textes hébraïques datés de 900, 865 et 700 av. J.-C., étant définitivement fixés, il en tire le classement des sceaux israélites depuis l'époque d'Achab jusqu'à l'exil. Les estampilles sur anses de jarre au type *lam-melek* se placent d'elles-mêmes dans le dernier quart du VIII^e^ siècle et la première moitié du VII^e^.

M. Dussaud signale encore l'intérêt de ces textes pour la géographie locale, pour l'organisation de l'intendance royale et il discute la teneur de certains d'entre eux. L'importance des constructions iraélites mises au jour par les savants américains, l'usage remarquable de l'écriture, le soin avec lequel est organisée l'intendance royale, mettent en pleine lumière la grandeur de Samarie à l'époque d'Achab et permettent de rendre justice à l'activité de ce roi d'Israël en plein accord avec les voix favorables que conserve l'Ancien Testament. Il est à souhaiter que l'Université d'Harvard, encouragée par les résultats obtenus, poursuive l'exploration de la colline de Samarie.

Digitized by Google

MM. Fougères, Glotz, Chabot et Salomon Reinach présentent des observations.

M. Eustache de Lorey présente un rapport sur les travaux de l'Institut français d'archéologie et d'art musulmans de Damas. Il expose les découvertes récentes et décrit les restaurations à la mosquée des Omeyyades et à la citadelle de Damas, ainsi qu'à la citadelle d'Alep. Au cours d'un voyage d'études en haute Mésopotamie, il a procédé à des recherches à Rakka, autrefois résidence favorite du Calife Haroun al Raschid, où ont été mis au jour un four de potier, intact, et de nombreux spécimens de céramique émaillée : les uns à décor gravé et peint sont identiques à ceux de l'époque archaïque de l'Islam trouvés en Perse, les autres sont ornés de peintures comparables aux enluminures des manuscrits mésopotamiens.

M. J.-B. Chabot présente une observation.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau un nouveau fascicule des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, publiées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Tome IV, fascicule 7 (Tables).

Il fait hommage, au nom de M. Eugène Albertini, d'une étude dont il est l'auteur, intitulée : *Hippone et l'administration des domaines impériaux* (Bône, 1925, in-8°).

M. Salomon Reinach offre le second volume de ses *Monuments nouveaux de l'art antique* (Paris, 1925, in-8°).

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

M. René Cagnat donne lecture d'une note de M. Adrien Blanchet sur les pierres gravées qui représentent des scènes relatives

Digitized by Google

à la fondation du temple de Jupiter, au Capitole, à Rome. Il croit que les légendes rapportées par divers auteurs anciens ont un fond réel et que les représentations qu'il commente ont une source ancienne.

M. Chabot entretient l'Académie de deux inscriptions inédites trouvées en Afrique. La première, qu'il a découverte à Salambô au mois de mai dernier, est l'épitaphe, rédigée en grec, d'une Carthaginoise. Ce texte remonte à l'époque de l'occupation romaine.

La seconde a été trouvée à El-Kantara (Algérie) par un Français établi en cet endroit, M. G. de Vulpillières. C'est l'épitaphe d'un palmyrénien nommé Raphael mort en l'an 227 de notre ère. A cette époque un corps auxiliaire d'archers palmyréniens tenait garnison au Calceus Herculis (aujourd'hui El-Kantara). Quelques inscriptions latines en font mention. Celle-ci est le troisième texte palmyrénien provenant de cette région.

M. Paul Monceaux présente une observation.

M. Salomon Reinach lit un mémoire de M. Kuentz relatif à la découverte de nouveaux textes du « Poème de Pentaour », épopée pharaonique célébrant la victoire de Ramsès II sur les Asiatiques[1].

M. René Dussaud présente une observation.

COMMUNICATION

UNE NOUVELLE ÉDITION DU « POÈME DE PENTAOUR » PAR CH. KUENTZ

Parmi les grands textes pour ainsi dire classiques de l'Égypte ancienne, il en est un qui est célèbre depuis les débuts presque de l'égyptologie : c'est celui auquel on a donné le nom de « Poème de Pentaour ». C'est le récit de la campagne qu'en la 5e année de son règne, Ramsès II mena

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

contre la coalition hittite et asianique, et qui eut pour théâtre les alentours de la ville de Qadech. Champollion avait déjà deviné l'intérêt de cette brillante page d'histoire pharaonique, mais l'attention a été surtout appelée sur elle par Emm. de Rougé, qui lut, dans une séance publique des cinq Académies, le 14 août 1856, une communication ayant pour titre : « le Poème de Pen-ta-our, extrait d'un mémoire sur les campagnes de Ramsès II (Sésostris) ». Et depuis lors, Emm. de Rougé et d'autres égyptologues, français ou étrangers, ont exploité ce texte de leur mieux et ont cherché à en tirer des renseignements d'ordre divers. Malheureusement, outre un manuscrit hiératique d'ailleurs médiocre, ils n'ont eu à leur disposition que les matériaux épigraphiques rassemblés par E. de Rougé au cours d'une mission en Égypte, et il faut reconnaître qu'ils étaient insuffisants : les textes monumentaux étaient criblés de lacunes et n'étaient pas assez nombreux pour permettre d'en tirer un texte suivi.

Or il m'a été possible de doubler le nombre des documents et de les collationner à plusieurs reprises. Au cours de différents séjours en Haute-Égypte, et tout dernièrement encore en y conduisant, en mission d'études, mes élèves de l'École égyptienne d'Archéologie, j'ai eu le plaisir non seulement de réviser de près les textes déjà connus, mais encore de trouver de nouveaux textes. M. Lacau, directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte, a même bien voulu faire déblayer le plus possible les parois encore à demi enfouies sous les décombres. L'intérêt de tous ces textes, c'est que, si aucun d'eux n'est dans un état d'intégrité qui lui permette de se suffire à lui-même, leur réunion et leur comparaison toutefois permettent de reconstituer un archétype à peu près sûr. Il y a, pour ces textes épigraphiques, les matériaux d'une édition critique à établir comme on le fait pour les textes manuscrits grecs ou latins ; chaque duplicata, tout lacuneux et fragmentaire qu'il est,

Digitized by Google

est utile à la reconstitution de l'ensemble, grâce à la connaissance des dimensions exactes des lacunes. C'est la soif de gloire de Ramsès II, son long règne et son activité de constructeur qui nous ont valu cette bonne fortune de posséder plusieurs exemplaires de ce texte fameux. A part certaines inscriptions de Thoutmès III, d'Aménophis II et d'Aménophis IV, il est peu de textes monumentaux non religieux qui aient été gravés plus d'une fois ; on peut même dire que le « Poème de Pentaour » est seul à avoir un aussi grand nombre de textes parallèles : quatre étaient connus par E. de Rougé, et ma publication portera ce nombre à huit. Il n'y en a pas moins de trois à Louqsor, deux à Karnak, un au Ramesséum et un à Abydos, auxquels il faut ajouter un manuscrit hiératique dont le début est au Louvre et la majeure partie au British Museum. L'édition de tous ces documents, avec fac-similés, photographies et commentaires, est maintenant prête pour l'impression.

L'appellation de « Poème de Pentaour » a été reconnue doublement malheureuse. Que ce soit un poème, on n'en est pas trop sûr, les caractères de la poésie égyptienne n'étant presque pas connus; il vaudrait peut-être mieux dire que c'est un récit épique, car le merveilleux, l'intervention divine, y sont bien caractéristiques. D'autre part et surtout, Pentaour n'est pas l'auteur, mais simplement un scribe qui vécut plus tard que Ramsès II et à qui l'on doit une copie en hiératique. L'appellation traditionnelle de « Poème de Pentaour », si elle n'était pas si généralement employée et si commode, pourrait donc être remplacée par celle de « Récit épique de la campagne de Qadech », ou simplement d' « Épopée de Qadech »

A côté de ce texte d'apparat, où le titre est suivi d'un pompeux éloge du roi et où le récit est longuement développé et imagé, il existe une relation plus succincte et moins merveilleuse des mêmes événements : on l'a appelée le « Bulletin de Qadech » ; elle complète très utilement

Digitized by Google

les données historiques du premier texte. Ici encore j'ai pu d'une part collationner les duplicatas déjà connus et d'autre part en trouver de nouveaux; il y en a en tout cinq, qui seront publiés avec le « Poème » : deux à Loùqsor, deux au Ramesséum, un à Abou-Simbel.

Nombre de points douteux sont éclaircis grâce à tous ces nouveaux matériaux : ainsi, les différentes énumérations ethniques des deux textes sont maintenant bien établies. Voici un autre exemple des nouveautés apportées par ces documents.

Le célèbre « Conte des deux Frères » raconte la fuite d'un des deux héros, Bata, qui se réfugie, loin d'Égypte, dans la « Vallée de l'arbre *âch* ». Bien des hypothèses ont été émises sur l' « arbre *âch* » et sur la « Vallée de l'arbre *âch* ». Après avoir été identifié avec le cèdre, l'acacia, le cyprès, cet arbre, grâce à M. V. Loret, est maintenant mieux connu : sous le nom d' *âch*, les Égyptiens comprenaient à la fois les pins et les sapins, conifères qu'ils avaient appris à connaître au Liban et dont ils faisaient souvent usage. Quant à la « Vallée de l'arbre *âch* », on y a vu une vallée funéraire de Thèbes, ou encore une région de l'autre monde; maintenant que l'arbre *âch* est déterminé botaniquement, on ne peut songer qu'à une contrée du Liban. Cela s'accorde très bien avec le fait que le Conte des deux Frères est plein de réminiscences du mythe osirien, mythe où la Syrie joue un rôle important. Mais cette « Vallée de l'arbre *âch* » n'ayant jamais été rencontrée ailleurs que dans ce conte, on ne pouvait la tenir jusqu'à présent que pour une désignation vague d'une contrée légendaire.

Or le « Poème de Pentaour » en parle, dans un passage plein de lacunes et resté incompris ; mais une des nouvelles versions permet de rétablir un contexte cohérent. Au début du récit, quand Ramsès part en expédition, son itinéraire entre l'Égypte et Qadech est ainsi précisé : il passe par la forteresse de Tharou(sele) à l'est du Delta, puis il

Digitized by Google

avance en Palestine, recevant sur son passage les hommages et les tributs des Palestiniens; il arrive à la « place forte de Ramsès, qui est dans la « Vallée de l'arbre *âch* » et atteint enfin les hauteurs de Qadech. Tous les points énumérés de ce voyage appartiennent à la géographie réelle et précise : la « Vallée de l'*âch* » est donc bien ici une région déterminée. Elle doit se trouver dans le Liban. Et, dans le Conte des deux Frères, Bata va se réfugier non dans un pays vague et mythique, mais dans un pays qui, pour n'être pas en Égypte, n'en était pas moins connu des Égyptiens avec précision.

Voilà donc qui renouvelle la question de la position de cette « Vallée de l'*âch* » et, par surcroît, qui renouvelle le problème de cette « place forte de Ramsès » qu'on avait en général identifiée avec son homonyme du Delta et qui se trouve, du coup, reportée en plein Liban. Il y a sur ce point, et il y a aussi sur d'autres points, de quoi alimenter de nouvelles discussions.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. J.-B. CHABOT, VICE-PRÉSIDENT.

A propos du procès-verbal de la dernière séance, M. René Dussaud communique qu'il croit avoir, depuis longtemps, retrouvé sur le terrain la ville que Ramsès II édifia en Syrie après la victoire de Qadesh. Les précisions apportées par M. Kuentz ne font que confirmer l'identification proposée avec Mariamin, la Mariamme d'Arrien [1]. Dans cette hypothèse, la vallée de l'arbre *ash* serait la vallée de l'ancien Éleuthère qui offre le seul passage pratiqué par les armées égyptiennes entre la côte phénicienne et la moyenne vallée de l'Oronte.

1. *Revue archéologique*, 1897, I, p. 317; voir p. 311-312.

Digitized by Google

M. Seymour de Ricci communique à l'Académie une inscription romaine, récemment découverte à Dijon [1].

MM. René Cagnat et Gustave Glotz présentent des observations.

M. S. Reinach montre l'image agrandie d'une scène à seize personnages, gravée sur une magnifique bague en or des environs de 1500 avant notre ère qui, découverte dans une tombe royale à Pylos (sud d'Olympie), a été acquise récemment par Sir Arthur Evans. La scène la plus importante représente des femmes en costume crétois, à tête de griffon, qui rendent hommage à un griffon sacré debout sur un autel. Cette scène semble se passer dans le monde infernal ; deux chrysalides et deux papillons, figurés en haut à gauche, attestent la haute antiquité de la conception grecque de l'âme, appelée *psyché* comme le papillon, et de la croyance à sa renaissance après le court sommeil de la mort. Tout cela est absolument nouveau et imprévu pour une époque antérieure d'au moins trois siècles à la guerre de Troie.

MM. Franz Cumont, Gustave Glotz et Camille Enlart présentent des observations.

COMMUNICATION

UNE INSCRIPTION GALLO-ROMAINE DE DIJON, PAR M. SEYMOUR DE RICCI.

Il y a peu de sources de documentation épigraphique aussi riches que ces remparts dont les cités gallo-romaines s'entourèrent en grande hâte au moment des invasions barbares et notamment vers l'année 275 de notre ère.

Dans tout le nord, tout l'est et même tout l'ouest de notre pays, on a découvert de ces murailles épaisses, construites rapidement, à l'aide de blocs de toute nature, souvent empruntés à des édifices antérieurs. Quand il nous arrive

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

de démolir quelque bastion de cette époque, nous y découvrons, presque à coup sûr, des statues, des bas-reliefs, des colonnes, des autels. Nous y trouvons aussi, en grand nombre, des inscriptions : c'est ce qui s'est passé notamment à Rennes, à Tours, à Sens, à Paris, dans vingt autres cités dont M. Adrien Blanchet a dressé minutieusement la liste, dans son mémoire sur les enceintes romaines de la Gaule.

L'enceinte romaine de Dijon, ce que les antiquaires locaux appellent le *Castrum* de cette ville, a été clairement reconnue sur tout son pourtour. Cette année même, la Société d'électricité de Dijon dont l'immeuble, rue Vauban, à côté de l'hôtel du président Bouhier, est adossé au rempart romain, s'est trouvée amenée, pour aménager une cave, à démolir quelques assises de la muraille antique.

On en retira un certain nombre de sculptures, notamment les restes d'un haut-relief, représentant probablement Mercure et Maia, et un grand relief funéraire où est figuré un homme debout dans une niche.

Je dois à l'amabilité de M. René Spire, directeur de la Société d'électricité de Dijon, d'avoir pu, il y a quelques jours, examiner les objets découverts et soumettre aujourd'hui à l'Académie la copie des deux textes épigraphiques sortis de cette fouille.

La première inscription est gravée sur un grand cippe funéraire pyramidal, comme on en a plusieurs fois découvert à Dijon (hauteur 1 m 91 ; largeur 0 m 64 ; épaisseur 0 m 59). Sur la face de gauche est gravée une *ascia*. Sur la face principale on lit avec difficulté :

M·ELVRO
ET FILIAE

La lecture de la deuxième ligne est certaine, celle de la première demeure problématique.

Digitized by Google

Plus importante est la deuxième inscription, gravée sur la face droite d'un petit autel en calcaire, haut de 0 m 60, large de 0 m 34, épais de 0 m 19.

Sur la face principale est figurée une jambe humaine, tournée vers la droite et chaussée.

L'inscription se lit

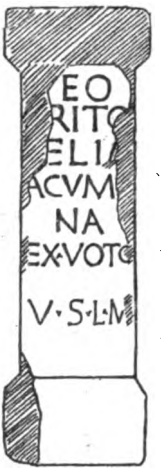

A la première ligne on restitue sans peine [*d*]EO. Réservons la deuxième. La suite se complète sans difficulté. [*A*]*elia Acum*[*i*]*na ex-voto v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Reste donc à déchiffrer à la deuxième ligne, un nom divin au datif dont la première lettre manque : [.] RITO.

On pourrait songer à restituer [B]rito, [C]rito, [D]rito, [F]rito, [G]rito, [P]rito, [T]rito, [V]rito.

L'étude des noms celtiques, réunis par Holder dans son *Altceltischer Sprachschatz* et groupés en dernier lieu dans *La langue gauloise* de M. Dottin, nous montre que la seule lecture vraisemblable est [B]RITO.

Notre texte serait donc une dédicace au dieu gaulois *Britus*. La jambe figurée sur la face principale du monument indique que cet autel est un ex-voto de guérison sur lequel on a figuré la partie malade. On le comparera par exemple avec les nombreux *ex-voto* analogues, découverts aux sources de la Seine et dans la forêt de Halatte.

Le dieu *Britus* ne figure jusqu'à ce jour dans aucun répertoire de la mythologie celtique ; on y trouve par contre, sur la foi de deux inscriptions de Nîmes [1], l'indication d'un Mars Britovius. Une de ces inscriptions, qui n'est connue que par une copie du XVIII[e] siècle, est incom-

1. C. I. L., 3082 et 3083 ; Germer-Durand, n. 4.

Digitized by Google

plète et le nom divin y est mutilé : MA[*rti*] BRITO[*vio*], sans qu'on puisse en garantir la restitution, autrement que par la comparaison avec la deuxième pierre, où tous les éditeurs lisent

AVG·MARTI·BRITO
VIO·S///// SALVIVS
SECVNDINI· FIL
EX·VOTO

En réalité, et bien que cela soit fort possible, il n'est nullement prouvé que les lettres VIO soient bien la fin du mot BRITOVIO. La comparaison avec l'inscription de Dijon permettrait même de hasarder la conjecture qu'il faut lire MARTI BRITO sur les deux inscriptions de Nîmes [1].

Quoi qu'il en soit, voici le panthéon celtique enrichi d'un dieu nouveau et qui mieux est d'un dieu guérisseur. Le nom propre *Britomarus* conservé par Appien nous permettait déjà de supposer que le mot *Britos* dont nous ignorons le sens existait en celtique. Et si le nom des *Britanni* a quelque signification précise, il n'est pas douteux qu'il faille le rattacher au même radical.

On connaît plusieurs peuples de la Gaule dont les noms sont dérivés de celui d'une divinité : s'il est permis de conjecturer que les *Eburones* sont les adorateurs de l'*if* (ou peut-être du *sanglier*), que les *Esuvii* de l'Orne, tirent leur nom du dieu *Esus*, ne peut-on pas se demander si les *Britanni* doivent leur appellation à ce dieu celtique *Britus* dont l'inscription de Dijon vient de nous révéler l'existence.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de M. Camille JULLIAN, le fascicule CVII de ses *Notes gallo-romaines*. Extrait de la *Revue des Études anciennes*, t. XXVII, n° 3, juillet-septembre 1925, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, 4e série, XLVIIe année.

1. M. G. Glotz me fait observer que si *Esuvius* dérive d'*Esus*, *Britovius* peut de même être une forme secondaire de *Britus*.

Digitized by Google

SÉANCE DU 2 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. Gustave Fougères lit le rapport suivant :

« La Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome propose à l'Académie d'émettre un avis favorable à la prolongation de séjour d'un an demandée par M. le Directeur de l'École d'Athènes pour

MM. Chapouthier et Seyrig, membres de 3e année,

M. Béquignon, membre de 2e année,

MM. Bon et Joly, membres de 1re année;

et par M. le Directeur de l'École de Rome pour

Mlle Vieillard, MM. Bourdon et Boyancé, membres de 1re année. »

Il en est ainsi décidé.

M. Gustave Jéquier, correspondant de l'Académie, fait une lecture sur le Mastabat-el-Faraoun et le culte de Shepseskaf [1].

M. Paul Monceaux communique une Note de M. Albertini, directeur du Service des Antiquités de l'Algérie, sur une inscription chrétienne d'époque vandale, récemment trouvée près de Berrouaghia (anciennement *Thanaramusa*), au sud d'Alger [2].

M. Monceaux insiste sur l'intérêt que présente, pour l'histoire de la Maurétanie, de la domination vandale et du Catholicisme africain, cette dédicace d'église, gravée en 474 de notre ère.

COMMUNICATIONS

LE MASTABAT-EL-FARAOUN ET LE CULTE FUNÉRAIRE DE SHEPSESKAF, PAR M. GUSTAVE JÉQUIER, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE.

Les habitants de Saqqarah ont donné à l'énorme monument qui domine leur village le nom de Mastabat-el-

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

Faraoun, caractérisant ainsi d'une façon très expressive la double nature de cet édifice unique en son genre, dont la forme rappelle celle des tombeaux particuliers de l'Ancien Empire, mais qui par ses dimensions, se range dans la catégorie des sépultures royales.

Malgré son originalité, le Mastabat-el-Faraoun n'a que rarement attiré l'attention des archéologues. Perring en a relevé les dimensions, qui sont d'environ 100 mètres sur 70, avec 18 mètres de hauteur, Lepsius a reconnu que sa forme était celle d'un sarcophage à couvercle bombé soutenu aux deux extrémités par des murs d'appui, mais personne n'a entrepris de recherches sérieuses dans le monument lui-même et aux alentours, sauf Mariette qui ouvrit le couloir intérieur et pénétra dans les appartements funéraires, qu'il trouva du reste entièrement spoliés.

Au cours de ce travail, Mariette avait cru lire le nom d'Ounas sur un des blocs du Mastaba, et ce renseignement, transmis en termes assez vagues et de seconde main, avait suffi pour faire attribuer le Mastabat-el-Faraoun au dernier roi de la Ve dynastie, jusqu'au moment où l'on découvrit, à quelque distance de là, la véritable pyramide d'Ounas. Il s'agissait sans doute d'une erreur de lecture, car il est impossible, au point de vue archéologique, de reporter aussi bas la construction d'un monument dans lequel on retrouve les principaux caractères architecturaux de la période des grandes pyramides, très différents de ceux des édifices funéraires royaux appartenant aux siècles suivants.

Le gros œuvre du Mastabat-el-Faraoun, aujourd'hui entièrement dépouillé de son revêtement, est en effet construit comme celui des pyramides de Gizeh, en gros blocs de calcaire coquillier de la région, assemblés pour ainsi dire sans mortier, tandis que dès la Ve dynastie, on utilisa des matériaux beaucoup plus petits, et quant aux chambres funéraires, elles présentent dans leur disposition une anologie frappante avec celles de la pyramide de Mycérinus, de sorte

Digitized by Google

qu'à première vue, l'édifice semblait bien devoir être attribué à la IVe dynastie. Cependant, en suite de sa forme très particulière, on pouvait aussi se demander si l'on n'était pas plutôt en présence d'un monument antérieur à l'époque où l'on adopta définitivement le type de la pyramide pour les tombeaux royaux, à cette période de tâtonnements à laquelle nous devons des édifices intermédiaires tels que la pyramide à degrés et celle de Meïdoum, et dans ce cas il aurait fallu en reculer la date jusqu'à l'un des rois qui précédèrent Snéfrou, donc au cours de la IIIe dynastie.

Le Service des Antiquités de l'Égypte vient de reprendre, après trente ans d'interruption, l'exploration méthodique de la nécropole de Dahchour, ainsi que de la région méridionale de celle de Saqqarah, et l'un des principaux points du nouveau programme était le déblaiement du Mastabat-el-Faraoun, station encore presque vierge, en comparaison des monuments voisins. Les travaux, dont j'ai été appelé à prendre la direction, furent menés activement pendant l'hiver dernier [1] ; ils amenèrent le dégagement complet des faces est et sud, des ruines de la chapelle funéraire et de ses abords, de l'avenue descendant vers la vallée, et permirent de faire une série de constatations qui confirment et précisent les hypothèses qu'on pouvait émettre jusque là sur la date du monument.

La structure du revêtement, le genre de taille des nombreux blocs épars dans les décombres, et le fait que ce parement était en beau calcaire blanc sur la presque totalité de l'édifice mais en granit dans les assises inférieures, tout cela présente des analogies très frappantes avec la disposition du revêtement de la troisième pyramide, de Gizeh. De même, la petite chapelle du Mastabat-el-Faraoun, composée d'une cour aux murs de granit suivie de quelques petites pièces,

1. Voir mon rapport préliminaire sur les fouilles 1924-1925, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIV.

Digitized by Google

présente beaucoup plus de rapports avec le temple funéraire de Mycérinus qu'avec celui de Khéfren, et surtout qu'avec ceux de la Ve dynastie à Abousir, ou bien qu'avec celui de Djeser, nouvellement découvert à Saqqarah. La grande cour antérieure du temple est construite en briques, à la troisième pyramide comme au Mastabat-el-Faraoun, mais il est possible qu'il s'agisse dans les deux cas de bâtisses faites à la hâte et aussi économiquement que possible, après la mort du roi, de sorte que nous ne pouvons attacher à cette nouvelle similitude qu'une importance secondaire.

Les textes découverts au cours des fouilles sont très peu nombreux, chose assez naturelle puisqu'il s'agit d'un monument appartenant à une époque où les murs des temples royaux ne portaient pas la moindre décoration et, sauf une seule exception, ils sont tous de dates plus récentes et ne nous donnent guère de renseignements utiles. L'un deux cependant, un bas-relief détaché d'une tombe du Moyen Empire, a pour nous une importance de premier ordre, en ce qu'il nous apprend qu'il existait encore dans la région, sous la XIIe dynastie, un culte funéraire parfaitement constitué du roi Shepseskaf, avec un véritable collège de prêtres des divers ordres, fonctionnant de façon tout à fait régulière.

Cette pierre, bien que trouvée sur le dallage de la chapelle funéraire, provenait d'un tombeau situé ailleurs, probablement dans le voisinage, mais elle n'aurait pas suffi à elle seule à prouver que le Mastabat-el-Faraoun était bien le tombeau du dernier roi de la IVe dynastie ; une autre découverte vint quelques jours plus tard confirmer cette hypothèse.

Il s'agissait cette fois d'une statue royale en schiste peint, du type de celles de Khéfren et de Mycérinus, d'un travail au moins aussi parfait, mais brisée intentionnellement si bien qu'il n'en reste guère que des miettes. Quelques-uns

Digitized by Google

de ces fragments, provenant du socle ou plutôt du siège cubique sur lequel le roi était assis, portent encore quelques signes de l'inscription, entre autres l'extrémité d'un cartouche où l'on distingue nettement un surmonté d'un signe coudé à angle droit dans lequel on ne peut guère reconnaître qu'un . Deux rois seulement ont porté un nom se terminant en *kaf*, Shepseskaf et son successeur Ouserkaf, mais comme ce dernier n'a laissé aucune trace dans la région et paraît avoir été enseveli à Abousir avec les autres rois de la V^e^ dynastie, nous pouvons admettre comme décisive l'indication fournie par le relief cité plus haut et attribuer à Shepseskaf la création du monument qui nous occupe.

Si donc c'est Shepseskaf qui a fait construire à son usage le Mastabat-el-Faraoun, quelles peuvent être les raisons qui l'ont engagé à abandonner un type de tombeau que les pharaons ses prédécesseurs étaient arrivés à constituer peu à peu, et qui venait justement de parvenir à son expression la plus parfaite ? La pyramide réalisait dans tous les domaines, matériel, artistique, religieux et symbolique, ce qu'on pouvait imaginer de plus parfait comme sépulture royale : un monument grandiose, visible de loin, indestructible, qui assurait à la dépouille du roi le maximum de protection matérielle et la mettait sous les auspices du plus auguste des symboles divins, celui du dieu soleil, créateur et ancêtre direct de la lignée royale. Au lieu de cela, Shepseskaf reprend un type beaucoup plus ancien, tombé en désuétude, celui du tombeau-sarcophage, dont il accuse encore les formes caractéristiques comme pour mieux affirmer l'opposition entre la sépulture mise sous la protection du dieu solaire et celle où le mort, suivant l'ancienne doctrine, est censé continuer à vivre dans son tombeau même.

Cette tentative de réaction en faveur de doctrines funéraires plus matérielles tombe en plein milieu de l'évolution des théories spiritualistes par lesquelles le roi vise à obtenir

Digitized by Google

après la mort son assimilation complète avec les dieux. Ces théories, il est vrai, ne prennent leur plein épanouissement que plus tard, sous les Ve et VIe dynasties, mais la forme choisie pour les tombeaux des rois, la pyramide à base carrée, copie du fétiche héliopolitain, montre que le dogme solaire exerçait déjà son influence, et une influence très considérable, bien qu'elle ne s'affirme pas par des textes, sur la dynastie de Snefrou, donc bien avant l'époque des temples à obélisques et des textes des pyramides.

Les coupures dans l'histoire d'Égypte, qui sont indiquées par Manéthon comme des changements de dynasties, durent être le plus souvent des périodes de troubles, de compétitions de famille, de bouleversements sociaux sur lesquels nous sommes très imparfaitement renseignés, les événements de ce genre laissant d'ordinaire fort peu de traces sur les monuments. Ici nous avons un indice d'une crise rentrant dans cette catégorie, crise qui prend une tournure religieuse, mais qui peut aussi fort bien avoir été politique, les deux domaines étant inséparables dans une monarchie théocratique comme l'Égypte, et qui présente à peu près les mêmes caractères que celle de la fin de la XVIIIe dynastie.

Nous ne faisons, il est vrai, dans notre ignorance presque totale des détails de l'histoire en cette période si reculée, qu'entrevoir ce développement progressif de la puissance du clergé héliopolitain qui, après avoir fait adopter aux pharaons de nouvelles théories sur les destinées de l'âme et un type de sépulture qui souligne cette tendance, impose aux souverains une modification de nom qui est une reconnaissance de leur dévotion au grand dieu solaire. Les premiers rois de la IVe dynastie portent encore des noms simples, comme Snefrou et Khoufou, tandis que les cartouches de Khafra, de Dadefra et de Menkaoura contiennent des noms composés où le nom du dieu Ra vient se mettre à la place d'honneur. Puis viennent deux rois dont le nom symbolique n'est plus qu'une sorte de glorification du sou-

Digitized by Google

verain lui-même, Shepseskaf [1] (auguste est son ka) et Ouserkaf (puissant est son ka) ; après quoi les noms à signification solaire reprennent, de façon pour ainsi dire ininterrompue, avec la série des pharaons constructeurs de temples-obélisques.

Transformation du principe onomastique dans le protocole royal et changement du type de sépulture [2], correspondant au passage d'une dynastie à une autre, il y a évidemment là plus qu'une simple coïncidence. Nous ne pouvons malheureusement que sentir plutôt que voir clairement, cet effort d'un pharaon pour arrêter ou tout au moins pour canaliser un mouvement religieux qui devenait menaçant pour l'autorité absolue de la monarchie, effort moins radical sans doute que ne devait l'être plus tard celui de Khounaten, mais dont la durée devait être également éphémère. C'est là du moins une indication très importante au point de vue de l'histoire de la royauté pharaonique et des circonstances politiques qui en ont, de temps à autre, interrompu le cours normal.

On peut supposer qu'en suite de ces événements, la mémoire du roi réactionnaire fut, non pas effacée, puisque nous retrouvons son nom dans les tombeaux de ses anciens sujets, mais très négligée. Sur place, on ne trouve pas trace de son culte funéraire pendant la fin de l'Ancien Empire, et on ne peut s'empêcher de soupçonner Pepi II d'avoir fait démolir le revêtement du Mastabat-el-Faraoun pour construire sa pyramide qui se dresse à quelques pas de là.

Au Moyen Empire le site délaissé se peuple de nouveau, et les occupants y creusent de nombreux tombeaux dont la

1. Rien ne prouve que Shepseskaf, suecesseur de Mycérinus, ait été son fils ou même son parent.

2. Sur ce changement du type de sépultures royales, v. Wiedemann, dans *Anthropos*, t. XVI-XVII (1921-1922), p. 673, Die religiöse Bedeutung der aegyptischen Pyramiden.

Digitized by Google

pauvreté atteste la situation sociale très modeste des membres de cette colonie. Le bas-relief qui a été cité plus haut et qui provient vraisemblablement d'une de ces sépultures, nous montre qu'il s'agit du personnel attaché au culte funéraire de Shepseskaf et nous donne sur cette organisation des détails très curieux, en nous faisant entrevoir les raisons de cette résurrection subite d'un culte disparu depuis longtemps, en faveur d'un souverain parfaitement oublié, mort depuis près de mille ans.

Le personnage pour qui avait été sculpté ce relief était un boucher du nom de Ptahhotep, en faveur duquel officient toute une série de personnages qui appartiennent à sa famille la plus rapprochée et qui sont attachés au culte funéraire de Shepseskaf. On a l'impression d'un sacerdoce monopolisé par une famille qui fournit la plus grande partie du personnel, maîtres des cérémonies, officiants, scribes et servants, famille d'origine très modeste dont le principal représentant n'est qu'un simple boucher.

Nous assistons de nos jours, en Égypte, à des phénomènes de superstition populaire qui ne sont pas sans analogie avec la rénovation du culte de Shepseskaf ; je veux parler de ces saints locaux, découverts ou simplement inventés par un homme entreprenant qui s'applique à leur faire une réputation et à attirer aux tombeaux présumés de ces cheikhs réels ou imaginaires la clientèle de la crédulité populaire. Avec un peu d'habileté de la part de l'inventeur et une réclame judicieusement menée, on arrive à faire opérer au nouveau saint des guérisons et même des miracles, et les gens du pays lui apportent des offrandes dont bénéficie naturellement celui qui a lancé l'affaire et qui en conserve le droit d'exploitation.

C'est évidemment une entreprise du même genre qu'avait lancée le boucher Ptahhotep ou un de ses ascendants, mais sur une plus grande échelle que celles de ces modestes cheiks locaux, puisqu'elle comportait un personnel assez

Digitized by Google

considérable qu'elle faisait vivre. Ce culte devait être une affaire de rapport et non, comme un culte funéraire régulièrement institué, être entretenu au moyen de revenus fonciers, et il est assez facile de se rendre compte comment était constituée une entreprise reposant sur la plus répandue des croyances funéraires, croyance qui peut se résumer de la façon suivante : aucun particulier ne peut bénéficier des offrandes qu'on lui destine si celles-ci ne sont pas présentées à un dieu, et cela non pas directement, mais par un intermédiaire qui est toujours un roi ; la formule funéraire habituelle 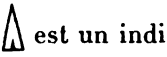 est un indice caractéristique de ce processus institué à une époque très ancienne, au bénéfice du culte funéraire royal, qui devait en quelque sorte drainer celui des sujets, grands seigneurs et gens du peuple.

De son vivant, le roi est l'intermédiaire naturel entre l'humanité et les dieux ; mort, il continue à jouer ce rôle entre les défunts, ses anciens sujets, et les divinités funéraires. Toute offrande, réelle ou fictive, matérielle ou simplement verbale, doit lui être remise pour qu'il la transmette à la divinité et que le bénéfice de cette offrande puisse faire retour au destinataire, et il est tout naturel que, par suite de cette opération, l'offrande en question profite à l'intermédiaire, c'est-à-dire au roi lui-même. Par cette combinaison géniale, un appoint très important était fourni au culte funéraire du roi, et l'on comprend que les locaux de la chapelle, autrefois très petits, aient dû s'agrandir de façon considérable pour être accessibles à la nombreuse catégorie des fidèles qui avaient en vue, en réalité, leur intérêt personnel et non celui du roi ; c'était un moyen très habile d'assurer la perpétuation de l'office funéraire royal même quand les wakfs constitués à la mort du pharaon viendraient à manquer, l'affluence des offrandes particulières devant subvenir à l'entretien du personnel.

Dans ce rôle d'intermédiaire, le roi défunt est considéré

Digitized by Google

comme un dieu et l'épithète qui est alors ajoutée à son nom est celle de « donneur de vie » et non celle de « juste de voix », adoptée lorsqu'on lui adresse un culte personnel, le culte ordinaire des morts. Nous possédons un certain nombre de stèles, datant généralement du Nouvel Empire, où l'on voit un roi mort depuis longtemps et qualifié de « donneur de vie », officiant devant un dieu quelconque, tandis qu'en dessous le personnage pour qui ce petit monument a été sculpté, se borne à présenter, avec une courte prière, un monceau d'offrandes. Ici, dans le bas-relief de Ptahhotep, les prêtres funéraires, envisagés en bloc, forment le clergé de Shepseskaf « donneur de vie », tandis que seul le *kherheb*, lecteur ou prêtre officiant, est nommé *kherheb* de Shepseskaf « juste de voix ». Cette petite nuance indique bien le but du culte funéraire renouvelé, qui est non pas tant d'assurer au roi d'autrefois une vie agréable dans l'autre monde, que d'exploiter ses prérogatives d'intermédiaire divin au profit des clients contemporains.

Nous touchons ici du doigt une des raisons pour laquelle les pharaons construisirent des tombeaux gigantesques, rivalisant à qui posséderait le plus grand, celui qui ferait le plus d'impression sur les habitants du pays. Plus le monument serait imposant, plus le roi dont il abritait le corps serait connu de tous, plus son nom resterait dans la mémoire des gens du pays, plus aussi ces derniers seraient tentés de s'adresser à lui pour transmettre aux dieux les offrandes rituelles. Même si l'édifice arrivait à tomber en ruines, si les caveaux funéraires étaient pillés, si le culte funéraire était abandonné, le nom du roi constructeur subsisterait comme celui d'un puissant souverain qui devait comme tel avoir un crédit particulier auprès des dieux, aussi les offrandes passant par son entremise auraient-elles toutes les chances d'être agréées [1]. C'est ce qui arriva au

1. Au Nouvel Empire, lorsqu'on eut renoncé pour les tombeaux royaux

Digitized by Google

Mastabat-el-Faraoun, et il y a tout lieu de croire que le boucher Ptahhotep fit une affaire lucrative en exploitant cette idée et en réorganisant le culte de Shepseskaf.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE DES ENVIRONS DE BERROUAGHIA (ALGER), PAR M. EUGÈNE ALBERTINI.

L'inscription dont une reproduction (prise non sur l'original, mais sur un estampage) est ci-jointe, a été découverte par M. Humbert, propriétaire à Berrouaghia, dans une de ses terres, à gauche de la route de Berrouaghia à Bir-Rabalou. Avec une extrême obligeance, M. Humbert m'a mis en mesure de la voir et de la publier, et j'espère que la pierre entrera prochainement au musée d'Alger.

Le lieu de la découverte est à environ 6 kilomètres Nord-Est, à vol d'oiseau, du pénitencier de Berrouaghia (construit sur l'emplacement de *Thanaramusa* [1]). En ce point, le versant oriental du djebel Saksak descend, par une pente assez rapide, vers un ruisseau, l'oued Zid. Dans un champ se voient les traces de deux murs, qui dessinent un angle légèrement obtus, et qui semblent avoir été construits en moellons avec chaînes de pierres de taille, suivant l'usage africain. Un fragment de fût de colonne et plusieurs pierres

au système de la pyramide, c'est sans doute en vertu du même principe de la solidarité entre l'office royal et celui des particuliers, que furent construits les grands temples funéraires thébains. Dans ceux-ci l'architecture ne présente aucun caractère particulier et la décoration même n'a rien d'exclusivement funéraire, elle vise à faire valoir les hauts faits et la puissance du roi. Tous les textes relatifs à la vie dans l'autre monde sont relégués au fond du tombeau soigneusement dissimulé dans les rochers de la Vallée des Rois, tandis que dans le temple accessible à tous, le roi paraît toujours comme vivant, comme continuant à perpétuité l'œuvre de son règne, comme officiant devant les dieux, et ce rappel ne pouvait qu'engager les fidèles à s'adresser au pharaon défunt pour lui servir d'interprète auprès des dieux qu'ils ne pouvaient atteindre directement.

1. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 14, 58, et *Additions*.

Digitized by Google

taillées étaient épars sur le sol depuis un temps indéterminé. En retournant l'une des pierres (qui fut brisée en trois fragments au cours de l'opération), on constata qu'elle portait une inscription.

C'est une table en grès du pays (de la carrière des Ouled Brahim), haute de 0 m 53 et large de 0 m 70, épaisse de 0 m 20 sur les quarante centimètres supérieurs, qui portent l'inscription ; les treize centimètres du bas font saillie de 0 m 05 en avant de la surface épigraphique. Il y a une mortaise dans la face latérale gauche. Le revers est brut. L'inscription se trouvait sans doute encastrée dans un mur. Elle est encadrée, en haut, à droite et à gauche, par des marges en léger relief. Les lettres sont hautes de 0 m 035 (0,04 à la dernière ligne), et gravées sur sept lignes préalablement tracées à la pointe.

Le texte est celui-ci :

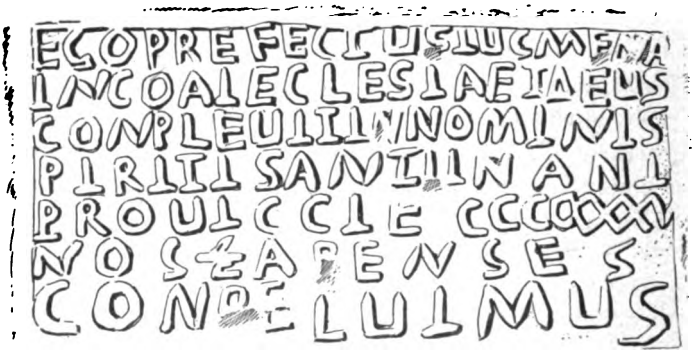

Les cassures ont écorné quelques lettres : ainsi, à la l. 1, l'antépénultième, E ; à la l. 7, le P et l'E ; à la l. 4, il y avait probablement, entre N et T, un petit c qui a presque entièrement disparu.

La gravure est irrégulière et maladroite, les intervalles sont inégaux. Il faut noter en particulier les G, qui ont la forme d'un C avec un petit crochet revenant vers la

Digitized by Google

gauche ; les U de forme carrée ; les I, avec pied, mais sans tête, de sorte qu'ils ressemblent à un T renversé ; le D triangulaire. La quatrième lettre de la l. 6 est un Z spécial, qui a l'aspect d'un sigma barré. Il n'y a aucune ligature : à la l. 2, A et I de *incoai*, bien que très près l'un de l'autre, ne se touchent pas ; il n'y a donc pas ligature de AVI.

On lit :

Ego pr(a)efectus Iugmena inc(h)oa(u)i ec(c)lesia(m), et Deus conpleuit, in nomin(e) Ispiriti Sancti, in ani (= *anno*) *prouiccie* (= *prouinciae*) *CCCCXXXV. Nos Zabenses conpeluimus* (= *conpleuimus*).

L'année 435 de l'ère maurétanienne correspond à l'année 474 de notre ère. A une date aussi basse, la barbarie de l'écriture et de la langue n'ont rien de surprenant. Les formes *incoai*, *eclesia*, *ispiriti* sont normales en bas latin. *Prouiccie* et *conpeluimus* sont des lapsus facilement commis par un lapicide ignorant. Il ne faut pas s'étonner non plus que les rédacteurs de l'inscription n'aient trouvé dans leur vocabulaire qu'un seul terme, *conplere*, pour exprimer aussi bien la part de la bienveillance divine, dans la construction de l'église, que la part des gens du pays. L'inscription, à vrai dire, semble avoir été rédigée et gravée en deux fois : elle était complète en cinq lignes ; les l. 6 et 7 ont été ajoutées quand le concours des Zabenses s'est révélé nécessaire pour l'achèvement de l'édifice, soit que le fondateur fût mort, soit qu'il fût à court de ressources.

Le personnage qui a pris l'initiative de l'œuvre porte un nom qui ne s'est pas rencontré, je crois, jusqu'à présent, mais qui est évidemment berbère, *Iugmena*. Le rapprochement s'impose avec *Iugurtha*. Son titre de *praefectus* fait de lui l'héritier des *praefecti* que les empereurs choisissaient souvent parmi les vieilles familles indigènes pour les charger de surveiller et d'administrer les tribus attachées à la vie rurale. Genséric, qui depuis 455 avait étendu sa domination de fait sur toutes les provinces africaines, n'a pas

Digitized by Google

changé les habitudes administratives. C'est seulement en 475, d'ailleurs, que l'empereur Zénon reconnaîtra par traité cette conquête : aussi date-t-on toujours, en 474, par l'ère de la province romaine [1], non par les années de règne du roi. Et peut-être l'invocation du Saint-Esprit est-elle une profession de foi anti-arienne (voir saint Basile, *Liber de Spiritu sancto*, dans la *Patrologie grecque*, t. 32), qui, même sous cette forme voilée, n'aurait pas été tolérée par les Vandales quelques années plus tard.

L'ethnique *Zabensis* existe dans l'onomastique africaine ; mais les *Zabenses* mentionnés ici sont distincts de ceux qui étaient déjà connus. Il y a, d'une part, la ville importante de *Zabi* en Maurétanie Sitifienne [2] ; d'autre part, *Cresconius, episcopus Zabensis*, est nommé parmi les évêques de Numidie dans la *Notice* de 484 : on conjecture [3] que son évêché se trouvait dans la région appelée aujourd'hui Zab, c'est-à-dire dans les oasis voisines de Biskra ; je me demande s'il ne vaut pas mieux, étant donné le sens du terme « Numidie » dans les documents ecclésiastiques, voir dans ce Cresconius un évêque de la localité, proche d'Hippone, qui est appelée *Thiava* ou *Thiaba* par saint Augustin et Possidius [4] : la graphie *Thi*, et le *Z* barré ou non, ont pu alterner pour la transcription du même son initial, une sifflante libyque [5].

En tout cas, Berrouaghia, qui est en Maurétanie Césa-

1. L'inscription *C.I.L.*, VIII, 9835, de Lamoricière, datée de 469 de la province (= 508 ap. J.-C.), nomme un Masgivin, *pref. de Safar* ; mais il n'est pas exactement assimilable à notre Iugmena, bien que son titre remonte à la même origine ; car Masgivin dépend d'un *rex gentium Maurorum et Romanorum*, et vit dans un pays qui semble soustrait à l'autorité des rois vandales.

2. Gsell, *Atlas*, f° 25, 85.

3. Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, p. 439-440.

4. Gsell, *Atlas*, f° 9, p. 11.

5. De même que la graphie *di* et le ƶ barré ou non alternent pour la transcription du son gréco-latin d + yod (*Dionysius, diaconus*). — Il y a en outre des *Zabunii* dans la région de Sétif (Gsell, *Atlas*, f° 15, 79).

Digitized by Google

rienne, est trop loin de Zabi, du Zab et d'Hippone, pour que nous puissions songer à l'intervention généreuse des fidèles de l'un ou l'autre de ces pays. Il faut admettre au voisinage de Berrouaghia des *Zabenses* homonymes de ceux que nous connaissons déjà [1]. C'est un douar plutôt qu'une bourgade, comme l'indiquent et la présence d'un *praefectus*, et le fait qu'aux alentours de l'église n'apparaît aucune trace d'agglomération. M. Humbert a noté seulement, à plusieurs centaines de mètres de là, en remontant l'autre rive de l'oued Zid, les ruines d'une ou deux maisons, avec des scories qui ont l'apparence du mâchefer.

On ne peut guère espérer de découvertes complémentaires. L'église, qui n'était probablement ni grande, ni luxueuse, n'a sans doute pas laissé d'autres vestiges que ceux qui sont apparents aujourd'hui. On n'a rien retrouvé du pavement. La plupart des pierres ont dû rouler depuis longtemps au bas de la pente sur laquelle le monument était construit, et être emportées par les crues de l'oued. D'autres ont été employées par les cantonniers de la route voisine. Il est heureux que les circonstances aient sauvé l'inscription qui commémorait la fondation de l'édifice, et que ce document vienne ajouter quelque chose à notre connaissance si imparfaite de l'Afrique vandale.

M. Monceaux, après avoir donné lecture à l'Académie de la note ci-dessus, a ajouté l'observation suivante :

« Étant datée d'après l'ère de la province romaine, et non d'après les années de règne des rois vandales, cette inscription semble bien prouver qu'à ce moment ce coin de Maurétanie n'était pas occupé par les Vandales, et que, pour une raison quelconque, la région avait recouvré son autonomie de fait. C'est ce qu'indiquent aussi d'autres documents pour d'autres parties de l'Afrique. On peut en conclure que les Vandales n'ont pas occupé sérieusement, au moins d'une façon durable, l'intérieur de la Maurétanie et même de la Numidie.

« En outre, l'inscription de Berrouaghia, relative à la construction d'une

1. Cf. le cognomen *Zabidus*, porté par un *Thanaramusanus*, dans deux inscriptions de Berrouaghia (*C.I.L.*, VIII, 9235, 20848).

Digitized by Google

nouvelle église, témoigne de la résistance parfois heureuse qu'opposait alors le catholicisme africain à l'arianisme agressif des conquérants. Comme le pense M. Albertini, il n'est pas impossible que, dans cette dédicace, la mention de l'Esprit saint ait la valeur d'une protestation anti-arienne. »

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre de la part des auteurs, une brochure intitulée : Docteur Morlet et Émile Fradin, *Nouvelle station néolithique*, 1er fascicule. Vichy, 1925, in-8°.

SÉANCE DU 9 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Paul Casanova pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Élie Berger.

L'Académie fixe au 6 novembre la présentation des titres des candidats au fauteuil de M. Henri Cordier; l'élection aura lieu dans la séance suivante.

M. Cavaignac fait une lecture sur les traités hittites publiés par Weidner. Il rectifie la traduction d'un passage important. Le traité du grand roi hittite Šubbiluliuma avec Tette se place entre la grande campagne qui a renversé le Mitanni (dans les premières années du Pharaon Amenhotep IV), et celle qui a mis les princes hittites sur les trônes d'Alep et de Karchemis.

M. Ch. VIROLLEAUD, directeur des Antiquités de la Syrie présente un rapport sur l'ensemble des travaux effectués au cours de l'année.

Les fouilles ont été poussées activement en Phénicie, principalement à Byblos et dans la région de Sidon, où l'on a décou-

Digitized by Google

vert plusieurs nécropoles remontant aux deuxième et troisième millénaires avant J.-C. Un grand nombre d'inscriptions ont été recueillies à Séleucie de Piérie et l'on a amorcé le déblaiement des ruines de Palmyre. Le Djebel-Druze a fourni près de huit cents textes nouveaux, grecs, safaïtiques ou nabatéens, et trois remarquables mosaïques, dont l'une représente les noces de Thétis et de Pélée. Près d'Alep, la mission de l'Université de Prague a exploré les ruines d'Arpad, qui fut conquise en 740 avant J.-C. par Téglatphalasar.

Le Service des Antiquités a établi, d'autre part, le plan des restaurations à apporter aux principaux monuments de la Syrie : les trois temples de Baalbec, le temple du Soleil à Palmyre, l'église Notre-Dame de Tortose. Ces travaux seront exécutés aux frais des États intéressés : Grand-Liban, Syrie et Alaouites. Pour les monuments de l'époque arabe, les restaurations seront à la charge de l'administration des Waqfs.

Le Musée Syrien, qui est installé à Damas, dans un bel édifice du XIII^e siècle, s'est développé beaucoup cette année, sous l'impulsion de son conservateur, l'émir Djafar, arrière-petit-fils d'Abd-el-Kader et ancien élève de l'École du Louvre.

Le produit de la souscription qui a été ouverte par un groupe de notables libanais permet d'envisager dès maintenant la construction d'un musée définitif du Grand-Liban, et l'on compte en poser la première pierre à l'occasion du Congrès archéologique qui se tiendra successivement à Beyrouth, Damas et Jérusalem au mois d'avril 1926.

SÉANCE DU 16 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. Labande et Radet posent leur candidature à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Henri Cordier.

A propos de la correspondance, M. René Dussaud commu-

Digitized by Google

nique une note de M. Paul Perdrizet, actuellement en mission en Syrie, qui lui a été transmise par le Haut Commissaire de la République française, M. le général Sarrail.

Assisté de M. Seyrig, membre de l'École d'Athènes et de M. Daniel Schlumberger, étudiant à Strasbourg, le savant correspondant de l'Académie a procédé sur le site de Hiérapolis de Syrie (Menbidj) à d'importants sondages. Entre-temps, il a exploré deux sites au delà de l'Euphrate. D'abord Tell Aḥmar, à une vingtaine de kilomètres en aval de Carkémich, puis Arslan Tach à une trentaine de kilomètres à l'est du même point.

M. Perdrizet décrit ainsi Tell Aḥmar : « Autour d'une grande colline artificielle, que les Turcs avaient transformée en redoute pendant la guerre de 1920-21, s'étend une ville basse dont le fossé et l'enceinte se lisent encore aisément. Cette enceinte était de forme demi-circulaire, le diamètre étant l'Euphrate. Deux portes, l'une au nord, l'autre au midi que nous appellerons, pour fixer les idées, la porte de Carkémich et la porte de Babylone. A l'emplacement de la première gisent les débris de deux grands lions, lesquels formaient, à la mode hittite et babylonienne, les montants de la porte. Le flanc tourné vers la baie de la porte était couvert de hiéroglyphes hittites. L'autre porte avait ses deux lions couverts, sur le flanc visible, d'inscriptions cunéiformes. J'évalue à 1.500 mètres environ la distance entre les deux portes. Des fragments de sculpture gisent près de la porte dite de Babylone.

« Il faut ajouter qu'à quatre kilomètres en aval de Tell Aḥmar, nous avons vu au village de Qoubbé, maçonnés dans une maison, deux bas-reliefs hittites (0,90 × 0,95 environ) représentant l'un deux personnages, un homme et une femme, apportant des offrandes, l'autre un roi (ou un dieu) faisant le geste de la prière, casque conique, cheveux calamistrés à l'assyrienne, à la ceinture l'épée à poignée hittite. Ceux de ces personnages dont les pieds sont conservés, portent des chaussures à bout recourbé. Entre Tell Aḥmar et Qoubbé, on voit une protomé de taureau, grandeur naturelle.

« Nous n'avons pas découvert Tell Aḥmar, je me hâte de le dire. Hogarth, qui a visité le site avant de fixer son choix sur Carkémich, a même publié une stèle hittite qui en provient.

Digitized by Google

Qu'elles soient inédites ou non, les deux plaques, que nous signalons, sont des orthostates comme les sculptures analogues de Carkémich et de Sindjirli ; il est donc possible de trouver à Tell Aḥmar une masse de plaques analogues qui décoraient jusqu'à hauteur de cimaise, c'est-à-dire jusqu'au commencement du mur de pisé, la grande salle, mégaron ou apadana, du palais royal, à la fois salle de culte et salle d'apparat. »

Le site de Tell Aḥmar, qui a retenu l'attention de M. Perdrizet, représente l'ancienne ville de Til-Barsip que je crois retrouver dans les listes de Ptolémée sous la forme Bersiba. Après s'être emparé, en 857, de cette place qui commandait le passage de l'Euphrate, Salmanasar lui imposa son nom sous la forme Kar-Shulman-asharid. Cette circonstance permettra peut-être de prendre cette date comme limite basse de la décoration proprement hittite et comme limite haute du décor purement assyrien.

M. Perdrizet décrit ensuite Arslan Tach. Ce site lui avait été recommandé par M. Reclus, le délégué du Haut Commissaire auprès du vali d'Alep, d'après un rapport du capitaine Piquet-Pellorce. M. Perdrizet signale deux portes aux lions du même type qu'à Tell Aḥmar, divers fragments sculptés et, auprès d'un puits « qui bée au ras du sol », un fragment d'inscription cunéiforme et une plaque figurant deux soldats signalée par le capitaine Piquet-Pellorce à M. Reclus. On peut affirmer que ce puits et ses entours immédiats déterminent l'emplacement du palais. En effet, notre confrère M. Thureau-Dangin m'a signalé une publication toute récente — elle porte le millésime de 1925 — des Musées d'Antiquités de Stamboul : *Die Reliefs Tiglatpilesers III. aus Arslan Tasch*, von Eckhard Unger (avec douze planches). Cet opuscule ne donne pas de détails sur les fouilles qui ont été tentées à plusieurs reprises sur l'emplacement d'Arslan Tach ; mais les *Comptes rendus* de notre Académie ont enregistré en 1899 une communication de M. Léon Heuzey et une lettre de Hamdy bey qui fournissent des indications précises. Arslan Tach a été visité par Hamdy bey en 1883. Sur ses instances « quelques grattages », suivant sa propre expression, mirent au jour 18 bas-reliefs, aujourd'hui au musée de Constantinople. Un bas-relief représentant un char suivi d'un cavalier fut découvert en 1899 et reproduit en planche dans les *Comptes*

Digitized by Google

rendus. Or, Hamdy bey note que ces reliefs, dont quelques-uns se rattachent à la frise des soldats signalée par M. Perdrizet, ont été découverts autour d'un puits. On est donc autorisé à conclure que ce puits se trouvait au centre du palais. A peu de distance de là, M. Perdrizet signale un grand taureau à demi enterré qui fixe, selon lui, la porte du palais.

Toutes ces sculptures sont en basalte comme la statue donnée au Louvre par le colonel Normand et publiée par M. Pottier. Les renseignements qu'a recueillis à son sujet M. Perdrizet confirment qu'elle provient d'Arslan Tach et il propose d'y reconnaître le roi local.

Dans le voisinage immédiat d'Arslan Tach, à Tell Hadjib, la mission a découvert une grande mosaïque, d'époque impériale, avec des animaux figurés en grandeur naturelle, notamment des oiseaux et un ibex dévoré par un lion [1].

En terminant, le savant correspondant de l'Académie se loue grandement de l'excellent accueil réservé à la mission par le chef kurde de la région, Moustapha bey Schaïn, chef des Alaeddin et député au Parlement de Damas. Aussi M. Perdrizet s'est-il rendu auprès du Haut Commissaire pour lui soumettre ces résultats et lui demander l'autorisation d'entreprendre des fouilles régulières sur les sites explorés.

MM. Edmond Pottier et François Thureau-Dangin insistent sur l'importance des recherches de M. Perdrizet.

M. René Dussaud lit le rapport suivant :

« La Commission de Syrie propose :

1° D'attribuer à M. l'abbé Moÿse la place vacante à l'École archéologique de Jérusalem pour l'année 1925-1926;

2° d'accorder à M. Virolleaud, en tant que Directeur du Service des Antiquités en Syrie, une somme de 10.000 francs qui sera remise à M. Maurice Dunand pour poursuivre ses fouilles dans le Hauran. »

Les deux propositions sont adoptées.

1. Il y aura lieu de vérifier si ce site ne correspond pas à *Thiliticomum* de la route directe de Hiérapolis à Bathnae (Seroudj).

Digitized by Google

M. Georges Bénédite fait une communication intitulée « Vallée des rois ».

L'Académie fait choix de cette lecture pour la séance publique du 20 novembre.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel présente le tome II de l'*Atlas* de *La Mission archéologique en Chine* du docteur Segalen, publiée par le commandant Lartigue sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (fondation Dourlans).

M. Omont dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, le R. P. Dom André Wilmart, deux brochures intitulées :

1° *Notice du « Pontifical de Poitiers »* (*Bibliothèque de l'Arsenal, n° 227*); p. 48-81 du *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* (Münster i. W., 1924, in-8°).

« Une étude minutieuse de cet antique manuscrit, connu déjà par les travaux de Mabillon et de Martene, a permis à Dom Wilmart d'en préciser la composition et la date, qu'il est amené à fixer approximativement aux environs de l'an 900, plutôt qu'au VIII^e^ ou IX^e^ siècle, mais sans conclure que sa rédaction soit spécialement propre à l'église de Poitiers. »

2° *Les frères défunts de Saint-Denis au déclin du IX^e^ siècle* (extrait de la *Revue Mabillon*, p. 241-257; Ligugé, 1925, in-8°).

« Cette liste, signalée par M. l'abbé Leroquais, dans son récent ouvrage sur les *Sacramentaires et Missels*, est publiée et soigneusement annotée par Dom Wilmart, d'après le ms. 118 de la Bibliothèque de Laon. Elle fournit une liste générale des moines de Saint-Denys, et de leurs confrères au sens large, durant les trois premiers quarts du IX^e^ siècle et permet de compléter les listes déjà connues qui ont en dernier lieu été publiées par Auguste Molinier, en 1902, dans le tome I^er^ des *Obituaires de la province de Sens.* »

Digitized by Google

SÉANCE DU 23 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Félix Durrbach pose sa candidature au siège d'académicien libre devenu vacant par suite du décès de M. H. Cordier,

et d'une autre lettre par laquelle M. Henri Stein pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Élie Berger.

Le PRÉSIDENT annonce que l'Académie a fixé au 4 décembre la présentation des titres des candidats aux fauteuils de MM. Élie Berger et Homolle. Le vote aura lieu dans la séance suivante.

M. Adrien BLANCHET annonce que la Commission de la Médaille Paul Blanchet a décerné cette médaille à M. Maurice Reygasse, administrateur de la commune mixte de Tébessa, pour ses recherches préhistoriques, poursuivies scientifiquement dans le Nord de l'Afrique, pendant de longues années.

Acte est donné de cette communication.

M. François THUREAU-DANGIN lit le rapport suivant :

« La Commission de la fondation de Clercq propose d'accorder :

1° une subvention de 7.500 francs à M. Franz Cumont, pour la publication des fouilles de Sâlihîyêh ;

2° une subvention de 2.500 francs à M. Edm. Pottier, pour l'illustration d'un nouveau fascicule de *L'Art hittite*.

Les deux propositions sont adoptées.

M. Ch. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, rend compte des travaux de l'année 1924-1925 jusqu'à la période actuelle, en Grèce et en Asie Mineure.

A *Délos*, une opération de remblayage du lac inférieur a per-

Digitized by Google

mis de découvrir tout un sanctuaire nouveau, avec temple, portique, autel monumental dans la cour intérieure ; ce sanctuaire est situé tout près, et à l'Est de l'Agora des Italiens qu'il borde. Le temple, d'ordre dorique, est conservé avec ses stucs intérieurs, et la base de la statue de culte, féminine. La région a été dévastée en 67 av. J.-C. par Athénodoros allié de Mithridate une architrave du temple porte une inscription historique, intéressant la défense de l'île, assurée alors par des contingents maritimes d'Asie Mineure, sous les ordres du légat romain Triarius. On a trouvé en outre plusieurs autres textes importants (IIIe et IIe siècle av. J.-C.), et des sculptures. A *Pherae* (Thessalie), une fouille est commencée en collaboration avec l'éphorie hellénique, dans le sanctuaire de Zeus Thaulios ; il y a là un temple archaïque et un temple du IVe siècle, dont les ruines vont être explorées ; on a déjà trouvé des inscriptions sur bronze et d'abondants ex-voto. A *Thasos*, les fouilles ont porté à la fois : 1° sur les abords de l'Agora, d'où débouche une large rue dallée de marbre, bordée d'édifices (exèdre honorifique surmontée de statues) allant vers le Bouleutérion ; 2° au sanctuaire présumé de Poseidon (temple et autels dans un enclos fermé de murs) ; 3° enfin, au Sud de l'île, à Aliki, où le temple voisin de la mer s'est révélé d'époque antérieure au IVe siècle. D'intéressantes sculptures d'époque archaïque et classique, des inscriptions (décrets d'une confrérie de Poseidoniastes thasiens) ont été mis au jour. A *Philippes* (Macédoine), un levé général des ruines est en cours d'exécution ; à *Samothrace*, on a découvert des inscriptions nouvelles (sanctuaire des Cabires). En Crète, à *Mallia*, le plus important résultat des recherches de l'année, qui continuent, est la mise au jour d'une salle hypostyle minoenne, à six piliers quadrangulaires, dans le Palais. C'est la première connue en Crète à cette époque. — En Asie Mineure, enfin, à *Téos*, le dégagement du temple de Dionysos et la reconnaissance générale des ruines de la ville ont été poursuivis avec d'heureux résultats. La récolte épigraphique est déjà abondante, et fournit plusieurs textes d'intérêt historique. Il a été établi que le temple principal ($22^m 10 \times 38^m 60$) de Dionysos répondait au plan d'Hermogène, architecte de Magnésie du Méandre ; l'ordre pourra en être reconstitué en détail, ce qui doit ajouter utile-

Digitized by Google

ment à notre connaissance de l'architecture classique anatolienne ; on a trouvé un nouveau théâtre, plusieurs édifices sur l'Acropole et dans la ville, un avant-train de lion archaïque, etc. ; un levé général est commencé.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel offre, au nom de l'auteur, M. Satornino Ximenes, un volume intitulé : *Pèlerinages dans l'Orient classique. L'Asie Mineure en ruines.* Avec une préface de M. B. Haussoullier (Paris, 1925, in-8°).

M. Paul Fournier fait hommage de son étude sur *Le cardinal Guillaume de Peyre de Godin.* Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXXVI.

M. Salomon Reinach offre la nouvelle édition de son ouvrage intitulé : *La représentation du galop dans l'art ancien et moderne.*

M. Fr. Delaborde présente le tome III des *Commentaires de Blaise de Monluc, maréchal de France.* Édition critique, publiée et annotée par M. Paul Courteault, dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.*

M. Henri Goelzer a la parole pour un hommage :

« Au nom de M. Félix Grat, ancien membre de l'École Française de Rome, j'ai l'honneur de déposer en hommage sur le bureau de l'Académie l'extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* (publiés par l'École Française de Rome, t. XLII, 1925) intitulé *Nouvelles recherches sur Tacite.*

La première partie de l'article est consacrée à des observations fort intéressantes sur un manuscrit de *la Germanie* négligé jusqu'ici du fond Ottoboni. Je ne parlerai que de la seconde, où il est question de la découverte dont j'ai déjà eu l'occasion d'entretenir l'Académie (séance du 22 mai 1925) et sur laquelle revient M. Grat en s'attachant à fournir les précisions et les sûretés que je lui avais demandées. De sa démonstration rigoureuse et serrée il ressort que, pour l'établissement du texte des *Annales* (XI à XVI) et des *Histoires*, le *Vaticanus 1958* doit être préféré au *Mediceus II*, plutôt que mis sur le même plan que lui. En tout cas, le *Vaticanus 1958* est, sans inter-

Digitized by Google

médiaire connu, un dérivé de l'archétype dont le *Mediceus II* est une autre copie. Le *Vaticanus 1958*, bien qu'écrit au xv^e^ siècle, alors que le *Mediceus II* l'a été au xi^e^, doit être considéré dès à présent comme le meilleur des dix-neuf manuscrits connus ; car il est supérieur au *Mediceus*, aux leçons duquel il apporte un nombre considérable de rectifications et d'améliorations (on en compte plus de trois mille). A ceux qui pourraient prétendre que ces rectifications sont des corrections d'humaniste faites sur *M* ou d'après *M*, et qu'on n'en peut conclure l'indépendance du *Vaticanus 1958* par rapport au *Mediceus II*, M. Grat a répondu par avance en signalant qu'à côté de passages qui apportent une correction des plus difficiles au *Mediceus*, il s'en trouve d'autres où la correction était des plus aisées et où le *Vaticanus 1958* présente soit les leçons corrompues de *M* soit des leçons encore plus altérées. Cet argument, joint à ce fait que, pour combler la lacune des deux feuillets arrachés au *Mediceus II*, le *Vaticanus 1958* offre un texte infiniment supérieur à celui des deux *Laurentiani a* et *b* utilisés jusqu'ici, suffit amplement à justifier la confiance avec laquelle M. F. Grat appelle sur sa découverte l'attention du monde savant. »

SÉANCE DU 30 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Audollent pose sa candidature à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Henri Cordier.

M. Edmond Pottier est nommé membre de la Commission des relations scientifiques internationales en remplacement de M. Homolle.

L'Académie décide de pourvoir aux places vacantes parmi ses correspondants français et étrangers.

Les Commissions chargées de dresser les listes des savants étrangers et français proposés pour la correspondance seront élues dans la prochaine séance.

Digitized by Google

M. Maurice Prou fait savoir que le prix Thorlet est attribué à M. Alain de Boüard en vue de la publication d'un recueil d'actes tirés des Registres de Charles Ier d'Anjou conservés aux Archives de Naples et concernant la France.

Acte est donné de cette communication.

M. George Foucart, directeur de l'Institut Français d'archéologie orientale du Caire, rend compte à l'Académie des résultats des fouilles exécutées par cet Institut en 1925.

M. Foucart n'examine pour le moment que les deux chantiers de Medamout et de Deïr-el-Medineh, remettant à une communication ultérieure les travaux exécutés par M. F. Bisson de la Roque au site d'Abouroach, et par Mlle Baud dans les nécropoles thébaines.

Après avoir signalé, rapidement, l'importance archéologique des résultats acquis sur les terrains de Medamout et de Deïr-el-Medineh, et montré les photographies des principaux monuments découverts cette année par MM. Bruyère, Bisson de la Roque et Drioton, M. Foucart s'attache principalement à dégager l'intérêt religieux des scènes et des textes exhumés au cours de la dernière campagne.

A Medamout, c'est, avant tout, le culte de Montou, le Dieu Taureau, et la mention de l'oracle du Sanctuaire de Medamout, encore fameux à l'époque gréco-romaine, ainsi qu'en témoigne le curieux bas-relief montrant l'empereur Trajan en présence de l'oracle.

Deïr-el-Medineh, c'est, en première place, l'évolution des doctrines cosmogoniques et des destinées funéraires de l'homme. Les efforts du syncrétisme thébain tendent à relier le vieux mythe du dieu-ciel Himardial au cycle d'Osiris, et à proposer une doctrine d'où sortira plus tard le « cosmos » des époques saïte et ptolémaïque. M. Foucart soumet à l'Académie de nombreuses reproductions photographiques des scènes tombales à l'appui de sa démonstration. Il note, en particulier, le thème de la vie éternelle et de la résurrection à la lumière assurées par l'effusion de l'eau divine, de l'eau céleste. Il signale, en cette même série, la fresque, jusqu'ici unique en son genre, représentant le mort devenu comme Osiris, et figuré sous l'aspect du Pois-

Digitized by Google

son, symbole de renaissance éternelle et de plongée dans l'eau qui fait revivre à jamais.

M. Georges Bénédite présente des observations.

M. A. Gabriel, professeur à l'Université de Strasbourg, chef de la mission archéologique de Palmyre, rend compte des premiers résultats de ses recherches. Il donne un plan d'ensemble des ruines de la ville du IIIe siècle dont le circuit atteignait plus de 12 kilomètres. Le quartier central, dont M. Gabriel poursuit la restitution graphique, était tracé suivant un système réticulé. Une large avenue médiane le parcourait sur une longueur de 1100 mètres ; elle était bordée de portiques continus, offrant sur tout leur développement la même ordonnance. Sur cette avenue, se greffaient à angle droit les rues secondaires, régulièrement espacées, recoupées à leur tour de rues transversales parallèles à l'avenue. Ainsi le plan de l'antique Palmyre offrait la même régularité que les plus récentes de nos villes modernes.

M. Gabriel étudie ensuite certains monuments singuliers et les inscriptions qui s'y rapportent. Il passe en revue différentes maisons et montrent qu'elles se rattachent à des prototypes hellénistiques, légèrement transformés parfois sous l'action d'influences orientales, mésopotamiennes ou perses. A l'époque chrétienne appartiennent deux églises, dont une basilique d'une vaste dimension, comparable aux églises de la Syrie centrale des premiers siècles de notre ère.

La conclusion de M. Gabriel est que Palmyre offre aux archéologues un champ de recherches du plus haut intérêt. S'appuyant sur l'étude de la sculpture ornementale, il met en lumière la situation de Palmyre dans l'histoire générale de l'art : l'art de Palmyre continue l'art grec et annonce l'art byzantin. L'influence romaine y paraît en tous cas secondaire ; celles de la Mésopotamie et de la Perse s'y manifestent par contre de manière saisissante, aussi bien dans la technique que dans le caractère des thèmes décoratifs.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre de la part de l'auteur, M. René Fage, sa *Notice nécrologique de M. Eugène Lefèvre-Pontalis*. Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1925*.

M. Camille ENLART fait hommage d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Les Monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem. Architecture religieuse et civile*, qui forme le tome VII (texte) de la *Bibliothèque archéologique et historique* publiée sous les auspices du Haut Commissariat de la R. F. en Syrie et au Liban. (Paris, 1925, in-4°.)

COMMUNICATION [1]

L'OR BON D'ÉGYPTE

PAR M. ÉDOUARD NAVILLE, ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE.

A plusieurs reprises on a trouvé en Égypte des pièces d'or que l'on a considérées comme des monnaies. Ce fut d'abord en 1896 un exemplaire qui fut trouvé près de

1

2

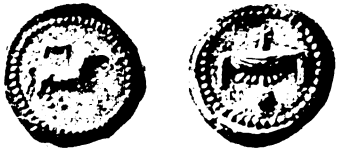

3

Damanhour et qui fut signalé par MM. Chassinat et Maspero. Cette pièce porte des deux côtés des caractères hiérogly-

1. Voir plus haut, p. 218.

Digitized by Google

phiques, pas autre chose ; d'un côté le caractère qui veut dire *or bon* et de l'autre le signe *or* et le cheval qui est la variante de et qui signifie aussi *bon*, c'est donc encore *or bon*. Un grènetis entoure les deux groupes (fig. 3).

D'emblée les numismates déclarèrent que c'était un faux. Maspero, qui n'en parla que cinq ou six ans après la découverte, fit remarquer avec raison que le cheval était une variante plutôt rare du signe et qu'il n'était pas probable qu'un faussaire l'eût inventé. Il n'osa pas, cependant, se prononcer catégoriquement contre l'avis des numismates, mais il émit l'idée que si c'était une monnaie, elle devait avoir été frappée par le roi Téos pour payer les mercenaires que lui avait amenés le général athénien Chabrias.

En 1910 une autre pièce du même type, mais de coins différents et d'une conservation moins bonne, sortit de Kôm Azizieh près de Mit Rahineh et dans l'hiver 1919-1920 trente-huit pièces semblables. M. Chassinat, qui a vu la plupart d'entre elles, déclare qu'il n'y a plus aucun doute sur l'authenticité, dont, d'ailleurs, il n'avait pas douté dès le début, et il développe dans un savant mémoire la valeur de ces pièces. L'une des principales objections que faisaient les numismates, c'est que toutes portent l'indication du métal dont elles sont faites, ce qui n'est pas habituel. On trouve cependant sur des monnaies byzantines l'indication χρυσίον ἔξαρυζον *or pur*, qui serait à peu près l'équivalent de l'*or bon* des Égyptiens.

Ces pièces sont toutes frappées, pas une n'est fondue, mais, au dire de M. Chassinat, il semble que la frappe ait été faite avec un peu de négligence, ou par des ouvriers sans beaucoup d'expérience ; à côté des pièces irréprochables, plusieurs sont irrégulières et les flans en ont été mal calibrés. L'une est presque entièrement carrée, c'est la plus pesante (fig. 1) ; elle pèse 8 gr. 90 tandis que les autres varient entre 8 gr. 35 et 8 gr. 47.

Digitized by Google

Avons-nous là de véritables monnaies, et à quel type doivent-elles être rattachées ? D'après M. Chassinat, ce serait un des premiers essais monétaires des Égyptiens, frappé entre 404 et 342, sur le type de la darique persane. Le cheval aurait perdu le sens exclusivement égyptien de bon, et serait devenu l'emblème qu'on retrouve dans la Libye entière, sur les monnaies carthaginoises et sur celles de la Numidie et de la Mauritanie. Toutes ces pièces seraient donc d'origine tout à fait récente et ne dateraient que de l'époque où l'Égypte avait été soumise aux Perses et aux Grecs.

Sans doute à une certaine époque, l'*or bon* a servi à faire des monnaies, comme le soutient M. Chassinat, mais il ne faut pas perdre de vue que nous connaissons par les inscriptions plusieurs espèces d'or, et que parmi elles l'*or bon* joue un rôle important et n'est pas confondu avec d'autres. Dans l'énumération des différentes espèces d'or il forme une unité à part, et comme tel il doit représenter une espèce définie d'or. Avec l'*or bon* nous trouvons fréquemment or de la montagne ou 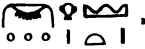 qui était évidemment de l'or d'une qualité inférieure. Ce peut être l'or avec sa gangue, je crois plutôt de l'or sortant d'une mine, car nous trouvons aussi *or bon de la montagne*. Cette qualité supérieure provient donc aussi de la mine.

C'est dans le papyrus Harris, dans la grande liste établie par Ramsès III de tout ce qu'il a fait pour les divinités d'Égypte, que nous trouvons beaucoup de renseignements sur l'or.

Une première fois, nous trouvons une liste qui énumère ce qui est donné à l'un des temples de Thèbes.

Or bon	217 deben 5 ket
Or de la montagne de Coptos	61 deben 3 ket
Or de Kousch	290 deben 8 1/2 ket
En tout or bon et or de mine	569 deben 6 1/2 ket

Digitized by Google

Ce total nous indique que l'or de Kousch était de l'or de mine.

Le même roi Ramsès III, qui construisit le temple de Medinet Habou, avait réservé dans cet édifice plusieurs chambres au trésor [1]. Les inscriptions des murs nous renseignent sur le contenu de ces chambres. Dans l'une nous voyons huit sacs tous pareils, dont sept renferment de l'or de différentes espèces desquelles chacune est nommée sur le sac. La série se présente ainsi :

Or mille deben
Or de Kousch
Or de mine
Or de fleuve, mille deben
Or de Teb, Edfou
Or de Noubit, Ombos
Or de Coptos

On remarquera que le premier sac porte simplement : or mille deben, sans aucune qualification ni indication de provenance. Il nous semble évident que là un signe a été omis, ce devait être bon ; ce qui montre bien qu'il y a là une omission du graveur, c'est qu'il y en a une aussi sur le second sac, où manque le , le déterminatif du mot Kousch. Nous avons donc là l'indication de plusieurs pays et localités d'où l'on tirait l'or. Il paraît clair que l'or de fleuve ou l'or d'eau ne peut provenir que des sables aurifères charriés par des rivières.

Le même trésor nous apprend que l'on tirait l'*or bon* du pays de 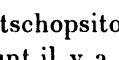 . La reine Hatschopsitou nous apprend que dans ce qu'on apporte de Pount il y a de l'or du pays d' 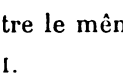 , pays qui doit être le même que celui que

1. Duemichen, *Hist. Insch.*, I, pl. XXXII.

Digitized by Google

nous venons de citer ; et tandis que l'or qui venait du premier était de l'*or bon*, celui qu'on apporte à la reine s'appelle 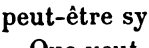 que je ne sais comment traduire, étant quelquefois mis en parallèle avec ; les deux adjectifs sont peut-être synonymes dans ce cas.

Que veut donc dire l'*or bon* ? L'explication nous en est fournie par un passage de la Genèse. Le second chapitre révèle certainement un auteur qui connaissait bien l'Égypte, et qui parle à des hommes qui, comme lui, savent ce qu'est ce pays. Ainsi, lorsqu'il décrit le jardin d'Eden, sans prétendre le placer en Égypte, il nous dit que la beauté et la fertilité de ce jardin étaient dues non à la pluie, mais à un grand fleuve se divisant en quatre branches. Il semble avoir devant les yeux la Basse Égypte et le Delta, qui pour lui est le pays fertile par excellence. L'un des fleuves sortant du jardin est le Pishon (v. 11), « c'est celui qui entoure le pays de Havila où se trouve l'or. Et l'or de ce pays est bon ». On ne comprend pas cette épithète qui en hébreu est טוֹב que les LXX traduisent ici par καλός. Le même mot hébreu se rencontre deux fois à propos de l'or employé dans le temple de Salomon (II Chron. III, 5, 8) où les LXX traduisent les deux fois par καθαρός pur ; l'hébreu signifiait plutôt bon pour l'emploi auquel il est destiné, excellent, comme lorsqu'il s'agit du veau qu'Abraham va chercher pour ses hôtes et dont il est dit qu'il est טוֹב καλός. *Or bon* voudrait donc dire particulièrement approprié à toutes sortes de travaux.

Mais si nous donnons à ce passage l'interprétation égyptienne que connaissait sans doute l'auteur de ce chapitre, nous traduisons : l'or de ce pays est *du bon or*, celui que les Égyptiens appellent 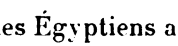 , et nous saurons ce que c'est que le bon or, si nous arrivons à trouver ce qu'est l'or de de Havila. Havila Εὐιλατ est nommé deux fois, chap. X de

Digitized by Google

la Genèse, une première fois (v. 6) parmi les Chamites où il est rapproché de Seba ou Scheba ; une seconde fois parmi les descendants de Joktan, nous trouvons Sheba, Ophir, Havila. Sheba faisait partie de cette région de l'Arabie particulièrement riche en parfums, en or et en pierres précieuses. C'est ce qui est dit aussi d'Ophir qui, d'après les recherches de M. Moritz doit être une partie de la côte arabique de la Mer Rouge. Or il en était de même de Havila dont il est dit qu'il produisait le bdellium, une gomme aromatique et une pierre précieuse. Havila appartenait à la partie de l'Arabie appelée Arabie Heureuse, où Diodore nous dit qu'il y avait plusieurs peuples et dont il nous décrit la richesse en parfums recherchés, en pierres précieuses et surtout en or, dont les Sabéens faisaient un grand usage pour orner leurs constructions et leur mobilier, et qu'ils ciselaient pour en faire toutes sortes de parures. Cet or qu'on tire des mines d'Arabie, Diodore nous dit qu'il est appelé ἄπυρος sans feu, car il n'est pas comme les autres en grains qu'on soude au feu, mais il sort de la mine en lingots de grandeur semblable à celle de noix ou de châtaignes, et d'une couleur tellement étincelante que lorsque les orfèvres l'emploient à sertir les pierres les plus précieuses, ils en font des ornements de la plus grande beauté (Diod. II, 50.1).

Voilà donc ce que nous pouvons appeler l'or bon de Havila, et ce que sans doute les Égyptiens désignent sous le nom d'or bon, c'est de l'or qui sort de la mine absolument pur, en morceaux de la grandeur d'une noix ou d'une châtaigne qui n'ont pas besoin d'être affinés par le feu, par le procédé de la coupellation qu'employaient les Égyptiens et les Hébreux. Souvent donc l'expression *or bon* équivalait à *or d'Arabie*. Peut-être aussi le tirait-on d'autres pays.

Le même papyrus Harris nous donne une liste d'objets faits avec de l'*or bon* ; nous ne pouvons nous rendre

Digitized by Google

compte que très imparfaitement de ce que sont ces objets. Il y a là des mots dont l'emploi n'est pas fréquent et qui doivent être des mots techniques dont se servaient les orfèvres. Il semble bien que le mot signifie, comme l'entend Brugsch, la monture d'un bijou : 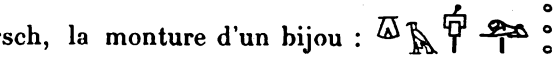 doit bien vouloir dire *anneau de doigt*, et en quoi diffère-t-il de que Brugsch traduit aussi par *anneau* ? Ce dernier est fait en or bon 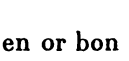 , écrit plus tard qui est le mot sémitique כֶּתֶם pour l'or. Cela paraît être une indication de provenance ; on ajoute au mot *or bon* le nom qu'il porte dans le pays dont il vient, où on l'appelle *katem* ; ce doit être un pays d'Asie. L'*or bon* battu sert à faire des plaques sur lesquelles on grave le nom du roi et les éloges qu'on lui adresse.

Puisque nous connaissons maintenant ce qu'est l'*or bon*, revenons aux monnaies sur lesquelles nous trouvons ce nom. Et ici nous devons nous ranger à l'opinion de M. Svoronos : c'est que ces pièces n'étaient pas à l'origine destinées à être de la monnaie. C'étaient des lingots sur lesquels on frappait des deux côtés ce mot *or bon* qui en garantissait l'authenticité et la qualité. Cela paraît évident sur le n° 1 de notre vignette où l'on voit un lingot qui n'a point la forme d'une monnaie, et sur les deux côtés duquel on a frappé le mot *or bon*, d'un côté et de l'autre simplement *bon* indiqué par l'hiéroglyphe du cheval ; ce n'est pas un flan destiné à faire une monnaie. C'est un de ces lingots dont parle Diodore, gros comme une noix ou une châtaigne, qu'on a dû aplatir pour frapper de chaque côté les signes qui en garantissent l'authenticité et le prix, comme de nos jours la marque du poinçon. Le lingot qu'on pesait sans doute, auquel on fixait un prix, servait comme

Digitized by Google

monnaie dans les marchés, probablement depuis une haute antiquité, sans qu'on pût encore le considérer comme telle. Cependant, à voir les exemplaires représentés sur la planche de M. Chassinat et dans notre vignette, il y a certainement progrès, et l'on marche vers ce qui est véritablement de la monnaie. Rien n'est fondu, mais on aplatit les lingots, on en fait des flans qui ont de plus en plus l'apparence de monnaie. La pièce qui a été trouvée la première en a tout à fait la forme (fig. 3) le coin avec lequel on le frappe imprime un grènetis tout à fait régulier. Rien encore n'en indique la date ou l'origine, aucune empreinte ne montre qui l'a fait faire, ou en quel endroit la frappe a été exécutée. Seul le nom du métal apparaît des deux côtés, et tandis qu'au droit le signe ne pouvait prêter à aucune équivoque, au revers on a ajouté à côté du cheval, ce qui indiquait bien que des deux côtés l'inscription était la même et que l'animal n'était pas un emblème, mais simplement le mot égyptien *bon*.

Nous avons donc là le premier essai de frappe monétaire purement égyptienne, le passage du lingot, dont la valeur est assurée par la marque qu'il porte, à la pièce de monnaie qui n'en a encore que la forme. On ne peut s'empêcher de comparer cela à ce qui paraît le début de la monnaie dans l'Orient hellénique, les φθοῖδες, ces petits lingots de forme globuleuse ou ovoïde sommairement aplatis sur les deux faces, qui ne portent pas de signes comme ceux des Égyptiens, mais des stries superficielles ou des aspérités irrégulières, jamais un emblème de ville ou de peuple. Nous en avons un grand nombre, et M. Chassinat se demande si ce type de lingot n'est peut-être pas d'invention égyptienne.

Le type égyptien, comme le soutiennent Maspero et M. Chassinat, doit remonter à Téos, l'avant-dernier roi de la XXX^{e} dynastie, qui dans ses luttes contre les Perses,

Digitized by Google

obligé d'engager des mercenaires grecs en grand nombre pour satisfaire à leurs exigences convertit ces lingots d'or en monnaie, car ils ne voulaient pas être payés autrement. Il est bien possible que les monnaies en question proviennent de cette fabrication, qui aurait consisté simplement en une frappe donnant à ces pièces la forme de monnaie. Mais il est probable que cela ne dura pas longtemps, et que les occupations étrangères, celles des Perses d'abord qui apportèrent leurs dariques, puis celle des Grecs qui introduisirent le système monétaire grec, mirent fin à cet essai égyptien de monnayage qui remontait peut-être à la XXVI^e^ dynastie. Il est intéressant de voir ce premier essai de monnaie purement égyptienne, et qui n'a pas conduit à une véritable monnaie. Cette monnaie était en *bon or*, c'est-à-dire, ainsi que nous croyons l'avoir montré, en or sortant pur de la mine, en lingots, et n'ayant pas besoin d'être affiné.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

L'ordre du jour appelle l'élection des commissions chargées de dresser les listes des savants étrangers et français proposés pour la correspondance.

M. HAUSSOULLIER, membre sortant de la Commission pour les correspondants étrangers, a fait savoir qu'il souhaite ne pas être renommé.

Sont élus, pour la Commission des correspondants étrangers : MM. SENART, POTTIER, OMONT et BÉMONT ;

pour la Commission des correspondants nationaux, MM. Salomon REINACH, OMONT, Maurice CROISET et PROU.

Digitized by Google

M. Glotz fait une communication sur une inscription récemment découverte dans les ruines de l'ancienne Callatis, sur les bords du Pont-Euxin. Il est question dans ce document d'un roi et d'un dignitaire appelé *praisymnôn*. On a vu dans ces personnages un prince scythe ou thrace devenu maître de la région et le gouverneur envoyé par lui dans la ville. En réalité Callatis, fondée par Héraclée, elle-même colonie de Mégare, était régie par les institutions mégariennes : son « roi » était un magistrat éponyme de caractère religieux, et son Conseil avait une commission permanente d'*aisymnètes* dont le président était le *proaisymnôn*. On a là un nouvel exemple de la fidélité avec laquelle les colonies et sous-colonies des Grecs copiaient la constitution de leur métropole.

MM. Théodore Reinach et Maurice Holleaux présentent des observations.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau le mémoire de M. Joseph Loth sur *Les noms du cheval chez les Celtes en rapport avec quelques problèmes archéologiques*. Extrait des *Mémoires* de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XLIII (1925).

Il offre ensuite, de la part de M. Tourneur-Aumont, un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *Les onze villes superposées de Poitiers*. Discours prononcé à la séance publique annuelle de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* (Poitiers, 1925, in-8°).

M. Omont dépose sur le bureau de l'Académie, au nom de l'auteur, un mémoire de M. Louis Demaison, *Reims à la fin du XII^e siècle, d'après la Vie de saint Albert, évêque de Liége* (Reims, 1925, in-8°, 55 pages).

« Notre savant correspondant montre dans ces quelques pages quels précieux renseignements fournit, pour une description de la ville de Reims au temps de Philippe Auguste, l'œuvre du témoin oculaire, sans doute Wéry, abbé de Lobbes, auquel on doit la Vie d'Albert, assassiné près de Reims le 24 novembre 1192 par des émissaires de l'empereur Henri VI. Qu'il s'agisse d'églises, d'abbayes, de rues, de places, de maisons ou de portes de la ville, tout est d'une rigoureuse exactitude dans ce récit hagiographique, qui a fourni

Digitized by Google

à l'impeccable érudition locale de M. Demaison l'occasion d'une véritable reconstitution de Reims à la fin du XIIe siècle. »

M. G. Bénédite offre en hommage à l'Académie, de la part de la Société française d'égyptologie, le premier numéro de la *Revue de l'Égypte ancienne*, organe de cette Société.

Cette revue remplace les deux périodiques égyptologiques français parus jusqu'à ce jour, à savoir le *Recueil des Travaux* fondé en 1870 par Emmanuel de Rougé et Maspero qui vient de prendre fin avec le tome 40 et la *Revue Égyptologique* qui ne date que de 1880 et dont le fondateur, Eugène Revillout s'était assuré le concours de Brugsch et de Chabas.

Cette division de l'effort de l'égyptologie française n'a plus de raison d'être : un organe unique lui suffit, d'autant plus qu'une part moins mesurée sera faite à l'étude des monuments figurés grâce à l'adoption d'un meilleur format. M. Bénédite prend texte de cette présentation pour déplorer la marche pénible des impressions scientifiques à l'atelier oriental de l'Imprimerie nationale : il n'a pas fallu moins de huit mois pour composer 145 pages !

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Labande retire sa candidature à la place d'académicien libre vacante par la mort de M. H. Cordier.

Lecture est donnée ensuite de trois autres lettres : l'une de M. Abel Lefranc, qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Élie Berger ; les autres de MM. Brunot et Michon qui posent leur candidature aux deux fauteuils vacants par suite du décès de MM. Berger et Homolle.

A propos de la correspondance, M. Langlois donne lecture de la note suivante :

« M. Berland, archiviste de la Marne, a adressé aux Archives nationales un objet trouvé récemment dans les fouilles effectuées pour la construction des nouveaux bâtiments des Archives de la Marne, à Châlons.

Digitized by Google

C'est une matrice de sceau, en bronze, apparemment du XIII^e^ siècle, dont l'authenticité est incontestable.

Le service sigillographique des Archives nationales, qu'assure M. l'archiviste Auguste Coulon, a obtenu avec cette matrice des empreintes très nettes, preuve qu'elle a été perdue avant d'avoir beaucoup servi.

La légende se lit : S. IOHANNIS. D. SALVANO CLICI (*Signum Johannis de Salvano, clerici*). Voici la scène représentée à l'intérieur du cercle formé par cette légende : un personnage qui tient de la main gauche une hampe fleurdelisée, tend de la main droite une coupe à un autre homme qui la remplit; on lit à droite et à gauche les mots PONE VINUM.

Or, déjà dans Tite-Live, *ponere vinum* signifie « servir » ou « verser du vin ». Il faut donc entendre, en français : « Sers [du] vin ».

Il est clair que l'on est ici en présence d'un jeu de mots sur le surnom du propriétaire du sceau : Jean *de Salvano*, qui, en langue vulgaire, s'appelait sans doute Jean de Servain. Nous sommes à l'époque où un certain Jacques de Sannois ne craignait pas de s'intituler *Jacobus de Centumnucibus*. Il y a d'ailleurs des localités dites « Servin » dans la Haute-Marne et dans le Doubs.

L'usage de graver sur le sceau des gens une scène en rapport avec leur surnom était courant, quoique rare, au moyen âge. Voir des exemples dans Douët d'Arcq, n^os^ 8067, 8070, etc. »

L'ordre du jour appelle l'élection d'un académicien libre en remplacement de M. Henri Cordier.

Le PRÉSIDENT donne lecture des articles 21 et 17 du règlement relatif à l'élection des académiciens libres, et rappelle les noms des candidats qui sont, par ordre alphabétique, MM. Audollent, Durrbach et Radet.

Il y a 45 votants ; majorité absolue, 23 voix. Au premier tour, M. Audollent obtient 12 voix ; M. Durrbach, 14 voix ; M. Radet, 19 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, M. Audollent obtient 3 voix ; M. Durrbach, 13 voix ; M. Radet, 29 voix.

M. Georges Radet, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Digitized by Google

M. Henri Omont communique des remarques du R. P. dom Wilmart sur un Lectionnaire de Chartres, copié à Tours au IXe siècle et qui, depuis Mabillon, a été considéré à tort comme un exemplaire du Lectionnaire d'Alcuin [1].

M. Paul Monceaux présente une observation :

M. Paul Pelliot entretient l'Académie des découvertes archéologiques faites par le colonel Kazlov au cours de sa mission en Mongolie, aux environs d'Ourga.

M. Salomon Reinach présente des observations.

COMMUNICATION

REMARQUES SUR UN LECTIONNAIRE DE CHARTRES COPIÉ A TOURS, PAR DOM ANDRÉ WILMART

Le manuscrit n° *24* de la Bibliothèque municipale de Chartres est un admirable volume de 212 feuillets, mesurant 290 millimètres sur 210. Son écriture, parfaitement régulière, permet de le rapporter sans hésitation au IXe siècle et on ne saurait douter que cette superbe calligraphie, connue par nombre d'exemplaires semblables, ne soit celle de « l'école de Tours », telle que L. Delisle l'a définie le premier, en faisant remarquer l'emploi d'une semi-onciale tout à fait caractéristique. La décoration est assez simple ; on note seulement des encadrements géométriques de style carolingien, peints en rouge, jaune, vert et violet (fol. 2 et 3), puis deux grandes lettres ornées (fol. 2r° et 4). Le volume vient de l'ancienne abbaye de Saint-Père-en-Vallée et vraisemblablement, il a toujours appartenu à ce monastère, après sa composition. Le texte nous offre, comme l'indique une préface plusieurs fois imprimée, un *Liber Comitis*

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

ou lectionnaire plénier, destiné à la liturgie de la messe, auquel une tradition sans valeur rattache le nom de saint Jérôme. Tel est, rapidement décrit, le précieux manuscrit dont S. Berger a pu dire[1] : « De tous les manuscrits du Lectionnaire de Charlemagne... le plus remarquable sans doute est celui de Chartres », et au sujet duquel j'aurais à présenter plusieurs observations qui intéressent la liturgie, l'histoire et la paléographie.

I. — La première observation est relative à la nature du recueil. Une indication équivoque de Mabillon, mal entendue plus tard à Saint-Père, fit croire à S. Berger que le manuscrit de Chartres était conforme au lectionnaire d'Alcuin ; de ce prétendu fait, l'historien de la Vulgate a voulu tirer quelques conclusions touchant l'activité littéraire du moine anglo-saxon passé au service du monarque réformateur.

Mabillon rappelle en effet, confusément, qu'Alcuin avait corrigé, sur l'ordre de Charlemagne, le *comes* qui porte le nom de saint Jérôme, et qu'un exemplaire de cette édition subsistait dans la « bibliothèque de Chartres[2] ». Il rapporte ensuite une notice qui se trouvait dans ledit exemplaire *post medium*, mentionnant, l'entreprise concertée de Charlemagne et d'Alcuin, pour mettre le recueil des leçons liturgiques d'accord avec le sacramentaire de saint Grégoire.

Au XVIII^e siècle, un bibliothécaire de Saint-Père se laissa égarer par cette notice ; puis d'autres personnes, à notre époque, et notamment S. Berger qui crut le volume de Saint-Père mutilé. Or ce manuscrit ne s'identifie point avec le manuscrit de Chartres que Mabillon avait en vue et duquel il a tiré la notice relative à la correction d'Alcuin. Celui-ci appartenait à la cathédrale de Chartres. Il avait été

1. *Histoire de la Vulgate*, Paris (1893), p. 188 ; et cf. p. 184 sqq.
2. *Annales O. S. B.*, II (1704), p. 328 : *ad ann. 797*.

Digitized by Google

publié, en 1691, par le liturgiste romain Tommasi [1], et il subsiste par bonheur. On y reconnaît, sans la moindre difficulté, le témoin allégué, plus ou moins clairement, par Mabillon. C'est le manuscrit *lat. 9452* de la Bibliothèque Nationale. Sa provenance chartraine est incontestable; il remonte au IXe siècle et, sans doute, à la première moitié (820 au plus tôt). Il ne contient que les épîtres et il porte à sa place, *post medium* (fol. 126) la fameuse notice révélatrice.

En résumé, le manuscrit de Chartres n° *24* ne doit pas être confondu avec le manuscrit de la Bibliothèpue Nationale *lat. 9452*. Ils datent tous deux du IXe siècle; mais ils n'ont pas la même origine et correspondent à des types différents. L'un est un *Comes* double, l'autre est un simple épistolier. Ce dernier seul représente l'édition d'Alcuin complétée en 816 par Hélisachar, le chancelier de Louis le Pieux. On ne peut mieux les définir, parallèlement, qu'en citant le catalogue de Saint-Riquier, rédigé en 831 et conservé par Hariulf [2] ; car on trouve sur cette liste les deux espèces, et l'on voit, en même temps, quel fut leur succès respectif, dans le monastère même d'Hélisachar :

...Lectionarii epistolarum et euangeliorumm mixtim et ordinate compositi : V.

...Lectionarius plenarius a supradicto Albino ordinatus : I.

II. — La deuxième remarque porte sur le nom du copiste auquel nous devons le manuscrit de Saint-Père. Dans l'un des encadrements géométriques qui ornent les premiers feuillets, on lit de gauche à droite, disposées à l'intérieur des segments que forment, en se coupant, un cercle et un carré, des lettres capitales, toutes menues, qui composent le nom suivant :

1. *Antiqui libri missarum Romanae ecclesiae...*, Rome, p. 1-26 (2e partie).
2. *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier*, éd. F. Lot, Paris (1894), p. 93.

Digitized by Google

Digitized by Google

A V D R A D V S

La décoration du volume étant réduite à fort peu de chose, ce nom ne peut être que celui du copiste, et les ornements des premiers feuillets seront aussi son œuvre.

Le copiste du manuscrit *24* s'appelait donc *Audradus*, Ce nom d'origine germanique, sans être rare, n'est pas non plus très commun. A l'époque carolingienne, par exemple, les listes des synodes ne l'offrent jamais, ni davantage durant les siècles précédents. Nous serions fort embarrassés, cependant, pour découvrir le personnage auquel il appartient dans la circonstance, si l'écriture du lectionnaire n'était, par bonheur, un indice de provenance indubitable.

Or, un document du plus haut prix nous fait connaître la communauté de Saint-Martin de Tours (*fratrum de Turonis*), au temps de l'abbé Frédugise, disciple et second successeur d'Alcuin (807-834)[1]. Sur ce catalogue de deux cent dix-neuf noms, on trouve en effet un *Audradus*, qui est le cinquante-quatrième du rôle. On ne peut donc douter que cet Audradus, religieux (ou « chanoine ») de Saint-Martin pendant le gouvernement de Frédugise, ne soit le même Audradus qui a transcrit les leçons du recueil de Saint-Père, selon les procédés usités à Tours durant cette période.

Récemment, M. E. Kennard Rand a montré par des arguments extrêmement ingénieux que la nomenclature des *fratres de Turonis* avait dû être fixée vers les années 818-820, et qu'elle représentait, en toute vraisemblance, l'ordre de la communauté à cette date[2]. Audradus, mentionné cinquante-quatrième, comptait donc parmi les anciens du

1. *Libri confraternitatum Sancti Galli*, éd. P. Piper, I (1884), p. 14 et 235.

2. *Memoirs of the American Academy in Rome*, I (1917), p. 25-34.

Digitized by Google

monastère et devait avoir atteint déjà la maturité en 820. Selon les calculs de M. Rand, les sept copistes tourangeaux du célèbre manuscrit de Tite-Live (*Reginensis 762*), pouvaient avoir, normalement, vers 820, de cinquante à soixante ans, comme ils se classent tous entre le n° 42 et le n° 77. En tenant compte d'une certaine marge, il paraît sage d'admettre qu'à la même époque Audradus avait au moins une quarantaine d'années.

Ceci, d'ailleurs, n'est pas en rapport immédiat avec la date même du lectionnaire. Avant de discuter cette date, il est opportun de faire plus ample connaissance avec Audradus.

III. — Des fragments nous sont parvenus d'un curieux ouvrage du IX^e^ siècle, formé de poèmes et de morceaux en prose, treize au total, dont l'ordre authentique n'a pu être établi d'une manière sûre que vers la fin du siècle dernier, grâce à un manuscrit de Cava. Cette collection porte, dans l'histoire littéraire, le nom d'*Audradus Modicus*, chorévêque de Sens [1].

Modicus est un sobriquet qui peut s'entendre de plusieurs façons ; mais aucun des manuscrits ne l'atteste. Il figure seulement dans un titre factice, en tête de l'édition que nous devons à André Duchesne, des extraits en prose du XII^e^ livre, ou *Révélations* [2]. Duchesne tenait son texte de Sirmond. Cet exemplaire a, depuis lors, disparu complètement. Avec quelques citations, recueillies par Aubri des Trois-Fontaines en la première moitié du XIII^e^ siècle [3], les extraits de Duchesne sont tout ce qui reste de ces *Révélations* singulières, sorte d'autobiographie apocalyptique, beaucoup plus intéressante pour l'historien que les parties

1. Cf. L. Traube, *Poetae latini medii aeui*, III, 1 (1886), p. 67-121 ; 2 (1896), p. 739-745 ; *O Roma nobilis*, Munich (1891), p. 78-95.

2. *Historiae Francorum scriptores*, II, p. 390-393

3. *Mon. G. hist., Scriptores*, XXIII (1874), p. 733-736.

Digitized by Google

en vers, mieux conservées. Aubri appelle son témoin *Audradus*, tout uniment. L'auteur lui-même, dans une dédicace au pape Léon IV (29 juin 849) se dénomme : *ego Audradus omnium seruorum dei minimus*. Cette formule ou d'autres analogues ont pu donner lieu à l'interprétation *modicus*.

En 847, Audradus fut consacré chorévêque de Sens ; puis destitué en 849 (novembre), avec tous les autres chorévêques. On est fondé à croire qu'il mourut peu de temps après 853.

Or un trait notable de ses visions est la place qu'y occupe saint Martin, patron de la France. D'autre part, l'un des poèmes (VII[e] livre) est consacré à l'illustre évêque de Tours. En outre, nous remarquons dans l'onzième extrait des Révélations une violente tirade contre le comte Vivien : *perfidus et nefandus Viuianus... abbatem se glorians monasterii beati Martini et ceterorum*. La mort de Vivien y est prédite ; elle arriva en effet, en 851, dans la défaite que Charles le Chauve subit en Bretagne. Enfin le dernier extrait, selon l'ordre chronologique (853), nous apprend que, le roi ayant manqué à sa promesse de ne pas nommer un abbé laïc à Saint-Martin de Tours, les Normands arrivèrent de nouveau par la Loire, porteurs des châtiments divins ; qu'ils incendièrent le monastère de Saint-Martin et la basilique, et que les clercs durent emporter les saintes reliques à Cormery. Ces fragments de Cava ont donné la clef de ces différents détails, en nous révélant qu'Audradus, avant de devenir chorévêque de Sens, était un membre de la communauté de Saint-Martin : *De grege Martini magni ecclesiae Turonensis*.

On peut, dès lors, conclure sans hésiter : le copiste du lectionnaire de Chartres, le *frater de Turonis* mentionné sur la liste de Saint-Gall, l'exalté chorévêque de Sens sont un seul et même personnage.

Digitized by Google

IV. — Pour qui cherche à retracer les premiers développements de l'écriture carolingienne, « l'école de Tours » est sans doute le milieu graphique le plus riche qui s'offre à l'examen. Et pourtant, l'on n'a pas réussi jusqu'à présent à classer la plupart des manuscrits qui en proviennent, faute de points de repère chronologiques. MM. Rand et Howe ont fait de suggestives remarques, à propos du *Reginensis 762* [1]. Le lectionnaire de Chartres ne suffit pas à éclairer tout le sujet ; mais il a le mérite, étant désormais rapporté à un personnage connu, de fournir des indications assez précises et, par suite, de permettre d'utiles rapprochements.

L'écriture du lectionnaire représente, sous toutes ses formes (grande capitale, semi-onciale, minuscule courante), le type nettement défini de Tours. Elle est l'expression déjà parfaite de ce style : aussi parfaite que l'écriture des bibles de Bamberg, de Berne et de Zurich, qui sont des bibles alcuiniennes typiques : un peu moins parfaite seulement que l'écriture des magnifiques volumes dus à Adalbaldus depuis l'année 834 environ. Pour se convaincre de ce double fait, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les facsimilés de ces célèbres ouvrages, après avoir regardé le manuscrit de Chartres.

Or, Audradus, en 820, appartient au groupe des plus anciens frères de la communauté martinienne. Lorsque Wenilo le choisit comme auxiliaire en 847, il devait avoir dépassé notablement la soixantaine. Pour dater strictement son manuscrit, nous n'avons aucun indice direct avant ce moment. Mais il convient de faire observer que ce travail, d'une régularité absolue, ne dénote pas la main d'un vieillard. Il importe bien davantage encore de noter, quelle que soit la date réelle de la transcription, qu'un style de cette espèce, uniforme et impeccable, n'a pas été improvisé.

1. *Op. l.*, p. 40-51.

Digitized by Google

C'est celui-là même qu'Audradus a dû apprendre dès son jeune âge. Car il va de soi qu'un copiste aussi habile n'a pas attendu d'être arrivé à la quarantaine pour apprendre à écrire. Cette conclusion est garantie par l'absence de tout archaïsme, de ces archaïsmes qu'on remarque, par exemple, dans les différentes portions du Tite-Live. Audradus aura donc acquis de très bonne heure les habitudes de « l'école de Tours » et n'en aura jamais acquis d'autres ; il n'a rien eu à désapprendre. Ceci nous reporte aux environs de l'an 800, c'est-à-dire jusqu'au temps même d'Alcuin. Ce lectionnaire peut avoir été copié plus ou moins tôt, plus ou moins tard, — mais plus vraisemblablement tôt que tard, — entre 800 et 830 ou 840 ; le style duquel il procède et qui représente celui de toute une école remonte à la jeunesse du copiste.

Si l'on admet ce raisonnement qui part des faits, les grandes bibles de Bamberg, de Berne et de Zurich, ainsi que les autres manuscrits du même type, dont le lectionnaire de Chartres fournit le modèle et la norme, tous ces livres tourangeaux peuvent être ramenés exactement au début du IX^e^ siècle.

LIVRES OFFERTS

Le PRÉSIDENT offre, de la part de M^me^ Henri Cordier, un volume intitulé : *Mirabilia descripta. Les merveilles de l'Asie par le Père Jourdain Catalani de Séverac, de l'ordre des frères prêcheurs, évêque de Columbum,* texte latin, fac-similé et traduction française par Henri Cordier (Paris, 1925).

C'est la dernière œuvre de notre très regretté confrère.

M. Antoine THOMAS fait hommage de trois opuscules dont il est l'auteur, intitulé :

Un manuscrit inutilisé du Liber Monstrorum (Bibl. de Leyde, Voss. lat., oct. 60). Extrait de l'*Archivum latinitatis Medii Aevi*, 1925.

Jean de Salazar et le guet-apens d'Amiens (23 juillet 1471). Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXXVI.

Digitized by Google

La chanson de Sainte-Foi d'Agen, poème provençal du XI^e siècle, éditée d'après le manuscrit de Leyde, avec fac-similé, traduction, notes et glossaire, dans la *Collection des classiques français du moyen âge.*

M. Henri GOELZER a la parole pour un hommage :

« J'accomplis un pieux devoir en déposant sur le bureau de l'Académie le dernier ouvrage publié par notre regretté confrère, M. Louis Havet : PSEUDO-PLAUTE, *Le Prix des Anes.* Vous trouverez dans la riche introduction qu'il a mise en tête de ce volume le développement des idées dont nous avons eu la primeur dans la communication qu'il nous a faite naguère et les déductions rigoureuses fondées sur la langue, le style et la critique qui l'amènent à cette conclusion : l'*Asinaria* est une pièce sensiblement postérieure à l'époque de Plaute. M. Havet en a établi le texte d'après les principes d'un système qu'une longue expérience lui a permis de constituer et qu'on peut caractériser en disant que la rigueur géométrique s'y allie à l'intuition du psychologue. Quant à la traduction, elle est l'application d'une méthode préméditée à loisir et non pas soumise à l'inspiration capricieuse du moment : elle se règle sur ce qui est personnel à l'écrivain, je veux dire qu'elle s'efforce de calquer ses procédés de style, mais se désintéresse de ce qui est impersonnel ou, ce qui revient au même, des tournures de syntaxe, qui sont celles de tout un peuple. En donnant son ouvrage à la collection Guillaume Budé, M. Louis Havet a voulu illustrer par un exemple concret les conseils que, durant les dernières années de sa vie, il n'a cessé de prodiguer aux collaborateurs de cette entreprise. »

M. Charles DIEHL a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, un ouvrage intitulé : *Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna.* Ce couvent qui fut, vers la fin du XV^e siècle, fondé par le prince moldave Étienne le Grand, conserve une précieuse collection d'objets sacrés, dont beaucoup sont du XV^e siècle, quelques-uns même plus anciens. Il y a là des croix, des icones, des encensoirs, des éventails liturgiques, des calices, des évangéliaires. Il y a surtout une admirable collection de broderies et de tossos byzantins et moldaves du XIV^e et du XV^e siècle, épitaphioi, epigonatia, draps mortuaires, vêtements sacerdotaux, dont l'importance pour l'histoire de l'art est d'autant plus grande que presque tous sont datés. L'exposition d' art roumain au Jeu de Paume nous a récemment fait connaître les plus belles pièces de cette collection

Digitized by Google

unique au monde. En les décrivant avec précision, en transcrivant et commentant les inscriptions qui les décorent, M. Tafrali a rendu un grand service à l'histoire de l'art byzantin. L'atlas de 60 planches qui accompagne ce catalogue apporte de bonnes reproductions des objets les plus intéressants.

M. E. Pottier présente le fascicule du *Bulletin de correspondance hellénique* (janvier-juin 1925), qui est un dernier témoignage de l'activité scientifique de M. Ch. Picard à Athènes et une nouvelle preuve de son exactitude professionnelle, puisqu'il laisse le *Bulletin* en règle avec les dates normales de publication, après avoir rattrapé les longs retards occasionnés par la guerre. Cette livraison montre aussi les heureux résultats de la collaboration établie entre l'École et les savants étrangers : deux Danois, MM. Clemmensen et Martin Nilsson, un Hollandais, M. Volgraff, un Tchécoslovaque, M. Palač, deux Grecs, MM. Maltézos et Rhomaios, se sont associés à des membres de l'École ou ont apporté leur contribution personnelle au recueil français. Il va sans dire que la part prise par les savants français reste grande, comme en font foi les noms de MM. Bourguet, Vallois, de la Coste-Messelière, Charbonneaux, Chapouthier, Louis Robert. L'étude des inscriptions et monuments de Delphes est importante dans ce numéro et comprend quatre articles ; M. Bourguet y a fait justice, pour la dernière fois, des restitutions fautives de l'épigraphiste allemand Pomtow et de ses procédés si incorrects à l'égard des droits de propriété scientifique.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 20 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS

1° Discours du Président proclamant les prix et récompenses décernés en 1925 [1] ;

2° *Vallée des Rois*, par M. Georges Bénédite [2] ;

3° *Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest Babelon, membre de l'Académie*, par M. R. Cagnat, secrétaire perpétuel.

1. Voir : *Publications de l'Institut*, 1925, n° 22.
2. Voir : *Ibid*, 1925, n° 22 *bis*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Hélios Schutzenberger, Paris

ERNEST BABELON

1854 - 1924

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. ERNEST BABELON

PAR

M. RENÉ CAGNAT

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Messieurs,

La mort, depuis cinq ou six ans, frappe impitoyablement dans nos rangs; près d'une vingtaine d'entre nous ont disparu, les uns, chargés d'années, les autres, sans avoir accompli leur destinée. A tous, je voudrais pouvoir rendre en ce jour solennel de commémoration, qui ne revient qu'une fois par année, l'hommage qu'ils méritent; hélas! ils sont trop et je dois choisir. J'ai pu vous parler déjà de quelques-uns de ces regrettés confrères, vous remémorer leurs découvertes et leurs travaux, orgueil de notre académie; mais parmi ceux dont la notice reste à écrire, et sans mettre en ligne nos pertes les plus récentes, il en est plus d'un dont j'aurais tenu à honneur de vous retracer la vie, si notre liste nécrologique était moins chargée. J'aurais aimé, par exemple, à vous rappeler la carrière de Chavannes, le rénovateur des études sinologiques en France, dont l'érudition si variée a embrassé le monde chinois sous tous ses aspects, histoire, institutions, mœurs, religion, littérature, art; heureusement, nous avons un confrère, M. Pelliot, qui saura, mieux que je n'aurais pu le faire, ressusciter devant vous cette figure si attachante. J'aurais voulu encore vous entretenir de Duchesne,

Digitized by Google

ce prêtre de la science, suivant l'expression de notre confrère, M. Monceaux, « dont l'originalité fut d'avoir fait revivre la belle et féconde tradition des grands érudits de jadis, qui savaient concilier avec leur foi, avec le respect dû aux enseignements de leur Église, les exigences de l'esprit critique et la rigueur d'une méthode tout historique » ; M. Jeanroy s'en chargera très prochainement ; — du lettré exquis, Alfred Croiset, qui joignait à une intime possession de la langue grecque et de sa littérature, une intuition si fine, si claire, si profonde du génie hellénique ; — ou encore de l'historien des choses grecques et romaines, Bouché-Leclerq, aussi érudit et perspicace que modeste, épris d'exactitude jusque dans l'infini du détail, à la conscience rigoureuse et patiente, type de l'honnête homme et du savant laborieux ; nous comptons sur MM. Ferd. Lot et Bénédite pour s'acquitter de cette tâche. J'aurais aimé cela, mais, je le répète, la phalange de morts est trop serrée ; et c'est avec un vrai chagrin et non sans quelque remords que je laisse à leurs successeurs le soin pieux de faire revivre devant vous tant d'illustres confrères. Si j'ai arrêté cette année mon choix sur celui qui fera l'objet de la présente notice, c'est qu'il a été pour moi plus qu'un confrère, plus qu'un ami, un compagnon de route ; dans des spécialités toutes voisines, nous avons travaillé à la même œuvre, pris part aux mêmes publications, siégé l'un auprès de l'autre dans les mêmes commissions, unis dans la volonté commune de maintenir élevé le niveau des études d'archéologie classique, d'activer les recherches en France et dans l'Afrique du Nord, d'encourager les travailleurs, de faire naître des vocations. Vous comprendrez qu'en souvenir d'une collaboration de quarante ans, j'avais hâte d'apporter à ce frère d'armes ce dernier gage d'estime affectueuse.

*
* *

Ernest-Charles-François Babelon est né le 7 novembre 1854 dans un petit bourg perdu de la Haute-Marne, à Sarrey, près Montigny-le-Roi. Il appartenait à une de ces familles attachées à la terre qui, de tout temps, ont fait la force de notre pays. C'est dans ce milieu de calme et de labeur qu'il passa les toutes premières années de sa vie. Il ne tarda pas à le quitter. Les heu-

Digitized by Google

reuses dispositions d'esprit que ses maîtres remarquèrent en lui dès l'école primaire incitèrent ses parents à faire des sacrifices pour l'envoyer au petit séminaire de Langres, qui était à cette date un établissement d'enseignement secondaire très florissant. Il y fit d'excellentes études, si bien que, une fois bachelier, on lui conseilla de se diriger vers l'École des Chartes. Il adressa donc une demande d'admission aux examens et partit pour Paris, quelques jours avant la date fixée pour le concours; il devait passer son premier temps de séjour dans une famille amie de la sienne. Mais il n'apportait pas avec lui les pièces nécessaires pour son inscription : ses parents pensaient les lui envoyer sans retard. Une erreur d'adresse empêcha qu'elles ne lui arrivassent à temps; si bien qu'au jour où devaient commencer les épreuves, il ne figurait pas sur la liste des candidats appelés à les subir. Cruelle déception, fâcheux contretemps, qui pouvait compromettre tout son avenir ! Sans hésiter, il alla trouver Quicherat et lui exposa son cas ; celui-ci, pris d'intérêt pour ce jeune provincial jeté dans la capitale, sans appuis, sans relations, l'autorisa à concourir, mais hors cadre, laissant à l'avenir le soin de réparer la situation. C'est ainsi qu'il fut admis dans la maison de la rue des Francs-Bourgeois, en marge de ses camarades, en 1874. Dès la première année, il se plaçait en tête de la promotion, à côté de celui qu'il devait retrouver ici comme confrère, Paul Durrieu. Il apportait dans ce monde si nouveau pour lui son ardeur au travail, sa conscience méthodique, sa curiosité scientifique et surtout cette belle facilité à apprendre et à produire qui a toujours fait notre admiration et excité notre envie.

En janvier 1878, il obtenait le diplôme d'archiviste paléographe. Sa thèse avait pour titre : *les Bourgeois du Roi au moyen âge*; il ne l'a jamais publiée, malgré les éloges qu'elle lui valut. Mais, la même année, il faisait paraître un volume intitulé : *les derniers Carolingiens d'après le moine Richer*. Ces premiers essais paraissaient promettre à l'érudition française un historien des choses du moyen âge. Les circonstances en décidèrent autrement. Au mois de mars de cette même année 1878 disparaissait prématurément un savant de grand avenir, Camille de la Berge. Sa mort laissait vacante une place au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale. Léopold Delisle, s'autorisant du

Digitized by Google

témoignage élogieux de Quicherat, fit choix de Babelon et le nomma attaché au département, à titre de surnuméraire et aux appointements de 1800 francs. A cette époque, les fonctionnaires savaient se contenter de peu. Au bout d'un an survenait la titularisation : notre futur confrère était nommé employé de troisième classe et pourvu d'un traitement de 1900 francs. Ce début, plus que modeste, fut l'origine de sa fortune ultérieure.

Son premier devoir était de se mettre au courant de la numismatique et de l'archéologie avec lesquelles ses études antérieures ne l'avaient point familiarisé ; et non point seulement de la numismatique et de l'archéologie classiques, car le Cabinet des Médailles est un musée d'un genre tout particulier, où voisinent des monuments de tous les temps et de tous les pays : monnaies anciennes, médiévales, modernes, orientales, grecques, romaines ; médaillons et camées de la Renaissance, cylindres chaldéens et cônes phéniciens, vases peints, terres cuites, bronzes, bijoux cypriotes, byzantins, arabes. Pour vivre dans ce mélange merveilleux de toutes les civilisations, depuis les plus archaïques jusqu'aux plus modernes, il faut aux conservateurs, s'ils ne veulent pas être inférieurs à leur tâche, une érudition d'une infinie variété dans le temps et dans l'espace. C'est ce que Babelon savait, c'est à l'acquérir qu'il s'appliqua.

Pour l'archéologie et la numismatique, il trouvait, dans la maison même, de précieuses ressources. Je ne parle pas seulement de l'expérience de ses collègues ou supérieurs, Chabouillet, Lavoix, Muret et Cohen ; j'ai surtout en vue cette chaire, aujourd'hui émigrée à la Sorbonne, qui, à cette époque, était annexée à la Bibliothèque nationale, la chaire de Beulé et de Raoul Rochette. Fr. Lenormant y professait depuis 1874 ; Babelon se fit son disciple et bientôt, entre lui et son maître, se noua une amitié dont il ne tarda pas à ressentir les effets bienfaisants.

Cela ne suffisait point encore. Lenormant ne pouvait dispenser à ses auditeurs la connaissance des langues et des écritures orientales, indispensables pour l'étude directe des textes ; cet enseignement se donnait ailleurs, à l'École des Hautes Études. Babelon s'y fit inscrire et voici notre chartiste transfuge appliqué à apprendre l'hébreu, avec Carrière, le phénicien, l'assyrien avec Pognon et Amiaud.

Digitized by Google

Ainsi armé pour faire figure dans la carrière où la destinée l'avait appelé, Babelon n'a plus qu'à se laisser guider par les événements. Non seulement il donne de nombreux articles à la *Revue de numismatique* et à la *Gazette archéologique*; mais il n'hésite pas à consacrer à ces périodiques une partie de son temps et de son jeune dévouement. Le premier ne paraissait plus depuis 1877 ; en 1882, il renaît sous la direction d'An. de Barthélemy et de Schlumberger, qui s'adjoignent Babelon. La même année il accepte de rédiger la chronique du second, en attendant qu'il en prenne, cinq ans plus tard, la direction effective avec Molinier.

Il lui manquait, pour l'achèvement de son éducation archéologique, d'avoir pris part à des fouilles. L'occasion se présenta à lui en 1883 de combler cette lacune. Tissot, délivré des soucis de la carrière diplomatique, mais déjà sérieusement malade, s'occupait à mettre la dernière main à cette *Géographie comparée de la province d'Afrique*, qui a rendu son nom célèbre parmi les archéologues africains. Au nombre des questions qui le préoccupaient et qu'il voulait élucider, la topographie de Carthage était la plus importante : il se débattait au milieu d'assertions contradictoires ou même erronées, comme celles qu'avait si légèrement risquées l'imagination fantaisiste de l'ingénieur Daux ; il jugeait indispensable de contrôler par des fouilles méthodiques ce que les autres avaient avancé ; il confia le soin de les entreprendre à notre confrère Salomon Reinach, qui offrit à Babelon de l'accompagner. Ils partirent donc ensemble pour la Tunisie. Malgré de sérieuses difficultés matérielles, et grâce en partie à l'appui du cardinal Lavigerie, ils purent ouvrir plusieurs tranchées dans les ruines et recueillir, en même temps que d'utiles renseignements, une ample moisson de stèles puniques. Entre temps ils poussaient une pointe dans le Sud tunisien, déblayaient un coin du forum de l'ancienne ville de *Gitghis*, que les officiers du Corps d'occupation et le Service des Antiquités ont mis au jour dans son entier ultérieurement, et celui de Ziân dont l'emplacement avait été acheté quelque temps auparavant par Tissot lui-même. Des statues, des inscriptions, sorties de ces fouilles, vinrent enrichir les collections du Cabinet des médailles.

*
* *

Digitized by Google

Babelon revint à Paris en mai 1884 ; une œuvre l'y attendait qui devait lui permettre de donner sa mesure. Quelques jours avant de partir pour Tunis il était allé rendre visite à Fr. Lenormant, très gravement malade ; à peine arrivé en Afrique, il apprit sa mort. Or l'illustre savant, si vite emporté, laissait inachevé un ouvrage considérable, une histoire ancienne de l'Orient, développement du Manuel plus modeste, publié en 1869, dont le succès avait été éclatant. Trois volumes restaient à écrire qui devaient traiter de la Chaldée et de l'Assyrie, des Mèdes et des Perses, des Israélites et des Chananéens, des Arabes, des Phéniciens et des Carthaginois. On offrit à Babelon de s'en charger ; avec une belle audace, il accepta la proposition « pour répondre aux marques de bienveillance que Lenormant lui avait toujours témoignée et pour honorer la mémoire de celui qui travaillait à l'achèvement de son œuvre avec l'ardeur excessive qui devait consumer ses forces ». Il s'imposait ainsi une besogne singulièrement difficile : Lenormant ne laissait ni notes, ni ébauches ; tout était à faire. Mais, précisément à l'École des Hautes Études, Babelon avait acquis l'expérience nécessaire pour se lancer sur ce terrain si nouveau ; il était au courant des grandes découvertes récentes en Mésopotamie ; il connaissait les trouvailles de Sarzec, les travaux de Rawlinson et d'Oppert ; il les utilisa habilement et arriva à mettre sur pied en moins de deux ans le premier des volumes qu'on lui avait demandés. « On y trouve, a écrit Maury, en rendant compte du livre dans le *Journal des Savants*, un résumé lucide et attachant de ce qu'est aujourd'hui pour la Science, l'histoire de l'Assyrie et de la Chaldée. Le complément qu'il apporte à l'ouvrage de Fr. Lenormant est très satisfaisant et vraiment digne d'éloges. » Les deux autres volumes parurent au cours des trois années suivantes. Qu'un jeune homme, au début de sa carrière, ait pu écrire en si peu de temps une histoire générale, ce qui, pour l'ordinaire, demande de longues années de préparation méticuleuse et de réflexions, et qui est regardé comme le couronnement d'une vie consacrée à la science, voilà qui montre d'une façon éclatante la puissance de travail et l'heureuse facilité d'assimilation dont Babelon était doué.

Cette dette de reconnaissance payée à la mémoire d'un maître, il revint aux études auxquelles il allait consacrer désormais toute son activité.

Digitized by Google

En 1877, le Cabinet des Médailles s'était enrichi, par la générosité du baron d'Ailly, de plus de 1.700 pièces de la République romaine. L'étude que Babelon dut faire de cette collection lui donna l'occasion de pénétrer dans le domaine de la numismatique de Rome et d'étudier à fond son système monétaire antérieurement à la période impériale. De là est sorti le livre intitulé : *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*. La portée scientifique du livre est autrement plus grande que le titre ne le laisse prévoir. Sans doute, il contient une description des monnaies de la République classées par familles ; mais cette description n'est point une sèche nomenclature, à la façon de l'ouvrage de Cohen par exemple ; l'auteur y a tracé l'histoire de chacune de ces familles et des personnages qui les ont illustrées ; il s'est attaché à interpréter les représentations mythologiques et les allusions historiques qui figurent sur les pièces ; il a établi des pièces elles-mêmes un classement rigoureux basé sur la chronologie ; il a retracé toute l'histoire du monnayage romain, depuis les origines et l'âge de l'*aes grave* jusqu'à l'avènement de l'Empire. Si l'on songe que le premier volume vit le jour en 1885, l'année même où paraissait le quatrième volume de l'histoire de Lenormant, huit ans seulement après que l'auteur était entré au Cabinet des Médailles, années de préparation employées à l'apprentissage du métier, à faire le tour des différentes branches de l'archéologie, à écrire de nombreux articles dans les revues, à suivre des cours, à accomplir des missions, on pourra s'étonner à bon droit de tant de fécondité et de souplesse d'esprit. Et il n'avait encore que trente et un ans !

Les collections du Cabinet des Médailles lui avaient fourni la matière de son premier grand travail numismatique ; c'est dans ces mêmes collections qu'il devait puiser désormais et trouver l'occasion de très nombreux articles, dont vous n'attendez pas de moi que je vous entretienne et dont les plus notables ont été réunis par lui dans les *Mélanges de numismatique*, comme aussi d'une série de beaux volumes, que je dois rappeler devant vous.

Le devoir de tout bon conservateur de musée est de faire connaître dans des catalogues ou des publications spéciales, les

Digitized by Google

objets dont il a la garde ; il ne suffit pas d'acquérir, de classer et de rendre accessible au public les monuments exposés, il faut aussi permettre aux érudits d'utiliser pour leurs recherches, sans sortir de leur cabinet, le contenu des collections, tout au moins les pièces les plus importantes. Babelon le sentait mieux que personne et il a donné l'exemple, même avant d'être arrivé au poste de conservateur-adjoint, où il avait été appelé en 1890, lors de la retraite de Chabouillet, en attendant qu'il obtînt, en 1892, celui de conservateur, à la mort de Lavoix.

Tout d'abord, il conçut le projet de réunir en un luxueux recueil les plus beaux morceaux du Cabinet, monnaies et médailles exceptées. La première livraison parut en 1887 sous le titre *le Cabinet des Antiques de la Bibliothèque nationale*. En tête figure une Introduction qui retrace les origines historiques et le développement de l'établissement ; c'est un chapitre de l'histoire des Arts en France. Puis, il s'occupa de publier les différentes suites du Cabinet, chacune en un catalogue détaillé. Deux volumes parurent sous sa signature : les *Monnaies des rois de Syrie, d'Arménie, de Commagène* (1890) et les *Monnaies des Perses Achéménides, de Cypre et de Phénicie* (1893). En 1895, en collaboration avec notre confrère M. Blanchet, il rédige un *Catalogue des Bronzes* ; en 1897 vient le tour des *Camées*. Tous ces ouvrages sont composés suivant la même méthode, celle qui avait présidé à la *Description des monnaies de la République*. Babelon n'entend pas se contenter de dresser un inventaire des objets dont il donne, d'autre part, la reproduction ; il ne lui suffit pas non plus de décrire chacun d'eux, d'en rechercher l'histoire et d'en préciser la valeur. Sous forme de préface ou autrement, il fait de chaque volume une œuvre didactique. Le *Catalogue des Camées*, par exemple, n'est autre chose qu'un traité sur la gravure en pierres fines ; il y étudie la nature et les différentes sortes de pierres précieuses et la technique du métier ; il trace, à propos des camées antiques, l'évolution de l'art des camées en Égypte, en Orient, en Grèce, à Rome ; à propos des camées modernes, celle de la glyptique au moyen âge, et durant la Renaissance italienne, française, allemande ; et pour parfaire l'œuvre il poursuit son exposé depuis le XVIII^e^ siècle jusqu'à nos jours. On le voit, ce n'est plus là un simple catalogue, mais bien

Digitized by Google

un livre de forte érudition et de solide doctrine, dont il avait, d'ailleurs, tracé l'esquisse dans un élégant volume intitulé : *la Gravure en pierre fine*.

Cette même année 1897 devait apporter à Babelon deux joies. Une loi de finances, promulguée au *Journal Officiel* le 29 juin affectait une somme de 421000 francs à l'acquisition, par l'État, de la collection des monnaies grecques de Waddington. L'affaire était en suspens depuis trois ans. Waddington était mort au mois de janvier 1894. Peu de semaines après, Babelon adressait à l'Administrateur général de la Bibliothèque une note développée pour lui signaler la grande valeur scientifique du médaillier et pour exprimer le désir qu'il fût acquis et confié au Cabinet des Médailles, où il prendrait place à côté de la collection du duc de Luynes, qui avait enrichi surtout les séries de la Grèce propre, de l'Italie, de la Sicile, de l'Afrique et de la Gaule. Celle de Waddington, spéciale à l'Asie Mineure, se répartissait sur 420 villes et 130 rois, princes ou gouverneurs de la région. Les négociations commencées aussitôt avec les héritiers furent longues et difficiles ; elles fournirent à Babelon, comme le disait Delisle à notre Académie, l'occasion de montrer avec quelle activité il s'occupait des trésors confiés à sa garde.

A peine entré en possession de ces richesses, acquises grâce à un effort tenace, il se fit imposer une nouvelle tâche. Dès le 2 août, Rambaud, alors ministre de l'Instruction publique, lui écrivait : « L'achat de la collection Waddington est trop important pour qu'il ne soit pas annoncé au public. Il est, d'ailleurs, essentiel de faciliter aux numismates qui fréquentent le Cabinet des Médailles, l'étude des nouveaux documents que l'État vient de mettre à leur disposition. » En conséquence, il l'invitait à publier d'urgence un inventaire sommaire de l'acquisition, ce qui fut fait sans retard ; le premier fascicule porte le millésime de cette année 1897.

La récompense ne se fit pas attendre. Le 7 décembre vous l'appeliez à siéger parmi vous, à la place de son ancien maître Léon Gautier, un de ceux qui l'avaient si bienveillamment soutenu lors de son examen d'entrée à l'École des Chartes. Votre choix était la consécration d'une notoriété scientifique si solidement établie que l'année précédente le Ministère lui avait offert

Digitized by Google

de remplacer de Morgan à la tête du service des Antiquités de l'Égypte. Pour des raisons d'ordre privé, il avait dû décliner la proposition, si honorable qu'elle fût.

*
* *

Deux grandes œuvres allaient désormais solliciter son activité, sans l'accaparer pourtant, comme la suite de cette notice le montrera.

En premier lieu, un recueil général des monnaies grecques d'Asie-Mineure. La publication était, en réalité, une conséquence de l'achat par l'État de la collection Waddington. Celui-ci ne s'était pas contenté de recueillir plus de 7000 pièces relatives au monnayage de l'Asie ; il avait rassemblé les éléments d'un *Corpus* régional, sans pouvoir, faute de temps, en pousser la rédaction ; il avait laissé des notes nombreuses, qui avaient été remises avec la collection elle-même. Or, à ce moment, Imhoof-Blumer publiait, sous les auspices de l'Académie de Berlin, un grand recueil de monnaies de la Grèce du Nord ; Mommsen nous annonçait, ici même, en 1899, qu'elle avait pris des dispositions analogues pour celles d'Asie-Mineure. Fallait-il laisser tomber dans l'oubli le travail de Waddington ou ne convenait-il pas de l'utiliser et de le parfaire, en souvenir de lui ? Notre Compagnie fut de cet avis ; elle chargea Babelon de mettre au point l'œuvre dont Waddington avait conçu le projet et dont il avait tracé le plan. Tâche ardue, qui demandait une révision minutieuse, sur les originaux, des notes déjà rédigées, l'examen des grands médailliers de l'étranger, pour ne laisser échapper aucun document, l'étude des questions de toute sorte que soulève à chaque pas une publication de cette nature. Il aurait fallu, pour mener rapidement la besogne, une troupe de jeunes auxiliaires, libres de leur temps et travaillant de concert, suivant une même méthode, à l'œuvre collective. Nous ne disposons pas en France d'équipes ainsi organisées. Babelon et son collaborateur, notre confrère, Th. Reinach, durent se résigner à une prudente lenteur. Les quatre premiers fascicules du premier volume ont seuls vu le jour ; MM. Th. Reinach et Blanchet restent chargés de la suite et apporteront à la mettre sur pied leur science et

Digitized by Google

leur dévouement. Qu'ils reçoivent par avance les remerciements de l'Académie.

L'autre entreprise, celle à laquelle Babelon pensait consacrer le reste de sa carrière et attacher son nom, vous la connaissez tous. Il s'agissait de composer un grand *Traité des monnaies grecques et romaines*. Dans sa pensée, cet ouvrage devait reprendre et remplacer la célèbre *Doctrina numorum veterum* publiée par Eckhel en 1798. « J'ai caressé, écrit-il au début de la préface, la première idée et ébauché le plan de cette grammaire numismatique à une époque, presque déjà lointaine, où, avec l'ardente confiance de la jeunesse, aucun projet ne m'eût semblé trop vaste, aucune entreprise trop ambitieuse. J'étais comme ces jeunes soldats qui s'enorgueillissent des héros qui ont illustré l'armée dans laquelle ils sont enrôlés et je rêvais de suivre leurs traces, de faire aussi bien qu'eux. Aujourd'hui, au moment de poser la plume, après avoir écrit le premier volume, je me demande avec une certaine mélancolie si j'ai bien calculé la force de mes épaules. » Ce qu'il nous a donné de l'ouvrage nous prouve qu'elles étaient capables de supporter le fardeau.

L'œuvre, telle qu'il la comprenait, devait se diviser en deux parties, l'une théorique et doctrinale, la seconde historique et descriptive. De la première un seul volume a paru, c'est un modèle d'érudition. Babelon y définit la science numismatique et en résume l'histoire ; puis il donne la nomenclature raisonnée des espèces monétaires connues des Grecs et des Romains, indique les systèmes en usage dans l'antiquité, analyse les manipulations techniques du métal, d'abord dans la mine, puis dans l'usine d'affinage, enfin dans l'atelier d'émission,

De la seconde partie, il n'a pu écrire que trois volumes, comprenant les monnaies grecques depuis les origines jusqu'aux guerres médiques, les monnaies de l'Empire des Perses, de l'Orient sémitique, de l'Asie-Mineure, de la Grèce centrale et méridionale. La destinée lui a refusé le temps d'aller plus avant. Il semblait prévoir l'avenir quand il écrivait avec quelque mélancolie, à la fin de son introduction : « Puissé-je seulement comme Eckhel et plus heureux que mon maître et ami Fr. Lenormant, mener cette entreprise jusqu'à son complet achèvement ! » Tel qu'il est, le livre honore grandement la science française, Nous

Digitized by Google

avons le ferme espoir que les jeunes érudits qui l'entouraient à la Bibliothèque nationale et parmi lesquels il était fier de compter un de ses fils, sauront, comme l'a écrit l'un d'eux, « recueillir le rouleau échappé à ses mains défaillantes et tenter de mener l'œuvre jusqu'à son terme. »

En 1902, Babelon avait été appelé au Collège de France pour y enseigner la numismatique et la glyptique. On le retrouvait dans sa chaire tel qu'il paraissait dans ses livres, toujours préoccupé de tirer de l'étude des monnaies les enseignements variés qu'elle comporte. Il l'a dit et écrit maintes fois, notamment dans le livre qu'il a appelé *les Origines de la monnaie*, la numismatique, telle qu'il la comprenait, n'est pas seulement la connaissance matérielle de morceaux de métal plus ou moins habilement façonnés ; elle n'est pas muette, elle a un langage qu'il faut savoir interpréter : c'est l'une des bases fondamentales de l'histoire politique, de l'histoire de l'art, de l'archéologie ; c'est aussi une des sources les plus fécondes pour les annales de l'évolution économique des sociétés civilisées ; elle fournit de précieuses données sur les relations commerciales des peuples et des cités, sur la vie intérieure des pays ; elle raconte leur prospérité et leur décadence. Mais tout cela, il faut savoir le découvrir et l'exposer aux auditeurs ou aux lecteurs, et Babelon l'a fait excellemment.

Membre de notre Académie, conservateur du Cabinet des Médailles, professeur au Collège de France, vice-président, bientôt président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, président de la Société des fouilles archéologiques, membre de commissions de toutes sortes, il semble que les ouvrages qu'il avait entrepris auraient dû suffire et au delà à son ardeur. Il n'en était rien : il trouvait toujours de nouvelles forces pour de nouveaux travaux. C'est ainsi qu'en 1912, il fit paraître un splendide volume dont le contenu intéresse la vie de notre Académie. On sait que la Compagnie a d'abord été sous Louis XIV, une réunion de lettrés chargés de rédiger les inscriptions qui devaient figurer sur les monuments élevés en l'honneur du roi et de composer les médailles rappelant les événements mémorables du règne. La tradition fut consacrée sous l'Empire, lors de la nouvelle organisation de l'Institut ; on con-

Digitized by Google

çut le projet de constituer une histoire métallique de Napoléon et l'on remit à l'Académie des Inscriptions le soin de la préparer. Les événements politiques ont empêché de réaliser le projet autrement que sur le papier ; l'œuvre de nos prédécesseurs est demeurée manuscrite. « Cette admirable et émouvante suite de dessins, a écrit Babelon, contemporains des événements qu'ils rappellent et destinés à la gravure et à la frappe, nous présente Napoléon tel qu'il apparut aux hommes de son temps, en guerrier, en législateur, en administrateur. » Elle est conservée partie à la Bibliothèque nationale, partie à celle de l'Institut. Notre confrère a pensé qu'il ne fallait pas laisser ces dessins inconnus, qu'il convenait de les faire imprimer, ne serait-ce que pour témoigner de la vie de l'Académie à cette époque. Aussi a-t-il écrit, en tête du volume, une introduction de 60 pages in-folio où il a raconté notre histoire sous le premier Empire et notre rôle non point seulement dans l'élaboration de l'*Histoire métallique*, mais aussi dans la rédaction des inscriptions monumentales destinées aux édifices publics de la capitale, tels que les deux arcs de triomphe de l'Étoile et du Carrousel. Quant aux dessins eux-mêmes, il les a somptueusement reproduits en les accompagnant d'un commentaire, qu'il a tiré en grande partie de nos archives. En outre, suivant sa méthode habituelle, il a profité de l'occasion qui lui était offerte pour étendre quelque peu son sujet. Dans une préface très instructive il a cherché à tracer l'historique des « histoires métalliques », très rares dans l'antiquité, sauf à Rome, depuis la dernière période de la République, fréquentes à la Renaissance, où l'on aimait à rappeler sur des médaillons les événements contemporains. Ailleurs, il expose ce que doit être, à son sens, la composition des médailles, quelles sont les règles que l'artiste doit s'imposer pour produire une belle œuvre et que nos grands graveurs modernes comme Chaplain ou Roty, pour ne parler que des morts, ont appuyées de leur exemple : « Réduire un sujet sans qu'il paraisse moins grand, en extraire, pour ainsi dire, la substance, donner à ce qui peut sembler au premier coup d'œil n'en exprimer qu'une faible partie la valeur significative du tout ; tel doit être l'art de la composition des médailles ; et cet art ne peut exister sans métaphore et sans l'emploi de figures allégoriques et de symboles qui, en

Digitized by Google

exprimant une chose sous l'apparence d'une autre, ont l'avantage de renfermer beaucoup d'idées dans un seul signe. De là l'indispensable nécessité d'employer dans ce genre de composition un style qu'on peut appeler idéal et de ne point donner à des êtres fictifs le costume vulgaire. » Ce sont bien là les principes que nous l'avons entendu affirmer constamment au sein de notre commission des inscriptions et médailles, lorsque nous avions à examiner les esquisses que la Direction de la Monnaie veut bien soumettre à notre critique.

*
* *

Et nous voici arrivés, Messieurs, à l'année 1914, à cette année maudite, génératrice de tant de deuils et de tant de malheurs. L'âme sensible et ardemment patriote de Babelon fut bouleversée par les premiers événements : comme citoyen, comme père — ses deux fils aînés étaient engagés dans la lutte — il avait tout à redouter ; comme conservateur de musée, il était appelé à encourir les plus graves responsabilités. Le 1er août il quittait Paris pour aller passer ses vacances à Étaples ; à peine arrivé, il apprenait la mobilisation ; le devoir lui enjoignait de rejoindre immédiatement son poste, ce qu'il fit. Un mois durant il attendit anxieux les événements. Le 30, un aéroplane allemand venait jeter des bombes sur Paris ; le 31, il recevait l'ordre de faire emballer les monuments les plus précieux du Cabinet des Médailles, qu'on devait expédier dès le lendemain en lieu sûr. Il nous a conté lui-même[1] sa vie dans ces jours terribles. « Une heure ne s'était pas écoulée que tout le personnel du Cabinet des Médailles était à la besogne. Nous installons dans des caisses de bois bien rembourrées en y apportant tout le soin compatible avec la rapidité exigée, des pièces choisies parmi les plus précieuses de nos suites numismatiques, les plus célèbres de nos camées et de nos intailles, de nos bijoux, bronzes et terres cuites ; nous poursuivons ce travail jusqu'à 7 heures du soir. Le lendemain mardi 1er septembre, je suis au Cabinet des Médailles dès 6 h. 1/2 avec tout le personnel, M. Homolle et quelques per-

1. *Revue numismatique*, 1919, p. 141 et suiv.

Digitized by Google

sonnes de supplément qui ont bien voulu nous prêter leur concours dévoué et discret ; nous poursuivons notre minutieux prélèvement dans toutes nos séries... Tous nous mettons la main à cette besogne qui nous semble sacrilège : nous calfeutrons d'ouate des tablettes de médailles en les plaçant les unes sur les autres pour empêcher les pièces de glisser hors de leurs alvéoles. Je dresse un inventaire sommaire, au fur et à mesure que chaque caisse est remplie et clouée. Il faut se hâter ; car on nous a prévenus que le travail doit être terminé à 2 heures, moment précis fixé à la voiture capitonnée du chemin de fer qui viendra en prendre livraison... Elle arriva dans la cour à l'heure dite. On y chargea les caisses, toujours sous notre surveillance. Puis la voiture-wagon fut prise en charge par l'Administration centrale du ministère de l'Instruction publique. A 6 heures, je sortis avec l'Administrateur général. Nous n'étions pas depuis dix minutes au jardin des Tuileries que nous entendons trois fortes détonations, à de courts intervalles, la première dans la direction de la Bibliothèque ou de la Bourse. J'appris le lendemain qu'une des bombes était tombée sur le toit de l'école des filles qui forme l'angle de la rue Vivienne et de la rue Colbert et, par ricochet, elle avait légèrement endommagé le toit même de la Bibliothèque nationale. » Quelques mètres de plus et le Cabinet des Médailles était atteint.

Vint la victoire de la Marne ; l'existence reprit, tant bien que mal, son cours habituel. On songea alors à profiter de l'éloignement d'une partie des collections pour procéder au transfert de ce qui restait dans l'aile de la Bibliothèque, nouvellement bâtie, spécialement aménagée pour loger le Cabinet des Médailles. L'opération s'effectua sans incident. Mais à peine était-elle achevée qu'une nouvelle alerte se produisit. Paris était encore une fois menacé ; on dut sauver des bombardements intensifs qui se multipliaient ce qu'on venait de mettre en place avec tant de soin. Second emballage, second déménagement : vingt-quatre caisses sont déposées dans les caves de l'établissement. Survient l'explosion de la Courneuve, dont la violence brise des vitres à la Bibliothèque. « On calfeutre avec d'épais matelas en bourre de laine incombustible, maintenus par des armatures de planches et de solives, les plus beaux médaillons

Digitized by Google

de la salle de Luynes ainsi que tous ceux du Salon du Roi, avec les peintures de Boucher, de Carle Van Loo et de Natoire, qui en décorent les parois. »

Les bombardements redoublent : une fois de plus quarante caisses sont livrées à l'Administration, qui les expédie à Toulouse, comme les précédentes. Huit jours plus tard, les plus beaux meubles-médailliers sont enlevés et dirigés sur Angers.

On se figure aisément ce que pouvaient être au milieu de toutes ces péripéties la vie du conservateur et de ses auxiliaires.

Et pourtant Babelon trouvait encore le moyen de travailler. C'est en 1916 qu'il publiait un grand in-folio, richement illustré : *le Trésor de Berthouville*. Vous savez que c'est là un des joyaux du Cabinet des Médailles : il se compose d'une centaine de pièces d'argenterie, qui ont été trouvées en 1830, par le plus grand des hasards, sous la charrue d'un laboureur. Dans cette petite commune existait autrefois un temple consacré au Mercure de *Canetonum*. La localité, située à une croisée de routes et aux confins du territoire de plusieurs tribus gauloises, était très fréquentée ; il s'y tenait des foires célèbres dans toute la région ; les dévôts y affluaient à cette occasion et apportaient dans le sanctuaire du dieu du Commerce et de l'Argent de précieux ex-votos, qu'on déposait pieusement dans le trésor. A une certaine date, que Babelon place en l'année 275 de notre ère, en présence des invasions des Alamans et des Francs, on enfouit ces richesses, ou du moins les plus belles pièces, dans une cachette maçonnée, si bien aménagée qu'elle est restée secrète pendant seize siècles. Il y a longtemps que notre confrère songeait à ce livre, qui rentrait en somme dans la série des catalogues du Cabinet, si fort enrichie par son incessant labeur. Absorbé par d'autres soins, il n'avait pu livrer le manuscrit à l'imprimeur que peu de temps avant le début de la guerre ; les loisirs que lui laissaient la rareté des travailleurs à la Bibliothèque et la suspension des relations scientifiques et commerciales avec l'étranger lui permirent de pousser l'impression et d'enrichir d'un volume de plus la liste de ses œuvres.

*
* *

Digitized by Google

Pourtant l'intérêt que présentait cette dernière publication et tous les travaux archéologiques qui le sollicitaient apportait un dérivatif bien faible à toutes les angoisses qui étreignaient les cœurs durant ces années si troublées, si pleines d'anxiété pour le présent et pour l'avenir. Aussi ne put-il résister au besoin de prendre sa part dans l'effort général et d'agir par la plume, puisqu'il ne pouvait pas combattre autrement. La question du Rhin le préoccupait ; en 1915 et en 1916, il avait fait au Collège de France une série de leçons sur les monnaies qui se rapportent aux expéditions entreprises par les Romains pour défendre la frontière rhénane contre les invasions germaniques. Il y avait là comme une introduction à un gros livre qu'il préparait et qu'il produisit en 1917 et 1918. Il lui donna comme titre : *le Rhin dans l'histoire*. Il y étudie en détail tous les événements qui se déroulèrent dans la région depuis les débuts très lointains jusqu'au XIX^e^ siècle, le rôle que joue le grand fleuve comme fossé-frontière des pays qu'il longe ; il montre comment le Rhin, après avoir protégé les Gaulois contre les Germains, devient, au temps des Romains, la limite de la grande civilisation classique ; comment les Francs et Charlemagne font des pays du bassin de la Meuse et de la rive gauche du Rhin, le centre de leur puissance ; comment à travers tout le Moyen âge la question rhénane provoque des guerres incessantes ; comment Richelieu et Louis XIV, la Révolution et Napoléon s'appliquent à la résoudre, pour aboutir à cette conclusion : « La France est prédestinée par la nature et sa tradition vingt fois séculaire à veiller sur le Rhin comme la garde d'honneur de la culture latine et de la liberté des peuples. En face de la Germania du Niederwald, elle doit monter la garde pacifiquement, l'arme au bras, pareille à Minerve, la déesse antique de la sagesse, qui reste toujours cuirassée, le casque en tête, appuyée sur sa lance. » Œuvre de science historique, mais surtout cri de patriotisme réfléchi et courageux, qui lui valut une notoriété d'un nouveau genre et de chaleureux encouragements. Je n'en veux pour preuve que la lettre que lui écrivait Barrès au reçu du livre : « Il faut que vous sachiez que je vous aime de tout mon cœur de batailler pour le Rhin... Non, je ne suis pas pour les amitiés de nourrices. On aime les hommes dans les idées ; j'aime ceux qui aiment et servent ce qui me remplit l'esprit et que je sers. »

Digitized by Google

Après cette campagne pour la bonne cause, il n'aurait tenu qu'à Babelon d'entrer dans la vie publique en acceptant l'offre qui lui était faite d'une candidature au Sénat par son pays natal. Il préféra revenir à ses études et se consacrer à l'aménagement définitif du Cabinet des Médailles, rentré en possession de tous ses trésors.

Nous aimions à le voir, toujours actif, assister régulièrement aux séances de notre Académie, prendre part, presque chaque semaine, à nos commissions, présider chaque mois le Comité des Travaux historiques et la Commission de l'Afrique du Nord, nous entretenir de ses travaux personnels, de ceux qu'il dirigeait, de ceux qu'il rêvait d'entreprendre ou de faire entreprendre par les jeunes gens dont il était le chef écouté, sans nous douter, hélas ! que ses jours étaient comptés. Il est vrai qu'au courant de l'année 1923, il se plaignait de sentir sa vue s'affaiblir ; on mit quelque temps à reconnaître la cause du mal ; un régime sévèrement surveillé, une cure à Vichy lui apportèrent une amélioration, que nous croyions durable. Et puis, brusquement, il nous quitta dans la nuit du 2 au 3 janvier 1924. Ce fut un grand deuil pour notre Compagnie, un profond chagrin pour ses amis.

A embrasser, Messieurs, comme nous l'avons fait ensemble, le cours de la vie d'Ern. Babelon, on se persuade que ce fut vraiment un homme heureux. Si les dieux l'ont fait naître dans un humble village, objet durant toute sa vie d'un culte filial, où il revenait toujours la joie dans l'âme, ils l'ont doué en même temps des meilleurs qualités de l'intelligence et l'ont conduit comme par la main, au seuil d'une carrière à laquelle ses origines ne semblaient pas le prédestiner ; rapidement, ils l'ont élevé à une situation enviable, chaque année grandissante. Pour assurer son bonheur domestique il a trouvé une compagne digne de lui et s'est créé de bonne heure une nombreuse famille, dont il était l'orgueil ; il a su s'entourer d'amitiés fidèles, conquises et retenues par l'agrément de son esprit, comme par l'affabilité de son accueil : il s'est assuré l'estime de tous les amateurs éclairés, quelques-uns haut placés, que sa profession mettait en contact avec lui et à qui il a rendu plus d'un service ; il a passé sa vie au milieu de chefs-d'œuvre auxquels il était attaché ; il a écrit des livres qui resteront ; il jouissait à l'étranger d'une grande

Digitized by Google

notoriété, ainsi qu'en témoignent les titres et les décorations qu'il en a reçus ; et si, à ses derniers moments, il lui a été donné de jeter un regard en arrière sur son passé, il a pu se dire qu'il avait bien servi la science et son pays.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse une ampliation du décret approuvant l'élection de M. Radet à la place d'académicien libre devenue vacante par suite du décès de M. Cordier.

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Georges Radet et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

Lecture est donnée d'une lettre par laquelle M. Max Prinet pose sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. Élie Berger,

et de deux autres lettres par lesquelles MM. Casanova et Stein se portent candidats non seulement au fauteuil de M. Élie Berger mais aussi à celui de M. Homolle.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Paul Durrieu, décédé le 25 novembre au château de Durrieu, par La Rivière (Landes), et prononce une allocution :

Messieurs,

« L'Académie aura été littéralement décimée en 1925 : sur cinquante membres, titulaires ou libres, nous en aurons perdu cinq, car, après MM. Havet, Berger, Homolle, Cordier, M. Paul Durrieu vient de nous être enlevé.

Il est mort, après avoir longuement lutté contre la maladie, le 24 novembre, dans la maison patrimoniale de sa famille, qui

Digitized by Google

d'elle a pris son nom, aux environs de Grenade-sur-l'Adour (Landes), à l'âge de soixante-dix ans.

Il était né à Strasbourg, où son père était trésorier général, et fit ses études au Lycée Bonaparte, à Paris. C'est l'exemple de son ami, notre confrère M. François Delaborde, son aîné d'un an, qui l'amena à l'École des Chartes (je le tiens de M. Delaborde lui-même). Il en sortit en 1878, le premier d'une promotion dont notre confrère Ernest Babelon était le second. C'est en cette qualité qu'il devint, en 1879, membre de l'École française de Rome, où il retrouva ses anciens, MM. Delaborde et Berger.

Il s'était intéressé d'abord, à l'École de la rue des Francs-Bourgeois, à l'histoire du pays de Gascogne, dont sa famille, des deux côtés, était originaire. A Rome, il conçut le projet d'étudier les relations de la France avec l'Italie au moyen âge, antérieurement à l'expédition de Charles VIII, depuis les origines. Il fut encouragé dans cette voie par le directeur d'alors, Auguste Geffroy, justement fier d'avoir présidé aux premiers développements de cette grande entreprise : la publication des plus anciens registres pontificaux des Archives du Vatican, mais qui avait cependant la sagesse de n'imposer pas à tous ses pensionnaires médiévistes de collaborer à cette œuvre monumentale. Il y avait aux Archives de Naples, par centaines, des registres de la chancellerie des princes angevins, à partir du fondateur Charles d'Anjou, qui étaient, pour la connaissance de l'histoire franco-italienne depuis le XIII^e^ siècle, une mine aussi riche, en son genre, que les registres du Vatican. P. Durrieu fut autorisé à en faire sa province. Travail malaisé, plus compliqué que celui que supposait l'entreprise parallèle, car il s'agissait ici, non pas seulement de dépouiller des séries régulières et intactes, mais de reconnaître et de reconstituer d'abord des suites de fragments difficiles à dater qui avaient été gravement brouillées au XVI^e^ siècle, et de façon en apparence désespérée. Travail préalable d'archiviste, exceptionnellement délicat — travail d'art, qui fut exécuté à merveille, comme on le voit dans les deux volumes publiés en 1886 sous ce titre : *Les Archives angevines de Naples*. Ce travail offrit à l'auteur l'occasion de se rendre compte, et de rendre compte au public, des institutions

Digitized by Google

et du personnel administratif, alors très peu connus, de la monarchie angevine au temps de ses origines : c'est le propre, en effet, des grandes besognes d'archiviste comme celle-là, si minutieuses et d'abord si ingrates, d'être à la fois, en soi, la condition des recherches historiques de la plus large envergure, et, pour ceux qui s'y livrent, un acheminement naturel vers des conclusions générales. C'est le propre de ces besognes; c'en est aussi le but et la récompense. Dans ce cas particulier, il a été démontré, par l'analyse rationnelle des archives angevines de Naples que les études de Durrieu ont permis, à lui le premier, puis à d'autres, de mener à bien, que Charles Ier d'Anjou attira, dans le royaume de l'Italie du Sud où il fut appelé par hasard à s'installer, tant de ses compatriotes d'au delà des Alpes que l'on peut parler à ce propos, sans exagérer, aussi bien que d'une conquête, d'une espèce de colonisation.

C'est à la même époque que P. Durrieu publia, en 1885, son volume sur *Les Gascons en Italie*, qui lui valut une médaille à notre concours des Antiquités nationales. Son goût primitif pour l'histoire de Gascogne s'y alliait heureusement avec ses intentions ultérieures d'histoire franco-italienne. Ces deux grands ouvrages, menés de front — *Archives angevines de Naples* et *Gascons en Italie* — valurent dès sa trentième année à notre futur confrère d'être compté au nombre des historiens français de la plus grande espérance.

Ici se place dans sa carrière un événement décisif. A son retour de Rome, une place d'attaché à la conservation des peintures du Musée du Louvre lui fut offerte, et, après quelques hésitations, il l'accepta.

C'était se lancer, pour l'explorer en spécialiste, dans un monde nouveau qu'il n'avait encore, jusque-là, que parcouru en amateur. Or cela lui convenait à merveille. Les circonstances lui avaient déjà permis et lui permettaient de visiter sans difficulté les Bibliothèques, les Musées et les Collections privées de l'Europe entière. Préparé comme il l'était d'ailleurs par l'exercice des bonnes méthodes en des domaines plus austères, et naturellement doué d'un sens esthétique très sûr, il devait en profiter brillamment pour le bien de la science.

Les conseils de Léopold Delisle, qui l'appréciait fort, l'incli-

Digitized by Google

nèrent, au moment critique où se posa pour lui la question de la voie précise où il s'aiguillerait dans des régions nouvelles, vers l'étude des manuscrits à peinture et d'abord, en particulier, des « Livres d'heures », où il allait parvenir promptement à la maîtrise. Paul Durrieu s'est consacré dès lors tout entier à cet ordre de recherches, jusqu'à la fin de sa vie. S'il donna sa démission de ses fonctions au Louvre après être parvenu au grade de conservateur adjoint, ce fut, non par fatigue ou renoncement, mais, au contraire, pour se consacrer avec plus de liberté à des investigations plus étendues.

Il ne m'appartient pas, et je n'ai pas la prétention, d'esquisser dans cette allocution nécessairement brève ce qu'a été l'œuvre de notre confrère avant et depuis l'année 1907, date de son élection à notre Académie. La nomenclature en est très riche. Je rappellerai seulement que le XV^e^ a été son siècle de prédilection, et qu'il s'est occupé surtout des livres de luxe exécutés pour les grands seigneurs bibliophiles de l'ancienne France depuis Jean, duc de Berry, et, par conséquent, des grands artistes Jean Foucquet, André Beauneveu, Jacquemart de Hesdin, les Limbourg, les Van Eyck, etc., qui ont été occupés par ces personnages et dont les œuvres sont aujourd'hui dispersées, non seulement en France et en Italie, mais en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et en Russie. Il a d'ailleurs parfaitement résumé par deux fois l'état de la science sur ce vaste et magnifique sujet ; cet « état de la science » que, plus que personne, il avait contribué à créer : 1° dans un chapitre de l'*Histoire de l'art* d'André-Michel, « La peinture en France depuis Jean le Bon jusqu'à la fin du XV^e^ siècle » ; et 2° dans son livre intitulé : *La miniature flamande à la cour de Bourgogne de 1415 à 1530*, paru en 1921.

Il est resté sur la brèche, comme le font la plupart d'entre nous, jusqu'à son dernier jour : il a corrigé pendant sa maladie finale, pour la Société des Bibliophiles français, dont il était un des membres les plus agissants, les épreuves des *Peintures du Terrier de Marcoussis*, exécutées par ordre de l'amiral Malet de Graville au début du XVI^e^ siècle. Vous n'avez pas oublié que, en juillet dernier, déjà irrémédiablement frappé, il eut encore la force de nous faire part de ses lumières, avec sa bonne grâce

Digitized by Google

accoutumée, au sujet d'un manuscrit de Leningrad, dont je vous avais communiqué des photographies [1].

Messieurs, le successeur de M. Durrieu retracera, mieux que je ne saurais le faire, l'ensemble et les détails de l'œuvre scientifique qu'il a laissée, mais je dois dire encore quelques mots de l'homme qu'il était.

Il était vif, souriant, en train et cordial, sincèrement chaleureux, à la manière des gens de ce Midi gascon, sympathique en même temps que subtil, entre tous les Midis. Les sentiments qu'il avait pour l'École où il avait été initié étaient touchants : « La plus grande joie de sa vie, m'écrit son ami, notre confrère M. Delaborde, fut, je crois, d'avoir été, comme président de la Société de l'École des Chartes en 1921, le porte-parole de ses camarades aux fêtes du Centenaire » de cette *alma mater*.

Mais il n'aimait pas moins l'Académie. Il ne dissimulait nullement qu'il était fier et satisfait d'en être. Il y était assidu, et pas seulement d'une manière passive. La collection de nos *Comptes rendus* depuis 1907 est pleine de ses interventions sur toutes sortes de sujets. Il laisse donc ici un grand vide, et, tant que siégeront sur ces bancs des confrères qui auront eu le privilège de le connaître, il ne sera pas oublié.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse une ampliation du décret autorisant l'Académie à accepter le legs à elle fait par M. Louis-Joseph Depoin d'un titre de rente de trois cents francs, à charge de fonder « un prix biennal, qui pourra être partagé, pour récompenser des travaux édités dans les trois années précédentes et qui seront de nature à éclairer les chronologies et les généalogies de titulaires d'offices civils ou

1. *Comptes rendus de l'Académie*, 1925, p. 186.

Digitized by Google

ecclésiastiques en Europe et en Palestine antérieurement à l'année 1270 ».

Par une seconde lettre, le Ministre de l'Instruction publique communique trois télégrammes de M. Reygasse, chargé de missions au Tidikelt, Touat-Gourara, Grand Erg oriental, et dans la région du Tademayt-Mouydir-Hoggar.

Ils sont ainsi conçus :

« Mission scientifique résultats dépassant toutes nos espérances. Prorok et Chapuis ont fouillé une salle tombe Tin Hinane à Abalessa bois sculptés et traces vêtements cuirs quinze beaux bracelets or argent métal indéterminé. »

« Trois cents pierres fines pour colliers bijoux en or, argent, verre irisé, squelette intact. Comte Prorok arrive Paris vous remettra résultat cette fouille unique au Sahara. Prière faire classer monument d'urgence. »

« Prorok a aussi découvert inscriptions Tifidagh à Gerdjounit. Étudions seulement celles de Tiratipini. Avons recueilli pour Musée Alger série très complète armes et objets touaregs. Terminons nos notes ethnographiques. »

M. René Cagnat lit une note relative à une nouvelle inscription de Beyrouth dont M. Virolleaud lui a envoyé une copie et un estampage [1].

M. Théodore Reinach communique et restitue une inscription métrique récemment acquise à Paris par le Musée de New York et publiée dans le Bulletin de ce Musée par Mme Christine Alexander. L'inscription, gravée *boustrophédon* en très beaux caractères du vie siècle, doit se transcrire ainsi :

Χαιρεδήμου τόδε σῆμα πατὴρ ἔστη[σε θ]ανόντος
Ἀνφιχάρ(η)ς ἀγαθὸν παῖδ' ὀλοφυρόμενος.
Φαίδιμος ἐποίει.

L'inscription forme un distique élégiaque : la faute de quan-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

tité dans le premier dactyle — les fautes de ce genre sont fréquentes dans les noms propres — s'excuse peut-être par l'écriture archaïque, qui ne distinguait pas entre E long (H) et E bref : le nom du défunt est écrit ΧΑΙΡΕΔΕΜΟ.

Le nom de l'artiste *Phaidimos* n'est pas nouveau. Il figure déjà dans une inscription attique (*Inscr. graecae*, I, ed. minor, n° 1012) comme signataire d'une statue de femme, dont les pieds seuls sont en partie conservés. Cette inscription, également en forme de distique élégiaque, a fait récemment l'objet d'un essai de restitution par M. Crönert. La graphie αϝυταρ pour αὐτάρ, qui s'est aussi rencontrée à Naxos, a fait supposer à M. Hiller qu'il s'agit d'un sculpteur naxien, mais cela n'est pas certain.

Le général Gouraud donne lecture d'une note de M. Eusèbe de Lorey, directeur de l'Institut d'archéologie et d'art musulman de Damas, sur l'état du Palais Azem, et des collections du Musée, à la suite des événements du 18 octobre.

« En dépit de ces événements, aucun des organismes qui constituaient l'Institut n'a été profondément atteint. Les dessins et les estampages, les clichés peuvent être facilement regroupés. Le Musée a conservé ses pierres sculptées, plusieurs objets d'art disparus lors du pillage, ont déjà été retrouvés par la police : selon toute vraisemblance, d'autres pourront encore être récupérés. L'École des Arts Décoratifs peut être immédiatement reformée ; enfin, un assez grand nombre de volumes ayant été récupéré, la bibliothèque peut être rapidement reconstituée, surtout si les Académies et les Sociétés savantes dont elle possédait les publications veulent bien lui apporter leur généreux concours. »

M. François Thureau-Dangin, au nom de la commission de la fondation de Clerq, propose d'annoncer une subvention de huit mille francs (8.000 fr.) à M. H. de Genouillac pour une publication intitulée : « Premières recherches archéologiques à Kich. »

Adopté.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau pour 1926.

MM. J.-B. CHABOT et Cl. HUART sont élus respectivement président et vice-président pour 1926.

Après un comité secret, le PRÉSIDENT annonce que l'Académie a nommé correspondants étrangers, M. Francis Kelsey, professeur de l'Université de Michigan, et Sir James Frazer, à Cambridge.

Il est procédé à l'élection de quatorze commissions annuelles.

Sont élus :

Commission administrative centrale : MM. OMONT et CUQ.

Commission administrative de l'Académie : MM. OMONT et CUQ.

Commission des Travaux littéraires : MM. SENART, POTTIER, OMONT, CHATELAIN, CROISET, HAUSSOULLIER, PROU et LANGLOIS.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. FOUCART, POTTIER, CHATELAIN, HAUSSOULLIER, PROU, DIEHL, DELABORDE et FOUGÈRES.

Commission de l'École française d'Extrême-Orient : MM. SENART, POTTIER, CROISET, SCHEIL, PELLIOT et MEILLET.

Commission de Syrie-Palestine : MM. SENART, POTTIER, HAUSSOULLIER, SCHEIL, DIEHL et DUSSAUD.

Commission de la fondation Benoît Garnier : MM. SENART, SCHEIL, PELLIOT et MEILLET.

Commission de la fondation Eugène Piot : MM. POTTIER, OMONT, HAUSSOULLIER, Théodore REINACH, DIEHL, Alexandre DE LABORDE, MÂLE, BLANCHET et FOUGÈRES.

Commission de la fondation Dourlans : MM. CHATELAIN, CROISET, THOMAS et HAUSSOULLIER.

Commission de la fondation de Clercq : MM. SENART, POTTIER, SCHEIL, THUREAU-DANGIN.

Commission de la fondation Pellechet : MM. PROU, Alexandre DE LABORDE, BLANCHET, ENLART.

Commission de la fondation Loubat : MM. SENART, SCHLUMBERGER, Salomon REINACH et POTTIER.

Commission de la fondation Thorlet : MM. SENART, SCHLUMBERGER, PROU et DELABORDE.

Digitized by Google

Commission des fondations Debrousse, Barbier-Muret, etc. : MM. POTTIER et CHATELAIN.

COMMUNICATION

NOUVELLE INSCRIPTION DE BEYROUTH, PAR M. R. CAGNAT, MEMBRE DE L'INSTITUT

M. Virolleaud nous a envoyé la copie dessinée par M. Brossé et l'estampage d'une inscription gravée sur un cippe en forme d'autel qui existe à Fourn-ech-Chebar, près Beyrouth, dans un jardin, situé à 200 mètres environ à l'ouest de la route de Damas. Les lettres sont peu profondes et la gravure peu soignée. Elles mesurent 0 m. 06 à la première ligne, 0 m. 025 — 0,02 aux autres.

Le texte est le suivant :

CN · STATILIVS · SE
VERI · PATRIS · LIB · MARTIA
LIS · ACCENSVS DELATVS ·
A PATRON MAIORQ VI VIR
PERPETVAL*is* FECIT
STATILIAE · CN LIB AIGI
MATRI SVAISVAE VIX ANN
[XXXIIII

Cn. Statilius, Severi patris lib(ertus), Martialis, accensus delatus a patron(o) majorq(ue) sevir perpetual[is] fecit Statiliae Cn. lib(ertae) Aigi matri <suai> suae : vix(it) ann(is) [L]XXXIIII.

Cette inscription n'est qu'une épitaphe, mais non une de ces épitaphes banales comme il s'en rencontre tant dans toutes les provinces du monde romain. Chaque ligne contient des détails dignes de remarque.

Digitized by Google

La femme sur la tombe de laquelle le texte figurait était une Statilia, affranchie d'un Cn. Statilius. Son surnom, extrêmement rare, Aix (Αἴξ, chèvre), indique assez son origine servile.

L'auteur du monument est un Cn. Statilius Martialis, affranchi d'un Cn. Statilius Severus, dont il se dit le fils. Ce dernier possédait donc une esclave, nommée Aix ; il en avait eu un fils, qui était naturellement de condition servile comme la mère ; pour régulariser la situation le père avait affranchi sa concubine et aussi l'enfant né de leur commerce.

Arrivé aux honneurs municipaux Cn. Statilius Severus choisit comme appariteur (*accensus*) ce fils qu'il avait affranchi et dont il était à la fois le père et le patron. On sait, en effet, que dans les villes municipales les magistrats supérieurs avaient droit à un certain nombre d'auxiliaires ; c'est ainsi que la *lex coloniae Genetivae* accorde un *accensus* à chaque duumvir. On sait aussi que les *accensi* étaient généralement de condition libertine et pris parmi les affranchis du personnage auquel ils étaient attachés. Mais comme leurs émoluments étaient payés par la cité, il fallait que leur choix fût connu officiellement du trésorier ; d'où la nécessité pour le magistrat de le déclarer (*deferre ad aerarium*) ; c'est ce qu'indique ici l'expression : *delatus a patrono* [1].

Martialis se donne en outre le titre de *major sevir perpetualis*, c'est-à-dire qu'il a été membre du collège des *seviri augustales* de Beryte et que son année de sacerdoce terminée, il a continué à faire partie à titre honoraire de la corporation. Mais dans l'expression qu'il emploie pour caractériser sa fonction, deux mots sont à signaler. D'abord l'épithète de *major*. C'est la première fois qu'on la rencontre [2]. Nous connaissons des sevir *primus* ; Beyrouth

1. Cf. de Ruggiero, *Diz. epigr.*, I, p. 21.

2. Je ne pense pas qu'on puisse songer à trouver un exemple du fait

Digitized by Google

nous en a fourni un exemple que j'ai signalé à l'Académie cet été [1]. En quoi consistait cette primauté, nous l'ignorons [2]. A Milan et ailleurs on a rencontré la mention de *seviri seniores* et de *seviri juniores* que Mommsen considère comme deux degrés du sévirat, l'un plus honorable que l'autre, les *seniores* étant tous de condition libertine et les *juniores* de condition ingénue [3]. Faut-il penser que, comme Statilius Martialis était un affranchi, *major* est synonyme ici de *senior*, ou faut-il regarder cette épithète comme ayant un sens analogue à *primus?* Je ne vois pas comment on pourrait se décider.

Quant à l'épithète *perpetualis*, qui déjà figure dans l'inscription de Beyrouth rappelée plus haut, c'est un synonyme de *perpetuus*, employé d'habitude, transformé par analogie avec *flaminalis*, *seviralis*, *sacerdotalis*, etc., tous mots qui indiquent l'honorariat dans l'exercice d'une fonction.

LIVRES OFFERTS

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau, le sixième et dernier *Album* de planches de l'*Inventaire des Mosaïques de la Gaule et de l'Afrique, publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Tome III [Planches], *Afrique Proconsulaire, Numidie-Maurétanie (Algérie);*

et deux volumes de *Publications de l'École française d'Extrême-Orient. Études asiatiques publiées* à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'École française d'Extrême-Orient par ses membres et ses collaborateurs (Paris, 1925).

Il offre ensuite, de la part du professeur N. Puttorti, deux brochures intitulées :

dans l'inscription reproduite au *Corpus* (X, 5423); *L. Vettius L. f. Eros* maior *seuir iter. Augustalis prim.* Major paraît être un second mot destiné à différencier cet Eros d'un autre Eros, junior.

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1925, p. 181 : [*ui uiro*]*primo, ui uir*[*o pe*]*rpetuali, accenso uelato Rom*[*ae*].

2. Cf. à ce sujet Beurlier, *Le culte impérial*, p. 215.

3. *C.I.L.*, V. p. 635.

Digitized by Google

Di un pavimento in mosaica scoperto in Reggio di Calabria, et *Mosaici di Reggio di Calabria*,

M. Camille JULLIAN fait hommage d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Le Paris des Romains*, et de trois fascicules de ses *Notes gallo-romaines* (nos CVI, CVII, CVIII). Extrait de la *Revue des Études anciennes*, tome XXVII (1925), nos 2, 3, 4, dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux et des Universités du Midi*, 4e série 47e année.

Il offre ensuite, au nom des auteurs, les ouvrages suivants :

Commandant Lefebvre des Noettes. *La force motrice animale à travers les âges* (Paris, 1925) ;

L. B. Morel. *La station romaine d'Ansa Pautina* (Lyon, 1915) ;

E. Linckellheld et Adrien Hertz. *Sarrebourg depuis les origines* (Strasbourg, 1924).

M. Salomon REINACH fait hommage d'un opuscule dont il est l'auteur, intitulé : *Des moyens de correspondre dans l'antiquité*. Conférence faite à l'École supérieure des P. T. T., 1925.

Il présente ensuite une brochure de M. le Dr Baudouin, intitulée : *La coupe de la déesse Hygie et sa dérivée, la tasse de vin*. Symbolisme de la déesse et de ses attributs. Extrait de *La Médecine Internationale*, XXXIIe et XXXIIIe année, 1924 et 1925.

M. Antoine Meillet offre un ouvrage dont il est l'auteur intitulé : *La méthode comparative en linguistique historique* (Oslo, 1925).

M. Henri GOELZER a la parole pour deux hommages : « J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie pour lui en faire hommage, le premier fascicule du Bulletin Du Cange, *Archivum latinitatis medii aevi*, deuxième année. Commencée en mai 1924 la publication de ce recueil, auquel veut bien s'intéresser l'Académie, a suivi un cours à peu près régulier; malgré certaines difficultés dont la moindre n'est pas d'obtenir en temps utile les communications de collaborateurs séparés de nous par l'étendue des terres ou des océans. Le comité de rédaction ne négligera aucun effort pour assurer une périodicité encore plus régulière à cet important organe de la coopération internationale en vue du *Dictionnaire latin médiéval*.

« En même temps et au nom de M. l'abbé Louis Pichard, professeur à l'Institut catholique, j'ai l'honneur d'offrir en hommage à l'Académie, le second et dernier fragment écrit par notre regretté confrère, l'abbé P. Lejay, d'une *Histoire de la littérature latine* qu'il

Digitized by Google

avait entreprise. Cet important fragment est consacré à Plaute. La tâche de M. l'abbé Pichard a consisté en une révision intelligente et pieuse de la rédaction laissée par son maître. En lisant ces pages où une érudition presque infinie est rehaussée d'un style élégant et fin, on se prend à regretter plus que jamais la disparition d'un savant qui n'était pas seulement un philologue accompli mais aussi un humaniste de la vieille roche. »

M. Antoine Thomas offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. le sénateur Pio Rajna, associé étranger, le *proemio*, formant 34 pages in-folio, de la reproduction en phototypie d'un célèbre manuscrit de la *Marciana*, que les éditeurs Bestetti et Tumminelli viennent de faire paraître sous ce titre : *La Geste Francor di Venezia* (*codice marciano XIII della serie francese*).

Le manuscrit reproduit, qui compte 95 feuillets de parchemin à 2 colonnes, mesurant 318 × 217 mm., est un recueil de matière épique française, élaborée dans l'Italie du Nord en une langue hybridé et soumise à une prosodie maladroite, recueil que G. Paris, en 1865, proposait de désigner sous le titre de *Pépin et Charlemagne*, modifié par lui, seize ans plus tard, en *La Geste de France*, et archaïsé aujourd'hui par M. Rajna en *La geste Francor*. C'est autour de ce pivot que tourne encore la question passionnante de l'expansion de l'épopée française en Italie. La place me manque pour faire connaître en détail tout ce que le *Proemio* apporte de nouveau sur le sujet, domaine où l'auteur a fait ses premières armes, il y a plus de cinquante ans, et qu'il n'a cessé depuis de parcourir en tous sens. Je me contenterai de faire remarquer que cette magnifique publication, si tardive qu'elle soit, est heureusement en avance sur l'édition intégrale de ce célèbre manuscrit, avec introduction, remarques, glossaire et table des noms propres, annoncée depuis longtemps par un savant polonais, Joachim Reinhold, comme devant prendre place dans la collection allemande de la *Gesellschaft für romanische Literatur*, mais dont l'apparition se fera vraisemblablement attendre longtemps encore.

M. Gustave Fougères présente de la part de M. Léon Rey, chargé de mission archéologique en Albanie, le 1er fascicule de la revue nouvelle *Albania*. Ce fascicule contient d'intéressantes descriptions des fouilles de M. Léon Rey sur le site de l'antique Apollonia et de ses recherches sur les remparts antiques et byzantins de Durazzo (anciennement Dyrrachium) ; on y trouve aussi des études partielles sur la Macédoine et la publication d'une série de stèles funéraires turques inspirées du style français du XVIIIe siècle. Luxueusement

Digitized by Google

imprimé et illustré, ce fascicule contribue utilement à la connaissance d'un pays encore peu exploré.

M. Henry Omont dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, un volume intitulé : *Les Recueils antiques de miracles de saints*, par Hippolyte Delehaye, S. I., Bollandiste (Bruxelles, 1925, in-8°, 107 pages ; extrait des *Analecta Bollandiana*, t. XLIII).

« Il y a deux catégories de miracles de saints : ceux qu'ils ont opérés durant leur vie et ceux qui sont dus à leur intercession après leur mort. » Le R. P. Delehaye a négligé les premiers et s'en est tenu exclusivement à l'étude des collections de miracles opérés par les saints dans les grands centres de culte, sans dépasser le VII^e^ siècle, et se rapportant chacune à un saint unique. Il les distingue en deux groupes : les Recueils grecs, qui nous ont conservé le récit des miracles des saints Cosme et Damien, Cyr et Jean, Artémius, Thérapion et Isaïe, Théodore, Ménas, Thècle et Démétrius ; et les Recueils latins des miracles de saint Étienne, dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, ainsi que ceux de saint Julien et saint Martin, dans les œuvres de Grégoire de Tours. On retrouve dans ce nouvel ouvrage de notre savant confrère les mêmes qualités de critique, aussi prudente que pénétrante, qui distinguent ses précédents travaux dans un domaine où sa maîtrise est universellement reconnue. »

M. Paul Monceaux présente à l'Académie, de la part de M. le chanoine Bayard, professeur à l'Université catholique de Lille, le second et dernier volume de son édition, avec traduction, de la *Correspondance* de saint Cyprien (Paris, 1925. Société *Les Belles-Lettres*) :

« Au début de cette année, j'ai eu l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de M. Bayard, professeur à l'Université catholique de Lille, le premier volume de son édition, avec traduction, de la *Correspondance* de saint Cyprien : édition comprise dans la Collection *Guillaume Budé*. Le second volume, qui vient de paraître, et qui termine la publication, est digne du précédent. Il contient les 41 dernières lettres, dont quelques-unes très longues. M. Bayard, qui reproduit d'ordinaire, mais sans le suivre servilement, le texte de l'édition Hartel, a pu souvent améliorer ce texte, Hartel s'étant mépris sur la valeur relative des manuscrits. La traduction est très soignée, exacte et claire, malgré la longueur de certaines phrases trop calquées sur le latin. Ce second volume se termine par deux tables : un *Index* scripturaire, utile entre autres pour l'étude des textes bibliques africains, et un *Index* des noms propres, très complet. Cette dernière table facilitera les recherches dans la correspondance de Cyprien, si riche en renseignements sur l'Afrique et sur la Rome chrétienne au milieu du III^e^ siècle. »

Digitized by Google

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Sir James Frazer, élu correspondant, adresse à l'Académie ses remerciements.

Le PRÉSIDENT annonce à l'Académie le décès de Sir Râmkrishṇa Gopal Bhandarkar, son correspondant à Poona, et prononce une allocution :

« J'ai le vif regret de notifier à l'Académie la perte qu'elle a faite d'un de ses correspondants étrangers les plus anciens, en la personne de Sir Râmkrishṇa Gopal Bhandarkar.

Il s'est éteint le 24 août dernier, et le hasard a empêché notre confrère M. Senart, qui a informé le Bureau de cet événement à la dernière séance, d'en être averti plus tôt.

Né en 1837, Sir Râmkrishṇa Gopal disparaît chargé de jours, entouré aussi d'unanimes respects. Il est mort dans la ville de Poona où il a tant travaillé et enseigné. Il avait jadis pris ses degrés à cette Université de Bombay où il devait par la suite professer longtemps le sanscrit. Il en devint vice-chancelier, comme il eut l'honneur de figurer dans le Conseil législatif du vice-roi et dans le Conseil législatif de Bombay.

Ce n'est pas sans les raisons les plus fortes que la Compagnie l'avait, en 1895, porté sur la liste de ses correspondants : Bhandarkar fut vraiment, dans l'ordre de ses études historiques, un homme de premier plan, celui peut-être qui a, entre tous, le plus remarquablement représenté dans l'Inde l'association de la science traditionnelle avec la culture de l'Occident. Il demeure le type accompli d'un moment mémorable dans le développement intellectuel et moral de son pays.

Philologue excellent, il se signala par de patientes recherches, par son abondante collaboration à l'*Indian Antiquary*, par ses nombreux rapports sur les collections de manuscrits, par sa précieuse histoire primitive du Deccan. Il se distingua à la fois par sa maîtrise des textes, par son expérience de l'épigraphie et par son sens critique.

Digitized by Google

L'influence occidentale n'avait pas seulement marqué de son sceau ses méthodes d'étude ; elle avait agi profondément sur les tendances de son esprit. Il avait voulu visiter l'Europe et nous eûmes ici sa visite. Non content de se dégager, comme plusieurs de ses contemporains notables, des règles par trop étouffantes de la caste, il avait largement propagé les doctrines déistes et secondé le mouvement social du Brahmasamâj. Nous étions accoutumés à considérer surtout en lui le savant ; ce n'est pas une raison pour être insensibles à la vénération que lui valait, avec la simple dignité de sa vie, une parole généreuse, toujours animée de la plus haute inspiration morale.

Cette rare autorité se manifesta par la fondation en 1917, lors de son quatre-vingtième anniversaire, du Bhandarkar Institute que ses élèves et ses admirateurs créèrent pour assurer à son nom une glorification durable, et par la présidence qui lui échut de la première session de l'Oriental Conference.

A la précision de ce que vous venez d'entendre sur un sujet qui ne m'est pas familier, vous avez aisément reconnu, Messieurs, que c'est notre confrère M. Senart qui a inspiré mes paroles. C'est lui, en effet, qui a dicté ce que j'ai dit. Je suis certain, comme lui, que l'Académie tout entière apportera, avec un cordial empressement, son hommage confraternel à un si noble mémoire. »

M. Stéphane Gsell fait une communication sur l'un des résultats de la mission franco-américaine qui vient de se rendre au Hoggar [1].

M. Maurice Prou lit la note suivante :

« En 1910 je vous présentai une brochure de M. Henri Jadart dans laquelle notre regretté correspondant appelait l'attention du monde savant sur les dangers de destruction qui menaçaient la maison natale de Mabillon, sise à Saint-Pierremont (Ardennes), dont en 1878 M. l'abbé Lourdet, curé de Saint-Pierremont, avait fait l'acquisition et dont il avait cru assurer la conservation en la léguant à la mense archiépiscopale de Reims. Lors de la séparation de l'Église et de l'État, elle fut attribuée au départe-

1. Voir ci-après.

Digitized by Google

ment des Ardennes. Celui-ci décida récemment de la mettre en vente. Elle allait donc rentrer dans le domaine privé et par conséquent courir de nouveaux risques. Heureusement, l'archiviste du département, M. Massiet du Biest, jeta un cri d'alarme qui fut entendu par l'École des Chartes, héritière intellectuelle des Bénédictins.

L'un de ses anciens élèves, au cœur généreux, dans un sentiment de piété qu'on peut qualifier de filiale, se rendit à l'adjudication mercredi dernier, 9 décembre, et acquit la maison dans le dessein d'en assurer la conservation. A cet effet, il a le ferme propos de donner cette relique à la Société des Amis de l'École des Chartes, dès que celle-ci sera légalement capable de recevoir des immeubles. »

Après un comité secret, le PRÉSIDENT annonce que l'Académie a élu correspondant étranger, M. J. Puig y Cadafalch à Barcelone, et correspondants français, MM. O. Navarre à Toulouse, R. Fage au Mas-du-Puy (Haute-Vienne), et Henri Gauthier au Caire.

L'ordre du jour appelle l'élection à deux places de membre ordinaire.

Le PRÉSIDENT lit l'article 17 du règlement relatif à l'élection des membres ordinaires, et rappelle les noms des candidats au fauteuil Berger, qui sont par ordre alphabétique, MM. Brunot, Casanova, Lefranc, Michon, Prinet et Stein.

Il y a 37 votants ; majorité absolue, 19 voix.

Au premier tour, M. Brunot obtient 3 voix ; M. Casanova, 11 voix ; M. Lefranc, 7 voix ; M. Michon, 8 voix ; M. Prinet, 5 voix ; M. Stein, 3 voix. Pas de majorité.

Au deuxième tour, M. Casanova obtient 17 voix ; M. Lefranc, 2 voix ; M. Michon, 16 voix ; M. Prinet, 1 voix ; M. Stein, 1 voix. Pas de majorité.

Au troisième tour, M. Casanova obtient 18 voix ; M. Michon, 19 voix.

M. Étienne Michon, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

Il est procédé au vote pour le fauteuil Homolle. Le Président

Digitized by Google

rappelle que les candidats sont : MM. Brunot, Casanova et Stein.

Même nombre de votants et même majorité.

Au premier tour, M. Brunot obtient 17 voix; M. Casanova, 15 voix; M. Stein, 4 voix. Il y a un bulletin marqué d'une croix. Pas de majorité.

Au second tour, M. Brunot obtient 22 voix ; M. Casanova, 14 voix. Il y a un bulletin marqué d'une croix.

M. Ferdinand Brunot ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le PRÉSIDENT. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Cl. HUART donne lecture d'un rapport de M. Henri Basset, directeur de l'Institut des Hautes Études marocaines.

M. Henri Basset adresse de Rabat (Maroc) un rapport sur les travaux de cet établissement pendant l'année scolaire 1924-1925. En ce qui concerne la géographie MM. Cécilier et Charton ont accompli l'ascension fort pénible du grand sommet de l'Atlas oriental : leurs observations ont révélé des faits nouveaux sur la structure calcaire de cette montagne.

M. Laoust a publié un manuel des dialectes berbères du moyen Atlas. M. Brunot prépare un vaste travail sur le dialecte arabe de Rabat. M. André Huart a commencé à organiser un laboratoire de phonétique expérimentale et a procédé à des enquêtes sur les dialectes berbères des Chleuhs.

M. Lévi-Provençal commence la publication de textes arabes inédits relatifs à l'occident musulman ; il a trouvé, entre autres, dans un manuscrit de l'Escurial, les étonnants mémoires d'un compagnon d'Ibn-Toumeat, le Mahdi des Alendrahs; chez un savant musulman de Fez, il a eu la chance de mettre la main sur le troisième volume du *Bayân-al-Moghrib* resté inconnu à Dozy ; à la suite d'une nouvelle mission en Espagne, il a commencé à réunir les matériaux d'un *Corpus* des inscriptions arabes d'Espagne. M. Terrasse a également étudié en Espagne un grand nombre de monuments de l'époque musulmane.

MM. H. Basset et Terrasse ont photographié et étudié la seconde mosquée Kotobiya de Marrakech ainsi que la mosquée de Qasba, plus récente d'une trentaine d'années (fin du XII^e siècle). Ces monuments feront prochainement l'objet d'une étude détaillée.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I. — LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

M. Ch.-V. LANGLOIS, Directeur des Archives Nationales. | M. H. STEIN, Conservateur des Archives modernes aux Archives Nationales.

1 vol. in-8° de XIX-1000 pages. ..... 100 fr.

II. — MANUEL DE BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

BIBLIOTHECA BIBLIOGRAPHICA NOVA

PAR HENRI STEIN.

1 volume in-8° (XX-895 pages), *épuisé*.

III. — LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Chaque volume, broché, 20 fr. Relié toile..... 30 fr.

PREMIÈRE PARTIE : **Les origines aux guerres d'Italie** (1494), par AUGUSTE MOLINIER.

I. ÉPOQUE PRIMITIVE. — MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS.
II. ÉPOQUE FÉODALE. — LES CAPÉTIENS JUSQU'EN 1180.
III. LES CAPÉTIENS, 1180-1328.
IV. LES VALOIS, 1328-1461.
V. INTRODUCTION GÉNÉRALE. — VALOIS (*suite*), 1461-1494.
VI. TABLE GÉNÉRALE rédigée par L. POLAIN.

DEUXIÈME PARTIE : **Le XVI^e siècle** (1494-1610), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon.

I. LES PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE. — CHARLES VIII et LOUIS XII (1494-1515).
II. FRANÇOIS I^er et HENRI II (1515-1559).
III. LES GUERRES DE RELIGION, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III (1559-1589).
IV. HENRI IV (1589-1610).

TROISIÈME PARTIE : **Le XVII^e siècle** (1610-1715), par E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris, et LOUIS ANDRÉ docteur ès lettres.

I. GÉOGRAPHIE et HISTOIRE GÉNÉRALES.
II. MÉMOIRES et LETTRES.
III. LES BIOGRAPHIES.
IV. JOURNAUX ET PAMPHLETS.

IV. — BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DES CARTULAIRES FRANÇAIS OU RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR HENRI STEIN.

1 vol. in-8°, broché ..... 30 fr.

V. — MANUEL PRATIQUE POUR L'ÉTUDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Par PIERRE CARON, avec lettre-préface de A. Aulard. 1 vol. in-8°, br..... 20 fr.
Rel. t..... 25 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

PUBLIÉS PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

Ce recueil paraît tous les deux mois avec pl. et fig.

PRIX DE L'ABONNEMENT : 25 FRANCS PAR AN

1873 à 1900. — Chaque année complète, 20 fr. 1901 et années suivantes, 25 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS

Dernières Nouveautés :

En souscription. R. de Lasteyrie. **L'Architecture religieuse en France à l'époque Gothique**, ouvrage posthume p. p. M. M. Aubert. 2 vol. 8° colombier abondt illustrés..... 140 fr. »

Encyclopédie de l'Islam — Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans.

Livraison Sari-Samaritaine, gr. 8° ..... 30 fr. »

Cette importante publication mènera de front les dernières lettres prêtes et la suite de l'alphabet, afin de donner plus rapidement satisfaction à ses souscripteurs.

Livr. 1-23..... 15 fr. »

Livr. 24 à 30 et A. B. 25 fr. — Les suivantes..... 30 fr. »

Poëte (Marcel). **Une vie de cité.** Paris, de sa naissance à nos jours. — Album : Six cents illustrations d'après les documents accompagnés de légendes et d'un exposé historique, 1 vol. gr. 8°, papier couché.. 75 fr. »

Ce beau volume forme le tome III de l'ouvrage du même auteur dont le tome Ier : Paris, sa jeunesse, des origines aux temps modernes (xve siècle) a paru au début de 1924, 1 vol. 8° avec plan..... 35 fr. »

et dont le tome II et dernier paraîtra en 1926.

Pour les acheteurs des deux volumes de texte, prix de l'Album. 65 fr. »

Poëte (M.). **Au Jardin des Tuileries.** L'art du jardin. La promenade publique. Un vol. petit 8° (11 pl. hors texte)..... 20 fr. »

Cent exemplaires numérotés sur papier de Madagascar..... 50 fr. »

Chalandon (F.). **Histoire de la première Croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon.** Un vol. 8°..... 25 fr. »

Jéquier (G.). **Manuel d'archéologie égyptienne.** *Les éléments de l'architecture.* Un vol. 8° (250 fig.)..... 40 fr. »

François Villon. **Œuvres**, édition critique avec commentaires, notices, glossaire et index détaillés, par Louis Thuasne. — 3 beaux volumes 8° carré..... 75 fr. »

Petite édition avec Notices, Glossaire, Index. Un volume petit 8°. 10 fr. »

Enlart (C.), membre de l'Institut. **Manuel d'archéologie française depuis les temps Mérovingiens jusqu'à la Renaissance.** — I. Architecture religieuse, 2e édition revue et augmentée. Première partie : Période mérovingienne, carolingienne et romane. Un volume 8° (nombr. fig.). Deuxième partie : Période française dite gothique. Style flamboyant. Renaissance. Accessoires de l'architecture religieuse. Un volume 8° (nombr. fig.). Les deux vol. brochés : 80 fr. — Rel. toile..... 100 fr. »

Troisième partie : Table alphabétique et analytique des matières par Rémy Delauney. Un volume 8°, broché : 20 fr. — Rel. toile.. 30 fr. »

III. Le Costume. Un volume 8° (nombr. fig.), broché..... 40 fr. »

Relié toile..... 50 fr. »

Marion (Marcel), professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut. **Dictionnaire des Institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Un volume 8° carré (IX-564 p. à 2 col.), broché : 40 fr. — Cartonné toile..... 50 fr. »

Longnon (Aug.), membre de l'Institut. **La formation de l'unité française** publié avec un index alphabétique. Un volume 8°..... 25 fr. »

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXV *Le Gérant* : A. Picard

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

COMPTES RENDUS

DES

SÉANCES DE L'ANNÉE

1925

BULLETIN DE DÉCEMBRE

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES.

82, RUE BONAPARTE, 82

M D CCCC XXV

Recueil paraissant tous les deux mois, avec planches et figures.
Prix de l'abonnement annuel : — 20 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CAHIER

Séance de Décembre 341, 344

Communications :

Note de M. Stéphane Gsell sur une découverte de la mission franco-américaine au Hoggar 337

Application des rayons ultra-violets au déchiffrement des passages grattés ou effacés dans les manuscrits, par M. Charles Samaran 348

Les thiases à Palmyre d'après une inscription inédite, par M. Harald Ingholt 355

Livres offerts 340, 344, 362

Inscriptions et médailles 363

Périodiques offerts 364

Table alphabétique 371

Erratum 384

Table des gravures 385

Appendice :

Funérailles de M. Élie Berger, membre de l'Académie, le lundi 6 avril 1925. Discours de M. Ch.-V. Langlois, président de l'Académie 388

Funérailles de M. Théophile Homolle, membre de l'Académie, le 17 juin 1925. Discours de M. Ch.-V. Langlois président de l'Académie 392

Table des matières 399

Suite des publications de l'Académie parues en 1925 405

AVIS IMPORTANT

Pour assurer une prompte publication des *Comptes rendus*, les auteurs de communications, qu'ils appartiennent à l'Académie ou qu'ils lui soient étrangers, sont instamment priés de remettre leur manuscrit et, s'il y a lieu, les documents qui doivent l'illustrer, le jour même de la séance où ils ont été entendus. Le Secrétaire perpétuel pourra toutefois, en certains cas, les autoriser à retarder cette remise jusqu'au mardi suivant, dernier délai pour l'envoi de la copie à l'imprimerie.

Les communications des auteurs étrangers à l'Académie ne devront pas dépasser huit pages.

Les épreuves, tant en placards qu'en pages, doivent être retournées au rédacteur des *Comptes rendus*, 23, quai Conti, VI^e^, dans le délai de trois jours, le jour de la réception non compris.

Dans le cas où les auteurs ne se conformeraient pas à ces indications, leur communication serait ajournée à l'un des cahiers suivants.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMUNICATION

NOTE DE M. STÉPHANE GSELL SUR UNE DÉCOUVERTE DE LA MISSION FRANCO-AMÉRICAINE AU HOGGAR.

Je voudrais exposer brièvement à l'Académie l'un des résultats obtenus par la mission franco-américaine qui vient de se rendre au cœur du Sahara, dans le Hoggar.

Du côté américain, cette mission était composée du comte Byron de Prorok, qui a fait d'heureuses recherches archéologiques en Tunisie, de MM. Tyrrell et Pond, deux savants appartenant au Beloit College (Wisconsin), Denny, collaborateur du *New York Times*, Barth, photographe et opérateur de film. Du côté français, le chef a été M. Reygasse, administrateur de commune mixte et préhistorien bien connu, auquel vous avez décerné récemment la médaille Paul Blanchet. A lui s'étaient joints M. Chapuis, l'homme qui connaît le mieux le Sahara entre In Salah et Tombouctou, et M. Belaïd, ancien interprète officiel au Hoggar.

Malgré la brièveté de leur voyage, qui a été plutôt une reconnaissance préliminaire qu'une exploration, ces Messieurs rapportent une riche moisson de documents ethnographiques, linguistiques, archéologiques. Je ne parlerai aujourd'hui que de l'importante découverte faite dans la principale sépulture berbère de cette région.

A 80 kilomètres de Tamanrasset, lieu où reposent le P. de Foucauld et le général Laperrine, se trouve, à Abalessa, le tombeau de Tin Hinane, célèbre chez les Touareg et signalé déjà depuis une vingtaine d'années. Là, d'après la tradition, serait ensevelie, entourée des siens, une princesse qui aurait été l'aïeule des Touareg nobles du Hoggar : on sait que chez ces populations, l'héritage politique se transmet en ligne utérine, et non pas de père en fils.

Ce tombeau est un vaste tumulus en grosses pierres,

Digitized by Google

entouré d'un couloir circulaire, que borde extérieurement une muraille d'enceinte. Légèrement elliptique, le monument mesure 26 mètres sur 23. Il contient un certain nombre de chambres : au milieu, celle qui était sans doute la principale ; sept autres dans la périphérie. C'est à une de ces chambres du pourtour que se sont attaqués MM. de Prorok et Chapuis. Leur fouille, qui n'a pas été exempte de difficultés eu égard à l'outillage très rudimentaire dont ils disposaient, a eu un plein succès. La salle, rectangulaire, mesure 5 mètres sur 4, et 2 mètres de hauteur. Elle était vide, mais, en enlevant le dallage qui formait le sol, on a trouvé, pardessous, un caveau creusé dans le roc, de 2 m 30 de long, 1 m 40 de large, 1 m 50 de hauteur. Il n'avait pas été visité, et la sécheresse de l'air saharien avait assuré une assez bonne conservation même aux matières qui, sous d'autres cieux, pourrissent vite.

Au milieu, des débris d'un lit bas, en bois sculpté, dont les barres étaient reliées par des lanières en cuir. Le corps, — un corps de femme, — était tombé sur le sol, à travers le cadre, les lanières ayant cédé. Mais il avait presque conservé sa position première, la tête tournée vers l'Est, les jambes et les bras légèrement repliés. Cette orientation se retrouve dans de nombreuses sépultures berbères ; quant à la position repliée des membres, on en connaît mille exemples antérieurs au triomphe de l'Islam : c'est sans doute un souvenir du ligotage primitif des cadavres, qu'il fallait empêcher de sortir de leur tombe et de troubler les vivants.

Le squelette était enveloppé dans des restes d'un vêtement en cuir rouge, avec des franges et autres ornements : ce qui rappelle un passage d'Hérodote sur les peaux de chèvre débarrassées de leurs poils, bordées de franges et teintes en rouge, que portaient les femmes libyennes. Des agrafes en fer servaient sans doute d'attaches. Les bijoux étaient fort nombreux. A l'avant-bras droit, huit bracelets,

Digitized by Google

d'un métal dont l'identification nécessitera une analyse, peut-être un alliage d'argent et d'antimoine. A l'avant-bras gauche, sept autres bracelets, en un alliage d'or et de cuivre. Aux chevilles étaient probablement passés des cercles formés de perles en métal et en pierres fines. Une abondante série de colliers, — au nombre de sept ou huit, — s'étageait jadis sur la poitrine ; tout autour, on en a recueilli les éléments dispersés, surtout des pierres fines, cornalines, agates, etc. Un petit anneau en or et une feuille d'or repliée, — peut-être une amulette, — faisaient partie de ces parures. De même, des rondelles d'œufs d'autruche et, semble-t-il, un anneau en bronze. La tête était ornée de plusieurs plumes d'autruche, dont on a retrouvé les tiges : c'est là encore une très vieille coutume berbère, car nous avons des témoignages du port de ces insignes par les chefs libyens depuis le temps des premières dynasties égyptiennes jusqu'à l'époque byzantine.

Près de l'épaule gauche, une petite coupe en pierre renfermait de l'ocre, fard ou couleur pour peintures corporelles.

Le mobilier funéraire était dans trois paniers, faits avec des tiges végétales et des lanières en cuir. L'un d'eux, déposé près du genou droit, contenait des noyaux de dattes, des pépins, des grains de blé et de mil. Les deux autres se trouvaient, l'un à droite, l'autre à gauche de la tête. On y avait déposé, entre autres objets, des écuelles en bois, des courges, des grains de sorgho, un gobelet en cristal.

Derrière la tête, a été trouvée une statuette en pierre des plus curieuses : une image grossière de femme nue, dont les parties sexuelles sont indiquées, — et exagérées, — d'une manière fort indiscrète. C'était sans doute une amulette, un de ces fétiches dont l'usage ne s'est pas perdu aujourd'hui, même chez des gens très civilisés : un trou, percé à travers la saillie qui forme la tête, permettait de le suspendre. Par les dimensions énormes du bassin, cette statuette rappelle des œuvres de sculpture de l'époque

Digitized by Google

paléolithique, recueillies dans des grottes de France. Mais le rapprochement ne vaut, naturellement, que pour le style, et non pas pour l'époque.

Le caveau découvert à Abalessa est beaucoup plus récent. Dans une des écuelles en bois étaient déposés quelques petits disques en métal, sur lesquels notre confrère M. Adrien Blanchet a reconnu l'empreinte d'une monnaie de Constantin le Grand. Cela nous reporte à une date postérieure au début du quatrième siècle de notre ère.

D'autre part, cette sépulture n'a absolument rien d'islamique. Elle est sans doute antérieure à l'époque où la religion musulmane s'est imposée aux Berbères du Sahara, c'est-à-dire, approximativement, aux IX^e^-X^e^ siècles de notre ère.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre, de la part de l'auteur, M. Edwin Polack, un volume intitulé : *Foi* (Milan, s. d.).

M. PROU offre à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Maurice Roy, une notice sur *Le plafond de la chambre d'apparat de Henri II au Louvre*, tirée des *Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger*. Il s'agit du magnifique plafond qui recouvre aujourd'hui, et depuis 1829, la troisième salle du bâtiment de la colonnade. M. Roy a retrouvé, publie et commente le marché passé par-devant notaire, le 12 février 1556, entre Pierre Lescot et le menuisier le plus renommé de ce temps, Francisque Sibecco de Carpi, pour la confection de ce plafond, destiné à la chambre d'Henri II, et dont Lescot lui-même fournissait les dessins. La description donnée dans le marché ne laisse aucun doute sur l'identification. Cette dernière découverte de M. Roy dans le minutier d'un notaire parisien intéresse d'autant plus l'Académie que ce plafond a été, après l'installation de l'Institut au Louvre en décembre 1795, le plafond de la Bibliothèque de l'Institut.

Digitized by Google

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

MM. Octave Navarre et René Fage, élus correspondants dans la dernière séance, adressent à l'Académie leurs remerciements.

A propos de la correspondance, M. Charles DIEHL donne lecture d'une note qu'il a reçue de M. Papadopoulos.

Elle est ainsi conçue :

« Des découvertes fort intéressantes viennent d'être faites dans le quartier des Blachernes.

En faisant des travaux de nivellement dans la petite rue parallèle à la ligne des murailles et aux prisons dites d'Anémas, entre le vieux platane qui est devant l'entrée de la mosquée d'Aïvaz-Effendi et le Téké d'Emir-Bouhari, on a mis au jour des substructions *très importantes* sur une longueur de plus de cinquante mètres.

Parmi les ruines on remarque des fragments de marbre de toute sorte : des chambranles, des linteaux, des bases et des fûts de colonnes. Tout est horriblement mutilé. Les plinthes des bases de colonnes mesurent un mètre de chaque côté. Le tore supérieur ainsi que les fûts ont un diamètre de 0^{m} 70.

J'étais présent au moment où l'on déblayait un dallage en marqueterie fort élégant. Le lendemain, quand je suis revenu pour en prendre une photographie, il avait disparu en entier.

Les énormes substructions sont construites en pierres de taille et en briques mesurant 0^{m} 38 de chaque côté. Le mortier en est d'une solidité extrême, néanmoins j'ai réussi à détacher une brique conservant son inscription, presque intacte. Ses lettres sont d'une netteté exceptionnelle.

J'y ai lu :

+ INΓ HAIЄ...
+ ἰν(δικτιόνος) γ' ἥλιε..

Il manque deux lettres à la fin.

Nul doute que nous nous trouvons devant les restes du palais d'Alexis Comnène.

Digitized by Google

Déjà en 1922 j'avais démontré que seule la localité où s'élèvent aujourd'hui la mosquée d'Aïvaz-Effendi et le Téké d'Emir-Bouhari pouvait s'identifier avec celle qu'occupait le palais de l'empereur Alexis.

Dans le quartier des Blachernes il y avait trois catégories de Palais :

a) Palais qui existaient avant l'installation des Comnènes aux Blachernes et qui sont cités dans le livre des Cérémonies ;

b) palais construits par l'empereur Alexis Comnène dans la ***haute partie*** des Blachernes à côté et à l'***ouest*** des précédents, à proximité de la muraille.

c) palais construits par Manuel Comnène dans ***la partie basse***, au bord de la mer[1].

Lors de la première visite des chefs des croisés à Alexis Comnène, un trait lancé des camps des croisés vient blesser un officier qui se tenait près du trône de l'empereur.

C'est là une preuve que le palais était construit sur un endroit élevé tout près de la muraille qui ne pouvait pas le couvrir.

Isaac Ange, plus tard, y construisit une tour pour sa propre habitation et pour la défense du palais. Or la tour d'Isaac Ange existe toujours et s'élève à proximité des découvertes qui viennent d'être faites. »

L'ordre du jour appelle la désignation du représentant de l'Académie dans le conseil d'administration de la Caisse nationale des Monuments historiques.

M. Édouard Cuq est réélu à l'unanimité.

Il est procédé à la désignation de deux candidats pour la chaire de géographie, d'histoire et d'institutions des États de l'Extrême-Orient de l'École des Langues orientales.

L'Académie, par scrutin successif, et à l'unanimité, présente :

en première ligne, M. Granet ;

en seconde ligne, M. Mestre.

M. Alfred Jeanroy, donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de Mgr Duchesne son prédécesseur[2].

1. Pour les palais et les églises des Blachernes, voir mon ouvrage Αἱ Βλαχέρναι, Constantinople, 1922.

2. Voir les *Comptes rendus* de 1926.

Digitized by Google

M. Alf. Pereire fait une communication sur l'auteur de l'*Imitation.*

« L'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* est demeuré inconnu, selon le désir par lui exprimé ; mais on a cru le reconnaître, les uns, dans Thomas a Kempis, les autres dans un certain Gersen, abbé de Verceil, en Italie, le plus grand nombre dans Gerson, le célèbre chancelier de Notre-Dame et de l'Université de Paris.

M. Alf. Pereire, par l'étude des manuscrits, dont les plus anciens ne remontent pas au delà des dernières années du XIV^e^ siècle, et par les documents dont dispose la critique, a été amené à conclure, que les deux concurrents sont à éliminer, et que Jean Gerson reste le seul à qui revient, de droit, l'attribution de ce livre.

Passant ensuite à l'*Internelle Consolation* qui dérive du *De Imitatione Christi*, dont elle est la traduction littérale, mais réduite à trois livres, M. Alf. Pereire démontre que la paternité de ce second ouvrage revient également à Gerson, qui l'aurait écrit pour les humbles et les illettrés en général, et pour ses sœurs germaines, en particulier, reproduction d'un sermon qu'il avait prêché à Bruges en 1400, mais vraisemblablement, revu et corrigé.

Étudiant les différentes éditions, manuscrites et imprimées, qui ont paru de ce livre, il mentionne la première traduction connue, qui se trouve dans un manuscrit d'Amiens (*Codex Ambianensis*, 314), copie d'un prototype disparu, daté de Hesdin 1447 (vieux style, sans doute), copie lui-même de l'original absent, mais rédigé en un dialecte où domine le picard, dont l'usage était apparemment spécial au copiste.

Comme on le voit, la question de l'auteur de l'Imitation est connexe avec celle de l'*Internelle Consolation* ; l'auteur est le même pour les deux ouvrages, et cet auteur est Jean Gerson. D'ailleurs, M. Pereire apporte un argument nouveau, la signature elle-même de Gerson sous sa signification symbolique. La prière habituelle de Gerson était « Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre serviteur Gerson ». Gerson, en hébreu, signifie « exilé ». Si l'on relit le dernier verset de l'*Imitation*, n'y trouve-t-on pas « Mon Dieu, exaucez la prière de votre pauvre serviteur exilé sur la terre » ?

M. Ch.-V. Langlois présente une observation.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL présente une plaquette intitulée : *Fondation de l'Institut français de Varsovie.*

M. Gustave SCHLUMBERGER dépose sur le bureau de l'Académie, un exemplaire de son ouvrage, *Les Iles des Princes*, qui n'est qu'une nouvelle édition stéréotypée de celle publiée il y a plus de quarante ans.

M. Paul FOURNIER a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie un mémoire de M. Joseph Faurey, intitulé *le Protestantisme français et le mariage.*

C'est un exposé historique du droit matrimonial des Réformés depuis le milieu du XVI^e^ siècle. Ce droit fut constitué par les décisions des vingt-neuf synodes nationaux tenus de 1559 à 1659. Au lieu de se plier au droit canonique ou à la législation royale, les calvinistes français ont conservé jusqu'à nos jours cette législation. Elle se caractérise par l'importance des fiançailles, par la reconnaissance de l'autorité des pères et mères sur la formation du mariage, par la restriction des empêchements de parenté et d'alliance, par la défaveur attachée aux mariages mixtes et à l'absence de célébration religieuse ; par l'admission du divorce pour adultère et longue absence du mari. Ce sont là des matières trop peu connues des historiens du droit. M. Faurey, qui semble s'être spécialisé dans l'étude de la législation ecclésiastique des protestants, a fait une œuvre très utile en présentant du droit matrimonial un exposé clair, sobre et substantiel. »

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE

(Avancée au mercredi 23, à cause de la fête de Noël).

PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS.

Le Ministre de l'Instruction publique adresse une ampliation du décret approuvant l'élection ds M. Étienne Michon à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M, Élie Berger.

Digitized by Google

Lecture est donnée du décret. Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL introduit ensuite M. Michon et le présente à l'Académie.

Le PRÉSIDENT adresse au nouvel élu quelques paroles de bienvenue et l'invite à prendre place parmi ses confrères.

M. le chanoine Urseau, d'Angers, donne lecture d'une étude sur *Les étoffes de la tombe de l'évêque Ulger.*

Ulger fut évêque d'Angers, de 1125 à 1148. Quand il mourut, les chanoines l'ensevelirent dans la nef de la cathédrale, et le sarcophage de pierre qui renferme son corps fut encastré dans la muraille.

Dès 1487, le chapitre, espérant trouver dans la tombe du prélat quelques manuscrits des actes de son épiscopat, résolut d'y regarder.

En 1757, un chanoine fit pratiquer dans le cercueil une ouverture qui lui permit d'y jeter, à son tour, un regard indiscret.

En 1896, la tombe fut de nouveau ouverte, avec l'autorisation du Ministre des Cultes ; et le corps de l'évêque apparut, enveloppé de superbes étoffes, et accompagné de divers objets, parmi lesquels il convient de citer : une volute de crosse en ivoire, un anneau d'or et une empreinte sur plomb du sceau épiscopal.

En 1923, la Direction des Beaux-Arts décida de rouvrir la sépulture d'Ulger et d'en retirer les étoffes et tous les objets qui s'y trouvaient, afin de les déposer au Musée de l'ancien évêché. Le transfert se fit le 23 mars, en présence de M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, de M. Marcou, inspecteur général des Monuments historiques, d'un représentant de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, et de divers membres du clergé de la cathédrale.

Les étoffes, en raison de leur nombre, de leur variété et de leur décoration, présentent le plus grand intérêt.

C'est d'abord un suaire, tissé en soie, dont le décor se compose de dessins géométriques, au milieu desquels figure une inscription coufique : « gloire à son possesseur ». On peut faire honneur de cette étoffe exceptionnelle à un atelier hispano-mauresque de la fin du XI^e^ siècle.

C'est ensuite une chasuble, tissée en soie, comme le suaire, et

Digitized by Google

ornée, dans toute son étendue, de scènes de chasse, dont les motifs, alignés par zones identiques, s'enlèvent en jaune clair et en blanc sur un fond vert sombre. Cette chasuble s'apparente au suaire de l'église de Morat, que possède aujourd'hui le Musée des tissus de Lyon. Elle a dû être fabriquée par des ouvriers byzantins, de la fin du XI^e^ siècle, qui s'inspiraient de la tradition sassanide.

Parmi les autres fragments, il faut remarquer non seulement une série de trois bandes, d'origine byzantine, qui sont ornées de coqs affrontés et de têtes de guépards, mais aussi une bande, de travail hispano-mauresque, dont le dessin représente des marguerites au milieu d'une guirlande de feuilles de lierre, et qui porte l'inscription coufique : *el mulk allahi*, « l'empire à Allah. »

Il est encore un autre fragment, qui peut supporter la comparaison avec les étoffes dont les musées sont le plus légitimement fiers. C'est un épais tissu de soie, qui, sur un fond bleu, présente au milieu de médaillons tangents, un aigle éployé, au vol abaissé, dont le corps est dessiné en rouge et en jaune. Ce tissu se rattache au même type que le suaire de saint Germain de l'église Saint-Eusèbe d'Auxerre et que deux aigles du trésor de la cathédrale de Sens. On peut le classer parmi les plus belles productions de l'art textile byzantin.

Bientôt on pourra admirer toutes ces étoffes, au Musée de l'ancien évêché d'Angers, à côté des belles tapisseries qui y sont exposées.

MM. Edmond POTTIER et Maurice PROU présentent des observations.

M. Charles Samaran fait une communication sur l'emploi des rayons ultra-violets pour le déchiffrement des écritures grattées ou effacées [1].

MM. Salomon REINACH, Alexandre DE LABORDE, Henry OMONT et Ch.-V. LANGLOIS présentent des observations.

M. J.-B. CHABOT lit une note de M. Ingholt sur les thiases à Palmyre d'après une inscription découverte dans les fouilles de 1925 [2].

1. Voir ci-après.
2. Voir ci-après.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelle l'élection de dix-sept commissions de prix pour 1926.

1. — Prix ordinaire (4 membres) : MM. Chatelain, Haussoullier, Puech et Goelzer.

2. — Antiquités nationales (8 membres) : MM. Salomon Reinach, Omont, Jullian, Prou, Fournier, Blanchet, Bémont et Enlart.

3. — Prix Gobert (4 membres) : MM. Fournier, François Delaborde, Bémont et Brunot.

4. — Prix Duchalais (4 membres) : MM. Schlumberger, Théodore Reinach, Prou et Blanchet.

5. — Prix Stanislas Julien (4 membres) : MM. Senart, Scheil, Thureau-Dangin et Pelliot.

6. — Prix Auguste Prost (4 membres) : MM. Omont, Scheil, Fournier et Jeanroy.

7. — Prix Bordin (4 membres) : MM. Foucart, Croiset, Monceaux et Puech.

8. — Prix Delalande-Guérineau (4 membres) : MM. Senart, Scheil, Pelliot et Dussaud.

9. — Prix Saintour (4 membres) · MM. Omont, Langlois, Alexandre de Laborde et Blanchet.

10. — Prix de La Grange (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Jeanroy et F. Lot.

11. — Prix Louis Fould (4 membres) : MM. Pottier, Théodore Reinach, Diehl et Alexandre de Laborde.

12. — Prix Ambatielos (4 membres) : MM. Pottier, Croiset, Haussoulier et Fougères.

13. — Prix de La Fons Mélicocq (4 membres) : MM. Omont, Prou, Fournier et François Delaborde.

14. — Prix Raoul Duseigneur (6 membres) : MM. Pottier, Jullian, Male, Paris, Jeanroy et Enlart.

15. — Prix Drouin (4 membres) : MM. Schlumberger, Théodore Reinach, Blanchet et Dussaud.

16. — Médaille Paul Blanchet (4 membres) : MM. Salomon Reinach, Monceaux, Blanchet et Gsell.

17. — Médaille Georges Perrot (4 membres) : MM. Pottier, Haussoullier, Fougères et Holleaux.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS

APPLICATION DES RAYONS ULTRA-VIOLETS AU DÉCHIFFREMENT DES PASSAGES GRATTÉS OU EFFACÉS DANS LES MANUSCRITS, PAR M. CHARLES SAMARAN.

Les rayons ultra-violets sont utilisés depuis quelques années pour déceler les faux modernes par grattage, lavage et surcharge. On s'en est servi aussi, en Allemagne tout au moins, pour le déchiffrement et la reproduction des palimpsestes ; la 4e édition, parue l'année dernière, du *Manuel de paléographie* de M. Maurice Prou, refondue avec la collaboration de M. A. de Boüard [1], mentionne, à propos des palimpsestes, les travaux, en partie fondés sur ce principe, du Père Raphaël Kögel, de l'abbaye de Beuron [2]. Mais per-

1. Paris, Picard, 1924, p. 15, n. 1.

2. Le Père Kögel a publié presque simultanément : 1° en 1913 un recueil de planches reproduisant le palimpseste Codex Sangallensis 193 (*Spicilegium palimpsestorium arte photografica paratum per S. B. monachos archiabbatiae Beuronensis*, Vol. I. *Codex Sangallensis 193, continens fragmenta plurium prophetarum secundum translationem s. Hieronymi* ; 2° en 1914 un aperçu de sa méthode dans une brochure de 120 pages in-8° parue à Leipzig sous le titre de *Die Photographie historischer Dokumente*.

Depuis lors, le P. Kögel a publié deux notes sur la photographie des palimpsestes, l'une dans la *Photographischer Korrespondenz* (n° 658, 1915, p. 1-11), l'autre dans *Zeitschrift für Reproduktionstechnik* (t. XIX, 1917, p. 80-94) et le 1er juillet 1925, il a fait à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre de Physique, une conférence sur la *Photographie des palimpsestes*, sous les auspices de l'Union internationale de Photographie.

On est entré récemment en Allemagne dans la voie de l'utilisation des rayons ultra-violets pour le déchiffrement des passages grattés dans les manuscrits. Voir dans le dernier n° du *Neues Archiv.* un article de M. Wilhelm Erben que M. Maurice Prou a bien voulu nous signaler (*Anwendung neuer Lichtbildverfahren für die Herausgabe der Kaiser-Urkunden*. L'auteur y montre l'utilité du procédé pour les études de diplomatique.

Citons ici, pour mémoire, bien qu'il se défende d'utiliser les rayons ultra-violets, le nom de l'Italien Perugi qui a fondé à Rome, en 1922, un Institut des Palimpsestes (Voir Prou-de Boüard, *Manuel de Paléographie*, 4e édition, page 15, n° 1). M. Perugi a publié en 1922 un *Saggio di anas-*

Digitized by Google

sonne en France, à ma connaissance, n'a eu encore l'occasion de se rendre compte sur les originaux mêmes du profit que l'on peut tirer de ce procédé d'investigation pour le déchiffrement des textes manuscrits anciens, palimpsestes ou non palimpsestes.

Grâce au bienveillant concours de MM. Langlois et Omont pour les Archives et pour la Bibliothèque nationale, de M. Pierre Jouguet, pour l'Institut de Papyrologie, enfin de M^me^ la duchesse de la Trémoïlle, j'ai pu me livrer depuis quelques mois à une série d'expériences au moyen de l'appareil que M. Edmond Bayle, directeur du Laboratoire de police judiciaire, installé au Palais de Justice, a bien voulu mettre à ma disposition [1].

J'ai donc l'honneur de soumettre à l'Académie, à titre d'exemples, d'une part les *originaux* de fragments de manuscrits sur parchemin et sur papier grattés ou effacés (illisibles en tout cas pour partie, soit à l'œil nu, soit à la loupe), de l'autre des *photographies* de ces fragments prises sous les rayons ultra-violets et les *déchiffrements* que j'ai pu en faire par étude directe sous ces mêmes rayons.

Ces spécimens qui appartiennent au XIV^e^ et au XV^e^ siècle ont été choisis soit parce que leur étude sous les rayons ultra-violets a permis d'apporter un certain nombre de renseignements nouveaux intéressants en eux-mêmes, soit parce que, le texte en étant déjà publié, il est plus facile de se rendre compte des progrès obtenus. Mais les essais ont

tasiografia, où il ne donne du reste aucun renseignement sur son procédé (cf. du même une conférence publiée sous le titre de *Un nuovo metodo scientifico per la reproduzione dei palinsesti*, 1922, où l'auteur observe le même silence). A examiner les séries de reproductions de manuscrits palimpsestes inaugurées par M. Perugi, et sans vouloir trancher une question pour laquelle il s'est refusé jusqu'ici à fournir des indications contrôlables, il est permis de penser que ce procédé relève uniquement de la technique photographique.

1. Je remercie aussi M. Cot, l'un des collaborateurs de M. Bayle, qui m'a aidé dans ces recherches avec beaucoup d'intelligence et de dévouement.

Digitized by Google

porté sur de nombreux spécimens détériorés, d'âge et de provenance bien divers : fragments de papyrus grecs trouvés en Égypte ; palimpsestes latins sur parchemin des premiers siècles et du moyen âge, manuscrits et chartes sur parchemin et sur papier depuis le IX^e^ siècle au moins. Selon le degré de fluorescence du support de l'écriture et la composition chimique de l'encre, les résultats ont été constamment satisfaisants pour les encres noires, variables pour les encres de couleur (rouges, bleues, vertes). Dans un grand nombre de cas, les lectures ont pu être vérifiées ou complétées, les lacunes comblées ; de plus, des particularités inaperçues jusqu'alors, ont apparu, au point qu'il ne semble pas possible de faire la description complète d'un document manuscrit en médiocre état sans recourir, au moins par acquit de conscience, à ce procédé spécial d'éclairage.

Ma première expérience a porté sur un double feuillet de parchemin qui a fait partie d'un manuscrit de motets, rondeaux et ballades notés ayant appartenu à la chapelle de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Ce double feuillet servait de couverture à un cahier de comptes de l'hôtel des la Trémoïlle pour l'année 1512 [1]. Nous savons par la table, qui occupe le recto du premier feuillet que ce manuscrit comptait 49 feuillets et nous possédons les *incipit* des 115 pièces qu'il renfermait, soit 79 motets sacrés et profanes, en latin et en français, et 36 rondeaux et ballades. Beaucoup de ces pièces ont pour auteur le célèbre poète et musicien du XIV^e^ siècle, Guillaume de Machaut [2].

En tête du premier feuillet, immédiatement avant la mention suivante : *Iste liber motetorum pertinet capelle illustrissimi principis Philippi ducis Burgondie et comitis*

1. Ce compte porte le n° 137-26 de l'*Inventaire des Archives de la Maison de la Trémoïlle* actuellement sous presse.

2. M^lle^ E. Droz, à qui j'ai communiqué ce fragment et qui l'a étudié du point de vue littéraire et musical, donnera tous les éclaircissements nécessaires sur l'histoire et sur le contenu du manuscrit dans la *Revue de Musicologie*, sous le titre de *Un chansonnier de Philippe le Bon*.

Digitized by Google

Flandrie. Mais ces derniers mots (Philippi ducis Burgondie et comitis Flandrie) sont d'une autre encre et d'une autre écriture que ceux qui précèdent. On remarque aussi qu'ils sont écrits sur un grattage et que la surcharge est légèrement ascendante par rapport à la direction de la ligne primitive. De plus, en y regardant de près, on se rend compte qu'une ligne entière d'écriture a été grattée au-dessous de la première.

J'ai donc soumis le parchemin à l'action des rayons ultra-violets, et voici les résultats obtenus.

Les mots qui suivaient le mot *principis* à partir du milieu de la première ligne ont été grattés avec tant de perfection qu'il ne reste plus le moindre vestige du libellé primitif. Mais à la fin de cette première ligne ont apparu, avec le nom propre *Michael*, des traces assez nettes pour qu'on puisse restituer avec beaucoup de vraisemblance, presque avec certitude, le membre de phrase *quem scripsit Michael.*

Au début de la deuxième ligne, on peut lire la préposition *de* suivie d'un nom terminé par *ia* puis, très clairement les mots *ejusdem principis capellanus.* Viennent ensuite un ou deux mots douteux (il semble que le premier puisse être *regius*) et enfin la date *millesimo trecentesimo septuagesimo sexto* (1376) qu'on déchiffre aisément ou qu'on restitue à coup sûr grâce aux vestiges.

Je n'ai pu, jusqu'à l'heure, compléter avec certitude le nom du chapelain à qui nous devons ce beau manuscrit. Mais ce n'est là qu'une question de chance ou de patience, et la découverte de ce nom nous donnera, du même coup, celui du prince pour qui le manuscrit a été exécuté. Au même titre que ce nom, la date exacte, que nous ne connaîtrions vraisemblablement pas non plus sans les rayons ultra-violets, est un précieux élément d'information.

Un autre essai a porté sur plusieurs feuillets, non plus grattés, mais terriblement effacés par endroits, d'un manuscrit, également en parchemin, des Archives nationales [1].

1. LL 1320 (Fonds de l'abbaye de Saint-Denis).

Digitized by Google

Il s'agit d'un nécrologe de l'abbaye de Saint-Denis, mentionnant, sans aucune interruption, les décès des religieux du célèbre monastère depuis le milieu du XIV^e^ siècle jusqu'à l'année 1632.

Il me semble qu'on n'a pas accordé à ce document toute l'attention qu'il mérite et je me propose de le publier un jour. J'y ai noté, entre autres renseignements intéressants, la date exacte de la mort de Jean Chartier, le chroniqueur de Charles VII, ce qui tranche un problème historiographique resté jusqu'ici sans solution [1]. De même, il y a toutes chances pour que ces listes renferment, à une date qui demande à être précisée, mention du célèbre *Religieux de Saint-Denis*, auteur anonyme de l'*Histoire de Charles VI*. Maints érudits ont déjà cherché à percer cet anonymat. C'est une question que je me propose de reprendre à mon tour en tablant sur des données nouvelles, dont certaines me seront fournies précisément par le nécrologe de Saint-Denis.

Quoi qu'il en soit, les rayons ultra-violets permettront de donner le texte du nécrologe presque sans lacunes. Ils font apparaître très nettement un grand nombre de noms qu'il eût été impossible de déchiffrer sans leur secours.

Je terminerai en attirant l'attention de l'Académie sur deux fragments d'un petit manuscrit du XV^e^ siècle, sur papier cette fois, qui fait partie de la série *Mélanges* des Archives nationales [2]. Ces fragments nous sont parvenus dans les conditions les plus défavorables, dans le plat d'une reliure où ils ont séjourné durant plusieurs siècles après avoir été encollés. Le texte qu'ils nous ont transmis est celui du pro-

1. Vallet de Viriville pensait que Jean Chartier vivait encore en 1470 et tous les érudits, Molinier y compris (*Sources de l'Histoire de France*), avaient adopté ce point de vue. Mais le nécrologe de Saint-Denis porte au folio 12 v° la mention suivante, aussi explicite que possible : « Obiit frater Johannes Charretier, cantor istius ecclesie, anno Domini millesimo CCCC^mo^ LXXIII°, XIX° mensis februarii. »

2. M 877^B^.

Digitized by Google

logue d'un *Mystère de saint Nicolas* représenté à Blois. Je l'ai publié dans le n° d'avril 1925 de la *Romania* [1] sans avoir songé à utiliser les rayons ultra-violets pour essayer de combler les lacunes que j'avais dû laisser subsister, malgré tous mes efforts. Je m'en réjouis aujourd'hui, car, dans ce cas tout au moins, je ne puis être soupçonné de céder à un entraînement quelconque.

Grâce à ce procédé, le texte presque entier a pu être déchiffré et des vers entiers ont apparu là où il m'avait été impossible de lire un seul mot.

Ce n'est pas à dire que l'action des rayons ultra-violets soit certaine dans *tous* les cas. Quand les grattages sont profonds, quand les lavages ou les frottements ont entraîné à peu près toutes les particules d'encre, quand des taches d'encre ou des croûtes de saletés recouvrent l'écriture, quand le support de l'écriture est rebelle à la fluorescence, (les *ostraka* par exemple, sur lesquels nous avons fait, M. Jouguet et moi, des essais infructueux), quand l'encre (noire ou de couleur) ne renferme pas ou renferme trop peu d'éléments métalliques, quand elle est simplement posée sur le papyrus ou sur le parchemin et qu'elle s'écaille par le maniement, quand enfin certains réactifs ont été déjà employés, il faut s'attendre à des déboires. J'en ai moi-même éprouvé plusieurs au cours de mes expériences, celui-ci entre autres : ayant eu le désir, avec M. Omont, de savoir, pour contrôler une conjecture de Mgr Duchesne [2], ce que contenaient quatre vers grattés, et probablement enduits déjà d'un réactif, d'un manuscrit autographe du chroniqueur Adémar de Chabannes, de la première moitié du XI^e^ siècle, nous avons dû constater que si les rayons ultra-violets permettaient d'améliorer quelque peu la lec-

1. T. LI, 1925, p. 191.

2. *Liber Pontificalis*, I, p. CLXXXIII ; cf. L. Delisle, *Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, XXXV, p. 297-298.

Digitized by Google

ture, ils ne nous fournissaient pas la solution radicale et indiscutable du problème.

Si donc les rayons ultra-violets facilitent dans la généralité des cas la lecture des textes manuscrits peu visibles, en poussant au noir les tracés encrés, de telle façon qu'ils tranchent sur le fond, ils ne donnent, semble-t-il, tout leur effet pour les passages grattés, lavés, effacés, en un mot absolument illisibles, que quand le substratum des encres est métallique, ce qui exclut tout au moins les encres dites de Chine et les encres employées en typographie, et ils s'accommodent mieux du parchemin et du papier, matières dans lesquelles l'encre pénètre généralement, que du papyrus. C'est pourquoi je crois qu'ils sont appelés à rendre plus de services aux historiens du moyen âge et des temps modernes qu'à ceux de l'antiquité. Le champ est d'ailleurs assez vaste, ne fût-ce que pour les textes historiques ou littéraires (livres ou actes isolés), pour qu'on puisse se promettre la solution de beaucoup de problèmes plus ou moins importants pour l'histoire des manuscrits, pour l'édition et pour la reproduction des textes.

Tel qu'il est, ce procédé paraît recommandable à divers titres : il est instantané, renouvelable à volonté, inoffensif, assurent les physiciens, pour le support de l'écriture et pour la vue de l'opérateur à condition de prendre quelques précautions et de ne pas prolonger pendant des heures l'étude directe sous le faisceau lumineux ; pour certaines encres pâlies par le temps il permet de lire sans effort ce qu'on ne peut déchiffrer autrement qu'avec beaucoup de peine ; pour certaines encres totalement effacées, lavées et grattées, il agit dans les mêmes cas et plus efficacement que les réactifs chimiques, qu'il paraît devoir supplanter complètement, d'autant qu'un passage enduit de réactif présente à tout le moins l'inconvénient de produire à la photographie une teinte plus sombre. Enfin, et c'est peut-être son plus grand avantage quand on pense aux dégâts souvent irréparables qu'ont

Digitized by Google

fait subir aux manuscrits, spécialement aux palimpsestes, l'acide gallique, la teinture de Giobert, et même le sulfhydrate d'ammoniaque altéré ou employé par un opérateur malhabile, il agit sans laisser de trace, réservant ainsi pour l'avenir la possibilité de trouver mieux encore.

Il paraît souhaitable en tout cas qu'un appareil fournisseur de radiations ultra-violettes et, si possible, l'outillage photographique adéquat soient installés par les pouvoirs publics ou par l'initiative privée dans un local plus familier aux érudits et plus approprié à leurs travaux que le Palais de Justice, la Bibliothèque nationale par exemple.

LES THIASES A PALMYRE D'APRÈS UNE INSCRIPTION INÉDITE, PAR M. HARALD INGHOLT.

Depuis 1901 on connaît l'existence à Palmyre de confréries religieuses fonctionnant sous des espèces orgiaques d'un festin sacré ou d'un symposion et correspondant, dans l'essentiel, aux thiases grecs. Leur nom sémitique « marziḥa », dont le vrai sens a été établi par Clermont-Ganneau, s'était déjà trouvé à plusieurs reprises sur l'aire sémitique [1].

D'abord dans la Bible, où « beit marziḥa » de Jérémie (XVI, 5) est rendu par les Septante : θίασος αὐτῶν, « leur thiase » [2] ; ensuite dans le grand tarif punique de Marseille, où le מרזח אלים, littéralement « marziḥa des dieux », c'est-à-dire « marziḥa divin », désigne également les thiases, les groupes des convives qui prenaient part aux festins sacrés [3]. Le nom propre Betomarsea, localité moabite marquée sur

1. Littmann, JA 1901, II, 374-90. RAO IV, 380 et *Ephemeris für semitische Epigraphik*, II, 304.

2. Le mot se trouve aussi Amos VI, 1, 7, où les anciens le rendaient par « clamor gaudentium, jubilum », cf. Clermont-Ganneau, RAO III, 28, n. 3 et Wellhausen, *Gottingische Gelehrte Anzeiger*, 1902, 1, p. 269.

3. RAO III, 29.

Digitized by Google

la carte mosaïque de Madeba, cache certainement les mêmes mots que nous avons trouvés chez Jérémie [1]. Enfin, le mois « marziḥa » de l'inscription gréco-phénicienne du Pirée signifie probablement « le mois de la Syssitie », et vise ces réunions qui jouaient un rôle considérable dans la vie punique [2].

Nous trouvons donc les « marziḥa » chez les Hébreux, les Moabites et les Phéniciens ; ils ne manquent pas chez les Araméens. D'abord nous les trouvons mentionnés sur un ostracon araméen d'Éléphantine : Ito (איתו) écrit à Haggai et lui dit : « J'ai parlé avec Asian (אשין), sur l'argent pour le Marziḥa [3] » ; et aussi dans une inscription nabatéenne de Pétra : « Que l'on se souvienne de Oubaidou, fils de Zikka, et de ses camarades, le מרזחא du dieu Obodas » ; témoignage lapidaire d'une association cultuelle en l'honneur d'Obodas divinisé [4].

Malheureusement ces inscriptions ne font qu'attester l'existence parmi les Sémites des dits marziḥa ; sur leur organisation, leur vie, elles nous apprennent peu de chose.

Les inscriptions de Palmyre, connues jusqu'ici ne nous aident guère. Une nous raconte qu'un autel a été érigé par les membres d'un marziḥa pour Aglibol et Malakbel, leurs dieux [5]. Une autre rapporte qu'une statue a été érigée pour Zbida sous sa « symposiarchie » : fonction du chef de marziḥa, parmi les prêtres de Bel [6]. Un autre symposiarque, Šalmé, fils de Malkou, était en même temps grand prêtre, ἀρχιερεύς du grand dieu Bel [7] ; mais la direction des

1. RAO IV, 276, 339. Büchler, RÉJ 1901, p. 125.
2. RÉS III, p. 28, n° 1215.
3. Sayce, PSBA 31, 1909, p. 154. Lidzbarski, *Ephemeris* III, 119-20.
4. RÉS III, p. 135, n° 1423, 1-2. Dalman.
5. Voyez n° 1, p. 1.
6. Sobernheim, *Palmyrenische Inschriften*, p. 14, n° 7, cf. RAO VII, 11. Cf. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, année 1911, p. 670. *Ephemeris* II, 281 J, 4.
7. Sobernheim, *op. cit.*, p. 50, n° 43. *Ephemeris* II, 304. RAO VII, 22-24.

Digitized by Google

marziḥa n'était pas exclusivement réservée au clergé, ainsi que nous l'apprend une autre inscription bilingue, grecque et palmyrénienne, où l'illustre symposiarque de Zeus Belus, le רב מרזחא est le fameux Perse Septimius Vorod, le procurateur et ducénaire de l'empereurr qui à en juger par les sept statues érigées en son honneur dans la grande colonnade de Palmyre, y a joué un rôle considérable [1].

Mais une des inscriptions trouvées à Palmyre cette année nous donne plus de renseignements sur les thiases. La pierre a été apportée au médecin militaire Ginestet par son ordonnance, qui l'avait trouvée dans sa propre chambre dans le quartier des officiers. La pierre faisait partie du dallage, mais quand l'ordonnance la retourna, il observa des lettres et l'apporta au docteur, qui me la montra immédiatement. L'inscription est gravée sur une dalle rectangulaire parfaitement conservée, sauf une brisure légère à l'extrémité gauche supérieure.

La pierre, dont l'épaisseur moyenne est de 10 cm., mesure 43 cm. de longueur sur 27 cm. de hauteur; les lettres, qui sont très bien gravées, ont une hauteur moyenne de 2 cm.

Les mots eux-mêmes sont séparés, par des intervalles plus ou moins marqués.

1. בי]רח תשרי שנת 555
2. ברבנות מרזחית ירחי אגרפא ירחי
3. ידיעבל עגא יעת די שמש אלהיא ויתב על
4. קסמא שתא כלה ואסק חמרא עתיקא
5. לכמריא שתא כלה מן ביתה וחמר בזקין
6. לא איתי מן מערבא דכורין וברוכין
7. פרטנכס ומלכוסא בנוהי ועגילו כתובא
8. וזבי בר שעדא די הוא על בת דודא
9. ויחבולא ממזגנא ומסיענא כלהון

1. Waddington, *Inscriptions grecques de la Syrie*, n° 2606 a.

Digitized by Google

La traduction de l'inscription est sûre dans son ensemble : « Au mois d'octobre de l'année 243, à l'occasion de la symposiarchie de Jarḥai Agrippa (fils de) Jarḥai (fils de) Jedi'bel (fils de) 'Ogga (fils de) Ja'ut, qui a servi les dieux et présidé à la divination pendant l'année entière et a donné du vieux vin de sa maison pour les prêtres toute l'année, et du vin en outres il n'a pas apporté de l'Occident. Que soient en souvenir et bénis Pertinax et Malkoṣa, ses fils, et 'Ogilou, le secrétaire, et Zabbai, fils de So'ada, qui était chef de cuisine, et Jeraḥbola, le sommelier, et tous les aides. »

Parmi les fonctions principales du marziha était la présidence (1.3-4) de la divination, un acte magique que nous retrouvons dans les thiases grecs. Le mot pour divination, קסמא, se rencontre ici pour la première fois en palmyrénien. Il s'emploie dans l'A. T. de la divination chez les païens et tout particulièrement de l'oracle des flèches, dont la description la plus claire nous est donnée dans le livre d'Ézéchiel, chap. 21, 26, 27. Là le roi de Babylone ne sait pas s'il doit marcher contre la capitale des Ammonites ou contre Jérusalem. Peut-être l'arrangement ordinaire, en analogie avec le procédé des sorts dans l'Ancien Testament, a été l'usage de *deux* flèches, une affirmative, une négative ; si la réponse ne satisfaisait pas, on pouvait poser des questions nouvelles [1]. Malheureusement les textes cunéiformes ne semblent pas connaître une telle forme d'oracle, où la flèche produite représente la solution divine ; mais une histoire d'Imroulkais raconte un procédé similaire. Le grand poète préislamique secoua devant l'image du dieu trois flèches : la commandante, la prohibante et l'attendante [2]. Les Sabéens connaissaient aussi un oracle

1. Cf. *Religion in Geschichte und Gegenwart*, s. v. Los. III, 2379-80. Robertson-Smith, *Journal of Philology*, XIII, 1885, p. 273-83.
2. Davies, *Encyclopedia Biblica*, p. 1118.

Digitized by Google

des flèches [1], mais Mohammed le prohiba comme une abomination de Satan [2].

Après l'appréciation de l'activité de Jarḥai Agrippa comme président de la divination, suit une phrase qui permet deux traductions différentes.

Jarḥai Agrippa, soit en qualité de symposiarque, soit à titre de largesse exceptionnelle, a donné toute son année du vieux vin de sa maison aux prêtres, parce qu'il n'y avait pas (לא אִיתִי) de vin occidental à Palmyre. Peut-être une catastrophe quelconque avait-elle atteint les vignes de Syrie, fameuses dans l'antiquité [3], de sorte que « l'Occident » ne pouvait pas exporter les quantités ordinaires. Jarḥai Agrippa avait alors montré sa générosité en donnant aux prêtres du vin de ses propres caves.

Ou bien, d'après la traduction que nous avons suivie [4], Jarḥai Agrippa n'a pas apporté (לָא אִיתִי) du vin en *outres* de l'Occident, mais il a ouvert ses caves au thiase. Il a donné du vin, probablement en bouteilles, plus cher et plus renommé que le vin en outres, nouvellement importé, dont on ignorait la qualité. En effet, la taxe d'importation du parfum et de l'huile conservés dans des outres était moitié moins élevée que pour le parfum ou l'huile transportés dans des alabastra [5]. Sa libéralité rappelle celle de Malé, fils de Malkou, qui à l'arrivée de l'empereur Hadrien avait donné de l'huile à ses concitoyens, aux soldats et aux étrangers [6].

Puisque c'est le thiase et non les prêtres qui a fait gra-

1. Grimme, *Orientalistische Literaturzeitung*, IX, 1906, p. 259.
2. Sura, 5, 4.
3. Cf. Ézech. 27, 18. Strabon XV, 3, 22. Jeremias, *Das Alte Testament im Lichte des alten Orients*, p. 627. Jacob : *Altarabisches Beduinenleben* p. 96, 248 et Billard : *La vigne dans l'antiquité*, p. 49-52.
4. Cette seconde traduction paraît seule acceptable [J.-B. Ch.]
5. Cf. Chabot : *Choix d'inscriptions de Palmyre*, p. 27.
6. Chabot, *op. cit.*, p. 43.

Digitized by Google

ver cette inscription, le vin a probablement été employé pour les besoins du thiase, dans ses festins.

Dans l'inscription grecque sus-mentionnée de Šalmé, le רב מרזחא est rendu par συμποσίαρχος.

La nouvelle inscription nous donne aussi des renseignements précieux sur l'organisation d'un thiase sur terre sémitique.

A la tête était Jarḥai Agrippa comme symposiarque qui, en outre de sa présidence de la divination, certainement aussi a présidé dans les festins et les sacrifices. La charge était annuelle comme ordinairement dans les thiases grecs [2], qui aussi avaient seulement *un* personnage comme chef, contrairement aux collegia romains avec leurs magisterii [3]. Les prêtres ont assisté le symposiarque dans les sacrifices et exécuté tous les actes rituels nécessaires, dont nous ignorons malheureusement le détail.

Les premières personnes nommées après Jarḥai Agrippa sont ses deux fils, Pertinax et Malkosa, peut-être simples membres du thiase, peut-être comme dans les thiases grecs admis aux festins seulement le jour où leur père devint un membre, une occasion où les fils furent invités et traités d'un demi-couvert sans vin [4].

Le premier fonctionnaire que l'inscription mentionne est 'Ogilou, le scribe nommé sans généalogie, un fait extrêmement rare à Palmyre. Peut-être était-il un esclave assez instruit pour pouvoir tenir les comptes et exécuter les différentes tâches d'un secrétaire.

Le « chef du cuisine » Zabbai par contre est présenté comme « fils de So'ada » ; il n'était donc ni affranchi ni esclave. Littéralement son titre signifie « celui qui est préposé aux chaudrons, aux batteries de cuisine », et son existence ne doit pas surprendre.

1. Clermont-Ganneau, RAO IV, 381, n° 5.
2. Poland, *Geschichte des griechischen Vereinswesens*, Lpz. 1909, p. 419.
3. Poland, *op. cit.*, p. 339.
4. Poland, *op. cit.*, p.

Digitized by Google

En Grèce et en Orient nous en avons des analogies. Dans les thiases grecs, c'était le boucher, le « μάγειρος » qui avec le boulanger l'ἀρτοκόπος préparaient le festin qui suivait toujours le sacrifice [1], mais non loin de Palmyre, dans le grand temple de Jupiter à Damas, nous connaissons en outre du nom de grand prêtre Métrophanes, aussi celui d'un chef des cuisines sacrées, un ἀρχιμάγειρος, Sélamanes [2], et une inscription latine, trouvée près de Varkély en Dacie, nous raconte que le Palmyrénien Theimes bâtit un temple pour ses dieux syriens *et* une cuisine [3].

Dans la dernière ligne nous trouvons d'abord Jeraḥbola מסגנא, le « sommelier », qui comme le secrétaire 'Ogilon aussi est mentionné sans ancêtres. Le mot sémitique signifie « celui qui prépare le vin, donne à boire », correspond donc au « οἰνοχόος » dans les thiases grecs.

Enfin nous rencontrons tous les auxiliaires, מסיעא כלהון, tous les hommes chargés de servir les repas, décorer et nettoyer les salles etc., tâches qui, dans les thiases grecs, reviennent aux διάκονοι [4]. L'inscription est complète, et l'on s'étonne que la divinité du thiase ne soit pas mentionnée, sans doute parce que la pierre avait été déposée dans la maison même où se réunissait le Thiase.

1. Cf. Foucart, *Les associations religieuses*, Paris, 1873, p. 94.

2. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de Syrie*, n° 2549. Clermont-Ganneau EAO II, 196. Germer-Durand, RB 1900, 92. Perdrizet, *ib.* 441. Cf. *Byz. Zeit.* 1905, pp. 18-19 et 1906, p. 279. Dussaud, *Syria* III, 224, n° 3. Cumont, *Comptes rendus*, 1917, p. 282. — Cf. *Palestine Exploration Fund*, 1896, p. 224.

3. *C.I.L.*, III, Suppl. I, 7954 (p. 1412) et Cumont, *Comptes rendus*, 1917, p. 281.

4. Poland, *op. cit.*, p. 391 f.

Digitized by Google

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL offre de la part du président de la *Société archéologique de Bordeaux*, la brochure parue à l'occasion du *Cinquantenaire* de cette Institution (1873-1923).

M. S. REINACH a la parole pour deux hommages :

« Couronné en 1868 par « l'Institut de France pour son mémoire sur l'économie politique de l'Égypte au temps des Lagides, le savant helléniste Giacomo Lumbroso est mort à quatre-vingts ans le 28 mars 1925. Il avait consacré une longue et féconde activité à l'étude de l'Égypte alexandrine. Le volume de *Mélanges*, préparé par ses amis pour célébrer son 80e anniversaire, contient une série d'intéressants articles, dont plusieurs par des savants français. Le fils de Giacomo Lumbroso m'a fait l'honneur de me prier d'offrir ce volume à l'Académie des Inscriptions ; il est précédé d'un portrait et d'une ample bibliographie.

« J'ai l'honneur également d'offrir à l'Académie, de la part de M. Ch. Picard, ancien directeur de l'École d'Athènes et professeur à l'Université de Lyon, la réunion, tirée à un très petit nombre d'exemplaires, des chroniques archéologiques qu'il a publiées, de 1919 à 1924, au *Bulletin de correspondance hellénique*. Par leur richesse, leur variété, l'excellence de leur information et de leur illustration, ces *Chroniques* constituent, pour l'archéologie grecque de notre temps, une source infiniment précieuse. L'auteur y a montré, une fois de plus, ses dons d'érudit, de critique et d'écrivain. »

Digitized by Google

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

La Commission des Inscriptions et Médailles a été consultée par l'Administration des Monnaies et Médailles pour les types et légendes des médailles suivantes, de la série de la Grande Guerre :

La pacification du Maroc.
La renaissance du Maroc.
L'amitié franco-belge.
La rupture du front des Balkans.
La signature du traité de Versailles.
La France sur le Rhin.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES OFFERTS

Académie R. d'Archéologie de Belgique. Bulletin, 1924, n° 2 ; 1925, n° 1.

Académie R. d'Archéologie de Belgique. Annales, t. XXXIII (7e série, t. III), 1re et 2e livraison (Anvers, in-8°).

Académie des Sciences de Cracovie. Bulletin international (années 1914 à 1920).

Académie des Sciences de Cracovie. Archives de l'ancienne littérature polonaise, t. XV.

Académie des Sciences de Cracovie. Bibliothèque des écrivains polonais, nos 75, 76, 77.

Académie des Sciences de Cracovie. Commission de linguistique. Matériaux et travaux, t. VII et VIII. *Travaux*, fasc. 1 à 12.

Académie des Sciences et des Lettres de Danemark. Bulletin, juin 1922 à mai 1924.

Académie des Sciences et des Lettres de Danemark. Communications, t. VII, 2 ; t. VIII, 1, 2, 3, 4, 5 ; t. IX, 1, 3, 4 ; t. X, 1 (Copenhague, in-8°).

Académie Roumaine. Section littéraire. Annales, t. XLIV (1923-1924).

Académie Roumaine. Section littéraire. Mémoires, série IV, t. I et II.

Académie Roumaine. Section littéraire. Index, 1908-1920 (t. XXXI à XL).

Académie Roumaine. Section historique. Mémoires, série III, t. II.

Académie Roumaine. Études et recherches, t. VII et VIII.

Académie Roumaine. Discours de réception, t. LVIII.

Académie Roumaine. Mythologie Roumaine, t. III.

Académie Roumaine. Bulletin de la Section historique, t. XI.

Actes de l'Académie nationale de Bordeaux, 4e série, t. V (1922-1924).

Akademie des Wissenschaften in Wien. Philosophische-historische Klasse. Sitzungberichte, 201 B, 2-3 Abhd ; 202 B, 2-4 Abhd.

Akademie des Wissenschaften in Wien. Anzeiger, 61 Jahrgang (1924).

Digitized by Google

Akademie des Wissenschaften in Wien. Historische Kommission Archiv für Oesterreichischte Geschichte, 110 B, 1 Häfte.

Albania, revue d'archéologie... en Albanie. Première année, 1925 (Paris, in-8°).

Al-Machriq, revue catholique orientale mensuelle, XXIII^e année, 1925 (Beyrouth, in-8°).

American Council of the learned Societies members of the International Union of Academies. Bulletin, n° 3.

Analecta Bollandiana, t. XLIII, fasc. I et II, 1925 (Bruxelles, in-8°).

Anales de la Academia de la Historia, tome VI (1924) (La Havane, in-8°).

Annales de la Société d'émulation des Vosges, XCXIX^e année, 1923 (Épinal, in-8°).

Annuaire général de l'Indo-Chine, année 1925.

Annual (The) of the American school of oriental research in Jerusalem, vol. V, for 1923-1924 (New-Haven, Conn., in-4°).

Annual report of the South India Epigraghy for the year ending 31st march 1924.

Annual of the Bhandarkar Institute, vol. VI, part 1 (Poona).

Antiquaries Journal (The), being the journal of the Society of Antiquaries of London, vol. V (1925), n^os 1 à 4 (Londres, in-8°).

Archaeologia or Miscellaneous tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London, vol. XXIV (1925).

Archaeological Survey of Burma. Epigraphia Birmanica, vol. II, part II (1924).

Archaeological Survey of Ceylon. Annual report, fasc. 1923-1924.

Archaeological Survey of India. Annual report for 1921-1922 ; — *Index* for 1902-1916.

Archivo historico diplomatico Mexicano, n° 12 (1924), 13, 14, 15 (1925).

Archivum franciscanum histroricum. Annus XVIII (1925), n^os 1 à 4.

Aréthuse, n^os 7, 8, 9 (1925).

Atti della R. Accademia nazionale dei Lincei, Notizie degli scavi di Antichità, serie V^a, vol. XXI, n^os 7 à 12 ; serie VI^a (1925), n^os 1 à 6 (Roma, in-4°).

Atti e memorie dell' Accademia di agricoltura, Scienze e Lettere di Verona, serie IV^a, vol. XXV ; serie V^a, vol. I (CI de la collection).

Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, n^os 282 (décembre 1924) à 292 (octobre 1925), et *Indice* 1924.

Digitized by Google

Bibliothèque de l'École des Chartes, tome LXXXV, nos 4-6 (1924), tome LXXXVI, nos 1-3 (1925).

Boletín del Archivio Nacional, Año XXIII, nos 1-6 (1924) (La Havane).

Bulletin de l'Académie d'Hippone, no 25 (1922-1924) (Bône, 1925).

Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2e semestre 1924, 1er semestre 1925.

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, t. XVI, no 1 (1924).

Bulletin de Correspondance Hellénique, 48e année (1924), VII-XII ; 49e année (1925), I-VI.

Bulletin de la Diana, tome XXII, nos 3 et 4 (juillet 1924-mars 1925) (Montbrison, in-8o).

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. XXIV-2 (1924), t. XXV, 1 et 2 (1925).

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 2e série, année 1925, nos 1 à 12 (Clermont-Ferrand, in-8o).

Bulletin de la Société des anciens textes français, deuxième année.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, tome VI, nos 3-4 (1924), tome VII, nos 1, 2, 3 (1925) (Poitiers, in-8o).

Bulletin de la Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes, 43e année; 5e série, nos 9-10, 11-12 (Gap, in-8o).

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 1924, nos 1-3.

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais (Lettres, Sciences et Arts), année 1924, nos 1 à 12.

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, année 1924, 4e livr. ; année 1925, 1re et 2e livraison (Tulle, in-8o).

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. XLVI (1924), 3e livr. ; t. XLVII (1925), 1re livr. (Brive, in-8o).

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. LI (1923).

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. IV, livr. 9 et 10 (octobre 1922 à juin 1923).

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. LII (1925).

Bulletin de la Société de statistique, sciences,... du département de l'Isère, t. XLV (IVe de la 5e série), année 1924.

Bulletin des séances de la Société de l'agriculture et des arts de Lille, années 1923 et 1924 (1925).

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, nouvelle série, no 46 (séances de novembre 1917 à novembre 1921) (Toulouse, 1924, in-8o).

Digitized by Google

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, t. XX, n° 223 (1924).

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XI (1924), 6e livraison ; t. LII (1925), livr. 1 à 5 (Périgueux, in-8°).

Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts du département de la Haute-Saône, année 1924 (Vesoul, in-8°).

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 77e volume (1923) (VIIe de la 5e série) (Auxerre, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1924, nos 2, 3, 4 ; année 1925, nos 1, 2, 4 (Amiens, in-8°).

Bulletin trimestriel de la Société d'émulation du département des Vosges, année 1924, nos 2, 3, 4; 1925, nos 1, 2, 3 (Épinal).

Buttleti de la Biblioteca de Catalunya, 1925.

Byzantion, revue internationale des études byzantines, première année (1924), fasc. I et II.

Česká Akademie věd a umění v praze. Almanach..., ročník XXXIV (1924).

Česká Akademie věd a umění v praze. Rospravy..., trida I, číslo 67 et 70.

Česká Akademie věd a umění v praze. Bibliotéka Klassiku..., trida III, číslo 31 et 32.

Česká Akademie věd a umění v praze. Paleontographica Bohemiae, n° X.

Česká Akademie věd a umění v praze. Historický Archiv. číslo 44.

Congrès archéologique de France, LXXXVIe session (Valence et Montélimar) (1923) ; LXXXVIIe session (Clermont-Ferrand) (1924).

Encyclopédie de l'Islam. Livraisons 29 et 30; livr. A, B et C.

Estudis Universitaris Catalans, vol. X (1917-1918).

Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. I, II et III.

Iahreshefte des österreichischen archaeologischen Institutes in Wien, XXI-XXII Band, zweiter Teil (1924).

Jewish quarterly review (The), vol. XV, nos 3 et 4 ; vol. XVI, nos 1 et 2.

Journal of the American Oriental Society, vol. 44, nos 4 et 5 (1924); vol. 45, nos 1, 2, 3 (1925).

Journal Asiatique, t. CCIV-2 ; t. CCV, 1 et 2 ; t. CCVI, 1 et 2.

Journal of the R. Institute of British Architects. Third Series, vol. XXXII, nos 5 à 20 ; vol. XXXIII, nos 1 à 4.

Journal de la Société des Américanistes de Paris, vol. XVII (1925).

Kirjath Sepher, a quarterly bibliographical review. Deuxième année, n° 2 (1925) (Jérusalem, in-8°).

Digitized by Google

Language, Journal of the Linguistic Society of America, vol. I, n° 1 (1925).

London University Gazette, vol. XXIV, nos 266 à 275.

Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, tome IX, n° 4 ; tome X, nos 1 à 5.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, sixième série, t. XIX (1921-22), t. XX (1922-23), t. XXI (1923-24). (Nancy, in-8°).

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. X (1925). — *Documents inédits*, t. XXI.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (ancienne Académie d'Angers), t. XXVII (1924).

Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, 3e série, t. LX (1925).

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, 2e série, t. XIII (1925) (XXIe de la collection).

Mémoires de la Société éduenne, tome 45 (1924).

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e série, t. IX, 1er fasc. (1924).

Mémoires de la Société académique du département de l'Oise, t. XXV, 1er fascicule (1925).

Memoirs of the Archaeological Survey of India, nos 15, 27, 40 (Calcutta, in-4°).

Memorie della R. Accademia nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche. Seria quinta, vol. XVII, n° 6 (1924).

Memorie della R. Accademia delle Scienze dell' Istituto di Bologna. Classe di Scienze morali. Supplem. : Adunanza solenne, 1924.

Memorie storiche Forogiuliese, anno XVIII ; anno XIX.

Monografias bibliograficas Mexicanas, n° 2 (Mexico, in-8°).

Namurcum, chronique de la Société archéologique de Namur. Première année (1924), nos 1 à 4.

Papers and monographs of the American Academy in Rom, vol. V.

Papers of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology (Harvard University). Vol. XI, 1 ; VI, 3, 4 (1924).

Polybiblion, t. LI, nos 7, 8, 9 (1925).

Pro Alesia, 9e-10e année ; nos 37-38, février 1924.

Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphy. Vol. LIII, nos 2 à 5 (1924) ; vol. LIV, nos 1, 2 (1925).

Proceedings of the Royal Society of Edinburgh, Sess. 1923-1924 ; XLIV, p. 3 ; Sess. 1924-1925, XLV, p. 1, 2, 3.

Provincia, bulletin trimestriel de la Société de statistique de Marseille, t. IV, nos 3, 4 ; t. V, nos 1, 2.

Publications de l'Université catholique de Louvain. Annuaire, 1915-1919.

Digitized by Google

Publications de l'Université catholique de Louvain. Recueil de travaux..., fascicules 44 à 50 ; 2e série, fascicules 1 à 6.

Recueil des publications de la Société Havraise d'Études diverses, 91e année (1924), 2e, 3e et 4e trimestres.

Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche. Serie Va, vol. XXXIII, 4° à 12° (1920) ; serie VIa, vol. I, 1° à 5° (1925).

Rendiconto delle Sessioni della R. Accademia delle Scienze dall' Istituto di Bologna. Classe di Scienze morali. Serie IIa, vol. VIII (1924).

Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos. Juillet-décembre 1924 ; janvier-juin 1925 (Madrid, in-8°).

Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale. T. XX, nos 3-4 (Tables de I à XX) ; t. XXI, fasc. 4 (1924) ; t. XXII, fasc. I (1925).

Revue Biblique, 34e année, 1925, nos 1 à 4.

Revue de l'Égypte ancienne, tome I, fasc. 1 et 2, 1925 (Paris, in-4°).

Revue historique et archéologique du Maine, 2e série, t. II (1924) (LXXXe de la collection).

Revue médicale de l'Est, 47e année, t. XII, nos 22 à 24 ; 48e année, t. LIII, nos 1 à 21.

Revue des Questions historiques, 53e année (1925), nos 1 à 4.

Revue savoisienne, publication périodique de l'Académie florimontane d'Annecy, 65e année, 4e trimestre (1924) ; 66e année, 1er trimestre (1925).

Science historique (La), année 1925.

Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophische und historische Klasse. Jahrgang 1923. — *Abh.* 1 à 8.

Slavia Časopis pro Slovanskou filologii... Rocník III, Sešit 2-3, 4 (1924) (Prague, in-8°).

Smithsonian Institution. Annual report of the board of regents for 1923.

Smithsonian Institution. Bureau of American Ethnology, 38th and 39th annual reports (1916-1917, 1917-1918).

Smithsonian Institution. Bureau of American Ethnology. Bulletin 78.

Syria, revue d'art oriental et d'archéologie. t. V, nos 3 et 4 ; t. VI, nos 1 et 2.

Transactions of the American philosophical Society, vol. XXII, p. 5.

Transactions of the R. Society of Edinburgh, v. LIII, p. III.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 139e volume (1924-1925).

Union Académique Internationale. Archivium latinitatis medii aevi, 1924, n° 2 ; 1925, n° 1.

Digitized by Google

Universitet Jana Kazimirza we Lwowie, Program wykładów na rok akademicki 1925-1926.

Universitet Jana Kazimirza we Lwowie. Kronika, 1924-1925.

University of Calcutta. Journal of the department of Letters, vol. XII.

University of California. Chronicle, juillet-décembre 1924 ; janvier-juillet 1925.

University of California, publications in history, vol. XIII.

University of California, publications in philosophy, vol. III, 4.

University of California, publications in classical philology, vol. VII, 7, 8, 9, 10 , vol. VIII, 1.

University of California, publications in modern philology, vol. VIII, 4; vol. X, 4 ; vol. XII-1.

University of California, publications in education, vol. II, 2.

University of Illinois. Bulletin. Vol. XXII, 2, 3, 17, 20 à 25, 27, 30, 31.

University of Illinois. Studies in language and literature, vol. IX, 3, 4 ; vol. X, 1, 2, 3.

University of Illinois in Social Sciences, vol. XII, 1, 2.

Uppsala Universitets. Årsskrift, 1924.

Vestník královské ceski spelecnosti nauk třída filosoficko-historicko jazykozpytna, 1923.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

Abraham (Meyer). *Catalogue des manuscrits et des incunables de l'École rabbinique de France.* — *Commentaire sur le Lévitique de R. Joseph Bekhor-Schorr, exégète français du moyen âge*, 82. — *Légendes juives apocryphes sur la Vie de Moïse*, 161.

Allier de Hauteroche (Prix). Commission, 7 ; — rapport, 70.

Allotte de la Fuÿe (Le Lt-Colonel). Note sur la coupe de Hit à inscription manichéenne, 155.

Albertini (Eugène). Inscription chrétienne des environs de Berrouaghia (Alger), 261. — *Hippone et l'Administration des domaines impériaux*, 241.

Académiciens libres. Tirage au sort favorisant la province, pour l'élection du successeur de M. Cordier, 118.

Ambatielos (Prix). Commission, 8, 347 ; — rapport, 155.

Anesaki. Remerciements pour l'aide apportée à la reconstitution de la Bibliothèque de l'Université de Tokyo, 5.

Antiquités de la France. Commission, 7, 347 ; — rapport, 102, 139.

Appleton (Charles). *Le procès de Virginie.* — *La monnaie romaine et les XII Tables*, 128.

Architectes (Société centrale des Architectes). Médaille en 1925, 22, 60.

Arslan Tach. Site d'une ville hittite au voisinage de l'Euphrate, 269.

Audollent. Candidat, 275.

Balanos (M.). Le redressement de la colonnade nord du Parthénon, 167.

Barenton (Hilaire de). *L'origine des grammaires : leur source dans le sumérien et l'égyptien*, 156.

Barillet. *Ronsard, les fêtes du IVe Centenaire en Vendômois*, 85.

Basset (Henri). *Rapport sur l'Institut des Hautes Études Marocaines*, 336.

Baudoin (Le docteur). *La coupe de la déesse Hygie et sa dérivée, la tasse de vin*, 330.

Bayard (Le chanoine). Édition de la *Correspondance de saint Cyprien*, 41, 332.

Bédeilhac (Ariège). Grotte ornée de peintures, 222.

Bémont (Charles). Commissions, 7, 286, 347. — Rapport sur le concours des Antiquités, 102,

Digitized by Google

139. — Les reliques de Thomas Becket et leur destruction en 1538, 103.

Bénédite (Georges). Représente l'Académie au Congrès de géographie du Caire, 22. — Note de M. Naville, 218. — « Vallée des Rois », 271, 300. — *Revue de l'Égypte ancienne*, 288. — Observations, 40, 218, 227, 277. — Hommage, 224.

Berger (Élie). Commission, 7. — Décédé, 116. — Vacance de son fauteuil, 150. — Date de l'élection, 272. — Désignation de son successeur, 336.

Besnier (Maurice). Note sur le n° 729 des Papiri della Società italiana, 124.

Bhandarkar (D. R.). *Aśoka*, 149.

Bhandarkar (Sir Râmkrishṇa Gopal). Son décès ; — son éloge, 333.

Bibliothèque (Commission de la). — M. Delaborde y remplace M. Cordier, 131.

Bidez (Joseph). Les origines de l'usurpateur Magnence, 224.

Blanchet (Adrien). Commissions, 7, 8, 326, 347. — Rapports, 70, 84, 272. — Note de M. Schlumberger, 130 ; — Une lettre de Prosper Mérimée sur un projet de *Corpus* des inscriptions médiévales, 225 ; — la fondation du temple de Jupiter au Capitole sur des pierres gravées, 241. — *L'hommage du Béarn à l'Angleterre* ; — *Une bague de la collection Côte* ; — *Une bague du comte de l'Opsikion (X^e siècle)*, 154. — *Une plaque de cuivre gravée en épargne* : — *Le Jupiter à la roue trouvé à Champagnat* ; — *Une Faustine à Rome au XVI^e siècle*, 214. — Observations, 218.

Blanchet (Médaille Paul). Commission, 8, 347 ; — rapport, 272.

Blumhardt (James Fuller). *Catalogue of the Oriya manuscripts in the Library of India Office* ; — *Catalogue of the Bengali and Assamese manuscripts in the Library of India Office*, 8.

Bordin (Prix). Commission, 7, 347 ; — rapport, 130.

Bordin (Prix extraordinaire). Commission, 7 ; — rapport, 102.

Bourdeilles (Dordogne). Commune possédant un gîte solutréen au Fourneau du Diable, 43.

Bourdon (Claude). *Anciens canaux et anciens sites et ports de Suez*, 85.

Brunel (Clovis). Donne sa démission de la place d'auxiliaire de l'Académie, 15.

Brunot (Ferdinand). Candidat, 288 ; — élu membre ordinaire, 336. — Commission, 347.

Bulletin du Cange. MDCCCC-XXIV-2, 9 ; MDCCCCXV-1, 330.

Byblos. Quatrième campagne de fouilles, 25. — Expropriation des terrains nécessaires pour la suite des fouilles, 163.

Cagnat (René). Secrétaire perpétuel. Rapports semestriels sur l'état des publications de l'Aca-

Digitized by Google

démie, 10, 201. — Nouvelles inscriptions latines de Syrie, 149. — Note sur de nouvelles inscriptions latines de Syrie, 181. — L. Antistius Rusticus, légat de Cappadoce, 227. — Notice sur la vie et les travaux de M. E. Babelon, 301. — Nouvelle inscription de Beyrouth, 324, 327. — Observations, 43, 86, 165.

Callatis. Ville du Pont-Euxin, colonie d'Héraclée et sous-colonie de Mégare, 287.

Capart (Jean). *Thèbes. La gloire d'un grand passé*, 175.

Capitan (Le docteur), L. et D. Peyrony. Les reliefs solutréens du Fourneau du Diable, 43.

Carte d'Egypte de d'Amville, 16.

Carton (le docteur Louis), correspondant. Son décès ; — son éloge, 5.

Casanova (Paul). Candidat, 5, 105, 266, 319.

Castries (H. de). *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, t. XIII, 82.

Catalogue de manuscrits américains de la Bibliothèque nationale, 220.

Cavaignac (E.). Les traités hittites, 266.

Cavvadias. ΙΣΤΟΡΙΑ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΤΕΧΝΗΣ ΜΕΤΑ 738 ΕΙΚΟΝΩΝ ΕΝ ΤΩΙ ΚΕΙΜΕΝΩΙ.

Cespedes y Quesada (Carlos Manuel de), *Manuel de Quesada y Loynaz*, 161.

Chabot (J.-B.). Vice-président en 1925 ; élu président pour 1926, 326. — Note sur l'écriture de la coupe de Hit, 1. — Lettre sur les fouilles de Carthage, 105. — Le sanctuaire de Tanit après les fouilles de 1925, 179. — Vœu pour l'achèvement des recherches, 180. — Deux inscriptions inédites trouvées en Afrique, 242. — Note de M. Ingholt, 346. — Observation, 241.

Chaine (L'abbé). *La Chronologie des temps chrétiens de l'Egypte et de l'Ethiopie*, 217.

Chapron (J.). *Dictionnaire des coutumes, croyances et langage du pays de Châteaubriant*, 128.

Chatelain (Émile). Commissions, 7, 8, 189, 326, 327, 347. — Rapport sur les travaux de l'École française de Rome, 106.

Chavée (Prix Honoré). Commission, 8 ; — rapport, 90.

Chiera (Edward). *Sumerian religious texts*, 40.

Chine (La) et le monde, 178.

Clercq (Fondation de). Subventions, 160, 272, 325.

Colas (Louis). *La tombe basque. Recueil d'inscriptions funéraires et domestiques du pays basque français*, 82.

Collège de France. Désignation de candidats pour la chaire de littérature latine du moyen âge, 24.

Commémoration du centenaire de la naissance du général Ibanez de Ibero, marquis de Mulhacen, 220.

Commissions d'administration, 326 ; — de prix, 7, 8, 347 ; —

Digitized by Google

de la Bibliothèque, 137 ; — pour la proposition des correspondants, 275.

Comptes (Commission des). Élection, 189.

Congrès international de Géographie du Caire. L'Académie s'y fait représenter, 22.

Cordier (Henri). Commissions, 7, 8. — Son décès, son éloge, 86. — Vacance de son fauteuil, 118. — Son remplacement, 226. — Prix Jean Reynaud attribué à sa *Biblioteca sinica*, 156. — *Mirabilia descripta. Les merveilles de l'Asie par le Père Jourdain Catalani de Severae, de l'O. des frères Prêcheurs, évêque de Columbum*, 298. — Hommages, 42.

Corpus Vasorum Antiquorum. Angleterre, fasc. I, 148.

Croiset (Maurice). Commissions, 7, 8, 286, 347. — Rapport, 116. — Observation, 104.

Courouniotis (K.). Lettre sur la découverte d'une statuette antique à Eleusis, 83.

Cumont (Franz). Note complémentaire sur Pascal Fourcade, 35. — Note du colonel Andrea, 70. — Les fouilles italiennes de Tripoli, 164. — Une lettre du phylarque des Arabes Scénites à l'empereur Claude, 206. — Note de M. J. Bidez, 224. — Observations, 247.

Cuq (Édouard). Commissions, 326. — Maintenu comme représentant de l'Académie au Conseil d'administration de la Caisse nationale des Monuments historiques, 342. — Observation, 176. — Hommage, 128.

Dehérain (Henri). *Les premiers consuls de France sur la côte septentrionale de l'Anatolie, créés en 1802*, 42.

Deir el Medineh. Fouilles de l'Institut d'archéologie orientale du Caire, 276.

Delaborde (François), président en 1924. — Allocution, 1. — Commissions, 8, 131, 326, 347. — Observations, 43, 62. — Hommage, 274.

Djebaïl (voir : Byblos).

Delage (Frank) et Auguste Petit. *Alfred Leroux. La vie, les idées, les œuvres*, 9.

Demaison (Louis). *Reims à la fin du XII^e siècle d'après la Vie de saint Albert, évêque de Liége*, 287.

Delalande-Guérineau (Prix). Commission, 347.

Delehaye (Le R. P.). Élu associé étranger, 176. — Remercie l'Académie, 178. — Une vie inédite de saint Jean l'Aumônier, 166. — *Les recueils antiques de miracles de saints*, 33^e.

Derjugin (Théod.). *Bibel und Griechen*, 205.

Depoin (Louis-Joseph). Fondation nouvelle, 323.

Diehl (Charles). Commissions, 326, 347. — Le trésor de Valtchi-Triu (Bulgarie) 101. — Note de M. Papadopoulos, 145. — Hommages, 69, 299.

Digitized by Google

Dieudonné (A.). *Manuel des poids monétaires*, 161.
Doura (Sâlihîyeh). Fouilles complémentaires par la légion syrienne, 70.
Drouin (Prix Edmond). 347.
Duchalais (Prix). Commission, 347.
Duchesne (Mgr Louis). Notice de M. Jeanroy sur sa vie et ses travaux, 342.
Dufay (Pierre). *Table générale de l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 137.
Dunand. Fouilles au temple d'Eshmoun à Sidon, 90.
Durrbach (Félix). Candidat, 272.
Durrieu (Le comte Paul). Commissions, 7, 8. — Observation sur la valeur et l'origine des miniatures d'un manuscrit de Leningrad, 186. — Annonce de son décès ; — son éloge, 319.
Durry (Marcel). *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie : Musée de Cherchel (Supplément)*, 8.
Duseigneur (Prix Raoul). Commission, 347.
Dussaud (René). Commissions, 7, 326, 347. — Rapports, 15, 22, 70, 270. — Représente l'Académie au Congrès de géographie du Caire, 22. — Un nouveau texte phénicien archaïque, 39. — Rapport de M. Dunand sur les fouilles du temple d'Echmoun à Sidon, 90. — L'archéologie syrienne au printemps de 1925, 189. — La civilisation israélite à l'époque d'Achab, 226, 239. — Observation sur le site de la ville fondée en Syrie par Ramsès II après la victoire de Qadech, 242. — Note de M. Perdrizet sur ses recherches à Hiérapolis et au delà de l'Euphrate, 268.

École française d'archéologie de Jérusalem. Désignation d'un pensionnaire, 15. — Rapport sur ses travaux, 79.
École française d'Athènes. Rapport, 191. — Démission de M. Ch. Picard, directeur, 178. — Présentation de M. Roussel pour le remplacer, 189. — Prolongations, 251.
École française d'Extrême-Orient. Présentation de membre, 163. — Prorogation, 116. — Rapport, 239.
École française de Rome. Rapport, 106. — Prolongation, 251.
École des Langues Orientales vivantes. Présentation à la chaire de Géographie, ..., des États d'Extrême-Orient, 342.
Élections, 25, 153, 333, 335, 336.
Enlart (Camille). Élu membre ordinaire, 25 ; — présenté à l'Académie, 42. — Commissions, 326, 347. — Monuments découverts en Chypre, 103. — Les manuscrits de la généalogie des comtes de Boulogne exécutés pour Catherine de Médicis, 154. — *Catalogue général du Musée de Sculpture comparée du Trocadéro*, fasc. 1. *Les monuments des Croisés dans le royaume de Jérusalem*, 278. —

Digitized by Google

Observation, 247. — Hommages, 137, 238.

Espérandieu (Émile). Notes sur les fouilles d'Alise en 1925, 222. — Hommage, 130.

Estrada (Genaro). *Bibliografia de Amado Nervo*, 154.

Estève (Jacques). *L'art et la propriété*, 114.

Fabia (Philippe). *Recherches sur les mosaïques romaines de Lyon*, 59.

Fabia (Ph.) et G. de Montauzan. Rapport sur les fouilles de Fourvière en 1924, 105, 119. — Subvention nouvelle, 156.

Fage (René). Élu correspondant, 335. — Remercie, 341. — *Notice nécrologique de M. Eugène Lefèvre-Pontalis*, 278.

Foucart (Georges). Rapport sur les fouilles exécutées par l'Institut d'archéologie orientale du Caire en 1925, 276.

Foucart (Paul). Commissions, 8, 326, 347.

Faurey (Joseph), *Le protestantisme français et le mariage*, 344.

Fondation de l'Institut français de Varsovie, 344.

Fould (Prix Louis). Commission, 347.

Fougères (Gustave). Commissions, 7, 8, 326, 347. — Rapports, 60, 102, 150, 155, 251. — Élu membre de la 4e section de la Commission technique de la caisse des recherches scientifiques, 85. — Élu directeur des *Monuments Piot* en remplacement de M. Homolle, 179. — Observations, 15, 43, 166, 241. — Hommage, 205.

Fournier (Paul). Commissions, 7, 347. — Rapports, 105, 116. — Notice sur Jean de Semur en Auxois, 160. — *Le cardinal Guillaume de Peyre de Godin*, 274. — Hommage, 344.

Fourvière (Fouilles de). Subventionnées par l'Académie, 156.

Frazer (Sir James George). Élu correspondant, 326 ; — remercie, 333. — *Le folklore dans l'Ancien Testament*, 148. — *Il ramo d'oro*, 180.

Gabriel (Albert). Compte rendu de ses recherches à Palmyre, 277.

Gaillardot bey. Don de photographies de l'ancienne tombe du baron Gobert, et d'un mémoire manuscrit présenté à l'un des concours de 1806, 218.

Gauthier (Henri). Élu correspondant, 335.

Giles (Prix Herbert A.). Commission, 7 ; — rapport, 60.

Gobert (Grand prix). Rapport, 6 ; — attribution, 153. — Commission pour 1926, 347.

Goelzer (Henri). Commissions, 347. — Restitution d'un passage des *Métamorphoses* d'Apulée, 37. — Découverte de l'importance du *Vaticanus 1958* pour l'établissement du texte de Tacite, 155. — Édition des *Annales de Tacite*, t. III, du t. I de

Digitized by Google

Virgile, 205. — Hommages, 9, 148, 274, 299, 330.

Glotz (Gustave). Commission, 7, 189. — Rapport, 89. — Une inscription de Callatis, 287. — *Histoire grecque*, t. I, 180. — Observations, 9, 15, 165, 241, 247. — Hommage, 161.

Gouraud (Le Général H.). Rapport de M. E. de Lorey, 325.

Graindor. *Album d'inscriptions attiques d'époque impériale*, 16.

Grat (Félix). *Nouvelles recherches sur Tacite*, 274.

Grégoire et Graindor. *Byzantion*, 69.

Grégoire (Henri). Du nouveau sur la hiérarchie de la secte montaniste, d'après une inscription grecque trouvée à Philadelphie, 138.

Grühn (Albert). *Der Schlüssel zur Mythologie*. Erstes Heft. *Das Paradies*, 8.

Gsell (Stéphane). Commissions, 8, 347. — La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère, 218, 219. — Une découverte de la mission franco-américaine au Hoggar, 334, 337.

Havet (Louis). Commission, 8. — Remplacé sur sa demande à la commission Volney, 9, 15. — Son décès ; — son éloge, 17. — Vacance de son fauteuil, 61. — Élection de son successeur, 347. — *Pseudo-Plaute. Le prix des ânes*, 299.

Haussoullier (Bernard). Commissions 7, 8, 326, 347. — Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes, 91. — Hommages, 16, 274.

Hiérapolis (Membidj). Ville de Syrie explorée par M. Perdrizet, 268.

Hoggar (Mission au), 337.

Holleaux (Maurice). Candidat, 14, 130. — Élu, 154 ; — présenté à l'Académie, 157. — Commission, 347.

Homolle (Théophile). Commissions, 8. — Son décès, 175. — Vacance de son fauteuil, 189. — Date de l'élection, 272. — Désignation de son successeur, 336. — Hommages, 40, 82. — Lettre de M. K. Courouniotis, 83 ; — note de M. Henri Grégoire, 138.

Hondius (J. J. E). *Novae inscriptiones Atticae*, 216.

Huart (Clément). Commissions, 7. — Rapport, 130, 155. — Élu vice-président pour 1926, 326. — Rapport de M. Basset sur l'Institut des Hautes Études marocaines, 336. — *La Perse antique et la civilisation iranienne* ; — *La Vierge de l'église Saint-Augustin de Mayence*, 220. — Livres offerts, 82, 104.

Hyde (James H.). *Les « Harvard men » en Égypte*, 224.

Ingholt (Harold). Les thiases à Palmyre, 355.

Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, t. IV, no, 241.

Inscriptions hiéroglyphiques, 29.

Digitized by Google

Inscriptions latines, 36, 151, 152, 153, 228, 229, 262, 327.
Inscription sémitique, 387.
Institut de Sinologie de l'Université nationale de Pékin, 175.

Jacubec (Jan). *O Prosodii ceske napsal Josef Král, cast pruné : Historicky Vyvoj ceske prosodie*, 114.
Jeanroy (Alfred). Commissions, 8, 347. — Rapport, 90. — Les « coblas » de 1285, 105. — Notice sur la vie et les travaux de Mgr Duchesne, 342. — Hommage, 117.
Jéquier (Gustave). Le Mastabat-el-Faraoun, 251.
Joest (Prix de). Commission, 8 ; — rapport, 138.
Jorga (Nicolas), Fouilles de la Commission des monuments historiques de Roumanie, 53.
Jouguet (Pierre). Nouveaux fragments de l'Odyssée, 214.
Julien (Prix Stanislas). Commission, 7, 347. — Rapport, 60.
Jullian (Camille). Commissions, 7, 8, 347. — Rapport, 105. — Résultats des fouilles actuelles de Trèves, 101. — Inscription de Vaison, 118. — *Le Paris des Romains*, 330. — *Notes gallo-romaines*, 85, 330. — Observations, 9, 25, 117, 131, 165. — Hommages, 17, 82, 114, 178, 330.

Kelsey (Francis W.), professeur à l'Université de Michigan, élu correspondant, 326.
Kondakov (N.), correspondant de l'Académie. Son décès ; son éloge, 69.
Kramar (Karl). *El imposible vencido*, 161.
Kuentz (Charles). Une nouvelle édition du « Poème de Pentaour », 242.

Labande, Candidat, 267. — Retire sa candidature, 288.
Laborde (Alexandre de). Commissions, 8, 326, 347. — Observation, 346. — Hommage, 9.
La Fons-Mélicocq (Prix de). Commission, 347.
La Grange (Prix de). Commission, 8, 347.
Langdon (Stéphane). *Excavations at Kish*, 165.
Lambert (Le capitaine Roger). *Lexique hiéroglyphique*, 130.
Langlois (Ch.-V.). Président en 1925. Allocutions, 3, 5, 17, 69, 300, 319, 333. — Commissions, 326, 347. — « Quidam libellus hebraïce scriptus », 71. — Note sur des manuscrits à peintures découverts à Leningrad par Mme Olga Rodjestvenskaia, 183. — Note sur le sceau de Jean de Servin trouvé à Châlons-sur-Marne, 288. — Observations, 43, 104, 106, 154, 165, 239, 343, 346.
La Roncière (Bourel de). *La carte de Christophe Colomb*, 40.
Lauer (Philippe). *Le marché de construction du château de Danemark à Dreux et le sens du terme d'architecture militaire « Scutum et guernellum »*, 238.

Digitized by Google

Lechat (Henri), correspondant. Son décès, 178; — son éloge, 186.

Lefebvre des Noëttes (Le commandant). *La force motrice animale à travers les âges*, 330.

Lefranc (Abel). Candidat, 288.

Le Senne (Prix Émile). Commission, 8; — rapport, 105.

Linckelheld (E.) et Adrien Hertz. *Sarrebourg depuis les origines*, 330.

Lorey (E. de). Rapport sur l'état du palais Azem et des collections du Musée de Damas après les événements du 18 octobre, 325.

Lot (Ferdinand). Commissions, 8, 347. — Rapport, 6. — Le conteur gallois Bleheri et sa prétendue influence sur la légende de *Tristan et Yseut*, 177. — Observations, 131.

Loth (Joseph). Les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques, 9. — Les rapports entre le dieu gaulois *Rudiobos*, le dieu irlandais *Ruad rofessa* et le dieu védique *Rudra*, *Dagde Ollathir* : *Toutatis*, 84. — Relations directes entre l'Irlande et l'Espagne à l'époque énéolithique. 164. — *Les noms du cheval chez les Celtes en rapport avec quelques problèmes archéologiques*, 287.

Loubat (Prix du duc de). Commission, 8. — Rapport, 102.

Lowe (E. A.). *Codices Lugdunenses antiquissimi...*, 34.

Lumbroso (Giacomo). *Mélanges* publiés à l'occasion de son 80e anniversaire, 362.

Mabillon. Sa maison natale rachetée pour l'École des Chartes, 334.

Mâle (Émile). Commission, 347.

Mallia. Localité de Crète fouillée par Mlle Oulié, 15.

Medamout. Fouilles de l'Institut d'archéologie orientale du Caire, 276.

Mély (F. de). Biographie de Guillaume Boucher, orfèvre parisien du Grand Khan, 90.

Meillet (Antoine). Commissions, 8, 15, 326. — Rapport, 102. — Interférences sémantiques, 103. — *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 7. — *La méthode comparative en linguistique historique*. — Observation, 85.

Menendez Pidal (R.). *Poesia juglaresca*, 7. — *Juglares*, 117.

Mercier. *La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord*, 156.

Mérimée (Prosper). Lettre sur un projet de Corpus des inscriptions médiévales, 226.

Michon (Étienne). Candidat, 5, 130, 288. — Élu membre ordinaire, 335. — Présenté à l'Académie, 345.

Mirot (Léon). La vie et les œuvres de Bonacorso Pitti, chroniqueur florentin, 61.

Monceaux (Paul). Commissions, 347. — Notes sur *Chalcis ad Belum*, 219. — Note de M. Albertini, 251, et observation,

Digitized by Google

265. — Observations, 85, 139, 165, 180, 290, 242. — Hommages, 41, 332.

Montet (Pierre). Compte rendu de la quatrième campagne de fouilles de Byblos, 25. — *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 117.

Morel (L.-B.). *La station romaine d'Ansa Paulina*, 330.

Morlet (Dr) et Émile Fradin. *Nouvelle station néolithique*, 266.

Navarre (O.). Élu correspondant, 335. — Remercie, 341.

Naville (Edouard). L' « or bon » d'Égypte, 219, 278. — *L'âge du cuivre en Égypte*, 34.

Nierenstein (Samuel). *The problem of the existence of God in Maïmonide, Alanus and Averroes*, 82.

Normand (Charles), *Les collaborateurs érudits des architectes*, 239.

Oikonomos (Georges). Adresse à l'Académie les condoléances de la Société archéologique d'Athènes à l'occasion du décès de M. Homolle, 175.

Omont (Henri). Commissions, 7, 8, 286, 326, 347. — Représente l'Académie au Congrès des Sociétés Savantes de Normandie, 166. — Notice sur Gui de Châtres, 150. — *Manuscrits illustrés de l'Apocalypse aux IXe et Xe siècles*, 34. — *Un guide du pèlerin en Terre Sainte au XIVe siècle*, 216. — *Deux incunables imprimés à Tours le 7 mai 1496*, 220. — Observations, 346. — Hommages, 16, 31, 217, 238, 271, 287, 332.

Ordinaire (Prix). Commission, 7, 347 ; — rapport, 116. — Sujet pour 1928, 116.

Oulié (Mlle Marthe). Compte rendu des fouilles de Mallia, 15.

Palmyre. Crédit alloué par l'État de Damas pour consolider les ruines, 36.

Papadopoulos. Découvertes archéologiques de Constantinople, 115. — Découverte des substructions du palais d'Alexis Comnène, 341.

Paris (Pierre). Commission, 347. — Compte rendu de la cérémonie de Madrid à la mémoire de M. Morel-Fatio, 36. — Les fouilles du Taratrato, 157. — *Rapport sur le fonctionnement de l'École des Hautes Études hispaniques*. 1923-1924, 104.

Parvân. Condoléances de l'Académie roumaine à l'occasion du décès de M. Homolle, 177.

Pellechet (Fondation). — Commission, 326. — Subventions, 84.

Pelliot (Paul). Commissions, 7, 326, 347. — Rapport, 60. — Représente l'Académie au Congrès de géographie du Caire, 22. — Le mobilier des tombes de l'Asie orientale fouillées par le colonel Kazlov, 86. — Compte rendu du Congrès du Caire ; hommage au baron Gobert,

Digitized by Google

163. — Découvertes archéologiques du colonel Kazlov aux environs d'Ourga, 290. — Observations, 90. — Hommages, 175.

Perdrizet. Mosaïques hellénistiques de Syrie, 224.

Pereire (Alfred). L'auteur de l'*Imitation*, 343. — *Discours des misères de ce temps de Pierre de Ronsard* (réédition en fac-similé), 9.

Perrot (Médaille Georges). Commission, 8, 347 ; — rapport, 60.

Petrov (Prof. A.). *Narodopisna mapa uher podle uredniho lexikonu osad z roku, 1773*, 114.

Picard (Charles). Note sur les objets découverts à Mallia (Crète), 23. — Demande à être remplacé à Athènes, 178. — Rapport sur les travaux de l'École d'Athènes en 1924-1925. — *Chroniques archéologiques*, 362.

Pichard (Louis). *Histoire de la littérature latine* par l'abbé Lejay, 330.

Piot (Fondation). Subvention pour les fouilles d'Apollonie, 150.

Polack (Edwin). *Foi*, 340.

Pologne. L'ambassadeur annonce la mort de M. Casimir Morawski, 239.

Pottier (Edmond). Commissions, 8, 275, 286, 326, 327, 347. — Délégué au Comité de l'U. A. I. en remplacement de M. Homolle, 189. — Note de M. Ch. Picard, 22. — Note de M. Cumont, 70. — Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem, 79. — Rapport sur les travaux de l'U. A. I., 207. — Rapport sur une mission en Italie au sujet du *Corpus vasorum*, 215. — *Corpus vasorum antiquorum* (Louvre), 3e fasc., 69. — Observations, 15, 43, 117, 270, 346. — Hommages, 59, 148, 300.

Pou y Marti (Fr. Jose Mª). *El libro perdido de las Platicas y Coloquios de los doce primeros Misioneros de Mexico*, 137.

Prinet (Max). Candidat, 319.

Promenades archéologiques à travers les vieilles rues de Marseille, 178.

Prost (Prix Auguste). Commission, 7, 347 ; —rapport, 105.

Prou (Maurice). Commissions, 7, 8, 286, 326, 347. — Rapport, 276. — Observation sur l'interruption de la publication des registres des papes, 160. — Rachat de la maison natale de Mabillon, 334. — Observations, 131, 227, 346. — Hommages, 161, 162, 340.

Puech (Aimé). — Commissions, 8, 347.

Puig y Cadafalch (Josep). Élu correspondant, 335. — *L'architecture religieuse dans le domaine byzantin en Espagne. — L'area géographique de l'architecture lombarde à la fin du XIe siècle. — Les églises de Moldavie...*, 238.

Puttorti (N.). *Di un pavimento in mosaica scoperto in Reggio di*

Digitized by Google

Calabria. — *Mosaici di Reggio di Calabria*, 330.

Radet (Georges). Candidat, 267; — élu académicien libre, 289; — présenté à l'Académie, 319. — *Notes sur l'histoire d'Alexandre*, 239.

Rajna (Pio). *Proemio* de son édition de *La Geste Francor di Venezia*, 331.

Ransom Williams (Me C.). *Gold and Silver Jewelry and related objects*, 59.

Reinach (Salomon). Commissions, 7, 8, 286, 326, 347. — Rapport, 138. — Note de MM. Capitan et Peyrony, 42. — L'Hercule assis de Feurs, 117. — Le jet de la pierre, 176. — Deux images inédites d'Aphrodite, 219. — Nouvelles observations sur l'Aphrodite de Rhodes, 221. — Note sur les peintures de la grotte de Bedeilhac (Ariège), 222. — Siger de Brabant, 238. — Note de M. Kuentz, 242. — Une bague en or trouvée à Pylos, 247. — *Monuments nouveaux de l'art antique*, 14. — *La représentation du galop dans l'art ancien et moderne*, 274. — *Des moyens de correspondre dans l'antiquité*, 330. — Observations, 43, 71, 85, 131, 165, 218, 227, 241, 290, 346. — Hommages, 148, 330, 362.

Reinach (Théodore). Commissions, 7, 326, 347. — Une épigramme attribuée à Simonide, 10, 15. — Quelques résultats des fouilles de M. Slousch à Jérusalem, 156. — Note sur la valeur relative de la drachme égyptienne et du denier romain, 221. — Une inscription métrique grecque, 324. — *L'empereur Claude et les Juifs d'après un nouveau document*, 137. — *Un contrat de mariage au temps de Basile le Bulgaroctone*, 177. — La naissance de la lyre, 205. — Observations, 39, 43, 61, 71, 139, 180, 287.

Rey (Léon). Rapport sur les fouilles d'Apollonie en 1924, 43. — Subvention pour une seconde campagne, 156. — *Albania*, fasc. 1, 331.

Reygasse et Prorok. Dépêches sur leur mission au Hoggar, 324.

Reynaud (Prix Jean). Commission, 8; — rapport, 156.

Ricci (Seymour de). Un manuscrit carolingien des Évangiles conservé dans la bibliothèque de sir George Holford, 9. — Une inscription gallo-romaine de Dijon, 247.

Richer (Dr Paul). *Le nu dans l'art*. Tome I. *Les arts de l'Orient : Égypte, Chaldée, Assyrie*, 82.

Joseph Roman. Notice biographique, 237.

Rostovtseff (M.). *Scythie et Bosphore. Exposé critique, littéraire et archéologique*, 137.

Roy (Maurice). *Anet. Le château de Diane de Poitiers*, 162. — *Le plafond de la chambre d'ap-*

Digitized by Google

parat de Henri II au Louvre, 340.

Saintour (Prix). Commission, 7, 347. — Rapport, 89.

Sâlihîyeh. Cf. Doura.

Samaran (Charles). Application des rayons ultra-violets au déchiffrement des écritures grattées ou effacées, 348.

Sautel (Abbé). Inscription trouvée à Vaison, 118.

Scheil (Le R. P. Jean). Commissions, 7, 326, 347. — Rapport, 103. — Observation, 215. — Hommage, 165.

Schlumberger (Gustave). Commissions, 7, 8, 326, 347. — Le sceau de la Compagnie des routiers catalans à Gallipoli en 1305, 131. — *Quatre-vingtième anniversaire de M. Gustave Sehlumberger. Souvenir de la cérémonie du 30 novembre 1924*, 34. — *Les îles des Princes*, nouvelle édition, 344. — Observation, 131, 180.

Séance du 21 août supprimée. Ordre du jour épuisé, 224.

Segalen (Docteur). *Mission archéologique en Chine*, Tome II, (atlas), 27.

Senart (Émile). Commissions, 7, 8, 286, 326, 347. — Rapport, 153. — Hommages, 149.

Sewell (Robert). *The Sidzantar and the Indian Calendar*, 8.

Sibillot. Note sur une idole monolithe de l'île Quelpaert, 177.

Société archéologique de Bordeaux. Cinquantenaire, 362.

Soutzo (Le prince Michel). La monnaie romaine au IVe siècle de notre ère, 62.

Souweida (Hauran). Fouilles confiées à M. Dunand, 22.

Stein (Henri). Candidat, 272, 319.

Storia dell'Università di Napoli, 59.

Syrie et Palestine (Commission de). Subvention, 70; rapport 189.

Tafrali (O.). Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna, 299.

Tanit (Sanctuaire de). Vœu émis par l'Académie pour l'achèvement des fouilles, 180.

Tannery (Paul). *Mémoires scientifiques*, t. VII *Philosophie ancienne*, 217.

Tell Aḥmar. Localité de Syrie, site de l'antique Til-Barsop, explorée par M. Perdrizet, 268.

Tessier (Maurice). Nommé auxiliaire de l'Académie, 15.

Thomas (Antoine). Commissions, 7, 8, 326, 347. — Processus de formation du mot «guet-apens», 156. — *Un manuscrit inutilisé du* Liber Monstrorum; — *Jean de Salazar et le guet-apens d'Amiens*; — *La chanson de Sainte Foy d'Agen, poème provençal du XIe siècle*, 299. — Observations, 8, 104, 106, 177. — Hommages, 9, 331.

Thorlet (Prix). Commission, 326; — rapport, 276.

Thureau-Dangin (François). Commissions, 7, 347. — Rapports, 60, 160, 272, 325. — Deux nouvelles statues de Goudea trou-

Digitized by Google

vées à Tello, 265. — Observations, 270. — Hommages.
Tourneur-Aumont (J.). *La Bretagne et la France de l'Ouest d'après Ermold le Noir* (826), 162.

Ulger. Évêque d'Angers (1125-1148), 345.
Urseau (le chanoine). Les étoffes de la tombe de l'évêque Ulger, 345.

Valtchi Triu (Bulgarie). Trésor découvert, 101.
Vassel (Émile) et Icard. *Inscriptions votives du Temple de Tanit à Carthage*, 176.
Verdin (G.). Un nouveau texte de la Passion de sainte Reine, 131.
Vidal et Breuil. Découverte d'une grotte ornée de peintures à Bédeilhac (Ariège), 222.
Virolleaud (Charles). Rapport sur le service des Antiquités de Syrie en 1924-1925, 266.
Vœu émis pour l'expropriation des travaux qui recouvrent le temple de Byblos, 40.

Waddel (L. A.). *The Indo-Sumerian Seals deciphered...*, 180.
Walston (Sir Charles). *J. T. Homolle, excavator of Delos and Delphi*, 178.
Warren (Whitney). *Monténégro. Le crime de la Conférence de la Paix*, 178.
Wiet (Gaston). Édition des *Khitat* de Maqrîzî, vol. IV, fasc. 2, 104.
Wilmart (dom André). Remarques sur un Lectionnaire de Chartres, 290.
Wilmart (dom A.). *Restes d'un très ancien manuscrit de la bibliothèque de Saint-Bertin*, 16. — *Notice du « Pontifical » de Poitiers*; — *Les frères défunts de Saint-Denis au déclin du XI^e siècle*, 271.

Ximenes (Satornino). *Pèlerinages dans l'Orient classique. L'Asie Mineure en ruines*, 274.

ERRATUM

P. 137, l. 17. *Au lieu de* Ch. Rostovtseff, *lire* M. Rostovtseff.
P. 177, l. 28. *Au lieu de* Delehage, *lire* Delehaye.
P. 177, l. 28. *Au lieu de* Herichfeld, *lire* Hirschfeld.
P. 205, l. 6. *Au lieu de* Derjugen, *lire* Derjugin.
P. 206, l. 7. *Au lieu de* Greichen, *lire* Griechen.
P. 336, l. 21. *Au lieu de* M. André Huart, *lire* M. André Basset.

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

FUNÉRAILLES

DE

M. ÉLIE BERGER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le lundi 6 avril 1925

DISCOURS

DE

M. CH.-V. LANGLOIS

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

Messieurs,

C'est la troisième fois, depuis le commencement de l'année que je prends la parole dans une circonstance comme celle-ci. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est sévèrement éprouvée.

Notre confrère Élie Berger, à la mémoire de qui nous sommes ici pour rendre un dernier hommage, n'a pas disparu brusquement comme tant d'autres. Il s'était déjà retiré d'entre les vivants depuis des mois et des années. La nature l'avait longuement engourdi avant de l'anéantir. Mais, maintenant qu'il n'est plus, les souvenirs qu'il nous avait laissés du temps de son activité se ravivent en foule. Nous le revoyons nettement, avec sa paisible bonhomie alsacienne, toujours aimable, avenant et en train ; et non seulement lui, mais cette grande famille dont il faisait partie et qui a donné aux hautes études de notre res-

Digitized by Google

sort deux autres de ses enfants : Philippe, qui fut aussi notre confrère, et cet aîné admirable de science et de modestie, le pasteur Samuel, qui fut un des érudits les plus consciencieux et les plus respectés de sa génération. Oui, c'était une belle famille que celle-là, aujourd'hui presque tout entière disparue, où les vertus accumulées de nombreux ancêtres graves et obscurs se sont pour ainsi dire révélées en produisant coup sur coup tant d'excellents fruits.

La carrière de notre confrère a été simple et parfaitement harmonieuse : l'École des chartes ; l'École de Rome ; les Archives nationales ; puis, de nouveau l'École des chartes, en qualité de professeur ; et, enfin, l'Institut. N'est-ce pas là de quoi composer, de la façon la plus honorable, la vie d'un sage ?

L'École des chartes, d'abord ; je n'en dirai rien, puisque l'on va, tout à l'heure, parler en son nom. Ou plutôt je dirai seulement que si cette École, dont la puissance d'assimilation est très grande, en raison de sa discipline, a marqué de son empreinte l'esprit de sujets distingués qui, sans sympathie préalable pour sa tradition, y étaient entrés par hasard, il n'y a jamais eu cas de prédestination plus évident que celui d'Élie Berger pour cette *alma mater*. Car il avait naturellement, au plus haut degré, le germe des mérites qu'elle s'applique à développer et qui sont, pour ainsi dire, son idéal intellectuel.

L'École des chartes prépare très bien au métier d'explorateur dans divers domaines du passé. Or, en étant sorti (le second, après Julien Havet), en 1876, il fut envoyé à Rome, où il y avait alors, aux Archives et à la Bibliothèque du Vatican, encore plus à découvrir qu'aujourd'hui. Il en rapporta des dépouilles opimes, sous forme de « notices et extraits » de manuscrits encore inconnus. Mais surtout, avec l'esprit de discipline qu'il a toujours montré, il s'attela courageusement, un des premiers, à la vaste entreprise de la publication des « Registres des papes du XIII^e^ siècle » qui, après cinquante ans, est encore loin d'être achevée. Il se chargea, quant à lui, de l'important pontificat d'Innocent IV, et il en vint, par la suite, à bout, ce qui est beaucoup dire, et plus qu'on ne saurait de beaucoup d'autres contributions du même genre à cette grande œuvre collective.

Digitized by Google

J'ai sous les yeux, en écrivant ceci, sa lettre de candidature à la première place vacante d'archiviste aux Archives nationales, qui est datée du 26 septembre 1880. Pendant les dix-sept années qui suivirent, il a, en qualité d'archiviste, servi et honoré ce grand établissement. Il se trouve que j'ai l'honneur de diriger maintenant les Archives nationales ; je suis donc bien placé pour rendre compte des services qu'il a rendus. Mais est-ce ici le lieu de les énumérer? Je préfère dire : il a été constamment le modèle de ce qu'un archiviste doit être, c'est-à-dire dévoué à guider les recherches du public, dévoué à des travaux monotones, mais nécessaires, de classement et d'inventaire. Devoirs professionnels dont, dans ma jeunesse, et alors que j'hésitais encore sur ma voie, l'austérité, je l'avoue, m'effrayait un peu ; j'admirais alors sincèrement ceux qui s'en acquittaient sans défaillance. Je me souviens de lui avoir confié ce sentiment, un jour que je le consultais de novice à aîné, et qu'il me répondit simplement : « Dans notre métier, il y a des grâces d'état. » Mais il ne s'en tenait pas à cela. Il est, pour les archivistes, un art aussi hautement méritoire que la conscience professionnelle, et dont la couleur de la vie dépend en grande partie : c'est de savoir mener de front le devoir administratif quotidien et le « travail personnel », d'ordre scientifique. L'un sans l'autre, ce n'est pas assez ; l'équilibre et l'harmonie sont dans la combinaison des deux. Or Élie Berger, administrativement chargé, comme archiviste, de continuer la publication des *Layettes du Trésor des chartes de France*, dont il a publié le t. IV, sut profiter à merveille de cette tâche officielle pour élaborer son miel d'historien. Son livre sur *Blanche de Castille*, c'est-à-dire sur la France au temps de la minorité de Louis IX, est sorti de là. Ainsi agirent alors, du reste, les trois principaux archivistes-historiens de cette génération, la plus brillante, sans contredit, qui figure jusqu'à présent dans les annales des Archives de France : Noël Valois, Élie Berger, et notre cher confrère François Delaborde, lequel en reste aujourd'hui le seul survivant. Et je veux dire à ce propos : c'est à lui, M. François Delaborde, dont Élie Berger a écrit en 1916 : « Mon vieil ami, depuis plus de quarante ans le compagnon de tous mes travaux... », c'est à lui que la destinée aurait dû réserver de placer pieusement sur cette tombe la palme que

Digitized by Google

j'y dépose au nom de l'Académie. Il l'aurait fait mieux que personne.

En 1897, Élie Berger fut nommé professeur à l'École des chartes. Sous le régime antérieur à cette date, il aurait pu continuer en même temps sa carrière aux Archives ; mais il fut, je crois, la première victime de l'interdiction, qui fut alors prononcée, du cumul à cet égard. Je suis persuadé qu'il a souffert de la retraite prématurée qu'il fut ainsi obligé de prendre du métier qui avait été celui de ses plus belles années. Comme tous les anciens archivistes il est toujours revenu volontiers, du reste, à l'hôtel de Soubise, pour y travailler à sa première manière. Mais il se consola avec le temps : vingt promotions de « chartistes » ont passé depuis par ses mains. Il ne m'appartient pas d'indiquer ce qu'elles lui doivent. Mais j'imagine qu'il fut un excellent professeur, car d'abord il prêchait d'exemple ; et puis il avait la foi ; et enfin il exposait très bien. Le peu qu'il a écrit pour le public — et encore dans le *Journal des Savants*, que le grand public ne lit guère, par malheur — est, pour les connaisseurs, exceptionnellement agréable à force d'exactitude précise, de clarté et de plénitude.

C'est en 1905 qu'il fut élu membre de l'Académie, en remplacement de Wallon. Pendant les vingt ans qu'il lui a appartenu, il a consacré une grande partie de ses forces à continuer à nos publications le concours qu'il leur avait prêté depuis sa jeunesse, comme « auxiliaire ». Il avait été nommé auxiliaire pour le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* en 1880, sous la direction de notre illustre confrère M. Léopold Delisle. Je ne sais si c'est à cette occasion qu'il fut admis dans le cercle choisi de ceux que M. et M^me^ Delisle, collaboratrice fidèle de son mari, honoraient de leur amitié, ou si l'inverse est vrai ; mais je sais, pour en avoir été témoin, la respectueuse admiration qu'Élie Berger avait pour eux, et les sentiments paternels que M. Delisle avait pour lui. Berger a beaucoup travaillé anonymement, en qualité d'auxiliaire, au t. XXIV des *Historiens de la France*. A la mort de Delisle, en 1910, il entreprit de mener à bonne fin, le *Recueil des actes de Henri II (Plantegenet), roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France*, ce Recueil dont la formation

Digitized by Google

avait été pendant soixante ans le passe-temps favori, et, pour ainsi dire, le *labour of love*, le délassement du grand érudit, son maître. De cet ouvrage Élie Berger a fait paraître, de 1916 à 1920, deux volumes — monument de sa gratitude — dans notre nouvelle série des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*.

De même que Philippe Berger avait été l'élève, le *famulus* (au sens le plus élevé de cette ancienne expression universitaire), et plus tard le successeur d'Ernest Renan, Élie Berger, disciple très cher de Léopold Delisle, fut aussi son successeur en quelque manière, puisqu'il le remplaça, il y a quinze ans, comme un des trois administrateurs du domaine de Chantilly, au titre de notre Académie, dans la charge de conservateur du Musée Condé. Cela lui valut d'avoir l'occasion de montrer, lorsque les premiers envahisseurs allemands, dont il parlait la langue à la perfection, submergèrent, en août 1914, les campagnes de l'Oise, la plus noble fermeté.

Messieurs, notre confrère laisse une œuvre solide, construite avec tant de scrupuleuse méthode que le temps la respectera. Il a eu, dans sa vie, de grandes joies, et notamment celle de voir l'Alsace, sa petite patrie, réunie de nouveau à la grande. Et puis, la nature l'a rendu insensible aux douleurs finales. Autant qu'une destinée humaine peut être heureuse, à l'abri des orages, il semble que celle-ci l'a été.

Digitized by Google

FUNÉRAILLES

DE

M. THÉOPHILE HOMOLLE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

Le 17 Juin 1925

DISCOURS

DE

M. CH.-V. LANGLOIS

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

Qui aurait pu penser, il y a quelques semaines, que notre confrère M. Homolle était dans sa soixante-dix-septième année, à le voir si jeune d'allure, sans aucun des inconvénients apparents de la vieillesse? Cependant nous avions été récemment étonnés et effrayés par l'altération de ses traits et par ce qui semblait être un affaissement brusque de vitalité. Et nous l'avons perdu samedi dernier : notre quatrième deuil depuis six mois.

Je n'avais pas encore éprouvé au même degré, dans ces tristes circonstances, la crainte de ne m'acquitter pas comme il faut d'une tâche toujours difficile. Je suis personnellement étranger aux études où notre confrère s'est fait une si grande réputation, et il y a dans notre Compagnie des hommes qui auraient été qualifiés à merveille, comme maîtres, émules ou disciples, pour

Digitized by Google

définir et situer l'œuvre du défunt dans les grandes enquêtes de notre temps en vue de promouvoir la connaissance de l'Orient hellénique. A l'École d'Athènes, M. Foucart a été son prédécesseur, MM. Holleaux et Fougères ses successeurs ; MM. Haussoullier, Salomon Reinach, Pottier, d'autres encore, ont tous été, plus ou moins, ses collaborateurs et ses amis. L'École d'Athènes est largement représentée chez nous, et cependant c'est à quelqu'un qui n'en est pas qu'il incombe, par hasard, d'esquisser la carrière de cet Athénien. Je l'aurais entrepris avec plus d'embarras encore si l'un des confrères que je viens de nommer n'avait eu l'obligeance de me donner des informations précises sur les points où j'en aurais manqué.

Il existe une « Histoire de l'École française d'Athènes », où tous ceux qui ont eu un rôle dans les annales de cette institution jusqu'en 1901 reçoivent des couronnes mêlées d'éloges et de quelques brins d'absinthe. Mais, plutôt encore qu'à cet ouvrage, on peut avoir recours, pour les débuts de la carrière de M. Homolle, à la notice qu'il a consacrée lui-même à Albert Dumont dans le *Bulletin de correspondance hellénique* de 1884 : « A l'époque où Albert Dumont toucha pour la première fois la Grèce », dit-il, « on arrivait à l'École d'Athènes peu préparé aux études d'érudition et on n'y trouvait point de direction scientifique. On devait seul se frayer sa voie, choisir un sujet, se faire une méthode. Nous qui, grâce à M. Dumont, avons échappé à ces incertitudes du début... » C'est Albert Dumont, en effet, qui a guidé les premiers pas d'Homolle. L'École française de Rome naissait alors et Albert Dumont la dirigeait, en attendant de passer à Athènes. A Rome, où, frais émoulu de l'agrégation (1873), il s'arrêta premièrement sous Dumont, il fit, pour commencer, un travail considérable sur le port d'Ostie, qui n'a malheureusement pas été publié. Mais c'est à Athènes que le très intelligent animateur qui fut son maître devait l'orienter tout à fait : d'abord vers Byzance, ce qui n'eut pas de suite, puis vers Délos. C'est en 1876 que Homolle fut chargé de continuer des fouilles commencées à Délos ; ses succès rapides et éclatants dans ce champ d'exploration, jusque-là médiocrement rémunérateur, ont déterminé le sens de son activité ultérieure.

Digitized by Google

Les fouilles commencées à Délos en 1873 par Lebègue avaient porté sur les hauts lieux de l'île, notamment sur la colline du Cynthe, sans grands résultats. Homolle s'attaqua aux quartiers bas du port miraculeux, qui, excellemment placé pour servir de centre aux échanges entre l'Asie, la Grèce et l'Italie, avait jadis, autant ou davantage qu'Apollon, la fortune de ce petit territoire infertile. Il retrouva les quais, les jetées, les docks, les bazars des mercantis, et aussi la ville sainte, celle des ἱεροποιοί, des néocores, des grammates, des logistes, des sacristains et des parasites du célèbre sanctuaire. Cinq campagnes consécutives, poursuivies parfois dans les conditions les plus dures, mirent au jour quelques-unes des plus longues et des plus importantes inscriptions grecques que l'on possède ; des statues archaïques, qui furent une révélation pour la science ; le plan d'une foule de constructions sacrées et profanes ; et d'autres documents écrits ou figurés qui forment un magnifique ensemble. Tout cela fut non seulement découvert au cours de ces années d'activité heureuse, mais méthodiquement décrit, classé et utilisé bientôt après. Les normaliens de 1884 se souviennent encore de l'impression que produisit sur eux l'article d'Homolle intitulé « Les Romains à Délos », dans le *Bulletin de correspondance hellénique* ; à quoi s'ajoutèrent en 1886 deux livres brefs, mais capitaux, *Les Archives de l'Intendance sacrée à Délos*, et une dissertation en latin sur le type archaïque des statues féminines dont les premiers exemplaires avaient été exhumés dans l'île. Même après 1888, Homolle ne perdit pas de vue ces fouilles, devenues un des principaux patrimoines de l'École d'Athènes, qui ont été continuées surtout grâce au concours de notre associé M. de Loubat ; il y revint en mission chaque fois qu'il en trouva l'occasion.

Quelques années après être sorti de l'École, il y rentra comme directeur. Il a occupé cette charge de 1890 à 1904. Il y montra les mêmes qualités de savant, d'inventeur et d'organisateur dont il avait fait preuve dans l'exploration de la métropole religieuse et commerciale des Cyclades. Il y continua la tradition administrative de Dumont, et fit pour beaucoup d'autres ce que son maître avait fait pour lui. Quand fut célébré, au milieu d'une grande affluence, le cinquantenaire de l'École en avril

Digitized by Google

1898, il aurait eu le droit de dire et ne dit point, mais il n'avait pas besoin de dire, car tout le monde le savait, qu'il avait été pour beaucoup dans la gloire de cette institution.

La grande œuvre d'Homolle pendant sa direction fut le déblaiement longtemps différé de Delphes. Les travaux de MM. Foucart, Wescher et Haussoullier, de 1861 à 1880, donnaient à la France des droits moraux sur ces lieux illustres et désolés. Mais des difficultés d'ordre financier et une sérieuse compétition étrangère firent longtemps obstacle à un projet que M. Foucart n'avait pas cessé d'entretenir. La convention avec le Gouvernement grec fut enfin signée en 1891. Or, dès 1893, les fouilles de Delphes donnèrent des résultats magnifiques, et la moisson de chefs-d'œuvre et d'inscriptions ne cessa de s'accroître. Est-il nécessaire de rappeler ici l'admirable *Trésor des Athéniens*, l'*Aurige* de bronze, la *Colonne d'Acanthe*, et l'*Hymne à Apollon*, accompagné de sa notation musicale ? Le Musée de Delphes a donné asile à toutes ces belles choses et à des milliers de documents précieux pour l'histoire du sanctuaire et pour celle de la Grèce. — Delphes après Délos ; le nom de M. Homolle restera attaché à ces deux grandes entreprises de l'archéologie française ; il a ainsi, par deux fois, bien mérité d'Apollon.

M. Homolle, dans les publications qu'il fit de toutes ces richesses, arrachées par lui au sol, se montra à la fois excellent épigraphiste, connaisseur délicat de l'art grec, et historien perspicace, à larges vues. Ce qu'il a décrit de Dumont est vrai de lui-même : « Il tendait toujours vers ce qui est général et humain ». Beaucoup de ses mémoires techniques sont cités comme des modèles de science et d'ingéniosité, mais des échappées y sont souvent ménagées, çà et là, sur de vastes horizons.

« Aucun archéologue », m'a écrit notre confrère Salomon Reinach, lorsqu'il fut manifeste qu'Homolle était perdu, — « aucun archéologue, depuis que l'archéologie est une science, n'a découvert autant de monuments du passé grec que lui. » Qu'ajouter à un tel éloge ? et quelles satisfactions dans une telle carrière, s'il est vrai que, après le plaisir divin de créer la beauté, celui de la découvrir est le plus vif qui soit ? — Com-

Digitized by Google

bien de projets, d'ailleurs, n'a-t-il pas formés, sans avoir le temps ou le moyen de les exécuter ! Comme chez la plupart des grands initiateurs, sa puissance pour concevoir dépassait encore sa force et sa persévérance pour réaliser. « Infatigable sur le terrain, toujours le premier et le dernier sur le chantier », m'écrit encore M. Salomon Reinach, « il hésitait parfois », dans son cabinet, au moment de rédiger : c'est pourquoi « aucun des volumes des grandes publications entreprises sur Délos et sur Delphes, qui sont encore en cours, ne porte le nom de l'auteur principal des fouilles ». Cette difficulté d'aboutir, il en avait conscience et se la reprochait. Ce n'était pourtant que l'effet de cette critique superscrupuleuse qui, dans les spécialités les plus diverses, paralyse tant d'érudits. L'histoire de toutes les sciences présente des cas analogues.

A son retour d'Athènes, Homolle fut nommé directeur des Musées nationaux. C'est une situation charmante et assez lourde. Il s'y acquitta très bien de ses devoirs nouveaux comme, du reste, le font généralement les savants qu'un heureux hasard fait encore placer quelquefois, de nos jours, à la tête des hiérarchies administratives qui gèrent les intérêts généraux de la science. Le métier de savant est plus difficile que celui d'administrateur, et les qualités d'esprit que le premier suppose, quand il est pratiqué d'une manière supérieure, suffisent d'ordinaire à assurer la maîtrise dans le second. Cependant il faut compter que, dans ces charges-là, il ne suffit pas, comme dans les *templa serena* de la Connaissance, de bien, ou même de très bien faire ; il faut encore savoir-faire, sans parler de faire-savoir, car on est en rapports directs avec les hommes. Il faut donc compter avec leurs intérêts, avec leurs rancunes, et plus encore, dans les occasions, avec leur bêtise, avec leur lâcheté. On est exposé à des accidents stupides. Homolle, dont la carrière avait été si favorisée jusque-là, trébucha en 1911 sur un accident de ce genre : la disparition d'un tableau célèbre au Musée du Louvre. Sa responsabilité n'y était, en vérité, nullement engagée; mais il suffit qu'elle parût l'être aux yeux de gens qui n'en savaient rien et n'en pouvaient rien savoir pour que le Gouvernement d'alors crût devoir jeter en pâture au public, à « l'opinion publique »,

Digitized by Google

comme un pain à Cerbère, la mise en disponibilité de notre confrère. Bon, naïf et dangereux « public », si facile à duper, aussi prompt à l'indignation qu'à l'admiration aveugles !

Toujours est-il que, ce coup frappé pour la galerie, on s'empressa, car on savait trop bien que c'était injuste, de donner à M. Homolle la première compensation sortable qui se présenta. Il fut appelé à diriger la Bibliothèque nationale qui, en même temps qu'une Bibliothèque, est aussi, en quelque manière, un Musée. Il a administré ce grand établissement jusqu'au jour de sa retraite, en 1923, et il y a laissé des regrets.

Homolle avait succédé à Alfred Maury en 1892 comme membre de notre Académie. Empêché par son long séjour en Grèce de présider à son tour la Compagnie, il fut appelé par elle, il y a deux ans, à la présidence de l'Institut tout entier. Il prenait à nos occupations une part très active : directeur, depuis 1918, des *Monuments et Mémoires* de la Fondation Piot ; associé depuis 1920, en qualité de notre délégué, aux travaux de l'Union académique internationale ; membre agissant ou président de presque toutes nos principales commissions.

C'est, Messieurs, dans l'accomplissement de ces devoirs académiques, où l'on se confine plus ou moins au déclin de la vie, et là seulement, qu'il m'a été donné, quant à moi, de le connaître et de l'apprécier. J'ai admiré sa conscience, sa courtoisie, sa bonne humeur, ce qu'il y avait de vivant et de généreux dans sa manière d'être, et aussi, par exemple dans le discours qu'il prononça, en notre nom, aux cérémonies du Centenaire d'Ernest Renan, l'expression d'un esprit libre et sincère. — Messieurs, vous l'avez connu comme moi, ou mieux encore : nous garderons tous pour sa mémoire des sentiments de respectueuse amitié.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

JANVIER

Séances 1, 9, 14, 17
Appendice :
Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le second semestre de 1924 ; lu dans la séance du 16 janvier 1925..... 10
Livres offerts 8, 14, 15

FÉVRIER

Séances..... 32, 35, 42, 60, 68
Communications :
Les fouilles de Byblos en 1924, par M. Pierre Montet..... 25
Les reliefs solutréens du Fourneau du Diable, commune de Bourdeilles (Dordogne), par le Dr Capitan et D. Peyrony. 43
Fouilles de la Commission des Monuments historiques, par M. Nicolas Jorga, correspondant de l'Académie..... 52
La monnaie impériale romaine au IVe siècle. — Les systèmes monétaires de Dioclétien et de Constantin le Grand, par M. le prince Soutzo..... 61
Livres offerts..... 34, 40, 59, 68

MARS

Séances..... 69, 83, 86, 101
Communication :
« Quidam libellus hebraïce scriptus », par M. Ch.-V. Langlois, membre de l'Académie..... 74
Appendices :
Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem, par M. E. Pottier ; lu dans la séance du 6 mars 1925. 79
Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1923-1924, par M. Bernard Haussoullier, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 20 mars 1925..... 91
Livres offerts..... 82, 85, 101, 104

Digitized by Google

AVRIL

Séances 105, 115, 118, 130
Appendice :
Rapport sur les travaux de l'École de Rome en 1923-1924, par M. Émile Chatelain, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 3 avril 1925 106
Communications :
Rapport sur les fouilles de Fourvière en 1924, par MM. Philippe Fabia, correspondant de l'Académie, et Germain de Montauzan 119
Note sur le n° 729 des *Papiri della Società italiana*, par M. Maurice Besnier, correspondant de l'Académie 124
Le sceau de la Compagnie des Routiers catalans, à Gallipoli, en 1305, par M. Gustave Schlumberger, membre de l'Académie 131
Livres offerts 114, 117, 128, 137

MAI

Séances 138, 149, 153, 155, 157
Appendice :
Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1925, par M. Charles Bémont, membre de l'Académie ; lu dans la séance du 1er mai 1925 139
Communication :
Nouvelles inscriptions de Syrie, par M. René Cagnat, membre de l'Académie 150
Livres offerts 148, 154, 156, 161

JUIN

Séances 163, 166, 175, 177
Communication :
Le redressement de la colonnade nord de Parthénon, par M. Balanos 167
Livres offerts 165, 175, 176, 177

JUILLET

Séances 178, 181, 205, 214, 218
Communications :
L'archéologie syrienne au printemps de 1925, par M. René Dussaud, membre de l'Académie 189
Rapport de M. E. Pottier, membre de l'Académie, sur les travaux de l'Union académique internationale (11-13 mai 1925) 207

Digitized by Google

APPENDICE :
Rapport du Secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le 1er semestre de 1925 ; lu dans la séance du 10 juillet 1925... 201
LIVRES OFFERTS..... 180, 205, 214, 216

AOUT

SÉANCES..... 219, 221, 225
COMMUNICATION :
L. Antistius Rusticus, légat de Cappadoce, par M. René Cagnat, membre de l'Académie..... 227
LIVRES OFFERTS..... 220, 224, 237

SEPTEMBRE

SÉANCES..... 238, 239, 241, 246
COMMUNICATIONS :
Une nouvelle édition du « Poème de Pentaour », par Ch. Kuentz..... 242
Une inscription de Dijon, par M. Seymour de Ricci..... 246
LIVRES OFFERTS..... 239, 241, 250

OCTOBRE

SÉANCES..... 251, 266, 267, 272, 275
COMMUNICATIONS :
Le Mastabat-el-Faraoun et le culte funéraire de Shepseskaf, par M. Gustave Jéquier, correspondant de l'Académie.... 251
Inscription chrétienne des environs de Berrouaghia (Alger), par M. Eugène Albertini..... 261
L'« or bon » d'Égypte, par M. Édouard Naville, associé étranger de l'Académie..... 278
LIVRES OFFERTS..... 266, 271, 274, 278

NOVEMBRE

SÉANCES..... 286, 288, 319
COMMUNICATION :
Remarques sur un lectionnaire de Chartres copié à Tours, par Dom André Wilmart..... 290
Séance publique annuelle du 20 novembre..... 300
Notice sur la vie et les travaux de M. Ernest Babelon, par M. René Cagnat, secrétaire perpétuel..... 301
LIVRES OFFERTS..... 287, 298

Digitized by Google

DÉCEMBRE

Séances ..... 323, 333, 341, 344.
Communication :
Nouvelle inscription de Beyrouth, par M. René Cagnat, membre de l'Académie 327
Note de M. Stéphane Gsell, membre de l'Académie, sur une découverte de la Mission franco-américaine au Hoggar 339
Application des rayons ultra-violets au déchiffrement des passages grattés ou effacés dans les manuscrits, par M. Charles Samaran 349
Les Thiases à Palmyre d'après une inscription inédite, par M. Harald Ingholt 355
Livres offerts 329, 340, 344, 362
Commission des Inscriptions et Médailles 363
Périodiques offerts 364
Table alphabétique 371
Erratum 382
Appendices. Funérailles de M. Élie Berger 387
Funérailles de M. Homolle 392

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

Hache de pierre sculptée trouvée à Mallia (Crète)..... 24
Relief solutréen du Fourneau du Diable..... 50
Le sceau des Routiers catalans à Gallipoli..... 132
Miniatures du Livre d'Heures de Leningrad : Annonciation. — Office des morts..... 185
Inscription gallo-romaine de Dijon..... 249
L'« or bon » d'Égypte..... 278
Lectionnaire de Chartres : Frontispice..... 293

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

N.-B. — **Le prix de tous les volumes indiqués ci-dessous est majoré provisoirement de 400 °/₀.**

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII épuisés ; XIII à XL ; les tomes XIV à XXXVIII en 2 parties ou volumes in-4°.

Prix de chaque volume..... 15 fr.

Le tome XLI..... 40 fr.

Le tome XLII..... 40 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents... ..... 7 fr. 50

A la 1re partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend..... ..... 7 fr. 50

Le tome XXXIII (3e partie), comprenant la table des tomes XXIII à XXXIII..... 6 fr.

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires.... 15 fr.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IV ; tomes V à XII, 1re et 2e parties ; tome XIII, 1re partie.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III ; tomes IV à VI, 1re et 2e parties.

A partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

La première partie du tome XI et la seconde partie du tome XII (1re série) se vendent séparément..... 25 fr.

Prix de la 1re partie du tome XIII..... 31 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à XII épuisés ; XIII à XXVI ; XXVII, 1re et 2e fascicules de la 1re partie, et XXVII, 2e partie ; XXVIII à XXX, 1re et 2e parties (contenant la table des tomes XVI à XXIX) ; XXXI à XXXVI, 1re et 2e parties ; tome XXXVII ; tome XXXVIII, 1re et 2e parties ; tome XXXIX, 1re et 2e parties tome XL et XLI.

A partir du tome XIV jusqu'au tome XXXVIII (sauf le tome XXXVII, qui est en un seul volume), chaque tome est divisé en deux parties ; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la typographie orientale.

Les tomes XVI, 1re et 2e parties ; XVII, 1re partie ; XVIII, 1re partie ; XIX, 1re partie ; XX, 1re partie ; XXI, 1re partie ; XXII, 2e partie ; XXIII, 1re partie ; XXV, 1re partie ; XXVI, 1re partie, sont épuisés.

Prix du tome XIII et de chaque partie des tomes suivants 15 fr.

Prix du tome XLI..... 30 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de facsimilés, se vend..... 45 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec un atlas in-fol. de 17 planches de facsimilés, se vend..... 20 fr.

Le second fascicule, avec un atlas in-fol. de 28 planches de facsimilés, se vend..... 30 fr.

Digitized by Google

DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPECTANTIA, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLÔMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés : V à VIII. in-fol. (L'ouvrage est terminé.) Prix du volume..... 30 fr.

CHARTES ET DIPLÔMES. *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*. Prix du volume..... 15 fr.

— *Recueil des actes de Philippe Ier*. Prix du volume..... 30 fr.

— *Recueil des actes de Henri II. — Introduction*. Prix du volume. 50 fr.

— *Recueil des actes de Henri II* (textes), tome I. Prix du volume.. 31 fr.

— *Recueil des actes de Henri II* (textes), tome II. Prix du volume 34 fr.

— *Recueil des actes de Louis IV*. Prix du volume..... 10 fr.

— *Recueil des actes de Philippe Auguste*, tome I. Prix du volume. 24 fr.

— *Recueil des actes des rois de Provence*. Prix du volume..... 13 fr.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XXI (tomes I à XIX épuisés), et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XXIII (épuisés), in-fol. Tome XXIV, en 2 parties. Prix du volume en deux parties..... 60 fr.

Nouvelle série in-4° du même Recueil, sous titre : RECUEIL DES HISTORIENS DE LA FRANCE.

DOCUMENTS FINANCIERS. Tome I. *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon, sous le règne de Philippe de Valois*. Prix du volume..... 20 fr.

II. OBITUAIRES. Tome I. *Obituaires de la province de Sens*. 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-vol..... 25 fr.

— Tome II. Prix du volume..... 25 fr.

— Tome III. Prix du volume..... 25 fr.

— Tome IV. Prix du volume..... 60 fr.

III. POUILLÉS. Tome I. *Pouillés de la province de Lyon*. Prix du volume..... 15 fr.

— Tome II. *Pouillés de la province de Rouen*. Prix du volume..... 25 fr.

— Tome III. *Pouillés de la province de Tours*. Prix du volume..... 25 fr.

— Tome IV. *Pouillés de la province de Sens*. Prix du volume..... 30 fr.

— Tome V. *Pouillés de la province de Trèves*. Prix du volume..... 25 fr.

— Tome VI, 1re et 2e parties. *Pouillés de la province de Reims*. Prix du volume en deux parties..... 30 fr.

— Tome VIII. *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*. Prix du volume..... 41 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

Lois. (*Assises de Jérusalem*.) Tomes I et II, in-fol. *Épuisés*.

Historiens occidentaux.
- Tome I, en 2 parties, in-fol. Prix du volume... 45 fr.
- Tomes II, III et IV, in-fol. Prix du volume.... 30 fr.
- Tome V, en 2 parties, et introduction, in-fol. Prix du volume..... 55 fr.

Historiens orientaux.
- Tomes I et III, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.
- Tome II, 1re et 2e parties, in-fol. Prix de chaque demi-volume..... 22 fr. 50
- Tome IV, in-fol. Prix du volume..... 50 fr.
- Tome V, in-fol. Prix du volume..... 25 fr.

Digitized by Google

Historiens arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.
— Tome II, in-fol. Prix du volume..... 60 fr.
Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.
HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXXV (tomes XI à XXXI épuisés), in-4°. Prix du volume..... 30 fr.
— Tome XXXVI, fascicule I..... 20 fr.
ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes VII et VIII, in-4°. Prix du volume.. 20 fr.
— Tome IX, 1re partie. Prix du demi-volume..... 12 fr.
— Tome IX, 2e partie. Prix du demi-volume..... 8 fr.
— Tome IX, 3e partie (contenant la table des tomes VI, VII et VIII). Prix du fascicule..... 4 fr.
— Tome X, 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-volume..... 15 fr.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.

1re partie : *Inscriptions phéniciennes*	Tome I, fasc. I et II, in-fol. Prix du fasc.	25 fr.
	Tome I, fasc. III et IV. Prix du fasc.	37 fr. 50
	Tome II, fasc. I. Prix du fascicule.....	25 fr.
	Tome II, fasc. II. Prix du fascicule....	50 fr.
	Tome II, fasc. III. Prix du fascicule..	25 fr.
	Tome II, fasc. IV. Prix du fascicule..	50 fr.
2e partie : *Inscriptions araméennes*	Tome I, fasc. I et II. Prix du fascicule..	50 fr.
	Tome I, fasc. III. Prix du fascicule..	60 fr.
	Tome II, fasc. I. Prix du fascicule..	80 fr.
4e partie : *Inscriptions himyarites*	Tome I, fasc. I. Prix du fascicule..	37 fr. 50
	Tome I, fasc. II. Prix du fascicule.....	25 fr.
	Tome I, fasc. III. Prix du fascicule...	50 fr.
	Tome I, fasc. IV. Prix du fascicule....	40 fr.
	Tome II, fasc. I. Prix du fascicule.....	35 fr.
	Tome II, fasc. II. Prix du fascicule...	35 fr.
	Tome II, fasc. III et IV. Prix des deux fascicules réunis.....	75 fr.

RÉPERTOIRE D'ÉPIGRAPHIE SÉMITIQUE. Tomes I à IV, in-8. Prix du volume..... 15 fr.

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tome XLIII.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. Tome XIII.-2

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, etc. Tome XLII.

CHARTES ET DIPLÔMES. *Recueil des actes des rois d'Aquitaine.* — *Recueil des actes de Henri II*, tome III.

RECUEIL DES HISTORIENS DE LA FRANCE.

Nouvelle série in-4° : OBITUAIRES, tome V. *Obituaires de la province de Lyon.* — POUILLÉS, tome VII. *Pouillés de la province de Besançon.* — Tome IX. *Pouillés de la province de Bourges.* DOCUMENTS FINANCIERS, tome II. *Comptes du Trésor.*

HISTOIRE LITTÉRAIRE. Tome XXXVI.-2

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM 1re partie, tome II, fasc. V. — 2e partie, tome II, fasc. II.

Digitized by Google

TIRAGES A PART DES PUBLICATIONS

N.-B. — **Le prix de tous les tirages à part indiqués ci-dessous est majoré provisoirement de 400 %.**

AMÉLINEAU (E.). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... 4 fr. 70
AUDOLLENT (A.). Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) [1923]..... 7 fr. 50
BABELON (E.). La théorie féodale de la monnaie (1908)..... 3 fr. 20
— Moneta (1913)..... 2 fr. 30
BARTHELEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... 0 fr. 80
BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hathor-Miskar à Maktar (1899)..... 4 fr.
— Mémoire sur les inscriptions de la fondation du temple d'Esmoun, à Sidon (1902)..... 3 fr. 20
BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893)..... 1 fr. 70
— Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 2 fr
— Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate, mémoire posthume (1902)..... 3 fr. 20
BLOCHET (E.). Notices sur les manuscrits persans et arabes de la collection Marteau..... 23 fr.
BONNEL DE MÉZIÈRES. Recherches sur l'emplacement de Ghana 1919..... 23 fr.
CAGNAT (R.). Les bibliothèques municipales dans l'Empire romain (1906)..... 2 fr. 10
— Les deux camps de la légion III[e] Auguste à Lambèse, d'après les fouilles récentes (1908)..... 4 fr.
— La frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine (1912)..... 3 fr.
— L'annone d'Afrique (1915)..... 1 fr. 50
CAPITAN (D[r]). Quelques caractéristiques de l'architecture maya dans le Yucatan ancien (1912)..... 3 fr.
CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes et traduit en français (1902)..... 8 fr. 50
CARTON (D[r]). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... 10 fr
— Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (1906)..... 9 fr. 20
CHABOT (Abbé J.-B.). *Synodicon orientale* ou recueil de synodes nestoriens (1902)..... 30 fr.
CHAVANNES (Ed.). Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bonin (1902)..... 6 fr
COLLIGNON (Maxime). Le consul Jean Giraud et sa relation de l'Attique au XVII[e] siècle..... 2 fr. 60
— L'emplacement du Cécropion à l'Acropole d'Athènes (1916).. 2 fr. 80
CORDIER (H.). Un interprète du général Brune et la fin de l'École des Jeunes de langues (1911)..... 4 fr.
— Annales de l'hôtel de Nesle (Collège des Quatre-Nations — Institut de France) (1916)..... 8 fr. 50
CROISET (Maurice). Observations sur la légende primitive d'Ulysse (1910)..... 2 fr.
CUQ (Éd.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henchir Mettich (1897)..... 3 fr.
— Le sénatus-consulte de Délos de l'an 166 avant notre ère (1912) 1 fr. 70
— Un nouveau document sur l'apokèryxis (1913)..... 2 fr. 60
— Une statistique de locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale (1915)..... 2 fr. 50
— Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi sur le prêt à intérêts et les sociétés (1918)..... 5 fr.
DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des Chartes dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... 3 fr. 50

Digitized by Google

DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XIIe siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 1 fr. 10

— Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque *sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune* (1891)..... 1 fr. 40

— Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891)..... 1 fr. 70

— Fragments inédits de l'Histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893).. 2 fr. 60

— Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896)..... 6 fr. 50

— Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec facsimilé (1896)..... 2 fr.

— Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 1 fr. 70

— Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896). 0 fr. 80

— Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... 1 fr. 70

— Notice sur une *Summa dictaminis* jadis conservée à Beauvais (1898)..... 1 fr. 70

— Notice sur la Rhétorique de Cicéron traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches (1899)..... 3 fr. 50

— Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris pendant les années 1505-1533 (1899)..... 3 fr. 80

— Notice sur les manuscrits du « Liber Floridus » de Lambert, chanoine de Saint-Omer (1906)..... 8 fr. 60

— Le livre de Jean de Stavelot sur saint Benoît (1908)..... 2 fr.

— Enquête sur la fortune des établissements de l'ordre de Saint-Benoît en 1338 (1910)..... 3 fr.

DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 4 fr. 40

— De la signification des mots *par* et *honor* sur les monnaies béarnaises, et du *s* barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). 1 fr. 10

— Le port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 4 fr. 40

— Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée *la Gaule* (1897)..... 0 fr. 80

— *Pagi* et *Vicairies* du Limousin aux IXe, Xe et XIe siècles, avec une carte (1899)..... 3 fr. 50

DEVÉRIA (G.). L'écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, avec deux planches (1898)..... 2 fr.

DIEULAFOY (M.). Le château Gaillard et l'architecture militaire au XIIIe siècle, avec vingt-cinq figures (1898)..... 3 fr.

— La bataille de Muret (1899)..... 2 fr.

— Le Mausolée d'Halicarnasse et le Trophée d'Auguste (1911). 2 fr. 30

— *La bataille d'Issus*, analyse critique d'un travail manuscrit du commandant Bourgeois (1912)..... 2 fr.

— Esagil ou le temple de Bêl-Marduk à Babylone. Voir SCHEIL (le R. P.) et DIEULAFOY (Marcel).

— La Mosquée d'Hassân (1919)..... 22. fr 50

DOREZ (Léon). Notice sur un recueil de poésies latines et un portrait de l'humaniste véronais Leonardo Montagna (1425-1485). Ms. 806 de la Bibliothèque de l'Institut (1913..... 2 fr.

DOUTREPONT (G.). Notice sur le manuscrit français 11954 de la Bibliothèque nationale. La Croisade projetée par Philippe le Bon contre les Turcs (1917..... 1 fr. 50

DURRIEU (Comte Paul). Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI (1911). 3 fr.

EUTING (J.). Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg (1903)..... 1 fr. 40

FERRAND (G.). Un texte arabico-malgache du XVIe siècle (1904).. 5 fr.

FORMIGÉ (J.). Remarques diverses sur les théâtres romains à propos de ceux d'Arles et d'Orange (1914)..... 4 fr. 50

— Le prétendu cirque romain d'Orange (1917)..... 1 fr. 50

FOUCART (P.). La formation de la province romaine d'Asie (1903) 2 fr.

— Sénatus-consulte de Thisbé (170) (1905)..... 2 fr.

— Étude sur Didymos, d'après un papyrus de Berlin (1907)... 7 fr. 50

— Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IVe siècle (1909). 1 fr. 70

— Le culte des héros chez les Grecs (1918)..... 6 fr. 20

— Un décret athénien relatif aux combattants de Phylé (1920). 2 fr. 50

Digitized by Google

FOUCHER (A.). Catalogue des peintures népalaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson à la Bibliothèque de l'Institut de France (1897)..... 1 fr. 70

FOURNIER (P.). Un groupe de recueils canoniques des x^e^ et xi^e^ siècles (1915)..... 5 fr.

— Les collections canoniques romaines de l'époque de Grégoire VII (1918)..... 5 fr. 50

FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel 1891)..... 4 fr. 40

GAUTIER (E.-F.) et FROIDEVAUX (H.). Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro, de 1659 à 1663 (1907)..... 6 fr. 50

GIRY (A.). Étude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne, avec deux planches (1900)..... 3 fr. 50

GLOTZ (G.). Le droit des gens dans l'antiquité grecque (1916).. 1 fr. 50

GRAUX (Ch.). Traité de tactique connu sous le titre Περὶ κατασκευῆς ἁπλήκτου. *Traité de castramétation*, rédigé par ordre de Nicéphore Phocas, texte grec inédit, augmenté d'une préface par Albert Martin (1898)..... 2 fr. 60

GRÜNEISEN (W. DE). Le portrait d'Apa Jérémie. Note à propos du soi-disant nimbe rectangulaire (1912)..... 2 fr. 30

HAURÉAU (B.). Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895)..... 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.

— Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe (1893 ..... 2 fr.

— Notices sur les mss. latins 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 de la Bibliothèque nationale. 2 fr. 30

HELBIG (W.). Sur la question mycénienne (1896)..... 3 fr. 50

— Les vases du Dipylon et les Naucraries, avec 25 figures (1898). 1 fr. 70

— Les ἵππεις athéniens (1902)..... 5 fr.

— Sur les attributs des Saliens (1905)..... 3 fr. 20

HUART (Clément). Les Ziyârides (1922)..... 6 fr. 30

JOULIN (L.). Les établissements gallo-romains de Martres-Tolosanes, avec 25 planches (1900)..... 18 fr. 80

LÅNGFORS (A.). Notice du ms. français 12483 de la Bibliothèque nationale (1916)..... 7 fr.

LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du xii^e^, du xiii^e^ et du xiv^e^ siècle, six fascicules, avec deux planches (1890-1897)..... 8 fr. 10

— Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des Chartes..... 2 fr.

— Les registres perdus de la Chambre des comptes (1917)..... 14 fr.

LASTEYRIE (Comte R. DE). L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du v^e^ au xi^e^ siècle (1891). 2 fr. 60

— La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique?..... 1 fr. 70

— L'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu (Loire-Inférieure) [1909]. 7 fr. 70

LAUER (Philippe). La Réforme Carolingienne de l'écriture latine (1925) 5 fr. 50

LE BLANT (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892)..... 0 fr. 80

— Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)..... 0 fr. 80

— Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)..... 1 fr. 10

— 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, avec deux planches (1896)..... 8 fr. 75

— Les commentaires des livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles (1899..... 1 fr

— Artémidore (1899..... 1 fr

LOTH (J.). Les noms du cheval chez les Celtes, en rapport avec quelques problèmes archéologiques (1925)..... 2 fr.

LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892)..... 4 fr. 70

MARTIN (A.). Notes sur l'ostracisme dans Athènes (1907).... 2 fr. 60

MAS-LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)..... 2 fr. 90

MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)..... 3 fr. 50

— Éléments du syllabaire hétéen (1892)..... 4 fr. 40

MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Philipps à Cheltenham (1891)..... 4 fr. 70

Digitized by Google

MEYER (P.). Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. IV. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891)..... 2 fr.

— Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge, en vers français, avec planche (1893)..... 1 fr. 70

— Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, renfermé dans le ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893)..... 1 fr. 70

— Notice de deux manuscrits de la Vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895)..... 1 fr. 40

— Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895)..... 2 fr.

— Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible : légendes des saints (1896)..... 3 fr. 20

— Notice sur les *Corrogationes Promethei* d'Alexandre Neckam (1897)..... 2 fr.

— Notice sur un Légendier français du XIII^e^ siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)..... 3 fr.

— Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332), avec une planche (1898)..... 2 fr. 50

— Notice sur trois Légendiers français attribués à Jean Belet (1899).. 3 fr. 50

— Notice d'un Légendier français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, avec planche (1900)..... 2 fr. 50

— Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les Vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)..... 2 fr. 50

— Notice sur la *Bible des sept états du monde* de Geufroi de Paris (1908). 3 fr.

MICHON (Ét.). Un décret du dème de Cholargos relatif aux Thesmophories (1913)..... 1 fr. 50

MONCEAUX (P.). Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (1907)..... 7 fr. 50

— Le Manichéen Faustus de Milev. Restitution de ses *Capitula* (1924). 7 fr. 50

MOREL-FATIO (A.). Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour, avec une planche (1911)..... 2 fr.

MORISSE (G.). Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-Hia (1904)..... 3 fr. 50

MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896)..... 2 fr. 60

MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVI^e^ siècle (1895)..... 3 fr. 50

— Le Musée de portraits de Paul Jove, contribution pour servir à l'iconographie du moyen âge et de la Renaissance, avec 55 portraits (1900)..... 3 fr. 80

NAVILLE (Ed.). La découverte de la loi sous le roi Josias ; une interprétation égyptienne d'un texte biblique (1910)..... 1 fr. 70

NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque, notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890).. 3 fr. 80

— Le Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897). 4 fr. 70

OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895)..... 5 fr. 30

— Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'Évangile de saint Matthieu en onciales d'or sur parchemin pourpré et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900).. ..... 4 fr.

— Notice du ms. nouv. acq. franç. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903)..... 2 fr. 60

— Notice du ms. nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale *glossaires grec et latin*, et de quelques autres mss. provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)..... 2 fr. 60

— Notice sur le ms. latin 886, contenant différents opuscules mathématiques de Gerbert, etc. (1907)..... 1 fr. 50

— Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais (1914). 3 fr. 80

— Minoïde Mynas et ses missions en Orient (1840-1855) (1916)..... 6 fr.

PELISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901)..... 2 fr.

Digitized by Google

PROU (M.). Chancel carolingien orné d'entrelacs, à Schænnis (canton de Saint-Gall) (1912)..... 3 fr. 20
— Un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der (1915)..... 1 fr. 50
RAVAISSON (F.). Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895) 2 fr. 30
— Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)... 4 fr.
REINACH (Théodore). L'anarchie monétaire et ses remèdes chez les anciens Grecs (1911)..... 0 fr. 80
RICCI (S. DE) et WINSTEDT (E.). Les quarante-neuf vieillards de Scété, texte copte et traduction française (1910)..... 1 fr. 70
ROSTOVTSEFF. Une tablette votive thraco-mithriaque du Louvre (1924) 8 fr.
— Le gobelet d'argent du trésor de Boscoreale de la Collection du baron E. de Rothschild (1925)..... 3 fr.
ROULAND-MARESCHAL. Le *limes* de Tingitane près de *Sala Colonia* (1925)..... 4 fr.
SCHEIL (Le R. P.) La chronologie rectifiée du règne de Hammourabi (1912) 1 fr. 50
SCHEIL (Le R. P.) et DIEULAFOY (Marcel). Esagil ou le temple de Bel-Marduk à Babylone. — Étude documentaire par le R. P. SCHEIL. — Étude arithmétique et architectonique, par M. M. DIEULAFOY (1913). 4 fr. 40
SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angélologie, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)..... 12 fr.
— Le manuscrit n° 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale. Supplément au Vocabulaire de l'Angélologie (1899)..... 2 fr. 30
— Le manuscrit hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale : une *Haggadah pascale* (1903)..... 1 fr. 50
— Le manuscrit hébreu n° 1408 de la Bibliothèque nationale (1913). 1 fr. 50
— Livre des comptes de Mardoché Joseph, manuscrit hébréo-provençal (1913)..... 1 fr. 80
— Homélies judéo-espagnoles (1916)..... 3 fr. 80
SIDERSKY (D.). Étude sur l'origine astronomique de la chronologie juive (1911)..... 3 fr. 80
— Étude sur la chronologie assyro-babylonienne (1916)..... 4 fr.
SLOUSCHZ (N.). Un voyage d'études juives en Afrique (1909)... 4 fr. 50
SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 7 fr. 50
TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maître Robert Anglès (Montpellier, XIII^e siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897)..... 3 fr. 50
TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XI^e siècle (1900)..... 2 fr. 60
THOMAS (Antoine). Notice sur le manuscrit 4788 du Vatican, contenant une traduction française, avec commentaire, par maître Pierre de Paris, de la *Consolatio philosophiae* de Boèce (1917)..... 3 fr.
TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893)..... 1 fr. 70
— L'inscription d'Henchir Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897). 3 fr. 80
— Le cadastre de l'Afrique romaine (1907)..... 2 fr. 30
VIOLLET (H.). Description du palais de Al-Moutasim, fils d'Haroun-al-Raschid, à Samara, et de quelques monuments de Mésopotamie (1909)..... 8 fr.
— Fouilles à Samara en Mésopotamie. Un palais musulman du IX^e siècle (1911)..... 8 fr. 50
VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891)..... 2 fr.
— Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893)..... 2 fr. 60
— Les États de Paris en février 1358 (1894)..... 1 fr. 70
— Les interrogatoires de Jacques de Molai, grand maître du Temple (1909)..... 0 fr. 80
VOGÜÉ (Marquis DE). La citerne de Ramleh et le tracé des arcs brisés (1912)..... 2 fr.
WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890)..... 1 fr. 10

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVI.

Digitized by Google

SUITE DES PUBLICATIONS
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
PARUES EN 1925.

MONUMENTS ET MÉMOIRES DE LA FONDATION PIOT, tome XXVII, 1er fascicule (n° 46).

INSCRIPTIONES GRAECAE AD RES ROMANAS PERTINENTES, tome IV, fascicule VII.

INVENTAIRE DES MOSAÏQUES DE LA GAULE ET DE L'AFRIQUE, tome III. Afrique proconsulaire, Numidie-Maurétanie (Algérie). — PLANCHES.

Le Gérant, A. PICARD MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXV

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
A168c
1925-26

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305

Digitized by Google